



UNSF

P R I X

D E L ' A C A D É M I E

D E C H I R U R G I E .

T O M E V ,

Depuis l'année 1775, jusques et compris 1783.

P R I X

DE L'ACADÉMIE

DE CHIRURGIE

UNIVERSITÄT

DEPARTEMENT DE CHIRURGIE

503

M É M O I R E S  
 SUR LES SUJETS  
 PROPOSÉS POUR LES PRIX  
 DE L'ACADÉMIE  
 DE CHIRURGIE.  
 T O M E V,  
 PREMIÈRE PARTIE.



7508  
 884  
 58.290

A P A R I S,

Chez DIDOT LE JEUNE, imprimeur - libraire de l'Ecole de Santé,  
 quai des Augustins, n.º 22.

L'AN SIXIÈME.

1798

20 JUN 2001

MÉMOIRES

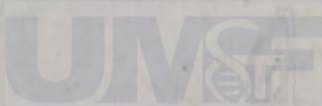
DE L'ACADÉMIE

DE MÉDECINE

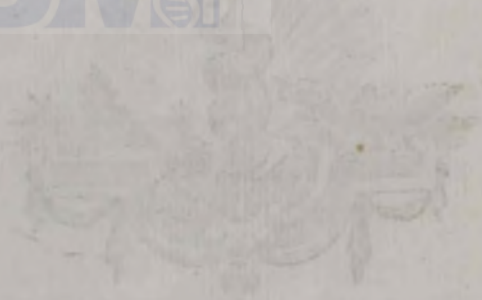
DE CHIRURGIE

TOME V

PREMIÈRE PARTIE



1864



PARIS

BYOT, IMPRIMERIE, Boulevard de la Harpe, 171

---

# T A B L E

*Des Mémoires contenus dans ce Volume.*

## P R E M I È R E P A R T I E.

- H**YGIÈNE CHIRURGICALE, ou Dissertation sur le sujet proposé par l'Académie de Chirurgie, pour le prix de 1775 : *Quelle est, dans le traitement des maladies chirurgicales, l'influence des choses nommées non-naturelles ?* par MM. SAUCEROTTE et DIDELOT... page 1.<sup>re</sup>
- Dissertation sur les Choses non-naturelles, considérées relativement à leur influence dans le traitement des maladies chirurgicales ; par M. LAFLIZE.....127
- Mémoire sur la question suivante : *Comment l'air, par ses diverses qualités, peut influer dans les maladies chirurgicales ; et quels sont les moyens de le rendre salutaire dans leur traitement ?* par M. CHAMPEAUX..... 213
- Mémoire sur la question des Règles diététiques, relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales ; par M. TISSOT..... 308
- Mémoire sur l'emploi des alimens dans la cure des maladies chirurgicales ; par M. LAFLIZE.....483

## S E C O N D E P A R T I E.

- Mémoire sur le Mouvement et le Repos ; par M. REYNE.  
545
- Mémoire sur le même sujet ; par M. LOMBARD.....662

*Dissertatio chirurgica de Somni et Vigilæ indole, atque usu in morbis qui manu curantur* ; par M. CAMPER.

page 709

Solution de la Question proposée par l'Académie de Chirurgie de Paris, pour le prix de l'Année 1782, sur les *excrétions* ; par M. CAMPER..... 769

Mémoire sur les Passions de l'Âme, année 1783 ; par M. BONNEFOY.....865

Essai sur les influences que l'air, par ses diverses qualités, peut avoir dans les maladies chirurgicales, et sur les moyens de le rendre salulaire dans leur traitement ; par M. CAMPER.....915

Mémoire sur cette question : *Comment l'Air, par ses diverses qualités, peut influer dans les maladies chirurgicales, et quels sont les moyens de le rendre salulaire dans leur traitement* ; par M. LOMBARD..... 977

Fin de la Table des Mémoires.

DISCOURS



---

---

# DISCOURS

## PRELIMINAIRE.

---

EN 1796, l'an IV de la République, l'École de Santé de Paris a fait parvenir dans tous les départemens, ainsi que dans les pays étrangers, un avis sur la continuation des Mémoires des ci-devant *Faculté de Médecine*, *Académie de Chirurgie*, et *Société de Médecine*; l'École, en publiant aujourd'hui le cinquième volume des Prix de l'Académie de Chirurgie, acquitte, en partie, l'engagement qu'elle a contracté. Ce discours préliminaire renferme l'histoire analytique des sujets des Prix sur l'Hygiène chirurgicale, proposés depuis l'année 1775, jusques et compris l'année 1783.

*Sujet du Prix de l'année 1775.*

L'Académie de Chirurgie avoit proposé, pour le prix de l'année 1773, la question suivante: *Quelle est, dans le traitement des maladies chirurgicales, l'influence des choses nommées non-naturelles?* La manière différente dont la question, quoiqu'énoncée en termes si clairs,

avoit été saisie, obligea de remettre le même sujet pour l'année 1775, avec promesse d'un prix double. Les desirs de l'Académie ont alors été satisfaits; et il ne lui est resté que le regret de n'avoir que deux médailles à donner. Elle a adjugé la première au Mémoire n.º 10, qui a pour devise ce passage d'Hippocrate, tiré du premier livre de ses Epidémies, sect. 2 : *Circà morbos duo exerceto, ut juves, aut non noceas*. L'ouverture du papier cacheté, dans lequel on croyoit trouver le nom et les qualités de l'auteur, indiquoit seulement par quelle voie on pourroit les apprendre. Ce n'est pas la première fois que cette précaution a été prise par des concurrens, qui veulent rester inconnus, si le succès n'a point couronné leurs productions; mais ce cas-ci a offert une particularité toute nouvelle.

Deux chirurgiens, également recommandables par leurs talens, se présentèrent comme auteurs du Mémoire préféré, non pour le revendiquer exclusivement, et s'en approprier la gloire aux dépens l'un de l'autre; ils y ont travaillé de concert. Animés du même zèle, une émulation, qu'on ne peut trop louer, les a rendu amis. Quoiqu'éloignés de dix lieues par leurs

domiciles, ils avoient un commerce réglé, dont le desir de s'instruire réciproquement était le motif. Depuis plusieurs années, ils se faisoient part de leurs remarques et de leurs réflexions sur différens cas de pratique : ils ne se sont pas caché le dessein qu'ils avoient de traiter la question proposée pour le prix de l'Académie, et se sont communiqué successivement le projet, le plan et l'ébauche de leurs Mémoires respectifs; enfin, ils ont cru ne devoir en faire qu'un seul Ouvrage, dans lequel ils ont fondu et réuni leurs sentimens et leurs observations, sans aucune prétention de prééminence.

C'est ce travail commun que l'Académie a couronné en 1775, et qu'elle a récompensé par une médaille de 500 livres. Les auteurs, qui ne pouvoient se la partager, plus touchés de l'honneur que de la valeur intrinsèque du prix, se sont trouvés dans une circonstance qui ajoute à la gloire de leur succès; ils se disputèrent sur la prééminence à laquelle ils avoient renoncé : c'étoit à qui feroit accepter la Médaille à son compagnon. « Le désintéressement et la modestie ne sont pas ordinairement, dit à ce sujet le Secrétaire de l'Académie, les arbitres qu'on

invoque pour faire cesser les contradictions qui s'élèvent entre les prétendans à la même récompense.»

L'un de ces deux émules est M. Saucerotte, alors maître ès-arts et en chirurgie à Lunëville, et depuis associé de l'Académie, chirurgien en chef d'armée, membre de l'Institut national : il obtint, en 1766, le prix d'Emulation, en 1768, le premier prix sur la question des Contrecoups dans les plaies de tête, et en 1774, l'une des cinq petites médailles. Il a publié, l'année dernière, un petit ouvrage, *de la Conservation des enfans, pendant la grossesse, et sur leur éducation physique, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de six à huit ans*, ouvrage auquel le jury, pour l'examen des livres élémentaires proposés par la Convention nationale, a décerné le premier prix.

L'autre émule est M. Didelot, alors lieutenant du premier chirurgien du Roi, stipendié de la ville et de l'hôpital de Bruyères, en Lorraine, correspondant de l'Académie, et auteur de plusieurs ouvrages utiles, que le public a accueillis, et qui ont pour titre : *Instruction pour les sages-femmes; Avis aux gens de la campagne;*

*Précis des maladies aiguës et chroniques.* M. Didelot a aussi publié la relation d'une épidémie qui a régné en 1771 : deux ans après, l'Académie lui a accordé une des cinq petites médailles, pour prix de plusieurs observations intéressantes, qu'il lui avoit communiquées.

La seconde médaille du prix double de cette année, a été adjugée au Mémoire n.º 8, qui a pour devise un passage de Baglivi, tiré de l'Essai de cet auteur sur la fibre motrice : *Regularis vivendi modus, debitusque sex rerum non-naturalium usus et ordo, citius multò morbum sæpè sanant, quàm Pharmacopolarum centeni pulveres.* Bagl. de fibr. motric. Lib. 1, Cap. XII.

Ce Mémoire, écrit avec beaucoup de netteté et de précision, est de M. la Flize, alors lieutenant du premier chirurgien du Roi, professeur et démonstrateur du collège de chirurgie à Nancy, chirurgien en chef des hôpitaux bourgeois de la même ville, et correspondant de l'Académie, à laquelle il a envoyé plusieurs mémoires intéressans.

*Sujet du Prix de 1776.*

L'Académie, persuadée qu'elle tireroit en-

core plus de lumières sur l'Hygiène chirurgicale, si elle donnoit séparément et successivement, pour sujet de prix, chacune des *six choses non-naturelles*, se détermina à proposer, pour le prix de 1776, la question suivante : *Comment l'air, par ses diverses qualités, peut-il influencer dans les maladies chirurgicales, et quels sont les moyens de le rendre salutaire à leur traitement ?*

Sur quinze mémoires reçus, trois ont été admis au concours : le prix a été accordé au Mémoire n.° 12, qui a pour épigraphe, ces paroles du chap. xvii°, verset 28, des Actes des apôtres, *in ipso enim vivimus, et movemur, et sumus*, « car c'est en lui que nous avons la » vie, le mouvement et l'être ».

L'auteur du Mémoire couronné est M. Champeaux, alors chirurgien gradué à Lyon, professeur d'anatomie, ancien chirurgien en chef de la Charité, correspondant de la Société des sciences de Montpellier, et de l'Académie de chirurgie, membre de celle des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, de la Société littéraire d'Auxerre, commissaire pour les rapports en justice, etc.

Son mémoire, très-méthodique, est rempli de recherches intéressantes : il a fait usage des nouvelles expériences sur l'air fixe : les différentes qualités de l'air chaud, froid, sec et humide, sont considérées par les effets des influences qui y sont relatives ; des faits de pratique servent par-tout de preuve à la théorie : l'auteur expose les moyens de remédier à l'excès de ces qualités, lorsqu'elles pourroient être nuisibles, et examine les cas où ces excès mêmes peuvent être salutaires, et où il est à propos de les procurer. Les moyens de purifier l'air des exhalaisons putrides, et de le rendre salubre dans le traitement des maladies, sont exposés d'après les connoissances les plus profondes.

Le mémoire n.º 5 a eu plusieurs suffrages : L'Académie, qui n'avoit qu'une médaille à donner, a jugé que ce mémoire étoit digne de l'impression (1), et lui a accordé le premier *accessit*. Il est de feu M. Camper, associé étranger de l'Académie, de la Société royale de Londres, ancien professeur d'anatomie et de

(1) Il est imprimé dans la seconde partie de ce volume, après le mémoire couronné, *sur les passions de l'ame*, page 915.

chirurgie à Amsterdam, et dans les Universités de Franeker et de Groningue, en Frise.

La devise du mémoire de M. Camper est tirée d'une traduction de Plutarque : *Neque est, neque erit ars ulla sine veritate.*

Le troisième mémoire admis au concours, n.° 2, a pour devise une proposition d'Hippocrate, relative à l'air : *Aer mortalibus solus vitæ et morborum est auctor. Hippoc. Lib. de Flatibus, Jano Cornario interprete.* Ce mémoire, concis et très-chirurgical, qui est de M. Lombard, chirurgien-major de l'Hôpital-Militaire et de l'Hôpital-Général, à Dole, en Franche-Comté, a paru mériter d'être imprimé à la suite de celui de M. Camper.

M. Lombard avoit déjà eu, en 1775, un *accessit*, et le prix d'émulation. Deux bons mémoires fournis sur d'autres sujets de chirurgie, le lui auroient encore procuré cette année; mais l'Académie a cru lui décerner une récompense plus flatteuse, en lui accordant des lettres de correspondant, qu'il n'a point sollicitées.

#### *Sujet du Prix de 1777.*

L'Académie avoit proposé, pour le prix de cette année, le sujet suivant : *Exposer les règles*



*diététiques, relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales.*

L'Académie demandoit qu'on appliquât spécialement à la cure de ces maladies les connoissances capables de perfectionner la pratique sur cet objet intéressant : elle n'a reçu que dix mémoires, dont trois seulement lui ont paru mériter attention.

L'auteur du mémoire n.º 3, qui a pour devise un aphorisme d'Hippocrate, bien adapté au sujet... *Non pura corpora quanto plus nutries, eò magis lædes*, a traité, avec une grande supériorité, la partie physique, relativement à la matière nutritive. Il a fait, sur cela, des expériences qui réunissent l'agréable à l'utile ; mais il s'est trop peu occupé de la question chirurgicale. Il a examiné le rapport et l'analogie de la substance amyliacée avec nos humeurs, et les propriétés des alimens en général : il s'est étendu sur les connoissances fondamentales de la question, qu'il a à peine effleurée. Les fondemens ne sont pas l'édifice, quoiqu'ils en soient la base et le soutien. Enfin, on sait que l'art de guérir commence où finit la physique : *Ubi desinit physicus, ibi incipit*  
*Prix. Tome VI.* b

*medicus*. C'est avec peine que l'Académie n'a pas admis au concours un mémoire qui a d'ailleurs un mérite très-distingué.

L'auteur du mémoire n.° 1, qui a pour devise ce passage de Fernel.... *Una gula omnium propè morborum mater, etiam si alius genitor*, a bien saisi l'état de la question, et n'est pas sorti de l'enceinte assez vaste, qu'il avoit tracée. Il a divisé les maladies chirurgicales en aiguës et en chroniques; et c'est d'après cette distinction générale qu'il a traité de l'influence du régime dans la cure de ces maladies. On voit, par ses recherches, qu'il a profondément étudié son sujet: c'est plutôt l'amas de matériaux propres à faire un excellent mémoire, qu'il a présenté, qu'un ouvrage tel qu'on pouvoit l'espérer. Les détails multipliés montrent un praticien réfléchi; mais les choses ne sont pas assez digérées; et on les trouve trop souvent telles que les auteurs les lui ont fournies.

Le mémoire n.° 6 est écrit avec beaucoup de clarté et de méthode; il a pour devise cette proposition de Celse: *Summa medicina non uti medicamentis*. L'auteur auroit réuni tous les suffrages, s'il eût étendu ses vues sur un plus grand

nombre d'objets relatifs à la question. Les matériaux du n.º 1, employés par l'auteur du n.º 6, formeroient un ouvrage qui laisseroit peu à desirer.

D'après ces considérations, l'Académie a décidé qu'elle remettoit pour l'année 1779 le prix sur les règles diététiques, relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales.

*Sujet du Prix de 1778.*

L'Académie avoit proposé, pour le prix de cette année 1778, le sujet suivant : *Exposer les effets du mouvement et du repos, et les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.* Quoique cet énoncé fût clair, et qu'il désignât avec précision le vœu de l'Académie, elle crut convenable de joindre au programme de 1777, un mot d'explication pour circonscrire la matière, et favoriser le travail des concurrens.

« Les anciens, est-il dit dans ce programme, » étoient fort instruits sur les avantages et sur les » inconvéniens respectifs du mouvement et du » repos. *Jérôme Mercurialis*, dans son art gym- » nastique, a approfondi cette matière avec une

» grande érudition. Il seroit possible de traiter,  
 » d'une manière aussi curieuse qu'utile, des dif-  
 » férens exercices, et comment ils agissent sur le  
 » corps en général, et en particulier sur différen-  
 » tes parties, relativement au temps, au lieu, à la  
 » nature de l'exercice, à son degré, à sa durée ;  
 » et quelles précautions il faut prendre pour en  
 » assurer le succès. Cette partie de l'hygiène n'a  
 » été considérée jusqu'ici que par rapport à la  
 » conservation de la santé ; mais l'Académie de  
 » chirurgie, qui a la perfection de l'art pour  
 » objet essentiel, demande que les connois-  
 » sances acquises sur cet objet, et les nouvelles  
 » vues qu'il peut offrir, soient appliquées spé-  
 » cialement à la cure des maladies chirurgi-  
 » cales ».

L'Académie n'a reçu que huit mémoires, et ils n'ont pas rempli ses intentions, si positivement exprimées dans le programme. Les auteurs ont beaucoup divagué, et ont trop souvent perdu de vue le sujet principal.

L'auteur du mémoire n.º 7, ayant pour devise, *Magnæ molis opus*, s'est fort étendu sur les connoissances fondamentales du sujet : il a cru avoir franchi les bornes prescrites, et à

peine est-il entré dans la carrière. Son travail offre des divisions très-complètes des diverses sortes d'exercices actifs, passifs et mixtes. Dans les premiers, le mouvement est entièrement produit par les personnes qui s'exercent ; dans les seconds, il est opéré par des causes qui agissent sur les personnes exercées ; dans les troisièmes, le mouvement est tour-à-tour reçu et donné par les personnes qui s'exercent, et par les corps qui concourent à leur exercice.

Du premier genre sont le jeu du billard, de la boule, des quilles, du palet, du volant, de la paume ; le ballon, le mail, la chasse, l'action de nager, de faire des armes, de sauter, de danser, etc. la promenade, la course et les différens exercices de la voix.

« Dans la plupart de ces exercices, dit l'auteur, toutes les parties du corps, qui sont susceptibles de mouvement, subissent son impression. L'on marche, on va, on vient, on se tourne, on se retourne en mille manières ; on s'étend, ou l'on se retrécit au besoin ; on donne plus ou moins de force et de jeu à ses mouvemens et à ses coups ; les bras, la tête, le tronc, les pieds,

les yeux, la langue même agissent ; on parle avec plus ou moins de véhémence ; on crie quelquefois ; tout est en action dans ces exercices. »

L'auteur les parcourt chacun en particulier, et en explique toutes les propriétés. On desiroit une dissertation chirurgicale, qui envisagât le mouvement et le repos sous un aspect thérapeutique ; et l'on n'a presque aperçu qu'un ouvrage de littérature. Nous nous contenterons d'exposer ce que l'auteur dit du jeu de billard ; et l'on jugera, comme nous, que ces détails étoient superflus : peut-être seroient-ils mieux placés dans un traité élémentaire de gymnastique.

« Ce jeu a cet avantage sur les autres, qui se  
» prennent en plein air, qu'il peut les suppléer,  
» quand le temps est mauvais. Dans une salle  
» plus ou moins vaste, est placée une grande  
» table qui forme un carré long ; un tapis verd  
» très - uni la couvre ; ses bords, relevés de  
» quelques pouces, en sont pareillement garnis ;  
» et six trous, qu'on nomme belouses, sont dis-  
» tribués, à égale distance, sur les deux lignes  
» les plus longues du carré ; deux boules d'i-

» voire, poussées avec adresse, roulent et se  
 » chassent mutuellement sur cette surface. La  
 » bille qui met sa rivale en fuite, et qui a le  
 » secret de la précipiter dans l'une des belouses,  
 » est la bille victorieuse.

» On conçoit dès-lors, continue l'auteur,  
 » combien de mouvemens divers ce jeu exige,  
 » et combien ces mouvemens doivent mettre  
 » tout le corps en action, ses extrémités infé-  
 » rieures sur-tout. Ici c'est sur le bout des pieds  
 » que tout le corps doit être porté pour atteindre  
 » à la bille ; là, ce sont différentes autres atti-  
 » tudes aussi gênantes, qui resserrent ou qui  
 » étendent les muscles du tronc ; c'est tantôt  
 » l'adresse, tantôt la force combinées qui don-  
 » nent la victoire. Le billard est un mélange  
 » de vivacité et de lenteur, de peine et de  
 » plaisir ; et c'est sous ce regard, sans doute,  
 » qu'il récréé autant l'esprit, qu'il exerce le  
 » corps. »

On peut apprécier le travail de l'auteur de ce mémoire, d'après cet exemple. Il entre dans les mêmes détails sur tous les autres exercices actifs, et indique ensuite les précautions générales et particulières, pour en assurer le succès.

Il subdivise les différens exercices de ce premier genre en violens et en modérés.

Il suit pareillement ce qui regarde les exercices du second genre, compris dans l'agitation opérée par le branle d'un berceau, ou par les différentes voitures, telles que la litière, la chaise-à-porteurs, le carosse, le traîneau, la charette, le bateau ou la navigation. Au défaut de ces moyens, il indique un lit suspendu, qu'on agiteroit; enfin, le troisième genre d'exercices qui participent des deux genres précédens, comprend celui qu'on fait étant assis, sans autre appui, sur une corde suspendue et agitée, ce qui constitue la branloire; le jeu qu'on appelle escarpolette, et l'équitation. Le chapitre des frictions, qui suppléent à l'exercice, est fort bien traité; mais ce qui regarde l'art de guérir tient si peu de place dans ce mémoire, d'ailleurs rempli de recherches curieuses, que, malgré les éloges qu'il pourroit recevoir dans toute société littéraire, l'Académie n'a pas cru devoir l'admettre à une seconde lecture, pour concourir au prix proposé.

Le mémoire n.<sup>o</sup> 1 a pour devise cette sentence de l'Ecole de Salerne... *Si tibi deficiant*



*medici, medici tibi fiant hæc tria; mens hilaris, quies moderata, diæta*, c'est-à-dire, qu'avec de la gaieté, un exercice modéré, et un bon régime, on peut se passer de médecin. Cet ouvrage est le fruit d'une application fort recherchée. L'auteur a recueilli, principalement chez les anciens, tout ce qu'il y a trouvé sur le mouvement et sur les différentes sortes d'exercices; et il les a considérés comme moyens applicables à la cure des maladies chirurgicales. Il n'a pas travaillé inutilement pour son instruction; mais la matière n'est pas digérée: le défaut d'ordre et de méthode fait trop sentir la tâche laborieuse que l'auteur s'est imposée. Le lecteur semble partager la peine qu'il a prise.

L'Académie a distingué le mémoire n.º 6, qui a pour épigraphe ce passage de Jérôme Mercurialis: *Tot atque tanta ad vitam sanam traducendam bonæ præstant exercitationes, quot et quanta vix ulla alia medicinæ instrumenta*. L'auteur ne s'appesantit pas sur les détails élémentaires: il a bien saisi l'esprit du programme; mais les exemples de pratique, dont il a cherché à étayer sa doctrine, sont en général peu intéressans, et pris dans la classe des faits vulgaires.

On desireroit quelquefois plus de justesse dans leur application : avec un peu plus de travail , l'auteur eût tiré le meilleur parti de son sujet.

Ces considérations ont déterminé l'Académie à réserver le prix double , pour l'année 1780, sur la même question.

*Sujet du Prix de 1779.*

Lorsque l'Académie s'est déterminée à proposer une seconde fois, pour la question du prix de cette année, *les règles diététiques, relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales*, elle ne s'est pas attendue à trouver dans les ouvrages qui lui seroient adressés, ou des découvertes particulières, ou des vues nouvelles pour le progrès de l'art : le sujet n'en était pas susceptible ; il exigeoit cependant une étude assez pénible pour recueillir les connoissances éparses sur cette matière, les apprécier, et en faire une application judicieuse au traitement des maladies du ressort de la chirurgie. C'est un corps de doctrine qui manque, du moins à l'instruction des élèves.

La manière de vivre dans les maladies chi-

rurgicales ne peut pas être arbitraire : on n'a que trop souvent l'occasion de remarquer les mauvais effets du régime et même de mettre sur son compte les événemens funestes. Il faut donc qu'il y ait des règles de conduite, à l'observation desquelles on puisse attribuer ces désordres, et il est important de les connaître. Hippocrate en a dictées, que la raison et l'expérience ont également consacrées : mais ce sont des maximes très-générales, dont l'application aux différens cas particuliers, extrêmement variés par un concours presque infini de circonstances, exige plus de discernement et de sagacité qu'il ne faut d'intelligence pour les concevoir et les retenir.

Les auteurs des douze Mémoires que l'Académie a reçus sur la question proposée, ont puisé dans les mêmes sources les bons principes qui font la base de leur travail. Deux de ces mémoires, sous les n.<sup>os</sup> 3 et 8, montrent dans leurs auteurs une connoissance fort étendue des détails de la pratique, et une application raisonnée des règles générales aux cas particuliers.

Le n.<sup>o</sup> 8 a pour devise ce passage de Galien :

*Nullum tam efficax remedium medicina habet, quod auxilium afferre queat, si ei victus ratio resistat, vel non adjuvet ; « le remède le plus » efficace n'est d'aucun secours, s'il est con- » trarié, ou n'est pas secondé par le régime. »* L'auteur entre dans les plus grands détails sur chaque espèce de maladie : l'Académie a récompensé son travail en lui accordant l'une des deux médailles qui formaient le Prix double de cette année. L'auteur est M. Tissot, ci-devant inspecteur des hôpitaux civils et militaires des sixième et dix-huitième divisions, et depuis chirurgien en chef adjoint de l'armée de Sambre et Meuse. Il a inséré ce mémoire, avec des changemens, dans le tome I.<sup>er</sup> de ses œuvres, imprimées en 1795 par arrêté des représentans du peuple.

Le mémoire n.<sup>o</sup> 3 n'a pas paru moins intéressant, et a le mérite d'être plus concis. L'auteur a fait de grandes recherches ; sa doctrine est nourrie du suc des meilleurs auteurs, exactement identifié au sujet : l'érudition est bien méditée ; elle coule, pour ainsi dire, de l'esprit et de la mémoire, sous la plume. Elle sera facilement distinguée, par les connoisseurs, de

celle qu'on va quêter dans des tables de matières, et que l'on ne fait que transporter dans l'ouvrage qu'on publie.

Ce mémoire, auquel l'Académie a accordé la seconde médaille du Prix double, a pour épigraphe un passage de l'*Histoire naturelle de l'Homme*, par M. Leclerc, en ces termes : *La médecine seroit bien plus admirable, les médecins et les malades bien plus heureux, si l'on pouvoit, dans tous les cas, trouver le remède dans l'aliment, et l'aliment dans le remède.* Ce mémoire a encore pour devise ce trait de Celse : *Optimum medicamentum est opportunè cibus datus qui, quando primum dari debeat, quæritur* : « Les » alimens donnés à propos sont d'excellens remèdes ; mais il est difficile d'en régler l'administration. »

L'auteur est M. Laflize, le même qui, en 1775, a partagé le Prix double, (sur l'Influence des choses nommées non-naturelles, dans le traitement des maladies chirurgicales), avec MM. Saucerotte et Didelot.

*Sujet du Prix de 1780.*

De quatorze mémoires que l'Académie a reçus sur cette question :

*Exposer les effets du mouvement et du repos,*

*et les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans les maladies chirurgicales ;*

Cinq, après une première lecture, ont été retenus au concours : un mûr examen a fait donner la préférence à deux, les n.<sup>os</sup> 11 et 10, qui ont partagé le Prix double. M. Louis, dans la séance publique de cette année, a donné une courte analyse de ces mémoires. On peut consulter en outre les réflexions judicieuses dont il a fait précéder en 1779 l'annonce de ce Prix, et qui sont insérées dans la séance publique de cette année, imprimée in-4.<sup>o</sup>

L'auteur du mémoire n.<sup>o</sup> 11 est M. Rheyne, alors élève en chirurgie de l'école-pratique. L'auteur du mémoire n.<sup>o</sup> 10 est M. Lombard, dont il a été parlé plus haut.

#### *Sujet du Prix de 1781.*

L'Académie avoit donné, pour le sujet du Prix de cette année, la proposition qui suit :

*Exposer les effets du sommeil et de la veille, et les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.*

Elle n'a reçu qu'onze mémoires. Le n.<sup>o</sup> 2,

écrit en latin très-pur, d'un style nerveux et concis, a réuni tous les suffrages. Il a pour devise la phrase qui termine la 33.<sup>e</sup> Lettre de Sénèque : *Patet omnibus veritas, nondum est occupata : multum ex illâ, etiam futuris, relictum est* ; ce que M. de la Grange, dans son excellente traduction, rend par ces mots : *La vérité luit par tout le monde ; mais elle n'est pas découverte : il reste encore beaucoup à faire aux races futures.*

L'auteur de ce mémoire est M. Camper qui a obtenu le premier *accessit* du Prix de 1776, sur l'Influence de l'air dans les maladies chirurgicales.

Personne plus que Camper n'a remporté des palmes académiques : il a été couronné à Toulouse, à Lyon, à Dijon, à Berlin, à Harlem. En 1774, l'Académie a accordé le Prix à l'ouvrage qu'il lui adressa sur la question intéressante, de l'abus des onguens et des emplâtres dans le traitement des maladies chirurgicales. Cet ouvrage est imprimé dans la seconde partie du tome IV.<sup>e</sup>, contenant les Mémoires des Prix, page 727.

Sa Dissertation latine pour le Prix de cette

année, n'est pas inférieure à celles déjà couronnées. Elle est intitulée : *De somni et vigiliae indole atque usu in morbis qui manu curantur*. La traduction françoise de cette dissertation n'ayant pu être mise à côté du texte latin, ainsi qu'on l'a pratiqué à l'égard des autres sujets de Prix, dans les volumes précédens, il a paru convenable de donner ici un court extrait du travail de M. Camper.

L'examen des causes du sommeil et de la veille a occupé les plus grands philosophes, tant anciens que modernes. Aristide, Platon et Hippocrate méritent, parmi ceux-là, d'être mis au premier rang. De Buffon et Haller ne leur cèdent pas parmi ceux-ci. La nature ayant toujours été la même, ses historiens n'ont pu varier sur les faits ; et les poètes, dont l'imagination brillante a presque toujours besoin du secours de la fiction, pour animer le tableau qu'ils tracent des phénomènes naturels, les poètes ont peint également, dans leurs descriptions, cette langueur, cet affaissement involontaire qui s'emparent graduellement de nos parties, et nous ôtent malgré nous l'usage de nos sens, lorsque le sommeil vient fermer nos



paupières. Lucrèce attribue au trouble de l'âme et à la diminution de son action la foiblesse du corps, au moment où il est opprimé par le sommeil. Pour le prouver, Camper rapporte plusieurs passages du peintre sublime de la Nature.

Le législateur du Parnasse français a peint avec grâce et précision ces effets involontaires de nos sens, par les deux vers qui terminent le second chant du *Lutrin*, en disant que la Mollesse,

. . . Lasse de parler, succombant sous l'effort,  
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

Plusieurs philosophes ont regardé le sommeil comme l'image de la mort : mais il faut ne le voir ainsi que sous l'aspect moral, parce qu'en effet l'homme qui dort n'est propre à rien, quoique souvent son imagination alors travaille. Camper prétend que le sentiment de Buffon sur cet état, considéré dans l'ordre physique, ne diffère pas, autant qu'on pourroit le croire, de l'opinion des anciens philosophes : car, suivant Buffon, c'est par le sommeil que commence notre existence. « Le » fœtus, dit-il, dort presque continuellement.

» Le sommeil, qui paraît être un état purement  
» passif, une espèce de mort, est au contraire  
» le premier état de l'animal vivant, et le fon-  
» dement de la vie. Ce n'est pas, continue  
» Buffon, un anéantissement, c'est une ma-  
» nière d'être, une façon d'exister toute aussi  
» réelle et plus générale qu'aucune autre. Nous  
» existons de cette façon avant d'exister autre-  
» ment. Tous les êtres organisés, qui n'ont point  
» de sens, n'existent que de cette façon. Aucun  
» n'existe dans un état de mouvement conti-  
» nuel ; et l'existence de tous participe plus  
» ou moins à cet état de repos. »

La nécessité de l'alternative du sommeil et de la veille, a été connue d'Hippocrate. La nature semble avoir destiné le jour et la nuit à chacun de ces deux états successifs. Voici comme Buffon en conçoit la cause physique :  
« Le mouvement de la terre sur son axe ayant,  
» dit-il, partagé en jours et en nuits l'espace  
» de la durée, tous les êtres vivans qui ha-  
» bitent sur la terre, ont leur temps de lumière  
» et leur temps de ténèbres, la veille et le som-  
» meil. Une grande portion de l'économie ani-  
» male, celle de l'action des sens et du mou-

» vement des membres, est relative à cette  
 » combinaison. »

Ces généralités philosophiques ont pu satisfaire l'esprit du physicien : mais les ministres de la nature, les ministres de santé ne peuvent ni ne doivent s'en tenir à ces spéculations, quelque ingénieuses qu'elles soient. Leurs augustes fonctions les obligent d'approfondir ce sujet, et de connoître, par l'étude des faits, quelles sont les influences du sommeil et de la veille dans l'économie animale. Le sommeil diminue-t-il ou augmente-t-il l'énergie de l'action vitale qui fait circuler le sang, et donne-t-il à toutes les humeurs la portion de mouvement qui leur est propre ? Favorise-t-il la nutrition et l'accroissement des parties ? Comment peut-il suspendre les excrétiions, et rendre certaines secrétions plus abondantes ? Le pouls semble être la boussole qui marque le degré d'action du cœur et des artères. Morgagni assure que la vitesse du pouls est plus grande pendant le sommeil. Hamberger et Haller s'accordent à soutenir le contraire, et donnent pour preuve, que les hérissons, les marmottes, les rats des Alpes, animaux dormeurs, ont le cœur tres-froid.

Ces opinions opposées sur un principe fondamental méritoient d'être soumises à une discussion raisonnée : car , quel guide aura-t-on pour prescrire avec méthode des somnifères dans certaines maladies , si l'on n'est pas d'accord sur les effets que produit le sommeil , si l'on n'a aucune idée de son influence relative aux diverses fonctions du corps ? Osera-t-on employer les moyens de procurer le sommeil , si l'on n'a pas de base fixe , de règle sûre , pour juger s'il sera profitable ou nuisible ?

M. Camper discute de même contradictoirement les phénomènes de la veille , d'après les différentes opinions des auteurs les plus célèbres. Il examine comment les affections morbifiques du corps et les diverses altérations de l'ame produisent la veille , et toutes les suites fâcheuses qui naissent où peuvent naître du défaut de sommeil. Ses effets diffèrent suivant les circonstances. Le sommeil naturel diffère de celui que produit l'état morbifique , et de celui qui est procuré par l'art : l'un et l'autre sont , ou tranquilles ou agités , et ce dernier état est susceptible d'un grand nombre de variétés. L'observation des cas où il est avantageux d'a-

voir recours aux narcotiques, et l'examen des inconveniens de leur usage, dans certaines circonstances, servent à établir des principes rationnels sur la prescription des médicamens narcotiques dans les maladies chirurgicales.

Le sommeil et la veille sont des états positifs, qu'il ne suffisoit pas de faire connaître par leurs causes et par leurs effets. Le moment où l'on s'endort et celui où l'on s'éveille, offrent à la sagacité d'un observateur exact des phénomènes particuliers, dignes de la plus grande attention, relativement aux parties qui éprouvent des changemens, lors du passage de la veille au sommeil. Ainsi le sens de l'ouïe est celui qui s'assoupit le dernier : mais c'est aussi celui dont le repos est le plus susceptible d'être troublé par les impressions extérieures. M. Camper tire de cette remarque des conséquences utiles.

L'homme ne s'éveille pas naturellement d'une manière subite : les sens sortent par gradation de l'état d'engourdissement et d'oppression ou le sommeil les tenait. Les yeux s'ouvrent d'abord involontairement, et par une action machinale on y porte les doigts, comme

pour décoller les paupières. On doit donc, en faveur des personnes qui ont ces parties malades, prendre des précautions, lorsqu'elles s'éveillent, et empêcher l'action involontaire des doigts, laquelle, en certaines circonstances, pourrait avoir des suites fâcheuses. Par la même raison, le baillement, qui pour l'ordinaire accompagne le réveil, doit être empêché, au moyen d'un bandage convenable sur ceux à qui ce mouvement involontaire pourrait être nuisible, dans le cas de plaie aux joues, aux lèvres, et dans la fracture de la mâchoire inférieure, etc.

Une des actions du réveil, qui n'est pas moins ordinaire, c'est l'extension graduée des extrémités tant supérieures qu'inférieures, connue dans les livres de l'art, sous le nom de *pandiculation* : elle est la cause déterminante de ce spasme si douloureux qu'on appelle *crampe*, et qui est si nuisible dans les fractures de l'extrémité inférieure. Ce mouvement produit la contraction convulsive des muscles de la mâchoire, qui est souvent l'effet de l'irritation des nerfs dans des parties fort éloignées : accident qui peut devenir mortel, lorsqu'on n'est pas secouru à temps par de très-fortes doses d'opium.

Les rêves troublent la tranquillité du sommeil ; ils peuvent être nuisibles dans les maladies chirurgicales , par l'agitation dans laquelle ils jettent les parties malades. L'auteur indique les précautions à prendre pour se mettre à l'abri de cet accident.

M. Camper examine , d'après les autorités les plus respectables , quel sont les différens remèdes , auxquels on a reconnu la vertu somnifère. Ses recherches à cet égard sont curieuses et instructives. Il indique aussi le cas où il est expédient de faire usage de ces remèdes. La toux convulsive , par exemple , déjà si fatigante par elle-même , devient bien plus fâcheuse , lorsqu'elle tourmente un blessé , dont l'état exige le plus grand repos. On a trouvé dans la combinaison de l'opium et de l'ipecacuanha un spécifique contre cette toux. M. Camper dit que l'opium fait perdre à l'ipecacuanha sa vertu émétique : il auroit pu ajouter que l'opium cesse d'être narcotique par ce mélange. Il en résulte un remède atténuant et sudorifique , dont on a reconnu les vertus admirables dans nombre de cas , où il était salutaire de remplir cette double indication : on l'administre même à une dose qui

seroit excessive et très-redoutable, de la part de chacun de ces médicamens pris séparément.

La jusquiame, la cynoglosse, la mandragore, la cigüe, l'aconit, le tabac, sont des plantes somnifères, dont M. Camper ne conseille pas l'usage, parce qu'elles sont trop peu sûres dans leurs effets. L'opium seul, administré avec sagesse et discernement, peut remplir toutes les vues curatives. La thériaque, le philonium romain, celui de Mesuë, le requies Nicolai, le diascordium de Fracastor ou de Sylvius, le mithridate et autres semblables électuaires, décrits dans les différents dispensaires ou codes pharmaceutiques, tirent essentiellement leur vertu de l'opium: ils peuvent être utilement employés, lorsqu'il faut en même temps relever et soutenir les forces du malade. Mais s'il ne s'agit que de leur procurer du sommeil, c'est sur l'efficacité de l'opium qu'il faut principalement fonder ses espérances.

L'exposition de ces connaissances fondamentales fait l'objet de la première section du mémoire couronné, que nous analysons. L'auteur examine dans une seconde section quels sont les avantages du sommeil dans les maladies chi-



rurgicales, dans la douleur et les convulsions, dans les plaies et les ulcères, les secours qu'on peut en tirer ainsi que de la veille dans les hémorragies, dans les hernies, dans les maladies de la vessie et de la matrice, dans les luxations et les fractures. Il traite de l'usage des narcotiques dans les exostoses et les caries. Il considère aussi les bons effets du sommeil et les inconvéniens de la veille, après les opérations pratiquées dans les régions du bassin, telles que la lithotomie, le bubonocèle, la fistule à l'anus, l'accouchement avec le forceps, l'opération césarienne etc. Il entre dans une pareille discussion sur l'utilité du sommeil et les dangers de la veille, dans les différentes maladies de la tête, et surtout à l'égard de celles des yeux, dans le cas de tumeurs contre nature, telles que le cancer des mamelles, le sarcocèle, et autres qui exigent l'opération de la main. Tous ces objets sont la matière de dix chapitres, que l'auteur termine par des corollaires au nombre de dix, qui sont le résumé de toute la doctrine répandue dans les dix-huit chapitres qui composent les deux sections.

L'Académie a accordé l'accessit au mémoire  
*Prix. Tome VI.*

n.° 9 qui a pour devise cet aphorisme d'Hippocrate : *somnus , vigilia , utrique si modum excesserint , malum*. L'excès du sommeil et de la veille est un mal. L'auteur de cet ouvrage est M. Tissot , le même qui a remporté le prix en 1779 sur les alimens. M. Tissot a fait imprimer son mémoire sous le titre *d'effets du sommeil et de la veille dans le traitement des maladies externes*. Il est à la tête du second volume de ses œuvres que nous avons citées plus haut , ce qui nous dispense d'entrer sur ce travail dans aucun détail.

*Sujet du prix de 1782.*

L'Académie avoit proposé pour le prix de cette année la question suivante :

*Comment le vice des différentes excrétiions peut-il influer sur les maladies chirurgicales , et quelles sont les règles de pratique relatives à cet objet.*

Le mémoire n.° 4 a été jugé digne du prix , il a pour devise ce conseil de Senèque : *stude , non ut plus aliquid scias , sed ut melius*. Cet ouvrage est de M. Camper. Ce prix est le troisième qu'il a obtenu de l'Académie. En pareille circonstance , le célèbre Lecat fut prié de cesser de concourir , dans la crainte qu'un si fort athlète n'éloignât de la lice des sujets qu'une utile ému-

lation pourroit former à d'autres travaux. Tous les concurrens ne sentent pas que des efforts, qui seroient perdus pour la récompense promise, sont toujours au plus grand profit de celui qui a tâché de la mériter.

M. Camper, dans sa lettre de remerciement à l'Académie, sembloit s'excuser sur le motif qui l'avoit porté à rentrer dans une carrière, où avec de grands talens, on pourroit, sur un sujet isolé et circonscrit, se voir la palme enlevée par quelqu'un qui n'auroit pas autant de droit à l'estime des gens de l'art et du public. M. Camper, dont M. Louis a prononcé l'éloge à la séance publique de l'académie de l'année 1790, disoit dans cette même lettre qu'il n'avoit travaillé à gagner trois médailles, qu'afin d'en laisser une à chacun de ses enfans, au nombre de trois, en mémoire de son amour pour la chirurgie qu'il a exercée avec autant d'honneur que de succès.

Le mémoire n.° 5 a mérité l'accessit. Il a pour devise le vingt-unième aphorisme d'Hippocrate, section I : *Quæ ducere oportet, quò maxime natura vergit, per loca confèrentia, eò ducere.* L'auteur de ce mémoire est M. Champeaux qui en 1776 a remporté le prix, sur les qualités de

l'air ; il fut alors le vainqueur de M. Camper qui n'eut que le premier accessit.

*Sujet du Prix de 1783.*

La question du prix proposé pour cet année , étoit celle-ci :

*Quelle peut être l'influence des passions de l'ame dans les maladies chirurgicales , et quels sont les moyens d'en corriger les mauvais effets.*

L'Académie n'a reçu que dix mémoires sur ce sujet intéressant, qui complète l'Hygiène chirurgicale , dont les différentes parties proposées successivement , les années précédentes , avoient excité l'émulation d'un plus grand nombre de concurrens.

L'influence du moral sur le physique pouvant causer beaucoup de trouble , il est indispensable que ceux dont l'état est de remédier aux désordres de l'économie animale , n'ignorent aucune des causes qui peuvent en déranger les fonctions. Les livres de l'art contiennent des observations très-constatées , et d'une expérience journalière , sur les funestes effets des passions : très-variés suivant le degré de leurs causes , ces effets le sont encore , eu égard à la disposition

bien plus variée des personnes qui les éprouvent. L'examen approfondi de l'influence des passions, a fait connoître aussi qu'elles ont quelquefois été la cause de révolutions utiles au rétablissement de la santé.

Le chirurgien, dont l'objet est de multiplier les différens secours que son art peut donner à l'humanité dans son domaine, n'a pas besoin de remonter aux causes premières des passions de l'ame. Il n'ignore pas que cette recherche a presque toujours égaré les philosophes anciens et modernes dans le vaste champ ouvert aux plus frivoles spéculations. L'expérience raisonnée, l'observation exacte des phénomènes de la nature, telle est la base sur laquelle on doit se faire honneur d'établir invariablement ses principes.

L'auteur du mémoire n.° 6, qui a pour devise cette sentence tirée de la nosologie méthodique de Sauvages : *philosophus sit qui morbis animi mederi contendit*; a bien senti que l'Académie ne demandoit pas des discussions métaphysiques sur le siège et sur le mécanisme des passions. Bien convaincu que la plupart des philosophes, qui ont cru jeter du jour sur cette matière, par de doctes subtilités, l'avoient couverte au cou-

traire d'un voile plus épais, il s'est borné à ce qu'il a remarqué d'utile dans les livres de l'art. Des recherches, faites avec sagacité, lui ont fait trouver un assez grand nombre de faits sur les altérations du corps produites par les passions de l'ame dans l'état de maladie, état qui nous rend bien plus susceptibles d'impressions et de révolutions par l'influence des causes morales. Les cas chirurgicaux que les auteurs lui ont fournis et ceux qu'il a tirés de son propre fonds, forment plus de cinquante observations sur les différents effets de la colère, de la frayeur, du chagrin, de la joie, de la douleur et du plaisir. Ces faits sont liés aux principes des auteurs qui ont le mieux traité cette matière d'après l'expérience, et ils ont le mérite d'être exposés d'une manière claire et très-précise.

Il ne suffisoit pas de faire connoître, en général, les divers effets que les passions vives ou lentes produisent sur l'économie animale, relativement à l'intensité de la cause et à la disposition du malade. Il falloit encore faire l'application de cette théorie aux cas particuliers, et qu'une pratique judicieuse fût la conséquence des principes qui doivent diriger le chirurgien, et lui fournir les moyens de corriger les mauvais

effets des passions dans les maladies chirurgicales: c'est l'objet de la seconde partie du mémoire, beaucoup plus étendue que la première, et l'auteur l'a rempli de manière à lui procurer la pluralité des suffrages pour le prix. Son nom est Jean-Baptiste BONNEFOY, chirurgien gradué, agrégé alors au collège de chirurgie de Lyon, sa patrie.

Le secrétaire témoigna au nom de l'Académie, les regrets qu'elle avoit de n'avoir pas un prix double, afin de pouvoir récompenser le travail de l'auteur du mémoire n.º 9, qui a fixé son attention, et a même eu des suffrages pour le prix. Il a pour devise cette sentence .... *ea lege vivimus, ut mens ipsa, corporis mutationibus obnoxia evadat; sicque domicilii pondere prægravata, humi affligatur divinæ auræ particula.*

« Y a-t-il une anatomie pour les facultés intellectuelles, ainsi que pour celles du corps? En analysant les premières, trouve-t-on qu'elles ont besoin d'un ressort qui les mette en jeu, et si on peut le dire, qui les rende élastiques? Oui, sans doute, répond l'auteur aux deux questions qu'il vient de faire: ce sont les passions qui communiquent à l'ame son mouvement. Les passions sont donc essentielles à notre constitution,

parce que leur origine est dans la sensibilité physique, dans l'amour du plaisir et dans la crainte de la douleur, qui remuent plus ou moins tous les hommes ».

« Mais, ajoute-t-on, la même cause qui rend l'homme agissant, et qui entretient chez lui les ressorts de son activité, quand elle est réduite dans de justes bornes, cette cause, devenue impétueuse et trop violente, détruit aussi chez lui toutes les facultés agissantes, et anéantit tous les principes de son activité. Ainsi, les chagrins, les peines de l'homme, ses inquiétudes, ses impatiences, ses terreurs, ses joies même, ses espérances, ses plaisirs, sont autant d'agens qui, bien conduits, le tiennent toujours en haleine et le préservent d'une apathie dangereuse, d'une léthargie funeste; mais qui une fois échappés au joug de la raison, le consomment, le détruisent peu à peu, et le conduisent insensiblement au terme fatal, qu'une attention suivie sur lui-même auroit pu reculer. Voilà le bien et le mal des passions.

L'auteur de ce mémoire est M. Tissot, déjà cité plusieurs fois dans ce Recueil. Ce nouveau travail, sur les passions de l'ame, forme le troisième volume de ses œuvres imprimées.





P R I X  
D E  
L'ACADÉMIE DE CHIRURGIE,  
POUR L'ANNÉE 1775.

---

---

HYGIÈNE CHIRURGICALE,  
O U

DISSERTATION sur le sujet proposé par l'Académie de  
Chirurgie, pour le prix de 1775 : *Quelle est, dans le  
Traitement des maladies chirurgicales, l'influence des  
choses nommées non-naturelles ?*

Circà morbos duo exerceto, ut juves, aut non noceas.  
*Hipp. lib. I. Epid. sect. 2.*

PAR MM. SAUCEROTTE et DIDELOT.

NOS PRÉDÉCESSEURS s'étant plus appliqué à traiter  
les maladies chirurgicales, par le moyen des opérations, que  
*Prix. Tome VI.* A

par celui des médicamens, dans l'emploi desquels l'empirisme étoit presque toujours leur guide, la matière médicale externe a été fort négligée jusqu'à nos jours. Mais comme la chirurgie moderne se glorifie moins des opérations qu'elle est indispensablement obligée de faire, que de celles qu'elle sait éviter par un traitement méthodique, l'Académie de chirurgie a travaillé utilement à la perfection de l'art, en proposant successivement, pour le sujet des prix qu'elle a distribués pendant plusieurs années, quels étoient la nature, les différences, la manière d'agir, et l'usage des remèdes répercussifs, résolutifs, émolliens, anodins, suppuratifs, détersifs, dessicatifs et caustiques? Par le code médicamentaire chirurgical, que les mémoires couronnés ont produit, l'art s'est enrichi de connoissances utiles, qui l'ont rendu moins redoutable.

Si la matière des médicamens trop négligée paroissoit fournir un juste sujet de reproche, l'Académie ne veut pas encourir celui de n'avoir pas examiné avec assez d'attention quelle est l'influence des choses nommées non-naturelles dans le traitement des maladies chirurgicales? Peut-on entreprendre la guérison d'un malade, sans connoître les six choses indispensablement nécessaires à la conservation de la vie, dont le bon ou le mauvais usage contribuent si essentiellement à maintenir ou à détruire l'état de santé, et dont la direction doit par conséquent beaucoup servir à son rétablissement, lorsqu'elle a été dérangée par quelque cause que ce soit? En effet, une direction méthodique de ces six choses doit produire des effets, que nous attendrions en vain des secours tirés de la matière médicale.

Il manquoit à la chirurgie une hygiène qui lui fût applicable; mais l'humanité la devra bientôt aux soins de la société célèbre qui nous propose, pour la seconde fois, ce sujet important à traiter. Heureux si notre nouvel effort pouvoit seconder des vues si bienfaisantes!

Les auteurs ont nommé non-naturelles les choses nécessaires à la conservation du corps humain, et qui, selon

eux, n'entrent pas dans la constitution et la composition de cette machine, c'est-à-dire, qui ne sont pas de sa nature et de son essence.

« Il faut l'avouer, dit *Mackensie*, rien de plus choquant  
 « que cette épithète de *choses non-naturelles*, donnée aux  
 « alimens, à l'air, au sommeil, etc. c'est-à-dire, aux choses  
 « les plus nécessaires pour notre subsistance. C'est un  
 « échantillon du jargon des écoles péripatéticiennes. Il doit  
 « probablement sa naissance à un passage de *Galien*, où  
 « ce fameux médecin divise en trois classes les choses qui  
 « se rapportent au corps humain; les unes naturelles,  
 « celles-là non-naturelles, et les autres contre nature. »

Quoi qu'il en soit, nous admettrons la division que *Galien*, et ceux qui l'ont suivi, ont faite des choses nommées non-naturelles, au nombre de six, savoir : l'air, les alimens et la boisson, l'exercice et le repos, le sommeil et la veille, les excrétions évacuées ou retenues, les passions et affections de l'ame.

Nous examinerons la nature de ces différentes choses, pour déterminer ensuite quelle peut être leur influence dans le traitement des maladies chirurgicales, telles que les tumeurs des parties molles et dures, les solutions de continuité et de contiguité, quelques maladies qui ne peuvent être classées dans leur nombre, et qui sont ou essentielles, ou seulement symptôme ou accident de quelque autre affection contre nature; enfin dans les opérations qui se pratiquent sur le corps humain.

### *De l'air en général.*

L'AIR est un corps pesant, fluide, transparent et élastique, capable de condensation et de raréfaction ( 1 ).

De l'air.

( 1 ) Nous disons élastique et capable de condensation et de raréfaction; car il ne faut pas confondre, avec quelques-uns, ces qualités ensemble, d'autant plus que l'élasticité est une qualité active, par le moyen de laquelle l'air tend à se rétablir dans son état naturel, lorsqu'il a éprouvé la condensation ou la raréfaction, qui sont des qualités passives.

Air fixé ou élémentaire.

Où l'air est un des élémens du corps humain, et en fait partie constituante ; alors on le nomme air fixé et élémentaire.

Air interposé.

Où il est dispersé et interposé entre les molécules intégrant du corps ; tel est l'air contenu dans les bronches du poumon , etc.

Air atmosphérique.

Où enfin il est atmosphère , c'est - à - dire , masse ambiante , dans laquelle nagent tous les corps.

Il est inutile de fournir des preuves pour constater les facultés et les propriétés de l'air en masse et de l'air fixé : on peut consulter à ce sujet les expériences de *Torricelli* , de *Pascal* , de *Boyle* , de *Mariotte* , de *Hâles* , de *Pringle* , de *Gaber* , du traducteur de la Chimie de *Shaw* , de *Macbride* , etc.

L'air ne peut pénétrer dans notre corps , ou simplement faire impression sur quelques-unes de ses parties , qu'il ne charie avec lui les vapeurs et les corpuscules hétérogènes dont il est chargé , lesquels sont ignés , aqueux , terrestres , salins , animaux , métalliques , etc.

Il ne faut pas croire qu'un air , absolument pur et totalement dégagé de ces substances , convienne mieux à notre machine qu'un air mixte ; car il est d'expérience qu'au sommet des hautes montagnes , où il est pur et léger , le froid est très-vif , et la respiration si laborieuse , que ceux qui ont la poitrine foible , y éprouvent des crachemens de sang par la rupture de quelques vaisseaux du poumon , ce qui est occasionné sans doute par le défaut d'équilibre entre l'air interne et la colonne de l'atmosphère. Nous indiquerons certains effets qui dépendent de cette constitution de l'air , relativement au traitement de quelques maladies chirurgicales.

Il est donc d'une nécessité indispensable qu'il y ait des molécules hétérogènes mêlées avec l'air de l'atmosphère , pour en modérer la subtilité et l'activité ; mais il ne faut pas qu'elles soient en trop grande quantité , car pour lors il seroit pernicieux. L'air le plus sain est par conséquent

celui qui possède une pureté, non point absolue, mais relative.

La chaleur et la froideur, la sécheresse et l'humidité, l'impureté même, sont des qualités différentes, au moyen desquelles l'air influe sur le corps humain.

Différentes qualités  
de l'air.

L'air chaud élargit les conduits, alonge les fibres, raréfie les humeurs, augmente leur mouvement, procure une surabondance de transpiration qui affoiblit, et donne lieu à une grande perte d'air fixé : par conséquent, l'air chaud concourt pour beaucoup à produire des mouvemens intestins de putréfaction. Nous apporterons cependant, dans la suite de cet ouvrage, quelques modifications à cette assertion générale.

Air chaud.

L'air froid condense les fluides en rapprochant leurs molécules ; crispe les fibres, et augmente leur action sur les humeurs ; enfin presse les liqueurs de la circonférence au centre, et éteint même le principe vital dans les parties éloignées du cœur, si sa froideur est grande.

Air froid.

L'air sec dissipe les parties les plus fluides du sang, et dessèche la fibre animale.

Air sec.

L'air humide relâche les fibres, obstrue les pores, et permet bien le passage à la partie aérienne de nos humeurs, mais s'oppose à la transpiration : retenue dans le sang, elle le corrompt, à quoi concourt principalement la perte de l'air fixé dont il vient d'être question.

Air humide.

On voit que si l'humidité est associée avec la chaleur, elles deviennent les deux principaux agens de la putréfaction.

L'air est impur, ou parce qu'il n'est pas renouvelé, ou parce qu'il est chargé d'exhalaisons putrides ou d'autres vapeurs nuisibles.

Air impur.

L'air renfermé perd son ressort ; il ne peut plus résister à l'action de l'air interne, qui, se dégageant, devient une des principales causes de la putréfaction, comme il a été dit plus haut.

L'air chargé d'exhalaisons putrides, est devenu moins

élastique et moins électrique (1); ses molécules ayant pénétré dans le corps humain, se mêlent avec ses liqueurs qu'elles corrompent, en leur communiquant le mouvement intestin de la fermentation dont elles sont agitées.

Mais il est des cas où les effets de l'infection putride sont trop prompts, pour qu'on puisse croire qu'elle a eu le temps de maléfier nos humeurs. Il est bien plus probable alors qu'elle affecte le fluide nerveux par la malignité, comme le démontrent les langueurs, les anxiétés, les syncopes, les vertiges, les convulsions, etc. qu'éprouvent quelquefois, dans l'instant même, ceux qui y sont exposés. Il y a même des circonstances dans lesquelles on ne peut attribuer en aucune manière ces funestes effets à la putridité, mais à la malignité seule; comme, par exemple, lorsque l'air se trouve trop chargé des substances les plus cordiales, les plus suaves et les plus anti-septiques, comme nous le prouverons en son lieu par une observation.

L'air pouvant participer de différentes qualités à la fois, il s'ensuit de-là que ses effets peuvent être composés.

(1) Les physiciens regardent comme non-électrique l'air qui, étant humide ou chargé d'émanations de substances propres à être électrisées par voie de communication, dépouille plus ou moins positivement de la matière électrique les corps auxquels elle a été communiquée, pour la transmettre aussi, par voie de communication, dans le réservoir commun: tels sont les effets de l'air putride.

Mais au lieu de considérer l'air simplement comme un milieu qui transmet l'électricité, ne pourrions-nous pas le mettre lui-même au nombre des corps électriques, et dire qu'il est plus propre à cet effet, lorsqu'il est imprégné d'exhalaisons putrides, que lorsqu'il est pur? D'après l'expérience, nous disons, dans l'*alinéa* qui suit le renvoi à cette note, que quelqu'un exposé à des exhalaisons putrides, éprouve quelquefois, dans l'instant même, des langueurs, des anxiétés, des syncopes, des vertiges, des convulsions, etc., ce qui démontre que c'est le fluide nerveux, la partie la plus électrique du corps, qui est spécialement affecté. Nous ajoutons que par le moyen du feu électrique on mortifie sur le champ des viandes très-fraîches; qu'enfin dans les temps d'orage, où certainement il y a des marques très-positives d'électricité, telles que les éclairs et le tonnerre, c'est alors qu'il s'élève le plus d'émanations putrides dans la moyenne région. Ne voit-t-il pas des marques de la plus grande analogie entre l'air putride et l'électricité? ce qui nous fait conjecturer que l'air est un corps vraiment électrique, et qui possède cette vertu à un plus haut degré, lorsqu'il est putride, que lorsqu'il est pur.

## DE L'AIR,

*Relativement à son influence dans le Traitement des maladies chirurgicales.*

LA région que le malade habite, la saison de l'année, la température actuelle de l'air et son impureté, sont quatre aspects sous lesquels on doit le considérer, relativement à l'influence qu'il peut avoir dans le traitement des maladies chirurgicales.

Quatre aspects sous lesquels on doit considérer l'air.

Il y a en général trois climats : le froid, le chaud et le tempéré. Les effets qu'opère la chaleur d'un climat ( abstraction faite du tempérament général et de l'habitude des sujets qui y vivent ), peuvent être rapportés à ceux qui, dans une région de nature différente, résultent d'un chaud très-grand et très-durable.

Le climat.

Le même jugement aura lieu sur les effets que cause un climat froid ; par conséquent on appliquera à ce qui vient d'être dit, les principes que nous établirons en traitant de l'influence de telle ou telle température actuelle de l'air.

On doit en conclure que l'influence de l'air, dans une région qui tient le milieu entre la chaude et la froide, doit en général être la même que celle d'un air actuellement tempéré dans un climat chaud ou froid. Or, comme il est de notoriété que l'air de la région tempérée a plus d'analogie avec la nature et la constitution de l'homme que celui des deux autres régions, il s'ensuit que, toutes choses égales d'ailleurs, son influence est généralement la plus avantageuse dans la cure des maladies.

Le printemps et l'automne peuvent être considérés, par rapport à l'été et à l'hiver, comme le climat tempéré, relativement au chaud et au froid. Il résulte de-là, que ces deux saisons sont les plus favorables au traitement des maladies : c'est pour cette raison que l'on doit remettre,

La saison.

si l'est possible, à ces deux parties de l'année, les opérations que l'on nomme d'élection, telles que la lithotomie, la cataracte, la fistule lacrymale, le bec de lièvre, l'inoculation, la cure radicale de l'hydrocèle par épanchement, enfin l'extirpation de certaines tumeurs squirreuses, sarcomateuses, osseuses, enkistées et chancreuses.

La température  
actuelle de l'air.

Quoiqu'en général un climat ou une saison doivent être considérés comme chauds, froids ou tempérés, il n'est pas moins vrai que l'air est sujet, du plus au moins, dans chacun d'eux, à des variations de chaleur et de froideur, de sécheresse et d'humidité, qui influent beaucoup dans la cure des maladies.

Les variations de chaud et de froid, de sec et d'humide, doivent principalement leur existence aux quatre vents cardinaux, sud, nord, est et ouest.

C'est donc par une juste appréciation des qualités utiles ou nuisibles de telle ou telle température de l'air; c'est en combinant ensemble, ou en rectifiant ses différentes modifications ou variations; c'est en en faisant naître, lorsque le besoin le demande; en un mot, c'est en corrigeant son impureté, lorsqu'elle a lieu, que le chirurgien peut la faire concourir à la guérison de ses malades, par une influence générale sur le corps, et quelquefois par une particulière, immédiate et locale sur la partie même affectée, comme nous aurons occasion de l'indiquer. Mais pour que le chirurgien en fasse une application méthodique, il faut qu'il consulte toujours le tempérament, l'âge, les forces, le sexe, l'habitude du malade, la saison, etc.; car le tempérament sanguin soutiendra plutôt un certain degré de froid, sans aucun détriment, que le tempérament pituiteux, et celui-ci un certain degré de chaud plutôt que le tempérament sanguin: ainsi du reste. Il en est de même d'un homme comparativement à une femme ou à un enfant, d'une personne âgée à l'égard d'une jeune, et d'un sujet récemment malade à celui qui l'est depuis long-temps, etc.

Avant d'entrer dans les détails, nous dirons que les praticiens



ticiens ont reconnu qu'on pouvoit rencontrer un air tempéré et salubre ; qu'on pouvoit même lui communiquer par art ces modifications avantageuses : mais ils ont observé jusqu'ici que l'impression immédiate et locale de celui même qui a ces bonnes qualités requises, est préjudiciable aux plaies et aux ulcères, dans lesquels il coagule les sucs, retrécit le diamètre des vaisseaux capillaires, et irrite les mamelons nerveux. Cela est vrai à certains égards : mais c'est par un résultat dépendant des effets, que le contact immédiat de l'air peut opérer sur les plaies et les ulcères ; et c'est par une pratique toute opposée à celle qu'on a suivie jusqu'à nos jours, que nous avons guéri quelques ulcères, en les laissant exposés à un air modifié convenablement à leur état : nous en donnerons des observations.

Nous ne croyons pas nous écarter de notre sujet, en indiquant une circonstance où le libre accès de l'air est indispensable pour obtenir guérison ; c'est lorsqu'il y a plaie pénétrante dans un des côtés de la poitrine, avec lésion du poulmon et hémorragie : alors si la division est assez grande pour permettre à la colonne de l'atmosphère de s'introduire dans la cavité du *thorax*, elle contrebalance l'air inspiré par la glotte, ce qui fait que le viscère, pressé entre ces deux puissances, reste dans l'inaction nécessaire, pour que les parties lésées puissent se réunir, et par conséquent pour que l'hémorragie cesse ; on jugera de la bonté de cette pratique par l'observation suivante.

Pendant l'hiver de 1759 à 1760, on amena à l'hôpital militaire des Carmes de Francfort, un grenadier de France, qui avoit reçu un large coup de sabre, pénétrant dans la poitrine, entre la quatrième et la cinquième des vraies côtes, du côté droit, en comptant de haut en bas, avec lésion du poulmon, et hémorragie considérable. Monsieur *Louis*, chirurgien en chef de l'hôpital, s'y rendit aussitôt, fit saigner le blessé, lui ordonna une potion convenable, le fit coucher sur le côté lésé, et recommanda

Première observ.  
par M. Saucrotte.

expressément que la plaie ne portât pas sur un drap plié en plusieurs doubles, qu'on avoit mis pour recevoir le sang. Ayant été prié d'expliquer pourquoi il ne faisoit pas appliquer un appareil, il répondit que le moyen qu'il employoit étoit d'une nécessité indispensable pour arrêter l'hémorragie. En effet, avec le secours d'un traitement méthodique, l'écoulement du sang diminua peu-à-peu ; et le blessé sortit de l'hôpital parfaitement guéri au bout d'un mois.

Nous concluons de cette observation, 1.<sup>o</sup> que si la division des tégumens n'étoit pas assez considérable pour permettre l'accès à l'air extérieur, il faudroit l'aggrandir ; 2.<sup>o</sup> que si un coup d'épée, par exemple, pénétreroit de part en part d'un côté de la poitrine à l'autre, il ne faudroit laisser exposée à l'air libre, que celle des deux plaies dont l'hémorragie seroit la plus pressante, parce que, comme il a été dit plus haut, le poumon comprimé entre l'air inspiré et celui qui s'introduit par la plaie, étant réduit à l'état d'inaction, il s'ensuivroit que, si les deux lobes de ce viscère étoient exposés à une double pression de l'air, le blessé suffoqueroit.

Si l'air, par son impression locale, peut arrêter l'écoulement du sang qui provient d'une division faite à la substance du poumon, il y a des cas aussi où l'air inspiré, retenu dans ce viscère, facilite, par l'ouverture d'une plaie pénétrante, l'expulsion des fluides épanchés dans la cavité du *thorax* : par cette pression, ils sont obligés de passer par l'endroit où ils trouvent le moins de résistance, qui est l'ouverture de la plaie.

L'air peut agir d'une manière plus immédiate dans ces circonstances que dans les épanchemens sanguins ou purulens du crâne, où, pour faciliter l'issue des matières qui les forment, on ordonne aux blessés de retenir l'air qu'ils ont inspiré, ce qui cause le gonflement du cerveau, par la difficulté qu'ont les veines jugulaires à se décharger du sang qu'elles contiennent, parce que la distension du poumon s'y oppose.

L'action du diaphragme sur les viscères du bas-ventre, dans de grandes inspirations, favorise, par les ouvertures qui peuvent être dans la circonférence de l'*abdomen*, l'issue des matières qui y sont épanchées; mais dans les deux cas, c'est l'air qui est l'agent principal. Nous dirons, en faveur des jeunes praticiens, que ce moyen ne doit être employé qu'avec soin et intelligence dans la cure des épanchemens sanguins, de peur qu'il ne renouvelle l'hémorragie.

Nous avons eu occasion de juger des effets d'un air trop pur et trop subtil dans quelques maladies chirurgicales, dont nous avons traité des paysans qui habitent vers la cime des hautes montagnes des Vosges : les plaies et les ulcères y saignent facilement; et la formation du caillot dans les hémorragies est difficile : les ophthalmies y sont rebelles, les esquinancies catarrhales tres-communes et opiniâtres, les hernies faciles à s'étrangler, et les métastases fréquentes; enfin les femmes grosses y éprouvent des étouffemens, et sont sujettes aux pertes et aux fausses couches. Souvent nous nous sommes vus obligés de faire descendre les malades au bas des montagnes, chez leurs parens ou amis, afin de leur faire respirer un air moins ténu, ce qui leur a été profitable. Nous avons favorisé et accéléré la guérison, ordinairement tardive des angines catarrhales, en diminuant la subtilité de l'air, par le moyen de l'eau évaporée au milieu de la chambre des malades, dans un vase large, posé sur de la braise du foyer.

Air trop pur et trop subtil.

Après avoir démontré les mauvais effets d'un air trop pur, indiquons les bonnes qualités de celui qu'on nomme tempéré.

Une température d'air médiocrement chaude et sèche, ce qu'on nomme tempéré, est, aux exceptions près que nous ferons, la plus avantageuse par son influence générale, et quelquefois même par son impression locale dans le traitement de l'échymose, des dépôts sanguins, de

Air médiocrement chaud et sec, tempéré.

l'ophtalmie (1), des tumeurs inflammatoires suppurées, des dépôts purulens, de l'érésipèle, des plaies, des ulcères, de la gangrène humide, du squirre, des tumeurs enkystées, des sarcomes, des scrophules, des cancers, des hernies, des fractures et luxations. C'est l'air que doivent respirer les femmes enceintes; en un mot, c'est généralement aussi la température nécessaire après les opérations auxquelles les différentes maladies, dont nous venons de faire l'énumération, peuvent donner lieu.

Il n'est pas étonnant que nous étendions le domaine de l'air tempéré sur le plus grand nombre des maladies chirurgicales, puisque nous avons dit précédemment qu'il est de notoriété « que cette température étant celle qui a le  
« plus d'analogie avec la nature et la constitution de  
« l'homme, il en résulte que, toutes choses égales d'ail-  
« leurs, son influence est en général la plus avantageuse  
« dans les divers états morbifiques où nous pouvons nous  
« trouver ».

Voyons actuellement quelle peut être l'influence profitable ou nuisible de l'air qui est chaud et sec, et de celui qui est chaud et humide.

Air chaud et sec.

On nomme air chaud celui qui tient naturellement cette qualité des émanations du soleil, ou qui la doit artificiellement à celle de nos foyers domestiques: son action peut d'ailleurs être aidée et entretenue par les vêtemens et les couvertures nécessaires, et même être rendue plus médicamenteuse par le mélange des corpuscules aromatiques, atténuans, balsamiques, détersifs, etc., ce que l'on nomme fumigation, espèce de moyen curatif trop négligé, et duquel on peut cependant retirer les plus grands avantages en bien des cas. Nous ajoutons que si avec cela, cet air est sec, nous le regardons comme l'espèce de température

(1) Quoique cette maladie tienne de la nature du phlegmon, et qu'en cette qualité un air médiocrement froid et sec, ce qu'on nomme air frais, paraisse lui être convenable, nous avons cependant observé qu'il l'irrite, bien loin de lui être utile; ce qu'il faut sans doute imputer à la grande sensibilité de l'organe.

générale ou même locale, qui convient le mieux dans la cure des maladies causées par la sérosité, et par la lymphe ralentie dans son cours, ou stagnante, mais non épaissie; circonstances où cette constitution est merveilleusement curative, en aidant par sa chaleur, la résolution des molécules aqueuses qui sont en stase; à quoi contribue aussi sa sécheresse, qui en outre donne du ton à la fibre animale. C'est par conséquent l'air avantageux, comme nous l'avons reconnu dans le cours de notre pratique, dans le traitement des fluxions catarrhales qui se font sur diverses parties du corps, du rhumatisme chronique, de l'enflure œdémateuse, de l'ordème, des différentes espèces d'hydropisie et de l'ulcère avec hypersarcose (1), comme nous allons le démontrer dans la seconde observation. On jugera même que c'est la température la plus profitable dans ces sortes de cas, si l'on fait attention que les malades éprouvent dans la plupart un sentiment de froid local et même universel, sans doute parce que les papilles nerveuses sont abreuvées et relâchées. En un mot, c'est la constitution d'air convenable aux sujets à qui l'on a fait les opérations qu'exigent les maladies froides et blanches, à moins que, changeant de caractère, elles ne rentrent dans la classe de celles qui demandent une autre température.

Une petite fille, à la suite d'une brûlure depuis douze à quinze jours, avoit un ulcère fort étendu, avec hypersarcose séreuse, sur la partie moyenne et interne de l'avant-bras droit; cet enfant m'ayant paru d'une très-bonne constitution, je négligeai les remèdes internes, et recommandai seulement à la mère de couvrir l'endroit malade d'un linge fin et d'un tissu lâche, et d'exposer, le plus possible, pen-

Deuxième obser-  
vation par M. Sau-  
cerotte.

(1) Nous nous garderons bien de borner à ce seul ulcère, qui auroit son siège dans les parties externes du corps, les effets médicamenteux de l'espece d'air dont il est question: les bons praticiens ont reconnu qu'un air modérément chaud et sec, chargé de molécules balsamiques, est efficace dans la cure des ulcères des cavités profondes, telles que la poitrine et la matrice, agissant naturellement dans le premier cas, c'est-à-dire, par la respiration, et ayant besoin d'un conducteur dans le second.

dan la journée , cette partie à l'ardeur du soleil , et à celle du feu de leur foyer , lorsqu'elle ne pourroit profiter de l'autre ; c'étoit au mois de juillet 1773 : cette petite fille s'y soumettoit volontiers , et comme par divertissement . Au bout de cinq jours , le fond de l'ulcère fut au niveau des tégumens , et la guérison achevée par l'application de la charpie sèche .

L'insolation et l'action du feu ordinaire nous ont réussi dans plusieurs autres cas , comme moyens médicamenteux , détersifs , résolutifs , et même anodins . Il nous suffit d'en donner l'indication , pour engager les praticiens à multiplier les expériences convenables à ce sujet .

Réflexions sur l'observation précédente.

On peut juger , d'après l'observation qui vient d'être rapportée , combien a été mauvaise jusqu'à nos jours la routine de panser indistinctement toutes les solutions de continuité , avec des baumes et des onguens qui y retiennent captive l'humidité de l'air , augmentée à un haut degré par les vapeurs qui s'élèvent de la partie même ; tandis qu'au contraire la marche de la nature indique la nécessité d'absorber cette humidité , ce qu'opère merveilleusement la simple application de la charpie sèche . L'art a de grandes obligations à l'Académie d'avoir accredité cette pratique .

Nous avons observé plusieurs fois que certaines maladies de la peau , telles que la galle et les dartres , demandent une température chaude et sèche , parce que la transpiration y joue ordinairement le plus grand rôle ; aussi avons-nous souvent vu , dans le cours de notre pratique , que rien n'irrite plus les dartres qu'un air froid , surtout si avec cela il est humide ; de manière que plusieurs malades , qui croyoient être délivrés de leurs dartres pendant l'été , les ont vu revenir avec plus de force en automne , lorsque l'air est devenu froid et humide , constitution ordinaire de cette saison .

Une température chaude et sèche convient aussi aux engelures qu'il faut garantir , le plus possible , du froid , si

l'on veut éviter les incommodités qui en résultent : aussi avons-nous observé que les fumigations sèches leur sont en général plus profitables que les bains de vapeurs ou autres applications humides.

Nous avons pareillement remarqué que la température dont il s'agit, est avantageuse dans le traitement des maladies où les parties sont débilitées, et où le principe vital est comme éteint ; telles que la gangrène sèche, la goutte sereine, la paralysie et l'atrophie : elle est pareillement médicamenteuse dans la vérole, parce que la peau est un des émonctoires principaux par lesquels le virus s'échappe. Une pareille constitution d'air, chargé de corpuscules mercuriels, détruit souvent des vices locaux vénériens, qui ont résisté à tout autre traitement ; nous pourrions en rapporter plusieurs exemples.

C'est dans une atmosphère chaude et sèche qu'il convient que les femmes nouvellement accouchées résident, surtout pendant la première semaine qui suit l'accouchement, principalement si elles ne nourrissent pas ; mais aussi il faut éviter d'outrer la chaleur, selon un ancien usage, qui malheureusement n'a encore que trop de vogue ; car cela excite une si grande transpiration, qu'il en résulte une prostration des forces, et souvent des maladies inflammatoires ou putrides ; par la trop grande raréfaction du sang dans le premier cas, et par une grande perte d'air fixé dans le second.

Nous ne pouvons donc que blâmer la manière d'agir de certains praticiens qui, tenant encore à l'antique opinion, sont partisans de la méthode échauffante. La réfutation que nous allons faire de leurs principes, nous conduira à exposer quels sont les cas où l'air chaud est nuisible ; et d'abord nous pensons qu'il faut le bannir du traitement de l'érysipèle, et s'écarter par conséquent de la pratique des anciens routiniers, qui tiennent dans une atmosphère très-chaude les sujets attaqués de cette maladie ; véritable inflammation de la peau, qui, à la vérité, ne se trouve pas

bien de la température médiocrement froide et sèche, utile au phlegmon, parce que cette constitution de l'air pourroit rendre captive l'humeur de la transpiration, qui est pour beaucoup dans les érysipèles. C'est pour cela que la méthode échauffante réussit dans les pays septentrionaux, tandis que dans le nôtre il en résulte des suppurations toujours de mauvais caractère, et souvent même la gangrène. Nous en dirons autant du charbon, dont un pareil traitement ne fait qu'augmenter la malignité : conséquemment nous devons regarder comme répréhensibles les chirurgiens livrés à une ancienne routine, lorsqu'ils pansent indistinctement toutes sortes de plaies et d'ulcères, en faisant tenir auprès, un réchaud rempli de braise allumée. C'est le caractère seul de l'ulcère qui peut favoriser cette méthode, comme nous l'avons fait voir dans la seconde observation; par conséquent une application générale de ce moyen curatif, ne peut qu'être préjudiciable : avec de la sagacité on apprécie les cas particuliers où il est indiqué.

*André de la Croix*, et *Ambroise Paré*, tous deux praticiens célèbres, ne sont pas d'accord sur un usage particulier de ce moyen. Le chirurgien français, prescrivant au *XIV Liv. des plaies en particulier*, le régime convenable aux plaies et fractures du crâne, dit : » Alors que tu  
 « traiteras et panseras le malade, te faut avoir une bassi-  
 « noire pleine de braise allumée, ou une pelle de fer rougie  
 « au feu, et qu'un serviteur la tienne sur la tête du blessé,  
 « à une telle hauteur qu'il en sente la chaleur, afin que  
 « par sa réverbération l'air ambiant soit corrigé. Car le  
 « froid, comme dit *Hippocrate*, est ennemi du cerveau,  
 « des os et de tous les nerfs, et généralement de toute  
 « notre nature ; aussi est-il contraire aux ulcères, en sè-  
 « chant les excréments qui ensuite minent l'ulcère, empê-  
 « chant la suppuration ( 1 ), d'autant mieux que cette

( 1 ) Nous ferons voir dans la suite que cette constitution d'air, qu'*Hippocrate* a regardée comme généralement préjudiciable, peut être médicalement en certaines occasions, par quelques-unes même des raisons que ce père de la médecine rapporte pour prouver qu'elle est nuisible.



« partie n'est pas accoutumée à être découverte de sa  
« peau. »

Le chirurgien italien, au contraire, en admettant le précepte d'*Hippocrate*, qui veut une chaleur fort tempérée dans les pansemens des plaies de tête, condamne un trop grand degré de chaud. » Les chirurgiens s'abusent et se « trompent beaucoup, dit-il, lorsque, par des briques rou-  
« gies au feu, ou par d'autres moyens, ils excitent une  
« chaleur à laquelle la tête n'est point habituée : c'est une  
« cause de fluxions, de douleurs gravatives, d'inflamma-  
« tion et de pourriture. »

En effet, le réchaud allumé ou la pelle rougie, tenus sous les rideaux du lit, exactement fermés, raréfient l'air, et mettent le cerveau comme sous une espèce de ventouse. Or, comme la substance de ce viscère est d'une texture lâche, pulpeuse et accoutumée à être contenue par une enveloppe solide, il est à présumer que ses expansions putrides, qui arrivent fréquemment, ont dû, en plusieurs occasions, leur existence à cet excès de chaleur déraisonnable, les praticiens peu instruits ayant toujours pris pour symptôme de la maladie, les accidens qu'occasionne quelquefois une mauvaise méthode curative.

Il faut cependant convenir que plus la substance du cerveau est dans un état inflammatoire et d'aridité, plus il y auroit à redouter l'impression locale d'un air chaud : mais nous ne croyons pas que dans les suppurations séreuses de cet organe, et dans le cas de ses hypersarcoses indolentes et lymphatiques, cette impression seroit préjudiciable : au contraire, il faut toujours admettre que l'air est chaud et sec en même temps, d'autant mieux qu'en sa première qualité il est détersif et dessicatif, et qu'en sa seconde il est pareillement résolutif et absorbant, et en outre tonique. Les principes que nous avons établis dans l'*alinéa* qui précède la seconde observation, et les résultats de ces principes rapportés dans l'observation même, avec les réflexions qui la suivent; enfin les règles que nous

établirons en traitant des autres qualités utiles ou nuisibles de l'air, fixeront le degré de confiance que l'on doit avoir dans la doctrine des deux auteurs dont nous venons de discuter les sentimens.

Les effets médicamenteux de l'air chaud et sec, dans certaines occasions que l'intelligence du praticien doit savoir apprécier, n'excluent pas les dangers qui résultent de tenir indistinctement tous les malades dans une atmosphère très-chaude, comme le font quelques gens de l'art peu instruits. Nous ajoutons que si en même temps elle est humide, elle devient généralement une des principales causes de la putréfaction, comme *Hippocrate* l'a observé lui-même. Ainsi, c'est au chirurgien à combattre ces différens états de l'air, ou bien il doit en créer d'artificiels lorsque le besoin l'exige; mais si par hasard cela n'étoit pas en son pouvoir, il faudroit qu'il fit transporter ses malades dans un autre air. *Arbuthnot*, dans son *Essai concernant l'influence de l'air sur le corps humain*, dit avoir appris d'un habile chirurgien de l'armée britannique, en Allemagne, qu'après la bataille d'*Hochstet*, les blessés de l'hôpital de *Nordlingue* furent attaqués de tumeurs œdémateuses, dont plusieurs moururent; mais qu'ayant été transférés dans un autre air, cet accident disparut. Nous lisons dans l'histoire, que cette bataille fut donnée le 13 août, pendant les chaleurs de l'été; il est à présumer avec cela que l'air de l'hôpital de *Nordlingue* étoit humide; il n'en falloit pas davantage pour appauvrir les fluides, relâcher les solides, et causer par conséquent des œdèmes gangréneux: mais n'auroit-il pas été possible de corriger ces intempéries de l'air? Le même auteur ajoute qu'au siège de Lille il y eut une grande disposition dans toutes les plaies à devenir gangréneuses, et principalement dans celles de la tête. L'air naturellement humide qui règne en Flandre, joint à la chaleur et à la putridité auxquelles donne lieu un grand nombre de malades renfermés dans un même endroit, rend raison de ce fait. Ajoutons que cette funeste terminaison

Air chaud et humide.

est plutôt favorisée dans les blessures de la tête, que dans celles des autres parties du corps, par la mollesse et le défaut de ressort de la substance de ce viscère. Ne voyons-nous pas dans les mortifications, que les parties qui jouissent d'une plus grande force oscillatoire que les autres, telles que les artères, restent saines et isolées au milieu de la corruption ?

Mais si un air chaud et humide est en général un des principaux agens de la putréfaction, il se rencontre aussi des cas où il est médicamenteux, comme le démontre l'observation suivante, et comme on peut s'en convaincre par les effets qui résultent d'un air chargé des vapeurs du lait, de l'eau, du vinaigre, etc., soit pour favoriser la résolution de certaines tumeurs phlegmoneuses, squirreuses ou osseuses, soit pour appaiser certaines douleurs, ou relâcher des parties en contraction, soit pour remédier à des fluxions catarrhales, telles que l'angine de ce nom, et le *coryza*; soit enfin pour rappeler les règles, les lochies et les hémorroïdes.

Au mois de septembre 1773, un paysan vint me consulter au sujet d'un ulcère aride et calleux, situé sur le dos de sa main gauche, provenant d'un coup de hache qu'il y avoit reçu dix-sept jours auparavant; je lui ordonnai simplement de le couvrir d'un linge fin et d'un tissu peu serré, et de l'exposer trois ou quatre fois dans la journée, pendant l'espace d'une demi-heure chaque fois, à la vapeur de l'eau chaude; je lui recommandai de me venir voir lorsque son ulcère fourniroit du pus, ce qu'il vint m'annoncer le douzième jour. Je trouvai les chairs souples et louables; en conséquence, je lui dis de ne plus appliquer que de la charpie sèche, ce qui conduisit son ulcère à cicatrice dans l'espace de quatorze jours.

La fermentation étant un mouvement intestin et spontané, produit dans les mixtes par l'effet de la chaleur générale et particulière; espèce d'agitation, qui tend à dégager de ces mixtes l'air fixé qu'ils contiennent; il en résulte que

Troisième observation par M. Didelot.

Effet des vapeurs qui s'élèvent des matières qui sont en fermentation.

les vapeurs, qui s'élèvent d'une matière en fermentation, ne sont autre chose qu'une espèce d'air chaud et humide, dont les effets paroîtroient devoir favoriser la putréfaction, comme il a été dit ci-devant, tandis qu'au contraire les parties animales qui se corrompent, exposées à ces exhalaisons, recouvrent l'air fixé qu'elles avoient perdu, et retournent à leur premier état. On peut juger, d'après cela, quels sont les secours que l'on peut en tirer dans la gangrène, les ulcères putrides, le cancer, etc.

Air très-chaud et très-humide.

Il y a plusieurs circonstances dans la pratique de notre art, où une température très-chaude et très-humide en même temps, peut être d'une grande efficacité, comme dans la rétraction et la roideur des membres destitués de mouvement, dans la contraction des tendons et des ligamens, dans la rigidité des muscles, l'extension et le tiraillement forcés des parties tendineuses et aponévrotiques, et dans quelques maladies lymphatiques invétérées, ou dont le siège est profond. Dans ces occurences, nous avons fait exposer avec fruit la partie affectée, ou même tout le corps à l'impression d'un air très-chaud et très-humide, qui, ayant la vertu de relâcher les fibres, et d'augmenter le mouvement dans les fluides, les porte, avec force, à l'habitude du corps, et lève, par ce moyen, les embarras qui se rencontrent sur le passage. Nous avons plusieurs fois ajouté avantageusement, à ces moyens curatifs, l'usage interne des sudorifiques.

Air froid et sec.

Voyons quelle peut être l'influence de l'air froid et sec, et froid et humide, dans le traitement des maladies chirurgicales. Un air modérément froid, ce qu'on nomme air frais, si avec cela il est sec, est la température que nous avons observée convenable dans la cure des divers temps de la vive inflammation sanguine, comme du phlegmon, de l'angine inflammatoire, du charbon, etc. par la faculté qu'elle possède de modérer la circulation accélérée, et de favoriser, par ce moyen, la plus desirable des terminaisons, qui est la résolution. Cette constitution de l'air doit être

regardée comme un véritable anodin pour calmer certaines douleurs. Son utilité est remarquable dans le traitement des brûlures, parce qu'elle calme l'inflammation et la douleur, en diminuant l'action des particules ignées; elle est véritablement médicamenteuse dans deux des périodes de la petite vérole inoculée, savoir: lors de la fièvre éruptive, et de l'éruption elle-même.

Il y a cependant une exception à faire: du moins nous avons cru entrevoir qu'un air, modérément froid et humide, est utile dans le cas d'une très-vive inflammation sanguine, ou d'une autre affection quelconque, dans lesquelles la fièvre étant violente, la peau et les chairs arides, le genre nerveux irrité, il est nécessaire d'humecter, d'assouplir, de calmer; par conséquent une température un peu froide et humide peut être avantageuse, lorsque les émolliens anti-phlogistiques, tant internes qu'externes, sont les seuls indiqués. C'est pourquoi si un air froid et sec peut influencer sur la guérison d'un ulcère fongueux, accompagné d'une suppuration séreuse, putride et abondante, comme on verra dans la cinquième observation, on peut en inférer qu'une température froide et humide doit être utile dans le traitement d'un ulcère non-suppurant, pour cause d'aridité inflammatoire; de même qu'un air chaud et humide a été éprouvé médicamenteux dans la cure d'un ulcère aride et calleux, comme le prouve la troisième observation.

Air modérément  
froid et humide.

Aux exceptions près que nous venons de faire, on peut regarder la température, qui tient du froid et de l'humide, comme désavantageuse dans toutes les autres circonstances, mais surtout dans la cure des maladies auxquelles un air chaud et sec convient; c'est ce que va confirmer l'observation suivante.

Air froid et humide.

Un paysan de la montagne souffroit vivement d'un gonflement considérable au genou gauche; sa femme et ses enfans étoient incommodés, les uns de fluxions sur les yeux, les autres de tuméfactions œdémateuses en différentes parties du corps. Ayant administré à chacun d'eux

Quatrième obser-  
vation par M. Sau-  
crotte.

les remèdes indiqués, sans beaucoup de soulagement, je présamai que la mauvaise situation de leur demeure en étoit cause. Il faut observer qu'il n'y avoit pas long-temps qu'ils étoient dans cette habitation, où ils avoient apporté les incommodités susdites, venant d'en quitter une plus mal saine encore; celle où je les traitois, étoit bâtie à mi-côte, regardant l'ouest, et le mur de derrière au levant, étoit enterré de la profondeur de cinq à six pieds, ce qui rendoit les chambres très-humides. Je conseillai à cet homme d'exhausser son habitation; de relever de deux pieds le plancher du rez-de-chaussée; de couper la montagne du côté de l'est, pour découvrir le mur postérieur, afin d'y pratiquer des fenêtres. Ce changement ne fut pas plutôt fait, que ces bonnes gens furent remis à l'usage des remèdes qu'ils avoient pris auparavant sans beaucoup de succès, mais qui dans peu de temps furent couronnés du plus heureux, car leurs différentes incommodités se guérèrent de manière qu'ils ne s'en sont plus ressentis depuis cette époque.

On juge par ce fait combien il est nuisible de placer les hôpitaux et les infirmeries dans des endroits bas et marécageux, auprès des étangs et des rivières. Nous pourrions rapporter plusieurs exemples des mauvaises influences de l'air froid et humide dans le traitement des maladies chirurgicales, mais surtout des scrophules, à la guérison desquels cette température est une des causes qui s'opposent le plus. Ainsi, excepté le petit nombre de cas cités plus haut, auxquels une constitution d'air modérément froide et humide nous a paru convenir, l'air véritablement froid et humide ne peut être que funeste dans les autres.

À l'air froid et sec.

Tous les praticiens ont observé que l'air froid est contraire aux plaies et aux ulcères; qu'il produit l'induration des tumeurs; qu'il suspend et arrête plusieurs évacuations; qu'il est souvent la cause de métastases funestes, etc. *Hippocrate* lui-même a consigné dans ses ouvrages immortels, que l'air actuellement froid cause des convulsions,

des frissons fébriles, et la lividité dans les ulcères ; il ajoute qu'il est mordicant ; qu'il durcit la peau, et cause de vives douleurs ; qu'enfin il est contraire aux os, aux dents, aux nerfs, au cerveau et à la moëlle de l'épine. Il y a cependant des cas où il est salutaire : c'est dans la lésion des vaisseaux sanguins, où en resserrant et crispant les fibres, et en épaississant le sang, il concourt à arrêter l'hémorragie. Il y a une autre circonstance où l'indication curative exige de la célérité ; c'est dans la suffocation par la vapeur du charbon : un air froid et sec, en condensant les humeurs trop raréfiées, devient le principal moyen curatif. Voici encore un cas dans lequel un heureux hasard nous a instruit que l'air est véritablement médicamenteux.

Un manœuvre de cette ville reçut, au commencement du mois de mars 1772, un coup de pierre sur la partie supérieure latérale externe de la jambe droite ; la plaie dégénéra par la fatigue, les mauvais régime et pansemens, en un ulcère fort étendu, fongueux, et accompagné de suppuration séreuse, putride et abondante. Le repos, le régime et les remèdes tant internes qu'externes furent employés presque infructueusement pendant l'espace de quinze jours. Ce malade s'étant réveillé, à la fin d'une nuit, par le froid qu'il ressentit aux jambes, pour les avoir eues découvertes en dormant, s'aperçut que son appareil avoit glissé ; et s'étant levé pour en appliquer un autre, il remarqua que son ulcère étoit moins rempli de mauvaises chairs que de coutume, et qu'il avoit moins suppuré. Le rapport qu'il m'en fit, me fit faire des réflexions sur les voies bienfaisantes que la nature m'ouvroit par cet heureux hasard : j'ordonnai à cet homme de n'appliquer sur son ulcère qu'un lambeau de linge fin, et d'un tissu peu serré, qui, en permettant l'accès de l'air, le modifieroit et mettroit les parties divisées à l'abri des agens extérieurs, tels que la poussière, etc. Je recommandai que le lambeau contenu haut et bas, par un ou deux tours de bande, fût renouvelé deux ou trois fois le jour, selon qu'il seroit plus ou

Cinquième observation par M. Saucerotte.

moins gâté par l'écoulement du pus, et que le bas fût fenêtré vis-à-vis. Enfin, j'insinuai à mon blessé d'éviter le chaud autant qu'il pourroit, en éloignant toujours du poêle sa jambe malade, et de sortir de chez lui pour aller en ville, observant néanmoins de ne pas trop fatiguer sa jambe. En effet, le froid et le sec continuant, cet essai eut le succès le plus heureux; car dans l'espace de douze à treize jours, l'ulcère fut détergé, et guéri ensuite en très-peu de temps, par un traitement méthodique et ordinaire.

Réflexions sur la  
seconde et la cin-  
quième observation.

L'exposition de ces faits, si notre travail mérite les suffrages de l'Académie, doit engager les praticiens à faire de nouvelles expériences. Nous ouvrons et indiquons seulement la voie, les bornes d'un mémoire académique ne nous permettant pas de nous étendre; c'est à des personnes mieux instruites que nous à enrichir l'art de nouvelles découvertes: nous hasarderons seulement notre opinion, en disant 1.<sup>o</sup> qu'un air chaud et sec a été salutaire dans la cure qui fait le sujet de la seconde observation, parce que l'ulcère étoit avec hypersarcome séreuse, au lieu que s'il eût été compliqué d'hypersarcome sanguine ou inflammatoire, comme cela se voit souvent, cette espèce de température auroit été préjudiciable, et que la médiocrement froide et sèche, convenable au phlegmon, eût été indiquée; 2.<sup>o</sup> qu'une température froide et sèche a été avantageuse dans le traitement de l'ulcère, qui fait le sujet de la cinquième observation, principalement à cause de l'abondance et de la putridité de la matière qu'il fournissoit, contre lesquelles cette température a agi comme restringente et anti-septique; car si le pus eût été simplement séreux, sans aucune complication, nous pensons qu'une constitution d'air chaude et sèche auroit mieux convenu.

Il reste à nous occuper de l'influence de l'air impur, dans le traitement des maladies qui sont du ressort de notre art.

Air impur.

Nous avons dit, dans les généralités, qu'un air non-renouvelé est un puissant agent de la putréfaction. On doit  
juger,



juger, d'après cela, combien est condamnable la pratique de quelques chirurgiens routiniers, qui tiennent leurs malades renfermés avec le soin le plus scrupuleux, sans permettre qu'on renouvelle l'air de la chambre, ce qui les débilité, leur cause de la fièvre, dispose leurs humeurs à la putridité, et par conséquent rend leurs maladies longues et rebelles; c'est pareillement le défaut d'air renouvelé, qui, dans les grands hôpitaux, rend de longue et difficile curation les maladies chirurgicales; cause à ceux qui en sont atteints, la fièvre qu'on nomme d'hôpital, et fait périr la plus grande partie des sujets opérés. Sans doute que les connoissances que l'on a acquises en physique, prévien-  
dront par la suite de tels inconvéniens, en construisant des hôpitaux salubres, et dont l'air puisse être renouvelé.

Il ne suffit pas que l'attention du chirurgien se borne à faire renouveler l'air de la chambre du malade; il faut encore renouveler celui de son lit, soit en le faisant lever pour le refaire, soit, en cas d'impossibilité, en le découvrant pour favoriser l'évaporation des vapeurs et de l'humidité: dans ce cas-ci, on peut regarder le renouvellement de l'air comme un anti-septique; mais il est des circonstances où il peut être regardé comme un véritable anodin: c'est lorsqu'on découvre de son appareil ou de son bandage une partie malade, dans laquelle le sujet éprouve souvent un mal-aise, ressent un prurit, et même des douleurs aiguës, à quoi remédie quelquefois, comme par enchantement, le renouvellement de l'air.

L'air, chargé d'exhalaisons putrides, communique non-seulement ses mauvaises qualités aux humeurs de notre corps en général; mais dans les solutions de continuité, il maléficie aussi la partie affectée par son infection.

L'air, chargé d'autres exhalaisons malfaisantes, peut également avoir une influence nuisible dans le traitement des maladies; c'est au chirurgien intelligent à en pénétrer la cause, et à la combattre.

Air putride

Air chargé d'exhalaisons malfaisantes.

Air impur relativement au malade seul.

L'atmosphère, qui environne le malade, peut encore être

impure, relativement à lui, sans l'être pour cela par elle-même ; comme, par exemple, lorsqu'il fume dans sa chambre, ou qu'on y fait de la poussière : ce qui l'inquiète, l'incommode, peut le faire éternuer ( chose à éviter dans plusieurs circonstances ) ; ce qui enfin irrite les yeux, les plaies et les ulcères.

Air rendu impur  
par de trop fortes  
odeurs.

Enfin les odeurs les plus suaves, lorsqu'elles sont trop fortes et trop vives, peuvent altérer les qualités de l'air, au point de causer des accidens, selon les circonstances : l'observation suivante en est une preuve.

Sixième observa-  
tion par M. Vattain,  
ancien chirurgien au  
service autrichien,  
communiquée par  
M. Saucerotte.

M. *Vattain* trépana, en 1734, un officier qui avoit une fracture au pariétal droit, à la suite d'une chute de cheval. Il y avoit dix-huit jours que l'opération étoit faite, et tout alloit au mieux, lorsque ce blessé, qui aimoit beaucoup les fleurs d'œillets, en fit recueillir une certaine quantité qu'il se fit apporter dans sa chambre. Elle étoit peu spacieuse. Vers une heure après minuit, la garde, qui lui apportoit un bouillon, s'aperçut qu'il avoit des convulsions ; elle lui parla, l'agita, et ne put avoir aucun mot de lui. Elle courut aussitôt chercher M. *Vattain*, qui, en entrant dans la chambre du blessé, fut vivement affecté de la forte odeur d'œillets : il conjectura, non sans fondement, que les accidens survenus à cet officier en étoient l'effet ; en conséquence, il fit aussitôt enlever la corbeille remplie de ces fleurs, ouvrit les fenêtres ; et fit prendre au malade deux cuillerées de mixture anti-spasmodique. Dans l'espace d'une demi-heure, la parole lui revint, et les convulsions cessèrent, à un grand mal de tête près, qui dura encore quatre ou cinq jours. Depuis cette époque, l'officier ne put jamais, pendant douze ans que M. *Vattain* fut à même de le voir, sentir l'odeur d'œillets, sans tomber en syncope, ce qui démontre que les nerfs avoient gardé l'impression que cette odeur trop vive avoit faite sur eux.

Si nous ne craignons de rendre cette dissertation trop prolix, nous pourrions rapporter plusieurs observations de femmes grosses et accouchées, auxquelles des odeurs

trop vives, quoique très-suaves, ont causé plusieurs accidens ; il suffit d'en avertir, pour que les jeunes praticiens évitent de pareils inconvéniens, ou puissent y parer quand ils ont lieu.

Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de terminer la partie de l'air, par dire quelque chose sur les différentes qualités bonnes ou nuisibles, que le chirurgien peut, dans le premier cas, faire tourner à l'avantage des malades, ou même créer, lorsque la nécessité l'exige, et corriger dans le second.

Comme un air trop pur et trop subtil est toujours froid, ( tel est celui qu'on respire à la cime des hautes montagnes ) il est nécessaire de le tempérer par un feu convenable, fait à la cheminée de la chambre du malade, et de le modifier dans certaines circonstances, en faisant, comme nous l'avons dit, évaporer de l'eau au milieu de la chambre, dans un vase large, posé sur de la braise du foyer. Nous avons dit aussi que le transport du sujet, de la cime des montagnes en bas, nous avoit réussi.

Pour obtenir un air tempéré pendant l'été, il est bon que la chambre du malade soit située au nord-est ; et si la chaleur est grande, on place en divers endroits de l'appartement, des branches de tilleul, de saule, de chêne, etc., dont la partie inférieure doit tremper dans un vase rempli d'eau pure, qu'on a soin de renouveler souvent, ainsi que l'air de la chambre. Et pour rendre l'air tempéré pendant l'hiver, il convient que l'endroit où réside le malade soit exposé au sud-est ou au midi, ayant soin d'y entretenir un feu de cheminée convenable.

Nous avons indiqué, en parlant de l'air médiocrement chaud et humide, la manière d'obtenir cette température.

C'est l'exposition de la chambre du malade au sud-est, qui peut procurer naturellement l'air chaud et sec d'été : au levant, la sécheresse l'emporteroit sur la chaleur ; et au midi, celle-ci sur l'autre ; et, pour peu que le sud-ouest s'y mêlât, l'atmosphère pourroit être humide, ce qui deviendroit nuisible.

Les qualités de l'air, rendu artificiellement chaud par un feu domestique, peuvent être encore plus salutaires par le mélange des corpuscules aromatiques, balsamiques, mercuriels, etc.

On obtient la constitution chaude et humide d'été, par l'exposition au sud-ouest, et par l'atmosphère chargée des vapeurs de l'eau chaude, des plantes émollientes bouillies, du lait, du vinaigre chauds, etc. Il faut en hiver que le feu soit relatif à la rigueur de la saison.

On regarde, en chirurgie, comme air très-chaud et très-humide, celui qui est chargé de la vapeur fort chaude de certaines plantes que l'on a fait amortir au feu. On obtient une pareille constitution d'air par le séjour plus ou moins long de tout le corps malade, ou seulement de la partie affectée, dans une étuve échauffée par la vapeur des plantes médicamenteuses en ébullition, ou par des eaux minérales.

On procure une atmosphère médiocrement froide et humide, en arrosant convenablement le plancher avec de l'eau froide, et en faisant occuper un appartement exposé à l'ouest.

L'air froid et sec s'obtient par une exposition au nord ou nord-est, avec le soin de renouveler souvent l'air.

Dans le cas où il régneroit une température contraire à l'état du malade, on la modifieroit par les moyens qu'il faut employer pour obtenir celle indiquée. C'est au chirurgien intelligent à apprécier ou à créer les qualités des constitutions de printemps ou d'automne, d'autant mieux qu'elles tiennent de celles d'été ou d'hiver, par le chaud ou le froid, et par la sécheresse ou l'humidité qui peuvent régner.

On corrige les mauvaises qualités de l'air renfermé, en ouvrant de temps à autre les fenêtres de l'appartement, ou en y ménageant un courant d'air, qui cependant n'incommode pas les malades, en échauffant la chambre par un feu convenable à la saison, en y faisant évaporer des par-

fiens, en y agitant l'air par le moyen de l'éventail d'osier, ou en le renouvelant avec le ventilateur de *Hales*, et mieux encore celui de *Sutton*, lorsque l'endroit est profond, et n'a point d'ouvertures suffisantes, comme les mines, les cachots, la calle et l'entrepont des vaisseaux, certaines chambres des paysans, etc.

On remédie à l'impureté de l'air, simplement relative au sujet malade, en éloignant les causes qui la produisent.

On corrige sa putridité par les vapeurs du vinaigre camphré, ou seulement en l'aspersant par la chambre; par la vapeur du soufre enflammé, pourvu qu'il n'irrite et n'incommode pas; par la fumée de l'amadou, du papier, du ruban anti-hystérique; par les vapeurs de sucre, de genièvre, du benjoin, du storax; par la fumée du bois de cyprès, de ceux d'aloès et de santal, et du calamus; en plaçant, en différens endroits de la chambre, et même du lit, des citrons piqués de cloux de girofle; en faisant brûler du nître sur des charbons ardents, procédé qui opère les meilleurs effets; enfin en restituant l'air fixé, par les autres méthodes que la chimie indique.

Malgré tous les moyens que nous avons indiqués, relativement aux différentes modifications de l'air, on est quelquefois obligé de transférer les malades dans une autre atmosphère, ou même de leur envoyer respirer leur air natal dans le cas de maladies chroniques.

### *Des alimens et de la boisson.*

LES alimens sont des substances tirées des règnes végétal ou animal, qui, par la digestion dans l'estomac, se convertissent en chyle, en sang et en sucs nourriciers.

C'est principalement l'eau qui fait la base de la boisson convenable dans l'état morbifique: il y a quelques circonstances dans lesquelles on la prescrit pure; mais dans la plupart on la charge des principes de certaines substances végétales, animales ou minérales, propres à combattre les

différentes affections contre nature, auxquelles notre corps est sujet.

Il ne suffit pas, dans le traitement des maladies, de réparer du plus au moins, par des alimens, les pertes habituelles que fait notre machine, et auxquelles s'en joignent le plus souvent d'accidentelles et d'extraordinaires; il ne suffit pas de prescrire indifféremment une boisson pour désaltérer les malades, et délayer leurs humeurs; il faut encore que, dans toutes les circonstances, le praticien fasse le choix de ces choses, et dirige leur administration, de manière qu'elles concourent, par leur qualité et leur quantité, à remplir les indications curatives, en favorisant l'effet des remèdes, ou même en en tenant lieu, lorsqu'il est possible. C'est principalement dans la cure des maladies chroniques, que les plus grands praticiens, et *Hippocrate* à leur tête, ont substitué avec avantage aux remèdes pharmaceutiques, les différentes espèces de substances alimentaires qu'indique le caractère de la maladie.

Ce ne sera point par des connoissances vagues et indéterminées qu'on parviendra jamais à ce but. Si le chirurgien veut travailler à l'avantage des sujets confiés à ses soins, il doit établir ses règles diététiques sur une base solide, en consultant l'âge, le tempérament et l'état des forces; en faisant attention au sexe, aux habitudes, à la saison de l'année, et au climat; en examinant l'espèce, le caractère et les différens temps de la maladie; en considérant enfin les symptômes et accidens qui peuvent l'accompagner.

Un praticien instruit évitera donc scrupuleusement d'alimenter ses malades, et de leur prescrire une boisson sans jugement, ordre ni méthode, comme le font les empiriques; d'autant mieux que l'on voit tous les jours les erreurs dans cette partie de la thérapeutique, produire des effets très-nuisibles, que des chirurgiens vulgaires n'observent pas, mais qui n'échappent point à des yeux éclairés. Entrons à ce sujet dans quelques détails nécessaires, et voyons d'abord

combien la trop grande ou la trop petite quantité d'alimens et de boisson, et leurs mauvaises qualités, peuvent être préjudiciables.

Les maladies inflammatoires se présentent d'abord : en effet, la réplétion, en augmentant le volume du sang, le porte en plus grande abondance à la partie affectée ; l'engorgement, bien loin de diminuer, s'accroît de plus en plus ; l'orgasme de la circulation et la chaleur fébrile pervertissent les digestions, d'où résultent des sucs mal élaborés, qui donnent de l'intensité aux accès, occasionnent des redoublemens, procurent la diarrhée, etc. Alors l'indication curative est manquée ; et la maladie, au lieu de se terminer par résolution, prend la voie de la suppuration, et quelquefois même une plus funeste.

Mauvais effets qui résultent de la réplétion.

Je vis, au mois de juin 1765, un jeune homme de cette ville, qui avoit un phlegmon considérable au bras droit ; les topiques qu'on y appliquoit étoient parfaitement indiqués : cependant la peau étoit d'un rouge violet, et parsemé de petites phlictènes, ce qui annonçoit une prochaine mortification. Ayant fait les informations nécessaires, j'appris que le malade, bien loin d'observer un régime, se livroit sans réserve à son appétit ; qu'il buvoit copieusement de la bière, pour étancher, disoit-il, sa soif qui étoit très-grande. Je lui retranchai aussitôt toute nourriture solide, je le mis à l'usage de la crème d'orge, et lui prescrivis une ample boisson délayante et anti-phlogistique. Sous peu de jours, tous les symptômes et accidens disparurent, et j'obtins la résolution d'une tumeur que l'intempérance de ce jeune homme auroit infailliblement fait terminer par la gangrène.

Septième observation par M. Saucrotte.

En prescrivant un régime exact, gardons-nous de suivre l'exemple de ces mauvais praticiens qui, croyant tenir leurs malades à une diète sévère, en les privant de toute nourriture solide, leur laissent prendre force bouillons gras et succulens : ils augmentent la quantité des humeurs et leur effervescence, alimentent la maladie, et lui communiquent

même un caractère de putridité, par la disposition qu'ont les sucs gras à acquérir cet état pernicieux dans l'estomac de quelqu'un qui souffre, qui a la fièvre, etc.; alors le mal fait des progrès sensibles, et l'on voit naître de nouveaux symptômes et accidens.

Lorsqu'il y a fièvre, nous substituons, dans presque toutes les circonstances, aux bouillons gras, les crèmes d'orge et d'avoine, lorsqu'il s'agit de tenir le ventre libre; et celle de riz, lorsqu'au contraire il y a indication de resserrer: quelquefois nous les acidulons ou les aromatisons selon l'exigence du cas.

Parmi un grand nombre de faits que nous avons observés dans le cours de notre pratique, sur les qualités nuisibles des bouillons gras, nous rapporterons le suivant pour justifier ce que nous avançons.

Huitième observa-  
tion par M. Saucé-  
rotte.

Je traitai, en 1770, un particulier de cette ville d'une exostose suppurée à la partie supérieure et antérieure du *tibia*. Ce malade, qui avoit des idées assez singulières, et qui se conduisoit encore d'après les avis d'un vieux routinier, se mit dans la tête de ne vivre que de bouillons gras, pensant par-là accélérer sa guérison. J'employai les meilleurs raisonnemens afin de l'indisposer contre leur usage, pour nourriture unique; mes efforts furent vains: en peu de jours les bords de l'ulcère devinrent durs, frangés, et se renversèrent; le pus acquit une fétidité insupportable, qui tenoit de l'odeur rance, et devint très-abondant. Il s'alluma une fièvre continue; l'haleine devint fétide, et la diarrhée se mit de la partie. A la fin, je fis entendre raison à ce malade: en conséquence, je lui administrai une prise d'*ipécacuanha*, qui l'évacua fort bien. Je le mis à une diète légère de pain, d'herbes potagères, de fruits et de vin bien trempé, à ses repas, et à la limonade pour boisson dans le cours de la journée. Dès ce moment, les choses changèrent de face, et prirent une tournure très-favorable, qui nous fit obtenir une prompte guérison.

Le but de l'art étant de diminuer les sucs en stagnation,  
qui



qui forment les maladies lymphatiques, de les atténuer et diviser, et de donner du ton aux solides; le manque de régime, bien loin de favoriser ces vues heureuses, fournit au contraire une surabondance et une surcharge de ces mêmes sucs, et les rend visqueux: conduite bien opposée au précepte d'*Hippocrate*, qui a dit « qu'il faut faire « jeûner les corps abondans en humidité, d'autant mieux « que la faim les dessèche. »

Dans les tumeurs où la suppuration se fait, le trop de nourriture augmente la quantité de la matière, lui communique de l'acrimonie et de la putridité, et fait augmenter la fièvre. Alors, de ces causes réunies résultent des clapiers, et même de dangereuses métastases.

Le défaut de régime rend les plaies douloureuses, les enflamme, les dispose à une suppuration de mauvais caractère, et donne lieu à nombre d'autres accidens.

Dans la division des vaisseaux sanguins un peu considérables, il empêche les bords de la solution de continuité de se rapprocher par l'abord du volume du sang augmenté; la formation du caillot ne peut avoir lieu, et l'hémorragie continue; ou si elle a cessé, elle se renouvelle. Nous rapporterons en confirmation l'observation suivante.

J'ai vu, en 1760, à l'hôpital des carmes de *Francfort*, un soldat du régiment de Deux-Ponts, qui avoit reçu un coup d'épée pénétrant dans la poitrine, avec lésion du poulmon, et hémorragie considérable, que les gens de l'art parvinrent à arrêter par un traitement méthodique. Au bout de quatre jours, ce blessé acheta d'un de ses voisins, une demi-portion de pain et de vin; deux heures après l'hémorragie se renouvela, de manière que les secours les plus prompts et les mieux administrés ne purent sauver cette victime de son imprudence.

Neuvième observation par M. Saucrotte.

Les praticiens sont tous les jours à même d'observer combien l'intempérance des malades est nuisible dans la cure des ulcères, où elle fournit un pus abondant et de mauvaise qualité, rend les bords durs et calleux, fait naître

des hypersarcoses et des clapiers, donne lieu à la fièvre et au dévoiement, d'où résultent quelquefois des reflux fâcheux de matière purulente; en un mot, c'est un grand obstacle à la formation de la cicatrice.

Dixième observation par M. Didclot.

Dans le courant du mois de mai 1769, un homme de la montagne, âgé de quarante ans, fort et robuste, se présenta à l'hôpital. Il portoit à la partie externe et supérieure de la cuisse une tumeur enkystée, d'une grosseur énorme. Je lui en proposai l'extirpation comme le seul moyen de guérison radicale. Après l'avoir préparé par la saignée, le régime et les remèdes convenables à son état, j'extirpai cette loupe dont le poids étoit de neuf livres et plus. Au bout de quelques jours la suppuration fut bien établie; les douleurs étoient calmées; le malade étoit sans fièvre, et demandoit à manger continuellement. Comme j'ordonnois qu'on ne lui donnât des alimens solides qu'en petite quantité, il prit le parti de s'en aller furtivement chez lui. Là, il mangeoit à sa fantaisie, et buvoit force vin et eau-de-vie, dans le dessein, disoit-il, de récupérer ses forces épuisées à l'hôpital. Quinze jours après son évacion, j'allai dans un village dont il n'étoit éloigné que d'un quart de lieue, où, m'étant informé de cet homme, on me raconta ce que je viens de rapporter. J'y allai, espérant, par mes conseils, faire changer cet homme de régime. Je le trouvai alité, maigre, exténué, avec une toux et une fièvre violentes; l'hypocondre droit étoit tendu et douloureux; il y avoit grande difficulté de respirer; la plaie étoit sèche, et il n'en sortoit qu'une sanie putride. Dans cet état, je présurai que la mort termineroit bientôt sa carrière; il mourut trois jours après.

Cette observation démontre évidemment que la réplétion et l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses avoient causé une surcharge de sucs et un éréthisme dans les fibres de l'ulcère, d'où avoit résulté une métastase de l'humeur sur le foie.

Nous avons souvent remarqué, dans les fractures, com-

bien les alimens, pris en trop grande quantité, sont préjudiciables, surtout vers le temps de la formation du cal, qu'ils rendent gros et difforme.

Il y a une circonstance dans laquelle nous avons observé, avec d'autres chirurgiens célèbres, que la seule impression locale des substances alimentaires, prises par trop, est suivie d'accidens les plus funestes : c'est à la suite des hernies avec gangrène, lors de la coalition des bouts de l'intestin avec les parties adjacentes. Si le malade, au lieu de prendre, avec la plus grande circonspection, des alimens solides, pour entretenir le calibre du canal intestinal, et l'empêcher de se rétrécir à l'endroit de la division ; s'il surcharge son estomac et le canal alimentaire de trop de nourriture, son volume, faisant prêter et relâcher la nouvelle cohésion, il en résulte des coliques aiguës et des vomissemens violens, et quelquefois même la crevasse. Alors le ventre se tend par l'effet de l'épanchement stercoral ; plusieurs symptômes fâcheux se mettent de la partie ; et la mort s'ensuit, comme nous l'avons vu arriver deux fois.

Heureusement que les dégoûts que les femmes enceintes éprouvent pour l'ordinaire, dans les premiers mois de la grossesse, les empêchent de prendre trop de nourriture ; ou si elles le font, la nature s'en débarrasse par un vomissement spontané ; sans cela, les sucs devenant trop abondans, ( joint à cela la suppression des règles ), eu égard à l'exiguité de l'embryon, il en seroit surchargé, ce qui entraineroit sa perte. Mais passé environ le demi-terme, les dégoûts et les vomissemens cessent ; alors le défaut de régime leur cause des pesanteurs d'estomac, des rapports aigres, des difficultés de respirer, etc., parce que la compression qu'éprouve l'estomac par le volume de la matrice, surtout dans les derniers mois, empêche cet organe de faire librement ses fonctions ; la difficulté de respirer dépend aussi de la gêne où est le diaphragme.

Il y a encore, relativement aux femmes en couche, une méthode malheureusement trop accréditée, surtout chez le

menu peuple : c'est de les nourrir, aussitôt après l'accouchement, avec des mets fort succulens, et de leur faire prendre force boisson incendiaire, ce qui dispose leurs humeurs à l'alkalescence, leur cause des indigestions, allume la fièvre, déränge la marche de celle du lait, ou porte beaucoup de cette liqueur au sein et vers la tête, d'où résulte une infinité d'accidens, bien plus à craindre encore chez celles qui n'allaient pas.

En passant en revue toutes les maladies chirurgicales, il nous seroit possible d'indiquer les mauvais effets qu'opère le défaut de régime dans le traitement de chacune d'elles ; mais les bornes d'un mémoire académique ne nous permettent pas de pareilles digressions : cependant, qu'il nous soit permis d'improver la conduite de certains empiriques, qui, après des opérations de la plus grande importance, telles que celles du trépan, de l'empyème, de l'extirpation du cancer, du bubonocèle, de la fistule à l'*anus*, de la lithotomie, des amputations, etc., croient avoir tout fait, et n'imposent aucun régime à leurs malades ; alors la nourriture, qu'ils prennent, est un fardeau pénible qui accable la nature plutôt que de la soulager : aussi voyons-nous que de telles opérations sont rarement couronnées du succès. Si on les voit quelquefois réussir par cette méthode meurtrière, on doit en mettre l'événement au rang des cas particuliers, sur lesquels la base d'une doctrine générale ne doit point porter.

Après avoir parlé des mauvais effets qu'opère le défaut de régime par excès, voyons actuellement quels sont ceux qui résultent d'une diète trop sévère.

Nous indiquerons, dans la suite de cet ouvrage, certains cas où une diète exacte et rigoureuse est nécessaire ; mais lorsqu'elle est prescrite sans raison ni nécessité, elle devient plus préjudiciable qu'utile, comme on peut d'abord s'en convaincre par les malades qui, après la cessation des accidens, à la suite des premiers temps des maladies, sont mal-à-propos tenus à un régime sévère par des praticiens

Mauvais effets qui  
résultent d'une diète  
trop sévère.

peu instruits : leurs sucs digestifs contractent une acrimonie alkaline ; il en résulte des fièvres lentes , qui quelquefois même prennent un caractère de putridité. On voit naître des bouffissures , des œdématis , la diarrhée ; les sujets tombent dans la consommation ; et s'ils ont quelques ulcères , la suppuration se déprave ; les bords deviennent livides et frangés ; le fond pullule de mauvaises chairs ; il se forme des clapiers , etc. ; enfin on ne peut parvenir à les cicatriser.

Rapportons ce que *Van-Suieten* dit de la difficulté qu'il y a à guérir les ulcères , quand l'abstinence est trop rigoureuse.

« La faim n'est pas moins à éviter que la trop grande réplétion : elle est un signe que le corps a besoin de nouveaux alimens ; et lorsque l'on n'adoucit pas les humeurs par la régénération d'un bon chyle , elles acquièrent infailliblement de l'acrimonie , et même un peu de putréfaction ; car l'âcreté et la disposition putride des urines , l'haleine cadavéreuse que l'on remarque dans ceux qui ont souffert de longues abstinences , sont de vraies marques de la dépravation des humeurs. »

L'observation suivante va confirmer qu'une diète trop rigoureuse est réellement contraire à la guérison des ulcères.

Au mois de mai 1768 , un jeune homme reçut un coup de pied de cheval , qui fractura la première table de l'os pariétal droit , et causa une plaie très-considérable , avec perte de substance. Les symptômes ordinaires de la commotion du cerveau se présentèrent , mais se calmèrent au bout de quelques jours , par les secours de l'art. Comme l'os étoit brisé , je fis l'extraction des esquilles , et pansai méthodiquement la plaie. Après deux mois de traitement , je crus pouvoir abandonner le malade , pour faire un voyage d'un mois , qui étoit indispensable. Lors de mon départ , la plaie étoit rouge , les chairs bien grenues , et la suppuration louable , quoique encore abondante. Le sujet jouissoit

Onzième observation par M. Didelot.

d'un bon tempérament ; il suffisoit d'employer les dessiccatifs, et d'approprier un régime convenable à l'état de l'ulcère. La personne, qui se chargea du traitement de ce blessé, suivit mes conseils pour l'administration des remèdes, mais se comporta différemment à l'égard du régime ; et, croyant que pour guérir toute espèce d'ulcères, il falloit que les malades observassent une diète rigoureuse, interdit toute nourriture solide, pour s'en tenir à quelques bouillons clairs, donnés dans la journée, et à la tisane. Les parens furent assez dociles pour exécuter cette ordonnance à la lettre, et frustrèrent cet enfant, pressé de la faim, de la nourriture que je lui accordois auparavant. J'arrivai le 25 août, et appris avec étonnement, que ce jeune homme, bien loin d'être guéri, étoit en plus mauvais état que lors de mon départ ; et véritablement je le trouvai exténué, et presque dans le marasme : les chairs de la plaie étoient lisses, pâles et humectées d'une matière saïeuse. Instruit du régime rigoureux qu'on avoit fait observer à ce malade, j'ordonnai qu'on lui donnât des alimens solides, mais en petite quantité. Peu-à-peu j'en augmentai la dose, et bientôt les chairs devinrent belles et grenues ; la suppuration acquit un bon caractère ; et tout fut cicatrisé quinze jours après, par l'application de la charpie sèche ou trempée dans l'eau végéto-minérale.

Les effets de la trop grande abstinence influent aussi d'une manière nuisible dans le traitement des solutions de continuité, qu'éprouvent les parties dures, comme le démontre l'observation que nous allons rapporter.

Le 10 mai 1754, M. Noël, père, habile chirurgien à Bayon, fut appelé au village de *Saint-Firmin*, pour une fille de dix-huit ans, qui avoit une fracture complète à la jambe, vers la partie moyenne, dont il fit la réunion méthodique. L'appareil fut levé cinq fois en cinquante jours, espace de temps qui auroit dû suffire pour la formation du cal, qui cependant n'avoit pas encore lieu. L'observateur ne sut à quoi attribuer le défaut de consolidation, n'y ayant

Douzième observation par M. Noël, père, maître en chirurgie à Bayon, communiquée par M. Saucerotte.

aucune complication morbifique, et cette fille étant d'un excellent tempérament. Il la revit le 2 août, et trouva encore la jambe dans le même état; il ordonna en conséquence le régime et les médicamens convenables, et recommanda de ne pas manquer de l'avertir de ce qui se passeroit; mais il n'en eut plus de nouvelles. Se trouvant par hasard dans ce village le 13 janvier suivant, il fut curieux de voir cette fille qu'il trouva dans une maigreur extrême, par le défaut d'alimens, ses parens lui ayant inhumainement refusé la plus grande partie de ce qu'il falloit pour subsister, depuis qu'elle n'étoit plus en état de leur rendre service. Ils étoient absens ce jour-là, et lui avoient laissé, pour toute nourriture pour sa journée, six onces de pain, avec de l'eau, encore dit-elle qu'elle en avoit plus que les autres jours. Les os n'étoient pas plus consolidés que le lendemain de la fracture, ce qui lui fit croire très-judicieusement que le défaut de consolidation provenoit de la disette des sucs: en conséquence, il fit forcer les parens, par la police, à lui donner ce qu'il ordonnoit; à l'exécution de quoi on tint la main. Dès-lors, cette misérable reprit des forces et de l'embonpoint; et le cal de la fracture fut parfait à la fin du mois de février suivant.

Si la trop grande ou trop petite quantité d'alimens opère des effets nuisibles dans la cure d's maladies, il n'en résulte pas moins de la mauvaise qualité des substances alimentaires, qui à la vérité peut, en certains cas, n'être que relative, c'est-à-dire, que telles choses qui ne seroient pas malfaisantes en état de santé, pourroient l'être dans l'état morbifique; nous l'avons déjà prouvé en parlant des bouillons gras et succulens. Nous ajouterons, en peu de mots, que les alimens échauffans, âcres, aromatiques, salés, incendiaires, et la boisson qui a quelques-unes de ces qualités, sont nuisibles dans les maladies inflammatoires, et dans celles où l'on reconnoît un principe d'acrimonie dans les humeurs; que les substances alimentaires, et une boisson, crues, froides, visqueuses, terrestres, acescentes, sont

Effets nuisibles, qui résultent de la mauvaise qualité des alimens et de la boisson.

contraires dans le cas d'épaississement des fluides, comme dans le squirre, les scrophules, etc. ; que des alimens faciles à se corrompre sont dangereux, lorsqu'il se manifeste chez les malades une acrimonie alkaline, ou que l'air est infecté. Il en est de même de toutes les autres substances solides ou liquides, qui, par leurs mauvaises qualités réelles ou simplement relatives, alimenteroient plutôt la maladie qu'elles ne la détruiraient. Nous allons prouver une de nos assertions par l'observation suivante.

Treizième observation par M. Vattain, ancien chirurgien au service d'Allemagne, communiquée par M. Saucerotte.

M. *Vattain* traita, en 1747, une dame qui avoit une dartre vive sur les deux bras. Les remèdes, tant internes qu'externes, les mieux indiqués, n'opérèrent aucun effet salutaire, quoique la dame suivit le régime prescrit, à l'exception d'une tasse de café au lait, qu'elle prenoit tous les matins, et d'une à l'eau, l'après-dîner, disant que c'étoit toutes ses délices, et qu'elle ne pouvoit abandonner cette habitude. Rebutée à la fin de prendre force remèdes sans effet, l'observateur gagna sur elle de se borner à une demi-tasse pendant huit jours, et enfin d'abandonner cette liqueur agréable. Depuis cette époque, les remèdes et le régime opérèrent à merveille, et cette dame fut guérie de cette maladie incommode.

Après avoir indiqué les mauvais effets qui résultent du défaut de régime dans le traitement des maladies chirurgicales, occupons-nous de l'influence salutaire des alimens et de la boisson, relativement à leur qualité et à leur quantité, le tout d'après une administration méthodique, fondée sur l'âge et le tempérament du sujet, l'espèce de la maladie, etc., comme nous l'avons dit en son lieu.

Régime convenable au premier âge.

Le lait, les crèmes d'orge, d'avoine ou de riz, selon l'indication, et le miel, font la base du régime convenable au premier âge.

À l'enfance.

Les sucs digestifs et l'action de l'estomac, ayant à proportion plus d'énergie dans l'enfance que dans les autres périodes de la vie, on doit accorder plus souvent de la nourriture aux enfans qu'aux adultes, observant qu'elle doit être



être légère et de facile digestion. Les substances, qui leur conviennent le mieux, sont donc les mucilagineux bien fermentés et bien cuits, les panades, les œufs, les herbes potagères, les fruits doux et une boisson délayante, prise en médiocre quantité.

C'est le régime du tempérament sanguin qui paroît le mieux indiqué vers l'âge de puberté, excepté cependant chez les filles, où, dans certaines circonstances, les toniques sont nécessaires.

L'adulte doit observer un régime relatif à son tempérament, au climat qu'il habite, et à la saison de l'année.

Les vieillards, péchant par la rigidité, la dureté et le dessèchement de la fibre, leurs humeurs sont moins élaborées que chez l'adulte : l'indication à remplir est donc d'assouplir les solides, sans cependant diminuer l'action des viscères. Les délayans non glutineux, le pain bien fermenté et bien cuit, les viandes légères, les herbes potagères de même qualité, et le vin bien trempé leur sont convenables.

Les farineux bien fermentés et bien cuits, les viandes des jeunes animaux, les poissons dont la chair est légère et de facile digestion, les herbes potagères, les fruits fondans, les boissons aqueuses simples, et le vin bien trempé conviennent au tempérament sanguin.

La fibre ayant plus de roideur et de force chez les bilieux, leurs organes digestifs ont plus d'énergie ; par conséquent ce tempérament est celui qui soutient le moins l'abstinence : les humeurs sont âcres et tendantes à l'alkalisation. Les bilieux ont donc besoin de prendre plus d'alimens que les autres, et même de plus solides, relativement à la force tonique de leurs fibres ; cependant les viandes lourdes et grasses leur sont contraires ; et le poisson n'a pas une chair assez consistante pour eux. Ajoutons qu'il renferme quelquefois des sucs qui dégénèrent facilement dans leur estomac. Leur boisson doit être aqueuse, ou au moins peu spiritueuse ; les acides leur sont salutaires.

A la puberté.

A l'état adulte.

A la vieillesse.

Au tempérament  
sanguin.

Au bilieux.

Au phlegmatique

Dans le tempérament pituiteux, la fibre est molle et lâche; l'estomac et les autres viscères, qui servent à la digestion, sont foibles : l'indication est donc de donner du ton aux solides, de fortifier et d'augmenter l'action des viscères digestifs, et de leur fournir une nourriture sèche et légère, qui n'augmente pas la quantité des sucs blancs qui surchargent déjà la machine; il leur faut donc du pain bien fermenté et très bien cuit; des herbes potagères apéritives, diurétiques, confortatives, aromatiques, sudorifiques : leurs viandes doivent être faites; il faut bannir de leur régime les huiles et les graisses qui tendent à opérer le relâchement; leur boisson ne doit pas être abondante, et doit participer des vertus énoncées ci-dessus; les spiritueux leur conviennent : c'est l'espèce de tempérament qui peut mieux soutenir la diète.

Aux sujets qui abondent en alkali spontané.

Les alimens et les boissons doivent être principalement de la classe des acides pour les sujets qui abondent en alkali spontané.

Attention à la force ou à la foiblesse des stimulés.

Le praticien fera une attention scrupuleuse à la force ou à la foiblesse naturelle ou accidentelle de ses malades. La diète sera par conséquent en général moins sévère, pour quelqu'un dont la constitution est foible, que pour quelqu'un de robuste. Il faut encore considérer si le sujet est accidentellement débilité par le travail, par des marches forcées, par les veilles, par la débauche, par une longue abstinence, par des suppurations abondantes, ou par d'autres évacuations excessives. Dans ces circonstances, on peut s'écarter de la règle générale, pour permettre quelques analeptiques.

Au sexe.

Il est intéressant aussi de ne pas perdre de vue la différence des sexes, le régime de la femme devant être en général plus léger que celui de l'homme, et les alimens devant être donnés en plus petite quantité, mais plus souvent; en un mot, la diète devant être moins sévère lors des évacuations périodiques.

A l'habitude.

Nous dirons aussi qu'il faut quelquefois respecter l'habi-

tude qu'avoient les malades de manger certains alimens, en état de santé, et de boire certaines liqueurs, naturellement nuisibles, ou relativement seulement à leur état naturel. Ceci regarde surtout les gros mangeurs ou grands buveurs, les gens de la campagne, les ouvriers et les manœuvres qui sont accoutumés à manger des alimens grossiers. Dans ces circonstances, il est bon de satisfaire les goûts des malades, mais avec circonspection, c'est-à-dire, en ne leur accordant pas la même quantité que celle qu'ils prenoient lorsqu'ils se portoient bien, et en ne les privant pas tout-à-coup non-plus des choses qu'ils appètent, mais en le faisant par degré, de peur qu'un changement subit n'opère une trop grande révolution. Nous avons observé, avec les praticiens, que l'appétit décidé et violent des malades pour certaines choses, a souvent procuré les effets les plus salutaires, lorsqu'il a été satisfait. L'observation suivante en est une preuve.

*Accorombus* dit, dans son *Traité du lait*, qu'il a vu à *Pérouse* un jeune homme noble, qui avoit une fracture compliquée avec plaie au-dessus du coude, à qui un habile chirurgien ordonna, comme il est ordinaire, de s'abstenir de vin et de viande. Le blessé ayant observé ce régime, il lui survint le quatrième jour une hémorragie de sang louable en couleur et en consistance, avec grande perte de forces. L'observateur ayant été appelé, trouva le fait singulier, et jugea qu'il étoit nécessaire d'arrêter cet écoulement; et d'abord, comme il a été dit, parce que le sang étoit louable; en second lieu, parce que les forces s'affoiblissoient. Le malade lui dit qu'ayant eu autrefois une blessure à la tête, et ayant été mis au même régime, il lui étoit survenu une pareille hémorragie que rien ne put arrêter qu'on ne le remit à l'usage du vin et de la viande; en consequence, *Accorombus* l'y remit, et à la fin du second jour, l'écoulement cessa.

Quatrième observation par Jérôme Accorombos.

Cela fait voir combien le pouvoir de l'habitude et le rétablissement des forces produisent souvent des effets admi-

rables, quoiqu'on administre des choses qui paroissent répugner à la maladie.

A l'hétérogène,  
dans le sang peut  
être vicié.

Dans le cas où le sang est vicié par un hétérogène quelconque, les alimens et la boisson doivent participer de la nature des médicamens propres à combattre le vice ; en conséquence, il est bon quelquefois d'administrer les remèdes peu de temps avant que le malade prenne la nourriture que son état indique, afin que le chyle devienne doublement médicamenteux.

À l'égard du climat et aux  
saisons.

Il faut encore, dans le traitement des maladies, faire attention au climat où l'on vit, et aux différentes saisons de l'année : ce que nous dirons au sujet des dernières peut s'appliquer à l'autre.

Le printemps.

Il se fait au printemps un relâchement dans les solides ; les liqueurs occupent plus d'espace qu'elles n'en occupoient auparavant ; leur mouvement augmente ; les sécrétions et excrétions, qui avoient été ralenties, se font avec plus de facilité : l'indication est donc de dégager la nature des humeurs qui la surchargent, et d'en aider la fonte, par des alimens et boissons qui ont une vertu apéritive, fondante et discussive.

L'été.

Dans l'été, les fibres se relâchent davantage ; les fluides acquièrent un plus haut degré d'expansion ; la transpiration augmente ; on tombe dans l'abattement par le relâchement des nerfs ; l'appétit diminue, tandis que la soif augmente ; le sommeil est inquiet ; les humeurs deviennent alkalescentes : il faut donc prévenir la sécheresse des solides, l'épaississement des humeurs et leur dégénérescence, ce qu'on obtient par des alimens aqueux, relâchans, dissolvans, acides, savoneux-acidules, pris en petite quantité ; la boisson devant avoir les mêmes vertus, et être légère et abondante.

L'automne.

La chaleur de l'été ayant desséché les solides et rendu les fluides acrimonieux, le froid et l'humidité de l'automne retiennent captives les liqueurs qui ont contracté cette mauvaise qualité ; la transpiration, qui devoit en être l'émonctoire principal, diminue ; la putridité est à craindre : les

alimens et la boisson, qui ont une vertu atténuante, savonneuse, discussive, diapnoïque et anti-putride, sont donc indiqués.

Dans l'hiver, tout est resserré et condensé; les fibres acquièrent de la roideur; le mouvement des fluides se ralentit à la circonférence; par conséquent les humeurs hétérogènes ne sont plus portées au dehors avec autant de facilité que dans les autres saisons: l'estomac appète plutôt des alimens solides que dans les autres temps de l'année, cependant le corps ne fait pas autant de pertes; en conséquence, le régime sera sec, solide, et un peu aromatisé. Les liqueurs, qui ont cette dernière qualité, produisent de bons effets, de même que celles qui sont fermentées; mais il ne faut pas que ces dernières soient fort spiritueuses.

Le propre d'un air, chargé d'exhalaisons putrides, étant de faire dégénérer les humeurs, et de maléficier le principe vital par sa malignité, le régime sera fortifiant et antiseptique. Dans les substances de cette classe, les acides et celles qui abondent en air fixé, c'est-à-dire, qui fermentent facilement, sont préférables aux autres.

Après avoir posé ces principes, voyons quel secours le praticien doit tirer du diagnostic des maladies, pour établir ses règles diététiques. Nous considérerons d'abord les alimens et la boisson, relativement à leurs vertus, propres à combattre les différentes affections contre nature, qui sont du ressort de notre art, pour indiquer ensuite la plus ou moins grande quantité qu'il est possible d'en permettre aux malades.

Comme le sang est la principale des humeurs de notre corps, et qu'à l'exception du chyle, dont il est lui-même formé, les autres liqueurs émanent de lui, commençons par traiter des maladies qu'il occasionne.

Où cette humeur, encore contenue dans ses vaisseaux, est ralentie ou même arrêtée dans sa marche, ou bien elle est extravasée dans les parties circonvoisines. De ces causes générales résultent l'anévrysme vrai, les varices, les hé-

L'hiver;

Air chargé d'exhalaisons putrides.

Maladies qui proviennent du sang.

morroïdes, les concrétions polypeuses, le dragonneau, l'échymose, les dépôts sanguins, l'anevrisme faux, etc.

Les alimens et la boisson qui ont une qualité délayante, incisive, dissolvante, anti-putride et tonique, en divisant cette humeur, en la préservant de la putréfaction, et en augmentant un peu l'action des solides sur elle, lui rendent la fluidité, et la rétablissent dans son cours naturel.

Ou le sang a passé dans les vaisseaux qui lui sont étrangers, ce que l'on nomme inflammation, qui peut être une maladie essentielle ou symptomatique. Dans ce cas, les substances adoucissantes, relâchantes, délayantes, tempérantes, laxatives et rafraichissantes-acidules, sont propres à rétablir, dans son ancien état de fluidité, l'humeur concrète et obstruante, et à lui rendre son mouvement; et pour peu qu'il y ait des marques de malignité ou de putridité, comme dans le charbon ou le bubon pestilentiel, et dans la gangrène humide, les seuls anti-septiques de la classe des rafraichissans, et de ceux qui renferment beaucoup d'air fixe, sont indiqués. Mais dans ces circonstances, il arrive quelquefois qu'il y a prostration des forces chez les malades; alors il faut s'écarter de la règle prescrite, pour administrer, mais avec circonspection, les cordiaux et les fortifiants.

Je fus appelé au mois de septembre 1768, dans une auberge de cette ville, pour traiter un voiturier âgé de soixante-neuf ans; il avoit une gangrène qui occupoit la partie postérieure de la jambe gauche, en suite d'une forte contusion causée par une roue de sa voiture, qui lui avoit passé longitudinalement sur le trajet des muscles gastrocnémiens. Je lui fis les incisions nécessaires, j'appliquai sur sa jambe les médicamens que le caractère de la maladie exigeoit, et le mis à la décoction de quinquina pour boisson. La mortification paroissoit ne se borner qu'avec lenteur; il restoit ensuite à la nature à séparer, par la suppuration, le mort d'avec le vif, ce qui ne pouvoit avoir lieu, sans qu'il s'allumât une fièvre qui, dans un pareil cas, est

de bon augure. Mais cet homme, déjà âgé, étoit dans une prostration de forces qui paroissoit rendre la chose impossible ; je crus qu'il étoit nécessaire de le restaurer et de le fortifier : je le mis en conséquence à la gelée de viande, faite au vin blanc, et acidulée avec le jus de bigarade ; et au lieu d'eau, pour la décoction de quinquina destinée à sa boisson, j'employai du bon vin. Dans l'espace de vingt-quatre heures, le pouls se releva, et les forces se rétablirent, de manière que la guérison fut prompte.

Cette observation prouve qu'on ne doit pas toujours s'appliquer à combattre la fièvre, qui dans plusieurs occasions est à désirer ; mais qu'au contraire, il faut quelquefois la faire naître.

La lympe, ralentie dans sa marche, produit le gonflement des glandes, les inflammations blanches, les catarrhes et les rhumatismes ; elle forme, par infiltration, les fausses enkyloses.

Maladies qui proviennent de la lympe.

Des substances alimentaires et une boisson subtiles, atténuantes, apéritives, sudorifiques et toniques, ou évacueront les fluides stagnans, ou leur rendront leur marche, en rétablissant le ressort des solides.

La lympe arrêtée dans son cours, et y ayant acquis un certain degré d'épaississement, donnera lieu au squirre, aux loupes, au bronchocèle, aux scrophules, aux nodus et ganglions, etc. Dans ces sortes de tumeurs, la matière ayant d'abord été détremée par les délayans, une nourriture et des boissons incisives, atténuantes et fondantes, répondent au but que le praticien se propose.

De la sérosité ralentie ou extravasée résultent l'enflure œdémateuse, l'œdème, la leuco-phlegmatie, les différentes hydropisies par épanchement.

Maladies causées par la sérosité.

Un régime sec et subtil, une boisson apéritive, diurétique, sudorifique, confortative et tonique, en donnant du ressort aux solides relâchés, évacuent, par quelque émonctoire, les sucs qui surchargent la partie malade.

Les autres liqueurs émanées du sang, telles que le suc

Maladies causées par les liqueurs émanées du sang.

nourricier, la graisse, la synovie, la bile etc., produisent des maladies qui ont de l'analogie avec celles qui doivent leur existence à la lymphe ou à la sérosité; en conséquence, ce que nous avons dit de relatif à celles-ci, pourra s'appliquer aux autres.

Plaies et ulcères en général.

Dans le traitement des plaies et des ulcères en général, de même qu'après les opérations, des alimens doux, de facile digestion, et non putrescibles, une boisson légère et adoucissante procurent un chyle et un sang balsamiques, qui écartent les accidens qui pourroient survenir, et facilitent la formation de la cicatrice.

Brûlures.

Une nourriture lénitive et une boisson anti-phlogistique calment les douleurs vives qu'occasionnent les brûlures, en s'opposant à l'action des particules ignées.

Plaies de tête.

La mastication mettant en jeu plusieurs muscles, et la moindre agitation étant contraire dans les plaies des parties contenant et contenues du crâne, et des différentes parties de la face; la nourriture doit être délicate, de consistance molle, humectante et adoucissante; il faut que la boisson possède ces deux dernières qualités.

Plaies et ulcères de la langue.

La boisson doit être localement médicamenteuse dans les plaies et ulcères de la langue et des parties circonvoisines, en la rendant vulnérable et détersive.

Du larynx, etc.

Les seules substances mucilagineuses et lubréfiantes peuvent être permises dans les solutions de continuité du larynx, du pharynx, de l'œsophage, de l'estomac et des intestins grêles.

Plaies du poulmon.

Il n'y a que les alimens et la boisson doués d'une qualité adoucissante, qui puissent être administrés dans les cas de plaies au poulmon, d'autant mieux qu'il faut éviter la toux et toutes irritations contraires; par conséquent, les acides doivent être rejetés, quand même il y auroit hémorragie, parce qu'en agaçant le viscère, ils détruiraient d'un côté les bons effets qu'ils auroient pu opérer de l'autre.

Empoisonnés stranglés.

Une boisson lénitive et anti-phlogistique remédie avec avantage



avantage aux accidens qui accompagnent les hernies étranglées avec inflammation ; et dans le cas où l'étranglement a pour cause un engouement de matières, une boisson salino-purgative est parfaitement indiquée, comme nous l'avons éprouvé plusieurs fois d'après le précepte que nous en donnent les mémoires de l'Académie.

Dans les circonstances où quelques corps étrangers seroient engagés dans l'œsophage, et ne pourroient être retirés, une boisson adoucissante et lubréfiante contribue avec succès à les faire descendre dans l'estomac ; et lorsqu'ils y sont une fois parvenus, les substances alimentaires et une boisson lénitives, lubréfiantes et laxatives, en défendant les parties de l'impression trop vive que ces corps pourroient faire sur elles, et en entretenant la liberté du ventre, les déplacent et leur font enfler le canal intestinal, pour être ensuite évacués par l'*anus*.

Corps étrangers dans l'œsophage et dans l'estomac.

Les alimens et une boisson qui ont la vertu incrassante, rafraîchissante et astringente, sont véritablement médicamenteux dans le traitement des hémorragies, en condensant les fluides, et en opérant une constriction dans les solides. Nous avons dit ailleurs, que dans les cas d'atonie, à la suite d'évacuations considérables, les analeptiques sont nécessaires.

Hémorragies.

Dans le traitement des fractures, une nourriture légère et de facile digestion contribue avantageusement à la formation du cal ; et pour peu qu'on s'aperçoive qu'il ait de la peine à se faire, on peut prescrire, mais avec prudence, des substances alimentaires et une boisson mucilagineuses et incrassantes, afin de donner plus de consistance et de liaison aux sucs osseux. Ce régime est principalement indiqué pour les personnes dont les humeurs sont tombées en dissolution ; mais en général il ne faut rien outrer, de peur qu'il n'en résulte les inconvéniens dont il est fait mention dans l'observation suivante.

Fractures.

*Fabrice de Hilden* (1) rapporte qu'un homme de qua-

Seizième observation par *Fabrice de Hilden*.

(1) Centur. I. Observ. XCII.

rante ans, de bonne complexion, avoit une fracture au *tibia*; un empirique lui ordonna des alimens visqueux, dans l'intention d'aider à la formation du cal, comme des pieds, têtes et tettins de vache, de bœuf, de veau, de chèvre et de mouton. A la vérité, la fracture fut consolidée dans l'espace de quarante jours; mais peu-à-peu le malade tomba dans la cachexie, eut la jaunisse, ressentit de la douleur dans les reins et dans d'autres viscères, et devint enfin paralytique.

Inoculation.

Lors de l'apparition des symptômes de la fièvre éruptive dans la petite vérole inoculée, nous avons coutume de prescrire à nos malades une boisson rafraîchissante et laxative, et d'administrer des alimens de même nature, à moins qu'un dévoiement n'indique les toniques. Nous avons observé que cette espèce de régime est favorable à l'éruption.

Gonorrhée.

Des substances alimentaires et une boisson humectantes, adoucissantes et rafraîchissantes, conviennent dans le traitement de la gonorrhée, jusqu'à ce que la matière de l'écoulement diminue et change de couleur. Ensuite les substances toniques et astringentes sont indiquées pour donner du ressort aux vaisseaux excréteurs.

Vérole.

Des alimens secs, légers et atténuans, une boisson plus ou moins sudorifique, facilitent, dans le traitement de la vérole, l'action du mercure, d'autant mieux que la transpiration est un des principaux émonctoires par où s'échappe le virus. C'est assez notre méthode de combiner l'action des sudorifiques avec celle du mercure; et nous avons, par ce moyen, guéri des véroles qui avoient résisté à divers traitemens.

Gangrène sèche,  
paralyse, goutte-  
serene.

L'appauvrissement des liqueurs et la débilitation des forces indiquent les cordiaux et analeptiques dans la cure de la gangrène sèche; l'obstruction et l'affaîssement des nerfs exigent un même régime dans la paralysie. Une boisson sudorifique et aromatisée convient dans ce dernier cas et dans les autres différentes espèces de maladies causées par le défaut d'influx des esprits, comme dans la goutte serene.

Une boisson sudorifique, détersive et anti-septique est aussi le meilleur remède dans le traitement de ces caries profondes, où l'huile médullaire a acquis un haut degré de dépravation, et dans le traitement des tumeurs qui occupent la substance des os; il n'y a qu'une boisson qui ait ces qualités, qui puisse pénétrer dans ces lieux profonds, et dont l'accès est difficile.

Caries profondes;  
tumeurs osseuses.

L'état local des solides et des fluides, étant porté au plus haut point de dépravation dans le cancer, et les derniers ayant peut-être éprouvé aussi une perversion générale, les substances humectantes, anodines, laxatives, rafraîchissantes et anti-septiques, de la classe des acides et de celles qui fermentent facilement et abondent en air fixé, peuvent seules modérer la férocité de ce virus.

Cancer.

Tous les praticiens ont reconnu que les substances grasses et huileuses sont contraires aux gens atteints de hernies; et nous avons observé, avec quelques-uns, que les aromats leur conviennent, parce qu'ils donnent du ressort aux fibres de l'estomac, et empêchent les vents: par conséquent, une boisson qui possédera un certain degré d'striction, leur sera utile.

Hernies.

Nous sommes tous les jours à même d'observer que les femmes enceintes se trouvent bien d'un régime nourrissant, de bon suc et de facile digestion: devant être altérant, parce que leur sang est toujours un peu vicié, et devant être en général plus rafraîchissant qu'échauffant, sans cependant tomber dans des excès à cet égard, de peur qu'il ne survienne, dit *Mauriceau*, » un pareil accident « qu'on nous a dit être arrivé, au mois de juillet 1677, « à l'impératrice qui avorta au troisième mois et demi de « sa grossesse, par une grande colique, dont elle fut prise « tout d'un coup, pour avoir mangé des fraises, et bu à « la glace. »

Femmes enceintes.

Dix-septième observation par Mauriceau.

Il dit ailleurs que les substances fort apéritives et diurétiques sont nuisibles aux femmes enceintes, d'autant mieux qu'elles peuvent entraîner l'avortement, et qu'elles

doivent éviter les choses acides, lorsqu'elles sont sujettes aux aigreurs.

Femmes en couche.

Enfin le régime que nous reconnoissons journellement être le mieux indiqué pour les femmes en couche, c'est le délayant et l'humectant, la boisson devant être légèrement apéritive et buë un peu chaude, afin qu'elle aide à la transpiration.

Accidens dans les maladies.

Nous terminerons par dire que les accidens, qui surviennent dans les maladies, mettent nécessairement le praticien dans le cas de changer absolument le régime du malade, ou du moins de lui en associer un autre, selon que les circonstances l'indiquent. Par exemple, on calme la douleur par un régime humectant, délayant et anodin; l'insomnie, par les substances qui ont cette dernière qualité; l'agitation, la chaleur, la soif, la sécheresse et la fièvre, par celles qui sont délayantes, rafraîchissantes et tempérantes; la convulsion, par celles qui ont cette dernière vertu; on remédie au dévoïement par celles qui sont toniques et astringentes; et à la constipation, par celles qui sont lénitives, lubréfiantes et laxatives; à la foiblesse enfin, par celles qui sont cordiales et analeptiques.

Après avoir démontré quelle peut être l'influence des alimens et de la boisson, eu égard à leur qualité, voyons actuellement quels avantages ils peuvent produire relativement à leur administration en plus ou moins grande quantité.

Quatre espèces de diète.

Nous établirons quatre espèces de-diète: la privative, la sévère, la légère, et la moyenne ou nourrissante.

La privative.

La première consiste en une privation totale ou presque totale de toutes les substances soit solides, soit liquides.

La sévère.

Dans la seconde, on administre quelques bouillons gras ou un peu de gelée de viande, à quoi nous substituons préférablement les crèmes d'orge, d'avoine ou de riz, et on ordonne une boisson quelconque indiquée.

La légère.

Dans la troisième, on permet, mais en petite quantité, les alimens que la nature de la maladie exige; et l'on ac-

corde, s'il en est besoin, un peu de vin bien trempé aux repas.

Dans la quatrième enfin, on laisse prendre aux malades une plus grande quantité des substances solides que leur état indique, et on leur permet davantage de vin, s'il n'y a point de contre-indication.

Moyenne ou nourriture.

Dans les plaies de l'estomac et des intestins grêles, les blessés doivent être absolument privés de toute nourriture solide ou liquide, à quoi l'on supplée par des lavemens nourrissans; et, s'il étoit possible de permettre quelque chose, ce seroit un peu de gelée de viande, ou de crème d'orge, etc. Dans les lésions du larynx, du pharynx et de l'œsophage, on peut en accorder quelque peu de plus, parce qu'on les porte au-delà de la maladie par le moyen de l'agalie ou d'autres instrumens convenables.

Maladies dans lesquelles la diète privative est nécessaire.

La fièvre, dans les maladies inflammatoires, est un des principaux symptômes. Ou elle est l'effet de l'irritation du genre nerveux, ou elle indique une suppuration prochaine, ou enfin elle est causée par le vice des humeurs. Dans ces circonstances, une diète exacte est nécessaire jusqu'à ce que la maladie soit parvenue à son état. L'orgasme de la circulation, le trouble de toute l'économie animale dérangent trop les forces digestives, pour qu'elles puissent assimiler les alimens à nos humeurs. Ces substances, bien loin de former un chyle doux et balsamique, lui communiqueroient plutôt un caractère de dépravation propre à augmenter les accidens.

Maladies qui exigent la diète sévère.

Tous les grands praticiens ont recommandé un régime sévère dans les maladies aiguës, jusqu'à leur état. *Hippocrate*, dans ses *Aphorismes VII et VIII du I.<sup>er</sup> livre*, en donne le précepte. *Galien* a enseigné la même chose. *André de la Croix* le prescrit expressément dans le phlegmon, jusqu'à ce qu'on sache quelle est la terminaison qu'il prend. Il étend ce précepte à la cure de la gangrène, d'autant mieux, dit-il, qu'elle est une maladie aiguë, qui peut être jugée avant le quatorzième jour; et *Celse* a dit que

dans le traitement de cette maladie il faut attendre quelque chose, non-seulement des médicamens, mais aussi du régime : car, à moins que la débilité ne s'y oppose, il faut faire abstinence et se priver de vin.

*Hippocrate* veut que dans les maladies on réduise jusqu'au septième jour, à une diète très-sévère, les pléthoriques et ceux qui sont farcis d'humeurs dépravées.

Les fractures du crâne, les plaies graves de la poitrine et du bas-ventre, ( excepté celles de l'estomac et des intestins grêles, où, comme nous avons dit ci-devant, la diète privative est nécessaire ) les plaies des extrémités avec lésion de quelque vaisseau sanguin considérable, ou des parties nerveuses, tendineuses et aponévrotiques, les blessures faites par arme à feu, exigent, jusqu'après la cessation des accidens, un régime sévère, et, autant qu'il est possible, une privation totale de vin, *Galien* et *Avicenne* ayant observé qu'il étoit contraire à ces différentes affections. L'observation suivante fait voir combien cette liqueur est dangereuse après les plaies de tête.

Dix-huitième observation par *Scultet*.

*Scultet* rapporte (1) qu'un jeune homme ayant été blessé à la tête, auprès de la suture coronale, avec fracture du crâne, les accidens s'étoient calmés après une seconde application du trépan, et que le malade avoit continué à bien aller pendant quelques jours, jusqu'à ce que, pour avoir bu trop de vin qui lui avoit été défendu, la substance même du cerveau s'abcéda, d'où s'ensuivit le délire, une convulsion universelle, et la seule cause de sa mort.

Nous répétons qu'en général les malades doivent observer une diète exacte dans les maladies accompagnées de symptômes graves et d'accidens violens, jusqu'à leur cessation. Nous étendrons ce précepte au traitement même des maladies, qui, sans être compliquées de rien de fâcheux, peuvent cependant le devenir, comme quelques tumeurs, plaies, ulcères, fractures, luxations, etc. Alors les sujets doivent être tenus à un régime sévère, jusqu'à

(1) Arsenal de chirurg. Observ. xv.

ce que le temps, auquel les accidens ont coutume de se montrer, soit passé.

Une attention à avoir pour que les grandes opérations chirurgicales soient suivies du succès qu'on doit en attendre, c'est de tenir les opérés à une diète exacte, jusqu'à ce que la fièvre et les accidens soient disparus; car le trouble dans lequel se trouve l'économie animale, et le travail de la nature pour produire la suppuration dans la plupart des circonstances, ne feroient que pervertir les digestions, et produire un chyle imparfait et de mauvaise qualité. On se rappellera cependant que nous avons dit plus haut que l'extrême foiblesse des malades, les pertes excessives qu'ils ont essayées, etc., doivent un peu diminuer la sévérité du régime.

Nous pensons que ce que nous venons de dire est suffisant pour en faire une application particulière au traitement des différentes maladies; car il seroit d'une prolixité étonnante de traiter de chacune d'elles, et les bornes de cet ouvrage ne le comportent pas. Nous croyons cependant ne devoir point passer sous silence quelques cas où l'abondance des suc qui se portent à une partie, la laxité des fibres du sujet, causées par la surcharge des humidités qui les abreuvent, exigent un régime sévère pour obtenir la guérison de certaines maladies, bien qu'elles ne soient compliquées d'aucun accident, et ne menacent même pas d'en être compliquées dans la suite. Tels sont certains ulcères avec hypersarcose, ou dont la suppuration est séreuse et abondante, qu'on est parvenu à guérir par une diète exacte, tandis que les autres secours avoient été inutiles. Le précepte d'Hippocrate, » *Corporibus humidâ carne præditis, imperanda fames: fames enim corpora siccat,* » a indiqué la conduite qui a été tenue dans le traitement de la maladie qui fait le sujet de l'observation suivante.

Un particulier avoit une gonorrhée, dont on travailloit sans succès à réprimer l'écoulement, depuis plus de trois mois, lorsqu'il s'adressa à moi à la fin de novembre 1765.

Dix-neuvième observation par M. Sauvage.

La saison ayant été et étant encore pluvieuse, le sujet étant d'ailleurs d'un tempérament pituiteux, et disposé à tout faire pour obtenir guérison, je lui conseillai, pour tout traitement, de se mettre au régime le plus sévère qu'il pourroit supporter, tant du côté des alimens que de la boisson; le bornant, s'il lui étoit possible, à la croûte de pain bien fermenté et fort cuit, et à du bon vin rouge, pour donner du ton aux solides naturellement relâchés, en vertu de son tempérament, de la saison humide, et de la grande quantité de boisson aqueuse qu'il avoit prise depuis long-temps. En effet, le malade ne prit, pendant l'espace de neuf jours, que huit onces de pain par chaque, et une demi-bouteille de vin, à la fin duquel temps il fut radicalement guéri.

Maladies dans lesquelles la diète légère est indiquée.

Ce n'est qu'après le douzième ou le quatorzième jour, dans les maladies aiguës, temps auquel les accidens ont coutume de cesser, que les malades peuvent être mis à la diète légère. D'après ce que nous avons dit ci-devant, le même principe doit être observé dans le traitement des lésions qui, sans être accompagnées de rien de fâcheux, peuvent cependant le devenir. Prenons pour exemple une plaie contuse à la tête, dont les effets paroissent se borner au cuir chevelu: nous avons eu occasion d'observer plusieurs fois, dans le cours de notre pratique, qu'en cas que le crâne, les meninges ou le cerveau soient lésés, c'est ordinairement dans les neuf premiers jours que les accidens paroissent. D'après cela, ne seroit-il pas imprudent de ne pas tenir, en pareil cas, les blessés à un régime sévère, au moins jusqu'au terme ordinaire, auquel les accidens ont coutume de se montrer.

Il y a plusieurs maladies qui, par leur caractère, exigent, comme nous l'avons vu ci-devant, la diète la plus exacte, mais dans lesquelles certaines circonstances doivent cependant rendre le praticien moins rigide: c'est, par exemple, lorsque les malades ont fait de grandes pertes, ou que, par l'importance de la maladie, on juge qu'il s'ensuivra une  
grande



grande suppuration, ou qu'on aura besoin d'autres évacuations considérables. Alors on pourra permettre une diète légère indiquée, préférable, dans ce cas, aux médicamens cordiaux, que l'on a coutume de prescrire, et qui ne font qu'échauffer, mettre les humeurs en effervescence, et donner des forces factices; nous ne pouvons, en conséquence, que blâmer la pratique vulgaire, qui, dans les cas d'hémorragie, administre les cordiaux et les spiritueux, qui ne font qu'aggraver la maladie. Entre plusieurs faits que notre pratique nous a fournis, en voici un tout récent.

Il y a quelques mois que la femme d'un boulanger de cette ville eut une perte violente. Comme elle avoit de fréquentes syncopes, quelqu'un de l'art, qui fut consulté, lui administra une potion composée des eaux cordiales et spiritueuses, avec la confécion d'hyacinte. Cette mixture paroissoit véritablement rétablir les forces, mais aussi la perte augmentoit de plus en plus, de manière que cette femme étoit dans un état presque désespéré, lorsque je fus appelé. Comme on m'avoit instruit de l'état de la malade, j'apportai avec moi de l'essence de *Rabel*, dont je lui fis prendre aussitôt quelques gouttes dans l'eau froide, pendant qu'on préparoit une décoction de riz qui fut acidulée avec la même essence, et dont la femme but beaucoup, à peine dégoûdée. Je lui fis faire du bouillon avec de la volaille, du veau, des pieds de cet animal, et du riz que la malade mangeoit, ce qui tint lieu de nourriture unique pendant plusieurs jours. Tous les cordiaux et les spiritueux ayant été bannis, la perte diminua peu-à-peu, et bientôt cette femme fut rétablie.

Quoique l'érysipèle soit une maladie véritablement aiguë, nous avons observé, avec plusieurs praticiens, que la diète légère convient mieux dans son traitement qu'un régime exact, parce que cette maladie attaque ordinairement les tempéramens bilieux, à qui l'abstinence est contraire, comme nous l'avons dit en son lieu.

Par une raison conséquente, les gens attaqués d'œdèmes

et d'autres maladies de cette nature, doivent observer un régime léger, quoique leur état de relâchement et d'affaïssement paroisse exiger une diète moyenne et nourrissante; car, selon le précepte d'*Hippocrate*, déjà rapporté, il est bon de faire jeûner ceux qui ont la chair humide.

Les scrophules attaquant ordinairement ceux qui ont la fibre molle et lâche, et dont les sucs ont une disposition à l'épaississement, il convient de tenir les sujets qui en sont attaqués à une diète subtile et légère. *Rhasis* a dit que le principe de la cure de ces maladies est de permettre peu de nourriture aux malades.

Nous ajoutons qu'il ne faut pas accorder, à beaucoup près, aux femmes en couche, surtout si elles ne nourrissent point, la nourriture que la pratique vulgaire a coutume de leur accorder, et qu'elles doivent être tenues à un régime léger, jusqu'à ce que la fièvre de lait soit passée.

Maladies dans lesquelles la diète moyenne ou nourrissante peut être permise.

Lorsqu'une maladie quelconque est sur son déclin, que les accidens sont absolument dissipés, qu'il n'y a plus de fièvre, ou qu'elle est de nature à ne pas donner à craindre que l'abondance des sucs digestifs puisse en retarder la guérison, dans les cas où il faut réparer après de grandes pertes ou évacuations, en un mot, dans les maladies qui sont de longue durée, il faut faire prendre aux malades une nourriture de bon suc; car *Hippocrate* et *Galien* ont dit qu'une diète sévère est plus dangereuse dans les longues maladies qu'une plus abondante. Ces auteurs ont même recommandé de ne pas assujétir les sujets, dans ces sortes de maladies, à un régime trop sévère et trop uniforme, de peur de rendre la nature languissante; mais au contraire, de leur faire passer quelquefois le régime du côté des alimens solides, et même des liqueurs fermentées, afin de procurer à l'estomac une espèce de stimulant qui, occasionnant un orgasme dans la circulation, et une irritation au genre nerveux, contraigne la nature à expulser au-dehors la matière morbifique.

Nous finirons cette partie des alimens, peut-être déjà

trop longue, par dire quelque chose sur la quantité de la boisson que le praticien doit prescrire dans le traitement des maladies chirurgicales.

Dans les maladies aiguës et accompagnées d'accidens violens, la boisson doit être abondante, afin d'humecter, délayer, assouplir et calmer. Lorsqu'il y a un principe d'acrimonie dans les humeurs, une boisson abondante est aussi indiquée, afin de les détremper et de les adoucir : aussi *André de la Croix* veut-il que dans le traitement des dartres, la boisson l'emporte de beaucoup sur la nourriture.

Dans les cas où les sucS blancs sont engorgés et ont acquis un certain degré d'épaississement, la boisson doit être prise en plus grande quantité que lorsque ces mêmes sucS sont infiltrés dans le tissu cellulaire, comme dans l'œdème, dans lequel il est important que les malades boivent peu.

Il y a des circonstances particulières, comme dans des maladies qui ont un siège profond et de difficile accès, où il faut comme surcharger de fluides le système vasculaire, si l'on veut franchir les obstacles. Il y en a d'autres où une boisson copieuse entraineroit de grands inconvéniens, comme dans les hernies de la vessie, dans les plaies de cet organe, des reins et des uretères. Il suffit d'indiquer quelques avantages et quelques inconvéniens, pour que les jeunes praticiens en fassent l'application nécessaire aux différentes circonstances.

Après avoir traité des alimens et de la boisson, occupons-nous de l'influence que peuvent avoir l'exercice et le repos.

### *De l'exercice et du repos.*

L'EXERCICE consiste en des mouvemens actifs ou passifs de notre corps en général, ou simplement de quelques-unes de ses parties.

Influence que la boisson peut avoir dans le traitement des maladies chirurgicales, eu égard à la plus ou moins grande quantité que l'on peut en prescrire aux malades.

Ce que c'est que l'exercice.

Ce que c'est que les mouvemens actifs et passifs.

Les premiers sont ceux que nous faisons par nous-mêmes, tandis que nous ne pouvons exécuter les autres qu'à l'aide de quelqu'un, de quelque animal ou de quelque machine.

Effets de l'exercice.

Les effets de l'exercice sont de donner de l'activité, de la souplesse et du ton aux solides; de faciliter la circulation des liqueurs; de les diviser et atténuer; de favoriser l'influx des esprits, les sécrétions et excrétiens, ainsi que la distribution des sucs nutritifs; enfin de procurer de la vigueur et de la gaieté à l'esprit.

Ce que c'est que le repos.

Le repos peut être considéré, ou comme un état d'inaction qu'éprouvent nos mouvemens volontaires; dans ce cas, nous le nommons repos réel: ou comme un état de tranquillité de la part des choses extérieures; alors nous le qualifions de repos relatif.

Effets du repos.

Les effets du repos sont de modérer la circulation des fluides, et l'influx des esprits; et de maintenir, dans un état de relâchement, tout notre individu, ou seulement quelques-unes de ses parties.

D'après ces courtes généralités, examinons quels secours le chirurgien peut tirer de l'exercice et du repos, prescrits avec méthode dans le traitement des maladies chirurgicales.

En quoi consiste le mouvement actif, modéré ou violent.

Le mouvement actif est ou modéré ou violent. Un malade s'exerce modérément, lorsqu'il se promène, parle ou lit à haute voix, chante ou s'occupe à quelque jeu ou travail qui ne le met pas dans une grande agitation. Un malade, au contraire, s'exerce violemment, lorsqu'il court, danse, ou s'occupe à quelque jeu ou travail qui le met en grande agitation.

En quoi consiste le mouvement passif, modéré ou violent.

Le mouvement passif est pareillement modéré ou violent. Un malade est agité modérément, lorsqu'il va en bateau; qu'il est conduit lentement en litière ou en voiture, ou porté de la même manière par des hommes ou par un cheval; lorsqu'on lui fait mouvoir avec douceur quelque partie du corps, ou qu'on lui fait des frictions légères ou modérées. Un malade, au contraire, est agité violemment,

orsqu'il va à cheval, au trot ou au galop; qu'il est conduit vite dans une voiture rude, ou qu'on lui fait de fortes frictions.

Peut-être conviendrait-il d'ajouter l'électricité à l'exercice passif que le chirurgien peut prescrire dans le traitement de certaines maladies : car, qu'on regarde le fluide électrique comme agissant par secousse sur le corps humain, ou pénétrant par vibration dans les filières nerveuses qu'il parcourt et désobstrue, en s'unissant aux esprits animaux, avec lesquels il paroît avoir la plus grande affinité; il n'est pas moins vrai que ce fluide, mis en action par des moyens mécaniques, et dirigé méthodiquement sur le corps humain, a considérablement soulagé, et même guéri des maladies qui, jusqu'à ce moment, avoient été regardées comme incurables. Par son administration, « M. *Jallabert* a grande-  
 « ment diminué une paralysie du bras; M. *de Sauvages* a  
 « guéri une hémiplegie et un *lumbago*; M. *Bianchi* a traité  
 « avec succès des gens paralytiques, ou atteints de rhu-  
 « matismes; M. *Zetzell* a guéri un bourgeois d'*Upsal*, qui  
 « étoit paralytique de la main, en dirigeant ses expériences  
 « sur les endroits qu'il avoit reconnu être extrêmement  
 « sensibles, et a traité avec réussite un homme qui avoit  
 « les membres courbés depuis plusieurs années, par une  
 « humeur catarrhale qui les avoit ankylosés; M. *Pivati* a  
 « guéri une fluxion opiniâtre aux jambes, qui les rendoit  
 « presque percluses dans un homme d'environ vingt-six  
 « ans, et une enflure aux doigts de la main, accompagnée  
 « de rougeur et de tremblement, chez une dame sexagé-  
 « naire; enfin M. *Quelmaz* a guéri des paralytiques, des  
 « goutteux et des gens atteints de rhumatismes et de  
 « goutte sereine, etc. etc. »

On a paru négliger, pendant quelque temps, les secours de l'électricité, comme moyen thérapeutique; mais depuis peu, plusieurs physiciens l'ont employée avec succès.

Nous observerons qu'un exercice modéré peut être pris indifféremment dans tous les temps, au lieu que le chirur-

L'électricité ne pour-  
 roit-elle pas être mise  
 au nombre des exer-  
 cices passifs qu'on  
 peut prescrire dans  
 la cure de certaines  
 maladies?

gien ne doit jamais prescrire un exercice violent, immédiatement après le repas, à cause du trouble qu'il cause à la digestion.

Indication générale  
des maladies dans  
lesquelles l'exercice  
est utile.

Les effets que produit l'exercice, ayant été exposés ci-devant, il en résulte qu'il doit être avantageux, comme moyen curatif ou au moins préparatoire à la guérison, dans les maladies causées par le ralentissement du cours des liqueurs, et par leur stagnation, et par le relâchement et la débilitation des solides; c'est ce dont nous allons nous occuper.

La promenade à pied, faite à l'air libre, a des avantages sur celle faite dans des lieux clos, parce que dans le premier cas, la douce pression qu'exerce sur le corps une atmosphère renouvelée, produit des effets très-salutaires. A moins de contre-indication, la première espèce d'exercice est donc préférable à l'autre.

L'équitation au pas du cheval, étant aussi une espèce de promenade, doit être prescrite en certaines circonstances: il y a même des cas que nous rapporterons, où elle l'emporte sur la promenade à pied.

Voyons dans quelles maladies il est bon de les prescrire, ou une autre espèce d'exercice modéré.

Indication des cas  
particuliers où l'exer-  
cice est avantageux.

L'œdème étant causé, 1.<sup>o</sup> par la foiblesse et la laxité des solides qui se laissent pénétrer par les fluides qu'ils charient; 2.<sup>o</sup> par la surabondance de ces mêmes liqueurs, un exercice modéré, en rendant à la fibre le ton qu'elle a perdu, et en ranimant la circulation languissante, contribue efficacement à la guérison de cette maladie.

Il est également profitable dans la cure des autres maladies causées par le ralentissement du cours, la stagnation, la viscosité et l'épaississement des fluides, joints à l'atonie des solides; telles que le squirre, les scrophules, les tumeurs enkystées, les fluxions catarrhales, la goutte seréine, la cataracte, les fausses ankyloses, les exostoses, les contusions, les dépôts sanguins, anévrysmes, concrétions polypeuses, varices, hémorroïdes, ulcères accom-

pagnés de suppuration sanieuse, séreuse, abondante, purulente, etc. Nous ajoutons que les malades cacochymes se trouvent très-bien de son usage, ainsi que les convalescens. Dans tous ces cas, il réveille l'oscillation des vaisseaux, favorise la résolution des liqueurs ralenties ou stagnantes, ou aide à leur coction. Mais ses effets ne peuvent pas avoir autant d'efficacité, si les humeurs ne sont plus sujettes au jeu des vaisseaux, si l'action de ces derniers est éteinte; en un mot, si les sucs ont acquis un assez haut degré de concrétion pour être soustraits au ressort organique du système vasculaire.

On peut certainement retirer de bons effets d'un exercice modéré dans le traitement de ces différentes maladies, en faisant attention qu'il faudroit se contenter de le faire prendre dans un endroit fermé, si l'on mettoit les malades dans le danger de quelque inconvénient, en les exposant au grand air. Nous ajoutons qu'il y a quelques-unes des affections morbifiques, dont nous venons de faire la nomenclature, qui sont quelquefois accompagnées d'inflammation et de douleur; alors l'exercice ne peut être prescrit que lors de la cessation, ou du moins de la diminution de l'une et de l'autre; autrement il pourroit aggraver les symptômes. Il est encore intéressant que toutes ces maladies, ou au moins la plupart, n'occupent pas les extrémités inférieures, ( nous en exceptons la cacochymie qui est un vice général, les hémorroïdes, la goutte sereine et la cataracte qui ont un siège fixe ), car il faudroit être très-circonspect sur l'usage de la promenade à pied ou de l'équitation, de crainte que le manque de situation horizontale, nécessaire dans ce cas, et le poids du corps n'aggravassent plutôt le mal que de le diminuer. Alors quelques-uns des mouvemens du tronc et des extrémités supérieures, que nous indiquerons plus bas, doivent suppléer; de même que la promenade en voiture ou en litière, qui doivent tenir lieu de ces exercices, quand le sujet est d'une extrême foiblesse, ou que le mouvement lui cause de grandes douleurs.

Au contraire, dans le traitement du rhumatisme, de la sciatique, ( celle-ci a son siège fixe ) de la rétraction des muscles, des ligamens et des tendons, de la roideur, de l'engourdissement et de la débilité des parties, de la paralysie imparfaite, de l'atrophie et de l'ankylose récente, la promenade à pied a de bons effets, plus marqués lorsqu'elles attaquent les extrémités inférieures, et elle doit être préférée à l'équitation, parce qu'il faut, autant que faire se peut, que ce soit la partie même affectée qui agisse. En conséquence, lorsque la maladie occupe la tête, le tronc ou les extrémités supérieures, outre la promenade à pied ou l'équitation, généralement profitables, on doit encore prescrire un autre exercice modéré actif ou passif des parties souffrantes, ou au moins de celles qui leur sont adjacentes, si elles ne peuvent agir, lequel exercice peut même être poussé jusqu'au commencement de la lassitude. Mais dans le cas, par exemple, de l'impuissance totale de remuer une partie, outre l'exercice passif qui lui convient, il est bon encore que le reste du corps fasse un exercice actif, pour favoriser les effets de l'autre.

Pour mettre activement en action les muscles de la tête, du tronc et des extrémités supérieures, les sujets peuvent jouer au volant, à la paume, au mail, aux quilles, frotter, balayer, bêcher, scier, sonner, etc.

Nous avons promis d'indiquer les cas où l'équitation doit être préférée à la promenade à pied; les voici : 1.<sup>o</sup> généralement dans les maladies qui attaquent les parties supérieures du corps ; 2.<sup>o</sup> dans certaines douleurs des articulations de la cuisse et de la jambe, que le mouvement progressif irriterait, et qui au contraire éprouvent de bons effets du balancement doux que procure le cheval en allant au pas ; 3.<sup>o</sup> dans le cas de grande débilité d'une des extrémités inférieures ; 4.<sup>o</sup> quand quelques affections qui occupent la poitrine ou le bas-ventre, sont incommodes par le sentiment de pesanteur qui en résulte, ou causent une difficulté de respirer, lorsque le malade fait le moindre  
mouvement



mouvement actif; 5.° quand un sujet exténué ou cacochyme se lasse facilement de la promenade à pied. L'équitation est nuisible à ceux qui sont attaqués d'hémorroïdes.

Nous pourrions rapporter plusieurs faits confirmatifs de l'efficacité d'un exercice modéré dans la cure des maladies; mais nous nous bornerons aux suivans.

Au mois d'octobre 1764, un homme, en tirant des boîtes, eut le malheur qu'une éclata en plusieurs pièces, et qu'un de ces fragmens pénétra fort profondément dans les muscles de la partie postérieure de la cuisse. Il fut apporté à l'hôpital de cette ville, où on lui fit les incisions nécessaires pour retirer le corps étranger. La suppuration fut des plus abondantes; et cette blessure grave ne fut guérie qu'au bout de plus trois mois. Il lui resta une foiblesse et une roideur dans le membre, à quoi rien ne remédia mieux que de courtes promenades que cet homme fit d'abord, et qu'il prolongea ensuite jusqu'à une demi-lieue de la ville, deux fois dans la journée.

Vingt-unième observation par M. Saucrotte.

J'ai vu, dans le cours de l'été 1765, un militaire qui, après la guérison d'un coup d'épée pénétrant dans la poitrine, étoit tombé dans une espèce de marasme, et même de cacochymie, ne pouvant faire quelques pas dans sa chambre, sans éprouver une oppression violente et une lassitude extrême. On lui ordonna de monter un cheval doux, sur lequel on le posa les premières fois; d'abord il ne fit cet exercice qu'à la distance de cinq cents pas, deux fois dans la journée; il l'augmenta peu-à-peu, et en ressentit des effets si salutaires, qu'au bout de huit jours il put monter seul, et faire une demi-lieue. Enfin, au bout de six semaines de continuation de cet exercice augmenté de jour en jour, il se trouva jouir de la meilleure santé.

Vingt-deuxième observation par M. Saucrotte.

Si un exercice modéré peut produire de grands avantages dans le traitement de certaines maladies, il y a des cas aussi où un exercice violent et forcé devient moyen curatif, comme dans quelques sciaticques ou rhumatismes

invétérés, ou dans quelques congestions profondes, comme le prouve l'observation suivante.

Vingt-troisième observation, par Tulpius.

Une jeune fille (1) étoit agitée de convulsions, lorsqu'elle étoit assise, et n'en éprouvoit aucune quand elle étoit debout ou qu'elle marchoit, ce qui fit présumer à *Tulpius* que cette indisposition étoit causée par une humeur lente et pituiteuse, qui avoit son siège dans les lombes et dans les ligamens qui attachent la matrice aux os des iles. La guérison confirma la conjecture de l'observateur, car ce ne fut que par un exercice violent que cette singulière maladie fut détruite. La malade ayant un jour marché vite et pendant long - temps, cette agitation échauffa tellement les lombes, qu'elle divisa l'humeur visqueuse qui y croupissoit, de manière que cette fille, de retour chez elle, se trouva guérie.

Il ajoute qu'un pareil exercice ne peut qu'être favorable à ceux qui sont attaqués du *lumbago*.

Nous avons des exemples de maladies vénériennes invétérées, et sur-tout compliquées de vices osseux, comme tumeurs gommeuses, nodus, exostoses qui, ayant résisté à plusieurs traitemens, ont été guéries par l'usage d'une tisane sudorifique, bue à la dose convenable, et suivie d'une promenade fatigante de quelques heures à pied ou à cheval, ou de quelqu'autre exercice pénible, après lesquels les malades se sont mis au lit pour suer; méthode curative qu'ils ont continuée pendant plusieurs semaines.

*Saporta*, qui a écrit sur les maladies vénériennes, il y a cent cinquante ans, parle de ce moyen curatif; mais il ne lui a pas donné assez d'extension. « Le mouvement, « dit-il, est bien préférable au repos, si les douleurs « arthritiques ne sont pas de la partie; c'est pourquoi plusieurs vérolés se sont guéris de cette maladie dans son « principe, en jouant à la paume, ou en faisant d'autres « exercices qui excitoient une sueur copieuse. Ainsi, lorsque « le malade fait usage de la tisane sudorifique, il faut

(1) Tulpius, lib. I. Observ. Cap. XIV.

« qu'auparavant il se promène dans sa chambre, évitant  
« cependant tout excès. »

Si l'on entend par exercice actif principalement l'action des extrémités supérieures et inférieures, il y en a cependant d'autres espèces, qui, sans avoir autant d'influence sur le reste de la machine, ne laissent pas d'être localement médicamenteux : par exemple, l'action de parler ou de lire à haute voix, de déclamer ou de chanter, a été reconnue avantageuse en plusieurs circonstances pour rétablir le ton des parties de l'arrière-bouche, après des esquintances, des tumeurs, plaies et ulcères.

Voici un exercice que l'on peut nommer oculaire, et qui procure de bons effets dans le strabisme : c'est de faire asseoir pendant une demi-heure, matin et soir, la personne atteinte de ce vice, devant un miroir, et faire en sorte que chaque œil regarde exactement la prunelle de celui qui lui correspond dans le miroir ; par cet exercice continué pendant quelque temps, la vue se redresse, parce qu'il rend parallèle l'axe des yeux.

Des choses même qui paroissent de la moindre importance aux yeux du vulgaire, le chirurgien intelligent sait tirer parti à l'avantage de ses malades. Par exemple, dans le traitement des ulcères, des fractures, à la suite des grandes opérations, etc. il est bon quelquefois d'un peu exhausser ou abaisser la partie affectée, de la changer même de place, ou tout le corps, s'il est nécessaire : cela soulage les malades, en calmant leur mal-aise et leur agitation. *Ambroise Paré* a nommé cet exercice *flabellation*.

On sait que les ankyloses peuvent être essentielles, ou seulement avoir lieu à la suite des fractures. Dans ce dernier cas, elles reconnoissent deux causes : ou la fracture avoisinant l'articulation, la matière du cal s'épanche dans les parties circonvoisines, en soude les pièces ; ou en comprime et irrite les ligamens et capsules articulaires, qui, perdant leur souplesse, acquièrent peu-à-peu le degré de l'ossification, ce qui enlève le mouvement à l'article. Dans

la seconde supposition, on n'ignore pas que rien n'entretient plus la fluidité de la synovie, que le mouvement des jointures. Or, si à la suite d'une fracture quoiqu'éloignée de l'articulation, on laisse pendant long-temps les parties sans les mouvoir, surtout lorsque le cal est long à se former, la synovie s'épaissit et s'accumule dans les capsules articulaires, si on ne favorise la résorption de cette humeur par l'exercice de la partie. Le chirurgien doit donc, dans ces différentes circonstances, prévenir l'ankylose par des mouvemens légers qu'il fera exécuter au membre. L'observation suivante confirme la bonté de cette pratique.

Vingt-quatrième  
observation par M.  
Saucerotte.

Au mois de mai dernier, la fille d'un sellier de cette ville, âgée de dix ans, eut l'*humérus* fracturé auprès de ses condyles. Comme je craignois pour les suites, je demandai l'assistance d'un confrère; ce fut M. *Henry* qui fut appelé. La fracture réduite méthodiquement, le premier appareil fut levé au bout de huit jours; et dès ce moment, nous fîmes exécuter, tous les jours, à l'avant-bras des mouvemens doux de flexion et d'extension, avec la précaution d'empoigner fermement l'*humérus* avec les deux mains, à l'endroit de la fracture, pendant qu'on faisoit exécuter les mouvemens susdits. Malgré cet exercice journalier, le cal fut parfait au bout d'un mois, cette petite fille se servant actuellement de son bras avec autant de facilité qu'avant la fracture.

Les mouvemens méthodiques des articulations ne sont pas moins nécessaires à la suite des luxations: le désordre, qui s'est passé dans les ligamens et les capsules articulaires, exige cette précaution, si le chirurgien veut éviter l'ankylose. Ainsi, lors de la cessation de la vive douleur, il doit faire exécuter de temps en temps à la jointure les mouvemens qui lui sont propres. La même pratique doit être observée dans la cure des suppurations des articles et des gonflemens qui peuvent attaquer ces parties: le manque de cette précaution a souvent causé des estropiémens. Nous croyons qu'on peut lui imputer à juste titre la formation de l'ankylose dont nous allons rapporter l'histoire.

Il survint à un jeune homme étudiant, en pension dans un collège, un gonflement indolent dans l'articulation du bras avec l'avant-bras. On employa plusieurs remèdes tant internes qu'externes ; mais on lui faisoit porter soigneusement le bras en écharpe, et on négligea de faire exécuter les mouvemens de la jointure, de manière que l'ankylose imparfaite étant caractérisée, on me le remit entre les mains : mais ni les fomentations, ni les douches, ni les flexions et extensions, ni les frictions, ni les eaux de *Plombières*, n'ont pu guérir ce jeune homme, dont l'articulation n'a plus qu'un mouvement fort obscur.

Vingt-cinquième  
observation par M.  
Didcot.

Dans les luxations consécutives, soit de cause interne ou externe, dans l'hydropisie des articles, dans les épanchemens de la synovie, il faut, autant qu'il est possible, faire exécuter des mouvemens méthodiques aux articulations.

Au sujet de l'amas de la synovie, *M. Petit* recommande  
« qu'à chaque pansement on remue la tête de l'os dans sa  
« cavité, s'en servant comme d'un pilon dans un mortier,  
« pour froisser et atténuer la synovie, et la rendre capable  
« de transpirer au dehors, ou de rentrer dans ses couloirs. »

Nous avons observé plusieurs fois, avec les bons praticiens, que les mouvemens combinés d'une partie affectée d'un ulcère sinueux, facilitent l'expulsion du pus qui croupit dans quelques recoins de l'ulcère.

La lithotomie, que nous pratiquons deux fois l'an, nous a mis à même plusieurs fois d'éprouver les effets salutaires d'une espèce d'exercice dont *Raw* a fait usage avant nous : c'est lorsqu'au bout de quinze à dix-huit jours, les plaies de nos taillés ne font pas des progrès sensibles, de ne pas les astreindre à se tenir couchés sur le dos, mais de leur permettre de se coucher indifféremment sur un côté et sur l'autre, comme ils se trouvent mieux ; ensuite de les faire lever et même se promener un peu, s'ils le desirent, ce qui accélère considérablement leur guérison.

Ce n'est pas le tout de prescrire et de faire exécuter

certains mouvemens que l'on reconnoît devoir être profitables ; il en est d'autres , reçus dans la pratique vulgaire , qui sont nuisibles en eux-mêmes , et qu'un bon praticien doit éviter , en leur en substituant de plus méthodiques. Nous en rapporterons un exemple tiré des mémoires même de l'Académie. L'occasion d'en faire une bonne application , se présentant fréquemment , nous croyons qu'il doit tenir une place distinguée dans les moyens curatifs que la chirurgie peut tirer d'un exercice raisonné.

« Une inattention dans la pratique des pansemens , à la  
 « suite de l'amputation de la cuisse , produit un fâcheux  
 « éloignement des parties musculaires. On ne prend pas  
 « assez garde à la situation du moignon dans le temps  
 « qu'on renouvelle les appareils. On fait fléchir la cuisse  
 « pour élever le bout du moignon , et se mettre plus à  
 « portée de panser commodément la plaie. Plus on avance  
 « dans la cure , moins on prend de mesures à cet égard ;  
 « et j'ai vu , dit M. *Louis* , beaucoup de blessés qui , se  
 « croyant hors de danger , auroient été bien fâchés de se  
 « priver de la satisfaction de faire faire à la cuisse un angle  
 « droit avec le corps , en la portant perpendiculairement  
 « en haut. Dans cette flexion , le bout de l'os semble sortir  
 « du moignon , et il s'élève effectivement au - dessus du  
 « niveau des chairs. C'est un mouvement déraisonnable ,  
 « qu'on doit absolument interdire. Le chirurgien , au lieu  
 « de faire fléchir la cuisse , se procurera la plus grande  
 « facilité de panser le malade , en le faisant soulever des  
 « deux côtés avec une alaise , et en plaçant sous les reins  
 « et les fesses , un petit matelas ferme et assez épais , ou  
 « un coussin de maroquin fait de crin bien serré. Le blessé  
 « ne courra aucun risque dans le mouvement qu'on fera  
 « pour le soulever ainsi. Il n'y auroit que le danger de  
 « l'hémorragie qui pourroit le faire craindre ; mais la flexion  
 « de la cuisse l'occasionneroit bien plutôt , que la manière  
 « d'élever le bassin du malade , comme je le recommande. »

On trouve un double avantage dans cette méthode , c'est celui de la *flabellation*.

Le poids du *fœtus*, et la distension de la matrice, donnant aux humeurs de la disposition à stagner, les femmes enceintes se trouvent bien d'un exercice modéré à pied ou dans une voiture douce; mais les promenades fatigantes, recommandées vers la fin du terme, par de mauvais praticiens et par la plupart des sages-femmes, dans l'intention de faciliter l'accouchement prochain, sont ordinairement nuisibles; et nous avons eu occasion d'observer plusieurs fois, que cet exercice immodéré, bien loin de remplir ces vues, a rendu au contraire le travail plus difficile, les *fœtus* s'étant présentés dans de mauvaises positions.

Il est quelquefois utile de faire promener les femmes en travail, lorsqu'on s'aperçoit qu'assises ou couchées, leurs maux se ralentissent; ou si la malade, étant dans ces situations, a des inquiétudes, des malaises ou des crampes: mais il faut qu'elle n'ait point de perte, car le mouvement ne feroit que l'augmenter.

Enfin, un exercice salutaire dans les maladies de longue durée, et qui est principalement relatif aux gens d'une complexion foible, à ceux qui sont attaqués de maladies froides, indolentes ou putrides, ou qui sont accidentellement exténués par la maladie, ou enfin qui sont cacochymes; c'est, autant qu'il est possible, de ne les laisser au lit que pour le temps du sommeil, d'autant mieux que le repos ne fait que relâcher et affoiblir les solides, et faire croupir les humeurs. Il convient donc qu'ils sortent non-seulement du lit, mais de leur chambre, afin que dans le premier cas, les exhalaisons de la transpiration et de la sueur puissent s'évaporer, et ne pas être retenues captives, pour faire une impression nuisible sur les fibres du sujet. En laissant donc un malade au lit, passé le temps du sommeil, il se fait chez lui une transpiration forcée qui énerve ses forces, déprave et corrompt ses humeurs par la grande abondance d'air fixé qui s'échappe; au lieu que l'air du matin, donnant du ressort aux solides, fait mieux supporter les évacuations et les pertes que le malade doit faire dans la

ournée. Ainsi, dans les cas de grandes suppurations, de dévoiement, dans les circonstances où il y a de grandes sueurs à exciter, etc. il est bon, autant que faire se peut, que les malades changent d'atmosphère tous les matins, afin que leur corps ayant une plus grande force tonique, il puisse mieux supporter les évacuations.

J'ai connu une religieuse attaquée d'un *cancer* ulcéré au sein, qui souffroit beaucoup moins, se sentoît plus forte, et observoit que son ulcère rendoit une matière moins abondante et moins fétide, en un mot, qu'elle dorroit mieux la nuit suivante, lorsque le temps lui permettoit de prendre l'air dès le matin dans le jardin du couvent, et de s'y promener, ce qui prouve que l'air du lit et de la chambre des *cancereux* est un vrai septique, au lieu que l'exercice du matin, fait à l'air libre, est un puissant anti-putride.

Lorsqu'il n'est pas possible d'exercer tout le corps, ou seulement la partie affectée, on y supplée par des frictions que nous avons mises au rang des exercices passifs; et quand même les mouvemens seroient possibles, on associe quelquefois ces deux moyens curatifs. Les anciens faisoient un grand usage des frictions, et les modernes ont paru les négliger. Il paroît cependant qu'on les emploie davantage actuellement qu'au commencement de ce siècle. *Ambroise Paré* établit trois espèces de frictions; savoir: la dure, la molle et la médiocre, trois termes que nous pouvons rendre par forte ou rude, douce ou légère, et modérée.

La forte se fait avec la main, avec de la toile neuve, une éponge ou autre chose. La vertu de cette espèce de friction est de resserrer et de donner du ton aux fibres; nous avons, par son moyen, vu guérir et guéri plusieurs sciaticques et rhumatismes invétérés, qui avoient résisté à tout autre traitement; et nous ne pouvons passer sous silence une guérison dont nous lui sommes redevables.

A la suite d'une fièvre maligne, il resta à un ecclésiastique une douleur fixe, profonde et aiguë, à la région des lombes, que les fomentations, embrocations, douches et cataplasmes

Vingt-sixième observation par M. Saucerotte.

Différentes espèces de frictions et leurs vertus.

La forte.

Vingt-septième observation par M. Saucerotte.



cataplasmes ne purent calmer ; elle étoit même quelquefois si vive , qu'elle lui arrachoit les cris les plus lamentables. Son médecin lui ordonna intérieurement les anodins , et même les narcotiques qui ne le calmèrent que pour un temps. Les rapports qu'on me fit des moyens infructueux qui avoient été employés , me firent conjecturer que des frictions, faites un peu rudement , pourroient être utiles. En conséquence , j'ordonnai que la partie malade seroit frictionnée , deux fois le jour , avec une serviette échauffée et imprégnée de la vapeur d'aromats brûlés sur des charbons. Au quatrième jour de cet exercice , le malade trouva sa douleur diminuée , et fut radicalement guéri au bout de trois semaines , en en continuant l'usage.

Cette espèce de friction est aussi reconnue pour très-salutaire dans la cure préservative des maladies rhumatisantes et goutteuses. —

Le père de la chirurgie française ajoute que si l'on renouvelle souvent , et qu'on fasse , pendant un certain temps , la friction rude , elle raréfie , évapore , résout , exténue et diminue nos solides ; en outre , elle fait révulsion , et attire les humeurs d'une partie sur une autre.

Dans ce dernier cas , les auteurs ont recommandé de frotter rudement les parties éloignées de celles qui sont souffrantes , afin d'attirer les humeurs sur les premières , et en dégager les autres. *Galien* veut que quelqu'un attaqué de phlegmon aux extrémités inférieures , ait les parties supérieures rudement et long-temps frictionnées , et *vice versa*. Nous n'avons pas encore expérimenté cette méthode , ni ne sommes d'avis de le faire , d'autant mieux que cette espèce d'exercice , irritant nécessairement les parties sur lesquelles on le met en usage , et par sympathie le reste du corps ; et accélérant en outre non-seulement la circulation locale , mais la générale aussi , il en résulte que la partie malade , bien loin d'en être soulagée , en souffre au contraire. Nous improuvons pareillement le précepte du même auteur , qui a rapport au précédent : c'est d'exercer

à une promenade fatigante ou à la course, les malades dont les parties supérieures sont prises du phlegmon, et de les faire beaucoup agir avec leurs bras et leurs mains, lorsque l'affection a son siège dans les parties inférieures. Si ces sortes de mouvemens bornoient leur action aux parties seules qui agissent, cet exercice pourroit être salutaire; mais comme le système nerveux et la circulation en général s'en ressentent, cette pratique ne peut qu'être préjudiciable. Ainsi, nous pensons que quelqu'un attaqué de phlegmon, doit garder le repos; mais nous croyons au contraire, que des frictions révulsives doivent être utiles dans la cure des maladies non-inflammatoires: en conséquence, nous admettons la pratique d'*André de la Croix*, qui recommande les frictions rudes sur les parties opposées à celles qui sont en convulsion, pour résister aux mouvemens désordonnés, et qui prescrit, ainsi que *Magatus*, le même exercice dans la cure des plaies de tête et des ulcères. *Riviere* en indique l'usage aux extrémités inférieures dans la goutte seréine.

Les bons effets de la friction rude, et faite pendant long-temps, sont éprouvés pour rappeler à la vie les noyés, etc.

Enfin, les plus grands praticiens recommandent dans la léthargie, les frictions sur l'occipital et la partie postérieure du cou, dirigées de haut en bas, et plus ou moins fortes, eu égard à la nature de l'assoupissement.

Friction douce ou légère.

La friction douce ou légère amollit, relâche, rend la peau douce et polie, mais elle ne produit, selon *Ambroise Paré*, aucun effet, si elle n'est continuée un peu de temps.

Cette friction est très-utile sur les parties qui ont été long-temps dans l'inaction, ou comprimées par quelque bandage. Elle convient lorsqu'on lève les appareils des ulcères rebelles, des fractures, etc. C'est surtout les parties qui posent, qui doivent être frictionnées. Cet exercice remédie aussi à certains mal-aises et prurits.

On a éprouvé que dans la goutte seréine et dans la cataracte naissantes, il est bon de frictionner et d'agiter

légèrement les paupières, afin d'un peu irriter ces parties, et mettre en jeu les liqueurs et les esprits.

Nous ajoutons que, comme moyen préparatoire aux onctions mercurielles, la friction douce et légère, en amollissant et relâchant la peau, est infiniment préférable à la friction forte, que les praticiens vulgaires ont coutume d'employer, laquelle, en enflammant et durcissant la peau, bouche les pores, bien loin de les ouvrir.

La friction modérée tient le milieu entre les deux autres, en ce qu'elle fait, continue toujours *Ambroise Paré*, augmentation d'aliment et de nutrition dans la partie frottée, en y attirant le sang et les esprits, et en les y retenant.

Lorsque l'inflammation est dissipée dans les contusions, et qu'il n'y a plus ou presque plus de douleur, les frictions avec une flanelle ou un linge chaud divisent, par une douce agitation, le sang stagnant et coagulé, qui peut en conséquence s'introduire dans les petits orifices des vaisseaux absorbans.

Dans la débilité de tout le corps et la cacochymie, dans la rétraction des muscles, l'atrophie, la relaxation des ligamens, la stupeur, la paralysie, l'ankylose, le gonflement des articles, etc. les frictions modérées raniment la circulation languissante, favorisent la résolution des humeurs qui croupissent, sollicitent l'influx des esprits, enfin rendent aux solides le ressort qu'ils ont perdu.

On prescrit avec fruit cet exercice sur la partie postérieure du cou, dans la cataracte, la goutte sereine, et les maladies par débilitation, qui attaquent les bras, et sur toute l'épine, dans les affections, par même cause, qui occupent le tronc et les extrémités inférieures.

Quelquefois on est parvenu à rappeler la goutte aux extrémités inférieures, en les frottant modérément depuis les pieds jusqu'à la moitié des cuisses, pendant un quart-d'heure, trois ou quatre fois dans la journée.

On retire encore de bons effets de cet exercice passif, pour rappeler dans quelque partie un écoulement supprimé.

Friction modérée.

Enfin, les frictions modérées sont un moyen préparatoire à l'administration de certains remèdes internes, comme les sudorifiques, et à l'application des ventouses, vésicatoires et cautères potentiels. Elles favorisent l'efficacité des remèdes résolutifs, fondans, discussifs et confortatifs, dans l'œdème, les fluxions catarrhales, le squirre, la fausse ankylose, et autres maladies indolentes, ou causées par atonie des solides, comme l'atrophie, la paralysie, etc. M. *Petit* nous enseigne, dans son *Traité des maladies des os*, » que  
 « si les frictions modérées ne réussissent pas seules dans  
 « le traitement de l'ankylose, pour résoudre la synovie,  
 « et dissiper le gonflement de l'articulation, elles servent  
 « au moins à assurer l'effet et l'efficacité des autres re-  
 « mède. »

Vingt-huitième ob-  
 servation par Am-  
 broise Paré.

Ces frictions préparatoires ont parfaitement réussi à *Ambroise Paré*, que *Charles IX* envoya au secours de M. de *Havret*, frère du duc d'*Ascot*. Ce seigneur étoit réduit à la dernière extrémité, à la suite d'un coup de feu reçu plus de sept mois auparavant, et qui lui avoit fracturé le *fémur* à trois doigts au-dessus du genou. Dans cette cure admirable, l'habile chirurgien employa les frictions avec des linges chauds sur la partie lésée, pour favoriser l'effet des remèdes capables d'atténuer et de résoudre l'engorgement du membre blessé ; il en prescrivit le matin d'universelles de tout le corps qui étoit, dit-il, grandement exténué et amaigri par les douleurs et autres accidens, et aussi par faute d'exercice.

La qualité des différentes espèces de frictions, le temps propre à les faire, leur quantité, l'âge, le sexe, la force du sujet, la sensibilité des parties, tout cela mérite l'attention du praticien.

Nous ne croyons pas devoir passer sous silence une autre espèce d'exercice passif, dont on retire des avantages lorsque les frictions ont été infructueuses dans les maladies où il est nécessaire de rappeler le sentiment et le mouvement, c'est l'*urtication*, ou méthode de battre avec des orties.

Le signe qui indique qu'il faut cesser, c'est la rougeur érépipélateuse. Si l'on continuoit, l'érépipèle, de simple deviendroit boutonneux; la partie s'engorgeroit, se tuméfieroit et suppurerait.

Si un chirurgien intelligent peut faire contribuer l'exercice à la guérison de ses malades, il peut aussi tirer des secours très-salutaires du repos bien ordonné.

Que les parties, attaquées de phlegmon et d'érépipèle, soient tenues dans un repos parfait, recommandent *André de la Croix*, *Paré* et *Guillemeau*; car, disent-ils, tout mouvement échauffe et attire diverses humeurs sur le lieu malade. *Celse* nous enseigne que dans le traitement des plaies, le repos est le meilleur médicament. *Hippocrate*, aux *Livres des ulcères* et *des fractures*, ordonne le repos, mais sur-tout de la partie affectée, dans la cure de toutes les espèces de plaies. *André de la Croix* dit qu'il est mal de se tenir debout ou de marcher, lorsqu'il y a ulcère aux extrémités inférieures; de même que d'agiter les bras, lorsque les mains en sont attaquées. *Magatus* prescrit le repos, et surtout de la partie malade, dans le traitement des plaies; car l'exercice, dit-il, agite les humeurs, et les rend promptes à s'écouler; et s'il est violent, il les porte en abondance à la plaie. En un mot, c'est troubler les opérations de la nature, ajoute-t-il, que de mouvoir la partie blessée, ou celles qui lui sont voisines; surtout il est nuisible de marcher, si la blessure est aux extrémités inférieures. Enfin, nous lisons dans *Heister*, « que le repos est un excellent remède pour  
« les blessés, particulièrement quand la plaie est considé-  
« rable, et qu'elle occupe les parties inférieures du corps,  
« que l'action et le marcher seroient extrêmement nuisibles.  
« On ne manque pas d'exemples de blessés qui, pour s'être  
« livrés à de violens exercices, à cheval, en voiture, à la  
« danse, etc., se sont exposés non-seulement aux plus  
« grands maux, mais à un danger de mort très-prochain.»

Voilà des autorités qui n'établissent guères qu'une doctrine générale: entrons actuellement dans quelques particularités.

Maladies dans le  
traitement desquel-  
les le repos est né-  
cessaire:

Le cerveau étant l'organe distributeur du sentiment et du mouvement dans toutes les parties du corps, il y a une correspondance et une sympathie marquées entre lui et ces dernières, par conséquent ses lésions doivent être regardées comme des maladies très-graves. Ainsi, dans les plaies de tête, accompagnées d'accidens, ou qui seulement sont de nature à en faire craindre, un repos exact, tant réel que relatif, est d'un avantage marqué : le moindre mouvement dans ces circonstances, mais surtout de la partie affectée, peut entraîner des accidens considérables, comme nous en avons des exemples. Les malades doivent donc parler peu, et ne le faire qu'à voix basse, seulement pour exprimer leurs besoins. S'ils sont dans le cas de prendre quelques alimens, ils s'abstiendront des substances solides, parce qu'en mâchant, les muscles *crotaphytes* et *masséters* causent, dans leur contraction, un ébranlement à toute la tête. Il faut qu'ils évitent de rire, et que le chirurgien travaille sérieusement à calmer la toux et arrêter le vomissement, s'ils existoient.

Quant au repos relatif, le lit du blessé doit être assez mou, pour qu'il y goûte un bien-être. Il faut que la chambre qu'il habite ne reçoive qu'un jour foible, et qui ne porte pas directement sur ses yeux : par la même raison, elle sera peu éclairée pendant la nuit, et l'on aura soin que la lumière soit hors de la portée de sa vue. On évitera l'éternuement, en faisant attention qu'il n'y ait ni poussière, ni fumée, et qu'on ne porte pas auprès de lui des odeurs pénétrantes. A moins de nécessité indispensable, on ne doit panser qu'une fois par jour ; car les fréquens pansemens irritent les plaies, et fatiguent les malades. Ce précepte peut s'étendre au traitement des plaies et ulcères des autres parties du corps, dont les praticiens vulgaires croient accélérer la guérison, en les pansant fréquemment, tandis qu'au contraire ils ne font que la retarder. Mais pour en revenir aux lésions de la tête, il faut, autant qu'on peut, ne pas placer les blessés dans un appartement qui donne sur la

rie, et les éloigner des maréchaux, tonneliers, chaudronniers, des cloches, de l'artillerie dans les armées, etc.

« Je me souviens, dit *Ambroise Paré*, quand j'étois dernièrement au château de *Hedin*, qu'à l'heure qu'on faisoit la batterie, le bruit et retentissement de l'artillerie causoient aux patients une douleur extrême, et principalement à ceux qui étoient blessés à la tête; car ils disoient qu'il leur sembloit qu'autant de coups de canon que l'on tiroit, on leur donnoit autant de coups de bâton sur leurs plaies; souvent même elles rendoient du sang. Les blessés crioient et se lamentoient beaucoup, de sorte que la douleur, la fièvre et autres accidens étoient par telle véhémence grandement augmentés, et la mort accélérée. »

Vingt-neuvième observation par *Ambroise Paré*.

Voici une autre observation confirmative des mauvais effets qui résultent du défaut de repos relatif.

*Fabrice de Hilden* (1) dit : Un garçon âgé de quatorze ans, avoit une fracture au sommet de la tête; tout alloit au mieux : je défendis à son père, qui étoit aubergiste, de laisser sonner de la trompette, battre le tambour, ni jouer d'autres instrumens dans sa maison. Mais cet homme, méprisant mes avis, laissa jouer de la flûte, et battre le tambour auprès du lit du malade, et danser des paysans jusqu'au milieu de la nuit; le surlendemain le blessé fut pris d'une fièvre très-aiguë, du délire, de spasmes, de nausées, et d'autres fâcheux accidens qui le firent périr.

Trentième observation par *Fabrice de Hilden*.

A quelque chose près, qui a spécialement rapport à la partie seule affectée, le repos réel et relatif, dont nous venons d'indiquer la nécessité dans les lésions de la tête, est nécessaire aussi dans les maladies graves des autres parties du corps.

Les yeux doués d'une grande sensibilité, qui devient encore plus exquise dans l'ophthalmie inflammatoire, l'éternuement, le vomissement, la toux, le parler à haute voix, le vent, la fumée et la poussière, ne font qu'augmenter

(1) *Hildan. Centur. I. Observ. xx.*

Irritation. Il convient que l'œil sain soit couvert comme le malade ; car si le premier agit, il est impossible à l'autre de se tenir dans l'inaction. C'est la raison pour laquelle on observe qu'on souffre plus, lorsqu'il n'y a qu'un œil affecté, que lorsqu'ils le sont tous les deux. Si le chirurgien peut permettre quelques alimens, qu'ils soient d'une consistance molle, de même que dans les plaies de la face, par la raison qui a été apportée plus haut, en parlant des lésions du cerveau.

Dans les plaies graves de la poitrine, le blessé doit éviter, autant qu'il lui sera possible, les grandes inspirations, et de se retourner dans son lit. Si la grande toux et le vomissement sont de la partie, le chirurgien fera ses efforts pour les combattre.

Dans la division des vaisseaux sanguins considérables, il faut que le sujet observe le plus grand repos, d'abord pour faciliter la réunion ; en second lieu, parce qu'après de grandes évacuations, le repos restaure.

Le repos est indispensable dans les fractures, et après les luxations, jusqu'à ce que la douleur soit passée ou considérablement diminuée, parce que le tiraillement violent que les muscles, les capsules articulaires et les ligamens ont souffert, fait que, bien loin que des mouvemens prématurés rétablissent leur ressort, ils les rendent au contraire inhabiles à exécuter leurs fonctions par la suite.

Les parties, qui environnent les articulations, ayant été grandement distendues dans une entorse, il en résulte que si l'on néglige de les consoler et tranquilliser pendant quelques jours, le sujet y ressent des douleurs pendant très-long-temps.

Est-il nécessaire de dire que le repos doit être observé scrupuleusement après les grandes opérations, où il y a menace d'hémorragie ?

Dans la relaxation de la matrice et du vagin, et dans tous les cas de hernie, le repos est utile ; et les malades doivent éviter les efforts et les exercices violens, de peur d'augmenter



d'augmenter le *prolapsus*, dans le premier cas, et de donner lieu à l'étranglement, dans le second.

Nous dirons la même chose relativement à ceux qui ont une gonorrhée, surtout si elle est de mauvais caractère, de crainte qu'elle ne tombe, comme l'on dit, dans les bourses, ce que nous voyons arriver fréquemment chez les jeunes gens qui dansent, montent à cheval, tirent des armes, sautent des fossés. Nous ajoutons que ces malades se trouvent bien de coucher sur un matelas de crin, et doivent même éviter de dormir sur le dos, de crainte de s'échauffer la région des reins.

Les femmes enceintes doivent éviter les exercices violens, comme de monter fort haut, de danser, de courir, de trop hausser les bras, de lever ou porter des fardeaux, d'aller à cheval au trot ou au galop, de voyager dans des voitures rudes, et cela d'autant plus qu'elles approchent de leur terme; il faut pareillement qu'elles évitent de se mettre à portée du son des grosses cloches et du bruit de l'artillerie, d'autant mieux qu'on en a vu résulter des fausses couches.

Il y a une espèce de repos avantageux aux femmes enceintes, qui n'est pas à mépriser. Si, par exemple, une femme reconnoit qu'elle est grosse dans les premiers jours, ce dont plusieurs s'aperçoivent, il est bon qu'elle s'abstienne du coit pendant quelque temps, de peur que les secousses qu'éprouve la matrice dans cette action, ne donnent lieu à l'expulsion de l'embryon, qui n'a encore ni consistance, ni forme. *Hippocrate* en fait un précepte au livre *De sterilibus*, lorsqu'il a dit : *Si mulier genituram se concepisse cognoverit primo tempore, non amplius ad virum accedat, sed quiescat.*

Une jeune dame n'avoit pu, dans trois grossesses consécutives, porter son *fatus* à plus de trois mois, malgré qu'elle eût pris toutes les précautions nécessaires du côté du régime, des voitures, de la danse, etc. Je jugeai, par ce qu'elle me dit, qu'elle étoit d'une constitution très-

Trente-neuvième observation par M. Saucerotte.

délicate, et qu'elle avoit le genre nerveux fort irritable, n'ayant, avec cela, que dix-sept ans. Je lui ordonnai en conséquence, que dès qu'elle s'apercevrait être grosse, elle se séparât de son mari, jusque passé le mi-terme, ce qu'ils firent volontairement tous deux; et depuis cette époque, cette dame a porté tous ses enfans à terme.

Il y a d'autres femmes à qui le coit est nuisible sur la fin de la grossesse; et en général, toutes doivent peu s'y livrer dans ce temps, parce que le ventre, par sa grosseur et son élévation, ne peut qu'être comprimé dans l'action.

Le jour de la chambre des accouchées, sur-tout de celles qui ne nourrissent pas, doit être fort doux: il faut les éloigner du bruit, et elles ne doivent parler que pour exprimer leurs besoins.

Repos de situation.

Il y a une espèce de repos que l'on peut nommer repos de situation, duquel on retire les plus grands avantages, dans le traitement des maladies, lorsqu'il est bien ordonné.

En général, une partie malade doit être située de manière que le cours des liqueurs s'y fasse librement, de même que l'écoulement des matières qu'elle peut fournir; et comme le sang a plus de peine à circuler par les veines que par les artères, surtout dans la tête et les extrémités, la première doit être toujours plus élevée que le tronc, et la partie inférieure de chaque extrémité doit être dans une situation plus haute que la partie supérieure qui lui répond.

Il faut, outre cela, chercher le bien-être du malade, et empêcher, autant que faire se peut, que l'endroit de son corps affecté et souffrant, ne pose et n'appuie trop.

Dans les lésions du crâne ou de ses parties contenues, le blessé doit se coucher d'abord sur la partie saine, jusqu'à la formation du pus, et ensuite sur celle qui est malade, à moins que la douleur ne s'y oppose. Dans ce dernier cas, il tâchera de se tenir dans la situation la plus prochaine, et quelquefois, mais rarement, sur la blessure. Il évitera cependant de se coucher sur les côtés, s'il y a beaucoup de crâne enlevé, et surtout si les méninges sont détruites,

de peur que le cerveau ne fasse hernie. Dans cette circonstance, il ne faut pas que de long-temps il se couche absolument sur la partie blessée, ni sur l'opposée.

Dans l'angine inflammatoire, la tête doit être fort élevée, afin que la circulation par les veines jugulaires, et la respiration, se fassent plus librement.

Le sujet se couchera pareillement la tête élevée et sur le côté sain, ou sur le dos, dans l'ophtalmie et la goutte sereine.

Il reposera, autant qu'il sera possible, sur le dos, dans les scrophules ou autres maladies indolentes de la face, telles que les fluxions catarrales etc., et évitera de se coucher sur le visage, de peur d'empêcher la circulation déjà tardive et embarrassée.

Il est intéressant dans les hernies de la vessie, de se coucher sur le côté opposé à la maladie, afin que les urines se portent moins dans la partie herniaire de l'organe.

Lorsqu'à la suite des plaies du bas-ventre, ou de l'opération des hernies, le chirurgien a retranché de l'épiploon, il doit avoir soin que le malade ne tienne pas trop long-temps les jambes fléchies, position d'abord nécessaire pour relâcher cette partie. S'il continuoit à observer long-temps cette situation, l'épiploon contracteroit des adhérences avec les parties circonvoisines, et la face inférieure de l'estomac, devenant l'antérieure, lorsque cet organe est rempli d'alimens, il seroit tirailé; d'où résultent des vomissemens que les malades ne peuvent éviter qu'en mangeant, ayant les cuisses et les jambes fléchies, et en gardant cette position pendant les premières heures qui suivent les repas.

Un praticien ne doit jamais perdre de vue qu'après l'application des sutures et des bandages incarnatifs, la situation de la partie doit favoriser leur effet, et devenir un moyen curatif auxiliaire: par exemple, dans une plaie transversale qui diviseroit le cou dans sa partie antérieure, la tête doit être penchée en avant. Dans une solution de continuité faite transversalement au muscle deltoïde, il faut

que le bras soit dans une situation élevée : dans la section des tendons fléchisseurs d'un membre, la partie sera tenue dans une grande flexion, et le contraire dans la division des tendons extenseurs. S'il y avoit solution de continuité à l'articulation du coude, il faudroit tenir le bras ni trop étendu ni trop fléchi, mais faisant un angle obtus, parce qu'après la guérison, le sujet s'en servira avec bien plus d'avantage que s'il eût été tout-à-fait étendu ou fléchi à angle un peu aigu ou droit. Lorsqu'il y a plaie au corps et aux articulations des doigts, ces parties doivent être demi-fléchies, en mettant une pelotte dans la main ; car si le chirurgien les maintenoit dans une direction droite, elles seroient inhabiles à l'appréhension, lorsqu'elles seroient guéries, au lieu qu'étant un peu fléchies, elles peuvent exécuter plusieurs fonctions. Si au contraire, la solution de continuité occupoit les jointures du genou, du pied ou des orteils, il seroit nécessaire de faire tenir ces parties dans une direction droite ; car ce défaut de précaution entraineroit après lui la claudication. En un mot, la situation de la jambe et du pied doit être, comme l'on voit, tout-à-fait différente de celle convenable au bras et à la main.

Enfin, nous finirons par dire qu'il arrive quelquefois que les femmes enceintes ont des varices aux jambes sur la fin de la grossesse, ou ont ces parties œdémateuses : le moyen d'y remédier est de les faire tenir assises, les jambes étendues horizontalement, afin de faciliter le retour des liqueurs.

Après avoir parlé de l'exercice et du repos, occupons-nous des effets du sommeil et de la veille.

#### *Du sommeil et de la veille.*

LE sommeil est une cessation de nos fonctions intellectuelles et de nos mouvemens volontaires ; c'est un état de repos que prend la nature pour réparer les forces affoiblies par la veille, l'exercice ou la maladie.

La veille est un état d'activité, dans lequel les sens, tant internes qu'externes, peuvent être facilement affectés par les objets extérieurs, et dans lequel les mouvemens volontaires sont disposés à s'acquitter des fonctions auxquelles ils sont destinés.

Ce que c'est que la veille.

Le sommeil met les solides dans le relâchement, répare la dissipation des esprits, favorise la transpiration, et distribue salutairement les sucs nourriciers.

Effets du sommeil.

Un trop long sommeil rend la circulation languissante, épaisit le sang, relâche et énerve les fibres, et affoiblit au lieu de fortifier, en causant une surabondance de transpiration.

Effets d'un trop long sommeil.

Les trop longues veilles appauvrissent le sang, dessèchent les solides, épuisent les forces, et interceptent la transpiration, d'où résultent des effets très-pernicieux.

Effets des trop longues veilles.

C'est par une direction raisonnée et relative à l'âge, au sexe, aux forces, au tempérament des malades, au temps de procurer le sommeil ou de l'empêcher, à la saison de l'année, et au caractère de la maladie, qu'un bon praticien peut tirer de ces deux choses nommées non-naturelles, des secours salutaires à ses malades.

Dans l'état morbifique, les enfans et les vieillards ont en général plus besoin de sommeil que les gens du moyen âge; les femmes doivent plus en prendre que les hommes; et les gens foibles ou exténués par la maladie, plus que les sujets robustes. Il est plus utile aux personnes maigres qu'aux grasses, et celles-ci surtout doivent s'en abstenir immédiatement après les repas: il convient mieux aux tempéramens sanguins et bilieux qu'aux pituiteux; on peut s'y livrer davantage en hiver qu'en été; et enfin celui que l'on goûte pendant la nuit est préférable à celui auquel on s'abandonne pendant le jour. C'est au chirurgien à faire attention à toutes ces choses; à faciliter, et même provoquer le sommeil, lorsque les circonstances l'exigent, et à empêcher les malades de s'y livrer, s'il est nécessaire. En-

Effets avantageux du sommeil dans le traitement des maladies en général.

trons à ce sujet dans les détails que demande la matière que nous avons à traiter.

Effets salutaires du sommeil dans la cure des maladies en particulier.

Le sommeil, en modérant la circulation, en la rendant plus forte dans le centre du corps qu'à sa circonférence; en relachant les fibres, et en ouvrant les pores, facilite la dissipation des inflammations: il calme la douleur en diminuant l'éréthisme des nerfs; il concourt à la formation d'un pus louable dans les ulcères, et accélère la formation d'une bonne cicatrice. Il rend les sucs nutritifs doux, balsamiques, et aptes à produire, sous peu de temps, un bon cal dans les fractures des os. C'est lui qui porte le calme après les opérations, et qui rétablit les forces épuisées des malades; c'est lui enfin qui est en général si nécessaire dans le traitement des maladies chirurgicales, par la tranquillité du corps et de l'esprit, qu'il procure.

Dans l'érysipèle, par exemple, il est bon de dormir, afin d'envelopper l'âcre de l'humeur bilieuse, et faciliter sa sécrétion et son excrétion. Ajoutons que cette maladie, attaquant de préférence les sujets bilieux, le sommeil leur est convenable, puisque la veille irrite et dessèche le corps, et que le leur a déjà ces fâcheuses dispositions.

Trente-deuxième observation par M. Didcot.

Une femme étoit attaquée d'un érysipèle au bras sur lequel elle appliquoit les remèdes convenables: obligée de donner à son mari malade les secours dont il avoit besoin, elle passa plusieurs nuits sans dormir; à la fin de la quatrième, elle fut bien étonnée de ne plus ressentir au bras que très-peu de douleur: elle crut, en conséquence, que c'étoit les topiques qu'elle avoit appliqués, qui lui procuroient ce soulagement; mais l'ayant considéré, elle le trouva d'une couleur livide. Effrayée de son état, elle me fit appeler: je trouvai son bras mortifié dans sa partie supérieure externe, jusqu'à la moyenne. Informé de la cause de cette gangrène, j'y fis des scarifications, lui ordonnai les anti-phlogistiques en boisson, et surtout le sommeil, comme le seul moyen, ou au moins comme un moyen efficace de prévenir les accidens fâcheux qui auroient encore pu se

mettre de la partie ; en effet, les choses tournèrent si favorablement, qu'au bout d'un mois cette femme fut parfaitement guérie.

Dans le cas d'hémorragies, et après leur cessation, un long sommeil est nécessaire, parce qu'il favorise, dans le premier cas, la réunion du vaisseau divisé, et restaure le malade dans tous deux.

Il est bon que ceux qui ont une ophtalmie, dorment long-temps, parce qu'alors les yeux sont en repos ; car le mouvement qu'on ne peut s'empêcher de leur faire exécuter lorsqu'on ne dort pas, cause de la douleur, et augmente la fluxion ; ajoutons que le sommeil calme la douleur, et aide à la résolution.

Quelques praticiens ont coutume, et nous l'avons éprouvé avec succès, de faire prendre une potion somnifère aux enfans à qui ils doivent faire l'opération du bec de lièvre, avec la précaution de les priver de dormir, avant d'être opérés : par ces deux moyens combinés, ils s'endorment aussitôt après, par conséquent, ne jettent pas des cris toujours nuisibles au succès de la cure ; et il existe même déjà un commencement de réunion au moment qu'ils s'éveillent.

Comme le *fœtus* au sein de sa mère, est dans un repos continuel, et que cette espèce d'état d'inertie est un des moyens dont se sert la nature industrieuse pour travailler à son accroissement et à sa conservation, le tout à cause de la délicatesse de ses organes, surtout dans les premiers temps de sa formation ; il s'ensuit que les veilles ne doivent qu'être nuisibles à la femme qui a deux individus à substantier, elle et son fruit, et que le sommeil ne peut que lui être profitable ; le tout cependant devant être réglé sur la constitution de la mère, et sur le plus ou moins d'exercice qu'elle prend : car une femme délicate et sédentaire, faisant moins de perte qu'une robuste et active, on doit conclure que cette dernière a plus besoin de sommeil que l'autre, puisque l'inaction est un état qui équivaut presque

au sommeil. Mais en général, les femmes grosses et les nourrices doivent prendre, par nuit, une heure de sommeil de plus que hors des temps de la gestation et de l'allaitement.

Mauvais effets du trop long sommeil dans la cure des maladies.

Si, à cause de la prostration des forces, ordinaire dans les maladies malignes et putrides, telles que l'anthrax, la cacochymie, la gangrène, le cancer, etc. un sommeil modéré peut agir comme restaurant, aussi est-il pernicieux, lorsqu'il est poussé trop loin. Nous avons observé que dans ces espèces de maladies, il se fait souvent une résorption qui porte ses funestes effets sur le principe des nerfs, d'où résultent une propension au sommeil et un état d'inertie chez les malades, d'où il convient de les tirer par tous les moyens que l'art indique; parce que la chaleur et la force de la circulation, se concentrant, comme nous avons dit, dans les parties internes pendant le sommeil, cette fâcheuse résorption putride se fait bien plus facilement.

Le relâchement des fibres, la stagnation et l'épaississement des liqueurs, donnant lieu à l'existence de l'œdème, des différentes espèces d'hydropisies, du squirre, des scrophules, etc. ceux qui en sont atteints doivent peu dormir; car un long sommeil ne feroit qu'augmenter le vice des solides et des fluides. Le praticien doit donc y apporter d'autant plus d'attention, que, dans la plupart de ces maladies, l'état de laxité des parties molles, et la lenteur de la circulation provoquent le sommeil: il est donc un symptôme qu'il est important de combattre.

Si les sujets affectés de plaies et d'ulcères se livrent à un trop long sommeil, il pullule des chairs fongueuses du fond de ces solutions de continuité, et il survient une suppuration abondante, qui fait l'effet des onguens et des emplâtres, en y attirant beaucoup d'humeurs par l'humidité et le relâchement des fibres, ce qui retarde considérablement la guérison.

On ne peut douter des mauvais effets qu'opère le trop long sommeil dans le traitement des anévrysmes, varices, hémorroïdes



hémorroïdes et autres tumeurs dans lesquelles le sang est ralenti dans sa marche, puisqu'il en résulte que l'action des vaisseaux diminue de plus en plus, et que les fluides ont plus de disposition à stagner.

La goutte seréine étant une obstruction des nerfs visuels, le sommeil, poussé trop loin, ne peut qu'augmenter le mal, en ralentissant le cours des suc lymphatiques, et celui des esprits.

Un sommeil convenable, et surtout pris pendant la nuit, est un baume salutaire, et un excellent anodin dans les lésions du crâne et de ses parties contenues; mais s'il passe les bornes ordinaires, c'est un véritable assoupissement qui dénote la compression du cerveau, et auquel il faut remédier en en détruisant la cause.

Les veines jugulaires étant comprimées dans l'angine inflammatoire, le libre cours du sang qui revient du cerveau est empêché, et cette liqueur s'engorge dans le viscère, parce que les artères carotides et vertébrales fournissent toujours; d'où s'ensuit une propension au sommeil qu'il est nécessaire de combattre, parce que, comme le disent *Hippocrate et Galien*, et comme nous l'avons rapporté ci-devant, le sang se portant en plus grande abondance aux parties internes, pendant le sommeil, son affluence sur la partie malade ne peut qu'augmenter, et donner lieu à divers accidens, dont le plus à craindre d'abord est la suffocation.

Les veilles, en altérant les fluides, et en irritant les solides, ont fait dégénérer souvent le squirre en cancer.

Elles sont reconnues nuisibles dans les maladies où il se manifeste un principe d'acrimonie, comme dans les dartres, la galle, etc.

Elles ne peuvent qu'être contraires aux sujets qui ont des plaies et des ulcères, ou qui ont subi des opérations, d'autant mieux qu'elles enflamment les chairs de ces espèces de solutions, les rendent arides et malignes, engendrent un pus de mauvais caractère, et sont causes des métastases,

Circonstances où  
l'on peut être avan-  
tage de la veille.

Danger des longues  
veilles.

par l'éréthisme qu'elles procurent aux solides ; le praticien doit donc s'appliquer sérieusement à les combattre.

Nous dirons enfin que la veille opiniâtre annonce, dans les lésions de la tête, l'inflammation des méninges et du cerveau, qui produit souvent le délire : dans ce cas, elle est un symptôme de symptôme ; mais dans d'autres circonstances, elle est cause. C'est au chirurgien intelligent à apprécier tout cela, et à se conduire d'après les indications.

L'observation suivante est une preuve incontestable des effets pernicieux qu'opèrent les grandes veilles.

Trente-troisième  
observation par M.  
Sauceroite.

Je traitai, en 1767, un homme de robe de cette ville, d'une gonorrhée ; j'eus beaucoup de peine à arrêter l'écoulement, dont la quantité et la couleur suivoient une marche fort irrégulière ; car il y avoit des jours que la matière étoit bonne, et donnant à peine quatre à cinq gouttes, et d'autres jours qu'elle étoit de mauvais caractère et abondante. Après plusieurs questions que je fis à mon malade, j'appris de lui qu'il faisoit quelquefois après souper, une double partie de piquet avec des amis qui venoient passer la soirée chez lui. Nous jugeâmes tous deux que c'étoit le lendemain des jours de partie que la maladie alloit moins bien : il voulut même essayer encore deux ou trois fois si nos conjectures étoient vraies, et le résultat fut toujours le même. Nous conclûmes à la fin qu'il s'abstiendrait de jouer dorénavant ; en effet, au bout de huit à neuf jours, il fut radicalement guéri.

Ayant traité du sommeil et de la veille, passons aux excrétiions évacuées ou retenues.

#### *Des excrétiions évacuées ou retenues.*

COMME le sujet, que nous avons à traiter, nous met dans le cas de considérer les excrétiions sous un aspect thérapeutique, nous croyons ne devoir parler que des évacuations que le chirurgien doit exciter ou réprimer, comme

moyen curatif, dans le traitement des maladies chirurgicales. Ainsi, nous n'entrerons pas dans les détails que nous fournissent sur cette matière les différens traités d'hygiène, qui considèrent presque toujours les excrétiens, comme moyen de conserver la santé et de prévenir les maladies, ou comme cause de ces dernières; mais nous tournerons davantage nos vues du côté pratique.

Voici les excrétiens dont l'évacuation ou la rétention, dirigées méthodiquement, peuvent produire des effets salutaires dans la pratique: 1.<sup>o</sup> le sang qui, en certains cas, devient excrémentiel, comme dans le flux des menstrues, dans celui des lochies, qui est en partie sanguin, et en partie lymphatico-laiteux, et dans celui des hémorroïdes; 2.<sup>o</sup> certaines humeurs qui ont été séparées du sang, par les extrémités des vaisseaux capillaires artériels, ou par les glandes, ou enfin par tel autre organe sécréteur, que la physiologie peut indiquer mieux, deviennent inutiles et superflues, et par conséquent doivent être évacuées hors du corps: telles sont la matière de la transpiration et de la sueur, le *cerumen* des oreilles, l'humeur des glandes de *Meibomius*, l'humeur lacrymale, la morve et l'urine: les physiologistes les nomment excrétiens, à quoi il faut ajouter la partie la plus grossière, la plus terrestre et la plus fibreuse de nos alimens, c'est-à-dire, les matières stercorales; 3.<sup>o</sup> d'autres liqueurs qui, ayant été filtrées, comme nous avons dit ci-devant, doivent rentrer en partie dans le torrent de la circulation, et en partie être portées au-dehors; telles sont la salive, la bile, le lait et la semence, auxquelles on a donné le nom d'excrétiens-récrétiens.

Occupons-nous de chacune de ces choses, et voyons quelle influence leur évacuation ou leur rétention peuvent avoir dans le traitement des maladies qui sont du ressort de notre art.

Nous commencerons par dire en général qu'il faut favoriser l'issue des excrétiens, 1.<sup>o</sup> dans les maladies causées

Différentes excrétiens dont l'évacuation ou la rétention peuvent influer dans la cure des maladies.

Circonstances dans lesquelles il faut en général procurer ou réprimer les excrétiens.

par leur rétention; 2.<sup>o</sup> dans certains cas où elles peuvent servir d'une décharge salutaire pour favoriser la guérison; 3.<sup>o</sup> dans des circonstances où une évacuation tient lieu d'une autre qu'il est impossible de rappeler.

Au contraire, il faut réprimer les excrétions, 1.<sup>o</sup> dans les maladies que cause leur trop grande évacuation; 2.<sup>o</sup> lorsque dans le traitement des différentes affections contre nature, elles donnent lieu à quelques accidens; 3.<sup>o</sup> afin que la perte que faisoit le corps, de ce côté, n'existant plus, la nature et les soins du chirurgien puissent combattre plus efficacement la maladie.

*Du flux menstruel.*

Le flux menstruel est une évacuation périodique de sang, qui se fait tous les mois, ordinairement de la matrice par le vagin, chez les personnes du sexe.

On sait que les règles paroissent vers quatorze ans, pour finir vers quarante-cinq ou cinquante. Leur manque d'apparition, comme leur suppression, produisent souvent des hémorragies périodiques ou non, par différentes parties du corps, contre lesquelles les secours de la chirurgie sont nécessaires; ces écoulemens singuliers se font par le nez, la bouche, les yeux, les oreilles, le sein, les doigts des mains, des pieds; ils surviennent quelquefois à la suite de l'extraction d'une dent: on les a vu provenir d'ulcères, que par cette raison on ne pouvoit parvenir à consolider. Dans ces circonstances, on les nomme règles dévoyées, mais qui sont, comme on le voit, de vraies maladies.

Le défaut d'apparition ou la suppression des menstrues donnent pareillement lieu à l'ophtalmie, à l'angine inflammatoire, à l'érysipèle, à d'autres éruptions de la peau, et à d'autres espèces de tumeurs, telles que l'œdème, le squirre, le cancer; à des douleurs vagues de tout le corps, et principalement des articulations, etc. Dans toutes ces circonstances, l'apparition ou le rappel des règles est le vrai moyen curatif. Il est donc intéressant que le chirurgien s'informe, lorsqu'il est appelé auprès d'une malade, si elle est bien réglée, parce qu'il arrive souvent qu'au déshonneur

de l'art et de l'artiste, il y a certaines affections contre nature, qu'on guériroit facilement et promptement, en faisant venir les menstrues prêtes à paroître chez les jeunes filles, ou en les rappelant, lorsqu'elles sont supprimées; au lieu qu'on manque souvent le but qu'on se propose, par défaut d'attention.

Nous allons rapporter quelques exemples des maladies causées par les règles dévoyées, et que le retour seul de ces évacuations a guéries.

Une jeune fille (1) robuste et sanguine, étant parvenue à l'âge de seize ans, sans être réglée, la nature s'efforça d'expulser, par les yeux, le sang superflu, de manière qu'il découloit souvent de ces parties, en gouttes comme des larmes. Une saignée du pied, faite à cette jeune personne, la guérit, en sollicitant l'apparition des menstrues, qui ne tarda point.

Trente-quatrième observation par Dodonæus.

Une personne du sexe (2) avoit, depuis treize mois, ses évacuations périodiques par le nez, et en grande abondance; une saignée du pied lui rappela cet écoulement dans l'organe destiné par la nature.

Trente-cinquième observation par Solenander.

Une jeune fille (3) avoit un ulcère cacoëthe au pied gauche, par lequel les règles s'écouloient périodiquement. Je conseillai, dit l'observateur, l'amputation de cette partie qui ne jouissoit presque plus de la vie. La malade se rétablit, et les menstrues reprirent bientôt leur cours naturel et régulier.

Trente-sixième observation par Meichsnerus.

On peut de ces faits tirer des indications curatives, applicables à d'autres cas.

Si nous ne craignons d'être prolixes, nous rapporterions plusieurs observations d'ophtalmies, d'érésipèles, de fluxions opiniâtres, de douleurs articulaires, de scrophules même, et d'autres maladies que nous avons vu guérir, ou que nous

(1) Dodonæus. *Observ. medic.* Cap. xv.

(2) Solenander, *sect. V. Consil.* xv.

(3) Meichsnerus, in *Observ. propr.*

avons guéries, pour avoir favorisé l'apparition des règles, ou avoir rappelé leur écoulement, en cas de suppression.

S'il est plusieurs circonstances dans la pratique de l'art, où il est nécessaire de provoquer l'évacuation des menstrues, il en est d'autres aussi où il faut la réprimer, lorsqu'elle est immodérée.

Les règles excessives, privant le corps de l'humeur qui le vivifie, c'est-à-dire, du sang, les sucs lymphatiques prédominent, et les solides tombent dans l'atonie, d'où résultent les affections froides et indolentes, et celles par débilitation, telles que l'œdème et autres maladies de cette espèce; la cataracte, la goutte sereine, la surdité, la paralysie, etc. On tenteroit en vain leur guérison, si l'on ne réprimoit l'excès du flux menstruel.

Il est ordinaire et même naturel, que les femmes enceintes et même les nourrices ne soient point réglées: la disposition contraire arrivant dans le premier cas, affoiblit la mère et le *fœtus*, surtout dans les derniers mois, et peut donner lieu à l'expulsion prématurée de ce dernier. Dans le second, elle fait le plus souvent perdre le lait, ou au moins altère considérablement ses bonnes qualités. C'est donc un état censé contre nature. Ainsi, le chirurgien doit s'appliquer à réprimer une évacuation qui, sans être immodérée, et qui, étant même indispensable hors des temps de la gestation et de l'allaitement, est défavorable dans les circonstances dont il s'agit.

L'observation suivante va démontrer combien le flux trop abondant des menstrues, trouble la marche de la nature dans le traitement des maladies, et la nécessité qu'il y a de le réprimer, si l'on veut obtenir leur guérison.

Je traitai, en 1770, la femme d'un maréchal-ferrant de cette ville, qui, à la suite d'une tumeur phlegmoneuse considérable, qui s'étoit terminée par suppuration, avoit un fort grand ulcère à la partie externe de la jambe gauche. Les choses commençoient à bien aller, lorsque cette femme, bien agissante et laborieuse en santé, eut ses règles en trop

grande abondance, sans doute à cause de la vie sédentaire qu'elle menoit depuis l'apparition de la tumeur phlegmoneuse. Cette évacuation considérable rendit les chairs molles et blafardes, et le *pus* devint séreux, ce qui retarda de beaucoup le progrès de cet ulcère vers sa guérison. La période étant passée, je mis la malade à l'usage des toniques et astringens non échauffans, et à un régime sec et léger, avec un peu de bon vin rouge à ses repas; je la faisois tenir levée le plus long-temps qu'il étoit possible, avec la précaution de faire observer à la jambe une situation horizontale. On lui administroit, soir et matin, des frictions modérées sur le dos et les bras, pour tenir lieu du grand exercice qu'elle faisoit auparavant; et j'eus la satisfaction qu'à la période suivante, qui arriva au bout de dix-neuf jours, de la cessation de l'autre: le flux menstruel fut en quantité ordinaire, et ne déranger rien dans l'ordre du traitement qui fut terminé avant la troisième apparition.

Il se fait, immédiatement après l'accouchement, une évacuation de la matrice par le vagin, qui d'abord est sanguine, et ensuite lymphatico-laiteuse, à laquelle on a donné le nom de lochies ou vuidanges.

Des lochies.

Leur suppression cause plusieurs maladies qui sont du ressort de la médecine interne; mais il en est d'autres qui appartiennent à la chirurgie, telles que l'ophtalmie, l'érysipèle, les fluxions, les dépôts laiteux, et surtout l'inflammation des mamelles, par la correspondance et la sympathie qui existent entre le sein et l'*uterus*, ce qui fait que l'humeur, qui s'est dévoyée d'un de ces organes, se porte par préférence à l'autre. On tenteroit en vain tous les secours de l'art pour obtenir la guérison de ces différentes maladies, si l'on négligeoit le rappel des vuidanges.

Le retour des lochies est pareillement le but que l'accoucheur doit se proposer dans l'inflammation et la suffocation de la matrice, la première étant un engorgement sanguin des parois de cet organe, et l'autre une convulsion spasmodique de son cou, qui retient captifs les fluides qui

doivent s'en écouler, ce qui rend les indications curatives différentes.

Les vidanges immodérées peuvent causer les mêmes maladies et de pareils accidens dans la cure de certaines autres, que les règles trop abondantes : ainsi, ce que nous avons dit à ce sujet des unes, peut s'appliquer aux autres, pour éviter les répétitions. Nous ajoutons que si l'accouchée veut nourrir, le flux excessif des lochies fait perdre le lait à coup sûr : il est donc de la dernière importance de le modérer dans ce cas.

De flux hémorroïdal.

Le flux hémorroïdal est un écoulement sanguin, ordinairement périodique, qui se fait par l'*anus*, provenant du gonflement variqueux des veines mésentériques et hypogastriques qui avoisinent cette partie.

Cette évacuation étant devenue habituelle, sa suppression cause des démangeaisons, des élancemens, des pulsations, des douleurs gravatives, l'inflammation, etc. dans la partie même affectée, dont le moyen curatif est le retour de l'écoulement.

Nous dirons encore que le flux hémorroïdal immodéré, ou sa suppression, entraînant à-peu-près les mêmes inconvéniens que les règles trop abondantes ou supprimées, il faut par conséquent le réprimer ou le provoquer dans les mêmes circonstances.

Il y a certaines maladies qui, ayant résisté à tous les traitemens, ont été guéries par le rétablissement du flux hémorroïdal, dont la nature ou l'art se sont servi pour être l'égoût salutaire de l'humeur morbifique.

Trente-huitième  
observation par Ca-  
mericarius.

Un marchand (1) qui souffroit beaucoup de la sciatique, fut purgé deux fois assez vigoureusement, ce qui n'empêcha pas ses douleurs d'augmenter et de devenir encore plus aiguës, deux jours après la seconde purgation. Il ressentoit de plus une grande chaleur, et éprouvoit des vertiges. L'évacuation d'une grande quantité de sang qui

(1) Joach. Camerarius, in Observat.



sortit avec impétuosité par les veines hémorroïdales, calma aussitôt ses souffrances.

Un officier étoit sujet périodiquement à une violente ophthalmie inflammatoire, qui lui attaquoit les deux yeux. On employa tous les remèdes, tant internes qu'externes, les mieux indiqués, sans aucun succès; on établit même un cautère à chaque bras, qui ne réussirent pas mieux. *M. Vattain* imagina d'exciter le flux hémorroïdal; en conséquence, il fit prendre au malade des bains locaux et de jambes; lui fit recevoir des fumigations humides; le saigna du pied; lui appliqua les sang-sues à l'*anus*, et lui faisoit irriter de temps en temps cette partie avec de la feuille de figuier, ce qui détermina à la fin cet écoulement qui débarrassa pour toujours l'officier de sa cruelle ophthalmie périodique.

Il y a des circonstances dans lesquelles il est important de provoquer le flux des hémorroïdes, pour suppléer à quelque évacuation à laquelle le corps est sujet, comme, par exemple, chez les femmes à qui il survient des ophthalmies, des érysipèles, des dartres, des squirres, des cancers même, après la cessation de leurs règles, ce qui indique que la nature surchargée desire toujours un écoulement: alors les hémorroïdes sont un égoût véritablement médicamenteux, qui guérit la maladie, ou du moins qui la rend supportable.

La transpiration est la plus considérable des évacuations du corps humain; elle en sort en forme de vapeurs subtiles et insensibles, par le moyen des pores exhalans.

La transpiration étant le principe des émonctoires de notre machine, il n'est pas étonnant combien les praticiens s'attachent à l'entretenir, ou même à l'exciter dans le traitement des maladies; mais ne pourrions-nous pas dire aussi qu'on tombe à cet égard dans un excès nuisible, en surchargeant indistinctement de boisson chaude l'estomac de tous les malades? On excite, par ce moyen, un orgasme dans la circulation, qui aggrave les affections inflamma-

Trente-neuvième observation par *M. Vattain*, ancien chirurgien au service d'Allemagne, communiquée par *M. Sancerotte*.

De la transpiration.

toire, procure une transpiration forcée, qui communique un caractère putréfactif à la maladie, et affoiblit quelquefois les sujets, au point que la nature est impuissante, ou du moins tarde à opérer la coction de l'humeur.

Nous l'avons déjà dit plus d'une fois, et nous le répétons, le praticien doit considérer la constitution de ceux qui sont confiés à ses soins; car il seroit peut-être bon de faire transpirer un pituiteux dans une maladie quelconque, tandis qu'il faudroit être circonspect sur cette évacuation dans les tempéramens sanguins ou bilieux.

Il faut donc du discernement pour exciter ou réprimer à propos la transpiration dans les différentes occurrences que fournit l'exercice de notre art. On a observé, dans tous les temps, que cette excrétion est en général salutaire, parce qu'elle dépure le sang de ses parties salines et acrimonieuses; mais elle produit surtout de bons effets dans le traitement des maladies causées, 1.<sup>o</sup> par le sang hors de l'état inflammatoire, ou au moins dans la grande diminution de cet état, comme dans le déclin du phlegmon et des autres affections de son espèce; dans les contusions, les dépôts sanguins; 2.<sup>o</sup> par les sucs blancs ralentis ou en stase, ou par un principe manifeste d'acrimonie dans les humeurs, telles que l'œdème et autres tumeurs de sa nature; les différentes espèces d'hydropisies, les fluxions catarrales, la sciatique, le rhumatisme chronique, les douleurs arthritiques, les galles, les dartres etc.; 3.<sup>o</sup> par la foiblesse et la lenteur de la circulation, associées au défaut d'influx des esprits, comme la paralysie et l'atrophie. Dans ces différentes circonstances, l'humeur de la transpiration évacue, délaye, détrempe, désobstrue, dépure et entraîne avec elle les fluides ralentis ou stagnans, ou les rend aptes à repasser dans le torrent de la circulation, par les orifices des vaisseaux absorbans; enfin, elle ranime l'action oscillatoire des vaisseaux capillaires, et l'influx de l'esprit vital.

Il est quelquefois nécessaire de provoquer cette excrétion,

pour lui faire tenir lieu d'une autre évacuation qu'on ne peut rappeler, malgré les moyens qu'on a mis en usage, comme dans la suppression des lochies et dans les métastases, où elle devient vraiment critique et dépuratoire.

La pratique démontre tous les jours que la transpiration est l'émonctoire le plus avantageux pour faire passer le lait aux femmes qui ne veulent pas nourrir.

Elle est pareillement un moyen efficace pour détourner l'affluence des humeurs sur une partie. On a vu des ulcères compliqués de suppuration séreuse et abondante, et d'hypersarcose, que des praticiens ont guéris en augmentant la transpiration des sujets qui en étoient affectés, tandis que ces maladies avoient résisté à tout autre traitement.

On a observé que des suppurations situées profondément dans quelques-unes des cavités du corps, ont été guéries, lorsqu'après des signes indicatifs de la formation du pus, le chirurgien a eu soin de favoriser l'excrétion dont il s'agit.

La nature, en bien des circonstances, prévient les secours de l'art, en s'établissant, par le moyen de la transpiration, une décharge salutaire, dans les cas même dont l'artiste ne se seroit pas douté.

C'est à lui à se tenir sur ses gardes, afin de ne pas troubler, mais de favoriser plutôt les efforts de cette mère bienfaisante.

La grande analogie qui existe, entre cette humeur et l'urine, fait qu'elles se suppléent quelquefois l'une l'autre; il seroit donc imprudent et nuisible de troubler la marche de la nature, dont les secrets nous sont souvent impénétrables.

S'il est nécessaire de favoriser la transpiration en plusieurs cas, il en est d'autres aussi où il la faut modérer, lorsqu'elle est trop abondante, et qu'elle dérange ou détériore même l'ordre du traitement, en dévoyant d'une partie affectée les humeurs qui doivent y subir une coction salutaire. Il faut donc, par les moyens que l'hygiène et la matière médicale indiquent, modérer cette excrétion dans les

maladies de longue durée, pendant la cure desquelles, les sujets, par quelle cause que ce soit, sont obligés de garder le lit, ce qui les fait transpirer forcément, les affoiblit, dispose leurs humeurs à la putridité, les fait tomber dans la cachexie, et retarde ou rend impossible la guérison.

Nous ajouterons qu'il y a un cas particulier où la rétention de la transpiration insensible est utile : c'est pour favoriser la suppuration dans les tumeurs, que l'on couvre en conséquence d'onguens, d'emplâtres ou de quelques autres corps gras, qui bouchent les pores, et retiennent captive l'excrétion dont il s'agit, qui alors contribue peut-être pour beaucoup à la formation du *pus*, au moyen de ses sels qui se développent et deviennent plus irritans par l'effet de la grande chaleur qui accompagne l'inflammation.

De la sueur.

La sueur nous paroît n'être autre chose qu'une transpiration forcée et sensible.

On peut dire en général qu'il faut procurer la sueur dans les cas où la transpiration ne seroit pas une évacuation assez abondante ou assez énergique, pour être dépuratoire, et pour vaincre les obstacles qui s'opposent à la réussite de la cure. La sueur est donc un moyen curatif dans les maladies où les humeurs sont portées à un trop haut point de dépravation, pour que la transpiration puisse le dépurger ; et dans celles dont le siège est situé trop profondément, pour que cette dernière excrétion puisse y remédier d'une manière efficace. La sueur est par conséquent un émonctoire critique dans certaines véroles, pour favoriser l'action du mercure, qui seule seroit insuffisante pour détruire le vice, surtout s'il a son siège dans les os, comme les exostoses et les caries. L'évacuation de cette humeur est pareillement médicamenteuse dans la cure des rhumatismes, des sciaticques et autres congestions invétérées ; de même que pour rappeler la chaleur et la circulation dans certaines parties paralytiques et atrophiées. En un mot, elle est une voie critique, beaucoup plus puissante que celle de la transpiration : c'est pourquoi il faut la solliciter dans les cas

gravés et urgens de suppression de quelques autres évacuations, de suppurations inaccessibles, de métastases, etc. en observant toujours si la nature ne dirige pas les opérations d'un autre côté; si la peau du sujet n'est pas dans un état d'aridité, et ses humeurs dans une disposition inflammatoire; car l'orgasme de la circulation, et l'irritation des solides qu'on exciteroit, en voulant forcer cette évacuation, ne feroient qu'augmenter les accidens.

Nous dirons enfin qu'il faut, à bien plus forte raison, réprimer la sueur dans les cas qui exigent qu'on modère la transpiration même.

La cire, ou *cerumen* des oreilles, est une humeur sébacée, filtrée par les glandes répandues sur la membrane qui revêt le canal auditif externe, et déposée dans cette même cavité.

Du cerumen des oreilles.

Ou cette humeur s'accumule et s'épaissit dans les glandes qui la séparent, ou, ayant été déposée dans le canal même, elle y acquiert une espèce de concrétion, si on l'y laisse séjourner long-temps, et procure quelquefois la surdité. Il suffit, pour guérir ces deux maladies, de favoriser, dans le premier cas, l'excrétion du *cerumen* hors de ses glandes, et dans le second, de l'extraire de la cavité de l'oreille, par les moyens que l'art indique.

Je vis, en 1769, une femme qui, étant à la campagne, fut exposée pendant deux heures, à un vent froid et humide, qui lui souffloit sur l'oreille droite. La membrane, qui tapisse le conduit auditif externe, devint peu-à-peu douloureuse dans les jours suivans; elle éprouva des tintemens incommodes, et n'entendoit plus qu'imparfaitement de ce côté. Cette femme m'ayant fait appeler pour la traiter, je jugeai, d'après l'exposition qu'elle me fit, que la maladie n'étoit autre chose qu'une obstruction des glandes cérumi-neuses; en conséquence, je lui ordonnai de recevoir, quatre fois le jour, dans la cavité de l'oreille, par le moyen d'un entonnoir, une fumigation de sucre et de graines de genièvre concassées, brûlées sur des charbons, et lui faisois

Quarantième observation par M. Saucerotté.

appliquer à l'extérieur, une flanelle pliée en plusieurs doubles, et imprégnée des mêmes vapeurs. Sous peu de jours, la maladie fut conduite à une parfaite guérison.

Le long du tarse de chaque paupière, il y a de petites glandes qui portent le nom de *Meibomius* qui en a fait la découverte. Ces glandes filtrent une espèce d'humeur sébacée, dont l'usage est d'empêcher l'écoulement des larmes sur les joues, et de les diriger vers les points lacrymaux. Cette matière, s'épaississant et s'engorgeant, donne lieu à la maladie nommée *chassie*, qu'on ne peut guérir qu'en désobstruant les canaux excréteurs de ces petits organes, pour faciliter l'évacuation de l'humeur qui y est retenue.

L'humeur lacrymale est une sérosité filtrée par une glande qui porte ce nom, dont les canaux excréteurs percent la conjonctive, pour aller la verser, en forme de rosée, sur le globe de l'œil.

On a guéri ou considérablement soulagé des douleurs opiniâtres de tête, soit externes, soit internes; on a dissipé ou au moins diminué des gouttes seréines et des cataractes naissantes, en donnant lieu, une ou deux fois le jour, à un écoulement abondant de larmes, par les irritans reconnus propres à cet effet.

La foiblesse de la glande, survenue par l'effet d'un coup, ou à la suite d'une maladie, procure un écoulement considérable de cette sérosité qu'il faut réprimer par les collyres astringens, et les topiques fortifiants.

La morve est une espèce de *mucus*, séparée du sang par les glandes répandues sur la membraue pituitaire qui revêt tout l'intérieur des narines et des sinus adjacens.

Lorsque dans le *coryza*, les malades ressentent cette pesanteur de tête, que les latins ont nommée *gravedo*, on sait que rien ne les soulage mieux que l'établissement de l'écoulement par le nez.

Il y a certaines affections du cerveau, des yeux et des oreilles, dans lesquelles on observe de bons effets de l'évacuation augmentée du *mucus* des narines. Nous pensons

De l'humeur des glandes de Meibomius.

De l'humeur lacrymale.

De la morve.

que l'usage de cette poudre d'agrément et de luxe, dont on fait une si grande consommation, devroit être bornée à provoquer par le nez une excrétion salutaire en quelques circonstances, comme nous venons de l'indiquer.

L'urine est une sérosité saline, filtrée par les glandes de la substance corticale des reins. De l'urine.

Après la transpiration, l'urine est l'évacuation la plus abondante : elles ont même beaucoup d'analogie entr'elles, comme nous l'avons déjà dit. Ainsi, à moins que la nature ne soit occupée du côté de la transpiration et de la sueur, le praticien doit généralement favoriser l'écoulement de l'urine dans la cure des maladies.

Comme on divise les médicamens diurétiques en froids et en chauds, nous croyons que pour répandre plus de jour sur le sujet que nous traitons, il n'est pas inutile d'examiner dans quelles circonstances on doit provoquer l'écoulement de l'urine, par le moyen des premiers, et dans quel cas au contraire on doit le faire par l'administration des autres.

Les diurétiques froids paroissent convenir pendant l'été, et les chauds pendant l'hiver. Les sujets d'un tempérament sanguin et bilieux se trouvent bien des premiers, et les derniers conviennent aux pituiteux. Par une conséquence qui découle de ce principe, l'évacuation de l'urine sera provoquée avec fruit par le moyen des diurétiques froids, dans les maladies inflammatoires, et dans celles causées par le mouvement désordonné des esprits. Au contraire, cette excrétion sera favorisée avantageusement par l'administration des diurétiques chauds dans la cure des affections pour lesquelles nous avons indiqué la transpiration et la sueur, comme moyens curatifs ; parce que si ces remèdes ne poussent point par les urines, ils donneront lieu à l'une des deux autres évacuations qui rempliront les mêmes indications.

En parlant des deux excrétions qui se font par les pores

de la peau, nous avons rapporté plusieurs choses applicables à l'objet présent, et qu'il seroit inutile de répéter. Mais nous dirons encore que ces trois évacuations sont les principaux émonctoires dans les maladies, et que le praticien le plus intelligent est celui qui épie le plus à propos les mouvemens de la nature, pour voir vers lequel elle détermine sa marche, afin de la favoriser, comme nous avons eu l'agrément de le faire dans le traitement que nous allons rapporter.

Quarante-unième  
observation par M.  
Didecot.

Un homme de la campagne, âgé d'environ trente-six ans, fut attaqué, en 1768, d'un rhumatisme goutteux dans l'articulation des coudes et des genoux. Il m'appela pour lui donner les secours que sa situation demandoit. Les saignées, les boissons adoucissantes, le régime et les topiques n'opérèrent qu'un léger soulagement. Après plusieurs semaines de douleurs, il survint un écoulement abondant d'urine trouble et épaisse, qui déposa une grande quantité de sédiment jaunâtre, ce qui le soulagea considérablement. Il favorisa cette évacuation critique par les remèdes appropriés; et cet homme fut parfaitement guéri au bout de quelques jours.

Il n'y a aucun praticien qui n'ait observé de pareilles crises, qu'il seroit bien pernicieux de troubler; mais elles sont encore plus particulièrement marquées dans les affections de la poitrine. Nous avons vu, mainte et mainte fois, des malades affectés de dépôts bien caractérisés dans la cavité du *thorax*, en être radicalement guéris par un flux abondant d'urines qui déposoit un sédiment d'un blanc roux, ou un vrai *pus*. Quelque temps avant cette évacuation, les sujets avoient le pouls irrégulier, de l'oppression, des mouvemens convulsifs; mais ces accidens s'évanouissoient, dès que l'état critique étoit passé; et un ou deux jours après, ils étoient hors de danger.

Nous avons fait cette remarque en faveur des jeunes chirurgiens, afin que dans la cure de pareilles maladies, ils s'attachent à solliciter plutôt l'excrétion de l'urine que  
toute



toute autre, nous gardant bien de vouloir expliquer pourquoi la crise se fait préférablement par cette voie.

Disons-nous que la libre évacuation de l'urine est le but que le praticien se propose dans le traitement de la strangurie, de la dysurie et de l'ischurie, et que quelqu'un attaqué d'une hernie de vessie, ne doit jamais résister au besoin d'uriner, quelque fréquent qu'il puisse être ?

Enfin, nous avons observé qu'un flux d'urine trop abondant est nuisible, surtout dans les maladies inflammatoires et dans les ulcères, dépouillant le sang de sa partie aqueuse, dans le premier cas, ce qui cause la terminaison par induration; et dévoyant les sucs, dans l'autre circonstance, ce qui rend l'ulcère aride: il est donc important de réprimer alors cette évacuation.

La chirurgie instrumentale nous fournit différens moyens pour s'opposer à l'issue de l'urine hors de la vessie, après une déperdition de substance de cet organe, et à son écoulement involontaire par l'urètre, dans les cas d'incontinence.

Les matières stercorales sont, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, le résidu des alimens, c'est-à-dire, leur partie la plus grossière, la plus terrestre et la plus fibreuse.

Des matières stercorales.

Il y auroit une infinité de choses à dire sur les indications d'exciter ou de réprimer convenablement cette évacuation dans la cure des maladies; car elle influe en bien ou en mal dans chacune d'elles. Nous sentons la tâche importante que nous avons à remplir; et la plus grande difficulté sera certainement de circonscrire la matière.

Tous les praticiens observent journallement qu'il est avantageux, dans la cure des affections inflammatoires, de procurer aux malades la liberté du ventre; et s'il y a indication, de les évacuer plus puissamment pour cause de réplétion d'humeurs: on ne peut le faire qu'au déclin de la maladie, par le moyen des minoratifs, les cathartiques les plus actifs, ne devant absolument être administrés qu'après la dissipation totale des accidens. En conséquence,

nous ne pouvons que blâmer la pratique de certains routiniers, qui purgent dans le commencement de la suppuration d'une plaie, et lorsqu'il y a encore phlogose; ce qui l'enflamme, la rend douloureuse, occasionne la fièvre, produit un pus de mauvais caractère, ou même le supprime, et donne lieu souvent à des métastases funestes.

La liberté du ventre a surtout de bons effets marqués dans les affections de cette partie même, et dans celles de la tête, telles, en premier lieu, que l'inflammation des différens viscères abdominaux, celle des méninges et de l'organe précieux qu'elles enveloppent, l'ophtalmie et l'angine inflammatoire etc. Il y a plusieurs siècles qu'*Hippocrate*, *Galien* et *Paul d'Égine* en ont fait la remarque, le premier même ayant dit qu'il est très-favorable pour ceux qui ont mal aux yeux, d'être pris de la diarrhée.

Ce n'est pas aux maladies inflammatoires seules que se borne l'utilité de tenir les intestins lâches; les plaies et les ulcères, quand même ils ne sont plus dans l'état de phlogose, se trouvent bien de cette espèce d'excrétion: car la constipation échauffe, enflamme les humeurs, et leur communique même de la putridité, elle est surtout nuisible dans les lésions de la tête, qu'elle rend pesante et douloureuse.

Il est des circonstances dans la cure des plaies et des ulcères, où le chirurgien ne doit pas borner ses soins à favoriser la liberté du ventre; mais où il faut l'évacuer plus puissamment, c'est lorsque la suppuration de ces solutions de continuité est trop abondante, ou qu'il pullule de leur fond des fongosités séreuses et indolentes.

La fièvre qui subsiste dans les maladies, après la cessation de l'inflammation, indique la nécessité d'évacuer les intestins, surtout s'il y a des signes de pléthore humorale.

Les selles produisent une révulsion avantageuse dans les affections convulsives; et si ces mouvemens désordonnés avoient pour cause une humeur délétère, qui se fut fixée sur une partie, l'évacuation intestinale devoit être excitée

plus fortement, afin d'établir un point d'irritation qui attirât l'humeur peccante, et la déplaçât par conséquent de l'endroit où elle avoit établi son siège.

Lorsqu'au bout de quelques jours, le relâche est fait dans les contusions, on réveille efficacement l'action oscillatoire des vaisseaux, et on favorise la résolution du sang en stagnation, en évacuant les intestins par un purgatif fort, sans être cependant incendiaire.

Dans les hémorragies au contraire, il faut bien se garder d'occasionner quelque irritation : on se contentera seulement de tenir le ventre lâche, de peur que la constipation, en échauffant le sujet, n'entretienne l'écoulement du sang, ou ne le renouvelle, s'il avoit cessé.

D'après ce que nous avons dit plus haut des bons effets que produit la liberté du ventre, dans les affections du cerveau, on ne pourra douter de ses avantages dans le traitement de la cataracte et de la goutte sercine, ces évacuations devant même de temps en temps être excitées plus puissamment.

La constipation faisant passer dans le sang, comme nous l'avons dit, des particules putrides, elle ne peut qu'être pernicieuse dans les maladies qui ont ce fâcheux caractère : il faut donc la combattre, mais en évitant de tomber dans la même erreur que les praticiens vulgaires, qui administrent de forts purgatifs dans tous les cas où la putridité se manifeste. Ils croient diminuer, par ce moyen, la quantité des humeurs dépravées ; ils l'augmentent au contraire, en causant la dissolution des fluides, et en déplaçant de leur foyer les sucs viciés, qui repassent dans le torrent de la circulation.

C'est avec fruit qu'on évacue fréquemment les intestins, et même par des moyens énergiques, dans l'œdème et autres affections froides et indolentes de cette espèce, parce que les fibres sont relâchées, et le corps surchargé d'humeurs crues. Les anciens ont regardé l'excrétion des selles, comme

tellement médicamenteuse dans ces circonstances, qu'ils ont écrit qu'une forte diarrhée guérit la leuco-phlegmatie.

L'humeur crasse et visqueuse, qui donne lieu à la formation du squirre et des scrophules, exige que le praticien sollicite efficacement les évacuations intestinales, pour en faciliter la fonte.

L'exercice de l'art met souvent à même d'observer que les selles sont utilement dépuratoires dans les maladies causées par un principe d'acrimonie, comme les galles et les dartres.

On retire de bons effets de tenir le ventre libre dans les différens périodes de la petite vérole inoculée, et même d'évacuer plus puissamment avec les minoratifs et les purgatifs salins ou mercuriels, dès le commencement de l'éruption, jusqu'à celui de la maturation, temps auquel il faut discontinuer.

On supplée avantageusement par les selles à la suppression de quelque évacuation habituelle et non-naturelle, ou même de certains écoulemens morbifiques et contre nature.

Un des points importans de la cure de la gonorrhée, est que le ventre soit lâche, et de l'évacuer de temps à autre; avec plus d'activité, lorsque l'inflammation, la douleur et l'irritation n'existent plus. C'est principalement sur la fin de l'écoulement qu'il est nécessaire de provoquer les selles; il arrive même très-souvent qu'on ne peut le tarir que par ce moyen. Nous ajouterons que la cicatrisation de certains ulcères tient au même moyen curatif. *Sydenham*, en indiquant la nécessité des purgatifs dans la gonorrhée, a poussé l'attention jusqu'à dire que l'on doit plutôt administrer ceux qui évacuent les sérosités, que ceux qui entraînent la bile. Mais il faut admettre, pour cela, qu'on peut compter sur la vertu réelle et particulière des médicamens.

La liberté du ventre est pareillement un des points curatifs de la vérole, cependant en prenant garde qu'elle ne donne lieu à la précipitation du mercure. Mais aussi lorsqu'il

y a indication de faire prendre ce minéral à grande dose, pour dissiper quelques vices, il est nécessaire d'associer constamment à son usage celui des purgatifs, pour qu'il ne cause pas de ravages.

Les gens attaqués de hernies doivent éviter la constipation, de peur que les efforts qu'ils feroient en allant à la selle, ne donnassent lieu à l'issue ou à la plus grande précipitation des parties, ou ne causassent leur étranglement.

Les lavemens sont d'une grande utilité dans les hernies étranglées, pour rappeler le cours des excréments par les voies ordinaires; et lorsqu'après une hernie avec gangrène, les matières stercorales reprennent leur ancienne route, il est important de tenir le ventre lâche, afin d'éviter qu'elles se durcissent, et déchirent la nouvelle cohésion dans leur trajet.

Lorsque des corps étrangers avalés sont tombés dans l'estomac, ou qu'il s'est formé de ces substances dans le canal alimentaire, il est intéressant de procurer la liberté des intestins, afin de leur faciliter la route vers l'*anus*.

Dans le cas où la nature travaille à se décharger de quelque hétérogène, par une diarrhée critique, le chirurgien doit être attentif à favoriser cette opération salutaire.

Comme les femmes grosses sont ordinairement constipées, elles doivent se tenir le ventre lâche, de peur que les efforts violens qu'elles seroient obligées de faire en allant à la selle, ne leur fussent nuisibles et à leur *fatut*.

Il est bon d'évacuer les intestins des femmes en travail, par le moyen des lavemens émoulliens, surtout s'il y a quelques jours qu'elles ne sont allées à la selle. Cette excrétion rend les voies du bassin plus libres, et empêche même les douleurs que des excréments durcis pourroient occasionner lors des contractions spontanées des différentes parties de l'*abdomen*, dans le moment des douleurs; en outre, c'est que cette évacuation influe avantageusement sur les suites de la couche.

Passé le temps de la fièvre de lait, il faut procurer aux accouchées la liberté du ventre, surtout si elles ne nourrissent pas; c'est un moyen sûr pour faciliter le lait à passer.

Voici un cas où les évacuations ne furent d'aucune utilité pour délivrer une accouchée de sa fâcheuse constipation, et qu'il fallut les secours d'un habile chirurgien.

Quarante-deuxième  
observation par Van  
Sviricic.

Une dame anglaise, qui se portoit très-bien, accoucha assez aisément d'un enfant sain, et n'éprouva aucun accident les premiers jours de sa couche; mais le neuvième, quoique pendant ce temps elle eût été quatre fois à la selle, elle commença à se plaindre d'une douleur sourde, et d'une pesanteur à l'os *sacrum*, accompagnées d'épreintes: on lui donna des lavemens qu'elle ne gardoit pas; elle prit beaucoup d'huile; on employa les décoctions les plus émollientes avec le miel, et on appliqua des linimens sur l'*anus* et les parties voisines. La matière durcie descendit peu-à-peu; l'*anus* commença à s'ouvrir assez, pour qu'on pût, avec des instrumens, en porter quelque chose de cette matière, sans blesser la malade; enfin, après bien des peines et deux jours entiers de souffrance, toute la masse endurcie fut tirée dehors: elle égaloit, si même elle ne surpassoit pas, la tête d'un fœtus à terme. Un volume aussi considérable ne pouvoit passer sans faire un déchirement à l'*anus*; cependant par l'habileté du chirurgien, cette dame se rétablit parfaitement de sa grande maladie.

Nous avons rapporté cette observation, pour indiquer aux jeunes praticiens qu'il y a certaines circonstances dans lesquelles les moyens qu'on emploie pour l'ordinaire, sont insuffisans, et qu'ils ont besoin de toute leur sagacité et de toute leur industrie pour y suppléer.

Il est ordinaire, dans l'exercice de notre art, qu'on ne fasse aucune opération importante, si ce n'est dans un cas urgent, qu'on n'ait préparé le sujet par une purgation; et la précaution est sage. Il y en a même quelques-unes que l'on fait précéder par un lavement administré deux ou trois

heures auparavant ; cette pratique est surtout avantageuse avant la lithotomie , d'abord afin que les intestins étant vidés , le malade ne lâche pas ses excréments pendant l'opération , ce qui trouble le chirurgien ; ensuite pour éviter que le *rectum* soit percé , accident facile à arriver , lorsque cet intestin est rempli.

Nous venons d'indiquer les principales circonstances dans lesquelles le praticien procure utilement l'évacuation des selles. Nous allons dire , le plus succinctement possible , dans quel cas au contraire il doit la réprimer.

Il est intéressant qu'après l'opération de la fistule à l'*anus* , le sujet soit , pendant plusieurs jours , sans aller du ventre , jusqu'à ce que la phlogose soit passée , de peur que cette évacuation ne trouble le traitement , par son passage sur des chairs fraîches et douloureuses. C'est pourquoi les praticiens administrent à leurs malades , avant l'opération , des purgatifs toniques et astringens ; et ils les tiennent , après qu'ils sont opérés , à une diète exacte.

Nous avons observé que , lorsque dans l'opération de la taille , le *rectum* a été ouvert , il est bon de tenir , pendant quelque temps , le sujet à une diète sévère , afin qu'il ne passe point d'excréments dont le volume écarte les lèvres de la division.

Nous avons rapporté plusieurs cas où la diarrhée spontanée , ou provoquée par l'art , est avantageuse ; d'après cela , il n'est pas difficile de déterminer ceux dans lesquels il convient de réprimer cette évacuation.

C'est chez les malades foibles , exténués et cacochymes ; c'est dans les maladies putrides où la diarrhée est , comme nous l'avons vu plusieurs fois , occasionnée par la résorption ; c'est chez les femmes enceintes à qui elle peut causer l'avortement , comme l'a remarqué *Hippocrate* , qui dit , Aphor. xxxiv , Liv. V : « Si une femme grosse a un cours « de ventre considérable , elle est en grand danger de se « blesser. » En un mot , c'est dans toutes les circonstances où cette évacuation , au lieu d'être réulsive , dépuratoire

et critique, est au contraire symptomatique, et dérange ou pervertit la marche du traitement, comme nous allons le rapporter dans l'observation suivante.

Quarante-troisième  
observation par M.  
Didot.

Je traitai, en 1772, une femme âgée de cinquante ans, d'un ulcère fort étendu, qui occupoit depuis la partie moyenne de la jambe gauche, jusque sur la malléole externe. La suppuration étoit d'un bon caractère et bien établie, quand elle fut prise d'un flux de ventre très-abondant; je m'aperçus, dès les premiers jours, que le pus n'étoit plus de la même qualité, et diminueoit de quantité. Enfin, l'ulcère ne fournit plus, les jours suivans, qu'une sanie purulente, de mauvaise odeur; et les chairs devinrent fongueuses, mollasses et pâles. Mais cette évacuation symptomatique s'étant heureusement terminée par les remèdes que j'administrai, les choses revinrent à bien; et cette femme fut guérie dans peu d'un ulcère qu'elle portoit depuis six mois, et qui lui avoit causé beaucoup d'inquiétude et de douleurs.

De la salive.

La salive est une liqueur séparée du sang, par des glandes qui, à raison de la sécrétion qu'elles font de cette humeur, sont nommées salivaires.

Son excrétion augmentée par les moyens que l'art indique, produit de bons effets dans certaines douleurs de tête, dans les tumeurs et épanchemens qui se forment dans la partie intérieure du crâne, enfin dans la goutte serrene et la cataracte.

Malgré les renseignemens que nous avons sur l'inefficacité de la salivation pour guérir la vérole, il y a encore des praticiens qui, tenant à l'ancienne opinion, excitent le flux de la bouche; il faut espérer que la saine doctrine que renferment les livres publiés par l'Académie, s'étendant de proche en proche, parviendra à détruire bien des abus.

Au contraire, le vice de la rage paroissant fixer son siège principal dans les glandes de l'arrière-bouche, on a observé que le mercure est le meilleur remède qu'on ait encore pu opposer



opposer à cette cruelle maladie, mais qui ne la détruit qu'autant qu'on excite une décharge critique par le moyen de la salivation.

Le relâchement des glandes et de leurs canaux excréteurs donne souvent lieu à un flux immodéré de l'humeur salivaire, qu'il est important de réprimer à cause de l'exténuation et du dessèchement qu'il cause aux sujets qui en sont attaqués.

Il y a certaines fistules de la glande parotide, qui permettent l'issue à une grande abondance de salive, à laquelle on oppose un bandage méthodiquement fait.

La bile est une liqueur jaune et savoneuse, séparée du sang par les glandes du foie.

De la bile.

Lorsque cette humeur, par sa présence dans les premières ou secondes voies, cause des accidens dans la cure des maladies; lorsqu'elle est engorgée dans le foie ou dans sa vésicule; lorsqu'enfin par son épanchement dans le sang, elle complique quelques-unes des maladies qui sont du ressort de notre art, il est important d'en favoriser l'excrétion: et s'il est impossible que cette excrétion se fasse par les voies que la nature lui a destinées, dans les cas de tumeurs de la vésicule du fiel, l'art fournira d'autres secours pour donner issue à la bile, le diagnostic et la curation de cette maladie, étant présentés d'une manière lumineuse dans le mémoire de M. *Petit*, qui se trouve dans le recueil précieux de l'Académie.

Lorsqu'un débordement de bile, par le vomissement ou par les selles, aggrave une affection contre nature quelconque, au lieu de la diminuer, le chirurgien doit rechercher scrupuleusement les causes qui y donnent lieu, et les combattre par tous les moyens.

Le lait est un chyle fort élaboré, séparé du sang par les glandes des mamelles.

Du lait.

Il est important, lorsque les accouchées n'allaitent pas, de faciliter chez elles l'excrétion du lait, de même que chez les nourrices qui sèvent leurs enfans, afin de décharger

les humeurs de ce fluide, et l'empêcher de causer quelques ravages, comme ceux que l'on nomme lait répandu et dépôts laiteux; le praticien devant, dans le premier cas, favoriser l'évacuation de cette liqueur par les divers émonctoires, et l'évacuer immédiatement, dans le second.

Il y a des circonstances où la constriction de l'orifice des canaux excréteurs du mamelon, nuit à l'allaitement; alors il est nécessaire de les relâcher pour favoriser l'écoulement du lait. Il y en a d'autres, au contraire, dans lesquelles ces mêmes orifices sont trop relâchés, et laissent perdre une grande quantité de cette liqueur qui affoiblit la mère, sans que l'enfant en profite; pour lors, il faut, en fortifiant et resserrant ces orifices excréteurs, s'opposer à l'écoulement immodéré et contre nature.

Nous ajouterons ce que dit *Magatus*, au *LVI chap.* du *liv. II*, en parlant des plaies de tête. « Il faut se garder  
 « d'évacuer le lait d'une femme blessée à la tête, lorsqu'il  
 « y a menace d'inflammation; car les mamelles étant vi-  
 « dées, le sang s'y reporte de nouveau, tant par les veines  
 « de la partie supérieure du corps, que par celles de l'in-  
 « férieure, ce qui doit faire craindre que dans cette agi-  
 « tation des humeurs, elles ne se jettent aussi sur la tête. »

De la semence.

La semence est une liqueur très-atténuée, préparée et séparée du sang dans les testicules.

*Hippocrate* a dit au *liv. VI des epid.*, *sect. v*: « *Coitus*  
 « *morbis ex pituitâ commodus.* » Mais le précepte ne peut  
 pas être général; aussi *Ambroise Paré* dit: « Un sujet,  
 « attaqué d'ordème, fuira la compagnie des femmes, autant  
 « que faire se pourra, s'il a le corps imbécile, foible et  
 « maladif de nature; car étant encore débilité et morfondu  
 « davantage par l'exercice vénérien, il amasse plus de  
 « crudités: mais au contraire, s'il est fort de corps, de  
 « ferme et robuste complexion, cet exercice modérément  
 « pris, et en temps et lieu, augmentera sa chaleur natu-  
 « relle, et séchera ses humidités et crudités. »

Aux maladies froides et indolentes près, dans le traitement

desquelles le père de la médecine, et celui de la chirurgie française, nous disent que la perte modérée de la semence produit de bons effets, il faut recommander très-soigneusement aux malades de l'éviter dans toutes les autres circonstances ; car cette liqueur est un récrément chargé d'esprits, qui repasse dans le sang et le vivifie ; sa perte ne peut donc qu'affoiblir le corps, enflammer et appauvrir les humeurs.

Comme tous les nerfs tirent leur origine du cerveau, et que l'humeur séminale n'est autre chose qu'une lymphe subtile, mêlée avec une grande quantité de suc nerveux, c'est surtout dans les lésions de la tête que l'acte vénérien est pernicieux, et que le chirurgien doit l'interdire absolument aux blessés.

Parmi un grand nombre d'observations que nous pourrions rapporter, pour prouver combien l'émission de la semence est dangereuse dans la cure des maladies chirurgicales, nous nous bornerons aux deux suivantes.

Un jeune homme fit une chute d'un endroit fort élevé, qui lui causa une plaie très-considérable sur le pariétal gauche, accompagnée de vomissemens, d'assoupissement et d'autres symptômes qui se calmèrent au moyen des saignées et du régime. J'ordonnai particulièrement la continence à mon malade qui étoit nouvellement marié ; mais il ne fut pas assez sage pour l'observer, et regarda les conseils que je lui donnois, comme inutiles, ne s'imaginant pas que l'incontinence pouvoit avoir une influence dangereuse dans une plaie de la tête, qui lui causoit très-peu de douleur. Le cinquième jour de sa blessure, au moment même de l'action, il tomba dans des convulsions affreuses qui firent craindre pour sa vie. On vint me chercher pendant la nuit ; je modérai les convulsions par le moyen d'une potion calmante. Je trouvai la plaie avec une légère phlogose ; la suppuration en étoit supprimée ; le malade tomba dans des rêveries, et dans l'assoupissement, qui dura plusieurs jours ; je ne l'en tirai que par l'application des

Quarante-quatrième  
observation par M.  
Didelot.

vessicatoires, auxquels tous les accidens cédèrent, et trois semaines après, ce jeune homme fut parfaitement guéri.

L'habile chirurgien à qui nous sommes redevables de l'observation suivante, ne fut pas aussi heureux dans le traitement du blessé qui en fait le sujet, sans doute à cause du régime qu'il observoit, et des souffrances qu'il enduroit depuis cinq semaines, ce qui l'avoit affoibli de manière que la perte précieuse de la semence ne pouvoit que lui être fatale.

Quarante-cinquième  
observat. par Hilden.

Un jeune homme (1) robuste, et d'un tempérament bilieux, reçut un coup de bâton sur le pariétal gauche, qui lui fractura le crâne. Ayant été traité selon les règles de l'art, et la plaie étant presque parvenue à cicatrice dans l'espace de cinq semaines, il eut affaire avec une fille débauchée; peu d'heures après, il retomba dans la fièvre, et éprouva une douleur de tête plus vive qu'il n'avoit ressentie jusqu'alors. Le côté du corps, opposé à la plaie, devint paralytique; le bras du côté malade fut pris de convulsions; les symptômes augmentèrent au point de ne pouvoir être domptés par les remèdes les mieux indiqués; et ce libertin mourut misérablement dans l'espace de quatre jours.

Il reste quelquefois, après des gonorrhées opiniâtres, un flux involontaire de semence, causé par l'irritation et la phlogose des canaux excréteurs des vésicules séminaires, ou par leur relâchement; c'est au praticien à démêler l'une ou l'autre cause de cet écoulement morbifique, et à les combattre, pour le faire cesser; car s'il étoit abondant, comme nous en avons vu quelquefois, il conduiroit le sujet au *tabes dorsalis*.

Nous finirons cet ouvrage par traiter de l'influence que les passions de l'ame peuvent avoir dans le traitement des maladies chirurgicales.

### *Des passions et affections de l'ame.*

SANS remonter aux causes premières de l'action réci-

(1) Hilden. Observ. XIX. Centur. I.

proque des deux substances qui composent l'homme, c'est-à-dire, de l'ame et du corps, recherches qui appartiennent à la métaphysique; nous nous contenterons d'examiner quelles variations utiles ou nuisibles les mouvemens de la première peuvent causer dans le second, lorsqu'il est dans un état morbifique.

Les passions sont des émotions de l'ame, agréables ou fâcheuses, qui dilatent nos organes, ou les compriment.

Ce que c'est que les passions.

Les principales sont la joie, l'amour, l'espérance, la colère, la haine, la tristesse et la crainte.

Nous n'entendons point par joie relative au sujet que nous traitons, les plaisirs bruyans, les fêtes, les concerts, les jeux, les grandes assemblées, qui sont plutôt faits pour tenir l'esprit dans la contention, que pour le récréer et lui procurer de la tranquillité. Nous ne voulons parler que d'un sentiment de plaisir doux, agréable et modéré, qui favorise la circulation et l'influx des esprits, aide à la transpiration, à la digestion et à la distribution des suc nourriciers. Ainsi, à quelques modifications près que nous donnerons dans la suite, la joie ne peut avoir que des influences salutaires dans le traitement de toutes les maladies chirurgicales. Il seroit inutile d'en spécifier aucune en particulier; et le chirurgien doit, dans les cas mêmes où il est le plus inquiet sur le sort de ceux qui sont confiés à ses soins; il doit, disons-nous, s'efforcer de paroître devant eux avec un visage serein, et de ne rien leur dire que de réjouissant. Il doit recommander aux assistans de ne rien faire qui ne leur soit agréable, et de ne les entretenir que de choses gaies et satisfaisantes. On a vu, dit *Galien*, des malades se guérir par leur belle humeur; et *Hippocrate* nous enseigne qu'il est bon de se livrer à la joie dans toutes espèces de maladies. Mais nous répétons qu'elle doit être modérée, de peur qu'une violente émotion n'entraîne quelque accident, comme le démontre l'observation que nous allons rapporter.

La joie.

Quarante-sixième  
observat. par Hilden.

Un seigneur (1) eut la main gauche tellement fracassée et contuse par un coup d'arme à feu, que le pouce étoit absolument séparé jusqu'au carpe. La lésion considérable que le métacarpe avoit soufferte aussi, obligea *Hilden* d'enlever plusieurs esquilles. En un mot, toute la main, les tendons et les os étoient dans un tel délabrement, qu'il y avoit peu d'espérance de conserver cette extrémité, à quoi l'observateur eut cependant le bonheur de parvenir. Tout étoit dans le meilleur état, lorsqu'au quatrième jour de la maladie, un des assistans se mit à badiner et à raconter une histoire ridicule, qui fit rire ceux qui étoient présens, et le blessé lui-même. Dès le moment, il lui survint une douleur si vive, dans tout le bras jusqu'à la nuque, qu'en vingt-quatre heures il fut pris de convulsions, que *Hilden* cependant calma peu-à-peu par les remèdes indiqués.

Par la raison qu'une joie immodérée peut produire de mauvais effets dans la cure des maladies, il faut que le chirurgien recommande qu'on se garde d'apprendre, sans précaution, aux malades des nouvelles qui pourroient leur causer une sensation de plaisir trop vive, ou de leur présenter des personnes ou d'autres objets dont l'aspect inopiné les surprendroit trop agréablement; nous avons plusieurs exemples des accidens qui en ont résulté.

Il faut cependant l'avouer, on a des exemples que différentes parties du corps paralytiques ont été guéries par l'effet d'une grande joie, qui, mettant les humeurs en agitation, a désobstrué les nerfs, et rappelé le sentiment et le mouvement.

L'amour.

L'amour est un sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui paroît aimable, et en fait l'objet de ses affections et de ses desirs.

Nous ne traiterons pas ici des plaisirs physiques de l'amour; nous en avons parlé sur la fin du chapitre précédent, à l'occasion des bons ou mauvais effets que produit

(1) *Hildan. Observ.* XXIII. Centur. I.

la perte de la semence. Mais nous dirons que des malades violemment passionnés pour des personnes qui ne les payoient pas de retour, n'ont pu obtenir la guérison qu'après que les objets de leur ardeur ont feint au moins de les réciproquer. Nous ajouterons que le desir ardent de voir une personne aimée, ayant été satisfait, a porté le calme dans la machine, et a guéri des malades dont on désespéroit. Dans le nombre d'exemples que les historiens et les observateurs nous fournissent, nous nous bornerons au suivant.

M. *Vattain* vit, en 1736, un militaire qui avoit reçu un coup d'épée pénétrant dans le poumon, avec hémorragie considérable par la plaie, et crachement de sang abondant. Les choses furent dans cet état pendant un jour et demi, malgré les secours les mieux administrés. Ce blessé se voyant fort mal, sollicita vivement pour qu'on engageât son amante à le venir voir, ce qu'elle refusa d'abord par la retenue attachée à son sexe; mais M. *Vattain* lui en ayant fait voir la nécessité indispensable, et lui imputant même, en cas de refus, les événemens fâcheux qui pourroient arriver, faute dont elle étoit bien éloignée de vouloir se rendre coupable; elle satisfait à la fin les vœux de son amant, et sa présence porta un tel calme dans l'esprit et le corps du malade, que l'évacuation du sang diminua peu-à-peu dès ce moment, et qu'il guérit ensuite d'une blessure qui l'auroit infailliblement fait périr, s'il eût été entre les mains d'un ministre de santé; qui eût moins su combien les passions influent en bien ou en mal dans la cure des maladies.

La jalousie est une passion le plus souvent inséparable de l'amour. On a été obligé, dans certains cas de trouble et d'agitation, d'user de stratagèmes innocens à l'égard des malades, en leur faisant faire; par quelques-uns des assistans, des histoires controuvées, pour les détromper et leur guérir l'imagination.

L'espérance est l'attente d'un bien qu'on desire, ou qu'on croit qui arrivera.

Quarante-septième observation par M. Vattain, ancien chirurgien au service d'Allemagne, communiquée par M. Saucerotte.

Jalousie.

L'espérance.

L'espérance de guérir, et la confiance du malade en son chirurgien, influent, on ne peut pas plus avantageusement, dans le traitement des maladies. L'homme de l'art doit donc faire en sorte que le malade espère bien ; et comme cela ne peut avoir lieu que celui-ci ne soit intimement persuadé qu'il s'est mis entre les mains de quelqu'un qui mérite sa confiance, le chirurgien doit faire ses efforts pour se mettre bien dans son esprit, en lui insinuant qu'il connoît sa maladie, qu'il sait quels moyens lui opposer, et que les choses iront bien s'il exécute ce qui lui sera prescrit. Mais surtout qu'on se donne de garde de trop promettre et d'annoncer une guérison plus prompte que le caractère du mal ne le comporte ; car le temps fixé étant venu, et les effets ne répondant pas aux promesses, la confiance diminue.

Il est bon aussi que le chirurgien étudie le caractère de ceux qu'il a à traiter, s'il veut captiver leur confiance : car il y a tels malades qu'il faut amuser comme les enfans, tels autres avec lesquels on doit se conduire très-prudemment et avec réserve ; les uns devant être traités avec une grande douceur, et les autres avec plus de fermeté ; quelques-uns devant être guéris d'abord de la trop grande inquiétude qu'ils ont sur leur état ; quelques-uns méritant au contraire d'être un peu alarmés, afin de les rendre plus dociles ; les uns aimant à être distraits par des choses étrangères à leur situation ; les autres desirant qu'on les entretienne de leur maladie ; la plupart ne se souciant pas qu'on emploie les termes de l'art ; quelques-uns au contraire aimant qu'on en fasse usage.

L'attention du praticien doit même s'étendre jusque sur les assistans, en faisant approcher plus près du malade ceux qui peuvent lui inspirer de la confiance et de l'espérance en sa guérison, pourvu toutefois qu'ils lui fassent exécuter ponctuellement ce que prescrit le ministre de santé.

La colère est une vive émotion de l'ame, qui l'emporte contre ce qui l'affecte désagréablement.



La grande agitation, dans laquelle cette passion met toute la machine, occasionne un orgasme dans la circulation, cause un éréthisme dans les solides, et un trouble dans les esprits, qui ne peuvent qu'augmenter les inflammations; donner lieu à une phlogose et à des hémorragies dans les plaies et ulcères; en dépraver ou supprimer la suppuration, et produire de funestes métastases; augmenter ou renouveler l'écoulement dans les divisions des vaisseaux sanguins; favoriser la résorption dans les maladies putrides; procurer des pertes et l'avortement chez les femmes grosses; faire étrangler les hernies chez ceux qui en sont attequés; aggraver les affections du poumon et les lésions du cerveau; ainsi que l'ophtalmie, les tumeurs, plaies et ulcères de la face et de la gorge, par la grande quantité de sang qui se porte vers la tête dans ces mouvemens impétueux.

Le chirurgien doit donc recommander aux malades d'éviter de se mettre en colère, et aux assistans de ne rien faire qui puisse les exciter à cette passion.

Les observations suivantes sont confirmatives des mauvais effets que cause la colère dans les maladies.

Un garçon de quinze ans (1) reçut un coup au sommet de la tête, qui lui causa une plaie contuse, avec fracture à l'os. Tout alloit bien, lorsqu'au bout de quatorze jours, un autre jeune homme, qui folâtroit autour de son lit, le mit tellement en colère, qu'il fut repris de la fièvre, devint phrénétique, et mourut quatre jours après. A l'ouverture du crâne, on trouva les méninges enflammées de toutes parts, et les veines et artères gorgées de sang.

Quarante-huitième  
observat. par Hildan.

Un noble (2) qui, depuis quelques mois, étoit guéri d'un ulcère rebelle au périnée, se mit en colère, et la nuit suivante il ressentit une acrimonie dans l'excrétion des urines; il survint une douleur et une inflammation au périnée, et enfin l'ulcère se rouvrit.

Quarante-neuvième  
observation par le  
même.

(1) Hildan. Observ. XVII. Centur. I.

(2) *Id.* Observ. LXXV. Centur. V.

Cinquantième observation par le même.

J'ai traité (1) dit *Hilden*, un autre noble, d'une ulcération au cou de la vessie et aux prostates, à la suite d'une gonorrhée virulente; et j'ai observé, toutes les fois qu'il se mettoit en colère, (passion à laquelle il se livroit fort promptement pour peu de chose) la fièvre, les inquiétudes, les veilles et autres symptômes; les douleurs surtout augmentoient sur-le-champ, de manière que, jour et nuit, il jetoit des cris, principalement lorsqu'il urinoit.

Au contraire, on a vu de bons effets résulter de la colère, dans les maladies causées par le relâchement des solides, la lenteur de la circulation, et le défaut d'influx des esprits, comme dans l'œdème et autres affections de cette espèce, la paralysie et l'atrophie. En conséquence, on a observé que dans les maladies froides, indolentes et par débilitation, on a quelquefois retiré un grand avantage de mettre les sujets en colère, ce qui a ranimé chez eux le cours des fluides, et rendu le ton aux solides. L'observation suivante va démontrer la vérité de cette assertion.

Cinquante-unième observation par Valeriola.

*Valeriola* rapporte (2) que son cousin, ayant été affecté de mouvemens convulsifs pendant plusieurs années, avoit les jambes contractées de manière qu'il lui étoit absolument impossible d'en faire usage. S'étant mis un jour dans une colère subite et violente contre son domestique qu'il s'efforçoit de battre, cette excessive agitation lui relâcha tellement les extrémités inférieures, qu'il put marcher et se tenir droit sans douleur, tandis que son corps avoit été plié en arc pendant près de six ans; enfin la guérison fut de durée, puisqu'il jouit de son heureux état le reste de sa vie. L'observateur ajoute que l'émotion seule que la colère excita chez son parent, le guérit d'une maladie qui avoit résisté aux secours de la chirurgie, de la médecine et de la pharmacie.

Nous lisons, dans l'historien *Valère-Maxime*, qu'un athlète qui étoit muet, recouvra l'usage de la parole, par

(1) *Ibid.*

(2) *Valeriola. Lib. XI. Observ. iv.*

l'indignation que lui causa l'injustice qu'on lui fit, en ne lui décernant pas le prix qu'il avoit mérité.

La haine est un sentiment d'aversion et d'antipathie contre quelqu'un dont le souvenir ou l'aspect nous sont odieux.

La haine.

Le chirurgien doit recommander exactement à ceux qui approchent les malades, de ne jamais leur parler de personnes ou d'autres choses qui leur sont désagréables, et à plus forte raison, de ne pas faire paroître devant eux des objets qui puissent leur causer des révolutions fâcheuses; c'est pourquoi, il est bon de n'admettre aux opérations et pansemens que des assistans dont l'aspect n'inquiète pas ceux sur lesquels on les pratique: le défaut de cette précaution a influé défavorablement en plusieurs circonstances; l'observation suivante va en indiquer une.

Je fus appelé, en 1765, pour secourir une jeune femme de cette ville, qui étoit en travail de son premier enfant depuis deux jours; l'accouchement étoit naturel, mais lent. La malade m'ayant dit confidemment à l'oreille, que la présence d'une de ses voisines qui étoit là depuis le matin, la gênoit et l'importunoit; je la congédiai le plus honnêtement que je pus. Elle ne fut pas plutôt sortie, que les douleurs augmentèrent sensiblement; et l'accouchement fut terminé par la sage-femme dans l'espace d'un quart-d'heure et demi, tandis que par la lenteur des maux, il paroissoit auparavant ne devoir l'être de quelques heures.

Cinquante-deuxième  
observation par M.  
Saucerote.

La tristesse est un sentiment de déplaisir, d'affliction et d'abattement de l'ame.

La tristesse.

L'espèce de constriction spasmodique, que cette affection cause dans les solides, l'irrégularité qu'elle produit, et le retardement qu'elle oppose dans le cours des liqueurs, indiquent assez les fâcheuses influences qu'elle peut avoir dans la cure des maladies: celles du cerveau, l'œdème et autres maladies de son espèce, et le squirre nous ont paru surtout empirer par l'effet de la tristesse; nous avons vu ce dernier dégénérer en cancer, et de funestes métastases

se faire chez des sujets qui avoient de grandes peines d'esprit.

Le chirurgien recommandera donc sérieusement à ceux qui entourent les malades, de ne leur rien dire ni faire qui puisse les chagriner, et de ne leur apprendre aucune nouvelle fâcheuse. Il s'attachera particulièrement à calmer les inquiétudes qu'ils pourront avoir, et fera ses efforts pour les distraire de toute contention d'esprit, sans quoi leur traitement pourra être troublé.

La crainte.

La crainte est un sentiment fâcheux, excité dans l'ame par l'image d'un mal à venir; et la peur est un mouvement par lequel cette substance spirituelle est sollicitée à éviter un objet qui lui paroît nuisible.

Toutes deux causent ordinairement des effets dangereux dans les maladies, par le trouble qu'elles portent dans la machine; c'est au praticien à s'opposer aux causes, ou à remédier aux effets.

Cependant il est quelquefois utile d'exciter la crainte chez les sujets dont l'indocilité retarde la guérison, en leur insinuant avec précaution, ou que le mal est plus grand qu'ils ne pensent, ou qu'il est impossible de les en guérir, s'ils continuent à secouer le joug qui leur est imposé.

La crainte et la peur faisant refluer le sang des parties externes sur les internes, on les excite avantageusement dans les cas d'hémorragie des parties extérieures du corps: par la raison que nous venons d'alléguer, il seroit dangereux d'avoir recours à cet expédient dans les hémorragies internes.

Nous ajoutons que dans les maladies causées par le défaut de ressort des solides, une grande frayeur produit quelquefois des effets très-salutaires, comme l'indique le fait suivant, qui est inséré dans les anecdotes de médecine.

Cinquante-troisième observation.

Une femme souffroit depuis dix-huit mois, d'une descente de matrice: tout avoit été employé sans succès; on désespéroit de sa guérison, lorsqu'un innocent stratagème la procura. On prit une souris qu'on lia par la patte, et on

la fit courir sous les jupes de la malade, sans qu'elle en soupçonnât rien; elle fut si frappée de sentir cet animal lui grimper aux jambes, qu'elle en sauta, comme transportée, par la chambre. Par ces mouvemens inopinés, imprimés subitement, et par le trouble qu'ils excitèrent, la matrice reprit sa place, et cette femme guérit.

Enfin, on a observé qu'une frayeur violente a rendu l'usage de la voix à des muets, et celui des membres à des paralytiques. On lit dans *Herodote*, que le fils de *Cræsus*, qui étoit muet de naissance, ayant vu un Persan qui, sans connoître ce roi, alloit lui porter un coup mortel, craignit tellement pour les jours de son père, que cette vive émotion lui délia la langue, et qu'il s'écria: *Arrête! soldat; ne tue point Cræsus*. Et depuis ce moment, il parla.

Un malheureux (1), sur lequel tous les moyens avoient été tentés infructueusement, pour le guérir d'une paralysie qui l'affectoit depuis plusieurs années, en obtint la guérison par un événement fort singulier. Le feu prit à la maison où il demuroit, et gaignoit déjà son lit, lorsque la grande frayeur qu'il en eut, lui fit faire un violent effort pour se lever; et véritablement il recueillit toutes ses forces, et se précipita du haut de la maison embrasée: on lui donna aussitôt des secours, et il s'aperçut qu'il avoit recouvré le mouvement et le sentiment dont il eut l'agrément de jouir pendant le reste de sa vie.

C'est au chirurgien intelligent à apprécier les circonstances où il peut, sans danger, mettre en jeu cette affection de l'ame.

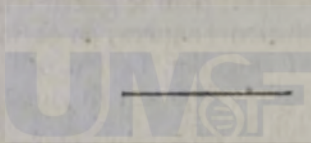
Nous avons fait notre possible pour indiquer quelles sont les influences bonnes ou mauvaises, des six choses nommées non-naturelles dans le traitement des maladies chirurgicales; mais nous ne nous flatons pas d'avoir épuisé la matière, car son importance est beaucoup au-dessus de nos foibles efforts; et l'étendue, dont elle est suscep-

Cinquante - quatrième et dernière observation par Valeriola.

Conclusion.

(1) Valeriola. Lib. II. Observ. IV.

tible, demande une sagacité autre que la nôtre, pour la restreindre dans de justes bornes. Nous avons fait en sorte de présenter, le plus succinctement que nous avons pu, le résultat de la pratique des meilleurs auteurs et de la nôtre; nous avons appuyé notre doctrine par des faits, pensant que l'observation confirmative des préceptes est le flambeau à la lumière duquel le vrai chirurgien doit marcher; et nous nous estimerons heureux, si l'Académie juge que notre travail peut être utile aux progrès d'un art qui doit à cette célèbre Société sa principale existence.



## HYGIÈNE CHIRURGICALE,

O U

DISSERTATION sur les choses non-naturelles, considérées relativement à leur influence dans le traitement des maladies chirurgicales ;

PAR M. LAFLIZE.

Regularis vivendi modus, debitusque sex rerum non naturalium usus et ordo, citius multò morbum sæpe sanant, quàm Pharmacopolarum centeni pulveres.

*Baglivi, de fibrâ motri. Specim. Lib. I, cap. XII.*

## INTRODUCTION.

JUSQUES A QUAND une philosophie triste et souvent stérile, multipliera-t-elle ses recherches et ses discussions sur les causes des maux qui nous affligent ? Ne considérerons-t-on dans l'air que ces qualités par lesquelles il opère sur nos corps une pression trop ou trop peu considérable ? Ne verra-t-on en lui qu'un agent externe, dont le froid excessif retient, au détriment de notre santé, les humeurs qui devroient être expulsées au dehors, ou dont la chaleur extrême nous dessèche et nous énerve au moyen des pertes abondantes qu'elle sollicite ? Les alimens seront-ils toujours accusés de corrompre nos humeurs par leurs qualités alkales, ou de les engluer par les glaires qu'ils produisent ? Les liqueurs spiritueuses et les boissons insipides seront-elles taxées tour-à-tour de brûler notre sang, et de crispier nos nerfs, ou d'appauvrir le premier, en affoiblissant ceux-ci ? Le sommeil et le repos ne seront-ils jamais à nos yeux que la cause des stases, des engorgemens et des

maladies phlegmatiques ? Nos inflammations et nos douleurs seront-elles toujours attribuées à nos veilles et à nos exercices ? Les sécrétions et les excrétiens ne nous occuperont-elles que sous un aspect pathologique, que relativement aux suites de leur suppression, de leur diminution, des inégalités dont elles sont susceptibles ? Les passions de l'ame ne seront-elles à nos yeux que les instrumens de nos malheurs physiques ; elles dont le bien, que l'économie animale en retire, surpasse de beaucoup sans doute le mal qu'on leur impute ; elles qui, ménagées et dirigées à propos par une main habile, offriroient de si grands secours dans des circonstances où les méthodes ordinaires ont si peu de succès ? Ne diroit-on pas, à la lecture de ces lugubres aitiologies, que la nature entière s'occupe de notre destruction ; que les élémens se combinent et s'allient pour conspirer à notre perte ? Mais c'est s'abuser que de peindre ainsi ce qui nous environne ; c'est calomnier cette providence, dont la sagesse a si merveilleusement disposé les choses non-naturelles (1) pour concourir à la conservation de notre santé, et à la guérison de nos maux.

C'est sous ce dernier point de vue que l'Académie propose à ses concurrens l'examen de ces objets, considérés comme moyens de curation dans les maladies chirurgicales ; sujet aussi neuf qu'intéressant, et que nous pourrions traiter avec avantage, s'il suffisoit, pour cela, d'en bien sentir toute l'importance. N'est-il pas étonnant que dans ce siècle, où la chirurgie a été portée au plus haut degré de perfection, un article aussi essentiel soit presque le dernier dont on s'occupe ? Un pareil abus ne prendroit-il pas sa source dans cette funeste division de maladies en celles du ressort de la chirurgie, et en celles du ressort de la médecine ? Comme si la nature avoit circonscrit et séparé avec autant de soin que nos institutions civiles, le domaine interne du département extérieur ; comme si la raison autorisoit cette

(1) Hoc nomine donatæ, quia usu vel abusu, bonæ naturales, aut malæ contranaturales, fieri queunt. *Boerh. Instit. med.* 745.



domination, que deux despotes se plaisent à exercer simultanément et avec une exigente réciproque, sur le même sujet ; comme si, pour le dire en un mot, le plus grand bien d'un blessé demandoit que son bras fût traité par son chirurgien, tandis que le reste du corps, sur l'économie duquel l'affection du bras influe, seroit soumis à la direction du médecin. Et ce régime, en quoi l'a-t-on fait consister jusqu'à présent ? a-t-il passé les bornes des règles du boire et du manger ? et n'est-ce pas comme précaution accessoire et proprement négative, qu'on l'a fait entrer dans le processus curatif ? La question présente est purement thérapeutique ; et on peut assurer qu'en ce sens elle n'a pas même été traitée relativement aux maladies internes. C'est un champ que les médecins ont laissé à défricher à la chirurgie : *intactum liquère*. Pourroient-ils trouver mauvais qu'elle s'en occupât sous ce point de vue vraiment utile, vraiment philosophique, et fait pour porter au-delà de ses bornes les avantages de cet art important ? Personne ne seroit plus en état de satisfaire au problème, que ceux qui, en le proposant, en ont conçu toute l'étendue et tous les rapports. Ces difficultés, qui ne leur ont point échappé, inspireront à ces grands maîtres de l'indulgence pour nos efforts ; et ils se rappelleront que, dans ces occasions, où les talens les plus supérieurs, et les connoissances les plus approfondies, sont à peine des données d'un succès complet, les tentatives les moins malheureuses doivent avoir leur prix.

L'intention de l'Académie n'est pas qu'on lui présente un cours élémentaire d'hygiène chirurgicale : son but est moins de donner aux élèves des prolégomènes d'institution, que de rappeler aux maîtres de l'art le souvenir des préceptes qu'ils ont puisés dans les écoles ou dans leurs lectures, et d'indiquer l'application qu'on en peut faire dans la pratique, et les avantages que la thérapeutique chirurgicale en peut retirer. On ne demande ni des spéculations scholastiques, ni des discussions appartenantes aux systèmes. Le brillant

de l'hypothèse doit le céder à l'utilité des préceptes fondés sur les bons principes de physique et de chirurgie, mais surtout à ceux avoués par l'expérience. Notre inclination secondera en cela l'esprit de l'Académie ; et nous souscrivons avec plaisir à la loi si sagement imposée par cette compagnie savante.

C'est surtout dans les ouvrages d'Hippocrate et dans ceux de Celse, que nous puiserons la plus grande partie des autorités sur lesquelles nous fonderons nos assertions. Pour peu qu'on soit familiarisé avec les ouvrages de ces grands hommes, dont la chirurgie n'a pas moins lieu de s'enorgueillir que la médecine, on sera convaincu de l'importance qu'ils attribuoient au choix de l'air, à celui des alimens et de la boisson de leurs malades ; on saura combien ils étoient soigneux de régler le sommeil et la veille, de spécifier le genre d'exercice convenable, la quantité de mouvement et de repos nécessaire à chaque maladie. Ils avoient porté leurs vues jusques sur les passions de l'ame, et sur les moyens d'exciter celles dont le traitement des maux physiques devoit retirer quelque avantage.

Ce que nous nommons nos habitudes, n'est, à proprement parler, que l'usage déterminé que fait chacun de nous des six choses qui sont l'objet de l'hygiène. C'est leur action continue, diversement modifiée, qui spécifie le tempérament de chaque individu, plus ou moins compliqué, plus ou moins marqué, et plus ou moins propre à rendre les différentes maladies auxquelles nous sommes exposés, ou plus fâcheuses, s'il concourt à en aggraver la cause, ou moins dangereuses, s'il en est le correctif. L'œdème, qui survient à un homme phlegmatique, indolent, *hydropote* et habitant d'un pays marécageux, ne se dissipera point comme celui dont la cause accidentelle attaque un homme vif et nerveux, accoutumé à faire beaucoup d'exercice dans un air-sec et pur. Les circonstances, qui accompagnent ce dernier cas, en sont en quelque manière le remède, et indique naturellement les avantages que le premier malade

doit retirer de leur application. Voilà l'utilité de ces changemens établie sur la grande indication des choses qui soulagent, et de celles qui nuisent, à *juvantibus et lædentibus*, comme disoient les anciens. Mais l'habitude elle-même, quelque perverse qu'on la suppose, acquiert, par la diurnité, des droits qu'il seroit dangereux de heurter de front.

« Si quelqu'excès de mouvement a produit des douleurs, le repos du corps en est le remède le plus prompt et le plus efficace. Les travaux, auxquels on est accoutumé, sont moins d'impression même sur les personnes foibles et âgées, que ceux auxquels on ne l'est pas, n'en font sur des jeunes gens d'ailleurs robustes. Les mauvaises habitudes, qui datent de loin, ne produisent pas autant d'effet; le corps en est moins affecté que d'une chose indifférente, mais *insolite*. On peut fonder sur cette observation, l'avantage de certains changemens dans notre manière de nous conduire : une évacuation très-prompte et très-abondante, une réplétion copieuse et subite, une très-grande chaleur ou un très-grand froid, succédant rapidement l'un à l'autre, ne sont pas moins dangereux qu'un violent exercice auquel on ne seroit pas habitué. La nature est également ennemie de tous les extrêmes, tandis qu'elle retire les plus grands avantages des changemens insensibles ( 1 ). » Il est donc nécessaire de proportionner les secours et les conseils, non-seulement aux différens malades, mais encore aux diverses circonstances. Les habitudes contractées, la saison, l'âge, le sexe, le climat sont autant d'accessoires qui exigent des conseils modifiés sur eux ( 2 ).

« La connoissance des causes propres à entretenir une maladie, donne, à celui qui la traite, les plus grandes espérances de réussite. Elle le met à portée de détourner, au profit de la machine, les ressources que la nature lui offre en elle; car c'est la nature qui doit être le premier

( 1 ) Hippoc. Aphor. Sect. II. 48, 49, 50 et 51

( 2 ) Hippoc. Aphor. Sect. I. 17.

« précepteur du médecin. La faim, sans chercher des  
 « exemples plus éloignés, est une maladie; ce qui l'ap-  
 « paisera, en est le remède: ce sont les alimens. La boisson  
 « est le spécifique de la soif. L'évacuation remédie à la  
 « plénitude, et la plénitude à l'évacuation (1); le travail,  
 « aux maux dont l'oisiveté est le principe, et le repos, à  
 « ceux qui reconnoissent la fatigue pour cause; et, pour le  
 « dire en un mot, les contraires remédient à leurs con-  
 « trairees. La médecine, en effet, ne doit être que *la sou-*  
 « *straction de ce qui surabonde, et l'addition de ce qui*  
 « *manque*; et le mérite d'un médecin dans son art peut  
 « être évalué par le degré de facilité avec lequel il opère  
 « l'un et l'autre (2). »

Ce n'est pas là tirer ses indications de quelque système aussi obscur que recherché: « c'est prendre conseil, pour  
 « le dire avec Celse, des causes évidentes qui sont à notre  
 « portée. La maladie est-elle dûe à la fatigue, à la soif,  
 « au chaud, au froid, à la veille, à une trop grande ab-  
 « stinence, ou à une indigestion de boire et de manger?  
 « N'est-elle point occasionnée par quelqu'excès dans l'usage  
 « des passions? Il est intéressant d'être au fait de tout  
 « cela; il ne l'est pas moins de connoître le tempérament  
 « du malade. Est-il sec ou humide, foible ou nerveux,  
 « sujet ou non aux maladies; et lorsqu'il en éprouve, sont-  
 « elles violentes ou légères, longues ou de peu de durée?  
 « a-t-il une manière de vivre régulière? est-il actif ou  
 « indolent, frugal ou aimant les plaisirs et la bonne chere?  
 « Il est nécessaire de savoir toutes ces choses, parce que  
 « c'est de leur connoissance que dérive l'indication qu'il  
 « faut se proposer dans le traitement (3). »

Comme les tempéramens varient à l'infini, ainsi que les

(1) A repletione quicumque sunt morbi, evacuatio sanat, et quicumque ab evacuatione, repletio et aliorum contrarietas sanat. Idem Aphor. Sect. II. 22.

(2) Id. Lib. de flatib. For. sect. III.

(3) Cels. Lib. I. Proem.

circonstances dans lesquelles se trouvent les blessés et ceux qui ont quelque autre maladie chirurgicale, il est bien difficile d'établir en détail la règle propre à chaque cas particulier. C'est de la combinaison même des circonstances, que le chirurgien instruit des bons préceptes de l'hygiène, doit prendre conseil; ce sont elles qui lui indiquent les variations qu'il doit admettre. C'est par ce défaut de combinaison, qu'après une bataille il réchappe ordinairement si peu de blessés. Outre que l'air infect des hôpitaux est préjudiciable à tous, une manière de vivre et d'être uniforme est nécessairement peu convenable à la plus grande partie, relativement au genre et à la situation de leurs blessures, et à leur tempérament individuel. Cette impossibilité de fixer des règles générales, qui n'aient pas leurs exceptions dans les cas chirurgicaux, est bien exprimée dans le chapitre où Celse traite du régime qui convient aux blessés. Après avoir prescrit la conduite à observer relativement au repos, à la boisson et aux alimens; ces conseils, ajoute-t-il, ne doivent point être pris ou suivis d'une manière absolue; mais leur exécution doit toujours être modifiée sur les forces du malade etc. (1). En médecine, dit-il dans un autre endroit, la règle générale peut bien être absolue et constante, mais il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit soumise à des exceptions dans la pratique. *In medicina ubi perpetuum est, quod fieri debet, non tamen perpetuum est id, quod sequi convenit* (2).

Une autre remarque non moins essentielle, et qu'il est de la plus grande importance de ne pas omettre ici; c'est moins par rapport aux plaies et aux autres maladies chirurgicales en elles-mêmes, qu'il faut veiller sur les qualités de l'air, des alimens, de l'exercice etc., que relativement au bon état qu'il importe de procurer à l'économie animale, article duquel dépend, en plus grande partie, la

(1) Adeo tamen nihil perpetuum est, sed semper pro viribus corporis estimandum. Cels. Lib. V. De rat. vict. in vulnere.

(2) Id. De med. Lib. VII, cap. XII.

guérison. Ce *benè habere vulnerati* est, dans Hippocrate, le terme des conseils qu'il donne, et la marque à laquelle il veut qu'on en reconnoisse l'efficacité (1). C'étoit aussi le sentiment du célèbre André de la Croix. « La différence  
« des tempéramens, celle des parties blessées, dont les  
« unes sont d'une nature plus sèche, d'autres plus ner-  
« veuses, sur lesquelles un sentiment plus exquis rend les  
« applications âcres, plus irritantes, d'autres membra-  
« neuses, et qui se prêtent plus difficilement à la résolu-  
« tion, ne méritent pas moins d'attention que le tempé-  
« rament total du blessé, et sa nature particulière n'en  
« exigent (2). »

C'est ici le lieu de dire ce que nous pensons sur la préparation, soit aux opérations, soit aux autres moyens de traitement. On en fait un des articles les plus importans du régime; et dans plusieurs cas, sans doute, on a eu grande raison: mais la plupart du temps cette préparation n'a pas été assez variée, assez relative aux circonstances; et rien de plus dangereux en chirurgie que les règles absolues. C'en étoit une, par exemple, de préparer à l'inoculation, et d'y préparer indistinctement tous les sujets. On sait quelle révolution avantageuse a produit en ce genre le livre du docteur Gatti (3). La réflexion judicieuse sur laquelle il appuie sa doctrine, trouve ici son application. Quelles sont les vues qu'on se propose en préparant? C'est de mettre le malade dans le meilleur état de santé possible, relatif à l'opération qu'il doit éprouver. S'il y est, cette préparation devient inutile, elle deviendroit même dangereuse dans certains cas. Vous prévenez la fièvre, l'inflammation, l'abondance des hémorragies, en tirant du sang; en faisant précéder une diète modérée et rafraîchissante, chez un homme pléthorique, à qui l'on se propose de faire une

(1) Hippoc. De luxat., de fract., de vict. rat., etc. etc.

(2) And. à Cruce. Lib. III, tract. 1, cap. VIII.

(3) Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation. A Bruxelles, 1764, pages 51 et suiv.

grande opération quelconque ; mais cette même opération exige des forces, et dans un sujet foible et exténué, enfin dans celui dont le meilleur état de santé possible doit plutôt suivre l'usage des restaurans, ce sont ceux-ci qu'il faut employer. Un troisième est destiné à la même opération ; il est dans un état mitoyen entre la plénitude et la foiblesse. La meilleure préparation chez ce dernier consiste à s'en abstenir, tandis que celle qui convient au premier sera destinée à diminuer les humeurs et les forces ; celles au contraire du second, à les augmenter. Il me semble que ces vues générales suffissent et comprennent tout ce qu'il est essentiel de savoir relativement à la préparation.

La division des six choses non-naturelles, admise par les anciens et par les modernes, fournit la division la plus naturelle de ce mémoire ; nous l'adoptons d'autant plus volontiers, qu'elle nous sauvera les répétitions, dont nous nous ferons une étude particulière d'éviter l'inconvénient. Les maladies chirurgicales distribuées en différentes classes, et celles-ci en diverses sections, nous eussent offert moins d'ordre et de précision que le plan auquel nous croyons devoir donner la préférence. D'ailleurs, il est peu de ces maladies sur lesquelles une ou plusieurs des choses non-naturelles n'aient un certain degré d'influence relatif à leur traitement ; mais comme il en est d'autres où cette influence est bien moins marquée, il sera plus commode sans doute, ou d'en faire abstraction, ou de les rappeler succinctement à la fin de chaque article. Ce qui concerne les alimens étant de la plus grande importance, c'est cet objet par lequel nous avons cru devoir commencer. Nous établirons, dans ce chapitre, notre manière de penser sur la nature des maladies chirurgicales, les indications qu'elles offrent selon leurs genres, leurs espèces, leurs temps, leurs complications, et selon les additions et les exceptions que doivent apporter aux vues générales, les différences tirées du sexe, de l'âge, du tempérament, des habitudes, du climat et de la saison. Cette division des maladies chirurgicales, et le

caractère que nous leur attribuons , seront énoncés dans ce chapitre , de manière à n'être pas obligés d'y revenir dans les autres. Nous nous contenterons d'y joindre l'application thérapeutique des moyens offerts par les autres choses non-naturelles , comme , par exemple , du repos et du sommeil , à la diète et à la boisson rafraîchissante ; de la veille et de l'exercice , aux alimens restaurans et aux boissons toniques ; des passions vives , à ces derniers secours ; et des autres , aux premiers. Ces analogies de secours fourniront la matière d'un tableau de récapitulation , dans lequel nous essaierons de rassembler en raccourci et de la manière la plus exacte et la plus précise , la multitude des préceptes épars dans le cours de la dissertation.

Nous ne surchargerons pas cette dissertation d'exemples : ceux de l'abus des six choses non-naturelles sont fréquens et multipliés ; il n'y a aucun praticien qui n'ait renoncé à en grossir ses journaux , parce que ce sont les cas qui se présentent le plus familièrement. D'ailleurs , personne n'en doute ; et on a toujours regardé ces abus , comme un des plus grands obstacles à la guérison. On a peut-être moins d'observations sur le bon effet de l'application des règles de l'hygiène aux cas chirurgicaux ; cependant les bornes de ce mémoire ne nous permettront pas de faire usage de tous ceux que nous aurions pu citer : il suffira de bien établir les préceptes sur les raisons les plus solides , et de choisir , parmi les faits dont nous avons été les témoins , ceux qui seront les plus saillans et les plus propres à appuyer la doctrine dont nous ferons profession.

---



## CHAPITRE PREMIER.

*Des alimens et de la boisson.*

ON l'a dit des médicamens relativement aux maladies internes. Leur administration est au pouvoir du médecin ; mais il n'en est plus le maître, dès qu'une fois ils sont entrés dans le corps du malade. *Prima exhibitio in medici potestate est, reliqua sibi natura vindicat* (1). On pourroit appliquer cette remarque aux opérations de chirurgie : le maître de l'art divise ce qui étoit uni contre nature ; il réunit ce qui étoit divisé ; il ajoute ou il soustrait selon le besoin. Mais il y a un si grand nombre de circonstances, où les secours de la main, et ceux des médicamens, quelque bien adaptés qu'on les suppose, sont insuffisans. La nature peut être affoiblie ; elle peut être viciée de manière à apposer de nouveaux obstacles à la guérison : il est des cas où elle est presque seule chargée de ce soin, comme dans les plaies de la plupart des viscères. Cette fille du Ciel, sans maître, sans leçons, prend d'elle-même le parti le plus propre à surpasser nos espérances ; mais elle veut être secondée par le ministre de santé, dont la gloire est d'être le sien (2). C'est donc du côté de l'économie animale, que celui-ci doit tourner ses vues ; et ce n'est souvent que par un régime de vivre, sagement menagé, qu'on vient à bout de conduire le traitement à une heureuse terminaison.

Dans les hôpitaux, chez les particuliers même, on a fait du mot de *diète* un terme absolu, de l'application

(1) Galen. De venæ sectione, Cap. VIII.

(2) Maxima pars curationis omnium viscerum vulneratorum ipsi nature, quæ Dei filia ac mundi anima est, committitur. Nam omnium illa opifex est, medicus vero ejus minister. ( Hippoc. Lib. De Lege ). Ipsa enim non edocta, et nullo magistro usa, ea quibus opus est, facit, quod præter spem mirifice in bonum convertitur. Andr. à Cruce, tract. II. Lib. V. Cap. XXV.

duquel dérivent une infinité d'abus. On entend communément par-là l'usage du bouillon seul pour aliment : mais un bouillon ordinaire, immédiatement après une blessure, lorsque l'inflammation est à son plus haut période, n'est pas moins propre à augmenter les accidens, qu'il ne seroit propre à retarder la guérison, si l'on s'en contentoit, lorsque l'appauvrissement des liqueurs, suite d'une suppuration abondante, exige un régime plus restaurant. Dans le premier cas, le bouillon surcharge; dans le second, il est insuffisant. Cet exemple prouve de quelle importance il est que cet article soit réglé, de manière à prévenir toute application équivoque ou arbitraire. C'est au chirurgien à régler avec scrupule la quantité de viande nécessaire pour le bouillon de son malade, s'il juge à propos de lui en accorder; et dans un hôpital, de faire couper avec de l'eau, celui qui est trop succulent. On ajoute à celui qu'on a dessein de rendre plus nourrissant, ou un jaune d'œuf, ou telle autre substance analogue aux indications qui se présentent.

Une diète trop sévère a ses inconvéniens, comme un régime trop nourrissant a les siens; mais les premiers sont incomparablement plus dangereux (1) : aussi Hippocrate savoit épaissir la tisane d'orge, dont il nourrissoit ses blessés. Des nations entières ne refusent point aux leurs des œufs, du potage, du vin même dans le fort de la maladie. Eh! que deviendroit le genre humain, si l'on ne s'écartoit quelquefois dans la pratique de la diète rigoureuse, imposée par les tyrans dogmatiques (2) ?

L'inconvénient de la trop grande sévérité dans le régime diététique, est d'abord d'affoiblir extraordinairement le malade; et la facilité avec laquelle les gens robustes échappent aux accidens que présentent les maladies chirurgicales, est une preuve de l'avantage qu'on trouve dans les forces

(1) Tenuis et exquisitus victus, periculosus magis, quam paulo plenior. Sect. I. Aphor. 5.

(2) Bordeu. Recherches historiques sur la Médecine.

de la machine. La diète trop sévère et trop long-temps continuée, augmente l'âcreté des humeurs; elle leur communique un caractère de putridité (1), reconnoissable à la fétidité de l'haleine, à celle de l'urine. Le besoin des alimens est fondé, en santé, sur le besoin de renouveler nos liquides: si un chyle récent ne vient de temps en temps à leur secours, ils s'alkalisent et se corrompent facilement. A combien plus forte raison, la même chose doit-elle arriver, lorsque la fièvre et les accidens graves, qui accompagnent les blessures considérables, leur auront déjà communiqué cette disposition à l'alkalescence? Le pus, dans ces occasions, est âcre et ichoreux; on ne parvient à lui donner les qualités louables, qui sont d'un si bon augure, qu'au moyen de quelques alimens ménagés à propos, et augmentés selon le besoin.

Si l'on en accorde à contre-temps, dont la qualité ou la quantité soit peu proportionnée au genre de la maladie, à la nature de ses accidens, et aux autres circonstances accessoires, la surcharge qu'ils opèrent, ne tarde pas à doubler l'intensité des symptômes, ou à en produire de nouveaux. L'estomac, placé à-peu-près au centre de la machine, est la partie où sont le plus marqués les efforts sympathiques de la fièvre, qui attaque tout autre organe, à raison d'une tumeur, d'une plaie ou d'un ulcère. Il se fait des constrictions spasmodiques, qui ferment l'un et l'autre de ses orifices; l'air qui se dégage des alimens, gonfle ce viscère; la pression opérée sur l'aorte descendante, facilite la plénitude et l'engorgement des vaisseaux des parties supérieures. Et c'est ainsi qu'on a vu souvent, dans les cas de plaies à la tête, et à la poitrine surtout, l'apoplexie ou l'hémoptysie, succéder à l'imprudence, et enlever le malade presque subitement.

Dans le temps des grands *accidens*, soit de *maladies*, soit d'*opérations*, l'abus des alimens trop considérable, est démontré non-seulement par cette crainte, mais encore par

(1) Boerhaav. Institut. Med. §. 756, 757.

celle de troubler le travail de la nature, qui, dans l'instant même de la suppuration la plus louable, ne veut être ni diminué, ni détourné par d'autres soins.

On trouvera, dans un juste milieu, analogue aux indications qui se présentent, le moyen de soutenir le malade, sans risquer de l'accabler; de renouveler ses humeurs, sans produire une surabondance presque aussi fatale, et d'éviter ces extrêmes, dont les grands maîtres de tous les temps ont si bien reconnu et exprimé le danger (1); mais si quelques circonstances ont exigé qu'ils se soient rapprochés dans leurs prescriptions diététiques de l'un de ces points extrêmes, quelles attentions n'ont-ils pas apportées, après la cessation de ces circonstances, pour ne ramener leurs malades que par degrés insensibles, au point opposé? La faculté de digérer, comme toutes les autres fonctions de la machine animale, augmente par l'exercice; l'*inhabitude de digérer* diminue les forces de l'estomac; la bile et les liqueurs digestives cherchent à s'échapper; de-là peut-être une partie de ces excrétiions tant renommées sous le titre de *critiques*, à la fin des maladies aiguës, et qui ne dérivent souvent que d'une trop grande sévérité dans le régime. A la suite d'une abstinence longue et rigoureuse, il faut beaucoup de circonspection, pour que l'estomac puisse reprendre insensiblement ses fonctions; et la mort subite, suite trop fréquente du passage trop prompt de la vacuité à la réplétion, ne justifie que trop la nécessité de ces règles (2). Elles ont à la vérité une application moins stricte, en raison directe du temps qu'a duré la sévérité de l'abstinence. Ces accidens, dont la cure est prompte, l'exigent souvent; il étoit question d'abattre les forces tout-à-coup. On craint moins aussi de chercher à les rétablir au moyen

(1) Non satietas, non fames, neque aliud quidquam bonum est, quod naturæ modum excedat. Hippoc. Aphor. Sect. II. 4. Repletionem, famem, sitim cavendo. Bœrhaav. Aphor. 192.

(2) Nec convenit juxta mediam protinus satietatem esse. Cels. Lib. II. Cap. XVI.

des alimens (1). Dans les autres cas, les alimens légers, et proportionnés à la foiblesse du convalescent, doivent être augmentés en raison de l'éloignement du temps où la maladie a été portée à son plus haut période, en proportion de la distance du degré actuel de la maladie, à celui qui a été le plus considérable (2). Mais une des grandes règles assignées par Hippocrate, non-seulement pour fixer la quantité, mais même pour reconnoître la nécessité de l'abstinence ou de la nourriture, c'est de voir, c'est d'examiner si le malade peut suffire par lui-même à la violence de la maladie, s'il n'est pas à craindre qu'il ne périsse d'inanition, avant que le mal soit terminé, ou s'il est possible que la maladie finisse, avant qu'il résulte de la diète un trop grand abattement de forces (3). C'est surtout dans les maladies chirurgicales que doit avoir lieu l'application de ces excellens préceptes d'Hippocrate; et ce devroit être là la base de toute la doctrine du régime, dans les maladies internes, comme dans celles qui ont leur siège à l'extérieur. La nature a-t-elle besoin de forces pour surmonter le mal? les alimens apporteront-ils de l'avantage en les doublant? n'est-il pas à craindre qu'ils nuisent? ou bien sont-ils indifférens par eux-mêmes, et ne peuvent-ils être considérés que comme un accessoire que la circonspection ou le défaut de retenue détermine en bien ou en mal?

Il seroit difficile sans doute d'établir des règles de diète spéciale pour chacun des cas qui peuvent s'offrir dans l'exercice de la chirurgie: les circonstances, comme on le sait, varient à l'infini. Ce n'est qu'en rapportant les exceptions à des points généraux de ralliement, qu'on peut se

(1) Quæ longo tempore extenuantur corpora, lente reficere oportet; quæ vero brevi, celeriter. Hippoc. Aphor. 7. Sect. II.

(2) Ubi verò plenius cibare licet, tantum à tenui recedendum, quantum morbus remissior extremis fuerit Hippoc. Aphor. 7. Sect. I. Quantum inflammationi detrahatur, tantum adjici cibus poterit. Cels. Lib. VII. Cap. ultim.

(3) Considerare oportet etiam ægotantem, num ad morbi vigorem, victu sufficet, et an prius ille deficiet et victu non sufficet, an morbus prius deficiet et obtundetur. Hippoc. Aphor. 9. Sect. I.

flatter de ne rien omettre de ce qu'il est essentiel de savoir relativement à elles : les assertions positives même doivent être bornées à certains chefs. La nécessité de mettre de l'ordre ne l'exige pas moins que celle de circonscrire ces préceptes dans les bornes d'un mémoire.

La division ordinaire des maladies chirurgicales en tumeurs, plaies et ulcères, quelque exacte qu'elle soit, nous forceroit ici à plus de répétitions que celle à laquelle nous donnons la préférence. Nous croyons devoir les ranger toutes, sous trois classes principales, dont la première comprendra les maladies chaudes ou inflammatoires ; la seconde, les maladies froides ou pituiteuses ; la troisième, les maladies mixtes ou qui tiennent le milieu entre celles-ci. Une tumeur, une plaie, un ulcère, peuvent appartenir successivement à ces diverses classes, et exiger en conséquence des alimens qui diffèrent en genre, en quantité, et relativement à la préparation et aux intervalles auxquels ils doivent être placés.

I. J'appelle maladie chirurgicale inflammatoire, toute plaie, tumeur ou ulcère dus à quelque cause que ce puisse être, auxquels sont joints les grands accidens, comme fièvre, soif, délire, hémorragie, convulsions, perte de substance considérable etc., qui mettent la vie du malade en plus ou moins grand danger, et dont les symptômes ont le plus d'analogie avec les maux aigus, provenans de cause interne.

La nécessité du repos établit, pour tous les cas, la nécessité de la plus grande diète. On sait que rien n'étant plus propre que le mouvement à accélérer la digestion, rien ne la rend plus difficile que son contraire. Il faut donc ici des alimens, dont l'assimilation soit la plus aisée : il en faut qui soutiennent plutôt les forces qu'ils ne les augmentent, qui soient plus propres à apaiser les grands mouvemens des solides et des fluides, qu'à les exciter ; plus faits pour adoucir l'âcreté, et pour prévenir l'alkalescence des humeurs, que pour favoriser la disposition prochaine à cette dégéné-

rescence. C'est le temps de l'orgasme, c'est celui où la nourriture doit être la plus légère. *Ubi peracutissimus est morbus, extremè tenuissimo victu uti necesse est* (1). On doit se borner alors à la tisane d'orge, qu'on peut rendre plus ou moins nourrissante, selon les circonstances; au bouillon fait avec le beurre frais et les herbes rafraichissantes: celui à la viande doit être interdit dans tous les cas où la violence de la fièvre donne lieu de craindre que les humeurs ne s'alkalisent. Si on le permet, on le donne léger ou altéré avec les farineux, tels que les gruaux d'orge, d'avoine, de riz. Les particules âcres qu'il contient, sont de cette manière émoussées et enveloppées; et il est moins à redouter qu'en se déposant au lieu affecté, où elles trouvent une moindre résistance, elles ne changent la nature des liqueurs qui sont en congestion, qu'elles ne rendent, dans les plaies et les ulcères, la suppuration ichoreuse, les chairs fongueuses, et qu'elles n'éloignent le temps de la cicatrisation.

Le scrupule doit être porté alors, jusqu'à régler, non-seulement la quantité des bouillons qu'on accorde, mais encore leur qualité, et l'intervalle qui doit être mis entre chacun d'eux (2). Si le blessé n'en prend que deux fois le jour, le sang, surchargé d'une plus grande quantité de chyle crud, est rapidement porté à la plaie, peu de temps après la digestion. Lorsqu'elle est faite, il aborde au lieu affecté un sang formé, qui a des qualités toutes différentes; et cette alternative ne peut que troubler l'état de la plaie. C'est sur ces deux motifs qu'il faut distribuer ce qu'on est dans le cas de donner au malade, de manière qu'il prenne quelque chose, régulièrement toutes les deux heures, afin que les humeurs destinées à se porter à la plaie, jouissent toujours des mêmes propriétés (3).

(1) Hippoc. Aphor. 7. Sect. I.

(2) Neque aliud quàm expedit, neque ipsius nimium sumatur.....  
vehementer nocet, quoties in ejus quod assumitur vel tempore, vel modo,  
vel genere peccatur. Cels. Lib. II. Cap. XVI.

(3) Vanswiet. Comment. in Aphor. Boerh. T. I, page 283.

L'aliment le plus convenable, pris en trop grande quantité, ne fait qu'opérer une surcharge fâcheuse ; il se mêle alors au sang beaucoup de chyle crud, propre à changer la nature de la plaie. Lorsque quelque vaisseau un peu considérable a été ouvert ou naturellement, ou par art, jusqu'à ce que les extrémités s'en soient froncées et retirées, ce qui diminue le diamètre, il est toujours dangereux qu'une plus grande abondance de sang ne vienne à l'ouvrir de nouveau ; au reste, ce ne sont que les grandes plaies qui méritent cette attention et ces précautions (1).

Toutes les grandes plaies avec hémorragie, perte de substance, convulsions ; toutes celles des viscères, des parties nerveuses, des tendons, des aponevroses, les grandes fractures, les luxations, les brûlures, les plaies d'armes à feu ; les grandes opérations chirurgicales, telles que le trépan, l'empyème, la taille, la fistule à l'anus, le bubonocèle, les amputations etc., exigent la même sévérité dans le régime. Ces grandes opérations, je les considère comme un temps d'orgasme, pendant lequel le *remède manuel* porte dans la machine, à-peu-près le même trouble, si même il n'est plus grand que celui qui est excité par les maladies dont nous venons de faire mention, poussées même à leur plus haut degré : leurs suites exigent quelquefois une diète très-stricte. Après les amputations, par exemple, il est essentiel d'y astreindre le blessé ; c'est le moyen le plus efficace de prévenir l'engorgement, l'inflammation et tous les accidens dont elle est communément suivie. Hippocrate fixoit communément la durée de ce premier régime, jusqu'au septième jour, parce que c'est celui où les accidens graves, qui avoient exigé une pareille sévérité, ont coutume de faire rémission (2). C'est cette rémission, en quelque jour qu'elle arrive, qui détermine aujourd'hui à se relâcher de la première sévérité, si aucune

(1) Agitur hic de vulneribus alicujus momenti, levia enim vulnera tantam cautelam non requirunt. Ibid. Comm. ad Aphor. 192.

(2) Hippoc. Lib. III. De fract.



autre crainte n'y met obstacle ; comme aussi le défaut de cessation des accidens , quelques symptômes dangereux , et que trop d'indulgence à cet égard pourroit rendre mortels , engagent quelquefois à insister sur le même régime , jusqu'au quatorzième , jusqu'au quinzième , jusqu'au quarantième et au-delà , ce qu'André de la Croix assure lui être arrivé plus d'une fois , sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient pour le blessé ( 1 ).

Les autres temps de toutes ces maladies rentrent dans la troisième classe , qui comprend celles que nous avons nommées mixtes , et dont nous nous occuperons incessamment , après avoir indiqué le genre d'alimens convenables à la seconde que nous désignons sous le nom de maladies *froides*.

II. Les maladies chirurgicales *froides* sont celles où le peu d'action des solides , dû à leur relâchement ou à leur rigidité , a favorisé les congestions provenant de l'épaississement des humeurs , ou les épanchemens lymphatiques , suite de leur appauvrissement ; elles sont rarement accompagnées de fièvre , et il y en a plusieurs qui devoient plutôt la compter pour remède , que pour un symptôme de plus : telles sont certaines tumeurs froides ou indolentes , l'athérome , le méliceris , le stéatome , les glandes scrophuleuses , les squirres , les loupes , les exostoses. L'épaississement domine dans cette espèce. L'indication d'y obvier sera favorisée par l'usage des alimens savoneux et de ceux qui , abondans en huile animale , accéléreront la fonte de ces humeurs engorgées , la plupart de nature acide-végétale. Les fruits fondans d'été , tels que les poires , les pêches , les mures sont au premier rang. Nous comptons , parmi les alimens propres à corriger l'épaississement acide , les substances animales , mais surtout celles de la classe des volatils , des amphibies et des poissons ; les œufs ( 2 ). Pour accélérer la circulation , atténuer le sang , rien de plus

( 1 ) And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

( 2 ) Galen. Lib. De atten. vict. rat. Cap. VII.

propre que le bouillon de la chair des vieilles volailles : elles contiennent quelque chose de subtil et de médiocrement âcre, propre à cet effet (1). Certains végétaux abondans en sel, l'ail, les oignons, le persil, le cresson; les noix, les noisettes, les olives, les truffes noires, les champignons trouvent encore ici leur place, avec les restrictions que nous nous réservons d'exprimer, relativement aux différences qui peuvent être apportées par l'âge, le tempérament ou quelque autre circonstance.

Les infiltrations aqueuses exigent un régime sec, absorbant et diurétique, ainsi que le demandent communément les cas accompagnés de foiblesse et de relâchement dans les solides; le pain grillé, les asperges, le céleri, le persil, les artichaux, les viandes roties et épicées avec divers acides, comme le vinaigre, le sel marin; et si l'on est menacé de gangrène, avec le poivre, le gingembre, la cannelle; dans les autres cas de tumeurs aqueuses, de plaies ou ulcères, dont les chairs pâles et le pus peu consistant, annoncent le mauvais état des humeurs. Toute ponction, en général, destinée à évacuer de l'eau accumulée en quelque partie du corps que ce soit, exige le même régime. A titre de tonique, il convient à ceux chez qui les hernies seroient occasionnées par une laxité trop marquée dans les fibres, à ceux encore chez qui le défaut de ton dans les ligamens, pourroit favoriser la récurrence de certaines luxations.

Les analeptiques, proprement dits, comme les œufs frais, les consommés, les crèmes, les roties au sucre, le chocolat, doivent être employés dans les circonstances où l'épuisement de la machine, causé par la longueur, par la violence de la maladie, ou par quelque hémorragie ou autre évacuation trop abondante, exige une restauration prompte, qui ranime les forces, sans fatiguer l'organe de la digestion.

III. La troisième classe des maladies que j'appelle *mixtes*, est celle sous laquelle sont compris la plupart des cas chi-

(1) Arbutnot. Essai sur les alimens.

rurgicaux, qui, n'étant accompagnés, ni des grands symptômes de ceux de la première, ni absolument exempts de ceux dont l'absence caractérise la seconde, forment une classe moyenne, dont le régime se rapproche de celui de l'une ou de l'autre des premières, selon que la circonstance déterminée s'en rapproche elle-même; moins strict que celui des inflammatoires, moins âcre que celui des pituiteuses. Ce régime est celui dans lequel seront compris les alimens qui peuvent être accordés dans les blessures légères, dans celles qui ont été plus graves, lorsque le temps de l'orgasme naturel de la maladie ou du trouble que l'opération a exigé, est passé; c'est encore celui qu'on peut employer, à quelques modifications près, dans les convalescences des inflammatoires, et dans les maux chroniques qui tiennent aux vices de la peau.

Peu de temps après la cessation des symptômes les plus graves, il faut des alimens légers, tels que les épinards, la laitue, l'endive, les scorsonères, les carottes, le riz cuit au gras, quelques fruits fondans et médiocrement savoneux, comme les poires, les pêches, les raisins bien mûrs. Si l'on craint que les humeurs ne tournent à l'alkalescence, on insiste un peu plus sur les farineux, sur les fruits acides, comme oranges, citrons, pommes de reinette; en faisant cuire celles-ci, on prévient les flatuosités qu'elles occasionnent quelquefois. La volaille se digère avec plus d'aisance que la chair des quadrupes; elle semble, en quelque manière, être moins *animalisée*. Nous conservons bien la faculté de transmuier les alimens en notre propre substance; mais comme ils retiennent toujours quelque chose de leur premier caractère, ceux-ci ne doivent guère être employés avant la cicatrisation: il seroit à craindre que les particules putrescibles, qu'ils laisseroient aborder à la plaie ou à l'ulcère, ne contribuassent à entretenir le gonflement, directement opposé à l'affaissement, à l'amaigrissement nécessaire pour que la cicatrice se fasse. Il faut s'abstenir surtout de la chair des animaux, qui ont vécu de quelques autres,

comme les canards sauvages, les brochets : ces substances rendent le sang âcre ; elles en augmentent le mouvement et la chaleur ; elles doublent la fièvre, et amènent les hémorragies, surtout dans les tempéramens naturellement échauffés (1). Il est encore plus essentiel d'éviter les viandes pesantes, et dont l'usage semble empêcher la transpiration ; c'est le défaut du cochon et de l'anguille. Les huileux et les gras se rancissent : les huileux s'assimilent difficilement à nos humeurs ; s'ils le font, ils deviennent un obstacle à la réunion des chairs ; ils obstruent les petits vaisseaux, et la chaleur qui exalte les particules huileuses, si elles séjournent, les rend bientôt propres à empêcher que l'inflammation ne puisse se résoudre. Le foie des animaux abonde en huile assez agréable au goût ; mais elle dégénère avec la plus grande facilité : aussi les chirurgiens ne tardent-ils pas à s'en apercevoir au caractère que prend la plaie. Je dois encore accuser les alimens de favoriser les hernies, et en général tous les maux dus à un trop grand relâchement des solides. Ils seront donc peu convenables après les entorses, après les luxations, lorsque l'extension qu'ont soufferte les ligamens, exige plutôt des alimens capables de leur rendre le ton et la force pour prévenir de nouveaux déplacemens. Il en est de même après les fractures : il faut des substances dont la quantité soit suffisante, et la qualité assez visqueuse pour coopérer à la formation du cal. Ambroise Paré conseille les extrémités cartilagineuses et tendineuses, comme les pieds, les oreilles cuits avec le riz ou l'orge mondé ; des chataignes et des nesles pour le dessert. « Il y a autant de danger, dit-il, à  
 « user de viandes trop dures, comme de trop légères. Les  
 « dures font un calus trop sec, et les trop légères le font  
 « trop delié. Le régime doit être visqueux, comme le  
 « recommande Galien au VI<sup>e</sup> livre de sa méthode, cha-  
 « pitre V (2). » C'est aussi l'avis d'André de la Croix (3).

(1) Heister. Chirurg. 869, 870.

(2) Œuvres d'Ambroise Paré, Lib. XV. Chap. XXVIII.

(3) Dum substantia cartilaginea, compacta ac densa quam Latini callum

Ajoutons encore qu'un régime trop strict n'est pas moins sujet à retarder la guérison, qu'on auroit lieu de le craindre d'une nourriture trop abondante.

*Observation.* Le 20 septembre 1764, un homme de trente-un ans, d'une bonne constitution et gros mangeur, éprouve une fracture de la jambe, complète et compliquée ; le bout supérieur du tibia avoit percé les tégumens, et fait une plaie assez considérable, qui fut traitée, après la réduction, suivant les règles de l'art. Le gonflement et l'inflammation avoient engagé à prescrire un régime très-sévère : l'un et l'autre avoient cédé ; mais au vingt-cinquième jour où je vis le blessé, la suppuration étoit languissante ; le pus n'avoit pas encore la consistance requise ; les parties vacilloient au moment du pansement, de manière à faire présumer que le calus ne commençoit pas même à se former. Le malade, d'ailleurs, sembloit épuisé ; son pouls étoit foible ; il avoit plusieurs fois demandé qu'on lui permit un meilleur bouillon, ce que le chirurgien ordinaire avoit refusé constamment, attribuant le mauvais état de la plaie à quelques esquilles : l'absence des douleurs et des dépôts que cet accident a coutume de produire, ne me permirent pas d'être de son avis, et l'évènement justifia le mien. On rendit le bouillon plus nourrissant au moyen du riz ; le mieux du malade, que je continuai de voir, augmenta en proportion des alimens qui lui furent successivement accordés ; la suppuration devint de jour en jour plus louable ; il ne survint aucun accident ; la cicatrisation fut complète au cinquantième jour, à dater de celui de la fracture. Dix jours après, le malade fut en état de démontrer la perfection du calus, en changeant d'appartement, sans autre secours que celui de sa canne. La réduction avoit été, on ne peut pas mieux faite par un véritable maître de l'art ; la plaie étoit pansée selon les bons principes ; et je suis persuadé que l'Académie jugera, comme nous le fîmes alors,

vocant gignitur, eo tempore etiam viscosum alimentum commendatur. And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Chap. VI. De cibo, etc.

que, sans le secours des alimens, la guérison eût été au moins fort retardée; on conçoit même comment elle eût pu devenir impossible, si la plaie eût dégénéré en ulcère, ce qui eût sans doute amené la carie de l'os.

Lorsque la cure doit traîner en longueur, c'est une raison de plus pour accorder des alimens. Si les Grecs ont poussé la sévérité de la diète beaucoup plus loin que nous, au point que dans les blessures dangereuses, Hippocrate exigeoit une abstinence totale dans les sept premiers jours, il est certain aussi que nous sommes beaucoup plus stricts dans le troisième temps, que ne l'étoient Ambroise Paré et André de la Croix. Celui-ci recommande, à la vérité, d'éviter, dans les ulcères, une trop prodigieuse variété d'alimens (1), et cela, sans doute, par la même raison que nous avons alléguée, pour engager à régler les intervalles des bouillons dans les plaies; mais dans la convalescence, au lieu de condamner impitoyablement au bouilli, à la volaille, comme nous le faisons, c'est merveille de voir comment le père de la chirurgie française se met en frais pour établir la cuisine de ceux qu'il a intention de restaurer. « Poulets, pigeonneaux, levreaux, faisans, merles, « perdrix, truites, lottes, brochetons; et pour assaisonne-  
« ment, verjus, grenades, citrons, oranges, *les diver-*  
« *sifiant suivant le goût et puissance de la bourse du pa-*  
« *tient* (2). »

Ce n'est pas seulement la qualité et la quantité d'alimens qui doit être réglée; il n'est pas moins essentiel d'en indiquer la préparation: la distance qu'il y a d'un léger bouillon à un consommé, de l'eau de veau à la chair de cet animal laissée quelque temps à l'air, et ensuite rotie, établit des différences qu'il importe infiniment de ne pas négliger dans la pratique: par exemple encore, les farineux, dont les

(1) In ulceribus copiosam ciborum varietatem evitato. And. à Cruce. Lib. III, tract. I. Cap. VII.

(2) Œuvres d'Ambroise Paré, Liv. X. Chap. XIV.

phlegmatiques s'accoutument mal, peuvent leur être plus convenables, lorsqu'ils ont fermenté.

Une grande attention, et trop négligée peut-être, c'est que lorsqu'on est dans le cas d'accorder aux malades des alimens un peu plus solides, et en même temps d'employer encore quelque moyen chirurgical, il faut éviter de trop rapprocher le secours extérieur du temps du repas : la digestion doit être complète auparavant ; l'estomac ne veut point être troublé dans ses fonctions ; et il ne l'est jamais impunément (1).

*Observation.* Une jeune fille de dix-huit ans avoit reçu un coup de raquette sur la partie moyenne et antérieure de l'un des pariétaux près de la suture coronale : il y eut solution de continuité ; il ne se présenta pas d'accidens bien graves, pas même de vomissement dans les premiers jours ; ce ne fut que le sixième que ce symptôme survint au moment du pansement. Il en fut de même les deux jours suivans : on m'appela en consultation où quelqu'un proposa gravement le trépan, un autre l'*anti-émétique* de Rivière ; mais je crus découvrir la raison de cet épiphénomène, dans l'histoire même du traitement : j'appris que le pansement, qui jusques-là n'avoit eu lieu qu'à neuf heures, avoit été fait, depuis trois jours, à huit, tandis qu'on avoit donné, comme à l'ordinaire, une soupe assez copieuse à six et demie. Je prédis que le vomissement ne reparoitroit plus, si l'on vouloit retarder le pansement d'une heure, ou accélérer d'autant le service de la soupe, qui étoit nécessaire à une enfant accoutumée à manger beaucoup ; le premier moyen eut tout le succès que je m'en étois promis.

Quelques anciens, mais les Arabes surtout, avoient la plus grande confiance aux analogies entre les alimens et les parties blessées. Averroës assure positivement que les parties d'animaux, semblables à celles qui sont blessées, sont d'un grand secours à celles-ci : mais pour dire la vérité,

(1) *Plenus stomachus cæteras functiones quasque imminuit, natura in id unum quasi intenta, ut concoquat.* Lorry, in *static. Sanctor.* p. 193.

ajoute André de la Croix, de qui j'emprunte cette citation, je n'ai jamais vu les plaies du cerveau guérir, parce qu'on avoit mangé des cervelles de poules, mais bien à la suite, et conséquemment à une diète légère, réglée méthodiquement et d'une manière convenable (1). Les grands maîtres ont toujours cru que les considérations relatives à la partie blessée, étoient de la plus grande utilité dans la pratique. En effet, l'importance de la fonction à laquelle il est destiné, rend nécessairement plus grave la lésion d'un organe : c'est ainsi que les plaies du poumon et de tous les viscères vitaux, exigent la diète la plus rigoureuse, de même que celles de l'estomac. Il faut, en général, que la partie affectée soit en repos; et plus elle contribuera à la première, à la seconde ou à la troisième digestion, plus il conviendra d'apporter de circonspection. Après la réduction de la mâchoire, par exemple, il faut recommander au malade de n'ouvrir la bouche que le moins possible; ses alimens doivent être tels qu'ils n'exigent point le secours de la mastication, comme orge mondé, panade, coulis etc. (2); et Celse remarque avec raison qu'il est même dangereux de le laisser parler beaucoup, à cause du mouvement auquel la mâchoire est nécessaire alors (3). Les plaies d'estomac demandent presque une abstinence totale: il faut un bouillon qui soutienne les forces, sans exiger le travail du viscère. Paré conseille le lait dans les érosions de l'estomac; il le conseille encore dans les plaies et fistules de la poitrine (4); celui de femme mérite la préférence: il est remplacé par celui d'ânesse, et dans ce cas on nourrit l'ânesse d'une manière relative à l'indication qu'on se propose. Dans quelque circonstance que ce soit de celles où on conseille le lait, on peut, par ce moyen, le rendre aliment et remède. Les maux de gorge s'accoutument bien de l'usage des farineux. Les violentes maladies des yeux ne cèdent guère qu'à une

(1) And. à Cruce, tract. II. Lib. I. Cap. VI.

(2) Œuvres de Paré, Liv. XVI, Chap. IX.

(3) Cels. De medic. Lib. VIII. Cap. XII.

(4) Paré, Liv. X. Chap. XIV.



grande abstinence ; et Celse veut qu'elle ait lieu dans les premiers temps de l'inflammation, réglant ensuite celle qu'il faut adapter aux autres ; beaucoup plus exact en cela, qu'Hippocrate, qui s'étoit contenté de prescrire, en général, le vin, l'abstinence, le bain (1), et dans un autre endroit, la saignée après le bain (2). Les gens chassieux, néanmoins ajoute Celse, doivent suivre un régime moins strict, crainte d'augmenter l'âcreté de la pituite qui se porte aux paupières (3).

Ces exemples suffisent sans doute pour faire voir de quelle manière il faut diversifier et la qualité et la quantité des alimens, relativement aux parties. Celles qui sont les plus sensibles et les plus nerveuses, sont celles, en général, qui exigent une diète plus adoucissante et plus de ménagement ; mais celles même qui sembleroient en devoir retirer le moindre avantage, ne laissent pas d'y en trouver. Les luxations même, au rapport de Celse, guérissent avec bien plus de facilité chez les gens tempérans (4).

La partie sur laquelle doit se faire une opération quelconque, détermine encore en quelque sorte le genre de régime qui doit l'accompagner. Avant l'opération de la taille, Celse veut une nourriture légère et salubre ; il défend celle qui est glutineuse, et prescrit une boisson abondante (5).

C'est ici le lieu de placer une règle très-sage, établie par Hippocrate : c'est moins relativement à la partie blessée qu'on exige une certaine sévérité dans le régime, que relativement au dérangement qu'on suppose exister dans le reste de l'économie animale. Il ne faut pas nourrir ceux qui abondent en mauvaises humeurs ; les alimens ne font

(1) Aphorism. Sect. III, 3r.

(2) Id. Sect. VII, 46. Postquam merum bibendum dederis, et multa calida aqua laveris, venam secato.

(3) Cels. De medic. Lib. VI. Cap. VI.

(4) In omni tali morbo magnum ex longa fame presidium est. Cels. Lib. VIII. Cap. ultim.

(5) Ut modicos, ut salubres cibos, ut minimè glutinosos assumat, ut aquam bibat. Cels. De med. Lib. VII. Cap. XXVI.

qu'ajouter de nouveaux degrés de détérioration à ceux qui existoient déjà (1). S'il y a lésion à la gorge, dit-il, ou qu'il naisse quelque autre symptôme fâcheux, voyez quelle est la nature des excrétiens : si elles sont naturelles, vous ne risquez rien de nourrir ; si elles ne le sont pas, c'est une preuve que le reste du corps péche aussi, et qu'il faut être plus réservé sur cet article (2). Cette assertion peut-être un peu trop générale, prise *cum grano salis*, fournit un excellent moyen de distinguer les circonstances où il est permis de donner des alimens, et celles où il seroit dangereux de le faire.

Mais en prescrivant la diète aux blessés, et en général dans quelque maladie chirurgicale que ce soit, et toutes choses d'ailleurs égales, que le chirurgien ne perde jamais de vue les considérations ou les exceptions qu'exigent l'âge, le sexe, le tempérament et les habitudes du blessé ; le climat, la saison et les autres complications qui peuvent établir des différences (3) ?

Les enfans, les jeunes gens, les femmes grosses sont moins propres que les personnes d'un âge plus avancé, à soutenir la rigueur de la diète (4) ; il faut plus d'indulgence pour le soldat : le paysan, accoutumé à une nourriture grossière, et dont l'estomac s'accommode mal des mets plus délicats. Ceux qui ont de l'embonpoint, des chairs flasques et des couleurs vives, feront mieux de suivre un régime sec ; les gens maigres, au contraire, dont la fibre est roide, s'accommodent mieux d'une nourriture plus douce et plus humectante, prise à de moindres intervalles (5). La cou-

(1) *Impura corpora quo magis nutriveris, eo magis lædes.* Aphorism. Sect. II, 10.

(2) *Excretiones inspicere oportet, si enim biliosæ fuerint, corpus in à ægrotat, si verò similes sanis fiant, tutum est corpus nutrire.* Aphorism. Sect. II, 15.

(3) *Dandum aliquid regioni, consuetudini et ætati.* Hip. Aph. I, 17.

(4) *Senes facillimè jejunium ferunt, secundò ætate consistentes, minime adolecentes, omnium minime, pueri : ex his autem qui inter ipsos sunt alacriores.* Sect. I, 13. Paré, I. iv. XVII, Chap. XIV.

(5) *Carnosis mollioribus rubris, sicciore victus ratione uti. Duros verò,*

tume du blessé établit de grandes différences : on digère plus facilement des substances , d'ailleurs plus difficiles à digérer , et moins facilement des substances plus légères , en raison de l'habitude qu'on en a contracté (1). La prudence veut donc qu'on ait , dans la pratique , quelques égards à cette circonstance , sur laquelle Hippocrate insiste d'une manière toute spéciale. Le jeûne convient peu aux colériques , chez lesquels il exalte la bile , qui n'est point évacuée par le secours de la digestion. Il est difficile de faire observer une diète bien rigoureuse en été et dans les pays chauds , où l'excès de la transpiration énerve : c'est presque toujours en été que se donnent les sièges et les batailles ; et combien ne périt-il pas de gens par le bouillon et la viande , et faute des acides qu'on leur refuse encore quelquefois d'après les ordonnances de ceux qui en prennent soin ? « En hiver , tout ce qui peut dessécher , échauffer  
 « et fortifier , un bon ordinaire , d'excellent vin , de bons  
 « ragouts et du roti ; en été , le bouilli , les légumes , le  
 « petit vin claret et l'eau ; au printemps , passer insensiblement du régime d'hiver à celui d'été ; et en automne ,  
 « de celui d'été à celui d'hiver (2). » Tel est le résultat des préceptes d'hygiène , relativement aux saisons , contenus dans la lettre du prince de la médecine , au roi Perdiccas. Ce sont des données qui peuvent servir à déterminer les variations du régime que doit emporter ici la différence des saisons ; bien entendu que si elles sont dérangées , ce ne sera point par le quantième du mois , mais par le degré même de chaleur ou de froid , qu'on se décidera à les appliquer.

Les complications morbifiques peuvent être nombreuses,

*graciles , nigros , liquidiore victu et diuturniore tempore. Hippoc. Lib. De vict. rat. in acutis.*

(1) *Consueti à longo tempore etiam si deteriora fuerint , insuetis molesti minus esse solent. Paulo deterior et potus et cibus , jucundior autem eligendus potius quàm meliores quidem sed ingratiore. Id. Aphor. Sect. II , 38 , 5o.*

(2) *Id. Epistol. ad Perdic. Reg. Edit. Foës. vers. fin.*

il faut alors ménager la qualité et la quantité des alimens , de manière à être assortie aux indications présentées par la complication. Par exemple, un vénérien aura du lait et des adoucissans ; un scorbutique, des farineux, des acides. La cacochymie pituiteuse exige un régime plus sec et plus restaurant ; il en est de même de l'épidémie régnante, lorsque son caractère surtout est putride : il est bien difficile que les maladies chirurgicales, accompagnées de solution de continuité, n'y participent plus ou moins. Quelle que soit sa nature, son propre est d'ajouter une nouvelle indication à celle que la maladie principale offroit déjà ; mais les indications tirées de ces diverses circonstances peuvent se contrarier : c'est alors à la sage prudence du chirurgien de les combiner, pour en tirer une troisième, mixte. La diète rafraîchissante convient en été ; mais elle convient moins au vieillard. On ne peut se borner ici qu'à ces généralités, et elles suffisent : c'est le moment lui-même, c'est la circonstance de qui le chirurgien doit prendre conseil pour les déterminer. Contentons-nous d'ajouter ici, qu'il est sans doute, indépendamment du précepte d'Hippocrate, plus dangereux de pécher ici en trop qu'en moins. La cicatrisation des plaies, se faisant par l'affaîssement seul des parties divisées, comme les chirurgiens en sont aujourd'hui convaincus, il est plus facile d'expliquer pourquoi une diète modérée en procure plutôt la guérison ; comment les excès dans le boire et dans le manger sont propres à retarder les progrès de la cicatrisation, lorsque des vaisseaux affaîssés au degré nécessaire à cette dernière opération de la nature, viennent tout-à-coup à être dilatés par l'afflux des sucs qui s'y portent en abondance, « ce qui tend, « comme dit M. Fabre, à écarter les bords de la solution « de continuité du centre de la division (1). » D'ailleurs, l'indigestion, amenant la fièvre et le dévoiement, cause souvent par-là le reflux des matières purulentes dans les plaies et dans les ulcères.

(1) *Physiol.* page 19.

Ce qui concerne la boisson dans les maladies chirurgicales, est d'une toute aussi grande importance : il n'est pas moins essentiel d'établir de bonnes règles à cet égard que pour les alimens ; mais elles exigent moins d'étendue et moins de détails. Ce ne sont pas des différentes tisanes pharmaceutiques, qu'il est ici question : ces boissons deviennent, par les mélanges qui les altèrent, du ressort de la matière médicale ; et ce n'est que des boissons naturelles, telles que l'eau, le vin, la bière, le cidre, le lait qu'il faut s'occuper ici. Elles sont ou anti-phlogistiques, ou propres à ranimer les forces, destinées à délayer, à rafraichir, à tempérer les symptômes inflammatoires, et alors nous les désignerons sous le titre d'*anti-phlogistiques* ; ou bien douées de quelque principe spiritueux, elles sont propres à ranimer les forces, et nous les appellerons toniques. Nous les considérerons encore relativement à leur quantité ; mais ces dernières se donnent communément avec beaucoup de réserve : ce ne sont guères que les premières dont la proportion doit varier beaucoup selon les différentes circonstances.

I. Il est très-essentiel que les blessés ne restent pas en proie à la soif ; car celle-ci désigne ou la sécheresse du corps, ou l'imméabilité des liqueurs, ou un âcre quelconque qui leur est mêlé ; mais rien ne peut être plus contraire aux plaies. Il est donc nécessaire de donner, par une ample boisson, une certaine fluidité aux humeurs, afin que s'il y a quelqu'âcreté, elle puisse être entraînée par les sueurs ou par les urines, plutôt que de se porter à la plaie, qui offre moins de résistance, et où elle occasionneroit les plus grands ravages. Cette abondance de boisson convient en général à toutes ces maladies que nous avons nommées chaudes ou inflammatoires, et à toutes les grandes opérations. Tant que la fièvre subsiste, le blessé doit boire ; il doit le faire jusqu'à ce que sa soif soit entièrement passée, et que tous les accidens inflammatoires aient disparu (1).

(1) Primo die... bibere, donec sitim finiat, aquam calidam. Cels. Lib. V, cap. XXVI.

Plus ils sont grands, plus la boisson doit être abondante ; plus il est nécessaire de la réitérer souvent. Les tisanes tièdes sont plus relâchantes, plus propres à seconder les indications qui se présentent ici ; mais les tempéramens échauffés, ceux qui sont dans la force de l'âge, surtout si la chaleur de la saison concourt, peuvent se contenter d'une boisson dégoûdée, après même la cessation de la fièvre et de la douleur. Celse ne désapprouve pas l'usage de l'eau fraîche (1) ; André de la Croix conseille la limonade, le syrop rosat, celui de grenade, comme très-propre à rafraîchir, en été, les tempéramens bilieux. Si les nerfs étoient piqués, tirillés, agacés de quelque manière que ce puisse être, il seroit à craindre que ces boissons ne produisissent, en petit, les inconvéniens qu'on a coutume de reprocher au vin. Il sera donc, dans ces derniers cas, plus prudent de donner la préférence à la tisane d'orge (2), à l'infusion de quelques fleurs mucilagineuses, comme la mauve, la guimauve, etc. Elles conviennent encore toutes les fois qu'il se présente quelques accidens nerveux, conséquents à la maladie ou au traitement qu'il est nécessaire d'employer ; dans les lésions des parties douées de la plus grande sensibilité, comme le sont les testicules, les houpes nerveuses cutanées, les poumons, l'estomac, le diaphragme ; toutes les fois même que ces organes sont affectés sympathiquement, les applications caustiques de vésicans et d'exutoires propres à faire une impression trop vive sur la vessie, exigent les mêmes précautions, ainsi que les maladies des reins, des uretères, de la vessie, de l'urèthre, à moins que celles-ci ne soient entretenues par une cacochymie glaireuse et pituiteuse, auquel cas il est à propos d'animer les boissons pour les rendre plus passantes.

Les vulnéraires sont d'un usage si familier, qu'on peut en dire un mot, sans faire excursion sur les droits de la

(1) *Vel si æstas est, neque febris, neque dolor est, etiam frigidam.* Id. loco citato.

(2) *And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.*

matière médicale. Tous ceux dont l'effet est d'exciter une circulation plus vive, doivent être bannis dans les circonstances dont nous nous occupons maintenant : ce sont néanmoins celles dans lesquelles on en abuse communément. Un de leurs plus grands inconvéniens alors, c'est de forcer des sueurs propres à détourner le cours des urines, et à amener la constipation, deux choses également à éviter dans le temps de l'orgasme.

Relativement à la quantité, toutes choses d'ailleurs égales, elle ne sauroit être trop abondante dans les premiers jours qui accompagnent et qui suivent les grands accidens ; ceux de la fièvre peuvent enlever le malade. Lorsqu'elle est trop vive, la suppuration ne peut avoir lieu ; il est donc question de la modérer : rien ne peut y contribuer plus efficacement ; mais il doit rester assez de fièvre pour opérer la suppuration. Ce seroit donc une extrémité vicieuse de la supprimer, ce qui arriveroit infailliblement par l'abus des aqueux poussé trop loin. Cet abus auroit encore d'autres désavantages : celui d'affoiblir la machine en général, et de priver par-là la partie affectée, des ressources que le bon état de l'ensemble doit lui procurer ; celui de relâcher le tissu qui forme l'entour de la solution de continuité, et de la menacer de gangrène ; enfin celui de ne pas permettre que le pus acquiert ce degré de consistance, qui le fait regarder comme vraiment *louable*.

Le lait est une substance qui tient aux alimens et aux boissons ; il peut convenir ici dans différens cas, comme dans les exulcérations internes, dans l'empyème, la fièvre nerveuse et lente, qui tient au vice du poumon, ou de quelqu'autre organe ulcéré ; mais il faut se ressouvenir que cette liqueur alimentaire s'allie mal avec d'autres, à moins que ce ne soit dans ces estomacs robustes, chez lesquels la force d'assimilation mêle et digère également tout. Ce n'est guères le cas des valétudinaires dont nous parlons : il faut alors donner le lait seul, ou allié seulement au pain, et coupé avec le quinquina ou quelqu'autre substance analogue

à la maladie, et propre à le rendre tout-à-la-fois aliment et remède. Il convient beaucoup dans les cas vénériens appartenans à la chirurgie, de même qu'après la morsure des bêtes venimeuses, du chien enragé : il nourrit alors en même temps qu'il remédie aux symptômes nerveux. C'est encore un très-bon aliment pour les enfans : mais il est essentiel de s'assurer, avant de le prescrire, qu'il n'y a pas d'acidités dans les premières voies, ni même un certain degré de sabure. Le lait auroit alors l'inconvénient des alimens donnés à des corps qui pèchent par réplétion d'humeurs (1), celui d'aggraver leurs maux, en proportion des vices de digestion, qui en seroient la suite.

II. Les tumeurs froides et indolentes, soit des chairs, soit des os, les plaies pâles, et dont les bords sont trop abreuvés, trop relâchés, les ulcères anciens, et qui ont fait dégénérer la masse totale des humeurs, tout ce qui tient en un mot à la cacochymie froide et pituiteuse, demande des secours capables de donner aux solides le degré de ton convenable ; de rendre plus méables les liqueurs accumulées par congestion, et de faire rentrer, dans leurs couloirs naturels, celles qui se sont infiltrées. Sans doute les infusions vulnéraires prodiguées si mal-à-propos dans les cas de l'article précédent, trouveroient ici une application bien plus favorable ; mais établissons les avantages et les désavantages du vin : ce point de doctrine bien déterminé, nous fournira une règle de comparaison et de proportion, pour juger ce qu'on a lieu d'espérer ou de craindre de l'usage des boissons spiritueuses et toniques dans les maladies chirurgicales.

Presque tous les auteurs, depuis Hippocrate, jusqu'à ceux de nos jours, se sont accordés à regarder le vin comme le plus grand ennemi des plaies ; s'ils l'accordent quelquefois, s'ils en tolèrent l'usage plutôt qu'il ne le conseillent en certaines circonstances, ces circonstances sont comptées

(1) *Impura corpora, quo magis nutriveris, eo magis lædes.* Aphor. 10. Sect. II.



pour des exceptions : ils ont toujours soin de joindre à cette indulgence quelque restriction ou quelque correctif (1).

Le vin effectivement est diamétralement contre-indiqué dans toutes les occasions où il est nécessaire de prévenir ou de détruire l'irritation, et de diminuer les forces et la pléthore. Dans toutes les grandes plaies, dans toutes les grandes opérations dont l'inflammation doit ou peut être la suite, il est prudent de s'abstenir de cette boisson et de toute autre spiritueuse : elles seroient propres à augmenter la tension, l'éréthisme ; à froncer les extrémités nerveuses, à favoriser l'hémorragie, à suspendre les évacuations qui, dans ces cas-là, ne se font avec aisance, que lorsque le calme est rétabli dans la machine. Mais dans les maladies qui reconnoissent, pour principe ou pour effet immédiat, l'atonie et le relâchement des solides, la stagnation et l'indolence des liqueurs, il faut des secours particuliers, qui puissent soutenir, ou rendre au malade, ses forces, épuisées par la longueur et la nature de son indisposition. Ainsi, dans les cas de la paracentèse, des scarifications qu'on pratique aux jambes des hydropiques, le vin pris modérément devient un tonique nécessaire.

Nous sommes bien éloignés de croire, avec Boerhaave, que le vin doive toujours être proscrit du régime de ceux qui ont quelque maladie chirurgicale : selon cet auteur, il est toujours nuisible. *Acre*, dit-il, *impetum nimis augens vitandum ; salsum, aromaticum, acidum, vinum ergo vulneri mala* (2). Ces proscriptions sont assurément trop généralisées ; et il s'en faut de beaucoup que l'expérience ne les justifie. Vanswieten a modéré l'assertion ; mais il ne l'a pas assez restreinte. « Le vin, en général, dit Celse, est « un tres-grand ennemi des plaies ; mais il est des cas qui « l'exigent absolument : une hémorragie considérable, qui « réduit le blessé à la dernière extrémité, demande ce

(1) Hipp. de rat. vict. in acut. Cels. Lib. V. Cap. XXVI. And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

(2) Boerh. Aphor. de cognos. et cur. morb. §. 192.

« secours avant tout autre ; c'est celui auquel plusieurs ont « été redevables de la vie (1). » Un homme vient de recevoir une blessure considérable, accompagnée d'hémorragie, et cela après une abstinence forcée, donnez-lui du vin plutôt que des alimens qu'il ne pourroit soutenir ; vous lui rendrez les forces sans courrir les risques de l'indigestion (2). André de la Croix, qui rejette absolument le vin dans la cure des ulcères (3), ne laisse pas de le recommander, même dès les premiers jours, si quelqu'accident grave paroit l'exiger ; et il compte de ce nombre une très-grande foiblesse, une hémorragie considérable, des douleurs excessives, un tempérament cachectique, une mauvaise santé habituelle, la grossesse, un estomac froid etc. Qu'on accorde alors du vin, dit-il, mais qu'on le donne léger et peu spiritueux, tel qu'Hippocrate l'a approuvé. On le trempera avec l'eau ; de cette manière, il sera moins sujet à porter à la tête. On diminue encore sa vivacité en y trempant un morceau de pain, qui absorbe les parties les plus spiritueuses ; la tête alors et les nerfs en sont moins affectés. Le même auteur, d'après Galien et Avicenne, conseille l'usage du vin *lorsque la régénération des chairs se fait*, c'est-à-dire, lorsqu'il est question d'amener cet affaissement, d'où résulte la cicatrice ; car alors, dit-il, il augmente les forces, et contribue à accélérer la curation (4). Ambroise Paré, qui proscriit le vin jusqu'à ce que les grands accidens soient passés, ce qui n'arrive guère, selon lui, dans les plaies de tête surtout, avant le quatorzième jour (5), reconnoit des cas d'exceptions. Si le malade, en effet, est scorbutique, s'il y a chez lui disposition au sphacèle, si la gangrène est purement locale, si elle tient à une dégéné-

(1) Multi etiam ex profluvio sanguinis inter morientes ante ullam curationem, vino refiendi sunt, quod alioqui vulneri inimicissimum est. Cels. Lib. V. Cap. XXVI.

(2) Famem vini potio solvit. Hippoc. Aphor. 21. Sect. II.

(3) Chirurgia univers. Lib. III. Tract. I. Cap. VII.

(4) And. à Cruce, Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

(5) Ambroise Paré, Liv. X, Chap. XIV.

rescence alkaline, cet état ne doit-il pas trouver, dans le vin, un remède approprié à titre de tonique, et à titre d'anti-septique? S'il est foible, et que les défaillances menacent sa vie, hésitera-t-on encore à satisfaire à l'indication la plus pressante? La crainte de voir enflammer la plaie est-elle quelque chose en comparaison de voir rétablir l'économie animale en général? Quelle inconséquence dans la pratique de ceux qui bannissent impitoyablement cette liqueur, dans les cas même de prostration de forces, tandis qu'ils ne craignent point de se mettre en frais pour prescrire des potions avec le liliium de Paracelse, la thériaque, l'or potable, etc. etc.!

*Observation.* Un homme du peuple, âgé de quarante-cinq ans, et soupçonné de scorbut, tomba d'environ six pieds de haut; le coccix porta sur un pieu planté perpendiculairement: la contusion fut considérable; mais l'accident, qui effraya le plus, fut la secousse convulsive que cet homme éprouva dans tout le corps; elle excita le vomissement du dîner, qui n'avoit précédé que d'une heure. Parmi les premiers secours, on fut obligé de ménager les saignées, relativement aux défaillances et à la foiblesse du pouls, qui suivirent la seconde, à laquelle on crut devoir se borner; les tégumens, qui avoient été trop vivement comprimés, se noircirent et parurent gangreneux dès le cinquième jour. Les scarifications, mises en usage avec le pansement indiqué, bornèrent le sphacèle: il occupoit l'espace de trois pouces sur la partie interne de la fesse gauche, et n'étoit éloigné que d'un demi-pouce de l'anus; la séparation de la partie gangrenée se fit au quinzième jour. Les pansemens continués pendant douze autres, ne montroient que des chairs pâles, enduites d'un pus ichoreux et très-fétide; les ligamens du coccix avoient l'air d'être macérés; le pouls étoit foible, petit; le malade éprouvoit de fréquentes défaillances. La diète jusqu'alors avoit été sévère; sa boisson étoit une légère décoction de serpentinaire de Virginie, à laquelle on mêloit le quinquina à assez forte dose.

Je lui accordai alors une cuillerée de vin ; le bon effet engagea à réitérer jusqu'à six fois dans le même jour ; la même dose fut continuée pendant les quatre qui suivirent : le pouls se releva ; les ligamens s'exfolièrent ; les chairs parurent plus colorées, la suppuration plus louable. Ce fut une raison pour insister sur ce secours, qui n'avoit d'abord été adapté qu'à la foiblesse : il ne survint aucun accident ; et six semaines après l'usage du vin, dont la dose même fut augmentée d'un tiers dans les deux dernières, la cicatrisation et la cure furent complètes.

Pour résumer sur l'article des boissons, toutes celles qui sont âcres et spiritueuses, comme le vin, l'esprit de vin, la bière, le cidre, doivent être interdites, généralement parlant, dans tous les cas fébriles et inflammatoires : ils exigent des boissons adoucissantes, prises à une certaine quantité, mais qu'il seroit dangereux de rendre excessives. Dans les cas opposés, la boisson est moins abondante ; et elle doit être plus tonique. On ne se contentera pas de permettre le vin, on le prescrira comme moyen thérapeutique, toutes les fois qu'il sera question d'augmenter les forces. Dans les occasions qui tiennent le milieu entre ces deux extrêmes, la qualité et la quantité de la boisson seront relatives. On usera de vin léger trempé avec l'eau, comme Hippocrate le recommande ; de cette manière, il sera moins sujet à porter à la tête (1). Les anciens étoient beaucoup plus accoutumés au vin que nous ne le sommes ; ils avoient les nerfs plus forts, et bien moins irritables, deux raisons de cette indulgence d'Hippocrate.

---

(1) Vinum aquosum et penitus inodorum, prorsus dandum, et post illius potionem aquæ exiguum super bibendum, hac enim ratione vini robur caput mentemque minus feriet. Hippoc. de vict. rat. in acut. Sect. IV.

## CHAPITRE SECOND.

*De l'air.*

L'EXPÉRIENCE de tous les siècles et de tous les pays l'a prouvé par des exemples multipliés : nous pouvons vivre et même assez long-temps sans le secours des alimens, et sans le secours de la boisson ; mais il est impossible de le faire sans air. C'est une de ces choses, dit Galien, qui nous accompagnent partout, comme l'ombre suit le corps (1) ; il est la principale condition de notre vie et de l'exercice de nos fonctions : la première s'éteint par son défaut, celles-ci languissent, en se détériorant, dans un air qui manque de quelqu'une des qualités propres à les soutenir et à les faciliter.

Ce n'est pas ici le lieu de disserter sur les principes de l'air, ni sur leur application physiologique à nos corps. Les connoissances préliminaires, que nous devons supposer à nos lecteurs, ne sont pas plus de notre objet, qu'il n'est entré dans notre plan d'examiner le mécanisme de la digestion, à l'article des alimens.

Quelle est l'influence de l'air dans les maladies externes ? quelle est la variété de son influence sur elles, relativement aux différentes qualités qu'on lui reconnoît ? quelle est leur action sur l'économie animale ? Mais indépendamment d'aucune de ces qualités externes, quel est, en général, l'effet de l'air sur les parties affectées de quelque vice topique, surtout lorsqu'il y a solution de continuité, comme dans les plaies et dans les ulcères ? C'est sous ces différens points de vue que ce fluide doit être considéré.

Il agit sur nos corps par quatre moyens différens : il y est admis par la respiration ; il s'y introduit avec les ali-

(1) Galen. Method. III. Cap. IX. Et de tuend. valet. 1.

mens ; il passe par les pores de la peau ; il pèse mécaniquement sur toute sa surface. Les qualités par lesquelles il exerce sur nous son action , sont sa *chaleur* ou sa *froidueur*, sa *sécheresse* ou son *humidité*, sa *pesanteur* trop ou trop peu considérable , et sa plus ou moins grande *pureté*. Son *élasticité* est une qualité mixte , qui dérive de la combinaison des autres : un air également éloigné des huit extrémités qu'elles présentent , étant le plus propre à entretenir la santé , est certainement aussi celui dont on doit retirer , en général , les plus grands avantages , dans le traitement des maladies chirurgicales , parce que le meilleur état possible de la machine , est aussi la disposition la plus favorable à leur guérison ; mais les indications , qu'elles présentent offrent des diversités , desquelles résultent plus ou moins d'avantages ou d'inconvéniens , pour chacune de telle ou telle qualité de l'air.

Avant d'établir aucun précepte positif à cet égard , avant d'indiquer les exceptions qu'ils pourroient comporter , faisons précéder une exposition courte , mais exacte , des différences que doivent produire ces diverses modifications de l'air sur nos corps. L'application , que nous en ferons à chaque article , se trouvera déjà motivée d'avance ; et nous aurons l'avantage de procéder avec plus d'ordre et moins de diffusion.

I. L'air , en tant qu'air le plus pur , et le plus sain même qu'on le puisse supposer , nuit dans la plupart des circonstances que présentent les vices externes. Si l'on est revenu aujourd'hui de la confiance aveugle qu'on donnoit autrefois aux onguens et aux emplastiques de divers genres , qu'on avoit multipliés et variés à l'infini pour les plaies et les ulcères , c'est qu'on s'est bien persuadé que leur plus grande utilité n'a consisté qu'à mettre la partie blessée ou ulcérée à l'abri du contact de l'air. Soit que celui-ci communique au sang , aux liqueurs extravasées et aux solides mis à découvert , une altération semblable à celle qu'il produit sur les chairs mortes ; soit qu'on en doive rapporter le danger

à sa pression, qui se fait sentir immédiatement sur le lieu où est la solution de continuité, parce que le fluide aérien ne trouve plus les tégumens pour corps intermédiaire, propre à en modérer l'action; il est certain qu'il force le reflux dans le voisinage, où s'opèrent des embarras, des engorgemens, que la mortification suit de près dans les parties molles; et que rien n'est plus propre à amener la détérioration des ligamens et des cartilages, et la carie des os.

Les préceptes de pratique, qui résultent de cette observation constante, consistent à recouvrir les parties lésées. La nécessité de le faire avec plus de soin, doit être proportionnée aux accidens; car c'est surtout dans les grandes plaies, dans les grands ulcères, dans les grandes contusions, après les fractures, après les luxations considérables, qu'il est à propos d'apporter une plus grande circonspection à cet égard. Dans ces momens, où la nécessité d'examiner le mal, et de le panser, force à le mettre à découvert, il n'y a que la célérité de l'artiste, qui puisse diminuer cet inconvénient indispensable. C'est surtout dans les plaies pénétrantes que le danger de l'introduction de l'air extérieur est le plus considérable: il est démontré dans les plaies du cerveau, des intestins et autres viscères du bas-ventre; il l'est dans celles du poulmon surtout, par la difficulté de borner et de traiter l'emphysème. Comment, dans une thèse de la Faculté de Paris, a-t-on pu s'abuser jusqu'à *conseiller d'introduire de l'air extérieur dans la blessure du poulmon, à dessein que faisant équilibre avec celui qui y entre par les bronches, il pût suspendre la respiration*, diminuer l'action de l'organe?..... Ceci n'est cité que comme un exemple des erreurs auxquelles peut conduire, dans la pratique, l'application d'une vaine théorie (1).

II. L'air, qui péche par un excès de froideur, est on ne

(1) Ergo in vulneribus thoracis, læsi pulmonis coalitioni conducit aer per ipsamet vulnus thoracis admissus. Auct. J. Stan. Mittié. 18. febr. 1766.

peut pas plus préjudiciable aux plaies et aux ulcères enflammés : il crispe leurs bords, il les rend calleux, il empêche le bon mélange du pus, il laisse accumuler les humeurs, favorise leur reflux et de nouvelles congestions, parce qu'il bouche les pores, qu'il coagule les liquides, et qu'il met obstacle au mouvement; il agace les nerfs, et excite des convulsions, surtout dans les maladies des os, dans celle des dents, des nerfs, du cerveau, de la moëlle épinière; il nuit en supprimant les évacuations, mais principalement la transpiration insensible; il s'oppose à la résolution des humeurs, fait dégénérer les obstructions en squirre, dispose à la gangrène, la produit même lorsqu'il est excessif. Ce sont les reproches que lui a faits Hippocrate (1).

III. Un air trop chaud épuise par les pertes qu'il sollicite; il est de nature à augmenter tous les symptômes inflammatoires, la fièvre, la soif, le délire et les hémorragies, par la raréfaction qu'il produit dans les humeurs, auxquelles il communique une dégénérescence alcaline. Aussi la fièvre putride se joint-elle plus souvent aux maladies extérieures, en été et dans les climats chauds, qu'elle ne le fait dans un pays et dans une saison plus tempérés.

IV. L'humidité, jointe au froid, est une des constitutions de l'air les plus nuisibles aux blessés : les liquides se coagulent par le froid qui les laisse en stagnation, tandis que le relâchement et l'engourdissement des solides, dus à ces deux actions combinées, ne permettent pas à ceux-ci d'agir sur les premiers. Rien n'est plus propre à éloigner la guérison de tous les cas dans lesquels le vice scorbutique ou scrophuleux joue un certain rôle; rien même n'est plus propre à donner l'un ou l'autre de ces caractères à différentes maladies, dans lesquelles on auroit omis les précautions destinées à s'en garantir.

(1) *Frigidum inimicum ossibus, dentibus, nervis, cerebro, spinali medullæ... Aphor. Hippoc. Sect. V. 18. Ulceribus frigidum quidem mordax; cutem obdurat, dolorem non suppurantem facit, nigrores, rigores febriles, convulsiones creat... Ibid. 20.*



V. L'humidité, combinée avec la chaleur, est encore une disposition de l'air très - pernicieuse : on sait que ces deux qualités sont les conditions les plus essentielles pour produire la pourriture et la gangrène ; c'est une de ces vérités que l'observation quotidienne et les expériences de MM. Pringle et Macbride ont mises dans le plus grand jour.

VI. Si l'impureté de l'air vient à se joindre à quelqu'un des vices précédens, mais surtout au dernier, on aura la condition la plus défavorable au succès du traitement, de quelque maladie chirurgicale que ce soit. Le voisinage d'un marais, d'un cloaque, d'un cimetière, d'un hôpital, d'un amphithéâtre anatomique, d'une tannerie etc., corrompent l'atmosphère, la surchargent de miasmes putrides, dont l'effet sur les plaies, déjà disposées par elles-mêmes à cette dégénérescence, ne peut qu'augmenter en raison de la proximité et de l'intensité de la cause : ces effets ne se bornent point à la partie affectée, ils vicient l'économie animale. Tel est le désavantage des hôpitaux, des camps, de tous les lieux où un plus grand nombre de personnes malades se trouvent rassemblées en un moindre espace. Paré, rendant compte au roi de la mortalité qu'on avoit essayée au siège de Rouen, n'en accuse que le dérangement des saisons, l'humidité et la putridité de l'air, qui avoit vicié l'économie animale, *dont les corps, navrés en leur substance charneuse, étoient difficiles à guérir après la guerre* : et pendant trois ans qu'avoient duré les dérangemens des saisons, il avoit observé des gangrènes, des apostèmes ailleurs qu'au lieu affecté (1). Rien en effet ne peut opérer plus efficacement ces métastases si terribles, qu'un principe de putridité communiqué aux humeurs.

VII. La grande sécheresse de l'air occasionne une transpiration trop abondante, propre à diminuer le temps et la quantité de la suppuration, tandis que cet air cause de nouvelles douleurs, et augmente l'inflammation (2). Il est

(1) Œuvres d'Amb. Paré, second disc. sur le Livre des plaies d'arqueb.

(2) Siccus (aer) pariter obest, dolores affert, et locum inflammatum facile reddit. And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI. §. De aere.

évident que cette disposition de l'air, qui, lorsqu'elle est modérée, peut, dans les tempéramens humides, et dans les temps voisins de la cicatrisation, avoir des avantages, est directement contraire, lorsqu'elle est excessive, à la plupart des indications que présentent les plaies, les tumeurs et les ulcères, comme le besoin d'entretenir une certaine souplesse dans les solides, et de prévenir un trop grand épaissement des liqueurs. La sécheresse, jointe au froid ou au chaud très-considérables, produit des effets combinés de ces deux causes accessoires, et qui, par des moyens différens, n'en sont pas moins funestes, en amenant également la gangrène sèche.

VIII. Dans un air trop pesant, les sécrétions se font mal; les excrétiens languissent, parce que l'air intérieur, destiné à les exciter, trouve dans l'extérieur un obstacle qu'il ne peut vaincre. Une atmosphère trop pure et trop légère ne presse pas assez, ne s'oppose pas avec assez de force aux expansions de l'air intérieur (1); de-là les désavantages qui lui sont dus. Si l'ouvrage de la nature languit dans un air épais et pesant, il est poussé trop loin dans celui qui pêche par trop de légèreté. Les humeurs se portent ici abondamment par-tout où elles trouvent une moindre résistance; de-là les hémorragies, les extravasions, etc.

IX. L'élasticité de l'air est une qualité inhérente à ce fluide, mais qui n'est sensible que lorsqu'il arrive quelque changement dans sa manière d'être, relativement à ses autres qualités. Elle consiste dans la réaction d'une de ses parties sur celles dont elle a éprouvé l'action, ce qui suppose, de la part de la première, une augmentation de mouvement, une augmentation ou une diminution de pesanteur; car l'air, tendant toujours à se mettre en équilibre avec lui-même, on conçoit comment le même effet peut être dû à ces deux causes contraires. Un air trop élastique excite avec trop de vivacité, force, en quelque manière, l'exercice de nos fonctions; il double les efforts de la nature

(1) Rich. Mead de imp. sol. et lun. in hum. corp Cap. II.

pour notre guérison : mais il est à craindre qu'en accélérant avec trop de promptitude cet ouvrage bienfaisant, il ne le porte au-delà de ses bornes, et ne tourne, au désavantage de la machine, des secours qui ne peuvent être salutaires qu'autant qu'ils sont modérés. L'air, privé d'une élasticité suffisante, diminue tous les mouvemens oscillatoires, et rapproche nos corps de l'état d'inertie, en proportion de l'élasticité qui lui manque.

Tels sont les différens excès dont les qualités de l'air sont susceptibles ; tels sont les désavantages qu'ils opposent au traitement des maladies chirurgicales. Cette exposition, en quelque sorte aitiologique, ne sort point du plan que nous nous sommes prescrit : elle contient éminemment les préceptes positifs qui naissent de la raison des contraires.

Le premier et le plus essentiel de tous, et dont les autres sont plutôt des corollaires que des exceptions, c'est qu'en général la disposition de l'air, la plus favorable aux maladies externes, est celle dans laquelle il est également éloigné de toutes les qualités extrêmes ; c'est celui qui convient le mieux, non-seulement à la partie affectée spécialement, mais encore à l'économie animale de ces malades. C'est un avantage sans doute, que les qualités, exigées relativement à l'une et à l'autre de ces considérations, soient les mêmes ; car cet air que nous respirons, celui qui s'introduit dans nos corps avec les alimens, celui qui presse à la superficie, celui qui entre par nos pores, est exactement le même. La nature, en le voulant ainsi, semble nous avoir indiqué que l'air propre au vice local, est celui qui est le plus propre aussi à la manière d'être particulière et momentanée de celui qui en est atteint ; les détails, dans lesquels nous allons entrer, en fourniront les preuves.

Il n'est pas toujours aisé, et souvent les circonstances même de la maladie et de ses accidens ne permettroient pas de transporter le blessé dans un air plus convenable à son état, que celui où l'on est forcé de le laisser. Lorsque ces difficultés se présentent, nous avons diverses manières

de corriger ce fluide, et de communiquer à l'atmosphère de l'appartement les qualités de l'air que nous désirons pour le malade. C'est ici le lieu d'exposer ces moyens, en indiquant les cas où ils doivent avoir leur application.

A. Dans toutes les maladies que nous avons nommées inflammatoires, il est nécessaire que l'air soit modérément frais et humide, souvent renouvelé, absolument à l'abri de toute mauvaise odeur quelconque, et de toute sorte de bruit, surtout de celui de l'artillerie. Paré fit l'épreuve des accidens dus à cette dernière cause, au château de Hesdin. « Il sembloit, dit-il, aux blessés, et surtout à ceux qui « étoient à la tête, que chaque coup de canon qu'on « tiroit, leur donnoit autant de coups de bâton sur leurs « plaies; leur survenoit mesmement flux de sang par icelles; « faisoient grands pleurs et lamentations. . . . . Douleur, « fièvre et autres accidens étoient, pour cette véhémence, « grandement augmentés, et la mort accélérée ( 1 ). » Toutes ces conditions, dont nous venons de faire l'énumération, sont nécessaires pour prévenir la violence des accidens, comme convulsions, hémorragie, putridité. On rafraîchit l'air en fermant les fenêtres du côté du midi, et ouvrant celles exposées au nord. On le rafraîchit et on l'humecte, en arrosant le parquet ou le pavé; en le jonchant de branches de saules et d'autres arbres aquatiques, de plantes émollientes, fraîchement cueillies; en faisant mettre de distance en distance, quelques cuveaux d'eau. On le rafraîchit, on l'humecte, on le purifie, en versant souvent du vinaigre, en le faisant évaporer sur la pelle rougie au feu; en établissant un courant d'air deux ou trois fois par jour, au moyen de l'ouverture des fenêtres opposées, on parvient à le renouveler; mais le meilleur moyen encore, est le feu, comme nous le dirons bientôt. La jeunesse et les forces du malade et de la maladie, la vigueur de son tempérament, la disposition spasmodique due à cette cause, à la nature de la lésion, ou à celle de la partie lésée, la

(1) Œuvres d'Ambroise Paré, Liv. X, Chap. XIV.

chaleur de la saison, celle du climat, sont des circonstances qui ajoutent de nouvelles raisons à l'utilité de ces préceptes. A l'égard de l'âge, nous ferons ici une exception relative aux avantages de l'air humide, pour les vieillards mêmes. Après les fractures et divers autres accidens inflammatoires, le défaut de souplesse, qu'offrent leurs fibres, est un obstacle à l'agglutination, dont le correctif se trouve dans un air moins sec.

*B.* La diminution des accidens nous semble demander, qu'en conservant toujours à l'air des blessés la plus grande pureté possible, on cherche à le rendre moins humide. En effet, il faut, dans le second temps, que le pus prenne une certaine consistance, les solides un certain ton propre à amener ce dessèchement, qui conduit à une heureuse cicatrice.

*C.* Dans les pays froids et marécageux, dans les villes dont la situation est basse, dans les appartemens situés au rez-de-chaussée; en hiver, dans les tempéramens froids et pituiteux, chez les femmes, chez les enfans, il est nécessaire même, après les blessures accompagnées d'accidens graves, de donner à l'air un peu plus de sécheresse et de chaleur. Certaines parties, comme la tête, par exemple, s'accommodent mal de l'impression d'un air froid et humide. Les maux, qui suivent ou accompagnent les maladies cutanées, sont dans le même cas, parce que le vice de l'air s'oppose à la liberté de la transpiration, cause la plus fréquente de ces affections. Telles sont les tumeurs indolentes, produites par l'amas de sucs visqueux, les ankyloses de cause froide, etc. etc. Cette double disposition de l'air se corrige par le feu ménagé et disposé avec précautions. Le feu est encore ici, comme dans les deux cas précédens, le meilleur remède à la corruption, à la fétidité: ce n'est pas qu'en brûlant des aromatiques on n'ait quelque avantage. ( Je redouterois cependant, avec André de la Croix, et surtout dans les temps d'orgasme, chez les personnes délicates, et toutes les fois que la tête, la poitrine et les

nerfs sont affectés, la vapeur de ces substances qui, en surchargeant l'air, le rend propre à exciter l'étourdissement, la stupeur (1). Mais de tous les ventilateurs et de tous les correctifs, le feu est le plus prompt et le plus efficace; c'est celui qu'il faut employer à ce dessein. Il n'y a guère que les prisons et les cachots, où les malheureux qui y sont renfermés, seroient réduits à la ressource du ventilateur; mais ces lieux, théâtre de tant d'infortunes, le sont rarement des maladies chirurgicales. Lorsqu'il y en existe de graves, le premier soin du chirurgien qui en est chargé, doit être d'exposer, avec tout le zèle que son art et l'humanité lui suggèrent, combien l'issue en est à craindre, afin que le magistrat fasse pourvoir au transport.

*D.* L'air, raréfié par l'action du feu, exerce une moindre pression; il tend à produire un relâchement qui le rend peu convenable dans tous les cas où ce relâchement est à craindre. Quoique ce soit le plus sûr moyen de purifier l'air, il faut avoir attention néanmoins, de ne pas tomber dans l'inconvénient d'une trop grande raréfaction, et d'une trop grande chaleur, ce qu'on obtient en ouvrant les fenêtres et les portes de temps en temps. L'air, rendu plus sec et plus élastique, par l'admission d'un air nouveau, ou le passage du convalescent à l'air libre, contribuera en bien moins de temps à son rétablissement.

*E.* L'air froid nuit aux blessés; et plusieurs passages d'Hippocrate, où ce père commun de la médecine et de la chirurgie ne se lasse point de le répéter, ont fait présumer que l'état contraire de l'atmosphère devoit être le plus avantageux aux plaies. Il paroissoit naturel, en effet, de conclure que la chaleur doit soulager les maux que le froid aggrave (2); mais Hippocrate (3) et Celse ne l'ont jamais

(1) Ne cerebrum afficiatur uti à carbonibus à quibus stupores, sternutamenta, et capitis gravitates oriri contingit. Hinc Celsus Lib. VIII. C. 4. Vitanda quæcumque mandenda sunt, item fumus et quidquid excitat sternutamentum. And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

(2) Calor adjuvat omnia quæ frigus infestat. Cels. Lib. I. Cap. IX.

(3) Hippoc. De humid. us. Lib. I. De fractur.

entendu que d'une chaleur douce et modérée, qui fut, pour le dire en un mot, plutôt le correctif du froid, qu'une chaleur positive. Lorsqu'Ambroise Paré conseille « d'avoir, « en pansant le malade, une bassinoire pleine de braise, « ou une pelle de fer, laquelle sera tant échauffée qu'elle « devienne rouge, et qu'elle soit tenue au-dessus de la « tête du malade, à une telle hauteur qu'il en sente la « chaleur (1), » nous sommes pleinement convaincus, avec l'illustre secrétaire de l'Académie, des catastrophes fâcheuses, dont peut être suivie l'exécution d'une pareille ordonnance. André de la Croix, continue M. Louis, s'appuie aussi sur l'autorité d'Hippocrate, pour recommander une chaleur fort tempérée dans le pansement des plaies de tête : « Les chirurgiens, dit-il, s'abusent et se trompent « beaucoup, lorsque, par des briques rougies au feu, ou « par d'autres moyens, ils excitent une chaleur à laquelle « la tête n'est point habituée ; c'est une cause de fluxion, « de douleur gravative, d'inflammation et de pourriture (2). » Cette observation paroît fort judicieuse : la pelle rougie, ou le réchaud allumé, tenus avec tant de soin sous les rideaux du lit, raréfie l'air, et met, pour ainsi dire, la tête du blessé sous une ventouse. Les expansions putrides du cerveau, qu'on ne peut réprimer qu'avec l'huile de térébenthine ou le baume de commandeur, sont souvent venues de cet excès de chaleur, que la raison réprouve, et dont l'expérience n'a pas désabusé, parce qu'elle a pris pour symptôme du mal, l'accident qui venoit de l'usage nuisible et dangereux des moyens qu'elle croyoit salutaires (3). Au reste, c'est la nature de la lésion, et des circonstances accessoires, qui déterminent le degré de chaleur le plus con-

(1) Œuv. d'Amb. Paré, Liv. X. Chap. XIV.

(2) Aer temperatus exigitur quem probavit Hippocrates. . . . Quo fit ut chirurgi valde decipiantur et aberrant, dum prodesse credunt plurima linteamina, fascias, stupas, pelles aut terreas tegulas accensas aut simile aliquid apponentes capiti. . . . And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

(3) Discours prononcé à la séance publique de l'Académie royale de chirurgie, le 22 avril 1773, par M. Louis, secrétaire perpétuel.

venable (1), le nombre, la qualité, la forme des substances destinées à la produire ou à la fomenter. Le degré de chaleur ou de rafraîchissement de l'air ne pourroit jamais donner que des idées fort équivoques et très-arbitraires dans l'application, si l'on n'avoit un terme de comparaison pour décider la température moyenne. Ce terme est le dixième degré au-dessus de la glace, au thermomètre de Reaumur. C'est cet état mitoyen que nous croyons convenir le mieux à la plupart des cas chirurgicaux, et à ceux surtout qui forment la classe moyenne entre les maladies pituiteuses et les inflammatoires.

*F.* Quelle sera donc la saison qui méritera la préférence pour les opérations qui peuvent se différer, car toutes sont indifférentes pour celles qui sont pressantes ? Le printemps passe, avec raison, pour la plus favorable ; Celse donne la seconde place à l'hiver, la troisième à l'été, et regarde l'automne comme la plus pernicieuse (2). On adoptera plus volontiers l'arrangement d'André de la Croix, qui donne le printemps comme une saison très-salutaire ; considère l'été et l'automne comme des saisons moins favorables que le printemps, mais croit qu'elles le sont beaucoup plus que l'hiver (3). On suppose au reste qu'elles suivent régulièrement leur cours ; car la saison la plus défavorable par elle-même, l'est bien moins, si elle est réglée, que ne le deviendra la contraire, si elle est sujette à plusieurs variations et à de promptes vicissitudes (4). Le printemps convient aux opérations douloureuses, comme la taille : il doit être préféré à l'automne, d'abord parce que l'air tempéré est celui qui convient le mieux aux douleurs et à la suppuration, mais encore parce que l'été qui suit est plus

(1) *Medendi rationum... fasciarum et clypeorum quantitatem, numerum, materiam et formam omni studio consideret, ne comprimant aut nimis calefaciant.* And. à Cruce. Tract. II. Lib. I, versus finem.

(2) Cels. Lib. II. Cap. I.

(3) And. à Cruce. Lib. I. Tract. II. Cap. VI.

(4) *Ex tempestatibus verò optimæ æquales sunt, sive frigidæ, sive calidæ ; pessimæ, quæ variant maxime.* Cels. Lib. II. Cap. I.



favorable à la cicatrisation, que l'hiver dont l'effet tend à l'éloigner.

G. Relativement aux âges et aux tempéramens, l'air sec, et médiocrement froid, est propre à fortifier les fibres relâchées des enfâns et des femmes; les hommes robustes, sanguins, nerveux, dans la jeunesse et dans l'âge viril, s'accoutument mieux d'un air frais et un peu humide; celui qui est chaud et sec, doit être préféré pour les vieillards: l'air du matin, en été, est plus salutaire; celui qui précède la nuit, l'est davantage en hiver; mais ce doit être la nécessité du repos après l'opération, qui engage à la faire plutôt le soir, comme l'utilité du mouvement, ou au moins de la veille, détermine plutôt à préférer le matin.

H. N'omettons pas ici une circonstance accidentelle, qui vicie l'air de manière à le rendre très-pernicieux aux plaies: c'est le tonnerre, qui, à raison de la très-grande quantité d'acide sulphureux, qu'il répand dans l'atmosphère, aigrit les liqueurs susceptibles de fermentation, corrompt les plaies nouvelles, et y amène la gangrène.

*Observation.* Un ancien chirurgien-major de dragons, qui a acquis une certaine renommée pour l'extirpation des loupes, des glandes et de toutes sortes de tumeurs indolentes; opérations qu'il sait ménager, et dont il s'est fait la plus grande habitude, nous a assuré n'avoir jamais entendu le tonnerre pendant un de ses traitemens, sans avoir vu la plaie se rouvrir, l'hémorragie succéder, et très-souvent même la gangrène.

On obvie à ces accidens, en fermant, avec la plus grande exactitude, les portes de l'appartement. Il est question de combattre les effets de cet acide, par un autre qui l'empêche d'agir; n'y parviendroit-on pas, en arrosant la chambre du malade avec beaucoup de vinaigre (1)?

En exposant les inconvéniens de l'air, en tant que tel, dans le premier article de ce chapitre, nous aurions pu ajouter quelques réflexions relatives aux parties affectées.

(1) Histoire de l'air, de M. l'abbé Richard, tome VIII, page 108.

Rien de plus à éviter, par exemple, dans les plaies du poumon, que la communication de l'air extérieur, avec celui qui est admis par les voies de la respiration; la suffocation peut en être la suite. L'air, dans les plaies de poitrine, ne pourroit-il pas être comparé à ces poisons, qui causent les plus grands accidens, introduits par la peau, tandis qu'ils n'affectent pas, admis par la bouche? Le même air qui, introduit par les vésicules, entretient les fonctions du poumon, et vivifie le sang, admis par une plaie, corrompt celui-ci, le rend purulent, et tend à la destruction même de l'organe.

La grande clarté est nécessaire à celui qui opère; mais le malade, qui a besoin ensuite de tranquillité, s'en accommode mal (1), lorsque les yeux surtout sont affectés. Les anciens, comme Celse et André de la Croix, exigeoient presque que le malade fût dans une espèce de chambre noire (2). Sans donner dans cette extrémité, nous croyons que la lumière doit être ménagée, après les opérations sur les yeux, et dans les maladies de ces organes, de manière à éviter qu'une lumière trop considérable ne fasse sur eux une impression trop vive, et qu'une trop petite quantité ne leur laisse perdre l'habitude d'exercer leur fonction organique.

Les épidémies communiquent, comme nous l'avons déjà dit, un caractère particulier aux plaies, propre à les rendre plus dangereuses et plus rebelles, la plupart, en surchargeant l'atmosphère de corpuscules putrides. Les correctifs, que cette circonstance exige, ne sont autres que ceux dont nous avons fait mention, en parlant de ce vice de l'air.

(1) *Lux splendida medentibus quidem non est molesta, non similiter autem ægrotantibus.* And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI. De aere.

(2) *Primo die loco obscuro cubare debet in ophthalmiâ.* Cels. Lib. VI, Cap. VI. *Obscuritas confert..... tenebræ etiam,* etc. And. à Cruce. loco citato.

## CHAPITRE TROISIÈME.

*Des humeurs qui doivent être évacuées, et de celles qu'il faut retenir.*

L'IDÉE d'une maladie chirurgicale semble n'offrir qu'un appareil extérieur, un coup, un accident, une fracture, un vice local, indépendant du reste de la machine, et qui n'influe pas sur elle. On ne suppose pas effectivement, comme dans les maladies internes, une cause matérielle, propre à les produire et à les entretenir; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra bientôt que tout étant cercle dans notre organisation, il est bien difficile que la lésion d'une partie n'entraîne le dérangement des autres, n'en altère plus ou moins les fonctions, en raison du rapport qu'elles peuvent avoir: de même, la guérison d'une partie ne s'opère pas d'une manière bien complète, sans que les autres n'y concourent; elles le font en mettant la machine dans l'état le plus favorable à la terminaison de la maladie. Rien n'y contribue autant qu'un juste équilibre entre les différentes excréctions: équilibre relatif aux circonstances, aux périodes du mal, et aux indications qu'elles présentent. L'attention qu'exigent les humeurs qui doivent être évacuées, et celles qu'il est à propos de retenir, est d'une si grande importance, dans le traitement des maladies chirurgicales, qu'on ne sauroit déterminer, avec trop d'exactitude, les règles de conduite qui doivent guider le praticien à cet égard: elles sont toutes fondées sur les dangers de la plénitude, sur ceux des évacuations trop abondantes, et sur les avantages des dispositions contraires, dans les différents cas de chirurgie.

Nous cherchons à abréger, et nous ne nous arrêterons pas ici à dissenter sur le mécanisme des sécrétions et des excréctions, ni sur les différentes intentions que la nature

peut avoir eues en les établissant. Notre objet exige seulement que nous examinions comment elles doivent être dirigées pour concourir au bien que les blessés peuvent retirer de l'application des préceptes de l'hygiène. Faisons précéder ces détails de quelques vérités qui leur servent de base.

*A.* Toute humeur, retenue contre nature, s'accumule, s'altère et contracte une dégénérescence relative à son séjour, et à sa plus ou moins grande âcreté. Les canaux, destinés à sa sécrétion et à son évacuation, s'obstruent, et bientôt elle reflue dans la masse des humeurs, ou bien elle forme des congestions dans les lieux où elle séjourne.

*B.* Plus une humeur est propre, par son séjour ou par ses qualités, à augmenter les accidens d'une maladie, plus son évacuation est nécessaire.

*C.* Il faut supprimer l'évacuation des humeurs qui doivent être retenues pour l'avantage et la guérison du malade.

*D.* Toute évacuation, qui allège les symptômes, sans aggraver la maladie, doit être aidée ou provoquée.

*E.* Plus il y a de forces dans le malade, et de violence dans les symptômes, plus les évacuations sont essentielles, et réciproquement elles doivent être ménagées en raison de la foiblesse.

*F.* Toute excrétion, soit naturelle, soit morbifique, mais dont la suppression subite peut être suivie du plus grand danger, doit être respectée, non-seulement en n'en détournant point le cours par d'autres, mais encore en différant les opérations de la main, qui pourroient y apporter quelque dérangement.

*G.* Lorsqu'il est nécessaire de suppléer, par art, à quelque évacuation utile, et qui ne peut avoir lieu, il faut préférer les moyens et les voies qui se rapprochent le plus de celles de la nature (1).

*H.* Dans tous les cas inflammatoires qui accompagnent

(1) Humores.... vix cum bonis ægri rebus, per alios meatus quam quos natura monstrat, è corpore prorsus exeunt. Mead, monit. et præcep. med. Sect. VI. Cap. I.

les blessures et les grandes opérations, nous savons, par expérience, quelle est l'utilité des saignées, pour prévenir ou pour calmer les accidens : l'observation nous apprend qu'ils sont moins considérables, lorsque l'ouverture de quelque vaisseau sanguin a facilité le dégorgement local, toujours beaucoup plus avantageux. Aussi dans les fractures, dans les plaies de nerfs, Celse recommande-t-il expressément de ne point trop se hâter d'étancher le sang; il veut qu'on le laisse couler jusqu'à un certain degré; et si la prudence ne le permet pas, qu'on y supplée par la saignée du bras. Ce secours convient surtout, selon le père de la chirurgie latine, aux corps jeunes, robustes, et qui sont accoutumés à l'exercice, et principalement lorsque l'accident a été précédé d'ivresse (1). L'abondance du sang, la violence de la maladie et les forces du malade, sont les trois conditions qui concourent à rendre la saignée plus nécessaire et plus avantageuse aussi (2). La pléthore menace de congestions inflammatoires; il est à craindre qu'elle n'augmente l'engorgement des plaies et des ulcères. On juge des forces du blessé par l'état du pouls, et par la connoissance qu'on a des circonstances qui ont précédé; on s'informe du régime et des habitudes du blessé; il est essentiel même de savoir s'il supporte aisément ce genre d'évacuations. Paré, en recommandant cette modération dans la saignée, ne craint pas d'assurer qu'il est telles personnes, à qui on pourroit ôter la vie, en leur tirant mal-à-propos trois palettes de sang (3); ces personnes sont en général les mêmes qui supportent mal la diète. Il faut ajouter ici les vieillards, dont la foiblesse et le sang appauvri ne permettent guère d'insister sur ce genre de secours; les femmes qui sont dans leur temps critique, à moins que la suppression n'ait lieu par l'effet du mal, ce qui en rend l'application

(1) Cels. Lib. V. Cap. XXVI. §. curat. advers. vuln. inflam.

(2) Galen. IV. Method. Paré, Liv. X, Chap. XIV. And. à Cruce. Lib. I. Tract. II. Cap. VI. Boerh. De cognosc. et cur. morb. Aphor. 280.

(3) Amb. Paré, Liv. X, Chap. XIV.

encore plus nécessaire. Les accessoires de la saison, du climat, exigent quelques considérations ; mais de l'aveu de tous les grands maîtres, c'est surtout sur la violence du mal, et sur le bon tempérament qu'il faut se régler pour le nombre des saignées, et pour la distance qu'elles exigent. Leur grand avantage vient presque toujours alors d'être brusquées et rapprochées ; ce n'est pas seulement le premier jour qu'elles trouvent leur place ; c'est un secours auquel on peut recourir en quelque jour qu'il soit indiqué.

*Observation.* Ambroise Paré commença à saigner au huitième jour d'une blessure à la tête, un jeune homme de vingt-huit ans, chez qui la lésion du péricrâne avoit amené ce jour-là un gonflement et une inflammation excessive, perte de connoissance, difficulté d'avalier, etc. On lui tira vingt-sept palettes en quatre jours, et le lendemain de la dernière, il fut sans fièvre (1).

Plus les parties lésées sont sensibles, sanguines ou intéressantes pour la vie, plus la saignée y est nécessaire : elle est le secours le plus efficace dans les plaies de tête, à cause du danger de la commotion ; dans celles du poumon, dans celles des parties nerveuses, etc. Dans le temps où la suppuration se prépare, elle devient souvent un moyen propre à la déterminer, par le relâchement qu'elle procure aux solides, et la liberté qu'elle donne aux humeurs. Dans le temps même de la cicatrisation, une saignée faite à propos amène quelquefois l'exsiccation nécessaire ; et cette remarque d'André de la Croix vient à l'appui de la théorie moderne (2).

La saignée est un moyen de préparation, communément employé avant les grandes opérations. Il ne peut que prévenir les accidens, comme convulsions, hémorragie, gonflement, métastases. Sans discuter ici la question des saignées révulsives ou dérivatives, et la préférence qu'elles se disputent, nous ne craignons point d'être démentis par les

(1) Amb. Paré, Liv. X. Chap. XIV.

(2) And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI. §. De plenit. et evac.

grands maîtres ni par l'expérience, en assurant que celle qui tire le sang de la partie affectée, est toujours la plus avantageuse. Tous les cas d'orgasme, soit naturel, soit artificiel, pour le dire en un mot, sont ceux où la saignée trouve son application la plus avantageuse.

La liberté du ventre, si nécessaire dans ces circonstances, ne peut être sollicitée par des moyens propres à augmenter la fièvre : les purgatifs, proprement dits, en doivent être absolument exclus ; mais une boisson abondante, à laquelle on peut ajouter quelques minoratifs très-légers, comme la casse, les tamarins, le syrop de violettes, remplit parfaitement cette indication. Etendus dans un grand véhicule, il est presque impossible qu'ils produisent quelque irritation. Les lavemens émolliens, ( ceux d'eau tiède ou légèrement dégoûdée sont les meilleurs ), concourent au même effet. Il n'y a guère que la taille, la fistule, et les opérations qui se pratiquent dans le voisinage de l'anus, dans lesquelles l'incommodité des garde-robes doit engager à purger avant l'opération, avec quelque chose de plus énergique. Après les grandes fractures des extrémités inférieures, le danger du mouvement engage à rendre les selles les plus rares qu'il est possible. Dans tous ces cas, on nourrit avec du bouillon léger, qui ne produit presque pas d'excrémens. Je ne dois pas encore oublier ici, au sujet des lavemens, une remarque très-judicieuse d'Ambroise Paré : c'est qu'il faut les éviter dans les plaies qui surviennent aux intestins. « Il seroit à « craindre, dit-il, que la liqueur ne sortit par la plaie, et « ne s'épanchât dans la capacité du ventre, d'où s'élèveroient de grandes ventosités putridineuses ( 1 ). » Celse a connu l'avantage des minoratifs dans les momens d'irritation ; s'il y a de la fièvre, il est prudent, dit-il, de ne prendre que des potions propres en même temps à amollir le ventre : quelquefois même la médecine la plus légère suffit ; et l'eau pure peut en servir ( 2 ). Mais ce grand homme

( 1 ) Ambroise Paré, Liv. X. Chap. XXVI.

( 2 ) Cels. Lib. II. Cap. XII.

n'a pas méconnu les cas qui exigent de vrais purgatifs : ce sont dans les maladies chirurgicales, exemptes des accidens inflammatoires, lorsque la tête est chargée, que les yeux se troublent ; dans les douleurs de la sciatique, lorsque l'estomac abonde en bile, en sabure ou en pituite ; que l'haleine est mauvaise, que les déjections sont très-fétides ; lorsque la première diète n'a pas emporté la fièvre ; lorsque les forces ne permettent pas de tirer du sang, ou qu'il n'est plus temps de le faire ; si celui qui a été purgé spontanément ou par art, vient tout-à-coup à avoir le ventre resserré ( 1 ). Ajoutons à ces indications, celle que présente une suppuration trop longue, trop abondante, ou dans une partie trop intéressante. Le besoin de la révulsion établit encore la nécessité de ramener, par un purgatif, cette humeur vers les intestins. Dans les tempéramens cacochymes, pituiteux, réplets, peut-être un vomitif a-t-il encore plus d'efficacité. Il communique à ces machines peu élastiques un degré de mouvement propre à augmenter les oscillations qui languissent ; mais il sera très-sage de s'en abstenir dans les plaies de la tête, dans l'affection purulente de la poitrine, dans l'hémoptysie, toutes les fois que le retour d'une hémorragie est à craindre, chez les personnes qui ont les nerfs délicats et vibratils.

Comme il est à craindre qu'un ulcère ouvert depuis longtemps, et où les humeurs se portent avec abondance, n'épuise le corps, et n'amène la consommation, de même le cours de ventre nuit à la suppuration. Les purgatifs remédient au premier inconvénient ; de légers astringens au second ; mais ceux-ci ne doivent jamais être donnés qu'avec la plus grande réserve ; et nous croyons que le moyen le plus efficace et le moins dangereux, est de diminuer la quantité des alimens et celle de la boisson.

La sueur contribueroit à épuiser ceux qui ont la fièvre : il faut l'éviter au moyen d'un régime rafraîchissant ; mais on ne sauroit trop l'aider dans les maladies froides ; elle

( 3 ) Id. loc. citat.



excrétionne les humidités superflues. Quand elle survient dans les tumeurs indolentes, vers le temps où elles commencent à s'affaïsser et à se ramollir, elles sont une preuve que l'humeur qui les formoit se digère et cherche à s'évacuer. Il en est de même de la transpiration insensible et de l'urine : ces deux excrétiions sont vicaires l'une de l'autre. Dans toutes les occasions où l'une augmente, on doit être moins inquiet de voir l'autre diminuer ; et si l'une des deux est excessive, on la rend plus modérée en excitant l'autre. Dans les inflammatoires, c'est par les moyens les plus doux, par les lavemens, par une ample boisson. Il est nécessaire, dans les pituiteuses, d'animer un peu la tisane, pour la rendre plus passante ; et les sels sont la voie la plus usitée et la plus convenable pour y parvenir.

La morve, la salive, l'humeur des oreilles, celle des yeux, n'ont pas, à beaucoup près, la même influence sur l'état des blessés : la manière dont elles se séparent, et dont elles s'excrétionnent, est moins intéressante relativement à d'autres parties, qu'à celles qui en sont le siège. Un précepte général à leur égard, c'est de modérer ces excrétiions, de manière que la matière qui les forme ne séjourne pas trop long-temps dans ses couloirs. Il faut aussi ne pas permettre qu'il s'en fasse une déperdition trop abondante. Les organes sécrétoires et excrétoires doivent être ménagés avec soin dans les opérations que peuvent exiger ces différentes parties.

L'évacuation menstruelle, particulière au sexe, exige du chirurgien les plus grands égards : toutes les opérations, qui peuvent se remettre, ne doivent être faites que dans le temps le plus éloigné de l'approche des règles, et quelques jours après qu'il est bien fini ; elles sont, ainsi que les lochies, une contre-indication de saignée, en général ; mais il est des occasions, où la violence et le danger de l'accident peuvent exiger qu'on néglige cette attention.

Les anciens ulcères, les cautères, les sétons, les exutoires sont encore des sortes d'excrétiions, morbifiques à

la vérité, mais que l'habitude et la diurnité rendent, jusqu'à un certain point, respectables. On ne doit se décider que sur de grandes raisons à les supprimer; et dans ce cas, il est essentiel d'insister long-temps sur l'usage des purgatifs, pour suppléer à ces égoûts que la nature s'étoit ménagés. Nous en disons autant du flux hémorroïdal: il n'est pas de maladie grave dont Hippocrate ne le considère comme le préservatif. Au moins voyons-nous tous les jours les accidens les plus fâcheux succéder à l'imprudence de ceux qui n'ont pas craint de le supprimer. Quoiqu'en général, les purgatifs soient destinés à procurer l'issue aux différentes humeurs qu'on a dessein d'évacuer, il n'est pas cependant hors de propos de remarquer qu'il y a une sorte de danger à ramener ainsi certains levains aux intestins; il est à craindre qu'ils n'y fassent une impression trop vive. C'est ainsi qu'on a vu des coliques, des convulsions de la plus terrible espèce, suivre ces sortes de répercussions de dartre, de goutte, de gale, etc. etc. Les diaphorétiques, combinés avec les purgatifs, diminuent toujours cette crainte et le danger; mais lorsque les symptômes en existent, le moyen le plus assuré et le plus prompt consiste à rappeler à la peau, aux articulations, aux lieux qu'elle affectoit précédemment, la matière répercutée; les bains, les topiques chauds, les rubéfiants, les vessicatoires sont employés à cet effet avec le plus grand succès.

Nous aurions pu apporter ici nombre d'observations qui viendroient à l'appui de ces préceptes; mais les livres de médecine et de chirurgie en sont remplis: d'ailleurs, l'évidence de la doctrine, que nous venons d'établir, rend inutile le secours des exemples.

Ce n'est point par oubli que nous omettons de parler ici de la liqueur séminale et du danger de son évacuation; nous avons cru que les réflexions sur ce sujet seroient mieux placées dans le chapitre des affections de l'ame.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

*Du mouvement et du repos.*

LE mouvement est le principe de notre vie, comme il l'est de notre destruction. Le repos, qui lui doit succéder alternativement, concourt avec lui à l'exercice de nos fonctions. La langueur et l'abattement sont les suites nécessaires d'un exercice poussé trop loin ; mais l'inaction excessive a ses dangers, comme l'excès du mouvement a les siens : les liqueurs ne circulent qu'avec peine ; le cœur n'a plus la force de les pousser ; la pesanteur s'empare des membres engourdis ; et l'on a vu, dans les Indes, des moines pieusement fainéans, qui, après avoir passé plusieurs années dans la même attitude, et presque immobiles, finissoient par avoir toutes les articulations soudées. Un juste milieu entre le mouvement et le repos est nécessaire pour l'entretien de la santé : ce n'est que dans les maladies mixtes et dans les convalescences des autres maladies chirurgicales, que cette grande règle d'hygiène peut avoir son application. Dans les deux autres genres que nous avons assignés, le mouvement et le repos ne sont rien moins qu'indifférens : le repos, principalement affecté aux maladies chaudes et inflammatoires, est directement contraire aux intentions qu'on se propose dans le traitement des froides et pituiteuses ; comme le mouvement, qui est la partie essentielle de la curation de celles-ci, ne seroit propre, dans les autres, qu'à augmenter l'intensité des accidens, et souvent à en produire de nouveaux, plus terribles que les premiers.

Quels sont en effet les symptômes des maladies chirurgicales du premier genre ? Céphalalgie, soif, douleur, tiraillement, convulsions, hémorragies existantes, ou dont le retour est à craindre par l'ouverture de quelque vaisseau

encore béant ; accélération dans la circulation ; délire , fièvre et tous ses accidens ; membre luxé ou fracturé , solution de continuité , perte de substance , prostration de forces. L'impossibilité du mouvement dans ces derniers cas , le danger qui le suivroit dans les autres , dont la principale indication consiste à ramener le calme dans l'économie animale , montrent assez évidemment quels avantages on doit retirer du repos.

Dans les maladies froides , nous n'apercevons que relâchement ou rigidité dans les solides , engorgement , obstruction dans les glandes , congestions locales , dues à des humeurs épaissies ou stagnantes ; infiltration , épanchement , défaut de chaleur , ralentissement dans la circulation , sécrétions languissantes , excrétions suspendues par engourdissement , par défaut d'action , ou portées à l'excès , à raison du relâchement des organes ; foiblesse du corps et de l'esprit , découragement de l'âme , etc.

Ranimer toutes les fonctions , en rendant aux fibres le degré de ton et d'élasticité dont elles manquent ; faire rentrer dans le torrent de la circulation , les humeurs qui s'en sont séparées ; donner de la consistance à celles qui n'en ont pas assez ; diminuer celle des liquides dont la viscosité favorise la congestion ; telles sont en général les indications que ces maladies offrent , et qu'on remplit par la communication du mouvement , soit qu'on excite divers frottemens dans la machine , par des remèdes toniques ou stimulans , internes ou externes , soit qu'on les sollicite par des moyens purement mécaniques , naturels ou artificiels : c'est de ces moyens que nous devons nous occuper exclusivement.

Ces vues aitiologiques , desquelles dérivent les grands principes de l'application des règles de l'hygiène , aux maladies chirurgicales , relativement à l'exercice et au repos , concourent toujours à prouver la solidité de la doctrine des anciens , et surtout d'Hippocrate , dans le conseil des secours contraires aux causes des maladies. Celles , dit ce

grand homme, qui sont dues à un travail excessif, (*travail* est pris ici pour toute cause irritante et phlogistique), se guérissent par le repos, et réciproquement celles que l'excès de repos a produites, se dissipent au moyen de l'exercice (1). C'est de la vérité de cet axiôme que nous déduisons tous les préceptes particuliers, dans le détail desquels nous allons entrer. C'est ainsi que le mot de *diète*, comme nous l'avons remarqué, ne peut être pris d'une manière absolue : de même, le repos et le mouvement ont différens degrés ; ils sont l'un et l'autre susceptibles de plus ou moins d'intensité ; ils reconnoissent diverses modifications, qu'il est maintenant question de déterminer suivant l'exigence des cas. Rappelons encore ici, et c'est bien le lieu de le faire, le conseil que donne souvent Hippocrate, de ne passer des contraires à leurs contraires, que par des nuances insensibles (2). Jamais ce précepte ne fut plus vrai que relativement à l'exercice et au repos.

Les anciens faisoient le plus grand cas des préceptes de la gymnastique ; ils la regardoient comme un des moyens les plus essentiels dans la curation des maladies du ressort de la médecine. Mais pour nous borner ici à celles dont s'occupent les chirurgiens, Hippocrate recommande la promenade contre l'atrophie (3). Les affections chroniques et rhumatismales de la tête et du genre nerveux, doivent céder, selon Arétée (4), à la danse, à la promenade, à la natation, à la course, à la lutte, à la récitation : selon Cœlius Aurelianus (5), le même auteur conseille toute sorte d'exercices aux paralytiques (6). Dans la sciatique, Hippocrate prescrivoit la promenade, les frictions, les

(1) Qui ex immoderato labore sunt morbi, eos quies sanat ; quique ex otio gignuntur, immoderato labore tolluntur. Hippoc. De natur. homin.

(2) Aphor. Sect. II. Aphor. 48, 49, 50, 51, multum et derepente.... corpus movere, periculosum... ; quod verò paulatim fit, tutum est.

(3) Hippoc. De intern. affect. Sect. II.

(4) Chronicor. cur. Lib. I, Cap. II.

(5) Chronicor. Lib. I. Cap. I.

(6) Chronicor. Lib. II. Cap. I. et Lib. I. Cap. III.

balancemens dans le lit (1). On peut voir, dans le traité intéressant que le savant Mercuriali a publié sur ce sujet, quelle variété ces anciens médecins avoient su donner à ce genre de secours (2).

Le propre du mouvement est d'augmenter les oscillations de la machine; la légère secousse, qu'éprouve l'estomac, facilite son action; la succussion de tous les viscères aide la sécrétion à laquelle ils sont propres; elle favorise le dégorgeement des vaisseaux obstrués; les sucres concrets se divisent; ceux qui sont dissous et épanchés se resorbent; la compression, immédiate et réitérée des fibres voisines, les force de chercher une issue; la gymnastique, en un mot, aide la coction des alimens, accélère la distribution du fluide nerveux; le frottement assez sensible des habillemens sur toute la surface de la peau, excite une transpiration abondante, excrétion dont les immortelles expériences de Sanctorius ont si bien démontré l'influence sur le reste de la machine.

Il est donc évident que le mouvement modéré convient à toutes ces maladies que nous avons nommées mixtes, et qui sont principalement la convalescence des inflammatoires, et le premier degré des pituiteuses. Les tumeurs indolentes, les maladies de la peau, qui reconnoissent l'intranspiration pour cause; tous les cas où il est essentiel de prévenir ou les infiltrations lymphatiques, ou la fixation d'une humeur telle que celle qui forme les gouttes, les sciaticques, les rhumatismes; tous ceux enfin dans lesquels le relâchement des solides, ou un commencement de rigidité, donne lieu de craindre la paralysie. Il y a divers genres d'exercices, dont l'espèce, la durée et l'intensité doivent être relatives à la maladie, aux forces du malade, à ses habitudes, et aux autres circonstances que nous avons eu déjà occasion de rappeler tant de fois (3). Il est des

(1) Hippoc. De intern. affect. Sect. 54 et 67.

(2) Hieron. Mercurial. De arte gymnastica. Lib. quatuor.

(3) Genera gestationis plura adhibenda sunt, quæ sunt et pro viribus

mouvemens qui agissent sur tout le corps, et d'autres qui n'agissent que sur une partie spéciale. La promenade, la danse, la paume, la lutte, l'équitation etc., produisent principalement leur effet sur la machine : c'est en la fortifiant (1), que ces exercices sont propres à rendre la santé, et à prévenir cette cacochymie, qui expose les valétudinaires aux maux externes dont nous avons fait mention.

Ce qu'Hippocrate dit de la promenade peut être appliqué à tous les autres genres de mouvement. Elle ne doit pas, dit-il, suivre immédiatement le repas : le corps alors se remplit, et le ventre se dessèche. Un chyle mal digéré passe avec rapidité dans nos veines ; le plus liquide de nos humeurs est bientôt absorbé ou dissipé, et expulsé par les urines et par la sueur, ce qui contribue à épaissir ce qui reste (2). La promenade du matin est préférable ; elle excite la liberté du ventre. Les *humidités* du reste du corps, c'est-à-dire les humeurs, s'y portent et déchargent la tête ; c'est un secours particulièrement favorable dans les cas où il est nécessaire d'opérer la révulsion des matières qui, se portant sur les yeux et sur les oreilles, gênent la fonction organique de ces parties. L'agilité, que le mouvement communique à la tête, n'est pas moins propre à concourir à l'aisance et à la liberté des facultés intellectuelles (3).

Il est des circonstances, même très-graves par leurs accidens, dans lesquelles un exercice modéré trouve son application : il fait un des articles de la préparation à l'opération de la taille ; son effet est de rapprocher la pierre du col de la vessie (4). Après les fractures et les luxations, lorsque le calus est prêt à se former, Hippocrate conseille

eujusque et pro opibus atque hæc ipsa leniri possunt et intendi. Cels. Lib. II. Cap. XV.

(1) Labor siccatur, corpusque validum efficit. Hippoc. De vict. rat. Lib. III. Labor firmat. Cels. Lib. I. Cap. I.

(2) Hippoc. De vict. rat. Lib. II.

(3) Idem ibid.

(4) Ambulandi exercitatione utatur, quo magis calculus ad vesicæ cervicem descendat. Cels. Lib. VII. Cap. XXVI.

de balancer et d'agiter légèrement le membre, à dessein de prévenir l'épaississement et la stase de la synovie, qui pourroient donner naissance à l'ankylose. Nous croyons que ce secours, très-bien indiqué en lui-même, ne doit être mis en usage qu'avec beaucoup de réserve. On conçoit en effet que cette agitation, pour peu qu'elle fut poussée trop loin, s'opposeroit au cal, et auroit le danger de pouvoir déplacer le membre de nouveau, surtout après les luxations de cause interne. L'art ici est de modérer le mouvement, de manière qu'il agisse comme tonique, sur les ligamens qui ont souffert une trop grande extension, mais sans que l'agitation du moment soit susceptible de ramener le dérangement, en forçant de nouveau le ressort des parties. Disons-en autant de l'exercice appliqué à la cure des hernies sans adhérence : plus les fibres acquerront de force par le mouvement, plus l'anneau tendra à se resserrer ; mais une secousse violente excite les parties qui doivent être contenues, à forcer leurs barrières. C'est de ces inconvéniens que Celse a voulu parler, lorsqu'il blâme les agitations vives et trop subitement communiquées : leur effet est bien de dessécher et de tendre la fibre ; mais elles ne sont pas exemptes de danger : elles amènent des convulsions propres à suspendre les évacuations, qu'un exercice modéré et volontaire excite communément. Cet auteur n'approuve pas davantage les commotions ni la coutume d'enlever les enfans à une très-grande hauteur : ces moyens lui paroissent plus propres à ébranler l'esprit, et à affecter les nerfs, qu'à réchauffer le corps, et à le fortifier (1).

Le mouvement est directement opposé à l'indication qu'on se propose dans tous les cas inflammatoires ; mais nous exceptons ceux où le besoin du secours de la main, pour réunir, replacer, diviser ou enlever, ne peut permettre l'inaction du chirurgien. Il entre dans notre plan, de faire abstraction de ceux-là : ils sont l'objet d'un cours complet d'opérations. Cependant les précautions relatives

(1) Cels. Lib. II. Cap. XIV et XV.



au mouvement à communiquer à la machine, à titre de moyen thérapeutique, et les exceptions qu'elles comportent, s'étendent jusqu'aux opérations mêmes. La douleur et l'irritation nerveuse sont les deux principales contre-indications (1); elles peuvent engager à suspendre et à différer certains secours de la main. Tout moyen mécanique, appliqué comme principal ou comme accessoire à la cure des maladies externes, doit être ménagé et dirigé d'après ce principe. Les trop fortes ligatures ou compressions, par exemple, peuvent amener ou des convulsions, ou la stupeur, ou le gonflement, etc.; souvent, pour faire cesser ces accidens, il suffit de lâcher la ligature. Il faut, en pareil cas, combiner l'avantage de les voir cesser, avec l'inconvénient d'une compression insuffisante, ou d'une ligature qui ne contiendrait pas assez la partie. Lorsque le mouvement de la partie affectée, même modéré, peut rappeler ou augmenter plusieurs, ou même un seul des accidens les plus graves, il faut le supprimer. C'est ainsi que le chant, la déclamation, la lecture à haute voix, sont interdits dans les blessures du poumon. Si l'on n'a rien de semblable à redouter, nous croyons qu'un léger exercice de l'organe affecté, lorsqu'il peut le soutenir, n'est pas contre-indiqué; il s'oppose à l'inhabitude qui, comme on le sait, diminue la puissance; il empêche les amas et les congestions, que la trop grande inactivité favorise. Celse veut qu'on fasse des frictions sur le membre qui a souffert, afin que la nourriture s'y distribue mieux, et qu'il puisse reprendre insensiblement ses fonctions (2). L'inconvénient de voir la machine entière se déranger par l'effet de ce repos trop complet, auquel forcent certains accidens, tels que la fracture compliquée de la cuisse, engage à y suppléer par des frictions pratiquées dans les lieux les plus distans de la blessure; celles qui précèdent le repas, et

(1) Motus ut in dolore pestifer, sic aliàs saluberrimus est corporis. Cels. Lib. VIII. Cap. XII.

(2) Cels. Lib. VIII. Cap. XII.

celles qui suivent la digestion, sont les plus favorables (1).

Enfin, on pourroit dire de tous les genres d'exercice, ce qu'Hippocrate a dit des frictions, que celles qui sont violentes et excessives, durcissent le corps; celles qui sont douces, le ramollissent; celles qui se renouvellent fréquemment, diminuent son embonpoint; celles qui sont rares, l'augmentent (2), de manière que l'indication, que le chirurgien se propose de remplir, décide de l'intensité du mouvement qu'il communiquera au corps; elle détruira encore la partie où son action doit être appliquée. C'est ainsi que nous avons vu des compressions graduées et diversifiées avec art, en rendant la direction verticale à la colonne épinière, dissiper, sans autre secours, des effets attribués à un prétendu vice rachitique (3), aussi indocile aux remèdes internes, qu'inconnu de ceux qui dissertoient gravement sur sa nature. C'est ainsi que la commotion électrique, en rendant aux fibres atones leur élasticité, peut-être en divisant et rendant à la circulation l'humeur rhumatismale, a opéré, sous nos yeux, des merveilles dans plusieurs affections paralytiques.

Toutes choses d'ailleurs égales, le mouvement doit être communiqué avec plus d'activité dans les maladies où il faut accélérer une circulation qui languit par la congestion d'humeurs froides et épaissies; dans celles où un plus grand relâchement exige un stimulus plus énergique, et propre à monter le ton des fibres. Les gens réplets doivent insister davantage sur l'exercice. Celse leur recommande la course, comme très-propre à diminuer leur embonpoint superflu. La chaleur, qui suit le mouvement, est une raison pour le conseiller aux vieillards (4); elle en est une pour le pre-

(1) *And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI. Sect. de motu et quiete.*

(2) *Frictione, si vehemens sit, durari corpus; si lenis, molliri; si multa, minui; si modica, impleri. Hippoc. Epid. Lib. VI.*

(3) *Mém. de M. Levacher, sur la courb. de l'épine. Mém. de l'Acad. de chirurgie. T. IV in-4.º*

(4) *Cursus... multum carnositas conferunt... cum quis carnem detrahare volet... et senioribus propter corporis frigiditatem. Cels. Lib. II. Cap. XV. De gestatione.*

scrire en hiver, et le proscrire pendant la saison opposée, surtout dans les heures où le poids du jour se fait sentir davantage. Les personnes du sexe, naturellement inactives au physique, se préserveroient de toutes ces maladies de nerfs, si communes de nos jours, si l'on insistoit un peu plus auprès d'elles, sur la nécessité de la gymnastique : cet art a des ressources proportionnées à toutes les circonstances, et faites pour prévenir les excuses de l'indolence déguisée sous les prétextes les plus spécieux. L'industrie n'a rien négligé pour diversifier les moyens selon les forces et les goûts : depuis les balançoirs, la machine à bains de frictions, les fauteuils à roulettes, les différentes espèces de litières, jusqu'au jeu de paume, à la course, à l'équitation, à la brouette cahottante, on trouve de quoi donner le degré et le genre du mouvement qui convient au paralytique perclus de tous ses membres, et à celui qui est redevable à ses efforts successifs, de la santé athlétique dont il jouit.

Le repos est l'état contraire au mouvement ; mais comme celui-ci, il a ses différens degrés, il est nécessaire dans quelques cas, utile dans d'autres ; comme lui, il a, dans les maladies qui l'exigent, son application et ses exceptions.

Le besoin de calmer l'agitation des esprits et les mouvemens tumultueux qui accompagnent toutes les grandes blessures, soit accidentelles, soit thérapeutiques, l'appréhension continuelle où l'on est de voir les hémorragies se renouveler par le moindre mouvement dont les dernières oscillations, ainsi que l'affluence des humeurs, se portent toujours où est la moindre résistance, sur la partie affectée, qui est la moins robuste (1), c'est-à-dire, au lieu où est la solution de continuité ; la nécessité de rafraîchir le blessé, de modérer sa fièvre et les accessoires de celle-ci, ont toujours fait du repos le premier et l'un des plus importans articles du régime. Il est aussi essentiel dans tous les cas

(1) Galen. IV. Aphor. Comment.

aigus et inflammatoires, que le mouvement l'est dans les chroniques. Celse, dans le détail des secours qu'il donne au blessé, débute par celui-là : il faut commencer, dit-il, par le mettre au lit (1). « Davantage faut que le malade, « dit Ambroise Paré, soit en un lieu de repos et hors de « grand bruit, s'il est possible, comme loin de cloches ; « non près de maréchal, tonnelier, malletier, armurier, « passage de charrettes, et leurs semblables... parce que « le bruit lui augmente la douleur, la fièvre et autres « accidens (2). » C'est-là le passage qui précède immédiatement celui que nous avons cité dans l'article de l'air, au sujet des accidens, dont le bruit de l'artillerie fut cause, chez les blessés que ce grand chirurgien eut à traiter au château de Hesdin.

Le repos est proportionné à la gravité des symptômes ; il doit être entier et absolu dans tous les cas où on prescrit une diète sévère ; l'un et l'autre concourent à la même indication ; c'est à abattre les mouvemens désordonnés qui pourroient préjudicier à la machine. Le repos calme cette effervescence : il amène cette *humectation* et cette *imbécillité* physiques (3), si précieuses en pareil cas, et si recherchées d'Hippocrate. Ce seroit donc s'exposer ici à des répétitions, que de vouloir rappeler en détail chacune des circonstances où il convient d'ordonner le repos ; nous croyons en général qu'on peut le rendre plus ou moins complet, selon l'intensité des accidens, et d'une manière proportionnée à la plus ou moins grande rigueur de la diète. Nous nous contenterons donc ici de spécifier ce qui regarde les parties blessées ou tout autrement affectées de quelque mal externe ; ce sont elles qui exigent le repos le plus entier. La main blessée doit être portée en écharpe, et la jambe malade rester au lit. Les Italiens, dit Paré, en

(1) *Hs ita primodie ordinatis, æger in lecto collocandus est.* Cels. Lib. V. De rat. vict. vuln.

(2) Ambroise Paré, Liv. X. Chap. XIV.

(3) *Otium humectat, et corpus imbecillum reddit.* Hippoc. De vict. rat. Lib. II.

ont fait le proverbe, *la mano al petto, la gamba al letto* (1). Dans les plaies de tête, ce secours est de la plus grande importance (2); il ne l'est pas moins, lorsque les nerfs ont été piqués ou tirillés, ou lorsque quelque partie vitale ou organique a souffert ou primitivement ou sympathiquement. Dans les fractures des côtes, Celse recommande d'éviter les cris, les conversations trop animées, la fumée, la poussière, tout ce qui peut exciter la toux ou l'éternuement, tout ce qui est capable d'accélérer le mouvement de la respiration; et si le poumon est lésé, il voudroit qu'on pût s'abstenir même d'inspirer fréquemment (3). André de la Croix défend d'exercer les yeux, dans la crainte qu'il ne se fasse alors, par leur action, une trop grande déperdition d'esprit (4). C'est encore un précepte relatif à ceux-ci, de ne pas trop, dans tous les cas, rapprocher les pansemens sans une grande nécessité. Le repos favorise l'agglutination des humeurs, ce qui le rend nécessaire à la formation du cal après les fractures: il ne l'est pas moins immédiatement après les luxations, jusqu'à ce que les ligamens aient repris le ton convenable pour prévenir la récurrence. Si le repos est nécessaire alors, à plus forte raison l'est-il encore avant les réductions, surtout lorsque les fractures sont compliquées de plaies. Celse n'a pas omis d'en faire un précepte positif (5).

Le repos convient surtout aux gens vifs, jeunes ou dans la force de l'âge; à ceux qui se sont épuisés par des travaux de corps ou d'esprit, ou par des débauches exces-

(1) Amb. Paré, Liv. X, Chap. XXXVIII.

(2) Hippoc. De fract. And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI. Amb. Paré, Liv. X, Cap. XIV.

(3) Multo magis omnia vitanda quæ supra posui, adeo ut ne spiritus quidem sæpius movendus sit.

(4) Non solum corpori... sed oculis etiam imperanda est quies, quia ex nimio motu, copiosoque lumine agitantur, et spiritus resolvuntur. And. à Cruce. Lib. I. Tract. II. Cap. VI.

(5) Omne autem membrum, quod cum vulnere loco motum, neque repositum est, sic jacere convenit, ut maxime cubantem juvet, tantum ne moveatur, neve deinde. Cels. Lib. VIII. Cap. ultim.

sives, après des pertes quelconques, lorsqu'elles ont été considérables, après les grandes opérations, et avant plusieurs d'entr'elles. Nous savons encore que la chaleur de la saison et celle du climat, rendent la nécessité du repos encore plus indispensable.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### *Du sommeil et de la veille.*

C'EST pour ne pas nous écarter de l'ordre usité parmi les hygiénistes, que nous présentons cet article sous un titre séparé du précédent. La *veille*, en effet, peut être considérée comme le premier degré de l'exercice, et le *sommeil* comme le dernier degré du repos. Avicenne les distinguoit à peine. La veille, disoit-il, est comme le mouvement, et le sommeil comme le repos (1). Mais la veille est nécessaire; elle devient quelquefois exclusivement suffisante dans plusieurs cas, où l'exercice proprement dit, pourroit être nuisible. De même, il en est d'autres où le repos ne suffit pas; c'est le sommeil qui est à désirer. Et combien enfin n'y en a-t-il pas où le sommeil est considéré comme très-dangereux, quoique le repos absolu soit indiqué?

Les principes, que nous avons établis, relativement au mouvement et au repos, sont communs à la veille et au sommeil; ils ont ici leur application modifiée et conséquente, ou à la gravité des accidens, ou à leur peu d'intensité. Il est bien évident, par exemple, que la veille est indispensable dans toutes les occasions où nous avons conseillé le mouvement; mais il n'en est pas de même du sommeil comparé au repos. Au reste, avant de déterminer

(1) *Vigilia quidem est sicut motus, et somnus est sicut quies. Avicenn. De removend. nocument. Tract. I. Cap. II.*

ces règles spéciales, n'oublions pas le grand précepte d'Hippocrate : il ne cesse de blâmer également les extrêmes, qui sont toujours vicieux dans les choses même, dont la prescription modérée est nécessaire. Le sommeil et la veille qui durent trop long-temps, sont également pernicioeux (1) : l'un nous énerve, l'autre nous dessèche ; mais leur succession alternative est, en général, ce qui favorise le plus les fonctions de notre économie animale.

Le sommeil est une pleine et entière cessation de toutes les fonctions et de tous les mouvemens volontaires ; il est à cet égard une sorte de mort momentanée, pendant laquelle la nature distribue et dépose en leur place les particules des alimens destinés à la nutrition. C'est-là l'avantage que la succession alternative du sommeil et de la veille procure dans l'état de santé, et dans celui qui est également éloigné des symptômes phlogistiques des grandes maladies chirurgicales, et de la froide inertie qui accompagne les autres.

Le sommeil, propre à appaiser les douleurs (2), à calmer les spasmes, à modérer l'effort de la circulation, est le plus grand bien qui puisse arriver dans tous les cas où l'on a à redouter la présence ou la venue de ces accidens. En amenant la tranquillité de l'ame, le sommeil procure de grands avantages dans les blessures considérables. Toutes les fois surtout qu'il y a disposition au délire, rien n'est plus fait pour dissiper ces alarmes qu'un sommeil doux et paisible (3), pendant lequel les esprits se retirent en quelque manière, et ne s'épandent plus à la surface. Pendant le sommeil, la préparation du pus se fait d'une manière plus égale et plus uniforme que pendant la veille, parce que les fonctions naturelles s'exercent alors, comme dit Galien, avec d'autant plus d'énergie, que les animales sont dans une inaction

(1) Somnus et vigilia, utraque modum excedentia, malum. Hip. Aph. Sect. II. 3. Sect. VII. 71

(2) Avicenn. Tract. 4. Lib. I. Cap. XXX.

(3) Ubi somnus delirium sedat, bonum. Aphor. Hippoc. Sect. II. 2.

plus complète (1) : ceci a lieu dans les plaies de la tête principalement ; car le cerveau agit presque continuellement pendant la veille. Mais c'est ici le lieu de faire une remarque : c'est que dans les fractures du crâne, il faut soigneusement distinguer un sommeil léger, doux et égal, de cette somnolence, de cet assoupissement léthargique, qui, en ajoutant un nouveau symptôme, est tout-à-la-fois du plus dangereux pronostic, car il devient lu-même la cause d'un péril imminent. Le sommeil seroit pernicieux, immédiatement après les grandes chutes et les contusions, surtout si la tête est menacée (2). Il indique la foiblesse, l'atonie, le peu de ressources, l'*intempérie froide*, comme disoient les anciens (3). Dans les plaies pénétrantes de la poitrine, nous croyons qu'il ne seroit pas sans danger de laisser le blessé se livrer au sommeil, parce que celui-ci favorise le caillot, et qu'il seroit à redouter que la suffocation ne suivît le réveil agité et trop subit. Au reste, dans ces circonstances, comme dans toute autre, on a une règle certaine pour juger si le sommeil est convenable ou s'il ne l'est pas : il allège les symptômes, il diminue la maladie dans le premier cas : dans le second, il est fatigant, stertoreux ; et le malade ne s'en trouve pas soulagé (4). Cette même règle peut encore servir à faire porter un pronostic plus ou moins fâcheux.

Enfin, plus la diète doit être sévère, plus la boisson doit être adoucissante ; plus le repos doit être complet, plus aussi le sommeil est indiqué, et réciproquement. La veille convient dans tous les cas où l'exercice a été conseillé ; et nous ne reviendrons pas là-dessus. Après avoir fait quelques réflexions sur la durée du sommeil et de la veille, sur les temps qui leur sont le plus appropriés, nous indi-

(1) Galen. Lib. IV. De morb. Cap. ult.

(2) Amb. Pare, Liv. XII, Chap. XVI.

(3) And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

(4) Quo in morbo somnus laborem facit, lethale ; si vero somnus juvet, non lethale. Aphor. Sect. II. 1.



querons succinctement quelques-uns des moyens auxquels il faut avoir recours pour produire l'un et l'autre.

Le sommeil excessif est dangereux dans la curation des ulcères ; il ne doit point avoir lieu au grand air, immédiatement après le repas (1) : il favoriseroit l'élévation de certaines vapeurs qui se dégagent des alimens, et vont troubler la tête. Le temps consacré au sommeil est la nuit, comme le jour est consacré à la veille. Ambroise Paré proscrit le sommeil du jour, à moins, dit-il, qu'il n'y ait lésion des méninges du cerveau, auquel cas il devient un moyen nécessaire pour prévenir l'inflammation, et pour la calmer (2). Le sommeil du jour ne sert communément qu'à troubler celui de la nuit, temps pendant lequel l'agitation est bien plus grande, parce que rien ne distrait le blessé du sentiment de son insomnie. C'est un précepte reçu, de se coucher sur le côté opposé, jusqu'à ce que le pus soit formé dans les plaies et dans les tumeurs : quand il l'est une fois, il semble qu'on facilite son issue, en se couchant sur le côté affecté, pourvu toutefois, que la vivacité des douleurs, ou d'autres inconvéniens, n'y mettent pas d'obstacles. Dans tous les cas, la situation du blessé doit être telle, que les humeurs se portent avec plus de facilité du côté qui doit leur donner passage ; la situation doit être telle encore, qu'elle gêne le moins possible la partie affectée. Si l'œil droit est blessé, dit André de la Croix, il faut se coucher sur le côté gauche, et réciproquement (3). Nous croyons encore, en général, que les blessés ne doivent point être trop couverts ni couchés trop mollement, dans quelque cas que ce soit.

La saignée, les boissons rafraîchissantes, calmantes, légèrement somnifères, comme le suc de pourpier, l'orgeat, le lait d'amandes, les lavemens, la plus grande tranquillité extérieure, sont les voies les plus ordinaires et les plus

(1) Ambroise Paré, Liv. X, Chap. XIV.

(2) Id. Eod. loco.

(3) And. à Cruce. Tract. II. Lib. II. Cap. II.

innocentes de concilier le sommeil. L'opium et ses différentes préparations ne doivent être donnés qu'après les plus grandes réflexions, et lorsqu'on s'est bien convaincu de leur nécessité. Plus les moyens d'appeler le sommeil, se rapprocheront de ce secours, plus il faudra être réservé sur leur administration. Celui qu'on obtient ainsi, n'est qu'une trêve, pendant laquelle les causes d'insomnie prennent souvent de nouvelles forces. Dans toutes les circonstances où les accidens nerveux la produisent, nous sommes bien convaincus que la musique auroit plus d'efficacité, et moins d'inconvéniens que les préparations opiatiques; diversement et contrairement modifiée, elle peut servir à éloigner un sommeil désavantageux. La veille sera la suite nécessaire de tout ce qui peut distraire et occuper le malade; on peut encore y parvenir par une conversation animée et semée habilement de quelques contrariétés, qui paroissent naturelles. L'état de l'atmosphère entretient quelquefois la disposition à l'assoupissement, ou éloigne du sommeil; on y remédie en rafraîchissant, en renouvelant un air trop échauffé; on parfume de quelques vapeurs balsamiques celui qu'on a envie de rendre plus somnifère.

Les circonstances tirées de l'âge, du sexe, du tempérament, du climat, doivent être ici soumises aux mêmes principes par lesquels nous avons déterminé ce qui convient à l'égard du mouvement, dont la veille est la première condition et le premier degré, comme le sommeil n'est autre chose que la perfection du repos.

## CHAPITRE SIXIÈME.

### *Des passions de l'ame.*

SI l'action réciproque de l'ame sur le corps se manifeste, lorsque l'une de ces deux substances éprouve quelque changement, soit avantageux, soit nuisible, il n'est pas d'occa-

sions où cette influence soit marquée d'une manière plus évidente que dans les maladies chirurgicales. La frayeur qui saisit au moment d'une chute ou d'un accident quelconque, la colère qui transporte celui qui se bat en duel; l'amour, la haine, l'espoir, la crainte, le sentiment de l'honneur blessé, qui l'agitent tumultueusement; la bravoure qui anime l'homme courageux; la timidité qui glace le pusillanime; la force d'esprit, qui tient souvent à celle du tempérament et à une fortune aisée; le désespoir et l'abattement qui reconnoissent les causes contraires; la confiance plus ou moins grande en celui qui est chargé d'une opération; l'idée que le malade s'en forme; celle qu'il croit lire dans les yeux et sur la physionomie de ceux qui l'entourent; toutes les affections de l'ame sont de la plus grande importance dans le traitement, parce qu'elles causent, comme le dit très-bien Ambroise Paré, « grands mouvemens et mutations au corps, à cause qu'elles dilatent et compriment le cœur; et en ce faisant, les esprits se résolvent, ou astreignent, ou suffoquent: ces passions, continue-t-il, doivent être corrigées par leurs contraires (1). » Il est évident, d'après ce passage, que ce grand chirurgien a plutôt considéré les passions de l'ame, comme cause des accidens qui surviennent, que comme des moyens de nature à être employés directement à leur guérison; car la joie, l'amour, l'espérance qu'il cite, sont moins propres à nuire, par leurs excès, qu'elles ne sont capables de contribuer à la cure, quand elles seront ménagées à propos. Il n'est pas jusqu'à la colère, jusqu'à la crainte même, d'ailleurs si fatales aux blessés, dont il ne soit possible de tirer parti dans certaines circonstances.

Descartes, Locke et le père Mallebranche sont ceux des modernes qui se sont le plus occupés de la nature et de la physiologie des passions; ils ont traité cette matière d'une façon plus ingénieuse qu'utile. Un philosophe, qui connoi-

(1) Ambroise Paré, Liv. X. Chap. XIV. Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie de chirurgie, le 22 avril 1773.

troit à fond la direction et les correspondances si multipliées des nerfs de la machine humaine, auroit peut-être plus de données pour l'explication de divers phénomènes; mais tant que nous serons bornés à des conjectures sur le fluide nerveux, livrés presque à des doutes sur son existence, c'est un champ où il sera bien difficile de ne pas laisser beaucoup plus à moissonner qu'à glaner. Ne cherchons pas à pénétrer au-delà de ce que l'observation quotidienne nous a enseigné de bien certain: des préceptes, appuyés sur de semblables fondemens, sont les seuls auxquels le suffrage de nos savans juges peut donner la sanction.

La principale cause des passions, selon le restaurateur de notre philosophie, est l'impression produite par la présence ou par l'idée d'un objet. Nous voyons cet objet, ou nous y songeons; de-là l'application, l'admiration ou la curiosité. Nous l'estimons ou nous le méprisons, voilà l'amour et la haine; nous le souhaitons ou nous l'appréhendons, voilà le désir et la crainte. Nous en jouissons ou nous l'évitons, de-là la joie, si c'est un bien; la tristesse, si c'est un mal (1); il n'est aucune des affections de notre ame, qui ne puisse se rapporter à celles-là: comme elles sont contraires, il est tout naturel qu'elles produisent sur notre corps des effets analogues. Mais il nous semble qu'il faut, relativement à l'influence qu'elles peuvent avoir sur le traitement des maladies chirurgicales, les diviser en trois classes.

Dans l'une, seront les passions violentes par leur nature ou par le degré d'intensité qu'elles acquièrent dans certaines occasions et dans certains tempéramens; car la diversité des tempéramens produit la diversité des passions. C'est ce que Galien a établi dans le traité particulier qu'il a composé sur ce seul objet (2). C'est ainsi que la vivacité devient colère chez les gens bilieux; que la mélancolie et la crainte sont propres aux phlegmatiques; la gaieté aux san-

(1) Renat. Cartes. De passion. Part. II. Art. 52. 70.

(2) Quod animi mores temperamenta corporis sequantur.

guins, et qu'elle dégénère souvent chez ceux-ci en étourderie, en inconséquence, en folie. C'est ainsi que la religion produit le fanatisme, l'économie l'avarice : l'amour et l'émulation exposent les personnes vives, et dont le genre nerveux est irritable, aux fureurs de la jalousie ou de l'ambition effrénée. Nous ne comptons, disons-nous, dans la première classe, que les passions violentes, propres à augmenter les oscillations de nos fibres, à accélérer la circulation de la manière la plus prompte et la plus énergique ; nous rangeons, dans la seconde classe, les passions modérées, dont l'effet, en vertu de la sympathie de notre ame, tend à mettre nos nerfs dans l'état le plus favorable au libre exercice de nos fonctions ; la troisième classe comprend les passions lentes, qui agissent en suspendant le cours des esprits, en diminuant les contractions du cœur et les efforts circulatoires. Entrons dans quelques détails qui puissent donner une idée suffisante de la manière d'éviter les affections de l'ame, dans les circonstances où elles seroient défavorables, et de la manière de les appliquer avec succès, dans les cas où elles sont de nature à concourir à la guérison.

I. La colère, la fureur, la jalousie menaçante, l'impatience et les passions analogues, toujours accompagnées de spasmes, de tension, d'une circulation très-accelérée, et de toute la promptitude et la pétulance, dont les mouvemens de la machine sont susceptibles, doivent être évidemment éloignées des maladies où le calme est nécessaire, comme sont les blessures considérables, et en général les inflammatoires. Les passions, en excitant des convulsions, en favorisant les répercussions, les métastases, les hémorragies, mettroient le blessé dans le danger de mort le plus pressant. En effet, ces accidens sont les plus graves de ceux qu'on redoute alors ; et les observateurs fourmillent d'exemples qui justifient des funestes catastrophes dont l'excès de ces passions a été suivi ; il produit encore ces malheurs inopinés, par la déperdition étonnante d'esprits, qui a lieu

dans ces efforts violens. C'est de ces trois manières, mais principalement de celle-ci, qu'il faut expliquer les morts subites, qui ont si souvent succédé, en pareil cas, à l'incontinence de ceux qui n'ont pas craint de se livrer aux plaisirs de l'amour. Fabrice de Hilden en rapporte quelques exemples très-frappans (1); et Paré, menaçant d'une mort prochaine ceux qui auroient l'imprudence de satisfaire des desirs effrénés, ajoute : « C'est ce que je puis attester avoir vu souvent advenir en bien petites plaies de tête, encore que la plaie fut du tout consolidée (2). » Nous croyons aussi que ce n'est pas seulement dans le temps de la plus grande violence des accidens, que l'exercice de ces passions doit être évité; elles sont de nature à rouvrir les cicatrices (3), à rappeler les hémorragies, à jeter dans le marasme, dans l'affection hypocondriaque, et cela dans le moment où le corps, ayant plus besoin de restauration, est plus susceptible aussi de l'action des causes qui l'en éloignent. Ajoutons encore que la crainte de ces accidens sera plus grande chez ceux qui ont essuyé quelques plaies à la tête ou à la poitrine; chez les hémoptysiques, dans les tempéramens sanguins, bilieux, irritables; chez les jeunes gens, et lorsque la chaleur extérieure concourra à aggraver les causes.

Les secours de la morale sont ici employés avec succès; mais la diversité des esprits et des caractères ne permet pas d'établir des règles générales de conduite: les lieux communs tirés des sermons, sur le pardon des injures, seront quelquefois plus propres à exciter la bile d'un homme bouillant et impie, qu'à calmer sa fureur. Il est donc nécessaire de varier le remède, selon la connoissance que l'on a des sentimens du blessé; et ce soin concerne ses proches et ses amis, à qui le chirurgien doit le remettre. Les devoirs de la religion ne sont pas à négliger dans les occa-

(1) Fabr. Hild. Tom. I, pag. 290, 292.

(2) Amb. Paré, Liv. X. Chap. XIV.

(3) Fabr. Hild. Tome II, pages 30 et seq.

sions périlleuses : la consolation qu'ils donnent procure le plus grand calme et le plus grand bien , et contribue même à rendre des forces (1) ; mais nous ne pouvons dissimuler les funestes effets qu'on ne voit que trop souvent succéder à un zèle indiscret , qui engage quelquefois les ministres à proposer les sacremens , sans daigner prendre les précautions et les ménagemens que l'humanité exige , et que la charité chrétienne est bien loin de désapprouver. Nous croyons , en général , qu'un des moyens les plus surs , est de faire diversion , et d'occuper l'esprit de toute autre chose que de l'objet propre à l'irriter. Le repos , les rafraîchissans , les saignées éloignent les agitations , et abattent les fureurs. La musique , trop négligée de nos jours par les maîtres de l'art de guérir , étoit chez nos anciens maîtres une ressource médicinale , dont ils tiroient le plus grand parti. Le centaure Chiron n'eut pas de meilleur moyen pour dompter le naturel dur et féroce d'Achille (2). On sait quelle est l'efficacité de l'harmonie dans la piqûre de la tarentule (3). Quel secours plus efficace et plus agréable dans toutes ces affections produites par la blessure , le tiraillement , enfin par le dérangement quelconque des parties nerveuses ? Il nous semble que c'est particulièrement en changeant la disposition nerveuse actuelle , que les passions communiquées rectifient le mal produit par leurs contraires : c'est de la même manière que celles-ci peuvent être dangereuses. Cette idée autorise , dans certains cas , à exciter , par art , des passions d'ailleurs fâcheuses , mais qui deviennent salutaires dans le moment individuel où elles contribuent à arrêter le cours d'une autre plus dangereuse. La crainte qu'on inspire à un homme colérique ou débauché , en lui faisant connoître à quoi l'exposent ses imprudences , peut causer un resserrement , un spasme , peut-être nuisible à

(1) Hoffman. Dissert. de anim. sanit. et morbor. fabr. §. 9.

(2) Puerum Cithara perfecit Achillem ,  
Atque animos molli contudit arte feros.

*Ovid. Metamorph.*

(3) Mead. De tarentula , tentam. III.

certain égard, mais dont l'avantage, en lui dessillant les yeux sur son inconduite, n'est pas à mettre en compensation.

II. Les passions modérées, à la tête desquelles nous plaçons la joie pure et l'espérance, tendent à maintenir l'équilibre entre nos solides et nos humeurs ; entre le principe qui pense en nous, et celui qui obéit à ses lois. L'usage des organes de nos sens est presque toujours volontaire ; et c'est le concours de l'ame qui influe, pour la plus grande partie, sur leur exercice. Hippocrate, après avoir parlé de cette heureuse tranquillité de l'ame, si favorable aux corps maigres et exténués (1), tandis que la violence des passions tumultueuses tend à les dessécher ; Hippocrate, dis-je, fait passer en revue les travaux qu'il appelle naturels, *à naturâ* : ce sont ceux de la vision, de l'ouïe, de la parole, d'où dérivent les différens exercices de la voix, tels que le chant, la déclamation, la lecture. Toutes ces choses, ménagées à propos, chassent l'ennui, favorisent une distribution égale du fluide nerveux, et mettent l'esprit et le corps dans l'état qui convient le mieux, soit au rétablissement de celui-ci, après les maladies longues et violentes, soit à la guérison de celles que nous avons appelées mixtes. Ce sont les passions douces qui leur conviennent ; et nous nous contenterons de remarquer ici que leur degré d'intensité, par lequel elles se rapprochent le plus ou des passions vives, ou des passions lentes, est celui qu'il faut préférer et solliciter, selon que les maladies et leurs accessoires se rapprocheront davantage eux-mêmes des inflammatoires ou des pituiteuses. « Les plaisirs de l'amour ne doivent pas être portés à l'excès ; c'est une autre extrémité d'en redouter la jouissance. Celle qui n'est pas trop fréquente, fait autant de bien au corps, que les abus contribueroient à l'énerver. Mais ce n'est point le nombre des jouissances qui fait l'excès : il est relatif à l'âge et au tempérament.

(1) Quiescens animus corporis humidum minimè absumit. Hippoc. De vict. rat. Lib. II.



« On peut être assuré que l'acte vénérien, qui n'est suivi  
 « ni d'abattement, ni de douleur, n'a pas été désavanta-  
 « geux (1). » Ce passage de Celse exprime en moins de  
 mots que nous ne le pourrions faire, tout ce qu'il y a de  
 plus essentiel à dire ici sur cet article ; mais cette douce  
 joie, cette espérance flatteuse, le plus bel appanage dont  
 les cieux aient gratifié les mortels, sont également favo-  
 rables dans tous les cas que peuvent présenter les accidens  
 externes dont nos corps sont affectés ; et cet article tient  
 autant aux qualités de l'ame du chirurgien, qu'à celles du  
 malade : celles-là ont sur celles-ci l'influence la plus mar-  
 quée. André de la Croix exige que le chirurgien soit jeune,  
 autant que faire se pourra ; bien instruit de l'anatomie, et  
 bien exercé dans la dissection ; qu'il soit tranquille et pru-  
 dent, mais ferme et intrépide ; que ses habits soient mo-  
 destes, et faits de manière à ne point le gêner en opérant (2).  
 Il faut éviter les horreurs de l'appareil dans les grandes  
 opérations, et même dans celles d'une moindre consé-  
 quence ; sauver à la vue du malade tout ce qu'il est inutile  
 qu'il voie, parce que souvent cela devient dangereux. Pour  
 cela, on simplifiera les apprêts ; on se bornera à ce qui est  
 nécessaire : l'impression que le spectacle de ces prépara-  
 tions fait sur les assistans, se lit dans leurs yeux par le  
 malade, chez qui alors l'intelligence est en raison de l'in-  
 térêt qu'il prend à ce qui le concerne. Nous sommes assurés,  
 et nous l'avons éprouvé plus d'une fois, que cette attention  
 seule est un moyen de rendre les suites des opérations  
 moins fâcheuses : nous la regardons comme un excellent  
 article de préparation ; et on conviendra aisément avec  
 nous, que l'opération n'en doit pas être moins bonne. Le

(2) *Concubitus neque nimis concupiscendus, neque nimis pertimescendus est. . . . rarus corpus excitat, frequens solvit. . . . cum autem frequens non numero sit, sed naturâ, ratione ætatis et corporis, scire licet eum non inutilem esse, quem corporis neque languor, neque dolor sequitur. Cels. De med. Lib. I, Cap. I.*

(2) *And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI. Oper. chir. in calv. fract. curat. brev. compend.*

chirurgien doit toujours donner au malade, prêt à être opéré, les meilleures espérances, sauf à lui à tirer, en présence de ceux à qui il importe de savoir au juste l'état du blessé, le pronostic qui peut être raisonnablement fondé sur la nature de la plaie, sur la présence ou l'absence des accidens, et sur les forces du patient (1). S'il y a soupçon de venin, il faut le laisser ignorer. Par exemple, dans les morsures des animaux enragés, si les expériences faites pour décider de la rage, l'ont confirmée, dites à celui qui en a été mordu, le contraire; cette précaution est le meilleur remède dans une maladie où les nerfs jouent le principal rôle. Dans tous les cas périlleux, on double le danger, en tirant le pronostic devant le malade. Nous avons vu, l'année dernière, une mort, presque subite, suivre une pareille imprudence.

*Observation.* Un homme de quarante ans, à la suite de plusieurs dépôts, étoit affligé à l'hôpital, de cinq ulcères. La cachexie étoit à peine décidée, lorsqu'un élève, aussi inhumain qu'étourdi, lui fit, en le pansant, cette cruelle plaisanterie : « Dépêche - toi vite de mourir; nous avons besoin de cadavre. » Cette indiscretion fut l'époque d'un redoublement qui enleva ce blessé en huit heures de temps, dans un délire affreux.

Au moment de l'opération, qu'on fasse silence, qu'on ait soin d'écarter les femmes, les enfans et tout ce qui pourroit exciter le moindre bruit ou la moindre alarme. Celui qui doit opérer, fera bien, s'il y a du danger, de s'appuyer du conseil de quelques confrères instruits : ses aides doivent être en petit nombre, doux, experts et exempts de crainte. Il est nécessaire que celui qui opère, ait l'air serein et assuré; enfin qu'il n'oublie pas cette grande maxime, dont l'exécution d'une des parties ne doit pas préjudicier aux autres, d'opérer promptement, de la manière la plus sûre et la moins désagréable; c'est ainsi qu'il méritera et qu'il

(1) And. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

saura s'attirer la confiance, si propre à animer l'esprit de son malade, et à procurer le succès de son opération.

III. Les passions lentes, telles que l'amour malheureux et sombre, le désespoir, le chagrin, la tristesse, la froide jalousie, la crainte, l'amour propre offensé ou humilié, la pusillanimité, détériorent le fluide nerveux, relâchent les nerfs, resserrent le cœur, pour se servir de l'expression la plus usitée et la plus vraie même, physiquement parlant. Nous ne croyons guères que ces affections de l'ame puissent ni doivent avoir une application thérapeutique, à moins qu'elle ne consiste dans les précautions propres à les éviter, surtout chez les personnes dont la fibre est lâche, dont les humeurs abondent en phlegme, et circulent lentement. Toute passion, dont l'effet consistera à ranimer la circulation, à résoudre les légères obstructions, à redonner du ton aux nerfs et aux muscles, sera favorable à ces tempéramens indolens par caractère, et chez qui cette indolence entretient la stagnation des humeurs.

Les plaisirs de l'amour, qui sollicitent plus vivement les personnes d'un tempérament sec, et dont les humeurs sont âcres et disposées à l'inflammation, conviendroient beaucoup mieux à ces tempéramens phlegmatiques (1); mais ils en sont moins curieux. Autant les accidens inflammatoires des maladies chirurgicales seroient augmentés par l'acte vénérien, autant les secousses, la tension universelle qu'il produit, la liberté, l'énergie qu'il donne à la circulation, seroient propres à remettre à l'unisson ces machines qui ne péchent que par défaut de ton. Si la crainte, comme symptôme ou comme moyen de curation, a duré quelque temps, il faut savoir lui prescrire des bornes, parce que cette passion affecte toute l'économie animale en mal, et qu'elle peut dégénérer en mélancolie, selon Hippocrate (2).

(1) *Rebus venereis in aquæ accessionibus magis utendum, minus verò in ignis incursionibus.* Hippoc. De vict. rat. Lib. I.

(2) *Si metus et tristitia multo tempore perseverant, melancholicum hoc ipsum.* Id. Aphor. Sect. VI. 23.

Vanhelmont regarde la trop grande contention, la trop grande application à l'étude, comme bien propre à produire cet effet (1). La tristesse est on ne peut pas plus préjudiciable : il n'est pas de maux dont elle ne puisse être la source ; mais elle agit principalement en nous desséchant (2). Cette dernière passion peut être chassée par bien des moyens, dont le succès dépend surtout des circonstances. Le vin, le café, les liqueurs qui augmentent la force des artères, qui accélèrent la sécrétion du fluide nerveux, qui donnent une certaine vibratilité aux fibres du cerveau, sont ici très-convenables. Nous parlons des avantages d'un usage modéré ; nous savons que l'abus du vin surtout porte à la tête, produit l'assoupissement, l'hébétement.

Le tabac, par l'impression qu'il cause sur la membrane pituitaire, agite sympathiquement les muscles de la respiration. Il se fait une inspiration et une expiration plus grande, pendant laquelle, de même que pendant l'éternuement, les esprits de toutes ces parties refluent vers la tête, et communiquent une certaine vivacité qui n'existoit pas auparavant. Tout ce qui pourra augmenter la vélocité du sang, et donner du ton aux fibres, est à désirer dans ces cas. Nous ne sommes pas éloignés de trouver quelque avantage dans la manière de contrarier ces malades à propos, pourvu toutefois qu'il n'y ait chez eux qu'inactivité et non pas mélancolie. En rendant, si l'on peut parler ainsi, du ton à l'esprit, on parvient à en donner au corps.

(1) Joan. Bap. Vanhelm. jus duumviratus.

(2) Proverb. Cap. XVII. Spiritus tristis dessicat ossa.

---

---

# M É M O I R E

SUR LA QUESTION SUIVANTE :

*COMMENT l'air, par ses diverses qualités, peut influer dans les maladies chirurgicales ; et quels sont les moyens de le rendre salutaire dans leur traitement ?*

In ipso enim vivimus et movemur et sumus.  
*Act. Apost. Cap. 17, vers. 28.*

PAR M. CHAMPEAUX.

AVANT de discuter cette importante question, il est indispensable d'entrer dans des détails succincts et généraux sur la nature de l'air et sur ses qualités.

Trois états particuliers le caractérisent : il est ou air principe, ou air atmosphérique, ou air combiné dans les différens corps de la nature, comme air principe. Je ne rechercherai pas avec les physiciens si c'est un air distinct de l'eau, qui, suivant quelques-uns, n'est qu'une eau dans le plus grand état d'expansibilité ; et, suivant le plus grand nombre, un quatrième élément. Cette discussion m'écarteroit de mon sujet : je conçois donc l'air principe comme un air pur, dégagé de tout mélange, dont la nature nous est aussi inconnue que l'essence des autres élémens ; je pourrois encore le regarder non comme un élément, mais comme le véhicule des trois autres, et plus parfait qu'eux, puisqu'ils sont soumis à nos sens grossiers, tandis que l'air même, déjà combiné avec eux, n'est reconnoissable que par ses qualités. Abandonnons ces idées spéculatives, qui servent tout au plus à multiplier les raisonnemens, sans

augmenter le nombre des vérités : contentons - nous donc de reconnoître un air principe , un fluide quelconque , extrêmement pur dans toutes ses parties.

Ce fluide , principe de vie dans tous les corps , se charge des molécules qui émanent des trois autres élémens ; alors il devient composé , et forme l'air atmosphérique. Dès-lors le voilà soumis aux lois de la nature que nous connoissons ; il se présente à nos yeux sous plus de rapports ; et à force de se composer , il nous dévoile ses propriétés. Comme air atmosphérique , il jouit de trois facultés qui , réunies , ne peuvent caractériser que lui seul ; savoir : la fluidité , la pesanteur et l'élasticité. Par sa fluidité , il pénètre les corps ; par sa pesanteur , il gravite sur eux ; et par son élasticité , en diminuant son propre volume , il cède à l'impulsion des autres corps , se rétablit ensuite dans la même forme , et souvent occupe une plus grande étendue. C'est par cette force élastique qu'il s'insinue dans les corps , y porte avec lui cette facilité spéciale , qu'il a à se dilater ; de-là cette vicissitude perpétuelle de vibration , de dilatation , de contraction ; de-là le mouvement et la vie.

Il est démontré que l'air est à l'eau comme 1 à 880 ; quel est donc son effet sur nos humeurs ? mais ne avançons pas notre sujet.

Le troisième état de l'air est celui de ses combinaisons avec les corps : ici il paroît ne jouir d'aucune de ses propriétés , comme dans les métaux ; mais il est leur ciment d'union : et si on l'en sépare , il se présente sous des faces totalement différentes : là , il se mêle et circule avec les fluides , comme dans les végétaux et dans les animaux ; il constitue la majeure partie de leurs substances ou osseuse ou ligneuse. Dans cet état , il a presque entièrement perdu ses propriétés ; on diroit qu'il s'en dépouille en faveur des individus qui le recèlent : mais si ses molécules disposées et comme séparément enchainées , se réunissent , se rassemblent , voilà le moment où , reprenant toute sa force , il rompt , il déchire et renverse tous les obstacles qui s'op-

posoient à son passage, et se fait jour avec impétuosité. Quel est donc ce Protée, cet être singulier, sans cesse variant ses formes, ses effets; tantôt portant avec lui le baume de la vie, et tantôt traînant les horreurs de la mort? C'est un être combiné avec le phlogistique ou cette partie de feu qui s'exhale par la fermentation, la putréfaction, la calcination; il étourdit, il suffoque, il tue. Voilà l'air mofétique, le *spiritus silvestris* de Paracelse, le *gaz* de Vanhelfmont, l'*air artificiel* de Boile, l'*acidum pingue* de Meyer, l'*air mortel* de Hales, l'*air fixe* de Black, de Priestley, le *fluide élastique* de M. Lavoisier, etc. Cette bigarrure de dénomination démontre assez clairement qu'on ne le connoit que par ses effets, non par son principe: mais puisqu'il faut des mots de convention pour se faire entendre, je me servirai de ceux adoptés par nos auteurs modernes. « L'air, dit M. de Buffon, encore plus léger, « plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre « de puissances; l'action éloignée du soleil et de la lune, « l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le « raréfie, celle du froid qui le condense, y cause des agitations continuelles. »

L'air est l'agent le plus universel de tout ce qui existe dans la nature; il est par-tout; il remplit tous les corps; il occupe autour de la terre un espace que l'on n'a pu mesurer: plus nécessaire à la vie des animaux et des végétaux, que la nutrition même, quelques minutes suffisent, s'ils en sont privés, pour mettre fin à leur existence: aussi puissant dans l'altération que dans la conservation des êtres, tantôt, d'une marche lente, il prépare de loin leur destruction; tantôt, d'une course rapide, il sème de toute part l'épouvante et la désolation. La vie et la santé, les maladies et la mort, sont les effets ordinaires de son volume plus ou moins considérable, de ses qualités variées à l'infini.

L'air est d'autant plus nécessaire à l'homme, qu'il est le principal agent de la respiration, de la progression des

alimens dans les intestins, de l'intrusion du chyle dans les vaisseaux chylières, de la sanguification et de la circulation : c'est par l'air enfin que s'opèrent les différentes sécrétions et toutes les fonctions de l'animal. Sa pesanteur est absolument nécessaire pour comprimer nos parties et conserver la santé. Cette pesanteur est si considérable, qu'elle a été évaluée à plus de 33684 livres, sur un homme d'une taille médiocre (1). Ce poids augmente ou diminue suivant les causes qui rendent l'air plus léger ou plus pesant; et il seroit sans doute plus que suffisant pour nous écraser, si l'air contenu dans nos fluides et dans nos solides ne lui opposoit une résistance capable de produire cet équilibre, qui constitue l'existence de notre individu. « Sans la  
 « force de l'air intérieur, dit M. Quesnay, *Traité de la*  
 « *saignée*, page 15, qui résiste à celle de l'air extérieur,  
 « les vaisseaux seroient si resserrés, et les liquides si  
 « pressés, que l'action organique des uns, et le mouve-  
 « ment des autres, ne pourroient plus s'exécuter; si au  
 « contraire, ce corps cessoit d'être comprimé par l'air ex-  
 « térieur, son volume augmenteroit tellement par l'action  
 « de l'air intérieur, qu'aussitôt toutes les actions dans les-  
 « quelles consiste la vie, s'éteindroient entièrement. »

D'où il résulte qu'il faut distinguer deux sortes d'air en général : l'externe, qui compose notre atmosphère, et l'interne, qui entre dans la formation de notre individu. Il est dispersé dans toutes les parties, et ne se fait apercevoir que lorsque la bonne organisation cesse. Cet air, ainsi

(1) La surface du corps d'un homme d'une taille médiocre, est de 15 pieds carrés, ou de 2160 pouces. Un pouce cube de mercure pèse 8 onces. Une colonne carrée de mercure, d'un pouce de large, peut s'élever, dans le baromètre, à 30 pouces, quand l'air est très-pesant, et s'abaisser à 28 pouces, quand l'air est très-léger. C'est pour cela que, lorsque l'air sera très-pesant, il opérera sur chaque pouce de la superficie de notre corps, une pression de 15 livres 9 onces; et quand il sera très-léger, cette pression ne sera que de 14 livres 2 onces, de sorte que, dans un temps serain, où l'air est très-pesant, notre corps soutient un poids d'environ 33684 liv.; et dans un temps pluvieux, où l'air est très-léger, de 30622 livres, d'où il suit que la différence de cette pression, observée en différens temps, est à peu près de 3000 livres. *Méad.*



caché, est connu sous la dénomination d'air interne, d'air fixe, ou d'air constitutif des corps.

Je vais entrer dans les détails sur chacune de ces espèces d'air ; je diviserai ce mémoire en deux parties : dans la première, je traiterai de l'influence que peut avoir l'air fixe dans les maladies chirurgicales, et comment l'air de l'atmosphère peut influer dans ces maladies, soit par lui-même, soit par ses différentes intempéries.

Dans la seconde partie, j'indiquerai les moyens de corriger ou de rendre salulaire, soit l'air fixe, soit celui de l'atmosphère ; et afin de mettre plus d'ordre et plus de clarté dans ce mémoire, cette seconde partie contiendra les moyens pour corriger telle ou telle qualité d'air.

Heureux si, dans cette marche, je parviens à répondre aux vœux de l'Académie, et à expliquer aussi clairement que je le conçois :

- 1.° Comment l'air, par ses diverses qualités, peut influer dans les maladies chirurgicales ?
- 2.° Quels sont les moyens de rendre l'air salulaire dans le traitement de ces maladies ?

## P R E M I È R E P A R T I E.

### C H A P I T R E P R E M I E R.

*Quelle est l'influence de l'air fixe dans les maladies chirurgicales ?*

L'AIR, qui pénètre nos poumons dans les mouvemens d'inspiration, paroît se borner au mécanisme de la respiration, sans pénétrer d'autres parties ; mais celui-ci, qui se mêle avec la salive, celui qui est contenu dans les alimens, tant solides que fluides, ou avec d'autres matières qu'on avale, passe dans l'estomac, aide encore à la digestion

par sa vertu élastique ; développé par la chaleur du lieu et la compression réitérée des viscères , il atténue les alimens , rend fluides les matières épaisses , et les améliore ; il excite le mouvement spontané ; il entretient le jeu des parties ; et il parcourt , avec la pâte alimentaire , les détours tortueux des intestins ; enfin , une partie de cet air s'amalgame avec le chyle , s'insinue , comme lui , dans les routes tracées par la nature ; et s'incorporant , soit avec les fluides , soit avec les solides , dont il forme près du tiers , prend la dénomination d'air fixe , ou air constitutif des corps.

L'autre portion d'air , continuant sa route avec le marc des alimens , conserve presque toute son élasticité ; elle est quelquefois même augmentée à un point étonnant : elle devient la cause des vents qui se font un passage par le haut ou par le bas. Cet air , ( aidé surtout du mouvement intestin , et de la chaleur du lieu ) étant contenu dans des substances qui sont plus ou moins susceptibles de fermentation , ou plus ou moins disposées à une putréfaction spontanée ; cet air , dis-je , se dégage de ces mêmes substances qui le retenoient , reprend son élasticité , et cherche à s'échapper , soit par la bouche , soit par le fondement. L'air , ainsi séparé des substances alimentaires , se forme en bulles ou en masses qui ne peuvent pénétrer les voies lactées , et qui , par leur séjour , forment les borborygmes , les flatuosités , qui souvent causent , à l'estomac et aux intestins , des distensions considérables et très-douloureuses quand la chaleur s'accroît , comme dans les coliques venteuses ; les ravages augmentent en proportion ; et si la fièvre survient , ou s'il sy joint une affection spasmodique , qui , par les crispations et les étranglemens qu'elle occasionne , bouche les passages , et s'oppose au libre cours de ces bulles , alors le malade souffre une raréfaction tumultueuse , qui lui occasionne des nausées , des défaillances , des constipations , des suffocations , la tympanite , la passion iliaque , l'apoplexie , des météorismes etc. , ou des douleurs si vives ,

qu'elles excitent de violens maux de tête, même des vertiges; l'oppression, l'inflammation, la gangrène, et quelquefois la mort: la contrainte en compagnie peut occasionner ces désordres.

On lit dans Suétone, *in Tib. Claud.* §. 32, p. 477, qu'un des favoris de Claude, ayant été en danger de mort par sa trop grande réserve en pareille circonstance, cet empereur rendit une ordonnance pour permettre qu'à l'avenir tous ses sujets fussent autorisés à laisser un libre cours, par le haut ou par le bas, à tous les vents qui y prendroient leur issue, en quelque lieu et dans quelques circonstances que ce fut.

Les accidens, causés par les vents, sont si terribles, qu'ils ont fait dire au père de la médecine: « C'est un mauvais « signe dans les fièvres, quand le ventre est considérable-  
« ment tendu par les vents, et qu'il n'en sort point par le  
« fondement. » *N.º 45. Chart. t. VIII, page 853.*

Tous ces accidens n'arrivent que lorsque des obstacles s'opposent au libre cours de l'air renfermé dans l'estomac et dans les intestins. Son action tumultueuse a été observée dans un cas singulier, et digne d'être rapportée. On lit dans Helmont: « qu'un jeune enfant étoit attaqué d'une hernie  
« ombilicale, monstrueuse, proéminente de plusieurs pou-  
« ces, et qu'à travers la peau mince et transparente, on  
« apercevoit les intestins. Toutes les fois que cet enfant  
« étoit tourmenté de coliques, Helmont distinguoit, dans  
« l'iléum, les mouvemens orageux d'une véritable tempête.  
« Cet intestin sembloit alors rouler dans ses circonvolu-  
« tions, à-peu-près comme une liqueur qui bout; il pa-  
« roissoit convulsé et agité rapidement de mille manières,  
« surtout lorsque les douleurs recommençoient. Après avoir,  
« dit-il, beaucoup contemplé toutes ces scènes extraordi-  
« naires, qui se passoient durant le temps des douleurs,  
« j'eus la curiosité d'examiner le jeu des intestins en état  
« de santé; je remarquai attentivement un autre mouve-  
« ment distinct et successif, que les intestins exécutoient avec

I.ºe Observation.

« régularité. Toutes les fois qu'une matière pultacée, ve-  
 « nant de l'estomac, se présenteoit pour passer et être trans-  
 « mise au fondement, ( elle avoit ordinairement acquis la  
 « consistance d'un syrop liquide, et une teinture d'un jaune  
 « obscur ) on voyoit les fibres transverses de l'intestin se  
 « contracter, se rapprocher de l'axe du canal, comme si  
 « elles alloient se fermer, et pousser peu-à-peu les excré-  
 « mens en bas, au-dessous d'elles. Ce mécanisme mer-  
 « veilleux s'opéroit successivement par la contraction visible  
 « des fibres transverses, dont les inférieures se mettoient  
 « tour-à-tour en exercice, à mesure que les supérieures  
 « avoient fini. Les parois des intestins pousoient d'abord  
 « tout ensemble les matières excrémentielles avec l'air, et  
 « revenoient ensuite dans leur premier état ( 1 ). »

Il résulte de cette observation que l'estomac et les intestins renferment toujours plus ou moins d'air élastique, qui, lorsque rien ne s'oppose à son cours, s'échappe par la bouche ou par le fondement.

Quant à l'air connu sous le nom d'air fixe, qui s'est mêlé avec le chyle, et qui est renfermé dans nos parties, il s'y répand et s'y subdivise à l'infini. Il circule avec nos liqueurs; il s'incorpore avec nos parties solides, et devient, à l'aide de la chaleur, élément des corps, comme M. Hales l'a savamment démontré. Je dis à l'aide de la chaleur, parce qu'une chaleur très-médiocre, dès qu'elle est immédiatement et constamment appliquée sur une petite quantité d'air, suffit pour en détruire le ressort; la chaleur de l'homme est plus que suffisante, pour que cet air sans ressort se fixe ensuite dans le corps.

Tous les animaux contiennent plus ou moins d'air fixe, avec une certaine quantité d'air mi-fixe, comme le prouve M. Hales; car le phlogistique des chimistes n'est autre chose que la réunion de l'air fixe et du feu, tantôt dans un état fixe, tantôt dans celui de la plus grande volatilité. Ses

( 1 ) Cap. de flatibus, n.° 38. page 340. Confer. Tractat. de Lithias. Cap. IX, n.° 132, page 734.

expériences prouvent que les parties les plus dures des animaux contiennent plus d'air fixe que celles qui le sont moins, et que les fluides en contiennent moins que les solides, puisqu'un ponce cubique de sang de cochon, distillé jusqu'à siccité, ne produit que 33 pouces cubiques d'air, tandis qu'une pierre urinaire en fournit plus de la moitié de son poids, et 645 fois son volume; les os et les cornes des animaux, 244; une pierre biliaire, 648 fois son volume.

L'air fixe deviendroit donc bientôt surabondant, et par conséquent préjudiciable à la santé, si, à mesure qu'il s'insinue par les voies lactées, pour s'incorporer, soit avec les solides, soit avec les fluides, une partie ne sortoit par la voie des urines, de la transpiration et des autres sécrétions. Il reprend sa force élastique, et se mêle avec celui de l'atmosphère, d'où il paroît qu'il étoit sorti. J'appelle celui qui s'échappe ainsi, *mi-fixe*, parce qu'entre l'état de fixité et celui d'élasticité, il y a plusieurs gradations; et c'est presque toujours dans cet état moyen, que la plus grande partie de l'air, contenu dans nos liqueurs, y réside, c'est-à-dire, que nous renfermons dans nos liqueurs, une certaine quantité d'air, qui n'est ni élastique ni fixe. Il n'est point élastique, puisqu'elles ne sont point compressibles; il n'est point fixe, puisqu'il s'en sépare aisément, soit par la congélation ou au moindre degré de chaleur, tandis que l'air fixe ne se dégage des parties où il est incorporé, que par le moyen du feu, de la fermentation, de la putréfaction ou toutes autres causes capables d'opérer la désunion des parties.

MM. Hales et Macbride considèrent l'air fixe comme le principe actif, d'où dépendent la conservation, la solidité et l'état de salubrité des corps, comme le ciment et le lien de leurs parties constituantes, puisque, dès qu'il se dégage, les corps tombent en dissolution et en putréfaction.

L'air *mi-fixe* n'a pas les propriétés physiques de l'air ambiant ou atmosphérique, parce qu'il est divisé en parties

très-petites et solitaires ; mais il tend continuellement à les acquérir. Il conserve un état actif et répulsif, par lequel il se dégage des substances où il étoit retenu, lorsque rien ne s'y oppose.

L'air mi-fixe ne perd donc son élasticité que par la divisibilité de ses molécules ; mais comme elles s'attirent puissamment entr'elles, et qu'elles tendent toujours à se rapprocher, si, par une cause quelconque, deux particules d'air s'échappent des interstices des molécules, où elles sont retenues, et qu'elles parviennent à se toucher, elles se repoussent, se mêlent, et forment une bulle imperceptible, qui reprend son élasticité comme auparavant. Ceci est démontré par l'enflure qui arrive aux animaux, sous la machine du vide, par la tuméfaction que produit la ventouse sur la partie où on l'applique etc. ; ce qui ne peut se faire que par le défaut de pression de l'air extérieur, et par l'état actif et répulsif de l'air mi-fixe, qui reprend sa première forme, dès que l'air extérieur peut agir librement sur la partie tuméfiée, puisqu'elle reprend son état ordinaire, si les fibres n'ont pas été trop distendues.

C'est par le moyen de l'équilibre qui règne entre l'air fixe, l'air mi-fixe, et l'air ambiant, que l'animal vit et se conserve ; c'est par cette action réciproque que la circulation se fait ; c'est cet équilibre qui conserve la perméabilité des plus petits canaux ; c'est lui qui empêche l'affoiblissement des parties, et qui donne de la vigueur aux solides.

L'élasticité de l'air fixe se fait bien apercevoir dans les maladies où la chaleur du lieu le dégage en très-peu de temps, comme il arrive dans la petite vérole, dans les fièvres putrides, malignes, dans certaines pourritures, etc. Ces maladies sont souvent accompagnées de taches livides, de ruptures de vaisseaux, d'effusion de sang, de bouffissure et d'emphysème de cause interne. L'observation suivante servira de preuve à ce principe. Il survint à une petite fille d'environ cinq ans, à la suite d'une longue maladie qui l'avoit desséchée, une tumeur à la joue droite, qui s'empara

insensiblement de tout le tronc. Lorsqu'on pressoit cette tumeur avec le doigt, l'air qui y étoit contenu s'écartoit avec un certain bruit. L'enfant mourut, on lui perça la peau du ventre avec un bistouri; et la tumeur s'abaissa aussitôt, en exhalant une puanteur insupportable. *Acad. des sciences, an. 1704.*

Il résulte de ce que je viens de dire, que tout ce qui développera et facilitera l'expansion de l'air fixe, que tout ce qui tendra à lui rendre son élasticité, que tout ce qui affoiblira les obstacles qui s'y opposent, deviendra la cause de la pourriture, de la gangrène, etc. Ainsi, on peut mettre au nombre de ces causes, la chaleur, l'humidité, l'affoiblissement du ressort de l'atmosphère, les matières qui fermentent aisément, comme la bière récente, la décoction de gaïac, la dissolution des gommés, toutes les substances muqueuses, etc. M. Pringle a éprouvé que plusieurs sels neutres, comme le sel marin, le sel gemme, les sels d'Épsom, de Glauber, de Saignette, le sel végétal, le tartre vitriolé, la sélénite et autres sels à base terreuse, accéléroient la putréfaction. L'effet de ces sels, sur les viandes que l'on veut conserver, ne doit point en imposer: et s'ils sont antiputrides alors, étant appliqués sur une partie vivante, ils accélèrent la putréfaction, comme le prouvent les observations d'Huxham. *M. Quesnay, premier volume de l'Académie, page 53*, est du même sentiment. Il dit que les sels sont, par rapport à la pourriture, ce que les huiles sont par rapport à l'embrasement, et que les corps ne paroissent susceptibles de pourriture que par les sels qui entrent dans leur composition.

Les observations de M. Pringle et de M. Macbride démontrent encore que les terres absorbantes, avides d'air, et les testacées produisent les mêmes effets, étant appliquées sur une partie, parce qu'elles pompent et attirent, pour ainsi dire, l'air fixe; enfin, rien n'est plus capable de provoquer la putréfaction que l'air de l'atmosphère, puisque sans lui, point de fermentation. Il dilate les pores; il

s'insinue et pénètre les voies par où l'air fixe s'échappe ou tâche de s'échapper. Celui-ci, dit M. Hales, se joint avec l'air élastique extérieur, pour agir de concert, et hâter la dissolution et la corruption des corps.

L'action de l'air extérieur ou de l'air fixe sur nos parties et sur nos humeurs, a fait distinguer, par les anciens, deux sortes de putréfaction, la parfaite et l'imparfaite. La première est celle qui se manifeste par le secours de l'air extérieur, et qui est caractérisée par la puanteur; l'imparfaite semble dépendre de la chaleur de la partie, et non du développement de l'air fixe qui paroît condensé, immobile et sans action. Cette putréfaction imparfaite s'empare de nos humeurs qui circulent ou qui sont ramassées dans un lieu privé de l'air extérieur; elle n'a point de mauvaise odeur, et ce défaut de puanteur prouve qu'elle est peu susceptible d'être infectée et de s'étendre par la contagion, comme la putréfaction qui s'opère en plein air. Mais si l'air fixe a la liberté de se dilater, la putréfaction se fait plus promptement, et acquiert, dans ce dernier cas seulement, une odeur plus ou moins fétide, qui dépend encore de la qualité des fluides ou des humeurs retenues, et de la chaleur plus ou moins forte de la partie où le séjour se fait. Par exemple, l'urine retenue dans la vessie s'y corrompt facilement, s'il y a fièvre, inflammation, etc. Le pus renfermé dans un abcès, contracte une grande puanteur, tandis que le sang renfermé dans un anevrysme, ou extravasé dans un lieu resserré, s'y conserve très-long-temps sans putréfaction, ou du moins sans mauvaise odeur.

III<sup>e</sup> Observation.

Une fille, âgée de vingt-deux ans, se plaignoit de coliques; on lui fit différens remèdes: la soupçonnant enceinte, on la renvoya à la maison de la charité, où elle demouroit. Je reconnus que sa maladie provenoit d'un amas considérable de sang retenu dans le vagin qui n'étoit point perforé: ce sang formoit une tumeur très-volumineuse dans le ventre; je lui donnai issue avec la lancette, et il sortit en forme de boudin, c'est-à-dire, d'une consistance fort épaisse, noirâtre,



noirâtre, mais sans odeur ; cependant il est certain que cet amas se formoit depuis nombre d'années, puisqu'il y avoit très-long-temps que cette fille se trouvoit incommodée.

*Première expérience.*

M. Mariotte dit qu'il a vu du sang renfermé dans un petit matras, scellé hermétiquement, être encore très-liquide et d'une belle couleur, quoiqu'il y eût plus de dix ans qu'on l'y avoit mis.

*Seconde expérience.*

Le 25 mars 1775, j'ai répété cette expérience, en remplissant de sang, seulement à moitié, une phiole que je bouchai bien ensuite : douze jours après, la sérosité étoit très-rouge, et la superficie nébuleuse, ce qui prouve un degré de putréfaction imparfaite.

*Troisième expérience.*

Le même jour 25 mars, je fis la même expérience sur l'urine d'une personne saine : la phiole pleine et bien bouchée, elle se conserva claire et limpide jusqu'au 14 juillet suivant. L'ayant alors ouverte, elle répandit d'abord une odeur d'alkali volatil, qui, s'étant bientôt dissipée, ne laissa que celle de l'urine fraîche ; le thermomètre étoit alors au 20<sup>e</sup> degré, division de Reaumur.

*Quatrième expérience.*

La même urine, dont je n'avois rempli qu'à moitié une autre phiole, devint louche dès le 12 avril : une espèce de mousse en couvroit la surface.

*Cinquième expérience.*

Dans une autre phiole débouchée, l'urine étoit trouble

le 12 avril ; le 17, elle n'avoit encore point de mauvaise odeur ; le 21, la fétidité se manifesta. J'y ajoutai alors un brin de menthe, qui dissipa tellement la mauvaise odeur, qu'il n'y en avoit plus même le 14 juillet suivant.

Il résulte de ces expériences, que les liqueurs, qui ne sont point exposées à l'action de l'air libre, se conservent très-long-temps, et n'acquièrent que très-difficilement, par les mouvemens spontanés, une putréfaction imparfaite ; que celles qui sont moins resserrées, entrent plutôt en putréfaction, et que celles qui sont exposées à l'air libre, se putréfient très-aisément ; enfin, que la putréfaction se détruit ensuite par le moyen des végétaux.

Les phioles à moitié pleines, quoique bien bouchées, contenoient un peu d'air libre, qui a facilité les mouvemens spontanés ; ceux-ci ont dégagé une partie de l'air fixe, et l'action de ces deux airs a augmenté les degrés de putréfaction.

Toute humeur acquiert plus aisément un degré de putréfaction, par le séjour qu'elle fait dans une cavité ou dans une capacité quelconque, qu'elle ne remplit pas exactement, que celle qui est retenue dans un lieu qu'elle occupe entièrement ; ce qui fait que l'urine dans la vessie, le pus dans la cavité de certains abcès etc., acquièrent, en très-peu de temps, un degré de putréfaction parfaite, tandis que le sang retenu dans un anevrysme, dans une tumeur etc. y séjourne long-temps sans tomber en dissolution, et sans contracter de mauvaise odeur.

La mauvaise odeur est la marque distinctive de la putréfaction parfaite, d'avec la putréfaction imparfaite : c'est par la fétidité que nous sommes avertis de ne point trop approcher, ou de ne point séjourner près d'un corps en putréfaction ; et, comme je l'ai déjà dit, c'est moins par la respiration que par les voies de la déglutition, que les miasmes putrides infectent nos humeurs, d'où il suit que les visites et les pansemens que l'on fait aux personnes

affligées de quelques maladies putrides ou pestilentielles, doivent se faire à jeûn, ou long-temps après avoir mangé. Il est bon d'avoir quelques matières acides dans l'estomac, comme de la limonade ou quelqu'autre liqueur anti-septique, parce que nous avalons machinalement la salive après le repas, pour faciliter la digestion, tandis que nous la rejetons presque toute, lorsque l'estomac est vide. En usant de cette précaution, on pourra faire, avec moins de danger, un plus long séjour auprès des malades. On doit en user de même pour l'ouverture des cadavres, ou pour d'autres opérations qui exposent à des odeurs putrides ; car on a observé que la peste n'attaquoit que ceux qui avaloient de l'air : il se formoit des anthrax dans leur estomac, maladie redoutable, qui fait périr promptement ceux qui ont le malheur d'en être atteints.

Il y a cependant des circonstances où l'air de l'atmosphère peut être infecté d'exhalaisons putrides et malignes, sans que-la mauvaise odeur nous avertisse du danger auquel nous sommes exposés. M. Fillon, chirurgien de Rochefort, dit que dans un voyage sur mer, lui et tous ceux du vaisseau prirent terre dans une isle tellement remplie de bœufs sauvages, qu'ils n'eurent d'autres moyens de se soustraire à cette incommodité, qu'en tuant une grande quantité de ces animaux. Mais, continue M. Quesnay, *Mem. de l'Acad. tome I, page 64*, ce procédé leur réussit mal ; car ces bêtes mortes infectèrent bientôt l'air : et à peine ces habitans se furent-ils aperçus d'une odeur douceâtre, que la peste commença à se déclarer et à les obliger d'abandonner au plutôt cette isle.

Les conséquences, que l'on pourroit tirer de cette observation, appartiennent aux influences de l'air fixe qui s'est mêlé avec celui de l'atmosphère ; et c'est ce qui va faire le sujet du chapitre suivant.

## C H A P I T R E   S E C O N D.

*Comment l'air, chargé d'exhalaisons putrides, peut-il influer dans les maladies chirurgicales ?*

J'E distingue dans les exhalaisons putrides et pestilentielles, dont l'air est souvent chargé, deux sortes de contagions, celle des maladies et celle des mouvemens spontanés : cette dernière peut encore se diviser en contagion de pourriture, et en contagion de fermentation.

La petite vérole, la peste et les autres maladies épidémiques, sont des exemples de contagion de maladies.

Un morceau de viande, exposé dans un air infecté ou près d'un corps corrompu, se pourrit bientôt ; c'est-là un exemple de la contagion des mouvemens spontanés par pourriture.

Il faut encore distinguer la malignité qui s'échappe des vapeurs putrides, d'avec cette contagion de pourriture, parce que les effets de la malignité, qui provient de ces mouvemens spontanés, ne se manifestent que sur les parties organiques vivantes, et occasionnent des accidens plus ou moins graves, comme des syncopes, des mouvemens convulsifs, des fièvres malignes, des douleurs plus ou moins aiguës, des inflammations de mauvais caractère, telles que des phlegmons, des anthrax, des charbons, etc. Cette malignité, qui s'échappe des substances putrides, attaque quelquefois le principe de la vie, et occasionne des morts subites ; car l'effet de ces miasmes contagieux est si subtil, qu'il pénètre les fluides nerveux, et s'unit à eux avec presque autant de promptitude que l'électricité. Les éphémérides d'Allemagne, *dec. 1, an. 8. Observ. 61*, font mention d'une pourriture avec puanteur, qui s'étoit emparée de la matrice d'une femme grosse, et qui avoit tué l'enfant, sans qu'il

fût atteint de pourriture, parce que la putréfaction de la matrice n'avoit encore agi que par sa malignité, et non par sa contagion sur le corps de cet enfant, d'où il s'ensuit que les substances putrides ne communiquent leur pourriture aux parties solides, qu'après la mort de ces parties (1).

On doit attribuer à l'air fixe ou mi-fixe, les différens accidens qui arrivent à la suite des fermentations des sucres retenus dans l'estomac, ou à l'air qui s'échappe des alimens qui y séjournent. La fermentation, qui résulte de ce mélange, cause des aigreurs, des vents, des coliques, etc. M. Quesnay distingue trois espèces de dépravations fermentescives : l'aigre, la vineuse et la rance. Cette dernière est toujours à craindre, parce que, dit-il, la partie grasse ou huileuse de ces matières, qui domine sur les sels acides, et qui empêche que la fermentation ne puisse développer les sels, rend ces matières fort susceptibles de pourriture.

Ces sortes de fermentations n'occasionnent jamais des accidens aussi graves que ceux qui sont produits par les vapeurs du vin en fermentation ; par celles qui s'échappent des mines ou de quelques autres lieux souterrains ; par celles du charbon de bois enflammé dans un endroit fermé, etc.

La plupart de ces exhalaisons détruisent le ressort de l'air, au point que la voix des animaux qui sont saisis de ces vapeurs, ne peut se faire entendre, quoique de fort près. C'est ainsi que la vapeur, qui sort des poulmons de l'homme, détruit 100 pouces cubes d'air par minute, selon M. Desaguilliers, ou la 15<sup>e</sup> partie de l'air respiré, selon M. Hales. C'est par cette raison que le ressort de l'air se perd dans une salle de spectacle, où la respiration d'un grand nombre de personnes le rend chaud et humide.

Il est rapporté, dans les *Mem. de l'Acad. an. 1701*, IV<sup>e</sup> Observation. qu'un mâçon, qui travailloit près d'un puits, y laissa tomber son marteau : un manœuvre, qui fut envoyé pour le chercher, fut suffoqué avant que d'être arrivé à la surface de l'eau ; deux autres hommes qu'on y descendit après, furent

(1) Quesnay, lieu cité.

suffoqués de même. On en descendit un quatrième, à qui on recommanda de crier, dès qu'il sentiroit quelque chose : il cria dès qu'il fut près de la surface de l'eau. Aussi-tôt qu'on l'eût retiré, il dit qu'il avoit éprouvé une chaleur qui lui dévorait les entrailles, et il mourut trois jours après. On ouvrit les trois autres cadavres après les avoir retirés, et on ne remarqua aucune cause apparente de mort. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'on buvoit de l'eau de ce puits, sans qu'elle fit aucun mal.

Une partie de l'air mi-fixe, contenu dans l'eau, s'en étoit échappée, et formoit à sa surface une vapeur qui ne pouvoit s'élever qu'à une certaine hauteur, à cause de la résistance que lui présentoit la colonne de l'atmosphère ; ce qui le prouve, c'est que l'homme qu'on y descendit, ne cria que lorsqu'il fut près de cette vapeur.

Cette observation me rappelle l'histoire de la fameuse grotte d'Italie, connue sous le nom de Grotte des Chiens, à cause des expériences que les voyageurs y font avec ces animaux. Cette caverne a huit pieds de haut sur douze de long, et six de large ; il s'élève de la terre une vapeur qui se répand uniformément, et retombe sans se mêler avec l'air de l'atmosphère : on pourroit même mesurer la hauteur de cette vapeur, par les différentes nuances qui colorent les parois de la caverne. La partie vénéneuse est d'un vert obscur, et ne s'élève pas à plus de dix pouces de hauteur, de manière que l'on peut entrer dans cette caverne sans accidents, et qu'il n'en arrive qu'autant que la tête se trouve dans le cercle coloré. Ainsi, lorsque l'animal est trop petit, ou qu'on lui tient par force la tête baissée, il se trouve alors comme frappé tout-à-coup, et privé de mouvement ; il est pris de syncopes, de convulsions, de tremblement, et il meurt presqu'aussitôt, si on ne le retire à temps pour lui rendre l'air libre, où il se remet assez promptement, surtout si on le plonge dans le lac prochain : ce bain froid rétablit le cours du sang qui étoit interrompu.

Il y a une infinité d'exemples de personnes suffoquées par de telles vapeurs.

Je fus appelé pour procéder au rapport des causes de mort d'un homme, de sa femme et de son enfant : on les avoit trouvés au lit dans une petite chambre bien fermée, où ils avoient été étouffés par les vapeurs de charbon enflammé, qu'ils avoient mis au pied de leur lit, dans un chaudron de fer. Leurs cadavres étoient prodigieusement gonflés par la dilatation de l'air fixe et mi-fixe qui cherchoit à sortir, et par le peu de résistance que lui présentoit l'air de la chambre ; il avoit perdu son élasticité et son poids, parce que l'air fixe, séparé du charbon, s'étoit réduit en vapeurs invisibles, qui en avoient détruit le ressort.

V<sup>e</sup> Observation.

On connoit assez l'histoire du boulanger de Chartres, qui mettoit la braise de son four dans sa cave, et où six personnes périrent en voulant se secourir mutuellement. Cette histoire est détaillée dans les *Mém. de l'Académ. des Sciences*, an. 1710.

VI<sup>e</sup> Observation.

Les vapeurs du vin en fermentation sont presque aussi dangereuses que celles du charbon : on s'en défie davantage à la vérité, parce que l'on s'en aperçoit plus aisément ; néanmoins, il n'est pas d'année qu'il n'arrive des accidens, et que plusieurs personnes ne périssent à la suite des vendanges, dans les pays où la fermentation du vin est prompte, comme en Bourgogne, en Champagne ; et cela, parce que la plupart des vigneron, faute de local, sont obligés de fermer leur récolte dans des caves, en sortant de la cuve.

Les accidens, causés par les vapeurs des mines et d'autres souterrains, sont aussi fréquens, et paroissent d'ailleurs se rapporter aux accidens causés par un air trop léger, comme le prouvent les expériences 49 et 60 du tableau placé à la fin de cette dissertation.

Les exhalaisons, qui s'élèvent des corps morts, produisent encore de fâcheux accidens. *Paré, Liv. XI, Chap. XV*, dit qu'au mois de septembre 1562, pendant les premiers troubles de la religion, on jeta un grand nombre de corps morts dans un puits du château de Pène, profond de plus de cent brasses, sur la rivière de Lot. Deux mois après, il

VII<sup>e</sup> Observation.

s'éleva de ce puits une vapcur qui se répandit jusqu'à dix lieues à la ronde dans l'Angoumois, et y causa la peste.

VIII<sup>e</sup> Observation.

On trouve, dans le journal de M. l'abbé Rozier, du mois de février 1773, que le fossoyeur de Montmorency donna, par mégarde, un coup de bêche sur un cadavre à moitié consumé. Il sortit aussi-tôt une exhalaison méphitique qui le fit frissonner, etc. S'appuyant ensuite sur sa bêche pour fermer l'ouverture qu'il venoit de faire, il tomba mort.

La malignité de ces exhalaisons réside dans les parties les plus subtiles des substances putrides : elles s'échappent, elles s'évaporent et abandonnent entièrement les autres parties du mixte corrompu, de manière que ce qui reste par la suite n'est plus contagieux, et n'occasionne plus de maladies. On trouve dans les Ephémérides d'Allemagne, un fait qui prouve cette vérité. On avoit différé, pendant quelques semaines, d'enterrer un cadavre ; il s'étoit écoulé à travers le cercueil, dans un vase, une liqueur qu'une pauvre femme prit pour du petit lait, et en but beaucoup, sans y trouver de goût, et sans en être incommodée.

IX<sup>e</sup> Observation.

Les exhalaisons animales, corrompues ou non-corrompues, produisent encore les plus grands désordres. On a vu des maladies pestilentiellees causées par des baleines mortes, que les flots de la mer avoient jetées sur le rivage dans des temps chauds ; par les cadavres des éléphants, des chameaux, des sauterelles ; par ceux des hommes qui, après un combat, restent long-temps sans être enterrés, ou le sont mal.

Quelle impression ne font pas sur nous les vapeurs qui s'élèvent d'un lieu bas et marécageux, où beaucoup de plantes se pourrissent, et où périt une quantité de poissons par le desséchement des étangs ? La Bresse et plusieurs autres provinces en fournissent, chaque année, trop d'exemples, par les épidémies qui y règnent ; aussi les habitans de ces provinces ont-ils le teint jaunâtre ou basané : ils sont foibles et sujets aux fièvres intermittentes, aux obstructions, au calcul, etc.

Les



Les exhalaisons des prisons, de l'entre-deux des ponts des vaisseaux, des casernes et de tous les autres endroits resserrés et occupés par des hommes ou par des animaux, sont dangereuses, surtout s'ils sont peu vastes et que l'air ne puisse pas s'y renouveler, parce que l'air, qui sort des poumons, chargé de l'humidité de ces viscères, et privé de son élasticité, n'est plus propre à la respiration; et si on se trouve forcé de s'en servir, il sera préjudiciable à la santé, et causera des accidents très-graves. On en a un trait frappant dans la sentence de mort, rendue par le Châtelet d'Oxford, en 1577: tous les juges et les auditeurs qui y assistèrent au nombre de trois cents, périrent subitement par l'effet d'une vapeur empoisonnée, qu'on crut être une exhalaison méphitique; mais cette exhalaison ne fut produite que par la quantité de prisonniers qui parurent à l'audience, comme le remarque un savant philosophe; puisque ces prisonniers furent seuls exempts des effets de la contagion. *Annal. regin. Elizabeth.*

X<sup>e</sup> Observation.

A quelles maladies enfin n'expose pas le mauvais air des hôpitaux, les infortunés qui les habitent, et de quels accidents ne sont pas suivies les plus légères blessures, par le contact des molécules putrides, répandues dans les salles? Ces molécules dépravent les sucs qui arrosent les chairs, les corrompent, et y causent même la gangrène. *Paré, Liv. X, disc. II*, rapporte qu'il survint, à la suite d'un combat sanglant, des pourritures énormes qui étoient communes à tous les blessés, par l'influence d'un air infecté de mauvaises exhalaisons. Il ajoute que les plus petites plaies n'étoient point exemptes de cette horrible infection, et que ces pourritures étoient accompagnées d'une puanteur insupportable.

XI<sup>e</sup> Observation.

Les molécules putrides sont continuellement renouvelées dans les hôpitaux, soit par le trop long séjour des excréments des malades, soit par la mauvaise odeur qui s'exhale des gangrènes, des pourritures, des sphacèles, des maladies putrides etc., dont on se voit que trop souvent affligés ceux

qui habitent ces maisons. Ces molécules putrides sont absorbées par les pores de la peau ; elles entrent dans les poumons lors de l'inspiration ; elles se mêlent avec les alimens, s'incorporent dans nos liqueurs, et les corrompent, d'où suit une foule d'accidens, d'autant plus à redouter, que toute l'économie animale en est affectée ; que les sucs se vicient, se pourrissent et tombent en dissolution ; de-là la puanteur subite et excessive dans les cadavres des personnes qui ont succombé à ces maladies.

Je ne citerai pas ici nombre d'observations, rapportées par divers auteurs, sur les ravages qu'occasionne, dans les maladies chirurgicales, l'air chargé d'exhalaisons putrides et pestilentielles ; je passerois les bornes que je me suis prescrites.

Je vais, dans le chapitre suivant, parcourir les influences de l'air ambiant sur ces maladies.

## CHAPITRE TROISIÈME.

*Quelle est l'influence de l'air de l'atmosphère dans les maladies chirurgicales ?*

Si l'air extérieur est absolument nécessaire à la conservation de la santé, il est en même temps l'agent le plus puissant pour l'altérer et la détruire, soit par son essence, soit par les différens changemens dont il est susceptible. L'air n'est jamais pur ; il ne reçoit pas seulement de la terre, pendant le jour, l'eau qu'il contient, mais encore une infinité d'autres corpuscules moins volatils, huileux, salins, etc. qui, pompés par le soleil, et trop pesans par leur nature, ne peuvent être élevés qu'à une certaine hauteur de l'atmosphère. Ces exhalaisons se refroidissent, après le coucher du soleil, bien plus vite que la terre ; celle-ci continue à jeter les corpuscules encore en mouvement, lesquels se réunissant avec ceux qui se sont élevés dans le jour, forment

une vapeur dense, froide dans la partie supérieure, chaude dans la partie inférieure, et couvre la terre d'un brouillard que la chaleur du soleil dissipe à son lever.

La chute de ces vapeurs connues sous la dénomination de serein, de rosée, de givre etc., doit occasionner sur nos corps, des accidens d'autant plus graves, que ces vapeurs sont un composé de tant de parties hétérogènes, que Boerhaave les qualifie de véritable chaos (1). En effet, la rosée diffère, dans ses influences, suivant que le terrain est plus ou moins aquatique, gras, salin etc.; suivant le degré de chaleur qui l'a élevée, et mille autres circonstances, ce qui fait que les chimistes sont si opposés les uns aux autres dans l'analyse qu'ils en ont faite en des lieux et des saisons différentes. « Si on laisse corrompre de la rosée de mai, dit M. Arbuthnot, dans son *Essai des effets de l'air sur le corps humain*, il se forme sur la surface une substance grasse, en forme de crème, avec des végétaux et des insectes de différentes espèces, dont les semences et les œufs s'exhalent dans l'atmosphère. »

Les *Transactions philosophiques*, tome II, page 143, font mention d'une rosée qui ressembloit à du beurre ou à de la graisse, et qui avoit une odeur très-désagréable. Il ne faut donc pas être étonné des différentes maladies que produisent de pareilles exhalaisons, et de ce que l'on voit des gens perclus de tous leurs membres, par des douleurs rhumatismales, pour avoir couché en plein air, ou pour s'être reposés au serein ou dans quelques endroits humides; de ce que l'on en voit d'autres atteints d'ophtalmies, de fluxions, de maux de tête, d'insomnies, d'oppressions, de rhume, etc.

La qualité des climats a la plus grande influence sur celles des différentes exhalaisons. Le serein est plus dangereux à Rome qu'à Paris, parce qu'il règne, pendant presque toute l'année, une chaleur excessive dans la partie méridionale de l'Italie; parce qu'elle est environnée par la mer; qu'elle

(1) *Elémens de chimie.*

est couverte de montagnes et de volcans ; que le vent du midi, qui y est très-fréquent, y occasionne des sécheresses qui font périr les hommes et les animaux ; qui épuisent les étangs, les lacs et les petites rivières, ou qui ne forment plus que des réservoirs d'eaux stagnantes, couvertes d'une prodigieuse quantité d'insectes de différentes espèces, ce qui rend l'air crasse, épais et très-mal sain, surtout à Rome et aux environs, où l'atmosphère est souvent chargé d'une exhalaison de mauvaise odeur (1) : aussi les habitans de ce climat sont-ils presque tous mélancoliques, bilieux, décolorés, pâles, maigres et basanés. Ceux qui ont des ulcères aux jambes, guérissent difficilement, surtout si on emploie des onguens ou des matières grasses, tandis que les plaies à la tête se guérissent presque sans secours, ce qui ne peut venir, comme je l'ai dit plus haut, que de la nature des exhalaisons qui s'élèvent de la terre pendant le jour, et qui retombent le soir ou pendant la nuit.

Les peuples, qui habitent la partie méridionale de la France, sont moins sujets aux maladies que ceux de la partie septentrionale. Ces maladies sont assez connues ; je n'en ferai point ici l'énumération : je me bornerai à dire qu'elles sont plus fréquentes et plus rebelles dans la partie septentrionale. Les habitans de celle-ci sont plus sujets au scorbut, aux fluxions, aux rhumatismes, à la cachexie, aux dartres etc., ce qui vient de la transpiration arrêtée de l'épaississement et de l'âcreté de la lymphe, causée par la nature de l'air qu'on y respire, et qui est plus dense, moins pur et moins élastique que celui de la partie méridionale ; enfin, il y a en France comme ailleurs, des provinces où règnent des maladies particulières. Par exemple, les Orléanois sont plus sujets aux coliques et aux squirrhes : il règne dans le Poitou une colique qui porte le nom de la province

(1) On regarde comme une des principales causes de la malignité du serain, la destruction des vieux aqueducs. Il n'étoit pas aussi funeste aux anciens Romains, parce qu'ils avoient grand soin d'entretenir l'écoulement des eaux.

où elle est endémique ; et ce qu'il y a encore de plus singulier, c'est que le scorbut est dartreux à Rouen, et cancreux à Rheims, etc.

Si la peau est excoriée, l'impression de l'air sur les sucres excrémenteux les dépravera bientôt, et leur fera même contracter une acrimonie plus ou moins corrosive ; elle produira un ulcère rongeur, que l'on ne guérit ensuite qu'avec beaucoup de difficulté.

Si elle est entamée comme dans une plaie simple, le contact de l'air en retardera la consolidation, en y provoquant l'inflammation et la suppuration.

L'impression immédiate de l'air sur un ulcère le dessèche, et y cause un tiraillement douloureux, en bouchant les issues par où se fait le dégorgeement, d'où il résulte que le pus, refluant dans la masse des liqueurs, le plus fluide de l'humeur purulente s'évacue ; le reste s'épaissit et cause un durcissement qui rend ensuite la cure très-difficile. C'est ce qui a fait dire à Hippocrate : « Le froid mord les ulcères, « enduret la peau, cause la douleur sans suppuration, pro- « duit des noirceurs, des frissons fiévreux, des convulsions « et des tétanos (1). »

L'air, qui s'introduit dans le panicle adipeux, à la suite des plaies, a quelquefois occasionné un emphysème universel. *Thom. Bartholin, Hist. anat. rar. cent. 5, hist. XII*, rapporte l'observation d'un jeune homme qui reçut deux blessures : une proche de la clavicule droite, et l'autre sur le dos, près de l'épaule gauche, à la suite desquelles il lui survint un emphysème général.

XII<sup>e</sup> Observation.

On lit dans la *Nosologie de M. Sauvage*, que des scélérats ayant trouvé un soldat endormi dans une caverne, lui firent à l'aîne une plaie dans laquelle ils introduisirent de l'air, à la faveur d'un chalumeau ; tout le corps de ce malheureux s'enfla si promptement que, pour ne pas étouffer, il imagina de se faire des scarifications avec son couteau. Ayant été porté à l'hôpital, la peau paroissoit saine par-

XIII<sup>e</sup> Observation.

(1) Aphor. 20. Sect. XX. Chart. Tom. IX, pag. 805.

tout et bien colorée ; mais elle étoit tendue , élastique , et rendoit du son , quand on la pressoit avec la main. Il n'y eut que les scarifications qu'on lui fit , qui lui procurèrent du soulagement.

XIV<sup>e</sup> Observation.

Ces tumeurs venteuses sont assez ordinaires aux plaies de la poitrine et de la trachée-artère. Paré rapporte qu'un homme reçut un coup d'épée qui lui ouvrit la trachée-artère et une des veines jugulaires ; l'hémorragie étoit accompagnée d'un sifflement , à cause de l'air qui sortoit des poulmons. Après avoir réuni les lèvres de la plaie par la suture , etc. l'air s'introduisit dans le tissu cellulaire , et fit enfler prodigieusement , non-seulement les environs de la plaie , mais encore tout le corps : cette enflure fut dissipée par des scarifications que l'on fit à la peau ; et le malade fut parfaitement guéri dans le temps ordinaire.

On connoît assez généralement les accidens que l'air occasionne aux plaies du poulmon , soit par la pression que cause sur ce viscère sa raréfaction dans la poitrine , soit par l'emphysème qu'il produit dans le voisinage. Je craindrois de devenir trop proluxe en entrant dans le détail de ces accidens.

Outre les mauvais effets de l'air , dont je viens de parler , et qui lui sont propres , il en est encore d'autres qui dépendent de son intempérie , comme lorsqu'il est trop chaud ou trop froid , trop sec ou trop humide , trop léger ou trop pesant. Ces qualités sont quelquefois seules , et quelquefois combinées , d'où proviennent des effets plus ou moins funestes , des ravages plus ou moins graves , dans l'équilibre de nos liqueurs ; c'est ce que je me propose d'examiner séparément , en commençant par l'air trop chaud.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

*Quelle est l'influence de l'air trop chaud dans les maladies chirurgicales ?*

LES anciens distinguent deux sortes de chaleur : une spontanée ou naturelle, et l'autre étrangère. Si ces deux chaleurs agissent ensemble, elles produisent, dans les matières sur lesquelles elles portent leur action, des espèces de coctions telles que celles de la digestion des alimens dans l'estomac, la formation de la matière dans les abcès, etc. Ils ont encore observé que ces coctions se font toujours avantagement, lorsque la chaleur spontanée domine sur l'étrangère, et que le contraire arrive, lorsque celle-ci domine sur la naturelle.

La chaleur naturelle dans l'homme sain, est de 27 à 28 degrés en hiver, suivant la division du thermomètre de Reaumur ; et dans l'été, elle va jusqu'au 30° degré.

La chaleur étrangère, ou de l'atmosphère, est moins considérable, parce que l'air que nous respirons doit tempérer et rafraîchir notre sang : aussi les plus grandes chaleurs de l'été ne passent-elles pas le 29° ou le 30° degré ; mais communément la chaleur de l'homme est à celle de l'air libre, comme 5 à 3.

Il faut encore observer que la chaleur directe du soleil est à-peu-près double de celle que l'on ressent à l'ombre, de manière qu'elle surpasse de beaucoup celle de notre sang, puisque cette chaleur fait monter le mercure dans le thermomètre, jusqu'au 60° degré, tandis qu'à l'ombre, il ne monte que depuis 16 jusqu'à 30 : d'où il suit qu'étant exposés au soleil, nous devons augmenter en chaleur ; et au contraire, l'air étant plus froid à l'ombre que notre corps, nous devons nécessairement lui communiquer de notre chaleur. Que quelqu'un s'endorme au soleil, il s'éveille bientôt

avec mal de tête, assoupissement, délire, etc. ; la chaleur de la tête augmente quelquefois, et les extrémités deviennent froides. Tous ces symptômes annoncent une phlogose au cerveau, sans qu'il y paroisse aux tégumens : semblable à ces petits batteaux de cartes, où l'on fait fondre de la cire dans de l'huile que l'on chauffe, même jusqu'à ébullition, sans endommager la carte.

Si l'air de l'atmosphère venoit à s'échauffer autant que notre sang, il formeroit des expansions en tout sens, dissiperoit les bulles de salive et de mucosité dans la bouche ; il atténueroit les masses solides des alimens qui le retiennent renfermé dans leur sein.

Il est cependant à remarquer que l'air n'a par lui-même d'autre chaleur que celle que lui communique le soleil ou le feu, et encore la perd-t-il par sa réunion avec la colonne d'air supérieure, qui est toujours très-froide, parce qu'elle est toujours trop éloignée de la terre pour être échauffée par la réflexion de ses rayons. Ce grand froid de l'air se fait encore connoître, soit par les neiges qui couvrent perpétuellement les hautes montagnes, même sous la zone torride, soit parce que dans les grandes chaleurs de l'été, il survient tout-à-coup un très-grand froid, qui ne peut être que l'effet des vents qui rabattent l'air supérieur, et chassent celui que la terre avoit échauffé.

D'après cette observation, il suit que les différens degrés de chaud ou de froid, que l'on observe dans les différens climats, dépendent beaucoup de leur situation, des montagnes dont ils sont environnés, et de la nature du sol. Il fait plus chaud sur les côtes d'Afrique que par-tout ailleurs, parce que les sables s'embrâsent plus facilement que les forêts (1), les eaux et les montagnes, et parce qu'on y est presque au niveau de la mer.

On sait qu'un terrain sablonneux, pierreux, plein de craie,

(1) Les sables, ne retenant pas l'eau, demeurent entièrement exposés à l'action du soleil : les forêts, au contraire, transpirent perpétuellement, et sur-tout pendant la nuit, et rendent par-là l'atmosphère plus aqueuse.



réfléchit la plus grande partie des rayons, tandis qu'un terrain gras et noir les absorbe presque tous, ce qui est confirmé par l'expérience de ceux qui voyagent. En marchant sur un sol gras dans les grandes chaleurs, les pieds sont brûlans, s'enflamment et s'ulcèrent, sans que l'on ait chaud au visage; et au contraire, le visage de ceux qui marchent sur un terrain sablonneux, est brûlé par la force de la réflexion des rayons, tandis qu'ils sentent à peine la chaleur aux pieds.

Il fait plus froid dans le Canada qu'en France, quoiqu'à pareille latitude, parce que le Canada est plus couvert de bois, moins peuplé, moins cultivé, et moins desséché que la France.

La ville de Quito jouit d'un printemps perpétuel, quoique placée à cinq degrés de l'équateur, parce qu'elle est élevée de plus de 1400 toises au-dessus du niveau de la mer.

« La chaleur du climat, dit le célèbre auteur de *l'Esprit des Loix*, Liv. XIV, peut être si excessive, que le corps y sera absolument sans force; pour lors, l'abattement y passera à l'esprit même: aucune curiosité, aucune noble entreprise, aucun sentiment généreux. Les inclinations y seront toutes passives; la paresse y fera le bonheur; la plupart des châtimens y seront moins difficiles à soutenir que l'action de l'ame; et la servitude moins insupportable que la force d'esprit, qui est nécessaire pour se conduire soi-même. »

Si le plus haut degré de chaleur dans l'homme sain est de 30 degrés, tout degré au-dessus est conséquemment contre nature, puisque dans le temps même de la fièvre, la chaleur, mesurée au thermomètre, monte à peine au 34<sup>e</sup> degré.

L'air trop chaud est donc contraire à notre individu: il relâche les fibres, affoiblit le mouvement d'oscillation des vaisseaux, engourdit la circulation, empêche le cours des

liqueurs, les dissout et les dissipe, par une trop grande transpiration qui occasionne la perte de l'air fixe.

Notre corps est environné d'une atmosphère particulière, formée par la transpiration insensible, qui produit autour de nous un bain de vapeur; tout ce qui peut troubler cette évacuation, cause les plus grands ravages dans l'économie animale. L'air trop chaud, qui souffle sur nous, absorbe cette humidité, à mesure qu'elle sort, et par-là le corps est bientôt épuisé. D'un autre côté, ce même air, par sa légèreté et sa raréfiabilité, détruit nécessairement, et corrompt les solides et les fluides; il occasionne dans le poumon les plus grands désordres, soit en gênant la respiration, soit en la supprimant totalement.

J'ai mis un chien de moyenne grosseur, à onze heures du matin, dans une serre chaude, et directement sur la voûte du fourneau; le thermomètre, en ce moment, étoit à 28 degrés, division de Reaumur: l'animal y mourut à midi, et la liqueur du thermomètre étoit montée entre le 30 et le 31<sup>e</sup> degré. Il faut observer que la chaleur de la pierre au-dessus du fourneau, sur laquelle on l'avoit placé, égaloit au moins celle que l'on ressent au 36<sup>e</sup> degré.

Cet animal étoit prodigieusement enflé, sans doute par la dilatation de l'air intérieur, à cause du peu de résistance que lui présentoit l'air ambiant; car l'air fixe et mi-fixe conservent toujours l'équilibre avec l'air qui nous environne; et leur effort pour se dilater est toujours égal à l'effort que l'air ambiant fait pour les comprimer; de manière que si la pression de celui-ci diminue tant soit peu, l'air fixe et mi-fixe se dilatent à proportion, et font occuper aux liqueurs un plus grand espace.

Le savant Boerhaave mit un moineau dans une raffinerie de sucre, où la chaleur de l'air est beaucoup plus considérable que celle de notre sang; cet oiseau y mourut en deux minutes: il fut remplacé par un chien qui y périt en vingt-huit. Celui-ci jeta une salive rouge, puante et corrompue, d'où l'on peut tirer cette induction par rapport

aux maladies pestilentielles, qu'elles sont souvent occasionnées par des chaleurs excessives.

L'air trop chaud procure un érysipèle sur la partie où les rayons frappent : si cet érysipèle gagne, il en résulte des maux de tête, la perte d'appétit, l'épuisement, la lassitude, une hémorragie par les narines ; les urines sont rouges et peu abondantes, etc. La grande chaleur produit encore la difficulté de respirer, de violens maux d'estomac, suivis de syncopes, de crachemens, vomissemens et pissemens de sang ; des dysenteries, des coliques bilieuses, des esquincies, des fluxions de poitrine, etc.

Enfin, une chaleur au-dessus de 38 degrés brûle les parties et détruit les organes, dessèche les fluides, racornit les solides, et fait perdre le mouvement et le sentiment. M. de Sauvage a éprouvé un érysipèle sur les deux mains en moins de demi-heure, le soir, sur une haute montagne, où à sept heures du matin il avoit frissonné de froid au soleil. *Effet de l'air sur le corps humain.*

XV<sup>e</sup> Observation

Il y a cependant des personnes qui supportent, sans accidens, une chaleur beaucoup plus forte ; car il est rapporté dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences, an. 1764, page 188*, qu'une fille a resté dans le four bannal de la Rochefoucault, pendant dix minutes, à une chaleur de 130 degrés du thermomètre à l'esprit-de-vin de Reaumur, ce qui en fait 112 au thermomètre fait avec le mercure ; cette fille, au sortir du four, avoit le visage fort rouge, et ne parut pas plus incommodée qu'on ne l'est quelquefois dans l'été, à la suite d'une chaleur extraordinaire ; sa respiration n'avoit rien de précipité.

XVI<sup>e</sup> Observation

On trouve encore, dans le Journal de Physique, un phénomène singulier sur des poissons qui vivent dans l'eau d'une fontaine qui a 69 degrés de chaleur, division de Reaumur. Cette fontaine est dans l'isle de Luçon, une des Philippines.

Rien n'est plus dangereux que le passage subit du chaud au froid. Sanctorius recommande d'éviter soigneusement,

quand on a chaud, ces rafraichissemens, cent fois plus dangereux et plus funestes qu'ils ne sont agréables et doux. Aussi l'automne est la saison de l'année la plus trompeuse, parce que les matinées sont fraîches et surprennent ceux qui conservent, par sensualité, leur habit d'été, contre l'avis de Celse, qui nous avertit que, pendant l'automne, on risque plus de prendre mal que dans tout autre temps, à cause de la diverse température et des changemens subits et variés de l'atmosphère; on doit, par conséquent, continuer-t-il, se vêtir convenablement. *De medicin. Liv. I, Cap. III, page 33.*

Je ne crois pas pouvoir plus heureusement terminer ce chapitre, qu'en rappelant à l'Académie l'expérience du docteur Fordyce, que nous lisons dans le premier journal anglais, 8 octobre 1775: elle est si forte pour appuyer ce que j'ai dit, que je n'hésite pas pour la transcrire en entier.

« Vers le milieu du mois de janvier 1774, le docteur Fordyce s'est procuré plusieurs chambres de plein pied, dont la plus chaude a été échauffée par des tuyaux de chaleur, pratiqués dans le plancher, en y versant encore de l'eau bouillante; la seconde chambre étoit échauffée par les mêmes tuyaux, communicant, par le plancher, à la troisième. La première chambre étoit d'une forme circulaire, ayant dix ou douze pieds de diamètre et de hauteur, et couverte d'un dôme avec une petite fenêtre à son sommet; la seconde et la troisième chambres étoient toutes deux carrées, et avoient toutes deux un abat-jour; il n'y avoit point de cheminées dans ces chambres, ni aucun passage à l'air, excepté par les fentes de la porte: on plaça, dans la première chambre, trois thermomètres, l'un dans la partie la plus chaude, l'autre dans la partie la plus fraîche, et le troisième sur la table, comme thermomètre d'usage, pour servir dans le cours de l'expérience: on avoit d'ailleurs disposé la table de manière à ne point nuire à l'action de l'air, ni aux procédés de l'observateur.

Dans la première chambre, la plus haute élévation du

thermomètre étoit à 120 degrés, la plus basse à 110 (1); dans la seconde chambre, la chaleur étoit de 90 à 85 degrés; dans la troisième, la chaleur étoit modérée, tandis que l'air extérieur étoit au-dessous du point de la congelation. Environ trois heures après le déjeuner, le docteur Fordyce ayant quitté, dans la première chambre, tous ses vêtements, à l'exception de sa chemise, et ayant, pour chaussure, des sabots ou plutôt des sandales attachées avec des lisières, entra dans la seconde chambre; il y demeura cinq minutes à 90 degrés de chaleur; et il commença à suer modérément. Il entra alors dans la première chambre, et s'y tint dans la partie échauffée à 110 degrés; au bout d'une demi-minute, sa chemise devint si humide, qu'il fut obligé de la quitter: aussi-tôt l'eau coula comme un ruisseau sur tout son corps. Ayant demeuré encore dix minutes dans cette partie de la chambre échauffée à 110 degrés, il vint à la partie échauffée à 120 degrés; et après y être resté 20 minutes, il trouva que le thermomètre, sous sa langue et dans ses mains, étoit exactement à 100 degrés, et que son urine étoit au même point. Son pouls s'éleva successivement, jusqu'à donner 145 battemens dans une minute. La circulation extérieure s'accrut grandement; les veines devinrent très-grosses; et une rougeur enflammée se répandit sur tout le corps; sa respiration cependant ne fut que peu affectée.

Le docteur Fordyce remarque que la condensation de la vapeur sur son corps, dans la première chambre, étoit très-probablement la principale cause de l'humidité de sa peau. Il revint enfin dans la seconde chambre, où, s'étant plongé dans l'eau échauffée à 100 degrés (2), et s'étant fait essuyer, il se fit porter en chaise chez lui; la circulation ne s'abaissa entièrement qu'au bout de deux heures: il sortit alors pour se promener au grand air, et il sentit à peine le froid de la saison. »

(1) Ce qui répond environ à 53 degrés, division de Reaumur.

(2) L'abbé Chappe, d'Hauteroche, nous apprend que les Russes chauffent leurs bains à 60 degrés, division de Reaumur.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

*Comment l'air trop froid peut-il influencer dans les maladies chirurgicales ?*

L'AIR froid condense et raffermi les fibres ; rend l'animal plus vigoureux et plus agile ; favorise les sécrétions, et fortifie le tempérament : l'air froid resserre les pores, crispe les vaisseaux, et coagule les fluides. Plus le froid approche du degré de la congélation, plus le resserrement des fluides devient considérable : le froid, en augmentant, ralentit le cours des humeurs, soit par la résistance qu'il cause dans les solides, soit par la condensation des fluides ; ses effets diminuant par conséquent l'activité des frottemens et la régénération de la chaleur, qui dépend de cette activité, d'où suit sur les nerfs une impression désagréable, plus ou moins vive, selon que le froid est plus ou moins violent.

« Dans le nord, dit un auteur célèbre, à peine le physique de l'amour a-t-il la force de se rendre bien sensible. Dans les climats tempérés, l'amour, accompagné de mille accessoires, se rend agréable par des choses qui d'abord semblent être lui-même, et ne sont pas encore lui. Dans les climats plus chauds, on aime l'amour pour lui-même ; il est la cause unique du bonheur ; il est la vie. » *Esprit des Lois, Liv. XIV.*

L'impression d'un air froid, sur une partie enflammée, y occasionne les plus grands ravages, soit en répercutant l'humeur dans la masse du sang, soit en congelant les liqueurs dans leurs vaisseaux ; de-là leur dépravation et les accidens qui en sont les suites.

Le grand froid produit d'abord sur les parties un picotement ; il rend les os plus cassans ; les lèvres deviennent pâles, puis livides ; enfin elles se gercent : la peau devient rude et sèche ; on éprouve un tremblement involontaire,

et une grande difficulté de parler, suivie d'une envie de dormir; et si malheureusement on se livre au sommeil, la circulation s'arrête, et l'homme meurt. C'est ce qui arriva dans l'hiver de 1709, à 2000 soldats de Charles XII, en Suède.

Si le froid ne frappe qu'une partie à nud, le picotement est bientôt suivi d'une chaleur brûlante, ou commencement d'inflammation; d'où suit l'obstruction, l'augmentation de l'inflammation, la suppuration, la gangrène, le sphacèle et la mort. En effet, qu'une partie soit exposée à un air très-froid, la putridité ne tarde pas à s'y manifester, surtout si on la présente brusquement au feu, parce que le froid avoit coagulé le sang, arrêté la circulation, dégagé l'air fixe, et tendu les solides; la chaleur subite y excite alors un mouvement intestin qui décide la pourriture.

C'est ainsi que l'on voit quelquefois tomber les lèvres, l'extrémité des pieds, et le nez des personnes les plus saines, parce que ces parties étant plus éloignées du cœur, la chaleur y est moindre que dans toutes les autres parties du corps.

J'ai traité un jeune homme de la campagne, qui fut apporté à l'Hôtel-Dieu, ayant les pieds gelés; ils se séparèrent des jambes, et produisirent chacun un ulcère qui guérit dans le temps ordinaire. XVII<sup>e</sup> Observation.

Paré rapporte plusieurs exemples de cette espèce. Il dit, *Chap. XXIII, Liv. XII*, qu'un Breton étant pris de vin, se jeta sur un lit, près duquel il y avoit une fenêtre à demi ouverte, qui lui gela la jambe. On mit cet homme près du feu, il se brûla la plante du pied, de l'épaisseur d'un doigt; il fut porté le lendemain à l'Hôtel-Dieu, où il mourut. XVIII<sup>e</sup> Observat.

Il ajoute que, le même hiver, le froid fut si violent que, plusieurs malades étant au lit, eurent l'extrémité du nez mortifiée, sans aucune pourriture.

En 1732, des voyageurs hollandais furent obligés de passer l'hiver sur la mer du Nord, en Islande; le froid y XIX. Observation.

étoit si violent, qu'ils périrent tous, quelques précautions qu'ils prissent pour s'échauffer : leurs membres se roidissoient, et leur faisoient de vives douleurs : ne pouvant se mouvoir, ils restèrent engourdis dans leur lit, où ils périrent les uns après les autres. Un d'eux termine ainsi son journal : « Tous mes compagnons sont morts misérablement ; et moi qui écris, je touche au dernier moment de « ma vie. » Ce journal fut trouvé avec les cadavres de ces misérables, par d'autres voyageurs, le printemps suivant.

Que d'exemples n'a-t-on pas de personnes mortes subitement, par le seul effet du grand froid, exemples qui se répètent trop souvent dans les pays septentrionaux, non-seulement à l'égard des hommes, mais encore à l'égard des animaux, ce qui arrive par le resserrement des vaisseaux, qui, porté à un certain point, arrête le sang ; celui-ci se coagule, et cause la mort, soit par apoplexie, soit par suffocation ; par apoplexie, parce que les vaisseaux cutanés étant étranglés par le froid, ceux du cerveau reçoivent une plus grande quantité de sang, dont le retour se fait difficilement par les jugulaires ; de-là, engorgement dans ce viscère, et ses funestes effets : par suffocation, elle a lieu dès que l'engorgement se fait dans les poumons où les vaisseaux sont minces, très à découvert et très-exposés à l'action de l'air extérieur.

Si le froid n'est pas assez vif pour produire la suffocation, il en résulte au moins une pleuropneumonie, ou une esquinancie, qui souvent se termine par suppuration et par gangrène.

Il est encore d'autres accidens occasionnés par le froid : ils sont moins graves à la vérité, mais ils ne demandent pas moins d'attention ; tels sont les engelures, la surdité, différentes espèces de fièvres, des rhumes, des catarres, des rhumatismes, etc.

L'application des corps froids sur une de nos parties, ou sur tout le corps, occasionne des constrictions, des resserremens, qui souvent ne se bornent point à l'extérieur, et qui



qui portent leur action jusque sur les viscères. La suppression des règles chez les femmes nous en fournit nombre d'exemples. Un gobelet d'eau à la glace, bu dans la circonstance où le corps est échauffé par l'exercice, produit une inflammation à la gorge, et souvent des accidens plus graves, parce que le froid cause une sorte de *stimulus* dans le genre nerveux, qui excite l'irritabilité, d'où suit la tension et un éréthisme général dans tout le corps.

*Quinte-Curce, Liv. II, Chap. V*, rapporte qu'Alexandre ayant voulu, pendant le fort de la chaleur du jour, dans un climat brûlant, se laver dans le fleuve Cydnus, fut tellement saisi du froid de l'eau, que tout son corps en devint roide, immobile, couvert d'une pâleur mortelle, et parut avoir perdu sa chaleur vitale, en sorte qu'il fut tiré du fleuve sans force, sans usage de ses sens, en un mot, comme sans vie.

XX<sup>e</sup> Observation.

On lit dans le Journal de Physique, du mois de décembre 1773, l'expérience suivante :

En mouillant le thermomètre à plusieurs reprises, avec des esprits vineux ordinaires, on fait baisser le mercure de cinq ou six degrés ; mais en mouillant la boule du thermomètre avec de l'éther, le mercure baisse beaucoup plus : on réitère cette opération avec une plume, à mesure que l'éther s'évapore, tandis qu'une autre personne, armée d'un soufflet, souffle sur la boule pour accélérer l'évaporation, ce qui fait descendre le mercure de vingt-cinq degrés, ce qui correspond au degré 6 au-dessus de la glace du thermomètre de Reaumur. Il se forme alors une pellicule de glace sur la boule du thermomètre, qui augmente au point de former de petites aiguilles qui pointent en dehors.

On peut conclure de cette expérience, qu'il seroit possible de rafraîchir un homme jusqu'à la mort, dans les jours chauds de l'été, en le faisant tenir dans un passage où souffleroit un vent gaillard, et en le mouillant fréquemment avec de l'éther.

D'où l'on peut conclure encore que la transpiration de

L'homme est absolument essentielle pour le rafraîchir, surtout dans les climats où la chaleur est de 100 degrés, tandis que celle de l'homme peut être tout au plus à 96, ce qui revient à 40 ou 41 degrés de Reaumur.

La terre s'échaufferoit davantage, si l'évaporation continuelle de sa surface ne balançoit l'ardeur du soleil. C'est par l'évaporation continuelle des arbres, même de leurs feuilles, qu'ils sont constamment frais au toucher, ou au moins beaucoup plus frais qu'ils ne le seroient sans cela.

C'est par cette raison qu'en s'éventant, lorsqu'il fait chaud, on se rafraîchit réellement, quoique l'air qu'on envoie soit chaud lui-même.

Enfin, prenez de l'eau spiritueuse, que vous mettrez sur le front, dans une migraine; soufflez sur la liqueur pour hâter l'évaporation; répétez cette application, jusqu'à ce que le malade soit soulagé.

## CHAPITRE SIXIÈME.

*Quelle est l'influence de l'air trop sec dans les maladies chirurgicales ?*

L'AIR serein et sec est très-bon pour la conservation de la santé. On connoît cette température par le baromètre; le mercure y est élevé au-dessus de 27 pouces 7 lignes, terme moyen entre son plus grand abaissement et sa plus grande élévation. L'air sec nous rend plus agiles, parce que nos parties sont comprimées par un air plus dense, qui donne de la fermeté aux muscles, et facilite leurs mouvemens. L'esprit et le corps font mieux leurs fonctions dans le temps que l'air est sec, que dans tout autre temps, à moins que la disposition trop sèche de quelques organes ne demande un air humide, comme dans la phthisie, dans l'asthme sec, etc.

Mais si l'air est trop sec et trop chaud, il raréfie les li-

queurs, et comprime les vaisseaux qui les contiennent; d'où il résulte que l'action de ces vaisseaux est dans une espèce de contrainte qui débilite tout le corps. La partie aqueuse des humeurs, continuellement expulsée par les sueurs, n'a pas le temps de s'unir aux sucs excrémenteux, pour faciliter leur excrétion, parce que la boisson, qu'on prend, s'évacue presque aussitôt par la voie de la transpiration, ce qui affoiblit et dessèche le corps, à raison de la durée de cette intempérie.

L'air trop sec produit donc le dessèchement, et occasionne par-là les mêmes accidens que l'air trop chaud, que j'ai détaillés chapitre IV.

## CHAPITRE SEPTIÈME.

*Comment l'air trop humide peut-il influer dans les maladies chirurgicales ?*

L'AIR trop humide relâche les solides, les affoiblit et les dissout; il rend la respiration plus gênée, parce qu'elle se fait par l'action des muscles; la circulation est plus difficile par la même raison: cependant les fibres torses, telles que celles des cordes, se raccourcissent et se gonflent par l'humidité (1); mais celles qui entrent dans la composition de nos parties, sont simplement appliquées les unes à côté des autres, ce qui fait qu'elles se ramollissent et s'allongent.

L'humidité diminue la transpiration cutanée et pulmo-

(1) Les cordes de chanvre, de lin, se raccourcissent, parce que l'humidité s'insinuant dans leurs pores très-nombreux, les distend et leur fait occuper un plus grand espace; alors la corde diminue de longueur, et augmente de volume. La corde de boyau, au contraire, dont les fibres sont droites et moins poreuses que la précédente, s'allonge à l'humidité, à cause que l'humidité délave le gluten, qui lui est essentiel; et la sécheresse, au contraire, dissipant l'humidité, dessèche le gluten, rapproche les parties, et les racornit même, si elle est trop forte. Nos fibres éprouvent les mêmes variations que les cordes à boyau.

naire, parce qu'elle ne peut absorber les exhalaisons que produisent ces deux sécrétions ; elle s'oppose même à leur sortie, et laisse le passage libre à la partie aérienne de nos humeurs, ainsi que Macbride le remarque, d'où résulte une foule de maladies plus ou moins graves, tant par la stagnation et les engorgemens de l'humeur transpirante, que par l'abattement des forces vitales, qu'occasionnent le relâchement et l'atonie des solides. Telles sont la toux, l'asthme humide, l'œdème, la leucophlegmatie, l'hydroisie, le scorbut, le squirrhe, la gangrène par relâchement, etc.

Je dis que l'air trop humide diminue la transpiration pulmonaire, parce qu'il porte dans nos poumons une humidité superflue, qui peu-à-peu les engoue et produit la toux et l'asthme dont je viens de parler.

Tout le monde sait combien l'excès des bains tièdes est préjudiciable par le relâchement et les foiblesses qu'ils occasionnent. « Les bains tièdes de Bayes, dit un auteur, et « les délices de Capoue, firent les mêmes effets dans l'armée « d'Annibal, que Canne sur celles des Romains : Annibal « avoit amené dans ce pays une armée de héros, et il en « ramena une troupe de lâches. »

Chaleur humide.

La chaleur diminue le ressort de l'air de l'atmosphère ; l'humidité produit le même effet, si la chaleur se joint à l'humidité, comme quand il règne un vent du midi ; les accidens, dont je viens de parler, sont encore plus prompts, surtout si cette intempérie dure long-temps, parce qu'elle produit des maladies putrides, des épidémies, et même la peste ; ce qui a fait dire à Hippocrate que ces maladies viennent d'un air nébuleux, chaud et humide. En effet, rien ne détruit plus promptement les parties des animaux, que de les exposer à l'humidité et à la chaleur, en même temps.

N'observons-nous pas qu'un vent chaud et pluvieux, surtout dans les temps d'orage, est fort contraire aux plaies, particulièrement à celles qui sont menacées de pourriture,

et que souvent même il la détermine, ce qui a fait dire à Paré : « Il n'y a si petit chirurgien qui ne sache que l'air « chaud et humide fait dégénérer facilement les plaies en « gangrène et pourriture. Quant à l'expérience, continue-  
« t-il, j'en fournirai une bien familière, qui est que quand  
« le vent du midi souffle, les viandes pourrissent en moins  
« de deux heures, si fraîches qu'elles soient. »

XXI<sup>e</sup> Observation.

Les personnes qui habitent un climat humide, marécageux, putride, voisin des rivières ou de la mer ; celles dont l'état est d'être long-temps renfermées dans un vaisseau ; celles qui habitent une maison neuve, ou qui couchent dans une chambre nouvellement plâtrée, sont exposées à contracter des douleurs rhumatismales, des fluxions, des catarrhes, le scorbut, etc.

Froid humide.

Deux jeunes gens forts et vigoureux habitoient un appartement neuf et enduit de plâtre ; après trois mois de séjour, l'un a été perclus de tous ses membres, et est mort en peu de temps ; l'autre y a perdu la vue, et ne peut plus se conduire qu'à l'aide d'une canne.

XXII<sup>e</sup> Observation.

Nous ne connoissons point de temps plus pernicieux ni plus morbifique, et où il meurt plus d'hommes que dans celui du dégel subit, surtout s'il y a fréquentes alternatives de ces deux températures. Les viandes de boucherie, le gibier, etc. qui se conservent si long-temps dans un air froid et sec, se corrompent bientôt, s'il survient un dégel subit ; la raison en est simple : c'est que toutes les parties animales ou putrides, qui n'ont pu être entièrement décomposées, tant qu'a duré le froid, se dégelant tout-à-coup, et ayant perdu, par la gelée, une partie considérable de leur air surabondant, l'air chaud pénètre rapidement leurs pores, les décompose et hâte leur pourriture.

La gelée bouche les pores de la terre ; et par la croûte qu'elle y forme, elle retient la plus grande partie des vapeurs putrides, malignes, etc. Celles-ci venant à s'échapper dans un dégel trop prompt, elles causent la toux, les rhumes, les fluxions de poitrine, les catarrhes et la mort.

J'ai eu occasion d'en faire l'affligeante remarque dans un hôpital de charité, asyle de la vieillesse. Ce changement subit étoit si funeste à ceux qui y étoient renfermés, qu'il en périssoit beaucoup dans le dégel, même sans maladies apparentes.

## CHAPITRE HUITIÈME.

*Quelle est l'influence de l'air trop léger ou trop pesant dans les maladies chirurgicales ?*

Si l'air trop chaud ou trop froid, trop sec ou trop humide, peuvent déranger l'ordre et l'harmonie qui doivent régner entre les solides et les fluides, pour que l'homme jouisse d'une bonne santé; que ne doit pas produire celui qui sera trop léger ou trop pesant ?

Le premier, par le défaut de compression sur nos vaisseaux, favorise leur dilatation et la raréfaction des liqueurs qu'ils contiennent, ce qui cause des tumeurs, des éruptions, des erreurs de lieu; soit par le sang, comme l'échymose, les anevrysmes vrais ou faux, le succement, les varices, etc.; soit par la lymphe, comme l'œdème, l'hydropisie générale ou particulière; soit enfin par l'air lui-même, en causant un emphysème.

La légèreté de l'air est bien sensible à ceux qui montent sur les plus hautes montagnes; car, à mesure qu'ils avancent, ils se sentent plus foibles, plus lâches et plus anéantis, surtout s'ils ont la poitrine délicate, ils éprouvent des défaillances, des étouffemens; ils crachent du sang ou saignent du nez, parce que l'air ne presse pas assez sur les vaisseaux du poumon, etc. M. Cassini prit la hauteur d'une montagne en Provence, qui est sur le bord de la mer, il la trouva de 1070 pieds; le mercure du baromètre, dont il se servoit, étoit à 28 pouces au pied de la montagne; et au

sommet, il se trouva descendu de 16 lignes et un tiers (1), ce qui prouve la légèreté de l'air dans les lieux élevés : et si on supporte aisément sur le haut des montagnes, un air plus léger d'un tiers, c'est parce qu'il y fait toujours froid, et que les accidens qu'occasionneroit l'air trop léger, sont détruits par l'air froid (2).

On observe encore que les animaux que l'on met sous la machine pneumatique, s'enflent, vomissent, havent, lâchent leurs excréments, etc. à mesure que l'on pompe l'air, parce que la pesanteur de l'air empêche que les fluides contenus dans nos vaisseaux, ne les dilatent et ne les distendent trop, surtout étant aidés de l'élasticité de l'air fixe, comme nous l'observons tous les jours par l'application des ventouses, qui font l'effet de la machine pneumatique. La pression de l'air étant diminuée sous la ventouse, la partie s'enfle et se gorge de sang ; enfin, la légèreté de l'air peut occasionner les mêmes accidens que ceux que j'ai détaillés en parlant de l'air trop chaud ou trop humide, ce qui est prouvé par l'expérience.

M. de Boissieu, *Dissertation sur les anti-septiques*, a mis en même temps des morceaux de viande dans des vases parfaitement clos, dans des vases qui n'étoient pas fermés exactement, et à l'air libre ; au bout de quelques jours, il a constamment observé que les premiers paroisoient fort corrompus, les seconds un peu moins, tandis que les derniers subissoient à peine le premier degré de putréfaction.

M. Macbride avoit fait la même expérience, et obtenu le même résultat, d'où l'on peut conclure que la légèreté de l'air est une des principales causes de la pourriture dans les plaies et les ulcères.

(1) La montagne des Cordelières du Perou est à 3217 toises au-dessus du niveau de la mer ; le mercure se soutient, sur le sommet de cette montagne, à 15 pouces dans le baromètre : sur le sommet du Canigon, qui est l'endroit le plus élevé des Pyrénées, et qui n'a que 1454 toises au-dessus du niveau de la mer, le mercure se soutient à 21 pouces. suivant l'observation de M. Plantade.

(2) Voyez l'aéromètre placé à la fin de cette dissertation, expérience.

L'air trop pesant, en comprimant fortement les vaisseaux, surtout ceux du poumon, gêne la respiration, empêche le libre cours des liqueurs, oppose trop de résistance au cœur, et suffoque, pour ainsi dire, l'animal. Il est cependant rare que l'air devienne assez pesant pour produire cet effet : c'est au contraire le temps où nous jouissons de la plus parfaite santé, surtout si l'air est plus froid que chaud. Cette pesanteur nous donne de la force en raffermissant nos vaisseaux ; les liqueurs qu'ils renferment, réagissent sur eux ; et de ce frottement, résulte la chaleur. Les asthmatiques sont presque les seuls que le vent du nord fatigue.

Deux portions égales d'air, prises en même temps, à des hauteurs différentes, ne sont pas de même poids (1) : celle qui aura été prise sur le lieu le plus élevé, sera plus légère que celle qui aura été prise sur un lieu moins élevé. Cette pesanteur varie encore dans le même lieu, en des temps différens.

L'air se comprime de lui-même par son propre poids ; l'expérience le prouve. Celui que nous respirons dans la plaine, est plus pesant que celui qui règne sur la montagne, parce que ce dernier est chargé d'une colonne moins longue que l'air qui règne dans la plaine ; donc celui de la montagne se comprimant moins, doit être moins pesant.

Plus l'air est serein, plus il est pesant, ce qui est prouvé par l'ascension du mercure dans le baromètre.

On dit vulgairement que l'air est pesant dans les temps couverts, nébuleux, pluvieux, accompagnés de tempête ou d'un vent chaud, parce que l'on éprouve alors un affaissement qui accable, et une difficulté de respirer qui fatigue ; mais c'est une erreur populaire : l'air est au contraire très-léger, ce qui fait qu'il soutient moins les vaisseaux contre les efforts des humeurs. Le corps se gonfle par la dilatation de l'air fixe et mi-fixe, et toutes nos parties deviennent plus grosses : une bague, que l'on met facilement, devient trop

(1) Voyez l'aéromètre exp. 1, 5, 30, 31, 32, etc.



étroite ; le mercure descend sensiblement dans le baromètre, etc.

La pesanteur de l'air sur l'homme a été évaluée, comme je l'ai dit, de 30 à 40000 livres, c'est-à-dire, que la gravité de l'air peut varier d'un dixième, comme le démontrent les différens degrés de hauteur du mercure dans le baromètre. Cette variété, dans le poids de l'air, doit nécessairement entraîner après elle les désordres que j'ai tracés : donc les changemens dans l'atmosphère nous démontrent la grande utilité du baromètre, puisque c'est par cet instrument que nous parvenons à connoître la pesanteur et la légèreté de l'air, qui influent si fort sur les maladies chirurgicales.

La pression de l'air, sur le mercure dans le baromètre, le fait élever en proportion du poids de cet élément : or, tout ce qui sera capable d'augmenter, ou de diminuer le poids de ce fluide élastique, élèvera ou abaissera le fluide suspendu. Les vents y apporteront donc de grandes variations, puisqu'ils divisent et relâchent, ou bien resserrent et mettent presque en bloc le cylindre aérien. Aussi les variations du baromètre sont-elles plus sensibles dans les climats du nord que dans les pays méridionaux ( 1 ), parce que dans les premiers, les tourbillons de vent sont beaucoup plus fréquents, et que dans les temps, où les vents règnent, la hauteur du mercure change presque sur le champ. Dans les temps d'équinoxe, dit Ramazzini ( 2 ), j'ai observé des variétés étonnantes : le mercure montant et descendant, dans le même jour, de plusieurs lignes, tandis que dans les solstices il restoit précisément à la même hauteur à laquelle il avoit été observé. Les vents peuvent donc disperser l'air d'un climat, tandis qu'ils le rassemblent et le condensent dans un autre.

Je crois avoir suffisamment détaillé les ravages que l'air et ses différentes modifications causent dans les maladies

( 1 ) Fèvres de Mead.

( 2 ) Ephémér. Barom. Matin. Année 1694, page 20.

chirurgicales : je vais , dans la seconde partie de ce mémoire , examiner les moyens de rendre l'air salubre dans le traitement de ces maladies.

---

## S E C O N D E   P A R T I E .

*QUELS sont les moyens de rendre l'air salubre dans le traitement des maladies chirurgicales ?*

---

### C H A P I T R E   N E U V I È M E .

*Moyens de rendre l'air fixe salubre dans le traitement des maladies.*

J'AI dit , dans la première partie , que l'air fixe , qui entre dans la composition de notre individu , se dissipe et se répare continuellement , soit par celui de l'atmosphère , soit par celui que renferment les alimens : mais si la perte excède la réparation , nos fluides seront bientôt dissous , et nos solides affoiblis par l'effet du mouvement spontané ; d'où suivra la putridité et la nécessité indispensable de recourir aux moyens capables , non-seulement de s'opposer à la perte de ce fluide qui redevient élastique , mais encore de remplacer celui qui se sera déjà échappé. Pour produire cet effet , il suffit , selon M. Macbride , d'exposer les parties à la vapeur d'une matière en fermentation , ou à un courant d'air fixe , dégagé d'une effervescence , ou bien d'y introduire de l'air fixe de quelque manière que ce soit.

C'est d'après ce principe que M. Macbride donne , pour cause de maladies putrides , de pourriture , de gangrène , de scorbut de mer , etc. la privation d'une partie de l'air fixe nécessaire au maintien et à l'équilibre d'une bonne organi-

sation. Il condamne, dans ces maladies, l'usage des matières animales, qui, suivant lui, donnent beaucoup moins d'air fixe que les végétaux, par la fermentation. Les vrais médicamens anti-septiques sont ceux qui contiennent beaucoup d'air fixe, qui puisse aisément se dégager de leurs substances, pour pénétrer l'intérieur des parties en putréfaction ; les végétaux seuls paroissent réunir ces deux qualités absolument essentielles : ils contiennent plus d'air fixe que les médicamens tirés des autres règnes, et fermentent plus aisément, étant mêlés avec les liqueurs animales. C'est pourquoi M. Macbride préfère le régime végétal : il ordonne toutes les substances propres à fournir de l'air fixe en abondance, comme la drèche pour le scorbut de mer. Il est rapporté, dans le *premier Journal anglais*, page 36, que le capitaine Cook est arrivé de son voyage dans la mer du sud, sans que la maladie lui ait enlevé un seul homme de son équipage, ce que l'on attribue à la nourriture du choucroute, préparation du chou porté à la fermentation acide, et à l'usage de mou de bière ou drèche. Cette substance, qui n'est autre chose qu'une décoction d'orge germée et broyée, donne plus d'air fixe par la fermentation qu'aucun autre végétal. L'eau sucrée, et quelques autres substances analogues, produisent encore un bon effet : on emploie aussi les acides (1) avec succès dans les maladies putrides, parce qu'ils ont la propriété de s'unir aux parties alkales qui entrent en putréfaction, et de les neutraliser. M. Bertin, dans un petit traité qu'il a donné sur la *maladie épidémique des Nègres*, dit que presque tous ceux qui furent traités par les acides, la limonade forte, et la potion d'une verrée de jus de citron avec de l'huile, furent guéris. Mais, suivant M. Macbride, les acides sont plutôt palliatifs que

(1) Le vinaigre, par exemple, n'est vinaigre que parce qu'il a absorbé une grande quantité d'air : les eaux minérales acidules ne doivent ce goût qu'à la surabondance d'air ; enlevez cette surabondance aux uns et aux autres, le vinaigre devient plat, les eaux minérales n'ont plus de saveur piquante, le vin de Champagne, moussoux, perd sa force. *Mémoire sur les vins*, de M. l'abbé Rozier, page 151.

curatifs, puis qu'ils ne réparent pas les désordres causés par la putréfaction. L'air fixe, au contraire, est un puissant correctif, et rétablit parfaitement les parties qui sont affectées de pourriture, soit en arrêtant les progrès de la maladie, soit en empêchant la perte entière de l'air fixe, contenu dans les parties qui se putréfient, soit enfin en faisant cesser le mouvement intestin, en adoucissant les humeurs, en corrigeant la dissolution, et en rendant la fermeté aux parties solides. Mais pour produire cet effet, il faut qu'il puisse pénétrer l'intérieur de la substance, et s'appliquer immédiatement sur le mal, parce que les substances putrides sont extrêmement avides d'air fixe; elles absorbent celui qui se présente, même celui qui est contenu dans quelques liqueurs ou boissons. Cet air, ainsi absorbé, suffit pour remplacer celui qui s'est dissipé par la putréfaction; et par ce moyen, il corrige les suc corrompus, etc. M. Hey, chirurgien anglais, l'a employé, avec succès, dans une fièvre putride, soit en lavement, soit en boisson imprégnée de ce fluide élastique; et comme cette pratique est nouvelle, je crois devoir en rapporter l'observation.

XLIII<sup>e</sup> Observat.

Au mois de janvier 1772, un jeune homme fut attaqué d'une fièvre putride, avec diarrhée; il avoit le pouls petit, et il étoit sans connoissance. Il lui survint une hémorragie par le nez; le sang avoit peu de consistance; sa langue étoit couverte d'une pellicule noire et épaisse, ainsi que les dents et le gozier; il marmottoit sans cesse entre ses dents; il avoit la peau sèche et rude, mais sans pétéchies. Les remèdes usités lui avoient été administrés sans succès; on substitua au quinquina la teinture d'Huxham, et une boisson acidulée avec l'élixir de vitriol.

L'usage de ces remèdes n'empêcha point la diarrhée d'augmenter; les selles étoient aqueuses, noires, fétides et brûlantes. Ces symptômes continuèrent jusqu'au 21; ils furent accompagnés de soubresauts des tendons. A cette époque, on fit prendre au malade cinq grains d'ipécacuanha,

pour évacuer une partie de la saburre putride, et on lui fit boire à discrétion du vin d'oranges, imprégné d'air fixe; on continua de lui donner la teinture de quinquina, avec l'eau imprégnée d'air fixe qui s'élevoit d'une cuve de bière en fermentation; le 22<sup>e</sup> on lui fit, par le fondement, trois injections d'air fixe, provenant d'une effervescence de craie et d'huile de vitriol, mélange dont je développerai le procédé à la fin de ce chapitre, où j'indiquerai la manière d'imprégner d'air fixe les liqueurs que l'on voudra.

Le 23<sup>e</sup> les selles furent moins fréquentes, moins brûlantes et moins fétides: il ne marmotta plus tant, et les soubresauts cessèrent à mesure que les lavemens d'air fixe faisoient leur effet. Le malade se trouva si bien le 24, que l'on supprima les lavemens, en continuant l'usage des autres remèdes.

Le 25<sup>e</sup> tous les symptômes de putréfaction disparurent; la langue et la bouche se nétoyèrent; les selles furent moins fétides, et reprirent leur première consistance; l'assoupissement et le marmottement cessèrent; l'haleine ne sentit plus si mauvais; et en peu de temps, le malade fut parfaitement rétabli.

M. Hey a donné deux fois de l'eau saturée d'air fixe, dans une fièvre du genre putrescent, et les malades s'en trouvèrent très-bien.

XXIV<sup>e</sup> Observat.

M. Percival, *Expériences et Observations sur différentes espèces d'air*, page 392, administre, avec avantage, l'air fixe dans la phthisie pulmonaire, en ordonnant à ses malades de respirer les vapeurs d'un mélange effervescent de craie et de vinaigre; il donne la préférence à celui de vinaigre et de potasse.

XXV<sup>e</sup> Observation.

Le docteur Withering dit avoir guéri une phthisique par ce moyen. M. Percival observe que l'on ne peut espérer de succès que dans le dernier période de cette maladie, c'est-à-dire, lorsqu'il y a une expectoration purulente.

XXVI<sup>e</sup> Observat.

Ces observations prouvent que l'air fixe doit être considéré comme un spécifique dans les maladies internes, où

la pourriture s'empare des humeurs, et qu'on doit l'employer avec un égal succès dans les maladies externes qui partent du même principe, en exposant les parties gangrenées, ou qui tendent à la gangrène, à la fumée de quelques parfums, à la vapeur qui s'élève d'une liqueur en fermentation, d'un mélange effervescent, à celle qui s'élève du nitre qui détonne sur des charbons ardents, ou seulement en appliquant sur la partie malade, une liqueur saturée d'air fixe, sans, pour cela, négliger les autres secours. Celui-ci enrichit l'art de guérir, et doit être mis dans la classe des moyens curatifs, non-seulement comme un excellent anti-septique, mais encore comme un bon résolutif.

XXVII<sup>e</sup> Observat.

J'opérai, au mois de mars dernier, un jeune avocat de cette ville, d'une fistule à l'anus ; elle étoit énorme par sa profondeur, par les duretés et par les clapiers qui s'étendoient du côté gauche de la fesse, et qui avoient totalement dépouillé le sphincter. Je fendis l'intestin depuis l'anus jusqu'au-dessus de ce muscle qui fut compris dans l'incision ; je mis à découvert, autant qu'il fut possible, tous les clapiers, en coupant toutes les brides, et je fis du tout une grande plaie.

Les secours ordinaires, et surtout les injections convenables ne furent point négligés : voyant que les duretés ne diminuoient pas, que la plaie se resserroit, que les bords extérieurs étoient durs, les chairs pâles, et le pus peu abondant, ayant de l'odeur, etc. j'imaginai que l'introumission de l'air fixe pourroit m'être de quelque secours, et éviter une seconde opération dont le malade étoit menacé. Pour cet effet, je le plaçai sur une chaise percée, enveloppé d'une couverture pour conserver la vapeur plus long-temps ; je fis ensuite détonner, à plusieurs reprises, des morceaux de nitre sur des charbons ardents, et pour que l'exhalaison pénétrât plus aisément dans la plaie, le malade y tenoit une petite canule ; il répétoit deux fois par jour l'application de cette espèce de vapeur, et couvroit ensuite l'extérieur de sa plaie, seulement avec un plumaceau chargé de

cérat de saturne : les duretés disparurent insensiblement ; les bords de la plaie se dégorgèrent ; le pus perdit son odeur en prenant de la consistance , et le malade guérit.

Un religieux souffroit depuis long - temps d'un paquet d'hémorroïdes externes, pour lequel il avoit fait inutilement différentes applications ; il exposa la partie malade à la fumée de vieux lambeaux de semelles de souliers sur des charbons : ce remède, soulagea d'abord le religieux ; il le continua, et fut parfaitement guéri. XXVIII<sup>e</sup> Observat.

Une demoiselle fort âgée se fit une entorse au pied gauche, pour laquelle on lui ordonna différens remèdes dont elle fit usage pendant plus de huit mois, sans éprouver de soulagement. Je lui conseillai la détonation du nitre ; ce topique dissipa l'engorgement, détruisit la douleur, et rétablit la malade en moins de trois semaines. XXIX<sup>e</sup> Observat.

M. Percival, lieu cité, dit, qu'ayant appliqué l'air fixe à un cancer, la sanie adoucie, la douleur modérée produisirent une meilleure digestion. XXX<sup>e</sup> Observation.

L'air nitreux seroit peut-être préférable, parce qu'il est plus adoucissant et plus anti-septique. M. Priestley appelle ainsi la vapeur qui s'élève de tous les métaux par le moyen de l'acide nitreux. Il mit deux souris dans une quantité de cet air ; l'une nouvellement tuée, l'autre putréfiée et puante : après vingt-cinq jours, elles furent toutes les deux exemptes de putridité. XXXI<sup>e</sup> Observation.

M. Percival rapporte encore qu'une personne qui avoit au visage une éruption scorbutique, pour laquelle elle avoit fait divers remèdes sans succès, appliqua aux parties affectées la vapeur du mélange de craie et de vinaigre, qui lui abattit l'écoulement séreux, et diminua l'éruption. Il ajoute que l'air fixe, pris intérieurement, seroit d'un grand secours dans un cas pareil. XXXII<sup>e</sup> Observat.

J'ai dit que les liqueurs saturées d'air fixe pouvoient être d'un grand secours dans le traitement des maladies chirurgicales ; en voici la preuve :

Le 14 septembre 1775, madame R \* \* \* âgée de soixante- XXXIII<sup>e</sup> Observat.

dix-sept ans, fit une chute, et se cassa la jambe gauche, à quatre travers de doigts au-dessous de la rotule; une femme entreprit de la guérir: et par les violentes extensions et contre-extensions qu'elle fit faire à cette jambe, et par un appareil mal fait et très-serré, il survint un gonflement considérable, qui fut prodigieusement augmenté par l'application des huileux, dans l'intention d'adoucir le mal; toute la jambe se couvrit de phlyctères remplies d'une sanie séreuse et noirâtre: la prétendue guérisseuse prit peur, et abandonna la malade.

Je fus appelé; le 21, après avoir porté un pronostic douteux, je glissai sous la jambe un bandage à dix-huit chefs, que je fis arroser de quatre en quatre heures, avec de l'eau saturée d'air fixe, provenant d'une cuve de vin en fermentation. Par ce topique, l'engorgement diminua en peu de jours; les phlyctères se desséchèrent; et le 27<sup>e</sup>, je réduisis la fracture qui ne l'avoit pas été, ou qui s'étoit déplacée.

XXXIV<sup>e</sup> Observat.

M. G\*\*\* procureur, âgé de soixante-dix ans, d'un tempérament cacochyme, avoit un ulcère de la grandeur d'un écu de 3 livres, et superficiel à la partie antérieure de la jambe droite; il a été guéri en six jours par l'usage seul de l'eau saturée d'air fixe.

XXXV<sup>e</sup> Observat.

M. P\*\*\* avoit, depuis six mois, deux petits ulcères fongueux à la marge de l'anus, à la suite d'un dépôt dont on ne pouvoit obtenir la cicatrice par l'usage de la pierre infernale et des autres moyens connus; une compresse trempée dans l'eau saturée d'air fixe, et souvent renouvelée, l'a guéri dans trois jours.

XXXVI<sup>e</sup> Observat.

On lit, dans le premier Journal anglais, le détail d'une gangrène au pied, guérie par un cataplasme de farine de froment, du miel, de l'eau, et un peu de levure de bière, pour hâter la fermentation.

XXXVII<sup>e</sup> Observat.

Un homme avoit un ulcère calleux à la jambe droite, qui depuis dix ans s'étoit rouvert et cicatrisé plusieurs fois: il entra à l'Hôtel-Dieu de cette ville, le 1<sup>er</sup> septembre 1775,

avec



avec une pourriture considérable, accompagnée de fièvre et d'inflammation. Je le fis panser avec un plumaceau et des compresses trempées dans l'eau saturée d'air fixe, la pourriture disparut; la suppuration, fétide et très-abondante, diminua d'un pansement à l'autre; et les chairs parurent belles le septième jour. Alors on employa le digestif composé de térébenthine, de jaune d'œuf et de miel. L'ulcère, qui étoit de la grandeur de la main, s'est cicatrisé dans le temps ordinaire.

Une femme, âgée de trente-quatre ans, avoit un ulcère avec pourriture à la jambe gauche, avec fièvre et inflammation; elle fut pansée avec l'eau saturée d'air fixe: le cinquième jour, l'escare tomba; les chairs étoient belles; et l'ulcère, qui étoit de la grandeur de la paume de la main, fut pansé avec le digestif dont je viens de parler, et fut totalement cicatrisé en vingt-quatre jours.

XXXVIII<sup>e</sup> Observ.

Je pourrois rapporter un plus grand nombre d'observations sur des guérisons opérées par l'air fixe; mais comme cette dissertation n'est déjà que trop longue, pour ne pas sortir des bornes qui me sont prescrites, j'en donnerai séparément le détail à l'Académie.

Outre ces exemples de guérisons opérées par l'air fixe, ne pourrois-je pas encore citer les bons effets que les malades éprouvent de la fumée des chauffours dans les maux de poitrine? Ne sait-on pas que l'air fixe, qui s'échappe de cette calcination de pierre calcaire, pour la réduire en chaux, est non-seulement salutaire pour certaines maladies, surtout pour celles où il y a de la putridité, mais encore aux hommes en général, puisque cette fumée purifie l'air des exhalaisons putrides dont il est souvent chargé; que les chauffourniers jouissent d'une bonne santé, ainsi que ceux qui habitent proche des chauffours? Ne seroit-il donc pas plus avantageux pour l'humanité, d'établir ces ateliers dans les grandes villes, de préférence à certains métiers qui répandent une odeur fétide, tandis que l'air fixe, qui s'échappe de la calcination des pierres

calcaires, s'empare de la putridité, et la détruit. *Voyez l'expérience 57.*

XXXV. Observat.

Je pourrois encore citer une observation, à l'appui de ces expériences. A Saint - Bel, village du Lyonnais, situé dans le fond d'une colline, arrosé d'une petite rivière, dont les bords sont ensemencés de chanvre qui forme la richesse du pays, on fait rouir ce chanvre dans des creux pratiqués au bord de la petite rivière, sur la longueur de plus de demi-lieue, ce qui occasionnoit, chaque année, des épidémies ou des lièvres d'automne, très-difficiles à détruire. Depuis plusieurs années, on exploite sur la colline une mine de cuivre, et la matte se grille dans le village, près de la rivière. A cette exploitation, s'est joint l'établissement d'un chaufour : le feu et l'air fixe, qui s'échappent continuellement de ces différentes opérations, ont rendu l'air de ce village, tellement pur, que les épidémies ont disparu, et que le commerce des chanvres continue.

Baglivi, dans les asthmes invétérés, soit humoraux, soit convulsifs, ordonnoit aux malades d'aller prendre l'air de la campagne, et de se promener dans les champs récemment labourés, même de suivre le laboureur en marchant dans les sillons, pour respirer les exhalaisons sulfureuses, salines et nitreuses, qui s'élèvent, dit-il, des entrailles de la terre fraîchement ouverte. Il ajoute que rien n'est plus propre à restituer aux poumons le ton et la force dont la longueur de la maladie les a privés, que la substance nitreuse et saline de la chaleur de la terre ; il conclut par dire que ce moyen facilite la circulation du sang dans les plus petits vaisseaux du poumon, ranime et fortifie ce viscère, et dissipe la maladie.

---

*Manière d'imprégner d'air fixe ou de fluide élastique, l'eau ou tel autre fluide qu'on jugera à propos.*

P R E M I E R P R O C É D É.

M. Priestley reçoit, dans une vessie, l'air produit par l'effervescence de l'acide vitriolique et de la craie (1) ; il le fait passer à l'aide d'un siphon de verre dans une bouteille pleine d'eau, renversée dans un vase également plein ; on agite fortement la bouteille : l'eau, par cette opération, absorbe presque tout l'air fixe introduit dans la bouteille ; et en faisant passer plusieurs fois de l'air nouveau, on parvient à unir avec elle une quantité d'air à-peu-près égale à son volume.

On peut simplifier encore cette opération, en supprimant la vessie qui embarrasse, et se contenter d'adapter un bouchon de liège à une des extrémités du tube, comme on le conçoit aisément.

S E C O N D P R O C É D É.

Il consiste à placer un vase ouvert, rempli d'eau, ( ou de telle autre liqueur que l'on voudra ) dans l'atmosphère d'air fixe d'une cuve de bière ou de vin en fermentation ; elle y devient, en peu de temps, semblable aux eaux aérées. On accélère la combinaison, en versant l'eau d'un vase dans un autre, sans la sortir de cette même atmosphère ; en quelques minutes, on parvient, par ce procédé, à la charger de deux fois son volume d'air.

T R O I S I È M E P R O C É D É.

C'est de remplir un bocal d'air fixe, dans une brasserie

(1) Mettez environ 6 dragmes de blanc de Troyes, dans une phiole ; ajoutez-y un peu d'eau pour le détrempier ; ensuite vous verserez un peu d'huile de vitriol sur la craie ou blanc de Troyes.

ou sur une cuve de vin en fermentation, et de le renverser dans une jate pleine d'eau : insensiblement l'eau absorbe et dissout l'air fixe, et monte à mesure dans le bocal. Cette méthode est très-commode pour unir l'air fixe à toutes sortes de liqueurs.

*Méthode d'introduire de l'air fixe par le fondement.*

Je me sers d'un tuyau flexible de cuir, de deux pieds et demi de longueur, et un peu plus gros qu'une plume à écrire : à une des extrémités est adaptée une canule ordinaire, et à l'autre, un bouchon de liège, dans lequel passe un petit tuyau de verre.

On met de la craie pilée dans une phiole ; on la détrempe avec un peu d'eau ; et après avoir placé la canule, on verse environ une cuillerée à café d'huile de vitriol, sur deux onces de craie, et on bouche promptement la phiole. Par ce moyen, l'air s'introduit dans les intestins, à mesure qu'il s'engendre ; et pour hâter l'opération, on agite de temps en temps le mélange.

Ces lavemens ne balonnent pas le ventre, et n'incommodent pas les malades.

## CHAPITRE DIXIÈME.

*Moyens de purifier l'air des exhalaisons putrides, dont il se trouve souvent chargé, pour le rendre salutaire dans le traitement des maladies.*

L'AIR, chargé d'exhalaisons putrides, produit différentes maladies, et cause des accidens plus ou moins graves, soit en affectant les organes de la respiration, soit en pénétrant la masse des humeurs par la voie de la déglutition, comme je l'ai prouvé dans la première partie de cette dissertation, chapitre second.

Les miasmes putrides, qui s'échappent d'un corps en putréfaction, ou d'une gangrène pestilentielle, sont si subtils, qu'ils attaquent le principe vital, et tuent subitement ceux qui les respirent, ou leur causent des syncopes fâcheuses. Paré (1) dit qu'en découvrant le lit d'un pestiféré, pour le panser d'un bubon qu'il avoit à l'aîne, et de deux charbons très-considérables qui étoient sur le ventre, il fut saisi d'une odeur si fétide, qu'il tomba par terre, comme mort. Ayant repris connoissance, il se leva; mais il fut obligé d'embrasser une colonne du lit pour se soutenir: il lui sembloit que la maison tournoit; il ne sentoit néanmoins ni douleur, ni mal de cœur; ses forces revinrent peu-à-peu; et il éternua dix ou douze fois si violemment, qu'il en saigna du nez.

XL<sup>e</sup> Observation.

Je rapporte cette observation, pour avertir les jeunes chirurgiens, des précautions qu'ils doivent prendre dans le pansement des ulcères putrides, gangreneux, etc.; comme aussi dans l'ouverture de certains abcès, dans celle des cadavres en putréfaction, où le ventre est balonné par l'élasticité de l'air fixe et mi-fixe, qui s'échappent au premier coup de scalpel, avec sifflement, en répandant une odeur fétide, capable de causer des accidens graves, comme l'expérience ne l'a que trop souvent prouvé. La contagion, qui pénètre la masse des humeurs par la voie de la déglutition, n'est pas moins à redouter que celle qui affecte les organes de la respiration: elle exige des soins, des précautions, et surtout des connoissances, soit pour éviter les désordres qu'elle occasionne, soit pour y remédier. Je ne prétends pas entrer dans tous ces détails: je me contenterai de recommander à ceux qui, par état, sont obligés de donner des soins aux personnes affectées de maladies contagieuses, ou à ceux qui visitent les hôpitaux, de le faire à jeun, ou long-temps après avoir mangé, parce que nous avalons machinalement notre salive, pour aider la digestion, au lieu que nous la rejetons presque toute, lorsque

(1) Liv. XXII. Chap. XIII.

l'estomac est vide. Il y a donc moins de danger de panser, changer, ou visiter un pestiféré, à jeûn, qu'après le repas.

Nous voyons, dans les hôpitaux, que les malades, qui mangent peu, sont plutôt guéris, et ne sont pas sujets aux accidens qu'éprouvent ceux qui mangent beaucoup, accidens plus ou moins graves, et plus ou moins contagieux, suivant la saison, la quantité des malades, et la qualité des maladies. Pigray parle d'une année où les blessures de la tête furent extraordinairement sujettes à la mortification et à la pourriture.

XLII<sup>e</sup> Observation.

Il est rare qu'un ulcère, un peu considérable, traité dans un hôpital qui renferme beaucoup de malades, guérisse sans accidens, parce que l'air putride agira sur les liqueurs à découvert; l'air fixe se dégagera de celles-ci, et sa dissipation produira la pourriture, qui se bornera presque aussitôt que le malade respirera un air pur, tandis qu'il risque de perdre la vie par son séjour à l'hôpital. Le seul changement d'air suffit, dans certains cas, pour remédier aux accidens causés par la putréfaction; ce qui est encore prouvé par ceux qui sont affectés du scorbut de mer, qui guérissent facilement, dès qu'ils sont à terre, et qu'ils respirent un air salubre. Aussi *Belloste, Chapitre XII*, recommande-t-il de ne point laisser séjourner les blessés dans les hôpitaux, dont les exhalaisons malignes affectent les corps les plus robustes. Il ajoute qu'il a vu cent et cent fois, que des gens guéris, qui se préparoient à quitter l'hôpital, y ont été retenus par des fièvres malignes, des flux de sang, des diarrhées, etc. et ont péri. Le moyen d'éviter ces accidens, est donc de renvoyer les blessés avant que leurs plaies soient parfaitement cicatrisées, c'est-à-dire, avant que le mauvais air de l'hôpital ait fait assez d'impression sur leurs humeurs, pour déterminer la perte de l'air fixe et mi-fixe, par les embouchures des vaisseaux de l'ulcère, ou d'occasionner d'autres accidens encore plus graves.

XLIII<sup>e</sup> Observat.

Les malades, qu'il n'est pas possible de renvoyer, doivent être transportés dans des salles voisines, éloignées de la contagion ou des maladies contagieuses.

Toutes ces précautions réunies préservent de la contagion ceux qui, par état, sont obligés d'approcher les personnes affectées de maladies contagieuses, et empêchent chez ces derniers les progrès du mal.

Je vais maintenant parcourir les moyens qu'il convient d'employer pour diminuer, corriger, et même détruire et expulser totalement les exhalaisons putrides.

On diminue la quantité des exhalaisons putrides, en tenant peu de malades dans chaque salle des hôpitaux; en éloignant d'eux tout ce qui peut contribuer à augmenter la putridité ou la mauvaise odeur; en les changeant souvent; en ordonnant la plus grande propreté; en vidant souvent les chaises percées, et en éloignant d'eux toutes les mauvaises odeurs.

La propreté doit s'étendre encore dans les maisons particulières et dans les rues des grandes villes. Le magistrat doit veiller scrupuleusement à ce qu'on n'y laisse ni boue, ni cadavres d'animaux, ni aucune autre ordure; il doit, dis-je, les faire enlever et les faire porter dans des lieux de décharge, le plus éloignés, qu'il sera possible, de la ville.

On corrige les exhalaisons putrides par des parfums agréables, qu'il faut choisir dans la classe des anti-septiques, comme les substances balsamiques, les aromatiques, les acides, etc. en observant de préférer celles qui n'ont pas une odeur trop forte, ou de les employer avec prudence, de crainte qu'elles ne nuisent aux malades.

On corrige la mauvaise odeur, en répandant sur les lits et dans les chambres des malades, des eaux spiritueuses et aromatiques, comme celles de lavande, de thim, de marjolaine, etc.; en faisant brûler de la cire d'Espagne; évaporer du vinaigre; en brûlant des pastilles odorantes, ou le parfum suivant :

*Prenez* six cuillerées d'eau rose,  
dix clous de girofle concassés,  
trois morceaux d'écorce de citron ou d'orange;

mélez le tout ensemble dans une phiole, et mettez-la sur un petit feu; il s'élevera une vapeur fort agréable, qui parfumerá la chambre, et corrigera la putridité. Mais ces différents moyens ne font que substituer une odeur agréable à une odeur fétide; ils trompent seulement l'odorat, et ne dénaturent point les miasmes putrides: les vapeurs salines ont ce dernier avantage, et méritent la préférence à tous égards.

En hiver, on corrige les exhalaisons putrides, en faisant grand feu, surtout avec du bois aromatique et résineux.

Je préfère le feu de cheminée à l'usage des poêles, parce qu'il attire davantage l'air; et par conséquent, les miasmes dont il est chargé, et qui sont entraînés et forcés de sortir par la gaine de la cheminée, comme je l'expliquerai en parlant des tuyaux aériens de Samuel Sutton, ce qui ne peut avoir lieu que bien imparfaitement par l'usage des poêles.

On peut encore corriger les exhalaisons putrides, en tenant des vases de fleurs ou de menthe dans la chambre des malades. M. Priestley (1) a prouvé, par des expériences, que les plantes purifient l'atmosphère, et la rendent salubre, en la purgeant des miasmes putrides, provenant des animaux qui vivent, respirent, meurent et se corrompent sur la terre. Il pense que la matière putride fournit aux racines des plantes la nourriture dont elles ont besoin, et que celles-ci la reçoivent par leurs feuilles aussi bien que par leurs racines. Il y a donc lieu de croire, ajoute-t-il, qu'elles attirent à elles les miasmes putrides qui sont répandus dans l'air, et qu'elles rendent le reste plus propre à la respiration.

C'est de la menthe, de la mélisse, du seneçon, des épinards, etc. dont s'est servi M. Priestley, pour corriger l'air fixe et l'air putride; c'est avec ces plantes qu'il est parvenu à rendre ces deux espèces d'airs propres à la respiration des

(1) *Observ. de Physique.* Avril 1773.



animaux (1). Il conclut, d'après ses expériences, que l'aération que font continuellement à l'atmosphère, la respiration des animaux, et la putréfaction des substances animales et végétales, est en partie réparée par la végétation. Il est vrai, dit-il, que les causes, dont je viens de parler, corrompent une masse prodigieuse d'air; mais si l'on fait attention à la quantité de végétaux qui croissent sur la surface de la terre, dans des lieux convenables à leur nature, et qui par conséquent déploient leur vertu en pleine liberté, tant dans l'absorption que dans l'évaporation de la sève, on ne doutera plus que la putréfaction ne soit contrebalancée, et que le remède ne soit proportionné au mal.

Le docteur Franklin est de l'avis de M. Priestley. Ce médecin lui écrit que la promptitude avec laquelle la menthe pousse dans l'air putride, est une preuve qu'elle le corrige, en attirant à elle ce qui se trouve d'infect, plutôt qu'en lui communiquant quelque chose de nouveau; il ajoute que cette découverte corrigera la fureur qu'ont les jardiniers modernes, d'arracher les arbres qui croissent autour des maisons, dans la croyance qu'ils les rendent mal saines. Il observe que l'air, qu'on respire dans les bois, n'a rien de mal sain; qu'il y a quantité de bois dans l'Amérique; que les habitations sont au milieu, et que cependant il n'y a point de peuple au monde qui jouisse d'une meilleure santé, ni qui soit plus porté à la multiplication de son espèce.

Enfin, on parvient à chasser et à détruire les exhalaisons putrides, en renouvelant souvent l'air, ou en dénaturant les miasmes putrides dont l'atmosphère est chargée, et les murs imprégnés, avec des fumigations et des vapeurs analogues, comme la détonation du nitre.

On renouvelle l'air d'un appartement, d'un hôpital, ou de tout autre endroit mal sain, en ouvrant les portes et les fenêtres des deux côtés, afin que celui du dehors puisse entrer, et chasser, par son courant, celui du dedans; les

(1) M. de Morveau a observé que l'arum, appelé *serpenteaire*, produisoit un effet tout contraire. *Journal de Physique*. Août 1775.

dômes et l'ouverture des plafonds facilitent cette circulation, surtout si l'on a pratiqué, de distance en distance, entre les lits, des tuyaux ou soupiraux, que l'on ouvre et que l'on ferme à volonté. Ces ouvertures sont principalement nécessaires dans les hôpitaux où les fenêtres sont au-dessus des lits, parce que l'air chargé d'exhalaisons putrides, est épais et lourd, comme le prouvent les expériences 16, 17 et 18, placées à la fin de cette dissertation. En ouvrant les fenêtres, le courant d'air extérieur n'entraîne que la couche putride supérieure; l'inférieure séjourne toujours, et la contagion se perpétue.

Les ouvertures, que j'indique, formeront autant de soufflets, qui nécessairement chasseront les mauvaises odeurs, et les obligeront de sortir par les ouvertures du dôme, du plafond, ou des fenêtres opposées au courant du vent qui règne.

Ces différens moyens sont souvent insuffisans, et ne servent qu'à diminuer les exhalaisons putrides, sans les chasser; il faut alors avoir recours aux machines inventées par différens physiciens, comme les tuyaux que M. Ganger décrit dans sa mécanique du feu, qui portent l'air dans l'épaisseur des murs, de la rue jusqu'au foyer; la machine du célèbre Hales, qu'il appelle les poumons du vaisseau (1), celle du fameux Desaguliers (2), qui est une perfection des soufflets hessiens, et qui consiste en une machine portative très-commode. Si on allume un poêle dans une petite chambre fermée, dès que la chaleur y aura raréfié l'air, celui des chambres voisines sera attiré avec sifflement dans celle du poêle, au point d'éteindre une chandelle, si on l'approche de quelques ouvertures de communication. D'après cette expérience, Samuel Sutton a inventé des tuyaux aériens, qui procurent, d'une manière imperceptible et continuelle, une grande circulation d'air frais.

Ces tuyaux ont été imaginés pour renouveler l'air des

(1) Voyez le Traité des Ventilateurs, du docteur Hales.

(2) Transactions Philosophiques, n.° 437.

vaisseaux, et ont le plus grand succès : ils peuvent être adaptés avec des changemens relatifs aux circonstances, pour s'en servir dans les maisons particulières, dans les hôpitaux, et pour renouveler l'air de tous les endroits renfermés. Cette invention consiste à placer des tuyaux qui, d'une part, aboutissent dans les endroits dont on veut extraire le mauvais air, et de l'autre, au cendrier d'un fourneau ou d'un poêle.

Le feu étant allumé, la porte du cendrier fermée, la chaleur, raréfiant l'air qui se trouve à l'entrée du tuyau placé dans le cendrier, cause une diminution dans sa densité : cette première partie d'air se précipite dans le feu avec vitesse ; elle est bientôt remplacée par une autre, jusqu'à ce que l'élasticité de l'air se trouve en équilibre. L'air putride, renfermé dans l'appartement, étant attiré par la chaleur, passe des tuyaux dans le feu, et s'échappe par la cheminée ; celui-ci est remplacé par l'air du dehors, qui pénètre par les ouvertures qui sont pratiquées dans l'appartement.

Les ventilateurs et les tuyaux aériens, dont je viens de parler, sont de la plus grande utilité pour renouveler l'air : mais ils ne le dénaturent point ; ils ne détruisent pas les miasmes putrides, dont les murs sont souvent imprégnés, ainsi que les meubles et les habits ; et, comme on doit être de la plus grande circonspection pour empêcher la contagion, il convient d'indiquer les moyens que l'on doit mettre en usage pour y parvenir.

Celui qui me paroît le plus sûr, et dont j'ai toujours fait usage avec le plus grand succès, est de faire enflammer du nitre sur des charbons ardents ; cette détonation produit un effet surprenant, et détruit sur le champ les odeurs les plus fétides. Ce moyen m'a toujours réussi, soit auprès des malades attaqués de pourriture, de fièvres putrides, soit dans un dépôt de mendians, où régnoit une épidémie terrible. Cette détonation n'est point nuisible à la santé ; les malades n'en sont point incommodés ; et elle détruit très-

bien les exhalaisons putrides qui infectent l'air (1) ; elle s'empare, par sa subtilité, des miasmes dont les murs sont imprégnés ; elle purifie les meubles et les habits qui en sont infectés, surtout si l'on fait cette détonation dans un lieu convenable, où l'on aura exposé les effets que l'on veut purifier.

Pour ces derniers objets, on peut employer également les fleurs de soufre, mêlées avec le nitre ; ce mélange s'enflamme sur des charbons ardents, avec la plus grande facilité, et sa vapeur produit l'effet du nitre seul.

On emploie encore avec avantage les vapeurs de sel marin décomposé par l'huile de vitriol ; M. de Morveau les a mises en usage pour désinfecter, en Bourgogne, l'air de plusieurs églises empoisonnées par l'ouverture des fosses cadavéreuses, qui avoient déjà causé la mort à plusieurs personnes, et à d'autres, des maladies putrides, qui les enlevoient en peu de jours. Les fumigations d'acide marin dissipent la mauvaise odeur, et rétablissent la salubrité de l'air.

De pareils exemples, qui se sont multipliés à l'infini, ne devoient-ils pas engager le gouvernement à faire observer, avec la plus grande rigueur, les défenses portées contre l'inhumation des cadavres dans les églises ? On devoit tout au moins faire pratiquer des soupiraux qui, du fond des caveaux, iroient aboutir au haut des toits des églises.

On peut encore, dans les cas de contagion, se servir du parfum indiqué par M. Senac (2).

Avant que de donner ce parfum, dit M. Senac, on suspendra, sur des batons, ou sur des perches, tous les habits, hardes, etc. qui seront déployés, afin qu'ils puissent recevoir l'impression du parfum ; on fermera exactement les fenêtres, les tuyaux de cheminée, et généralement toutes les ouvertures par où le vent ou l'air pourroient pénétrer.

(1) Voyez le résultat des expériences 41 et 42.

(2) Traité de la Peste. II<sup>e</sup> Partie, page 64.

On ne doit jamais négliger d'employer un des moyens que je viens d'indiquer, par-tout où il meurt quelqu'un d'une maladie putride ou contagieuse, soit pour la chambre, soit pour les meubles et les effets qui pourroient être imprégnés de miasmes putrides.

J'ai décrit, *Chapitre II*, une partie des accidens causés par les vapeurs des mines et d'autres souterrains ; par celles du charbon et des liqueurs en fermentation. Je dois, dans celui-ci, détailler les secours que l'on doit donner aux personnes qui ont été exposées à ces vapeurs, et dont le principe de vie n'a pas été détruit.

La première attention, qu'il faut avoir, est de les exposer au grand air, de les déshabiller et de les étendre par terre, dans un endroit humide. On doit leur souffler dans le nez du vinaigre, de l'eau de Cologne, de l'esprit volatil de sel ammoniac, du sel d'Angleterre, etc. On doit aussi leur souffler de l'air dans la bouche, en leur fermant le nez ; on leur applique de la glace sous les aisselles, sous la plante des pieds, et sur le creux de l'estomac ; on pourra encore leur jeter plusieurs seaux d'eau fraîche sur le corps. Lorsque les asphyxiques ont donné quelques signes de vie, on leur frotte les tempes, le nez, les yeux, avec du fort vinaigre ; on leur en fait avaler une ou deux cuillerées ; et, lorsqu'ils sont bien revenus, on les fait transporter dans un lit, sinon on emploie les frictions sèches, les lavemens de fumée de tabac, les plus forts sternutatoires, la saignée du bras, du cou, les ventouses scarifiées, etc. J'ai administré une partie de ces secours, avec succès, à un homme qui étoit tombé dans une fosse de latrines.

En 1756, il survint, aux environs de Paris, un orage considérable ; un paysan de Saint-Ouen avoit rempli de fumier un trou qui étoit au milieu de sa cour ; la pluie fut si abondante, que l'eau s'échappa de ce trou, et pénétra dans la cave. Ce paysan, pour tâcher de conserver son fumier, y descendit, et tomba mort. Sa femme, ne le voyant point revenir, fut le chercher ; elle éprouva le même sort.

Leurs enfans, s'étant aperçus de ce malheur, appelèrent du secours; six personnes entrèrent dans la cave, et tombèrent avec les mêmes accidens que ceux que produit le poison le plus violent. A force de frictions aux jambes, aux bras et sur toutes les parties du corps, on ranima la circulation à cinq d'entr'eux; mais le sixième mourut. On eut recours aux esprits volatils, à la fumée du tabac, pour faire revivre le jeu de la circulation, et on leur donna des cordiaux.

## CHAPITRE ONZIÈME.

*Comment l'air peut-il être salulaire dans le traitement des maladies?*

POUR que l'air soit salulaire aux malades, il faut qu'il soit souvent renouvelé, comme je l'ai recommandé *Chapitre X*; car un air stagnant devient bientôt nuisible, en se chargeant des corpuscules qui sont suspendus. D'ailleurs, en passant et repassant dans les poumons des malades et de ceux qui les servent, il perd bientôt son ressort, et par-là devient préjudiciable, comme le prouvent les expériences 5, 8, 9, 10, etc. placées à la fin de cette dissertation. Il faut donc établir un courant d'air, car les vents sont d'une nécessité absolue pour le renouveler, non-seulement dans un appartement, dans un hôpital, mais encore dans une ville, dans un climat, etc. parce qu'il est de leur nature de disperser l'air d'un pays, tandis qu'ils le rassemblent et le conduisent dans un autre.

Les vents modérés sont salulaires, et produisent le même effet que l'air pesant; ils emportent l'air chaud de notre atmosphère, et y substituent un air plus froid: mais les vents impétueux et extraordinaires causent sur nous les mêmes accidens que l'air trop pesant, dont j'ai parlé *Chapitre VIII*.

L'utilité de l'air, dans l'économie animale, l'a fait regarder

comme le principal instrument dont la nature se sert pour l'exercice de nos fonctions : il s'oppose , par son poids , aux raréfactions des fluides , aux erreurs de lieux , etc. qui ne manqueroient pas d'arriver.

Les phénomènes, qui surviennent à l'atmosphère, peuvent faire varier son poids de plus de 3000 livres sur un homme d'une taille moyenne ; il n'est donc pas étonnant que cette différence de poids cause des maladies, dont la conséquence et le danger sont en raison de la promptitude de ces variations et de la délicatesse des tempéramens.

Cette différence de poids fait que les poumons, recevant moins d'air, seront moins dilatés ; le sang ne sera pas poussé avec assez de force dans le ventricule gauche du cœur ; et, circulant plus lentement, le fluide nerveux sera diminué, ainsi que les autres sécrétions. Dans ces sortes de cas, le corps devient lâche ; nous éprouvons une espèce de pesanteur, que nous attribuons faussement à l'air chargé de vapeurs, tandis qu'alors le baromètre nous indique une plus grande légèreté. On remarque encore que les maladies, familières à certains climats, tiennent aux dispositions habituelles de l'atmosphère, et que la connoissance de ces causes fournit des indications curatives, puisque nous ordonnons, à titre de remède, le changement d'air ; mais pour le faire avec succès, il faut savoir quelles sont les exhalaisons dominantes du lieu, dans chaque temps déterminé de l'année, parce que les montagnes, par exemple, changent la direction de l'air, et produisent des vents qui sont tantôt constants, tantôt irréguliers : la fonte des neiges en produit qui sont assez constants, tandis que les vapeurs qui s'arrêtent sur les montagnes, et qui s'y accumulent, en produisent de variables dans tous les climats, ce qui fait qu'il y a autant de variations dans les mouvemens de l'air, qu'il y a d'inégalités sur la surface de la terre. Les vents sont aussi plus violents au printemps et en automne, qu'en été et en hiver, parce que le mouvement, que le soleil produit dans l'air, est plus grand dans la saison des équinoxes ;

parce que la fonte des neiges au printemps, et la résolution des vapeurs de l'été, qui retombent en pluie abondante pendant l'automne, augmentent l'agitation de l'air ; enfin, parce que le passage du froid au chaud, et du chaud au froid, augmente ou diminue considérablement le volume et les courants de ce fluide. C'est sans doute ce qui a fait dire au célèbre Boërhaave, §. 752 : « Le climat, la saison, « la terre, la mer, les montagnes, les lacs, les marais, les « rivières, les vapeurs, les exhalaisons, les météores chan- « gent tellement l'air, qu'il produit diverses maladies, qui « dépendent moins de la nature même, ou des qualités et « propriétés de l'air, que de la nature et de l'action des « corps étrangers qui s'y sont mêlés. »

J'ai, par exemple, remarqué, que le climat du Lyonnais, du Forez et du Beaujolois, est fort tempéré, et à-peu-près tel que celui de Paris ; cependant, étant plus avancé vers le midi, de trois degrés, il semble qu'il devrait être un peu plus chaud : mais les montagnes qui couvrent tout le pays, et le vent du nord qui règne le plus souvent, surtout à Lyon, rafraichissent extrêmement l'atmosphère. Si l'air pur (1) est d'une si grande nécessité, non-seulement pour les malades, mais encore pour ceux qui jouissent d'une bonne santé, quelles précautions ne devons-nous pas apporter pour éviter les brouillards, le serein, la rosée, le givre ou frimas, etc. ?

Toutes ces exhalaisons, qui s'élèvent et retombent sur la terre, sont différentes dans chaque climat, suivant les différentes saisons ; et ces différences apportent aussi des changemens dans l'atmosphère, qui produisent des accidens plus ou moins graves, comme je l'ai dit *Chapitre III.*

Les brouillards sont plus fréquens en hiver qu'en été, parce que le froid condense ces vapeurs, et ne leur donne pas le temps de s'élever, au lieu que, dans l'été, la chaleur

(1) J'entends par air pur, non l'air entièrement dégagé des parties hétérogènes, mais celui qui n'est chargé que des vapeurs ou exhalaisons qui conviennent à la constitution des animaux.



les raréfie et les élève. Les brouillards sont quelquefois chargés d'exhalaisons grasses, mal saines, comme dans les pays marécageux, ou remplis de tourbe; ceux-ci ont une mauvaise odeur, et leur chute laisse, sur la surface des eaux, une pellicule rouge.

Sanctorius appelle cette constitution de l'air, *bourbeuse*. Il en détaille les mauvaises qualités en ces termes : « L'air (1) « nébuleux, et pour ainsi dire bourbeux, empêche la transpiration; il engoue et remplit les conduits et les pores extérieurs, qui ne servent plus à aucun usage; nos fibres en sont abreuvées et relâchées; il détruit et ruine leur élasticité et leur tissu; on ressent, par un mal-aise universel, le poids et l'embarras de l'humeur retenue de la transpiration, qui aggrave les viscères, et aliène les fonctions du corps. »

On sait qu'il y a peu de serein en hiver, parce que la chaleur de la terre n'est pas assez forte pour chasser ces exhalaisons, qui sont plus pesantes que les brouillards; elles restent emprisonnées sous la croûte dure, qui se forme sur la surface de la terre, ce qui fait que l'air est fort sain en hiver: mais dès que la croûte disparaît, les vapeurs s'élèvent en abondance, et causent des maladies plus ou moins graves, selon le degré de malignité qu'elles ont contracté pendant leur séjour; enfin, le serein tombe plus tard en été que dans le printemps et dans l'automne, parce qu'en été la chaleur se prolonge plus tard.

Le serein est plus dangereux à Rome qu'à Paris; cela vient sans doute de ce que cette vapeur est chargée d'exhalaisons des marais pontins, des eaux stagnantes du Tibre, etc. et qui tiennent de la nature du terrain, comme je l'ai dit *Chapitre III*.

Dans l'été et dans l'hiver, il y a moins de rosée que dans le printemps et dans l'automne, parce que l'excès de la chaleur la volatilise, la dissipe; et l'hiver il n'y a pas assez de chaleur pour l'attirer: enfin, le givre ou frimas n'est

(1) De Static. medicin. Aphor. VII.

qu'un brouillard condensé par le froid, qui s'attache aux plantes, aux cheveux des voyageurs, etc. et qui peut causer des accidens plus ou moins graves, selon le plus ou le moins de précaution que l'on prendra pour s'en garantir.

Les anciens regardoient l'air comme une des choses les plus importantes dans le traitement des maladies. Hippocrate en a fait un traité particulier, sous le titre *Des Vents ou des Esprits*. Il distingue l'air interne d'avec celui de l'atmosphère; il regarde l'air ou les esprits comme les véritables causes des maladies et de la santé. *Cælius Aurelianus, Chronic. Liv. III, Chapitre I*, dit que, lorsqu'il y a constriction au poulmon, il est à propos de loger le malade dans un lieu où l'air soit modérément léger et chaud.

Le meilleur air, pour la santé, est celui qui est tempéré, doux et pur; tel est celui qui règne ordinairement dans le printemps et dans l'automne: aussi choisissons-nous ces deux saisons pour certaines opérations qui peuvent être différées, parce que l'air trop chaud et trop froid sont également contraires, comme je l'ai souvent éprouvé; et quoiqu'il soit possible de corriger ces deux températures, il vaut mieux être dans le cas de faire jouir les malades de la promenade, ou au moins de les exposer sans danger à l'air libre.

L'inoculation, qui a tant souffert de difficultés en France, n'est plus regardée, par les gens de l'art, comme une maladie, depuis que le grand air en est devenu le spécifique. En effet, le régime consiste en alimens qui contiennent beaucoup d'air fixe; et les inoculés sont presque toujours à la promenade.

Telle est la méthode que d'habiles médecins et chirurgiens ont mise en usage pour nous conserver un roi, qui ne s'occupe que du bonheur de ses peuples; telle est celle qui a été employée pour des princes qui sont si précieux à l'état. Il ne falloit rien moins qu'un exemple pareil pour faire taire tous les adversaires de l'inoculation.

le plus grand succès, en suivant la méthode de M. Sutton, dépouillée du charlatanisme ; et je l'ai continuée sur plus de trente personnes de différents âges et de différents sexes, sans le moindre inconvénient. Mais je le répète, c'est à l'air fixe, c'est à l'air ambiant que l'on doit attribuer les avantages qui résultent de cette manière d'inoculer. Si l'on traite par cette méthode ceux qui ont une petite vérole naturelle, on obtient presque les mêmes avantages, je dis presque, parce qu'il est rare que le médecin soit appelé avant que cette maladie ait fait des progrès.

Il est inutile de parler ici des précautions qu'il convient de prendre pour garantir les plaies de l'impression de l'air : elles sont assez détaillées dans nos livres élémentaires. Je me bornerai donc à dire que l'air tempéré est celui qui leur est le moins préjudiciable ; mais comme l'air peut s'introduire dans le tissu adipeux, ou dans la poitrine, à la suite d'une plaie ou d'une fracture des côtes, il convient de détailler les moyens qu'il faut mettre en usage pour l'en faire sortir, et prévenir par-là les accidens qu'il ne manqueroit pas d'occasionner par son séjour.

Si l'y a emphysème aux environs d'une plaie, comme cela arrive assez communément à la suite des plaies de poitrine, de la trachée-artère ; après l'opération de la bronchotomie, si l'incision des tégumens n'est pas assez grande, comme je l'ai vu arriver ; si l'y a emphysème, dis-je, il faut faire sortir l'air par la plaie même, après l'avoir dilatée, si cela est nécessaire ; ensuite on fait de légères compressions à la circonférence. Si l'air s'est introduit trop avant, comme je l'ai rapporté *Chapitre III*, il faut avoir recours aux scarifications, pour l'en faire sortir ; et s'il est à craindre que le ressort de l'air n'ait relâché les parties par son séjour, il faut les rétablir en appliquant des aromatiques, des résolutifs, des discutifs, etc. comme la lavande, le thim, le romarin, les fleurs de sureau, de roses rouges, de camomille, etc. L'eau de chaux produit, dans ce cas, le plus grand avantage, parce qu'elle est avide d'air, et qu'elle

attire celui qui s'est introduit dans le tissu cellulaire, et s'en sature; enfin, les spiritueux, comme résolutifs, peuvent être employés avec succès. Il faut éviter la chaleur dans toutes ces applications, parce qu'elle raréfie l'air; et que lui faisant occuper un plus grand espace, il tiraille les fibres nerveuses, et cause de vives douleurs au malade.

Quant aux remèdes internes, on les choisit dans la classe des purgatifs, des diaphorétiques, des diurétiques, des toniques, etc.

L'air peut s'introduire dans la poitrine, de deux manières: la première, à la suite d'une plaie qui aura pénétré jusques dans cette cavité; la seconde, par une ouverture faite à la substance du poumon, soit par des esquilles d'une côte cassée par une violente contusion, soit par un abcès dont le pus s'est fait jour du côté de la poitrine.

L'air, ainsi renfermé dans cette cavité, s'y raréfie par la chaleur du lieu, comprime les poumons, et cause la suffocation et la mort, surtout s'il en occupe les deux cavités.

L'indication curative est de faire sortir l'air de cette cavité, dont le séjour peut causer de si grands accidens, et d'empêcher qu'il ne s'y en introduise de nouveau. Pour l'en faire sortir, je suppose une plaie simple, pénétrante dans la poitrine; le chirurgien pince les lèvres de la plaie, avec les doigts, pour la fermer exactement; le malade fait ensuite une forte inspiration, puis ferme la bouche, se pince les narines, et dans cet état, fait une forte expiration. L'air qui a dilaté les poumons, ne pouvant sortir par la bouche, comprime celui qui est renfermé dans la poitrine, et l'oblige de sortir par la plaie, que le chirurgien laisse libre dans ce moment. Par cet expédient, on parvient, à différentes reprises, à chasser tout celui qui auroit pu s'y introduire, en observant de tenir la plaie bien fermée dans les mouvemens d'inspiration. Tout l'air étant sorti, on applique sur la plaie un appareil convenable, soutenu d'un emplâtre bien agglutinatif, pour s'opposer au passage de l'air dans les mouvemens de la respiration; et on panse le blessé le plus rarement possible.

Si l'y avoit plaie aux deux cavités de la poitrine, il faudroit bien se garder de lever les deux appareils dans le même temps, car le malade étoufferoit.

Tandis qu'un élève tient en place un des appareils, on panse l'autre plaie avec les précautions que je viens de détailler : l'élève se charge de ce nouvel appareil, tandis que l'on panse la plaie opposée ; par ce moyen, on évite tout accident.

Si l'air pénètre dans la poitrine, à la suite d'une plaie ou d'un ulcère au poumon, l'emphysème devient d'autant plus dangereux, qu'il est compliqué d'une maladie très-grave.

Je sortirois du sujet proposé, si j'entrois dans la discussion des moyens curatifs que présentent les différents cas des maladies du poumon : je me bornerai donc à indiquer l'empyème, comme le seul moyen d'extraire l'air et les humeurs extravasées dans la poitrine.

## CHAPITRE DOUZIÈME.

*Moyens de corriger le chaleur de l'air, pour le rendre salulaire dans les maladies chirurgicales.*

**I**L faut aux blessés, dit Boërhaave, un air toujours pur, exempt d'exhalaisons putrides, et souvent renouvelé ; le meilleur est celui qui est sec avec une chaleur modérée. *Aphor. de chirurgie. §. 56.*

Tout air, qui n'approche point de celui que nous indique ce grand homme, doit être corrigé par les moyens connus. Par exemple, si l'air est trop chaud, on y remédiera en versant de l'eau froide sur les carreaux ; en tenant, dans la chambre des malades, des branches fleuries de sureau, de rosier, de tilleul ou de peuplier, de saule, de mûrier, d'obier ou de quelques autres plantes froides, que l'on fera tremper dans de l'eau, et dont les vapeurs aqueuses, qui

s'en exhalent en grande quantité, communiqueront à l'air une fraîcheur agréable.

On ne rafraîchit point l'air avec un ventilateur, ni avec un éventail; on l'agite et on le renouvelle seulement: car le vent d'un soufflet ne produit aucun changement sur le thermomètre; mais comme nous sommes environnés d'une vapeur produite par la transpiration pulmonaire (1) et cutanée, l'air que nous respirons se charge de cette vapeur qui l'échauffe. L'effet du ventilateur ou de l'éventail est de l'enlever, et d'y substituer l'air seul, qui est toujours moins chaud que notre sang. C'est ainsi que nous sentons un air frais, lorsque le vent souffle, quoiqu'il y ait peu de différence de l'air agité, quant au degré de froid ou de chaud: il faut encore avoir la précaution de fermer les fenêtres de l'appartement, du côté où le soleil darde ses rayons.

Outre les secours extérieurs pour tempérer l'atmosphère, on emploie encore les boissons aigrelettes, acides, nitrées, etc.; celles qui sont faites avec les sucs de limons, d'oranges, de citrons, de cédrats, etc.; les sirops de vinaigre, d'épinevinette, de groseilles, etc. On peut y joindre les bains, les eaux acidules, la petite bière, les vins acidules trempés, etc. Il convient de boire très-frais, et même à la glace; on peut encore faire usage, entre les repas, de glace bien parfumée.

Les gens de la campagne, qui travaillent à l'ardeur du soleil, se trouvent très-bien d'une boisson faite avec le marc du raisin, parce que cette boisson contient plus de sel tartareux, et moins de parties spiritueuses. Je me suis servi, avec succès, dans un dépôt de mendiants, de vinaigre noyé dans l'eau. Il y a des endroits où l'on fait une espèce de cidre avec les cormes et d'autres fruits fort acerbés, et par conséquent chargés de sel essentiel du genre acide; enfin, toutes les boissons fermentées, vineuses, acides, etc. sont très-avantageuses, parce qu'elles entretiennent la vi-

(1) Les expériences faites par M. Priestley prouvent que la menthe, placée dans la chambre d'un malade, en purifie l'air par sa transpiration.

gueur, sans qu'il soit besoin que nos humeurs se renouvellent à proportion de l'action violente qu'elles éprouvent par l'oscillation des vaisseaux.

La salade, les fruits, les légumes et les viandes légères, sont préférables dans les temps de chaleur; on peut les assaisonner avec quelques aromates, etc.

Si la chaleur a causé, sur une partie, un érysipèle, un phlegmon, une gangrène, etc. il faut avoir recours aux moyens indiqués pour ces maladies.

## CHAPITRE TREIZIÈME.

*Moyens de rendre l'air froid salutaire, et comment on peut remédier aux desordres qu'il occasionne.*

SI l'air froid peut occasionner les accidens les plus graves, il peut être utile dans bien des circonstances, soit qu'on le mette en usage comme *stimulus*, soit qu'on l'emploie comme astringent.

Le *stimulus* est prouvé par l'application subite d'un corps froid sur une partie du corps, par le frisson momentané qu'il y excite: l'aspersion de quelques gouttes d'eau froide sur le visage des personnes qui tombent en syncope, leur procure une secousse, un mouvement involontaire, qui rétablissent subitement la circulation et l'équilibre qui doivent régner dans l'économie animale.

On arrête aussi de légères hémorragies, en appliquant, sur une partie du corps bien chaude, un morceau de glace, ou tout autre corps bien froid, d'où résulte une crispation qui resserre, comme par accident, les vaisseaux qui se trouvent ouverts. Je dis comme par accident, parce que le froid influe par sympathie, c'est-à-dire, sur une partie fort éloignée de l'endroit où il a été appliqué, ce qui ne peut avoir lieu que par l'effet des nerfs.

Le froid, appliqué sur une partie, est un astringent d'au-

tant plus utile, que souvent les autres moyens, ou sont impraticables, ou ne se trouvent pas sous la main.

XLIV<sup>e</sup> Observat.

Feu M. Pouteau a sauvé la vie à un officier qui eut une hémorragie très-considérable, à la suite de l'extirpation d'un polype, en lui faisant jeter plusieurs seaux d'eau froide sur la tête.

On remédie très-promptement aux pertes de sang qui surviennent immédiatement après l'accouchement, en faisant, sur le ventre, des fomentations d'eau froide ou d'oxy-crat.

L'application de la glace sur les hernies, a souvent rempli l'indication curative que l'on se proposoit.

XLV<sup>e</sup> Observat.

Un homme âgé d'environ soixante-quinze ans, avoit une hernie inguinale, depuis plusieurs années; ayant négligé l'usage de son bandage, il fut attaqué d'un étranglement considérable: les accidens devinrent pressans; la tumeur étoit volumineuse, le ventre balonné, le poulx petit et concentré. Après avoir inutilement employé les cataplasmes émolliens, les lavemens, etc. et voyant que les accidens redevenoient encore plus pressans, la tumeur me paroissant d'ailleurs assez légère, pour juger que l'air qu'elle renfermoit étoit la principale cause du mal, j'eus recours à la glace, qui, par son action répercutive, diminua cette tumeur, et la fit rentrer dans l'espace de dix minutes.

Cette application ne réussiroit pas également dans toutes les hernies; elle deviendroit même très-pernicieuse, si les symptômes inflammatoires se manifestoient; et elle pourroit occasionner la gangrène, effet ordinaire des répercutifs sur les inflammations.

XLVI<sup>e</sup> Observat.

Fabrice de Hilden (1) dit qu'un voyageur étant tombé roide de froid, dans un chemin, et presque mort, fut porté dans une hôtellerie, où on le plongea, par ordre de l'aubergiste, dans de l'eau froide; on lui fit avaler ensuite un grand verre d'hydromèl avec de la canelle, du macis et du girofle réduit en poudre, et on le mit au lit pour pro-

(1) Hildanus, de gangrena et sphacelo, Cap. XIII.



voquer la sueur, parce qu'après avoir rempli la première indication par des topiques froids, il convient de ranimer l'action des vaisseaux dans la partie gelée, en réveillant la chaleur naturelle par des applications de remèdes fortifiants et stimulans, et par des cordiaux échauffans, donnés intérieurement. Le malade recouva la santé, et perdit cependant les dernières phalanges des pieds et des mains.

Le même auteur rapporte que les habitans du Nord sont fort sujets à avoir le nez, les oreilles, les lèvres, etc. gelés, et qu'ils ont la précaution, avant de s'approcher du feu, de se frotter les parties gelées avec de la neige; et que, sans cette précaution, ces parties tomberoient en pourriture.

Il est rapporté, dans le Journal de Médecine, du mois de juin 1758, « qu'un jeune homme ayant marché pieds  
« nus sur de la neige, sentit des douleurs très-violentes  
« aux pieds : ayant été transporté à l'hôpital, on le mit  
« près du feu, qui lui causoit des douleurs encore plus  
« vives. La plante des pieds étoit pâle, froide et sans en-  
« flure; supérieurement les pieds étoient rouges, enflés,  
« chauds; les doigts des pieds, rouges, noirs, tuméfiés,  
« presque sans sentiment; les jambes enflées, la peau dure,  
« pourprée, parsemée de veines violettes, gardant l'im-  
« pression du doigt; elle étoit chaude, et le malade éprou-  
« voit une douleur lancinante, si vive, qu'il ne pouvoit  
« souffrir le poids du drap. Ailleurs, il sentoit une deman-  
« geaison, que les frictions rendoient aussi lancinante; le  
« pouls étoit dur; fréquent, et il y avoit céphalalgie. »

On lui fit baigner les pieds pendant une heure, dans un seau rempli d'eau très-froide, qu'on renouveloit de temps en temps, et encore plus refroidie par de la neige et de la glace qu'on y faisoit fondre. Ce remède procura du soulagement : ensuite on lui fit tenir les pieds, pendant deux heures, dans le bain, ce qui dissipa la noirceur des doigts, et fit dissiper la tumeur et les douleurs. Ces bains furent répétés six fois; on faisoit le soir des frictions avec de l'eau froide, et on couvroit les parties avec des compresses

trempées dans le vin aromatique, et l'esprit-de-vin camphré; on mit le malade à l'usage d'une tisane de salsepareille, et il fut guéri dans l'espace de huit jours.

XLVIII<sup>e</sup> Observ.

J'ai guéri plusieurs personnes qui avoient des engelures non-ulcérées, soit aux mains, soit aux pieds, en leur faisant tremper les parties malades dans de l'eau bien froide: je fais répéter ces bains jusqu'à ce qu'ils ne ressentent plus de douleur. L'engorgement lymphatique, qui reste, est bientôt dissipé par l'usage de quelques applications spiritueuses; on évite, par cette méthode, les suites fâcheuses de la putréfaction presque infaillible.

Le froid condense les solides, raréfie et dilate les fluides.

Quand je dis que le froid dilate les fluides, je veux dire seulement qu'il augmente leur volume total, ce qui arrive vraisemblablement sans que les parties propres des fluides aient été dilatées; mais uniquement parce que l'air contenu dans leurs pores en est sorti, et s'est rassemblé pour former, dans le fluide même, un volume qui en est sensiblement distingué.

Lorsqu'un membre est gelé dans un animal, les fibres des muscles, les vaisseaux capillaires, etc. sont brisés, ou sur le point de l'être, parce qu'ils ont perdu leur souplesse, et que les vaisseaux éprouvent une tension violente, occasionnée par la raréfaction des parties fluides, qui forment peut-être comme autant de petits glaçons, au milieu desquels l'air se rassemble en globules.

Si la texture des parties n'a pas été trop altérée, si l'effort qu'elles ont soutenu, n'en a pas interrompu la liaison, une chaleur douce, et communiquée par degrés, y rétablit l'ordre, en rendant aux fibres leur souplesse; en dilatant peu-à-peu les pores des fluides; en donnant lieu à l'air mixte, d'y reprendre sa place, et de s'y distribuer avec égalité.

C'est l'effet qu'opère la neige, dont on frotte la partie malade, non parce qu'elle est froide, mais parce qu'elle n'y porte que le feu nécessaire pour rétablir cet ordre dont j'ai parlé.

On peut ajouter qu'elle arrête l'activité du feu extérieur, et donne le temps à la chaleur de s'insinuer lentement dans la partie qui en a été privée.

Si cette même partie est présentée, brusquement et sans précaution, à un degré de chaleur considérable, loin de se rétablir, elle tombe en pourriture, et cela peut arriver par deux raisons.

1.° La matière du feu, se présentant en abondance dans des pores trop resserrés pour l'admettre, s'ouvre un passage forcé, d'où s'ensuivent le déchirement et la désunion des parties.

2.° L'air subitement dilaté brise des vaisseaux déjà trop gonflés; les humeurs s'extravasent; l'organisation se détruit.

C'est par la même raison que la vigne et les autres plantes, qui sont frappées de gelée, ne périssent qu'autant qu'elles sont surprises par la chaleur du soleil, avant qu'elles aient pu se dégeler.

Enfin, si les secours, dont j'ai parlé, sont mis en usage trop tard, la maladie prend le cours ordinaire des autres gangrènes humides, et alors on doit administrer les secours qu'exige cette maladie.

Après avoir parlé de l'utilité de l'air froid, et des moyens de remédier aux accidens qu'il cause, voyons comment on peut s'en garantir.

Il faut s'habiller chaudement pour se garantir du froid externe, parce que l'air ambiant, qui est continuellement agité par les vents, et conséquemment renouvelé et refroidi, dissipe la chaleur réfléchie des vêtemens, dont la couleur n'est pas indifférente, comme le prouve l'extrait d'une lettre du docteur Franklin, insérée dans le Journal de Physique de M. l'abbé Rozier, du mois de novembre 1773, p. 381.

« Promenez-vous seulement un quart-d'heure dans votre  
« jardin, au grand soleil, étant vêtu en partie de blanc, et  
« en partie de noir; après, appliquez votre main alternati-  
« vement sur l'un et sur l'autre, et vous y trouverez une

« très-grande différence de chaleur : le noir sera tout-à-fait  
 « chaud au toucher, et le blanc toujours frais.

« Essayez de mettre le feu à du papier, avec un verre  
 « ardent : s'il est blanc, vous n'en viendrez pas aisément à  
 « bout.....; mais si vous amenez le foyer de votre verre  
 « sur une tache d'encre, ou sur des lettres manuscrites ou  
 « imprimées, le papier prendra feu aussi-tôt à l'endroit  
 « écrit.

« Ainsi, les foulons et les teinturiers trouvent que les  
 « draps noirs, de la même épaisseur que les blancs, qu'ils  
 « suspendent également mouillés, se séchent au soleil beau-  
 « coup plus tôt que les autres, parce qu'ils s'échauffent plus  
 « aisément aux rayons du soleil. Il en est de même au de-  
 « vant du feu, dont la chaleur pénètre plus promptement  
 « les bas noirs que les blancs, de sorte qu'on se sent bien  
 « plus tôt la peau grillée. La bière, pareillement, s'échauffe  
 « bien plus tôt dans un gobelet noir, posé devant le feu,  
 « que dans un blanc ou dans une tasse d'argent bien propre.

« J'ai pris, continue-t-il, dans un carton d'échantillons  
 « d'un tailleur, quantité de petits morceaux quarrés de  
 « draps de différentes couleurs ; il y en avoit de noirs, de  
 « pourpre, de bleu foncé, de bleu clair, de verd, de jaune,  
 « de rouge, de blanc, d'autres couleurs et de diverses  
 « nuances ; je les posai tous sur de la neige, le matin par  
 « un beau soleil : au bout de quelques heures, le noir ayant  
 « été le plus échauffé, s'étoit enfoncé si bas dans la neige,  
 « qu'il ne pouvoit pas être frappé des rayons du soleil. Le  
 « bleu foncé étoit presque aussi bas ; le bleu clair n'étoit  
 « pas tout-à-fait si enfoncé ; les autres couleurs s'étoient  
 « moins enfoncées à proportion qu'elles étoient plus claires ;  
 « et le blanc étoit resté tout-à-fait sur la superficie de la  
 « neige, sans y enfoncer aucunement.

« A quoi bon la philosophie, si on ne l'applique pas à  
 « quelque usage ? Ces expériences ne nous apprennent-elles  
 « pas que les habits noirs ne conviennent pas autant que  
 « les blancs, à porter dans un climat ou dans un temps

« chaud, et au soleil, parce que lorsqu'on marche au dehors  
 « avec de tels habits, le corps est plus échauffé par l'exer-  
 « cice; redoublement de chaleur, qui peut causer des fièvres  
 « putrides et dangereuses? que les chapeaux d'été, tant  
 « pour les hommes que pour les femmes, devroient être  
 « blancs, afin de repousser cette chaleur, qui cause tant  
 « de maux de tête, et quelquefois des coups de soleil? que  
 « les chapeaux d'été des dames devroient pourtant être  
 « doublés, afin de ne pas réverbérer, sur leur visage, les  
 « rayons qui sont réfléchis de bas en haut, par la terre ou  
 « par l'eau? qu'une calotte blanche, de papier ou de linge,  
 « placée en dedans de la forme du chapeau noir, suivant  
 « l'usage de quelques personnes, ne garantit pas de la cha-  
 « leur, comme elle feroit si elle étoit placée en dehors? »

Ce n'est pas assez d'être habillé chaudement, quand on est malade, il faut encore occuper une chambre bien fermée, et se procurer une atmosphère chaude, parce que l'air froid et humide est très-contraire aux malades; il faut corriger cette intempérie, autant que faire se pourra, et rendre l'air de l'appartement chaud et sec, en faisant grand feu, surtout avec des bois secs et aromatiques, comme le genièvre, le sapin, etc. Mais comme les bois aromatiques sont rares et chers, on emploiera les bois ordinaires: par ce moyen, ou par celui d'un poêle, on diminue le froid, et l'on corrige l'humidité de l'air.

Il est bon d'avoir la précaution de tenir, dans la chambre d'un malade, un thermomètre, pour conserver à-peu-près la même température dans l'air.

Le degré moyen entre le plus grand froid et le plus grand chaud dans l'atmosphère, peut être fixé à dix au-dessus du point de la congelation, selon la division du thermomètre de Reaumur. M. Sauvage dit qu'il faut prendre la chaleur au degré où le corps nud ne sent ni froid, ni chaud; tel est le seizième: au dessus de ce degré, on sent du chaud, et au dessous, on sent du froid.

On peut donc se servir de cette règle, et l'appartement ne sera ni trop chaud, ni trop froid.

Je me dispenserai de détailler ici les précautions qu'il convient de prendre dans le pansement des plaies et des ulcères : je dirai seulement que la chaleur leur est aussi utile, que le froid leur est préjudiciable, et qu'on ne peut pas avoir trop d'attention pour les garantir de cette intempérie.

Quant au régime, il doit être moins sévère en hiver qu'en été, car on remarque que dans les pays froids on fait usage sans inconvénient, des grosses viandes, du gibier, des poissons salés, séchés, fumés, ainsi que des viandes, etc.; des farineux non fermenteux, des liqueurs spiritueuses, du café, etc.

## CHAPITRE QUATORZIÈME.

### *Moyens de rendre l'air sec salubre dans le traitement des maladies.*

L'AIR sec et froid est excellent pour la santé, parce qu'il maintient l'action organique des vaisseaux, et plus libre, et plus vigoureuse : les humeurs ne sont alors que modérément raréfiées; et la pression de l'air comprime suffisamment, et favorise très-bien la contraction des vaisseaux; mais il ne faut pas que le froid soit excessif, ou du moins faut-il l'éviter par l'exercice du corps, par le secours des vêtemens, ou en habitant des endroits chauds, comme je l'ai dit *Chapitre XIII*.

L'air sec et froid rend le corps plus robuste, plus léger; et si la transpiration diminue, la force augmente sans que le corps en souffre aucun dommage. Un temps sec est préférable à un temps pluvieux, parce que dans le premier, le corps est plus léger, tandis que dans le second, il est mou. Depuis le solstice d'hiver, jusqu'à l'équinoxe du printemps, on transpire bien, parce que le froid augmente la force des fibres, qui, à l'aide de l'exercice, facilite la transpiration.

Les solides, resserrés par un air sec et froid, augmentent la réaction des fluides contre les parois des vaisseaux. Si à ces causes on ajoute un grand exercice, les parties les plus délicates transpireront abondamment par la chaleur et le mouvement du sang que produit celui des fibres mises en action ; parce que lorsqu'on s'agite fortement, une atmosphère froide succède sans cesse à une atmosphère chaude, et par-là prive le corps d'une nouvelle portion de chaleur, quoiqu'on s'échauffe jusqu'à suer.

On remarque que ceux qui s'exercent ainsi dans un air sec et froid, se portent très-bien : enfin, on mange extraordinairement dans le Nord ; et ceux qui font de l'exercice, digèrent les alimens les plus durs. C'est sans doute ce qui a fait dire à Hippocrate, que le ventre étoit plus chaud, et avoit plus besoin de nourriture en hiver qu'en été.

L'air, que l'on respire sur une montagne peu élevée, est ordinairement sec et froid, parce qu'il y circule librement. Aussi un Hollandois, qui s'étoit fait bâtir une petite maison sur le haut de la montagne du promontoire du Cap de Bonne-Espérance, y vécut dans une vieillesse la plus florissante. Il y a des hommes qui vivent jusqu'à l'âge de cent cinquante ans dans les montagnes les plus froides et les moins fertiles de la Hyrcinie, quoiqu'ils y mènent la vie la plus rude. Le froid supplée au poids de l'atmosphère.

L'air sec retarde la putréfaction. C'est ainsi que les fruits d'hiver, étant mis sur de la paille, se conservent plus longtemps, parce que leur tissu est continuellement serré par l'air libre qui pénètre entre les vides que laissent les brins de paille.

Si l'air est trop sec et trop chaud, il produira les mêmes accidens, les mêmes maladies que l'air trop chaud ; et pour y remédier, on aura recours aux moyens que j'ai indiqués  
*Chapitre XII.*

## CHAPITRE QUINZIÈME.

*Moyens de remédier à l'humidité de l'air, pour le rendre salubre dans le traitement des maladies.*

QUAND l'air est humide, l'atmosphère est légère, et ne peut soutenir le mercure dans le baromètre, qu'au-dessous de 27 pouces 7 lignes. L'air est humide dans des temps de pluie, de brouillard, de dégel, etc. ou proche de la mer, des rivières, des étangs et des endroits marécageux ou souterrains; enfin, dans un lieu où séjournent beaucoup d'hommes ou beaucoup d'animaux, il existe une humidité qui est produite par la transpiration pulmonaire ou cutanée.

De tous ces différents airs humides, les derniers sont les plus dangereux; et pour les corriger, on mettra en usage les moyens que j'ai détaillés *Chapitre X*. Les uns et les autres peuvent être compliqués du chaud et du froid, comme je l'ai dit *Chapitre VII*, en détaillant les accidens que cause l'air trop humide. Il est question, dans celui-ci, de voir comment on peut s'en garantir, et quels sont les moyens qu'il convient d'employer pour le corriger et le rendre salubre dans le traitement des maladies.

On se garantit de la trop grande humidité, 1.<sup>o</sup> en évitant, autant que l'on peut, la pluie, les brouillards, le serein, la rosée et tout lieu humide, comme je l'ai dit *Chapitre XI*, parce qu'ils arrêtent la transpiration, et causent des maladies plus ou moins graves, et toujours difficiles à guérir; 2.<sup>o</sup> en se couvrant plus ou moins chaudement, suivant la saison; 3.<sup>o</sup> en évitant soigneusement l'humidité, aux pieds surtout, en temps froid; car rien n'est plus capable de causer des suppressions, des fluxions, des rhumes, des inflammations de poitrine, etc.

L'humidité de l'air, causée par la pluie, n'est dangereuse qu'autant



qu'autant qu'elle dure long-temps ; car une pluie, qui rafraîchit l'air, ne peut être que très-avantageuse et utile dans bien des circonstances, ainsi qu'il est prouvé par l'expérience 9<sup>e</sup>, insérée dans le tableau. Par exemple, lorsqu'il est question de faire une opération à quelqu'un qui a la fibre délicate ou roide, tendue et susceptible d'irritation, il conviendra mieux de la faire dans un temps de pluie que dans un temps sec, parce que la légèreté de l'air comprimant moins les vaisseaux, la fibre est plus lâche et moins tendue ; les accidens qui peuvent survenir, comme les convulsions, la fièvre, etc. seront beaucoup moins considérables, et beaucoup moins à craindre que dans toute autre circonstance. Aussi voyons-nous que dans les temps de pluie, les purgatifs font plus d'effet, quoique donnés à moindre dose.

Enfin, l'humidité de l'air, qu'il est impossible d'éviter, se corrige par le feu. « On absorbe, dit Boërhaave, §. 605, « la trop grande humidité de l'air, en allumant des grands feux avec des bois résineux et aromatiques, en répandant dans l'air des particules odoriférantes, et en brûlant des aromates. »

Je ne détaillerai point ici la manière de dessécher un climat, une province, pour y rendre l'air salubre ; je me bornerai à un hôpital, une prison, un vaisseau, ou seulement une chambre de malade ; et je dirai, d'après Boërhaave, que le feu est le correctif, le vrai efficace, et le vrai spécifique contre la trop grande humidité de l'air ; mais comme les bois aromatiques qu'il propose sont trop chers, on y suppléera par nos bois à brûler, soit à un feu de cheminée, soit par l'usage des poëles. Quant aux particules odoriférantes qu'il veut que l'on répande dans l'air, comme anti-putrides, on se servira, avec avantage, de ceux que j'ai détaillés au *Chapitre X*, pour corriger les miasmes putrides, dont l'air humide se trouve souvent infecté, comme le prouve le rhume épidémique, qui règne, ce mois de décembre, presque dans toute la France.

Les vapeurs, dont je parle, ne dessèchent pas l'air, à la vérité; mais elles corrigent les mauvais effets de l'humidité, et par-là les empêchent de causer la putréfaction ou la gangrène par relâchement, parce que la vertu tonique et élastique de ces parfums remédient au relâchement des parties, causé par l'humidité.

J'ai dit, *Chapitre VII*, que l'air chaud et humide étoit le plus pourrissant, et par conséquent le plus dangereux; que l'air froid et humide l'étoit moins: aussi est-il plus facile de se garantir de cette dernière intempérie, que de la première: et. afin de ne me pas répéter, je renvoie le lecteur au *Chapitre X*, pour corriger l'air chaud et humide, ou pour se garantir de ses mauvais effets; et au *Chap. XIII*, pour l'intempérie froide et humide.

## CHAPITRE SEIZIÈME.

*Moyens de rendre l'air, trop léger ou trop pesant, salubre, et comment on peut remédier aux désordres qu'ils occasionnent.*

L'USAGE du baromètre est absolument nécessaire en médecine; c'est par lui que nous connoissons la légèreté et le poids de l'air de l'atmosphère sur nous; c'est lui qui nous annonce avec certitude les changemens de temps, surtout s'ils sont considérables; c'est lui enfin qui, dans nombre de circonstances, doit nous guider dans l'administration des remèdes, soit pour les retarder, soit pour en varier les doses. Par exemple, les purgatifs agissent plus doucement et même plus efficacement, dans un temps de pluie, quoique donnés en moindre dose, que dans tout autre temps, ce qui est d'une très-grande conséquence dans bien des cas. Ainsi, avec le secours du baromètre, on peut profiter de cet avantage un jour ou deux avant la pluie. Ce que je dis des purgatifs, doit s'appliquer à bien d'autres remèdes, surtout

aux opérations que le chirurgien habile saura avancer ou retarder pour prévenir l'éréthisme du genre nerveux, si sensible chez les personnes délicates.

Les expériences faites en différents lieux et en différents temps, prouvent 1.<sup>o</sup> que la hauteur moyenne du mercure dans le baromètre, est de 27 pouces et demi en France; 2.<sup>o</sup> que le plus grand abaissement ne va pas tout-à-fait à 26 pouces, ni la plus grande élévation à 29; cependant cette loi varie quelquefois, soit par l'élévation, soit par l'abaissement; mais le cas est très-rare.

3.<sup>o</sup> Que vers l'équateur, les variations sont moins grandes, et qu'elles le sont plus dans les climats septentrionaux.

4.<sup>o</sup> Que quand le mercure baisse dans le baromètre, au dessous de 27 pouces et demi, il annonce de la pluie ou du vent, ou en général ce qu'on appelle mauvais temps.

5.<sup>o</sup> Qu'au contraire, quand il excède sa hauteur moyenne, il annonce le calme, le sec et le beau temps.

6.<sup>o</sup> Que ces prédictions manquent quelquefois, surtout quand les variations de hauteur du mercure, se font lentement et en petite quantité.

7.<sup>o</sup> Qu'au contraire, elles sont presque infallibles, quand le mercure monte ou descend d'une quantité considérable en peu de temps, comme, par exemple, de trois ou quatre lignes en quelques heures.

8.<sup>o</sup> Qu'à Paris il est assez rare que les variations du baromètre s'étendent plus loin que 26 trois quarts à 28 et demi pouces. *Leçons de Physique de M. l'abbé Nollet, T. II, page 309.*

On ne peut donc déterminer les moyens de remédier aux désordres qui résultent de l'air trop léger ou trop pesant, que lorsqu'on connoitra les variations de ces différents airs: le baromètre seul procurera ces connoissances; et dès-lors le médecin studieux, le chirurgien attentif se feront un devoir essentiel de consulter cet instrument admirable, avant que d'ordonner ou d'appliquer aucun remède. Ils ne per-

dront jamais de vue que c'est des différentes températures que dépendent peut-être leurs succès.

### R É C A P I T U L A T I O N .

APRÈS avoir fait le tableau d'une partie des ravages que l'air fixe ou mi-fixe peut faire dans notre individu ; lorsque, par une cause quelconque, cet air est déplacé ou tend à se déplacer, j'ai fait voir que la perte entraînoit celle de la partie d'où il s'échappoit, et qu'étant sorti, il devenoit encore nuisible aux animaux qui le respiroient.

Le suivant dans sa marche, confondu avec d'autres exhalaisons méphitiques, j'ai détaillé les maux qu'il occasionnoit.

Ensuite parcourant les accidens que l'air de l'atmosphère causoit dans les maladies chirurgicales, j'ai expliqué comment il devenoit lui-même cause des maladies.

Passant en revue ses différentes intempéries, j'ai tracé l'influence qu'avoit l'air trop chaud et trop froid, trop sec et trop humide, trop léger et trop pesant dans les maladies.

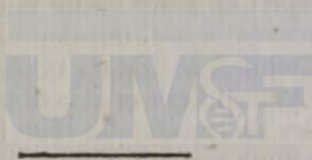
Tels sont les objets que j'ai essayé de peindre dans la première partie de cette dissertation.

Dans la seconde, je me suis rapproché, autant qu'il m'a été possible, du programme. J'ai dit qu'il étoit d'une nécessité indispensable de recourir aux moyens capables, non-seulement de s'opposer à la perte de l'air fixe et mi-fixe, mais encore de remplacer ce qui se seroit déjà échappé. J'ai indiqué les moyens qu'il convenoit de mettre en usage dans l'une et l'autre circonstance, fondé sur le raisonnement ; j'ai prouvé, par l'expérience, l'utilité de l'air fixe dans les maladies putrides ; j'ai ensuite détaillé les moyens de purifier l'air ambiant des exhalaisons méphitiques et putrides, dont il se trouve souvent chargé, pour le rendre salubre dans le traitement des maladies.

En suivant le même ordre que dans la première partie j'ai expliqué comment l'air de l'atmosphère étoit utile.

Descendant dans de plus grands détails, j'ai indiqué comment on corrigeoit sa trop grande chaleur, les moyens qu'il falloit mettre en usage pour rendre l'air froid salubre, et pour remédier aux désordres que cette intempérie occasionnoit. J'en ai fait de même de l'air sec; et j'ai dit ce qu'il convenoit de faire pour remédier à sa trop grande humidité.

J'ai enfin terminé cette dissertation par les moyens de rendre salubre l'air trop léger ou trop pesant, en indiquant l'usage qu'il convenoit de faire du baromètre, dans l'art de guérir. Heureux si, dans tous ces détails, j'ai rempli l'objet proposé, et si mon travail assidu, et mes observations aérométriques peuvent contribuer à étendre la sphère des connoissances acquises dans l'art le plus utile à la société.



---

*EXPLICATION du Tableau, ou manière de faire les expériences aérométriques.*

J'APPELLE aéromètre un bocal de verre gradué, représenté *figure 1* ; je le remplis d'eau, et je le renverse dans un grand baquet plein d'eau, où j'ai fixé une planche qui trempe dans l'eau environ deux pouces, et sur laquelle est appuyé l'aéromètre et les autres instrumens qui servent aux expériences. Voyez *figure 2*.

Dans un autre bocal de verre, aussi plein d'eau, et renversé sur la planche, je prépare de l'air nitreux : cette préparation consiste à mettre dans une petite phiole, de la limaille de fer, ou seulement un morceau de fer ; on jette dessus de l'esprit de nitre ou de la bonne eau forte ; dès que l'effervescence se fait, on adapte à la phiole un syphon de verre qui répond au bocal, et l'air nitreux passe dans celui-ci, en chassant l'eau qu'il contient. Voyez *figure 3*.

Je mêle dans l'aéromètre un tiers d'air nitreux, et deux tiers d'air commun ; c'est-à-dire, je remplis la petite phiole *figure 4*, d'air nitreux, que je fais passer dans l'aéromètre ; j'en fais de même, en remplissant la grande phiole, *fig. 3*, d'air commun, que j'introduis de la même manière dans cet instrument : ces deux mesures forment ensemble, dans l'aéromètre, cinq pouces quatre lignes et demie, qui se réduisent plus ou moins, suivant la qualité de l'air commun dont on se sert, comme le prouve le résultat des expériences. Voyez le *tableau*.

Lorsque l'on veut examiner l'air d'un lieu, pour le comparer à celui d'un autre, il faut avoir deux bouteilles remplies d'eau : on en vide une dans l'endroit dont on veut examiner l'air ; à mesure que l'eau sort, l'air entre dans la bouteille, que l'on bouche bien, pour la transporter dans le laboratoire où se font les expériences : on en fait de

même de la seconde bouteille, ainsi que d'une troisième, quatrième, etc. Ce procédé est simple ; on peut, par son moyen, se procurer de l'air de fort loin, pour en faire l'essai. Toutes ces bouteilles doivent être étiquetées pour ne point faire de confusion.

Après avoir préparé de l'air nitreux, on procède à l'expérience de cette manière :

On remplit d'eau la petite phiole, *figure 4* ; on la renverse dans le baquet plein d'eau ; on y adapte un entonnoir de verre, et on tient le tout dans la main gauche ; on prend de la droite le bocal, *figure 3* ; et dans l'eau, à la faveur de l'entonnoir, on fait passer l'air nitreux dans la petite phiole ; celui-ci chasse l'eau, et prend sa place avec d'autant plus de facilité, qu'il est plus de huit cents fois plus léger. On remet le bocal sur la planche ; on ôte l'entonnoir ; on présente ensuite le gouleau de la petite bouteille sous l'aéromètre, pour y faire passer l'air nitreux qu'elle contient.

On prend après une des bouteilles qui renferme de l'air commun ; on la renverse dans le baquet ; puis on la débouche pour remplir d'air la grande phiole, *figure 5*, en observant les mêmes précautions que pour l'air nitreux ; et on fait passer cette grande mesure d'air commun dans l'aéromètre, pour le mêler avec la petite mesure d'air nitreux que l'on vient d'y introduire.

Il résulte de ce mélange une effervescence de couleur d'un rouge trouble, qui se dissipe en quelques minutes : l'absorption faite, la transparence reparoît ; et l'on juge, par l'échelle, de la bonne ou mauvaise qualité de l'air.

---

*TABLEAU des Expériences faites avec l'Aréomètre, &  
depuis le 24 septembre 1775*

Expériences.	DEGRÉS DU BAROMÈTRE.		LIEUX OU L'ON A PRIS L'AIR.	Jours.	Mois.	Heures.
	Pouces.	Lignes.				
N <sup>o</sup> 1.	27.	7...	A la fenêtre d'un 3 <sup>e</sup> étage.....	24.	Sept..	Le matin
2.	27.	7...	Rue de la Grenette.....	24.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
3.	27.	7...	Aux commodités.....	24.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
4.	27.	7...	Des poumons d'un homme.....	25.	<i>Id.</i>	Le soir.....
5.	27.	6 $\frac{1}{4}$ .	Des poumons d'une dame.....	26.	<i>Id.</i>	9 du soir.....
6.	27.	6 $\frac{1}{4}$ .	A la fenêtre d'un 3 <sup>e</sup> étage.....	26.	<i>Id.</i>	8 du soir.....
7.	27.	7...	Des poumons d'une jeune fille.....	27.	<i>Id.</i>	7 matin.....
8.	27.	7...	Des poumons d'un homme.....	27.	<i>Id.</i>	Apr. midi.....
9.	27.	7...	Quai de la Saône, à Lyon.....	27.	<i>Id.</i>	Le matin.....
10.	27.	7...	Quai du Rhône, à Lyon.....	27.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
11.	27.	6 $\frac{1}{2}$ .	Sur les bords de la Saône.....	28.	<i>Id.</i>	4 du soir.....
12.	27.	6 $\frac{1}{2}$ .	Sur les bords du Rhône.....	28.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
13.	27.	6 $\frac{1}{2}$ .	Place Royale, à Lyon.....	29.	<i>Id.</i>	8 matin.....
14.	27.	6 $\frac{1}{2}$ .	A la fenêtre d'un 3 <sup>e</sup> étage, Quai du Rhône...	2.	Oct..	<i>Id.</i> .....
15.	27.	6 $\frac{3}{4}$ .	Sur le Quai, vis-à-vis la fenêtre, exp. 14. .	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
16.	27.	6...	Au bas du dôme, salle des blessés.....	3.	<i>Id.</i>	7 matin.....
17.	27.	6...	Au balcon intérieur du dôme.....	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
18.	27.	6...	Salle des hommes blessés.....	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
19.	27.	6...	Salle des fiévreux.....	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
20.	27.	7 $\frac{1}{2}$ .	Boutique de boucher.....	6.	<i>Id.</i>	2 apr. m.
21.	27.	9...	Aux prisons.....	6.	<i>Id.</i>	4 du soir.....
22.	27.	11...	Quai du Rhône.....	9.	<i>Id.</i>	5 du soir.....
23.	27.	11...	Au pied du chemin neuf.....	9.	<i>Id.</i>	3 du soir.....
24.	27.	11...	Au pied du clocher de Fourrière.....	9.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> $\frac{1}{2}$ ...
25.	27.	8...	D'un lieu élevé, à Trévoux.....	19.	<i>Id.</i>	1 apr. m.
26.	27.	8...	Grande rue de Trévoux.....	19.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....
27.	27.	6...	Des poumons d'un homme.....	20.	<i>Id.</i>	Apr. midi.....
28.	27.	6...	<i>Idem</i> d'une femme.....	20.	<i>Id.</i>	5 apr. m.
29.	27.	10...	<i>Idem</i> d'une femme.....	15.	<i>Id.</i>	Le soir.....
30.	27.	8...	A Colonge, proche la rivière.....	21.	<i>Id.</i>	5 du soir.....
31.	27.	8...	Au pied du château de Saint-Cyr.....	21.	<i>Id.</i>	11 du m.
32.	27.	8...	Sur le haut de Monceindre.....	21.	<i>Id.</i>	10 du m.
33.	27.	10 $\frac{1}{2}$ .	Des poumons d'une femme.....	23.	<i>Id.</i>	3 du soir.....
34.	27.	10 $\frac{1}{2}$ .	D'une chambre aux prisons.....	24.	<i>Id.</i>	11 du m.
35.	27.	11...	D'un bureau où il y avoit des briquetages en piâtre.	25.	<i>Id.</i>	6 du soir.....
36.	27.	11...	Du milieu de la rue Grenette.....	26.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> .....



différentes qualités d'air pris à Lyon et dans les environs,  
 jusqu'au 16 décembre suivant.

TEMPÉRATURE.	RÉSULTAT.		OBSERVATIONS.
	Pouces.	Lignes.	
Temps serein.....	3..	4...	Rue Grenette; elle est fort large et bien percée.
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	Au dessous de la fenêtre de l'expérience 1.
.....	3..	6...	
Temps de pluie.....	3..	8...	Cet homme jouissoit d'une bonne santé.
.....	3..	10..	Cette dame a la poitrine affectée.
.....	3..	3...	La même fenêtre que l'expérience 1.
Temps de pluie.....	3..	8...	Elle jouissoit d'une bonne santé.
.....	3..	8...	Cet homme jouissoit d'une bonne santé.
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	3 $\frac{1}{2}$ ..	
Temps calme.....	3..	5...	Cet air a été pris au dessus de la ville de Lyon, ainsi que le suivant, au bas d'une montagne.
.....	3..	4...	
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	5 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	5 $\frac{1}{2}$ ..	Boucherie de l'Hôtel-Dieu de Lyon.
.....	3..	5...	Cette chambre étoit ouverte, et les prison. à la promen.
.....	3..	3 $\frac{1}{2}$ ..	Il y avoit déjà un peu de brouillards.
.....	3..	5...	
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	
.....	3..	5...	Trévoux est une petite ville près de Lyon.
.....	3..	5...	
.....	3..	8...	Cet homme jouissoit d'une bonne santé.
.....	3..	7 $\frac{1}{2}$ ..	Se porte bien, mais délicate.
.....	3..	11..	Poitrine délicate.
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	Colonge est à 1 lieue de Lyon, sur le bord de la Saône.
.....	3..	4...	Près de Colonge, mais plus élevé.
.....	3..	3...	Au dessus de l'Hermitage, mont. assez élevée à S. Cyr.
.....	3..	6...	Très-affectée de la poitrine.
.....	3..	6...	
.....	3..	5...	Il y avoit un grand poële allumé pour sécher le plâtre.
.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ ..	

Expériences.	DEGRÉS		LIEUX OU L'ON A PRIS L'AIR.	Jours.	Mois.	Heures.
	DU BAROMÈTRE.					
	Pouces.	Lignes.				
N <sup>o</sup> 37.	27.	11 $\frac{1}{2}$ .	Au Petit-Sainte-Foy.....	27.	Oct.	4 du soir.
38.	27.		Des poumons d'une demoiselle.....	26.	Id.	3 du soir.
39.	27 <sub>r</sub>	9...	Chambre des hommes vérolés.....	31.	Id.	2 apr. mid.
40.	27.	9...	Chambre de malade.....	31.	Id.	6 du soir.
41.	27.	9...	Id. Après la détonation du nitre.....	31.	Id.	6 $\frac{1}{2}$ du s.
42.	27.	4...	De mon laboratoire.....	13.	Nov.	5 du soir.
43.	27.	4...	De la rue, troisième étage.....	13.	Id.	Id.....
44.	27.	4...	Des poumons d'une femme grosse.....	13.	Id.	Id.....
45.	27.	4...	Des poumons d'une jeune demoiselle.....	13.	Id.	Apr. mid.
46.	27.	4...	Des poumons d'un jeune homme.....	13.	Id.	Id.....
47.	27.	4...	Id. D'une femme de soixante-dix ans.....	13.	Id.	Id.....
48.	27.	6...	Id. D'une jeune femme.....	14.	Id.	Id.....
49.	27.	6...	D'une carrière de Saint-Etienne-en-Forest....	9.	Id.	Id.....
50.	27.	9...	Place de Saint-Etienne-en-Forest.....	10.	Id.	Id.....
51.	27.	8...	Rue de la Grenette.....	28.	Id.	5 du soir.
52.	27.	8...	Pris dans une cave.....	28.	Id.	Id.....
53.	27.	6...	Répété l'expérience n. <sup>o</sup> 5.....	28.	Id.	Apr. mid.
54.	27.	8...	Des poumons d'un homme.....	28.	Id.	5 du soir.
55.	28.	1...	Des poumons d'un homme.....	13.	Déc.	7 du soir.
56.	28.	1...	A la Guillotière.....	14.	Id.	A midi.
57.	28.	1...	D'un chauffeur.....	14.	Id.	Id.....
58.	28.	1...	Boutique de teinturier.....	14.	Id.	.....
59.	28.	0...	Rue de la Grenette.....	10.	Id.	Id.....
60.	28.	0...	Idem.....	15.	Id.	6 du soir.
61.	...	...	Air de carrière de charbon.....	...	...	.....
62.	...	...	Quai de Saône.....	16.	Id.	.....
63.	...	...	Quai du Rhône.....	16.	Id.	.....
64.	...	...	Intérieur du dôme de l'hôpital.....	16.	Id.	Apr. mid.
65.	...	...	Salle des femmes blessées.....	16.	Id.	Id.....
66.	...	...	De mon laboratoire.....	16.	Id.	5 du soir.

## TEMPÉRATURE.

## RESULTAT.

## OBSERVATIONS.

	RESULTAT.		OBSERVATIONS.
	Pouces.	Lignes.	
... temps est.....	3..	4 $\frac{1}{2}$ .	Sainte-Foy est situé sur une montagne, près de Lyon.
... au temps nord.....	3..	6...	Affectée de la poitrine.
... au froid nord.....	3..	5 $\frac{1}{2}$ .	Pris à l'Hôtel-Dieu.
... ouillard froid.....	3..	5 $\frac{1}{2}$ .	
.....	3..	3 $\frac{1}{2}$ .	
... ie sud.....	3..	4...	
.....	3..	3...	Cette rue est large et bien percée.
.....	3..	6...	
.....	3..	8 $\frac{1}{2}$ .	Cette demoiselle jouissoit d'une bonne santé.
.....	3..	8..	Ce jeune homme étoit bien portant.
.....	3..	8 $\frac{1}{2}$ .	
... ie nord.....	3..	5 $\frac{1}{2}$ .	Cette femme crachoit du pus.
... mps serein sud.....	3..	3..	
.....	3..	7..	
... ouillard sud-ouest...	3..	2 $\frac{1}{2}$ .	
.....	3..	3 $\frac{1}{2}$ .	
.....	3..	5 $\frac{1}{2}$ .	Elle crache du pus.
.....	3..	8 $\frac{1}{2}$ .	Cet homme se porte bien.
.....	3..	9...	Poitrine délicate.
... mps calme.....	3..	3 $\frac{1}{2}$ .	Faubourg de Lyon.
.....	4..	10..	
.....	3..	5...	
... uillards.....	3..	6...	J'avois conservé cet air plusieurs jours.
.....	3..	4...	
.....	3..	3 $\frac{1}{2}$ .	J'avois conservé cet air, reste de l'expérience 49.
.....	3..	4..	
.....	3..	3 $\frac{1}{2}$ .	
... d.....	3..	5...	
.....	3..	6...	
.....	3..	4...	

# M É M O I R E

*SUR la question des Règles diététiques, relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales, proposée par l'Académie de chirurgie, pour l'année 1779.*

*Exposer les règles diététiques, relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales.*

Nullum tam efficax remedium medicina habet quod auxilium afferre queat, si ei victus ratio resistat vel non adjuvet.  
GALENUS.

PAR M. TISSOT.

DE toutes les questions que l'Académie s'est proposé de mettre au concours, touchant l'hygiène chirurgicale, on ne peut disconvenir que celle qui concerne les règles diététiques, ne soit de la plus grande importance (1). La loi, en effet, qui veut que l'on aide plutôt le travail de la nature, par des secours tirés du régime diététique, et par les remèdes doux et simples, que par les pharmaceutiques, plus énergiques et plus composés, est la première et la plus essentielle des lois dans l'art de guérir. *Summa medicina, non uti medicamentis.* Cels.

Si, de l'aveu général des plus grands maîtres, l'usage

(1) La direction du régime, dit M. Louis, est un point très-important dans la cure des maladies chirurgicales, comme dans celles qui sont du ressort de la médecine interne; et l'on peut dire, en général, que l'étude des règles diététiques est trop négligée.

Voyez Mémoire sur la consolidation des plaies avec perte de substance.  
Tome IV des Mémoires de l'Académie de chirurgie.

dérégulé des alimens est le premier fondement et la cause prochaine des maladies et de l'augmentation de leur violence, nous en devons conclure que rien ne doit être plus propre et plus efficace pour écarter les accidens, pour dompter la violence de ces maladies, que le bon choix et l'usage réglé des alimens. Sans ce choix, que pourroit la nature pour opérer la guérison ; la médecine et la chirurgie, pour parvenir au but qu'elles se proposent ? Rien, sans doute.

« La médecine, dit Galien, n'a point de remède assez efficace pour qu'il puisse apporter un secours certain, si le régime ne vient à l'appui ; à plus forte raison, s'il s'y oppose. *Nullum tam efficax remedium habet medicina quod auxilium afferre queat, si ei victus ratio resistat vel non adjuvet.* »

Combien de fois, en effet, n'a-t-on pas vu s'opérer, au moyen des remèdes diététiques, et par l'usage convenable des alimens liquides et solides appropriés, même par l'abstinence seule, la guérison de certaines maladies chirurgicales, qui n'avoient cédé ni aux topiques, ni aux remèdes composés avec le plus d'art, et qui avoient trompé jusque-là les espérances qu'on avoit conçues du succès des remèdes d'une grande réputation ?

La raison de ce succès est toute simple : c'est que les remèdes diététiques ont de l'affinité avec les liqueurs et les mouvemens vitaux, que leur opération se fait doucement et successivement, et avec le temps, en fortifiant la nature affoiblie, et changeant son état de maladie en un meilleur.

« La cure des maladies, faite par régime, dit Ambroise Paré, surpasse celle qui se fait par autre voie ; et il est plus expédient de sortir d'une maladie, par un bon régime, que par médecines, qui sont fâcheuses à prendre, difficiles à retenir, pénibles en leur opération. »

Les règles du régime composoient principalement la diététique des anciens, et presque toute la médecine de leur temps ; car ils employoient très-peu de remèdes. Ayant remarqué que tous les secours de la nature et de l'art de-

venoient ordinairement inutiles, si les malades ne s'abstenoient des alimens dont ils usoient en santé, et s'ils n'avoient recours à une nourriture plus foible, plus légère et plus analogue à la nature de la maladie; ils en conclurent la nécessité d'un art qui, sur les observations et les réflexions qu'on avoit déjà faites, indiquât les alimens qui conviennent aux malades, et en réglât la quantité. Cet art étoit la diététique.

Hippocrate, qui faisoit de la diète son remède principal, et souvent unique, a le premier écrit sur le choix du régime: dans ce qu'il nous a laissé à ce sujet, et particulièrement sur la diète qui convient dans les maladies aiguës, on reconnoît, autant que dans aucun autre de ses plus excellens ouvrages, le grand maître de l'art.

Les règles diététiques, que Galien a prescrites, sont encore le guide le plus assuré qu'on puisse suivre. André de la Croix, et Ambroise Paré ( le père de la chirurgie française ) ont fait une hygiène curative à l'occasion des plaies de tête.

Parmi les modernes, le docteur Arbuthnot, qui avoit étudié profondément la doctrine des anciens sur cette matière, l'a traité avec une grande supériorité ( 1 ); mais les règles qu'il donne étant trop générales, et leur application aux cas particuliers, qui sont sans nombre, n'étant pas assez déterminées, l'Académie de chirurgie desire, par son programme de 1779, qu'on applique à la cure de chaque maladie, les règles diététiques les plus directes, les plus détaillées, et dès-lors les plus capables d'opérer leur guérison. Si ce n'est pas exiger, c'est permettre, sans doute, qu'un aussi grand sujet soit développé dans toute son étendue.

Nous ferons tous nos efforts pour répondre au zèle empressé qu'elle marque pour les progrès de l'art; et c'est dans cette vue que, loin de retrécir notre carrière, nous en par-

( 2 ) Voyez son *Essai sur la nature et le choix des alimens*. Paris, 1741, chez Cavalier.

courrons toute l'étendue sans crainte. Heureux, je ne dis pas si nous touchons, mais si nous approchons seulement du but honorable que l'Académie a proposé à ses athlètes! *Omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium.* Div. Paulus, ep.

Ce Mémoire sera divisé en trois parties : dans la première, nous rangerons, par classe, toutes les substances alimentaires, et les boissons, suivant les propriétés et les effets que les unes et les autres peuvent produire.

Nous exposerons, dans la seconde, toutes les règles diététiques en général, suivant les différens tempéramens, les âges, le sexe, la saison, la coutume, etc.

Dans la troisième, nous examinerons en particulier les causes des maladies chirurgicales, rangées dans un ordre convenable, pour faire l'application des règles diététiques générales, et pour diriger le choix des alimens, de manière qu'ils puissent concourir à remplir les indications curatives dans les maladies chirurgicales.

## P R E M I È R E P A R T I E.

### *Des Alimens.*

#### INTRODUCTION A LA MATIÈRE ALIMENTAIRE (1).

§. I. (2). L'AUTEUR de la nature a imposé aux hommes la loi de se nourrir d'alimens, pour se conserver et réparer

(1) Cette introduction paroitra peut-être étrangère à la question de l'Académie; cependant, en y réfléchissant, on verra qu'elle n'y est pas aussi inutile qu'on le croiroit d'abord.

(2) Nous avons cru devoir diviser cet Ouvrage par paragraphes désignés par cette marque §. avec le nombre, comme I, II, III, etc. pour ne pas le grossir par des répétitions continuelles, en renvoyant à quelque passage de ce Mémoire, qui sert d'éclaircissement à l'endroit où on le cite.

On sait que l'usage de ces citations n'est rien moins que nouveau, et que par ce moyen, beaucoup d'auteurs ont rendu la lecture de leurs ouvrages, commode et aisée.

les pertes insensibles qui se feroient des parties de leur corps ; il a donné en même temps la connoissance des simples propres à cet effet. Si ces pertes n'étoient pas réparées , l'extinction de nos corps suivroit de près leur existence. L'estomac et les premiers intestins sont les principaux organes qui préparent les alimens , qui les digèrent et les rendent propres à être convertis et assimilés à notre substance. Ils font un extrait de ces alimens ; ils en séparent la quintessence , qui , se mêlant ensuite avec le sang et la limphe , est distribuée par les lois constantes de l'économie animale , dans les différentes parties où elle devient nécessaire. Là , elle entretient les os , les cartilages , les ligamens , etc. ici , elle répare les chairs ; ailleurs , elle augmente les recrémens , ou elle en soutient la qualité , et les rend propres à fournir à leurs fonctions.

§. II. On conçoit , par cette théorie , que le chile , qui provient des alimens dont nous nous nourrissons , doit être conforme à notre nature , puisqu'il doit avoir sa part dans notre existence , former nos parties , concourir à leurs fonctions , etc. Pour obtenir des alimens un chile conforme à notre substance , il est nécessaire que l'estomac les digère avec liberté ; qu'ils soient doux , de la nature de notre sang , de nos chairs , etc. et non pas d'une nature propre à irriter , à troubler les fonctions , à y porter le désordre , et enfin à les détruire. Si l'on surcharge l'estomac d'alimens , ce viscère ne sauroit les digérer qu'imparfaitement : le chile qui en résulte , est épais , mal conditionné , et chargé de parties crues , qui , devenant étrangères dans la masse des liquides , mettent le trouble et le désordre dans toutes les fonctions. Un tel chile ne sauroit réparer nos pertes : ce n'est pas ce que nous mangeons qui entretient ou rétablit nos forces ; c'est ce que l'estomac digère , qui prévient ou corrige notre épuisement.

§. III. Si ces considérations sont utiles en santé , et pour préserver des maladies , combien ne le sont - elles pas , lorsque l'économie animale est dérangée ? Aussi rien n'est-il  
plus



plus efficace pour guérir les maladies, que l'uniformité de régime, et l'usage des alimens propres à concourir aux indications curatives (1); d'où il suit qu'il est nécessaire d'avoir une connoissance exacte, autant qu'il est possible, des propriétés des différens alimens solides et liquides, pour les administrer à propos; sinon c'est se borner, dans l'exercice de notre art, à une routine aveugle. *Pertinet ad rem, omnium proprietates nosse.* Cels. Lib. II, Cap. XVIII.

§. IV. On entend par aliment tout ce que les hommes prennent pour leur nourriture ordinaire, comme la viande, le poisson, les herbes potagères, les fruits, les racines, les assaisonnemens, le vin, l'eau, etc. en un mot, toutes les substances nutritives, tirées du règne animal et végétal.

Les alimens sont simples, ou médicamenteux: les simples nourrissent et rétablissent les parties, et ils les entretiennent dans le même état, comme le *pain*, les *aufs*. Les médicamenteux nourrissent à la vérité; mais ils changent en même temps la disposition présente et actuelle de notre corps, comme le *cresson*.

Ainsi, il y a des alimens qui, outre la vertu qu'ils ont de nourrir, sont encore astringens, apéritifs, incrassans, atténuans, diurétiques, etc. de sorte qu'on doit faire une grande attention à leurs vertus médicinales, afin de les approprier aux indications particulières de chaque maladie chirurgicale, des tempéramens, de l'habitude, et d'une infinité d'autres circonstances, que nous ferons remarquer dans les règles générales diététiques.

§. V. En effet, il n'y a qu'un examen attentif des circonstances, qui accompagnent les maladies, qui puissent mettre en état de prescrire un régime convenable, pour arrêter les progrès de la maladie, et ramener, pas à pas, à l'état de la santé. Et c'est un fait d'expérience, que l'effet des

(1) Hippocrate dit que la nature seule guérit les maladies; on ne peut lui contester cette vérité: puisque les alimens et les remèdes ne peuvent rien par eux-mêmes, il faut qu'ils soient introduits et mis en action par la nature. Il faut étudier sa marche et ses conseils; elle seule peut nous conduire; tout autre guide est infidèle et nous égare.

alimens varie selon la nature du tempérament, ce qui doit s'entendre des différens tempéramens en général ; car, pour ce qui concerne le tempérament en particulier, que les médecins appellent *idiosyncrasie*, on ne peut établir aucune règle, parce qu'il varie autant que les individus.

§. VI. Les alimens ont différentes actions qu'ils exercent sur les solides et les fluides du corps humain, relativement à leurs propriétés différentes : si c'est sur les solides, ce sera en les stimulant, en augmentant leurs mouvemens oscillatoires ; en les contractant, en les relâchant, ou en les resserrant, etc. Si c'est sur les fluides, cette action consiste à changer leur qualité ou leur quantité, soit en les atténuant ou diminuant la cohésion de leurs parties ; en les rendant doux ou acrimonieux ; en les épaississant, ou les délayant ; en calmant, diminuant, ou augmentant leur circulation ; enfin leur quantité peut être augmentée ou diminuée par l'augmentation ou la diminution de la quantité des alimens.

Toutes ces altérations différentes peuvent avoir lieu par l'usage des alimens, comme il le paroît par la raison et par l'expérience ; car on peut observer, dans une plaie ou un ulcère, les effets des différentes substances alimentaires sur les fluides ou sur les solides. En effet, si on emploie des alimens émolliens, relâchans ou trop aqueux, les vaisseaux de la plaie deviendront trop lâches ; et ne pouvant résister à l'action des liquides, il s'y engendrera des chairs baveuses. Si, au lieu de ces alimens humectans, un blessé fait usage de substances âcres, les vaisseaux de la plaie se rompent et produiront une sanie au lieu d'un pus louable. Des alimens astringens consolideront les fibres d'une plaie, et arrêteront une hémorragie ; une diète alcaline et adoucissante détruira l'acrimonie des humeurs ; des alimens chauds et diaphorétiques rétabliront la transpiration.

Voilà des effets constants qui s'aperçoivent tous les jours, et qu'il est facile d'expliquer : mais il y a certains alimens dont on ne pourroit assigner ni l'influence, ni l'action sur

les parties les plus internes des organes, et sur les différentes humeurs qui peuvent se trouver altérées; c'est pourquoy nous nous dispenserons de donner à leur égard une théorie aussi inutile que peu fondée. On n'écrit, pour l'ordinaire, en pareille matière, que des fictions, telles qu'en peut former l'imagination, quand on lui donne une libre carrière; et de pareilles rêveries ne satisferoient pas l'Académie, qui ne cherche que la vérité.

Contentons-nous de ranger, dans leur classe, certains de ces alimens, dont les effets n'ont été découverts que par hasard, et que mille expériences ont confirmés, sans que nous sachions comment; mais auparavant jetons un coup-d'œil rapide sur la nature des alimens tirés du règne animal et du végétal, et sur leur préparation.

§. VII. Les règnes végétal et animal fournissent tous les alimens; cependant le genre des végétaux est celui qui, en général, en fournit le plus. L'acide domine dans presque tous les végétaux; c'est ce qui en rend l'usage très-bon dans les dispositions du corps, qui tendent à la putréfaction; dans l'intempérie alkaline des humeurs; dans la grande chaleur et la grande altération: mais cet acide est plus ou moins sensible dans certains végétaux, que dans d'autres, et plus particulièrement dans les fruits qui sont aigrelets.

Une grande erreur à éviter dans le régime végétal, c'est qu'on mange plus de ces alimens que de ceux tirés des animaux; parce que les végétaux animant moins, on croit sentir qu'ils nourrissent moins: on a ce sentiment, lorsqu'on est dans le commencement de l'usage des végétaux ou du lait, et qu'on est encore accoutumé à manger de la viande ou du poisson; mais dans la suite, lorsqu'on ne vit que de végétaux ou de lait, on est moins sujet à avoir faim ou besoin; on se sent au contraire plus souvent gonflé, parce qu'on en prend ordinairement plus qu'il ne faut pour réparer la dissipation. On peut assurer que la plupart des accidens du régime du lait et des alimens farineux, ou autres, viennent de-là.

§. VIII. Le règne animal fournit différentes espèces d'alimens ; ils sont tirés des quadrupèdes, des oiseaux et des poissons. Les animaux ont différentes propriétés, comme nous le verrons, selon que les principes, dont ils sont composés, diffèrent entr'eux selon leurs âges et leurs espèces particulières. Les animaux terrestres nourrissent davantage ; les chairs des jeunes animaux et des volatiles sont plus délicates, et de digestion plus facile ; et les principes des premiers étant moins exaltés, ils fournissent des alimens qui tendent moins à s'alkaliser, qui ne se corrompent pas aussi facilement que ceux des vieux animaux : c'est pourquoi le poulet est plus sain que la poule. Cependant tout cela n'est vrai que relativement à l'état du malade auquel sont destinés ces alimens, parce qu'il y a des personnes qui digèrent plus difficilement le veau que le bœuf ; d'autres, au contraire, ont plus de peine à digérer le bœuf. Enfin, les poissons sont plus faciles à digérer, plus humides et plus froids ; mais ils nourrissent moins que les autres animaux, et plus que les végétaux. On les ordonne plus volontiers dans la diète des fébricitans et des convalescens, comme la limande, le merlan, la morue fraîche, parce qu'ils se digèrent plus aisément. On fait peu de cas des poissons sans écailles, de ceux d'étang, ou qui sont trop gras, peu fermes et glaireux.

§. IX. Les différents animaux d'une même espèce ne fournissent pas une nourriture de même qualité ; comme le veau et le mouton, qui fournissent des alimens bien opposés. Le veau rafraîchit, calme et lâche le ventre ; le mouton, au contraire, échauffe, agite, est de facile digestion, et resserre. Les différentes parties des mêmes animaux donnent des alimens qui ont des propriétés différentes : les poumons, faciles à digérer, et assez nourrissans, sont un aliment différent de la chair ; et la chair a des qualités différentes de celles des extrémités des animaux qui donnent une espèce de gelée qui adoucit toutes sortes d'âcres.

§. X. La différente cuisson apporte encore de grandes

différences dans les alimens, par rapport à leurs qualités ; on en a un exemple dans les œufs. Un œuf cru est laxatif, rafraîchissant et peu nourrissant ; lorsqu'il est cuit, il cesse d'être laxatif et rafraîchissant, il devient nourrissant : s'il est plus cuit, il est resserrant, échauffant et plus nourrissant ; enfin, si on le fait durcir, il est très-resserrant et de difficile digestion. On peut donner à l'œuf toutes ces différentes qualités, par les seuls degrés de cuisson, sans y rien ajouter, le laissant dans sa coque. L'œuf, qui est en général échauffant, lorsqu'il est cuit, donne le poulet, qui est rafraîchissant, même après qu'il est cuit.

§. XI. Autant l'acide est commun dans le règne végétal, autant il est rare dans l'animal. Il y est remplacé par un autre principe, qui tend à l'alkalescence. Voilà pourquoi les nourritures animales sont ordonnées avec succès dans les maladies causées par une acrimonie acide : mais si les liqueurs étoient déjà disposées à l'alkalescence, l'usage des viandes ne manqueroit pas de l'augmenter dans les maladies aiguës chirurgicales, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de fièvre qui, en augmentant le mouvement des liqueurs, les dispose à l'alkalescence.

*N. B.* On est convaincu depuis long-temps que l'usage de la viande, et des bouillons qui en sont tirés, est nuisible pendant le traitement des maladies inflammatoires ; et lorsque les maîtres de l'art ont affaire à des malades livrés au préjugé, que l'usage des viandes est absolument nécessaire au rétablissement de la santé, ils ont soin de prescrire les bouillons fort légers, et ne les font tirer que des viandes où un principe ou suc gelatineux se trouve en abondance, comme la chair de jeunes animaux, tels que le veau, le poulet, etc. Quand ils rencontrent des malades dociles, il leur font prendre, au lieu de bouillon à la viande, des crèmes de riz, d'orge, etc. qui fournissent une nourriture suffisante, pour attendre que la nature ait surmonté les causes de la maladie, et pour en calmer, autant qu'il est possible, les mouvemens trop impétueux ; et ils emploient

cette méthode dans toutes les maladies inflammatoires, très-aiguës, comme le phlegmon, l'érysipèle, les grandes plaies, et surtout la gangrène.

Nous observerons ici, quoique nous aurons occasion d'en parler ailleurs, qu'on est dans le préjugé que les bouillons doivent être très-nourrissans et abonder en suc; c'est un préjugé aussi peu fondé que dangereux. Ces gelées, ces consommés, proprement dits, surchargent un estomac foible, qui ne peut point dissoudre leurs suc épais et gluans; ils l'appesantissent sans réparer ses forces: au contraire, étant bien délayés, ils sont excellens et même plus nourrissans. On fait encore des bouillons avec les pieds de veau, dans la vue de procurer une nourriture plus succulente, pour réparer certains malades exténués à la suite de l'empyème ou d'autres maladies de poitrine; c'est le vrai moyen d'accabler et d'opprimer leurs poumons par un chile trop tenace, et de leur faire éprouver des mal-aises, des inquiétudes. C'est comme si on faisoit fondre de la colle forte dans l'eau; car ces parties tendineuses et mucilagineuses des parties du corps des animaux, en sont la base.

§. XII. Les alimens ont besoin de préparation, excepté les fruits bien mûrs, que les malades peuvent, dans certains cas, manger sans être cuits. Cette préparation des alimens consiste dans la coction et dans les différens assaisonnemens qu'on y mêle: on les fait cuire de trois manières, qui sont, frire (1), bouillir et rôtir. Ces trois manières sont très-salutaires, puisque sans elles nous ne pourrions digérer qu'avec beaucoup de peine la plupart des alimens. Chacune de ces préparations peut convenir plus particulièrement à de certains tempéramens qu'à d'autres, et dans la cure de certaines maladies, comme nous l'exposerons ailleurs.

(1) La friture, en général, est indigeste: le beurre, qui éprouve trop le feu, contracte une acreté dangereuse; dessèche et racornit les fibres des alimens. Ces sortes de beurre brûlé excitent dans le sang des fermentations vicieuses, dont les suites sont toujours mauvaises. Les fritures à l'huile, quand on n'y est pas accoutumé, troublent plus la digestion que ne font les fritures au beurre.

§. XIII. La nature des alimens demande aussi la préférence pour une préparation plutôt que pour une autre : on préfère ordinairement le poisson grillé ou cuit au court-bouillon , à celui qui est frit , parce que dans les deux premières préparations on lui enlève un suc visqueux , que le beurre ou l'huile y concentre quand on le fait frire.

La meilleure manière de préparer le poisson est celle des *Hollandois*, ce qu'ils appellent *water-fisch*, c'est-à-dire , dans l'eau avec le sel et la racine de persil. Le célèbre *Gaubius*, que j'ai eu l'honneur de voir à *Leyden*, au mois de septembre dernier , me disoit qu'il estimoit beaucoup cette pratique , et que lui et tous ses confrères en Hollande la recommandoient toutes les fois qu'ils conseilloyent la diète poissonneuse aux malades. Il est de fait que le poisson n'est jamais plus sain que quand il est cuit à l'eau.

Par rapport aux viandes , on doit les manger ou rôties ou cuites dans très-peu d'eau. Si on les cuit à grands bouillons , le bouillon se charge de toutes les parties nutritives , et elles ne conservent plus qu'une fibre sèche , qui est de difficile digestion , et qui nourrit peu. Quant aux végétaux , on fait des crèmes , des bouillies , des potages avec les semences fromentacées ; des purées avec les farineux ; les herbes et les racines potagères se cuisent au gras , etc.

§. XIV. Quoique l'apprêt le plus simple de tous les alimens soit le plus sain , nous ne devons cependant pas exclure tous les assaisonnemens : il y a des cas où , bien loin d'être nuisibles , ils peuvent contribuer à la guérison des maladies chirurgicales. Tels sont le vinaigre , le verjus , le sel , le sucre , le miel , la canelle , la noix muscade , le thym , la marjolaine , le cerfeuil , le fenouil , et d'autres semblables que l'on emploie avec succès. C'est lorsque la foiblesse et le relâchement des viscères le demandent , qu'il y a difficulté de digérer , et que l'habitude du corps est lâche , qu'il est ardematié , etc. etc.

§. XV. On prescrit les alimens liquides , tels que sont les bouillons , les œufs à la coque , le lait , les crèmes , les

bouillies, les gelées, les laits de poule, et autres de même consistance, lorsqu'on ne veut pas exciter une grande action à l'estomac, et lorsqu'on se propose de soutenir et de réparer les forces des malades : *Facilius esse refici potu quam cibo*, a dit Hippocrate ; c'est-à-dire, qu'on se rétablit plus aisément par des alimens liquides, que par des solides, par la raison qu'ils se distribuent plus facilement dans toutes les parties qui ont besoin de réparation ; mais on doit avoir égard, dans l'usage des alimens liquides, à ce qui sera dit §. 55 et §. 70.

### *Des boissons.*

§. XVI. Les lois ou canons diététiques s'étendent jusque sur les boissons ; elles sont une partie du régime presque aussi importante que les alimens. On place au premier rang l'eau qui est simple ; ensuite les liqueurs fermentées, telles que le vin, la bière, le cidre, etc. enfin les boissons qui, outre leur vertu nutritive, sont médicamenteuses, telles que les tisanes.

1.<sup>o</sup> On doit choisir, pour le régime des malades, l'eau la plus légère, claire, pure, afin qu'elle circule et se distribue facilement, sans charger les viscères. Les bons effets de l'eau, en remédiant à la soif, au dessèchement, à l'épaisseur et à l'acrimonie des humeurs, sont trop connus, pour nous y arrêter. On sait également qu'étant prise en trop grande quantité, elle accable et altère la force des organes digestifs ; que les eaux dormantes, gaseuses, et celles de neige ou de glace sont d'une très-mauvaise qualité.

2.<sup>o</sup> Les vins rouges clairs, transparens, d'une belle couleur, point trop nouveaux, d'un goût suave et piquant, *generosum et molle*, sont les plus convenables : le vin réchauffe l'estomac, fortifie les viscères, vivifie tous les membres ; cette liqueur épanche en même temps une substance nourrissante. C'est ainsi que le vin substantive d'une part, et reconforte de l'autre : enfin, il sert de cordial ; mais on doit le tremper d'eau, et ne l'administrer qu'après la  
 cessation



cessation des accidens, en l'absence de la fièvre; ou plutôt c'est au moment de la convalescence qu'on peut en réserver l'usage. Le vin blanc passe pour apéritif; il peut trouver son usage dans différents cas.

3.° Le cidre clair, d'une belle couleur dorée, d'une bonne odeur, et d'un goût doux et piquant, est pectoral; il humecte et désaltère beaucoup.

4.° L'hydromel vineux, pas trop nouveau, d'un goût piquant et doux, fortifie l'estomac, excite l'appétit, lâche un peu le ventre; et il est salutaire aux personnes qui toussent.

5.° Il y a tant de sortes de bières, qu'on ne sait à laquelle donner la préférence. En général, elle doit être claire, de belle couleur, d'un goût piquant, agréable, mousseuse, ni trop vieille, ni trop nouvelle. Elle nourrit beaucoup; elle engraisse même: elle étanche la soif, et paroît calmer l'ardeur de la fièvre. La tisane ordinaire des malades en Allemagne est une bière coupée, ou de la petite bière. On est assez prévenu du danger qu'il y a d'user de cette liqueur pendant le traitement de la gonorrhée; et lorsqu'il y a inflammation à la vessie, aux reins, etc. Nous ne dirons rien ici des liqueurs inflammables, que nous ne croyons utiles que lorsqu'elles sont employées à l'extérieur.

§. XVII. On donne le nom de tisane à toute décoction ou infusion qui doit servir de boisson aux malades. On la fait avec les graines, les semences, les racines, les feuilles, les fleurs, les fruits, les bois, etc. Quand on y joint des substances animales, ce sont alors des bouillons légers. On édulcore la tisane avec la réglisse, le sucre ou les sirops. Les tisanes doivent être claires, peu chargées de matières extractives, et le moins désagréables qu'il est possible.

Nous n'insisterons point sur cet objet qui appartient plutôt à la matière médicale qu'à la diététique.

### *Des différentes espèces d'alimens.*

§. XVIII. Il n'est pas aussi aisé de diviser les alimens, que

de les définir : ce qui en rend l'exacte division difficile, c'est qu'il n'y en a presque point qui possède une seule qualité, sans participer de quelqu'autre. On pourroit faire autant de genre d'alimens qu'il y a d'espèces ; encore pourroit-on se méprendre à l'égard de quelques-uns. Cependant si, dans cette espèce de dispensaire, nous les rangeons par classe distincte, eu égard à leurs propriétés et à leurs effets relatifs tant sur les solides que sur les fluides, et par rapport aux indications curatives qu'ils peuvent remplir, il nous semble que cet ordre sera simple et assez facile, pour que, d'un coup-d'œil, on puisse apercevoir quels sont les alimens qui doivent faire la base de tel ou tel régime.

Nous réduirons toutes les espèces d'alimens et de boissons en deux classes : savoir, en *altérans* et en *évacuans*. Nous entendons par alimens *altérans*, ceux qui changent et rétablissent les solides et les liquides du corps humain dans leur état naturel, sans aucune évacuation sensible.

Dans cette classe seront compris,

- 1.° Les alimens délayans, humectans, relâchans, émoulliens et rafraîchissans.
- 2.° Les alimens adoucissans, tempérans et calmans.
- 3.° Les alimens incrassans, nourrissans et analeptiques.
- 4.° Les alimens anti-septiques.
- 5.° Les alimens atténuans, détersifs, incisifs, apéritifs et résolutifs.
- 6.° Les alimens dessicatifs.
- 7.° Les alimens astringens.
- 8.° Les alimens anti-scorbutiques.
- 9.° Les alimens échauffans et cordiaux.

Les alimens *évacuans* étant ceux qui sont propres à faciliter la sortie ( par les voies convenables ) des humeurs qui pèchent en quantité ou en qualité, nous parlerons,

- 1.° Des alimens diaphorétiques.
- 2.° Des alimens diurétiques.
- 3.° Des alimens laxatifs.
- 4.° Des alimens pectoraux.

Nous finirons par l'exposé de la diète blanche ou lactée.

*Des alimens délayans, humectans, relâchans, émolliens  
et rafraîchissans.*

§. XIX. Les substances alimentaires *délayantes* peuvent être d'un grand usage, tant dans les maladies aiguës chirurgicales, que dans les chroniques. Elles produisent dans la fièvre d'excellens effets, diminuent l'ardeur excessive du sang, amollissent et humectent les parties devenues trop sèches, trop roides, et calment les douleurs, quelles que soient leurs causes; en un mot, elles fournissent de la sérosité à la masse des humeurs, en les détrem pant, en dissolvant leurs sels grossiers, et les rendant par-là non-seulement moins irritans, mais même plus propres à être évacués par les différens couloirs.

Les alimens *délayans* sont donc bien indiqués dans toutes les maladies qui dépendent d'échauffement et d'aridité; dans les démangeaisons, les picotemens et les maladies cutanées; dans la chaleur, la rougeur et la petite quantité des urines; la soif habituelle; et dans toutes les maladies inflammatoires, où il est important de faire boire les malades.

On ne doit les employer que dans les maladies chroniques, qui ne dépendent point de relâchemens ou de sérosités épanchées, comme dans les affections œdémateuses, qui n'en admettent pas l'usage.

Les alimens *humectans* sont ceux qui ont l'eau pour base, unie à des principes visqueux, savoneux, etc. et sans lesquels l'eau ne séjourneroit pas dans les différentes parties du corps; c'est ce que l'on observe dans les maladies aiguës. En effet, l'eau, que le malade boit, s'écoule aussitôt par les urines et les sueurs, sans que les urines soient moins rouges, et que les symptômes diminuent, parce que l'eau, qui circule avec le sang dans les vaisseaux, s'en sépare promptement par tous les canaux sécrétoires et excrétoires. Voilà pourquoi on met en usage les alimens et les boissons

savoneux, pour que ce mélange se fasse plus aisément avec le sang, et soit plus durable, et pour qu'ils divisent le sang visqueux ou trop porté à la concrétion.

Les alimens et boissons *emolliens* sont employés dans tous les arrêts inflammatoires, ou congestions du sang, proprement dits; ils remplissent les mêmes indications que les substances précédentes: car les qualités délayantes, émoullientes et relâchantes, sont attribuées aux mêmes substances, ou même ne sont qu'une seule propriété désignée par différens noms dans les diverses théories.

Les boissons et les alimens *rafraîchissans* ne doivent pas être considérés comme capables de diminuer la chaleur naturelle, ou de ramener à l'état naturel la chaleur excessive contre nature, du moins par un effet direct et immédiat: on les regarde plutôt comme des moyens de calmer l'agitation des humeurs, et l'éréthisme des fibres; enfin, on peut les considérer sous le même point de vue que les précédens.

Les différentes substances alimentaires de cette classe, ayant entr'elles une affinité commune, et les mêmes propriétés, nous ne les distinguerons pas.

*Substances animales.* Les bouillons de veau, de poulet, d'agneau; ces mêmes viandes bouillies, les bouillons de grenouille, de limaçons, etc.

*Substances végétales.* Les panades, les crèmes de pain (1), de gruau, le pain d'orge, la laitue, la chicorée, le pourpier, l'oseille, la bette, les épinards, les haricots verts, la purée de pois, les roties d'huile d'olive, la citrouille, le melon, le concombre et toutes les espèces de courge; les fraises, les framboises, les cerises, les abricots, les pêches, les prunes douces, les pommes, les groseilles (sucrées), ou la gelée de groseilles; les grenades douces, les oranges

(1) Nous prévenons ici que, pour ne pas couper si souvent le fil du discours, nous nous sommes décidés à renvoyer à la fin de l'ouvrage, les notes les moins intéressantes et les plus longues.

Voyez cette note sous la lettre (a), à la fin de ce Mémoire.

douces et les amères ; les mûres , les raisins , le miel , le sucre , les pistaches en compote , les dattes , les figues , l'épine-vinette , etc.

*Boissons.* Les suc de tous les fruits désignés ci-dessus , délayés dans de l'eau avec du sucre , l'eau de verjus sucrée , la limonade , le lait coupé , le lait de beurre , le petit lait , la petite bière , les blancs d'œufs battus dans de l'eau de fontaine , forment , suivant Hippocrate , une boisson fort humectante et rafraîchissante , convenable aux fébricitans.

*Des alimens adoucissans , tempérans ou calmans.*

§. XX. Les alimens et les boissons de cette classe sont propres à adoucir l'âcreté des humeurs , à calmer leur agitation , ainsi que l'éréthisme et l'action excessive des solides ; enfin ils sont en usage dans tous les cas où il est à propos de modérer , par degrés insensibles , le mouvement trop violent du sang , et de corriger peu-à-peu , sans secousses , les particules âcres et irritantes , quand il s'en trouve dans ce fluide.

*Substances animales.* Le veau , l'agneau et les suc gélatineux des jeunes animaux , le poulet , les œufs frais , les limaçons , le quarrelet , la limande , le beurre frais , les crèmes et les gelées adoucissantes ( 1 ) , le jaune d'œuf délayé dans du bouillon , le lait de poule.

*Substances végétales.* Le riz , le gruau , le millet , la purée de lentilles , la féculé de pommes de terre , les crèmes farineuses , les navets , les épinards , le pourpier , la bourache , la chicorée blanche , les choux rouges , la laitue , le concombre et toutes les espèces de courges confites au sucre ou cuites au gras , au lait , etc. les pois verts , ( quand ils sont secs , ainsi que les fèves , ils sont plus bienfaisans en purée ) ; les roties d'huile d'olive , et l'huile avec les alimens , les abricots , les fraises , les pêches , la pomme de reinette , les grenades douces , les mûres , les raisins , les figues , les

( 1 ) Voyez cette note sous la lettre ( b ).

pignons, les dattes, la gelée de pomme, le sucre, le miel, les amandes douces, le chocolat de santé, etc.

*Boissons.* Les suc ou décoctions des fruits ci-dessus, la limonade, l'orangeat, les laits d'amandes, l'orgeat, l'eau d'orge, l'eau de riz, l'eau pannée, le lait, le petit lait, la petite bière, etc.

*N. B.* Les substances *calmantes* peuvent être prises dans le genre des alimens délayans, relâchans, humectans, etc.

*Alimens incrassans, analeptiques ou nourrissans.*

§. XXI. On donne le nom d'*incrassans* aux alimens qui changent les humeurs trop fluides, trop subtiles, en une consistance plus dense, plus tenace et plus grossière. Les différentes substances propres à cet effet sont de véritables alimens, des alimens purs, et proprement dits, *exquisita*; des alimens qui ne sont point médicamenteux; c'est pourquoi ils doivent être employés à grande dose et pendant long-temps, s'ils sont en effet indiqués quelquefois.

On les donne communément et avec succès aux personnes sèches, exténuées et épuisées; à ceux qui sont dans le marasme, dans le scorbut, dans la convalescence et après les grandes hémorragies; enfin, lorsque les liquides sont trop atténués, ou qu'il y a une langueur aqueuse.

Les alimens *analeptiques* sont destinés à relever et à rétablir les forces diminuées et abattues; on peut même les considérer comme fortifiens: ils ne sont salutaires qu'autant qu'ils se convertissent en sang et en liqueurs bien conditionnés, pour former un suc nourricier, propre à réparer les pertes. On ne doit pas les employer pendant le traitement des maladies aiguës, dans la chaleur et l'effervescence des humeurs, ou lorsque la masse du sang et des liqueurs est remplie d'impuretés. Il ne faut pas non plus les prescrire indifféremment: on ne doit en user qu'avec grande modération, parce qu'ils passent promptement dans le sang, et qu'ils en augmentent la quantité.

*Substances animales.* Les sucs tirés des animaux, les gelées, les consommés, le blanc manger (1), la gelée de corne de cerf (2), les pieds de mouton et de veau, le bœuf, l'agneau, le cochon, la bonne volaille bouillie, le chapon, le dindon, le pigeon, le canard, la perdrix, les gélinottes, la grive, le phaisan, l'ortolan, la bécasse, l'alouette, les poules d'eau, les œufs (3); les poissons (grillés ou cuits, comme il a été dit §. XIII), tels que le brochet, la truite, le hareng frais, la limande, le saumon, le merlan, la sardine fraîche, rotie; le quarrelet, la sole, le turbot, la vive, l'alose, la raie, la morue, le barbeau; les bouillons faits avec des écrevisses, la tortue, les limaçons; les bouillons de viande au bain-marie, le lait, les laitages, etc. etc.

*Substances végétales.* Les crèmes de pain, de riz, d'orge, de gruau, le sagou, le salep, le vermicel, la semoule, le millet, le maïs, les purées de pois, de lentilles, de marons (4), et tous les farineux; les navets, la fécule de pommes de terre, les racines de panais, les choux, les artichaux, les haricots verts; les dattes, les figues, les raisins, la gelée de coings, les pistaches, les pignons, les avelines, les amandes douces; le chocolat de santé, etc. etc. les roties au vin, etc. les truffes, etc.

*Boissons.* L'eau d'orge, le lait d'amandes, l'orgeat, l'eau panée, toutes les espèces d'émulsions végétales; la bière, le vin rouge, etc. etc.

### *Des aliments anti-septiques ou anti-putrides.*

§. XXII. Quoique nous établissons ici une classe d'aliments *anti-septiques*, nous ne leur croyons cette propriété, qu'autant qu'ils sont opposés à la nature de la cause qui produit la pourriture, et qu'ils agissent et s'opposent à ses effets, en les atténuant ou en les détruisant.

(1) Voyez cette note sous la lettre (c).

(2) *Idem*, sous la lettre (d).

(3) *Idem*, sous la lettre (e).

(4) *Idem*, sous la lettre (f).

C'est la remarque judicieuse qu'a faite M. Bordenave, dans son excellente dissertation sur les anti-septiques (1).  
 « Les alimens, dit-il, influent contre la pourriture; et selon  
 « leurs espèces, ils agissent comme remède: les uns aqueux,  
 « mucilagineux, farineux, incassans; les autres aigrelets,  
 « acides, spiritueux, fermentans, analeptiques, fortifiens,  
 « produisent dans nos liqueurs des changemens salutaires,  
 « en les fournissant de sucs convenables, et en même temps  
 « d'une quantité d'air fixe, qui a été préparé par la fermenta-  
 « tion dans l'estomac. On remarque qu'en général les vé-  
 « gétaux opposent un remède plus certain à la pourriture:  
 « la quantité d'air, dont ils abondent, paroît être la cause  
 « de leurs effets avantageux. »

Les substances alimentaires anti-septiques sont indiquées lorsqu'il est question de diminuer l'effervescence ou la trop grande chaleur des humeurs, de corriger leur acrimonie, de prévenir leur dissolution, leur alkalescence ou putridité, et pour en arrêter les progrès. Les alimens d'une nature acide peuvent encore, dans certains cas, satisfaire à d'autres indications: on leur attribue la qualité d'atténuans et d'incisifs, comme lorsqu'il y a des humeurs glaireuses ou coëneuses avec chaleur.

Le *règne animal* ne fournit pas de substances anti-putrides; pourquoi donc ne donne-t-on, dans les hôpitaux, que du bouillon à la viande aux malades menacés d'inflammation ou de gangrène, ou attaqués de ces maladies? Pourquoi ne pas mêler aux substances animales des acides qui préviendroient la putréfaction, comme jus de citron, l'oseille, etc.? Nous n'osons examiner les raisons de cet abus: l'économie ou la négligence seroient ici également condamnables.

*Substances végétales.* Les alimens propres à remplir les indications d'une nourriture anti-septique, sont les panades, les crèmes de riz, d'orge, de gruau, la semoule, le vermicel

(1) Dissertation sur les Anti-septiques, imprimée par ordre de l'Acad. de Dijon; 1769. In-8.° page 243.



à l'eau, le lait coupé, les cerises, l'épine-vinette, les groseilles, les framboises, les oranges douces, les grenades vineuses, les pommes de reinette, cuites ou crues, la compote de verjus, etc. diverses plantes connues par le goût, comme l'oseille, etc. etc.

*Boissons.* Il est aisé de faire des boissons avec tous ces fruits, comme la limonade, l'orgeat; le sirop de vinaigre, battu avec de l'eau; l'eau panée, à laquelle on joindra un peu d'acide; la bière coupée avec de l'eau.

*Des alimens atténuans, incisifs, aperitifs, détersifs et résolutifs.*

§. XXIII. Les alimens *atténuans* sont ceux qui ont la vertu d'inciser, de diviser les humeurs épaisses, grossières, visqueuses, etc... et de les rendre plus fluides.

Les substances alimenteuses *incisives* sont plus pénétrantes, et ont les mêmes propriétés, de rendre fluides des suc épaissis, et qui ont acquis une forme solide dans les vaisseaux, ou qui sont retenus dans le tissu des viscères, des glandes, etc.

Les alimens *apéritifs* paroissent avoir les mêmes propriétés, soit en rendant fluides, soit en mettant en mouvement les humeurs visqueuses, qui s'arrêtent et prennent de la consistance. Ces alimens ne diffèrent des *atténuans* que par leur degré d'intensité: en effet, on donne les uns et les autres dans les mêmes maladies; mais les substances incisives sont plus d'usage dans celles qui sont plus opiniâtres.

Nous ne connoissons pas d'alimens *détersifs*, proprement dits: on ne donne ce nom qu'à ceux qui possèdent une vertu *atténuante* et *incisive*. C'est principalement dans la cure des plaies, des ulcères, où ils sont bien indiqués, surtout lorsque le pus est épais et glutineux, qu'il est épaissi dans les chairs, par le défaut d'action des solides. Dans ce cas, les substances *atténuantes* et *incisives* peuvent exciter leur action et la dissolution des humeurs, et contribuer à la détersion des parties en suppuration.

Voilà pourquoi les alimens du §. XIX, qui conviennent pour diminuer l'épaisseur inflammatoire des humeurs, sont bien différens de ceux qu'il faut employer, lorsque le défaut de circulation vient de leur ténacité, ou d'une épaisseur froide, glutineuse, etc.

Les alimens et les boissons *résolutifs* sont à-peu-près dans le même cas des substances *détersives* : ils divisent les fluides épais par l'insinuation de leurs particules, entre les parties cohérentes, ou ils augmentent la force des vaisseaux, en les aiguillonnant, ce qui occasionne un plus grand frottement, et souvent la division de ce qui est épaissi. Tout cela dépend des vertus *atténuantes* et *incisives*, que renferment certains alimens ; mais il faut aussi que les *délayans* y soient joints, pour opérer tous ces effets.

*Substances animales.* Il y a fort peu de nourritures animales, qui soient capables de remplir nos intentions dans le régime atténuant, incisif, apéritif, détensif et résolutif, si ce n'est que nous comptons pour quelque chose les mets assaisonnés. ( On regarde cependant le bouillon de chapon, le maquereau, les grenouilles, les anchois, comme *atténuans* ). En effet, si l'on joint à la viande ou aux végétaux certains assaisonnemens, mais en petite quantité, ils facilitent la digestion ; fondent et divisent les matières glai-reuses, épaisses et visqueuses ; mais si l'on n'est pas cir-conspect sur leur dose, ils peuvent augmenter les symptômes de la maladie où ils étoient indiqués.

*Substances végétales.* La laitue, la courge, le melon, l'oscille, les plantes amères, la chicorée, les asperges, les haricots verts, la pimprenelle, le cresson, les poireaux, l'artichaut, le cerfeuil, le persil, les capres, le cheruis, les pois chiches, le céleri, les panais, les carottes, les navets, les raves, les oignons, l'ail, les bettes-raves, les mâches, les capucines, la menthe, le laurier, le basilic, les dattes, les raisins, les figues, les amandes amères, les pistaches, le miel, le sucre, en un mot, toutes les substances savo-neuses, comme les fruits d'automne, l'anis, le fenouil et tous les assaisonnemens aromatiques, et le sel.

*Boissons.* La bière, le vin blanc, le lait de beurre, le petit lait, les décoctions de fèves, de lentilles, l'hydromel, l'oxymel, uni à l'eau d'orge.

*Alimens dessicatifs.*

§. XXIV. On aperçoit assez quel est leur effet, et dans quels cas ils sont indiqués : c'est principalement sur la fin des plaies et dans le traitement des ulcères, surtout dans ceux qui sont compliqués d'une cacochymie. On doit faire choix d'alimens qui fournissent peu d'humidité au corps : la plupart des alimens chauds et atténuans, désignés au §. XXIII, rempliroient cette indication, sans parler de l'abstinence ni de la faim qui dessèchent.

*Substances animales.* Les viandes doivent être roties, ou grillées, ou frites ; en un mot, les alimens, dans l'assaisonnement desquels il entre du vin et quelques aromates doux, sont desséchans, etc. . . . le lait.

*Substances végétales.* La crème d'orge, la purée de lentilles, de pois chiches, les choux, le cresson, la pimprenelle, le céleri, le raifort, l'oignon, la moutarde ; en un mot, les semences, les légumes et les plantes opèrent diversement selon les différentes façons de les assaisonner ; et quoique ces alimens dessèchent presque tous, ils produisent plus ou moins souverainement cet effet, selon la nature des ingrédients qu'on leur associe.

Ajoutons à ces assaisonnemens les fruits et les écorces de citron, d'orange douce ou amère ; leurs sucs, préparés avec du sucre et de l'eau, pour boisson ; le citronat, le raisiné, la gelée de coings, les noix confites, etc. etc. le vin, etc.

*Alimens astringens.*

§. XXV. Les alimens astringens sont ceux qui ont la vertu de resserrer, de froncer les fibres, de rendre les pores plus petits, et d'arrêter le cours immodéré des humeurs sur

quelque partie. En effet, il n'y a personne qui ignore qu'on emploie souvent avec succès cette espèce d'alimens, comme remède auxiliaire pour arrêter des hémorragies, guérir le flux de ventre, fortifier l'estomac, remédier aux écoulemens fréquens et involontaires de l'urine ou de la semence, etc.

On ne doit faire usage de ces alimens qu'avec beaucoup de prudence, parce qu'il y a de fréquentes occasions dans lesquelles les maladies, que je viens de nommer, demandent des alimens bien différens de ceux de cette classe; et qui ne sait pas qu'il se fait des écoulemens ou des pertes de plusieurs espèces de fluides du corps, qui sont salutaires, et que produisent les agens qui règlent l'économie animale? Les substances alimentaires *astringentes* n'ont pas seulement les effets dont nous venons de parler; ils remplissent encore d'autres indications, en remédiant à l'atonie et au relâchement des différentes parties du corps. Par cette vertu, ils contribuent beaucoup à la guérison des hernies, de la chute du fondement, du vagin, et à consolider les plaies.

*Substances animales.* Les pieds de veau, de mouton, d'agneau et de cochon, en fournissant un suc visqueux, glutineux, comme la gelée de corne de cerf, etc... peuvent remplir les indications d'alimens *astringens*. La chair de perdrix, de pigeon, resserre, parce qu'étant peu humide, et chargée de parties terrestres, elle absorbe les humidités superflues qui relâchoient les fibres des intestins. Les bouillons qu'on fait avec les limaçons, après en avoir ôté la coquille, dont la chair est visqueuse et glutineuse; les huîtres et les moules crues sont dans le même cas; le maquereau, la raie bouclée, les viandes salées ou fumées, et ce que le peuple appelle *cervelas*, les œufs au verjus, ou brouillés, les œufs durs en salade, etc... le lait de chèvre.

*Substances végétales.* Les crèmes de riz un peu chargées, la purée de lentilles, les potages de farines de millet, de maïs, de fécule de pommes de terre, les fèves, les chataignes, la croûte de pain rotie, l'oseille, le pourpier, la pimprenelle, le blanc-manger, les capres, et toutes les

matières confites au sel et au vinaigre ; les groseilles , les cerises sèches, les prunes et les poires , qu'on distingue par leur goût âpre et stiptique ; les poires sèches, le coing confit, les grenades aigres , les nèfles, le fruit de l'épine-vinette, les mûres sauvages, les dattes, les avelines, etc.

*Boissons.* Le vinaigre ou l'oxycrat, l'eau de riz, les suc des fruits acerbes et délayés dans de l'eau avec du sucre ; les vins connus par leur goût âpre, tel est celui de Bordeaux, de Grave, etc. etc... enfin le dernier bouillon d'une décoction de choux (1).

### *Alimens anti-scorbutiques.*

§. XXVI. Cette classe d'alimens en renferme de différente nature, et qui sembleroient même contraires, si l'on en jugeoit par leur saveur, les uns étant très-âcres, et les autres acides. On a de la peine à concevoir comment des substances, que l'on regarde comme étant d'une nature très-différente, peuvent toutes deux attaquer également la cause de la même maladie. En effet, l'expérience et le sentiment général nous autorisent assez à croire que ces deux genres d'alimens *anti-scorbutiques*, tant les âcres que les acides, peuvent concourir à la guérison du scorbut, soit qu'on les prenne séparément, soit qu'on les prenne réunis.

Que l'on ne regarde pas comme indifférent d'employer les uns ou les autres dans le même cas : il faut quelquefois choisir, et il est même nécessaire d'avoir égard, dans ce choix, au degré de la maladie, aux symptômes, au tempérament, à l'âge, etc. Il est aussi à propos de consulter la nature, en éprouvant ce qui lui nuit, et ce qui lui est utile ; et quand elle parle, on seroit condamnable de ne pas faire usage de ses indications dans la pratique.

### *Substances anti-scorbutiques.*

*Acides.* L'oseille et toutes les herbes potagères acéteuses ;

(1) Voyez cette note sous la lettre (g).

les cornichons, les capres, les salades, les framboises, les fraises, les cerises, les groseilles, l'épine-vinette, les pêches, les grenades, les oranges, les citrons, les mûres, les pommes aigrettes, toutes les espèces de prunes et tous les fruits aigrelets acidules, etc. le miel, le lait.

*Acres.* Les carottes, les cercifis, le céleri, le cresson, l'estragon, le cerfeuil, le persil, le pourpier, la chicorée, les oignons, l'ail, le poireau, les navets, les raves, les radis, les raiforts, la moutarde, les mâches, la capucine.

*Boissons.* Le vin du Rhin, la petite bière, le cidre, l'hydromel.

*Des alimens cordiaux ou cardiaques et échauffans.*

§. XXVII. Les alimens cordiaux ou fortifiants sont ceux qui entretiennent ou augmentent les forces vitales, sans agir immédiatement, comme l'on dit, sur le cœur. Ils produisent cet effet, soit en remplissant d'humeurs louables les vaisseaux épuisés, ou en excitant le mouvement dans les endroits où il est nécessaire. On distingue les cardiaques en chauds et en froids.

1.<sup>o</sup> Les alimens *cardiaques chauds* sont ceux qui abondent en parties volatiles, huileuses, capables de réveiller les ressorts des solides, de donner de la fluidité aux liquides, et de ranimer; tels sont tous les aromates et assaisonnemens, dont nous avons parlé, joints aux bouillons de viande, et aux autres alimens nourrissans et de bon suc; le vin, l'hippocras, etc.

2.<sup>o</sup> Les alimens *cardiaques froids* sont ceux qui sont composés de parties *acides*, ou de molécules *incrassantes*, *absorbantes* ou *astringentes*; tels sont ceux que nous avons exposés sous ces différens titres dans ce dispensaire. On s'en sert, lorsqu'on veut calmer l'irritation des fibres, procurer un peu plus de consistance aux humeurs, et diminuer leur effervescence.

En général, les *alimens cardiaques*, surtout les *chauds*,

ne pouvant que redoubler la chaleur du corps, doivent être proscrits dans les maladies chirurgicales inflammatoires, dans la fièvre, dans les douleurs vives, dans la tension et l'irritation trop grandes. En un mot, on doit avoir égard au temps de la maladie, à l'âge et au tempérament, etc... et ce n'est qu'après un mûr examen de l'état actuel des forces, ou opprressées par la quantité des humeurs, ou épuisées par la disette et l'acrimonie de ces mêmes humeurs, qu'on peut prescrire une diète cordiale.

§. XXVIII. Quant aux *alimens échauffans*, en général, ils paroissent agir spécialement par leur qualité nutritive. Tout ce que les auteurs de quelques traités d'*hygiène* nous disent de la qualité échauffante de la chair de certains animaux, ce qu'on pense des bouillons de bœuf, ce qu'on nous raconte de la chair de vieux animaux, surtout des mâles des animaux lascifs; tout cela n'est peut-être pas assez constaté: cependant leur usage produit quelquefois ces effets, selon les circonstances. D'ailleurs, ces alimens peuvent être réellement échauffans par les assaisonnemens; et nous pouvons, en variant ces assaisonnemens, ou en les supprimant, prescrire un régime échauffant, rafraîchissant, indifférent, etc.

*Substances végétales.* Le céleri, les cercifis, les cardons, les artichauts, les asperges, le persil, le cresson, l'estragon, l'ail, les truffes, les morilles, l'anis, le fenouil, les écorces de citron, et des oranges douces ou amères, confites; les pistaches grillées ou pralinées, l'angélique confite, les dattes, les pois chiches, le chocolat à la vanille, etc.

*N. B.* Ces alimens, quels qu'ils soient, même considérés avec leurs assaisonnemens, sont à-peu-près indifférens dans l'état sain, ou ils le deviennent par l'habitude: ce n'est que dans la maladie ou dans la convalescence, ou pour un sujet foible et valétudinaire, qu'il importe de défendre ou de prescrire les alimens échauffans.

Lorsqu'il est question, par exemple, de rétablir la supuration dans un ulcère desséché, ou de ranimer l'action

vitale éteinte dans une partie menacée ou attaquée de *sphacèle* ou de gangrène, et qu'il est important d'y faire venir promptement la suppuration, ou que l'on a d'autres indications à seconder par un régime échauffant, c'est alors qu'on peut l'employer avec succès.

## SECONDE CLASSE DES ALIMENS.

### DES ÉVACUANS.

#### *Des alimens diaphorétiques.*

§. XXIX. Ils sont peu différens, pour la nature et les propriétés des alimens cordiaux et échauffans, et leur affinité est presque la même avec les *atténuans* et les *apéritifs*. Ils agissent en augmentant le ressort des vaisseaux, en accélérant le mouvement du sang, en atténuant la lymphe, et la mettant en état de pénétrer plus facilement jusqu'à l'organe sécrétoire de la peau.

Les *délayans* peuvent encore être regardés comme *diaphorétiques*, en ce qu'ils fournissent aux humeurs la matière transpirable, et qu'ils relâchent les vaisseaux de la peau.

On voit assez dans quelles maladies chirurgicales ces substances alimentaires peuvent être indiquées : il nous suffit de faire remarquer que les alimens, comme les remèdes que l'on emploie pour augmenter la transpiration insensible, et exciter des sueurs, ne produisent pas toujours l'effet qu'on en attend. Il faut, pour qu'ils réussissent, que la nature soit disposée à cette excretion : quand on les fait prendre sans cette préparation de la nature, il est à craindre que le malade ne s'en trouve plus mal ; car qui est-ce qui doute qu'une chaleur excessive du sang, ou sa circulation trop rapide, soit un obstacle à la transpiration ? Que l'on donne, dans ces circonstances, des alimens *échauffans* ou *diaphorétiques*, il est aisé de sentir combien ils seront nuisibles. Enfin, pour prescrire un tel régime, il faut avoir égard



égard à l'air, à la saison, à la constitution, au temps de la maladie, et aux forces du malade.

*Substances végétales.* Les racines de scorsonère, de cercevis, de carottes, les artichauts, l'angélique, le cerfeuil, le cresson, l'estragon, l'ail, la ciboule, l'échalotte, le céleri, la canelle, le chocolat à la vanille, les épiceries, les aromates, et tous les alimens de l'espèce décrite §. XXVII et XXVIII. Ajoutons ici la gelée ou décoction de corne de cerf, etc.

*Boissons.* L'eau chaude, le thé, l'eau d'orge mielée, l'eau sucrée, le jus de limon, ou le vinaigre et le miel, sont d'excellents sudorifiques, employés par *Hippocrate*. L'addition d'un peu de macis leur donne plus d'effet; les vins petits et piquans, les vins de liqueurs, avec lesquels on fait des rôties sucrées, etc.

#### *Des alimens diurétiques.*

§. XXX. Parmi les alimens qui font couler abondamment les urines, il en est qui excitent immédiatement les organes qui la séparent, ou qui disposent les humeurs à cette excretion. Il en est d'autres qui n'occasionnent l'abondance d'urine, que parce qu'ils portent dans la masse des humeurs une quantité de liquides, proportionnée à celle de l'urine évacuée. Les premiers peuvent être considérés comme des *diurétiques stimulans*; et les seconds, qui sont adoucissans, rafraîchissans, sont les *diurétiques doux* ou *tempérés*.

On peut prescrire un régime diurétique, doux, dans les maladies inflammatoires, en général, comme dans les chroniques, et dans celles où les organes sécrétoires de l'urine sont affectés d'inflammation, d'ulcération, etc... mais le régime tiré des diurétiques stimulans demande des considérations que nous exposerons plus bas. Voici la liste des diurétiques doux.

*Substances végétales.* La poirée, l'oseille, les cucurbitacées, le pourpier et toutes les herbes potagères, rangées

dans la classe des alimens humectans, émoulliens et rafraîchissans ; les fraises, les cerises, les abricots, les pêches, les raisins, en un mot, tous les fruits fondans et aqueux, et tout ce qui est capable de relâcher et de lubrifier les voies urinaires.

*Boissons.* Les aqueux purs, les émulsions, l'eau de veau, de poulet, le petit-lait, la limonade, les légères décoctions des farineux, etc.

*Alimens diurétiques stimulans.*

§. XXXI. L'effet des substances alimentaires de cette espèce est de faire sortir, par les urines, des sérosités viciées, qui étoient retenues dans le corps. Elles procurent l'effet qu'on desire dans cet état du sang et des humeurs qui, pour l'ordinaire, est produit par le défaut d'élasticité des solides, et qui est cause que les sérosités superflues ne sont point portées vers les organes sécrétoires, ou du moins qu'elles y parviennent en trop petite quantité. Il paroît que l'effet de ces alimens est d'augmenter l'élasticité des vaisseaux, d'atténuer, de fondre les humeurs, et de les rendre plus fluides pour être écoulées par les voies urinaires. On ne doit pas prescrire cette diète stimulante dans le cas d'une grande pléthore, et surtout si le cours des humeurs paroît principalement déterminé vers les reins, et qu'on craigne l'épaississement du sang. Elle est encore contre-indiquée par la présence d'un corps étranger dans les voies urinaires, d'une carnosité, d'une pierre, etc. . . c'est alors le cas du régime relâchant.

Parmi les *substances animales*, sont le pigeon, le saumon, les huitres, les écrevisses, etc. etc.

*Substances végétales.* Les panais, les raves, les raiforts, le cercifis, le persil, le cerfeuil, les asperges, le houblon, les oignons, les capres, les olives, les haricots verts, les pois chiches, les fèves, les salades d'herbes piquantes, le cresson, les écorces d'orange et de citron ; les amandes amères, les noyaux de pêches, de cerises.

*Boissons.* Le thé, la bière, le vin blanc, le vin de Champagne, le vin du Rhin, de la Moselle, etc.

Nous ne finirons pas, sans avoir placé ici la remarque du docteur Arbuthnot, *page 210.* « C'est que pour provoquer « les urines, on doit d'abord commencer par les plus doux « diurétiques, comme les lénitifs, les relâchans, les délayans, « et donner ensuite les stimulans. Il ajoute que le sang peut « être dépuré, et ses sels mieux emportés, peut-être par « la voie des urines, que par aucune autre sécrétion. »

### *Des alimens laxatifs.*

§. XXXII. On aperçoit assez que ces alimens peuvent entretenir la liberté du ventre, et contribuer à adoucir et calmer les douleurs qu'on éprouve dans certaines maladies qui ont leur siège près des viscères, et qui dépendent de la présence des matières endurcies qui séjournent dans les intestins.

Il y a mille indications dans la pratique, où il est nécessaire d'entretenir la liberté du ventre : c'est lorsqu'il est question de détourner les humeurs des parties supérieures; lorsqu'il y a une surabondance d'humeurs, dans les premières et les secondes voies, et même lorsque le ventre s'ouvre de lui-même et sans secours, etc. etc. Il est alors quelquefois important d'imiter cet effort salutaire de la nature, ou, comme le dit Hippocrate, *cò ducere, quò natura vergit*; et ce moment est principalement celui où l'odeur très-fétide des selles indique qu'il y a des matières putrides dans les intestins. On doit, dans ce cas, faire un choix convenable d'alimens, pour prescrire la diète laxative, dans les substances animales ou végétales.

*Substances animales.* La substance gélatineuse des jeunes animaux, telle qu'elle se trouve dans les décoctions connues dans l'art, sous le nom d'eau de poulet et d'eau de veau; les bouillons gras, particulièrement ceux des parties des environs du mésentère; les foies des animaux, à raison de

la bile qu'ils contiennent ; le petit lait, le lait de beurre, le beurre frais, la crème ; l'esturgeon, le quarrelet, la limande, les huitres, etc.

*Substances végétales.* La laitue, l'endive, les épinards, les feuilles de bête-rave, le premier bouillon des choux et des pois, parce que dans cette première coction, l'eau se charge des sels les plus dissolubles de ces légumes ; le pain de seigle, ( le seigle brûlé et moulu comme le café, infusé de même dans une boisson laxative ) ; les huiles douces et récentes tirées des végétaux doux, comme celle d'olives, d'amandes, de pistaches, le beurre de cacao, et ces fruits eux-mêmes. Tous les corps muqueux, doux, soit doux exquis, comme le miel, sucre, dattes, raisins secs, figues sèches, jujubes, réglisse ; soit doux acidules, comme pruneaux noirs aigretlets, les pommes cuites, les pêches, les cerises aigrettes, les griottes, les raisins.

*Boissons.* L'eau, l'hydromel, le petit lait et toutes les boissons comprises dans la classe ci-dessus, faites avec les substances animales ou végétales. Hippocrate, *Lib. III, De Affect.* rapporte que quelques blancs d'œufs, battus dans l'eau de fontaine, forment une boisson fort humectante et rafraîchissante, et propre à exciter une liberté de ventre.

#### *Des alimens pectoraux.*

§ XXXIII. Sous ce titre doivent être compris tous les alimens propres à remplir différentes indications dans la cure des maladies de poitrine. Il y en a d'adoucisans ou béchiques, d'autres qui sont incisifs et résolutifs, d'autres enfin qui sont vulnéraires et astringens.

Les alimens adoucissans ou béchiques sont propres à calmer la toux, à faciliter l'expectoration, à adoucir l'acrimonie des humeurs, et à relâcher les fibres de la gorge qui sont irritées. Quelques-uns de ces alimens ayant déjà été désignés dans l'espèce des adoucissans, nous ajouterons les suivans.

*Substances animales.* Les poumons de veau, les œufs frais, les écrevisses, les grenouilles, la limande, les limacons, le lait d'ânesse, le jaune d'œuf délayé dans du bouillon, le lait de poule. ( Ce dernier, qui se prend à l'heure du sommeil, est d'un usage très-commun contre la toux, la chaleur et la sécheresse de la poitrine ).

*Substances végétales.* Les crèmes, le riz, le gruau d'orge, le vermicel, la semoule, la bourrache, le choux-rouge, les brocolis, les navets, les figues, les dattes, les jujubes, les raisins secs, la gelée de pommes, la pomme de reinette cuite, le miel, le sucre candi, le sucre d'orge, le jus de réglisse, les pistaches, les amandes, les pignons, etc. etc. les pralines, les macarons, les massepains, la marmelade d'abricots.

*Boissons.* Il est aisé de faire des boissons pectorales avec toutes ces substances, ou avec les sirops de capillaire, de guimauve, etc. etc. ou des laits d'amandes, avec les semences froides, adoucissantes, etc.

Les alimens *pectoraux, vulnéraires* ou *astringents*, sont spécialement consacrés au régime du traitement des blessures ou plaies du poumon, tant anciennes que récentes; ils ne sont pas indifférents, et demandent à être administrés à propos. On ne doit conséquemment prescrire une diète astringente, qu'avec une très-grande circonspection dans la cure de ces maladies, quoiqu'elle paroisse fort convenable au premier coup-d'œil. Les substances alimentaires de ce genre ont été désignées plus haut sous le titre d'alimens astringens; nous n'en parlerons plus ici.

Les alimens *pectoraux, incisifs* et *résolutifs*, sont propres à remplir d'autres indications que les précédents: ils sont consacrés aux embarras chroniques du poumon. Mais ce n'est qu'avec la plus grande prudence qu'on doit prescrire une telle diète, qui fait quelquefois beaucoup de mal, quand les malades ne s'observent pas sur cet article; ce qui n'arriveroit pas de même, si l'on s'en tenoit au régime *bechique* ou *adoucissant*.

On peut choisir les alimens *incisifs* dans les espèces décrites §. XXIII.

*De la diète blanche ou lactée.*

La chirurgie pouvant trouver des moyens curatifs dans la diète lactée, nous ne devons pas l'omettre dans cet ouvrage, où l'on ne traite uniquement que des règles diététiques. Nous renfermerons ce que nous avons à dire à ce sujet dans les considérations suivantes, où nous nous occuperons, 1.<sup>o</sup> des usages diététiques du lait, en général; 2.<sup>o</sup> des précautions qu'il convient de prendre pour assurer le succès de la diète lactée; 3.<sup>o</sup> des propriétés particulières des différentes espèces de lait.

§. XXXIV. Le lait est un aliment médicamenteux, et en a toutes les qualités. Il est incrassant, rafraîchissant, restaurant et cicatrisant : il convient dans le traitement des maladies vénériennes, pendant et après l'usage du mercure; dans les maladies provenant de l'âcreté des humeurs, telles que les dartres, les érysipèles, quand ils ne sont point accompagnés de fièvre, et dans les suppurations internes, la phthisie, les fièvres lentes, le marasme; dans les hémorragies chroniques, et le flux de ventre accompagné d'ulcérations aux intestins; enfin, il produit des effets surprenans, quand il est administré à propos. Le lait étant indiqué par la nature de la maladie, il reste à déterminer les circonstances qui doivent en régler l'administration, pour en assurer le succès.

§. XXXV. Toutes les règles se réduisent à celles-ci : 1.<sup>o</sup> on le donne, sans hésiter, aux malades qui y sont accoutumés; on ne le donne point à ceux auxquels il répugne, et même on en suspend, ou on en supprime l'usage à ceux qui s'en dégoûtent; 2.<sup>o</sup> quoique le lait soit un aliment déjà préparé par la nature, et pour ainsi dire à demi digéré, il y a beaucoup de tempéramens qui ne peuvent s'en accommoder, entr'autres les bilieux, et les mélancoliques : ce

n'est qu'avec la plus grande circonspection qu'on peut le faire prendre à ceux qui sont dans l'état de cachexie, ou plutôt il ne leur convient pas ; 3.<sup>o</sup> il faut s'en abstenir pendant la fièvre, ou dans le cours d'une maladie aiguë : il ne convient que dans les maladies chroniques chirurgicales.

4.<sup>o</sup> Le moment en général où le lait est le meilleur, c'est six semaines après que la bête a mis bas ; et la saison la plus favorable pour en user, c'est le printemps ou l'automne, parce qu'alors la bête a de meilleurs pâturages ; mais quand la nécessité est urgente, on le donne en tout temps. Pour quelque espèce de lait qu'on se détermine, la femelle, qui le fournit, doit être saine et bien soignée.

5.<sup>o</sup> On doit avoir égard à l'état de l'estomac, pour prévenir que le lait n'y devienne putride ou aigre : voilà pourquoi on prépare ordinairement le malade, en faisant évacuer la sabure ou les humeurs viciées, qui auroient pu s'amasser dans l'estomac.

6.<sup>o</sup> La meilleure façon et la plus naturelle d'user du lait, seroit de le sucer, parce qu'il se mêle ainsi avec une plus grande quantité de salive, en passant dans la bouche, et se digère mieux. On donne le lait pur et chaud, sortant du pis ; c'est celui qu'on préfère pour l'ordinaire : ou bien, quand on ne peut l'avoir tel, on le fait chauffer au bain-marie. Quelquefois on le boit froid, pour prévenir la constipation ; d'autres s'affranchissent de cette incommodité, en buvant un grand verre d'eau avant leur lait. Le ventre est-il trop relâché, on éteint dans le lait un morceau de fer ou de brique rougi au feu : quelques-uns se trouvent bien de le faire bouillir, en y ajoutant un peu de sel ou de sucre, et de le boire chaud.

7.<sup>o</sup> L'usage général est de prendre du lait trois ou quatre fois par jour, et même plus ; on permet quelquefois un peu de pain à diner ou à souper, et on n'interdit pas à ceux qui ont beaucoup d'appétit les œufs frais ou quelques farineux ; mais on supprime tout autre aliment. Il faut, en commençant, ne prescrire qu'une petite dose de lait, sur-

tout quand on ne connoît pas bien les forces de l'estomac, ou ce qu'il en peut supporter sans inconvénient ; et il est à propos de n'en faire prendre qu'une ou deux fois par jour, jusqu'à ce qu'on voie que le malade s'accommode assez de cette nourriture, pour en prendre, sans danger, ce qui lui est nécessaire ; mais on doit le prendre dans les temps fort éloignés des autres alimens ; il ne veut aucun mélange.

8.° Il faut une grande modération sur la quantité des alimens, même les mieux choisis. L'on ne doit, pendant qu'on prend le lait, donner aucun travail à l'estomac : la plus petite surcharge, la plus légère indigestion y laisse un principe de corruption qui gâte bientôt le lait, et qui convertiroit en poison le plus sain des alimens.

9.° Le lait vient quelquefois à s'aigrir dans l'estomac ; dans ce cas, on y mêleroit du suc de cerfeuil, ou bien on le feroit cuire : mais si, malgré ces précautions, il s'aigrissoit encore, il faudroit, sans perdre de temps, prendre des boissons délayantes, et recourir aux médicamens qui combattent les acides, tels que les absorbans, etc... et s'il pèse dans l'estomac, il faut le couper avec de l'eau, ou l'écrémer pour le faire mieux passer. En général, le lait passe mieux, c'est-à-dire, laisse mieux subsister l'état naturel et sain des organes de la digestion, lorsqu'on le prend pour toute nourriture, ou qu'on n'en combine l'usage qu'avec celui des farineux fermentés ou non fermentés, tels que le pain, le riz, l'orge, la semoule, le vermicel, le sagou, etc... que lorsqu'on en use sans cesser de tirer le fond de la nourriture des alimens ordinaires, même avec les exceptions vulgaires des assaisonnemens acides, des fruits crus, des salades, etc.

10.° Dans les premiers temps, lorsqu'on prend le lait, il semble qu'il ne nourrit pas assez, parce que les vaisseaux des digestions n'ont pas à travailler, comme lorsqu'on prend les nourritures ordinaires : on croit aussi être affoibli par ce régime, ce qui vient de ce qu'on n'est pas animé par le lait, comme on l'est par les nourritures acres, surtout si



l'on y joint le vin. Cependant dans la suite, les personnes, même celles qui auparavant étoient très-voraces, s'accoutument bientôt à la sobriété que cette diète exige; et elles contractent quelquefois de l'indifférence pour les alimens ordinaires.

11.<sup>o</sup> Si le lait donnoit des nausées, des gonflemens, des vents, des pertes d'appétit, des diarrhées, des sueurs, des maux de tête, la fièvre, ou seulement une partie de ces accidens, il faudroit en suspendre ou en supprimer absolument l'usage. C'est ce que l'on fait aussi dans le cas contraire, lorsqu'il produit une constipation opiniâtre, et que les gros excréments sont mêlés d'une matière coagulée de la nature du fromage; quand en même temps les hypocondres sont gonflés, que le malade se sent lourd, bouffi, foible, et qu'il n'a point d'appétit, etc.

12.<sup>o</sup> Le défaut de ces précautions nécessaires, et la manière de vivre inconsidérée, sont souvent cause que la diète blanche n'est d'aucune utilité à ceux qui se mettent à ce régime, et qu'un traitement, qui pourroit être très-salutaire, devient nuisible.

§. XXXVI. Le lait a différentes propriétés; c'est la comparaison de ses qualités et des indications qu'offre la maladie, qui doit déterminer le choix qu'on fait de l'une ou de l'autre espèce de lait. On distingue le lait de femme, celui d'ânesse, de chèvre et de vache.

1.<sup>o</sup> Le *lait de femme* est plus analogue et plus homogène, et plus tempéré que les autres espèces de lait; mais pour que le lait d'une nourrice soit bon et salutaire, il convient qu'elle soit alimentée selon l'état différent du malade, et qu'elle se conduise comme il sera dit §. XLVI et XLVII.

En général, elle ne devoit point boire de vin, ni manger de viande; il faudroit qu'elle usât d'alimens farineux, ou du lait, même pour toute nourriture. Comme il est des causes éloignées des maladies, il faut avoir attention aux causes éloignées de la guérison.

Le plus souvent le lait ne réussit point, parce que la

nourrice se charge de trop d'alimens, qui sont quelquefois très-assaisonnés, ou qu'elle fait d'autres excès qui diminuent ou altèrent son lait.

Enfin, le lait de la nourrice est meilleur quatre à cinq heures après ses repas ; avant ce temps, il y a une sorte de crudité, et il tient de la nature des alimens : plus tard, il se dissout et jaunit ; il peut même contracter une odeur urineuse.

On conseille quelquefois le lait de femme comme très-efficace dans le marasme, la phthisie des adultes, pourvu qu'on en fasse usage à temps, ou avant que la maladie ait fait des progrès.

Mais il a un inconvénient qui lui est particulier : c'est, dit l'auteur de l'*Onanisme*, qu'il doit être pris immédiatement au mamelon qui le fournit. Or, ce vase n'exciteroit-il point des desirs qu'on cherche à éloigner du malade, et ne seroit-on point exposé à voir renouveler l'aventure de ce prince, dont *Capivaccio* (1) nous a conservé l'histoire ? On lui donna deux nourrices : le lait produisit un si bon effet, qu'il les mit à même de lui en fournir de plus frais au bout de quelques mois.

2.° Le lait d'*ânesse* est de tous les laits celui qui a le plus de sérosité, celui qui est le moins nourrissant : il humecte, il rafraîchit, et il tempère. Le lait d'ânesse relâche ordinairement le ventre ; mais les selles liquides qu'il produit, sont, comme l'on dit, un signe que le remède réussit ; et ces selles sont sans douleurs et sans flatuosités. Mais il faut distinguer le dévoiement qu'il produit, de celui qui appartient à la marche d'une maladie, et non pas au lait, parce que cela change les indications.

Il est de l'usage le plus commun dans les maladies de

(1) Voyez les consultations de Jérôme Capivaccio ou Capo di Vacca, médecin de Padoue, ( le contemporain de Jérôme Mercuriali ), qui ont été jointes à ses Œuvres, recueillies par Jean Herman Beyer, qui les a fait imprimer à Francfort, en 1603, sous le titre d'*Opera omnia quinque sectionibus comprehensa, quarum I Physiologica, II Pathologica, III Therapeutica, IV Mixta, V experientia continet.*

poitrine, les fièvres lentes, les ophthalmies périodiques, et dans presque toutes les affections des voies urinaires.

On a coutume, et on fait bien de mettre en pâture l'ânesse qui fournit le lait, ou de la nourrir de fourrage vert, comme d'herbe de froment ou d'orge, etc. Selon la méthode ordinaire, le lait d'ânesse se donne seulement une fois par jour, à la dose de huit onces, jusqu'à une livre. On le prend ou le matin à jeûn, ou le soir, en se couchant, et au degré de chaleur où il est, quand on vient de le traire. Voilà pour quoi on fait cette opération près du lit du malade.

3.<sup>o</sup> Le lait de chèvre contient moins de sérosité que celui d'ânesse; il n'a pas toujours les mêmes qualités ni les mêmes vertus: elles dépendent des différentes nourritures que prend l'animal, et varient de même. La chèvre a-t-elle brouté des bourgeons de chêne? son lait est astringent; il constipe: mais il produit l'effet contraire, quand elle a brouté des herbes du genre des tithymales (1). Ce lait doit être préféré au lait d'ânesse, après l'empyème, dans les fièvres hectiques, lorsqu'il y a cours de ventre séreux; comme aussi dans la cure du rachitis.

4.<sup>o</sup> Le lait de vache épais, gras, butireux, fournit une nourriture excellente et abondante; c'est, de tous les laits, celui qui contient le plus de principes, dans la proportion la plus exacte; enfin, il est beaucoup plus agréable au goût: aussi convient-il mieux qu'aucun autre à le prendre pour toute nourriture.

C'est un remède promptement efficace dans les hémorragies chroniques ou habituelles, en coupant une partie de lait de vache, avec trois parties d'eau, ou à une eau laiteuse, que l'on peut faire prendre pour boisson ordinaire, et qui tiendra lieu de petit lait.

N. B. Nous n'ajouterons rien de plus, concernant les

(1) On sait que certaines plantes communiquent leur couleur, leur odeur, au lait; cette observation est importante pour la pratique, parce qu'elle nous découvre la facilité que nous avons de le rendre laxatif, astringent, incisif, vulnérable, anti-scorbutique, etc. en donnant à l'animal qui le fournit, des végétaux qui ont l'une de ces propriétés.

effets médicamenteux du lait : ce traité appartient plutôt à la matière médicale, ou à la curation des maladies, qu'à la diététique ; cependant nous ne devons pas terminer cet article, sans parler du petit lait, que nous indiquerons souvent.

§. XXXVII. Le petit lait est regardé, avec raison, comme la première des boissons relâchantes, laxatives, diurétiques, humectante et adoucissante : on s'en sert efficacement en cette qualité, dans tous les cas d'inflammation présente ou imminente des organes particuliers des parties de la génération : par exemple, dans les maladies vénériennes inflammatoires, dans l'inflammation des intestins, après une blessure ou une opération chirurgicale ; dans les ophthalmies et dans les cancers, etc.. On peut assurer que dans tous ces cas il est préférable aux émulsions et aux tisanes mucilagineuses qu'on a coutume d'employer.

En général, le petit lait doit être donné à grandes doses, et continué long-temps : il faut prendre garde cependant qu'il n'affaîdise point l'estomac, c'est-à-dire, qu'il ne fasse point perdre l'appétit, et qu'il n'abatte point les forces ; car c'est là son unique, mais très-grave inconvénient. On voit bien au reste que cette considération ne peut avoir lieu que dans les maladies chroniques chirurgicales ; car, dans les cas urgens, tels que les fièvres inflammatoires, qui accompagnent quelquefois les grandes plaies, etc.. l'appétit et les forces musculaires ne sont pas des facultés que l'on doive se mettre en peine de ménager, excepté cependant dans le cas de foiblesse réelle.

Il n'y a point d'inconvénient de mêler le petit lait avec les sucs acidules des fruits, etc. Le petit lait n'est point, comme le lait, altéré par ces substances ; au contraire, leur mélange avec le petit lait peut être agréable et salutaire, toutes les fois qu'on se propose de rafraîchir, de relâcher. Une légère limonade, préparée avec le petit lait, au lieu d'eau, doit mériter la préférence sur la limonade commune, dans les ardeurs d'entrailles et des voies urinaires, avec menace d'inflammation, etc. etc.

*Nota.* Cette espèce de dispensaire alimentaire nous évitera des répétitions dans les règles diététiques, générales et particulières, que nous allons tracer; et il nous suffira de marquer les indications qu'on doit suivre dans la diète, sans être obligés d'assigner à chaque maladie, tels ou tels alimens.

## S E C O N D E P A R T I E.

### *Règles diététiques générales.*

LA diète, prise dans le sens usité, signifie le régime que l'on prescrit à un malade par rapport à la nourriture. On entend aussi par la diète, l'abstinence qu'on garde en ne prenant point ou peu de nourriture. L'abstinence en elle-même signifie la privation d'alimens succulens ou trop nourrissans, auxquels on en substitue d'autres qui le sont moins.

§. XXXVIII. La diète et l'abstinence, qui constituent une partie du régime de vivre, forment ensemble l'un des premiers moyens employés contre les différentes maladies chirurgicales, chroniques et aiguës.

Hippocrate prescrivait la diète et l'abstinence dans quelques maladies, ou dans certains accès de leur temps; il mettoit autant d'attention à choisir le moment où il falloit admettre ou exclure l'une ou l'autre, qu'à choisir l'instant où il falloit appliquer un médicament décisif: il expliquoit l'espèce d'aliment qu'il falloit admettre, selon l'état et l'habitude du malade, le genre et le temps de la maladie; il n'étoit point réduit à la pitoyable coutume de n'avoir qu'une seule formule de régime applicable à tous les tempéramens, à tous les goûts, à toutes les maladies: il savoit combien il importe de ne pas exténuer des forces à peine suffisantes contre le mal; et son grand art consistoit principalement à determi-

ner les cas où les forces pouvoient se suffire sans nourriture, et ceux où elles en exigeoient.

On est surpris de trouver le contraste le plus frappant entre les préceptes d'Hippocrate, et ceux des auteurs de nos jours ; exceptons parmi les modernes quelques grands maîtres, qui suivent encore les traces de ce prince de la Médecine. Ordinairement, le premier soin, auprès d'un malade, est de prescrire un régime sévère, qui doit être le même jusqu'à la fin de la maladie. On s'informe rarement de ses habitudes, de ses goûts ou de ses besoins, dans la vue de modifier le plan du régime ; on insiste sur la nécessité d'exécuter ponctuellement tout ce qu'on a ordonné ; et les instances les plus vives d'un malade qui s'épuise, obtiennent à peine la révocation de cet arrêt, ou quelque adoucissement dans ses rigueurs. Tant qu'un mouvement de fièvre se fait apercevoir, on l'attribue à un reste de mal que la diète et les remèdes n'ont pas dompté ; mais il est une fièvre de convalescence ou de langueur, qui suit les maladies un peu longues, et que l'usage seul des alimens modérés peut dissiper. C'est principalement dans les hôpitaux, et autres lieux publics, qu'on voit une foule de ces victimes insensiblement consumées par l'uniformité dans le même régime, et par la rigueur d'une diète souvent aussi déplacée que sévère.

Lanfranc de Milan, en parlant de la nécessité de distinguer les tempéramens, et les diverses complexions, suppose deux hommes du même âge, qui, au même lieu et à la même heure, reçoivent un coup d'épée au travers du bras ; l'un est d'un tempérament chaud, et l'autre d'une complexion froide. « Suivant l'opinion vulgaire, dit Lanfranc, la Chirurgie doit donner les mêmes secours à ces deux hommes ; mais la science des complexions apprendra à les traiter différemment : elle nous enseigne ce que l'on doit craindre dans la cure de l'un et de l'autre. L'un sera sujet à la fièvre, au gonflement de la partie, à l'inflammation, etc. Il faudra donc avoir égard à ce qui s'est passé,

« afin de le faire saigner, s'il est besoin, à proportion de  
 « son âge et de ses forces; on le mettra à un régime très-  
 « léger: pour l'autre, il ne sera pas saigné; et parce qu'on  
 « regardera son sang comme le trésor de sa vie, on lui per-  
 « mettra des alimens pour le nourrir, et peut-être du vin  
 « pour soutenir ses forces (1) ».

Ce seroit donc la plus grande de toutes les erreurs, que de prescrire à tous les malades le même régime, comme si ce qui convient à l'un, convenoit à tous les autres. L'expérience fait voir que tout ne convient pas à tous, et que ce qui ne fait aucun tort aux uns, peut être pernicieux aux autres, et que le temps même n'est point indifférent pour administrer certains remèdes.

§. XXXIX. C'est de la différence des corps qu'il faut déduire les effets salutaires ou nuisibles des alimens; puisque suivant la judicieuse remarque d'Hippocrate, les corps sont différens les uns des autres.

Cette différence remarquable venant, 1.<sup>o</sup> du tempérament, 2.<sup>o</sup> de l'âge, 3.<sup>o</sup> du sexe, 4.<sup>o</sup> de la saison et du climat, 5.<sup>o</sup> de la coutume et de l'habitude, nous allons exa-

(1) Ponatur quod duo viri sint in eadem horâ, et in eadem ætate, et in eodem loco, et in medio brachii ex transverso cum ense vel simili gladio vulnerati: unus tamen est complexionis calidæ, alius frigidæ, et sic laicorum usus et opinio judicat quod uterque istorum simili modo medicetur; sed scientia complexionis nos docet per instrumentum chirurgicum rationabiliter approbata, quod ambo non debent uno modo curari. Immo de primo timebimus, scilicet de illo qui est calidæ complexionis, ne incurrat in febrem; et ne in membro superveniat calidum apostema, etc... Quid ergo fiet? Considerabitur, si multus sanguis exivit de vulnere: quod si sic, bene quidem. Si autem non, faciemus ipsum phlebotomari... si virtus et ætas convenient. Prohibemus ei vinum, carnes, lac, ova, pisces, et cibos multum sanguinem generantes. Sed erit contentus pro cibo junculo avenæ vel hordei cum amygdalis; et generaliter diætâ tenui et strictâ usque ad securitatem apostematis, etc. Alius verò non phlebotomatur, nec ventosabitur; quia sanguis est pro thesauro in talibus conservandus. Non prohibentur ei carnes nec vinum, quia stomachus ejus et digestiva est debilis; et materiam non posset vulnere necessariam generare: nec timebimus in eo febrem, quoniam ejus complexio ad febrem non est apta, etc.

Vid. Pratica magistrî Lanfranci de Mediolano ars completa totius chirurgiæ.

De qualitate, formâ, moribus, et scientiâ chirurgi; Doctrinæ primæ Tractatus primi. Cap. II.

miner les règles diététiques générales sous tous ces points de vue ; nous désignerons ensuite le choix des alimens qui leur conviennent , et à la nature de la maladie , soit actuelle , soit précédente ou concomitante de l'actuelle ; nous en déterminerons la qualité et la quantité , eu égard au temps de la maladie et à son état présent , soit dans la naissance et le progrès de ses accidens et de ses symptômes , soit dans son déclin ; nous ferons quelques remarques sur l'usage des boissons en général pendant la cure des maladies.

§. XL. Le tempérament , en général , est une disposition naturelle des liquides et des solides , suite constante du concours et de la proportion qui se trouvent entre ces deux puissances , et qui en règle la force , la foiblesse , l'énergie et l'activité. On voit par là que les tempéramens souffrent une infinité de différences , qui sont déterminées par les qualités différentes des liqueurs , et par les différens degrés de force , de mollesse , de sensibilité et d'irritabilité des solides. Il est des tempéramens qui annoncent la santé , la hardiesse et l'audace , etc. Il en est d'autres qui portent un caractère inséparable de débilité , de foiblesse , de timidité , etc. D'où il suit que la connoissance des tempéramens est nécessaire dans la cure des maladies chirurgicales ; car il n'y a pas de doute que les moyens diététiques se règlent différemment dans ces différentes constitutions pléthoriques sanguines ou pituiteuses ; dans les sujets qui abondent en alkali spontané , et dans les personnes dont le sang est vicié par quelque hétérogène , et comme il a été dit dans le §. V. C'est l'avis formel de Celse au Liv. I , Cap. III : *Ante omnia scire convenit naturam corporis , quia alii graciles , alii obesi sunt ; alii calidi , alii frigidiores ; alii humidi , alii sicciores ; alios adstricta , alios resoluta alvus exercet* : et dans sa préface , il dit encore que : *Neque ignorare medicum oportet , quæ sit ægri natura ; humidum magis , an magis siccum corpus ejus sit ; validi nervi , an infirmi.*

Tous les auteurs que nous avons déjà cités , et surtout Arbuthnot , distinguent , par des signes propres , le tempérament



ment chaud et froid, humide et sec, le bilieux, le sanguin, le pituiteux, le mélancolique, et ils prescrivent, en conséquence, un régime différent et même opposé, suivant qu'ils jugent qu'il est propre à chacun.

Lorsque, par exemple, on connoit que le tempérament d'un blessé est aqueux et froid, loin de lui donner des boissons légères, rafraîchissantes et délayantes, l'on doit lui ordonner, au contraire, des corroboratifs et des stimulans : mais si les humeurs sont denses et compactes, les parties solides, serrées et fermes, on doit juger dès-lors que c'est un tempérament chaud et sec ; et dès-lors ce qui étoit bon dans le premier cas, seroit nuisible dans celui-ci ; ce qui est également vrai par rapport à tous les autres. *Contraria, contrariis*. Parcourons-les rapidement chacun en particulier, en nous contentant d'en donner un aperçu très-succinct. Ceux qui désireront une doctrine plus étendue à cet égard, pourront recourir aux différens auteurs, et sur-tout au docteur Arbuthnot, duquel nous nous sommes principalement étayés en traitant de cette matière.

§. XLI. Dans le tempérament bilieux, le système des solides est susceptible de beaucoup d'irritation et d'action ; il tend à l'alkali spontané. Lorsqu'il est atteint de quelques maladies chirurgicales, son état dispose les fluides de tout le corps à la chaleur, aux inflammations, à la putréfaction, à la gangrène. Les éruptions cutanées et le scorbut l'affectent plus communément, et sont plus rebelles à leur traitement. Il est aisé de voir que tout ce qui peut augmenter l'action des solides, est nuisible aux malades d'un tempérament sec, bilieux ; qu'ils ont besoin d'une diète humectante, mais assez succulente : la chair des jeunes animaux, les herbes potagères qui abondent en mucilage doux, les racines sucrées, tous les fruits bien mûrs, savoneux, avec un peu de sucre, sont merveilleux pour fondre et diviser les humeurs sans tumulte. Dans cette constitution sèche, il faut éviter toutes les boissons spiritueuses ou chaudes ; celles qui sont tempérantes, acidules, bien fraîches, à la

glace même, conviennent très-bien. Arbuthnot dit que ceux qui n'éprouvent aucun inconvénient de la part des acides, doivent en user et boire abondamment ; car rien ne corrige mieux l'acrimonie de la bile, que la diète acide. On ne doit pas réduire les malades de ce tempérament à une diète trop sévère, parce qu'ils ne peuvent supporter la faim. C'est le sentiment d'André de la Croix, d'après Galien et Avicenne.

*Princeps Avicenna absolutam abstinentiam biliosis corporibus, ac laboribus deditis, voracibusque detestabatur, natura siquidem repentinâs mutationes non patitur.*

*Galenus dicebat : longæ inediæ his, qui calorem habent ad igneam naturam propensioem, præter alia mala, febrem afferunt. Sape etiam in iis magis necessaria festinatio cibi est, qui inediam minus tolerare possunt; homines biliosi comedere solent, si non prandent, agrotant.*

§. XLII. Le tempérament sanguin, étant par nature disposé à former une plus grande quantité de sang, devient quelquefois pléthorique ; dès-lors il est susceptible des maladies qui dépendent de l'impétuosité du mouvement du sang, et de l'engorgement des vaisseaux. Aussi voit-on que dans ces tempéramens, les hémorragies sont plus fréquentes et plus difficiles à arrêter ; que les inflammations sont plus vives ; que les suppurations arrivent plus promptement, et sont plus abondantes. Ces tempéramens doivent donc éviter tous les alimens capables d'accélérer le mouvement du sang, et de donner trop de consistance aux humeurs, par conséquent, ceux qui sont trop nourrissans : et on doit donner la préférence aux alimens relâchans, humectans, délayans et rafraîchissans, pour détendre les solides, et prévenir le trop grand mouvement des liqueurs.

Arbuthnot prescrit un régime végétal, et donne la préférence aux matières acidules, sur les alimens relâchans et rafraîchissans, lorsqu'il y a des signes d'une trop grande ténuité dans les fluides : « Car les personnes, dit-il, « qui usent de beaucoup de vinaigre, rabaisent leur cou-

« leur vermeille, qui est un symptôme de la constitution « sanguine ». Mais lorsqu'elle est jointe à la pléthore, il n'est pas d'avis que l'on fasse observer la trop longue abstinence, parce qu'elle épaissit les fluides.

§. XLIII. Dans le tempérament pituiteux et phlegmatique, les fibres sont molles, lâches et humectées; les organes de la digestion sont ordinairement foibles; la pituite est surabondante, et les humeurs tendent à la viscosité.

Ces différens vices sont le plus souvent des obstacles à la guérison des ulcères, à la cicatrice d'une plaie; et si l'on prescrivoit un régime humectant, aqueux, délayant, visqueux, on ne rempliroit pas les indications de la nature, qui sont de fortifier les viscères, de donner du ressort aux fibres, d'augmenter leur action, de diminuer la surabondance des humeurs, et de leur fournir des principes de nourriture plus atténuée que dans aucun autre tempérament.

Tels sont quelques végétaux, dont les sels portent aux urines, ou qui contiennent un aromate gracieux pour servir d'assaisonnement. Les viandes faites, plutôt roties et grillées que bouillies, sont, pour les pituiteux, une nourriture salubre, bannissant sur-tout celles qui sont grasses et visqueuses.

Il n'y a pas de constitution dans le corps humain qui supporte mieux la diète excessive et le jeûne; c'est même une des indications principales dans la cure de ses maladies, que de manger peu et rarement. La boisson ne doit pas être abondante, ni relâchante, et plutôt froide que tiède. On peut même permettre, dans ce cas-là, du vin pour boisson, et les autres liqueurs fermentées.

§. XLIV. Nous avons déjà désigné plus haut le tempérament mélancolique, qui est froid et sec; il n'en est pas de plus aisé à connoître dans les malades: ils sont ordinairement de fort mauvaise humeur, tristes, inquiets; ils ne cessent d'accabler de questions leurs ministres de santé; souvent ils ne s'en tiennent pas à l'avis de quelques consultants. J'ai quelquefois jugé de ce tempérament, sans avoir

vu le malade, sur le rapport que me faisoit sa garde, qui se plaignoit des impatiences et des chimères qu'il se mettoit dans l'esprit.

Ce tempérament est susceptible de complication avec la cachexie : les engorgemens glanduleux sont plus difficiles à fondre et à se résoudre : c'est ce qui arrivera quand le moindre des émonctoires sera fermé. Aussi voit-on plus fréquemment des squirrhes chez les femmes, après la cessation de leurs règles, et chez les hémorrhoidaires, dont le flux habituel et salutaire est supprimé.

Le régime doit être fort exact pendant le traitement des maladies qui attaquent les mélancoliques. Le grand art consiste à introduire dans le sang assez de liquide, pour qu'il puisse pénétrer les parties du sang trop rapprochées. Tous les alimens de difficile digestion, tels que les visqueux, les farineux, en un mot, tout ce qui est épaississant, âcre, astringent, devient nuisible.

Il y a presque toujours indication d'alimens délayans, rafraîchissans, humectans, émoulliens, lénitifs, atténuans, apéritifs et légèrement aromatiques.

§. XLV. « La combinaison variée des quatre tempéramens  
 « simples, dit M. Bordenave, ( dans son ouvrage intitulé  
 « trop modestement *Essai sur la Physiologie* ), a donné  
 « lieu de reconnoître des tempéramens composés, qui va-  
 « rient dans chaque individu, selon l'action particulière des  
 « solides, et que l'on distingue, selon le caractère domi-  
 « nant, en sanguin-bilieux, sanguin-pituiteux, bilieux-  
 « sanguin, etc. etc. Ces distinctions ne sont pas indiffé-  
 « rentes pour la pratique. » En effet, elles changent les  
 « indications du régime ; il faut, pour lors, assortir ensemble  
 « les règles diététiques de ces tempéramens. « Il est encore  
 « à observer, dit Arbuthnot, que la diète doit être opposée  
 « à l'acrimonie particulière, qui occasionne la maladie. Si  
 « elle procède, par exemple, d'une trop grande acidité, les  
 « substances animales, les bouillons de viande, et les œufs  
 « même conviennent ; si la cause est alcaline, la méthode

« contraire doit être employée. Au reste, les pouvoirs de  
 « la diététique sont limités : ils ne s'étendent point jusqu'à  
 « changer la constitution naturelle et particulière de chaque  
 « individu ; mais ils peuvent conserver, par des moyens  
 « différens, dans l'homme foible, comme dans l'homme le  
 « plus robuste, cet équilibre des solides avec les fluides,  
 « qui constitue la vraie santé. »

§. XLVI. Quant à l'âge, sa différence rendant les corps différemment constitués, et faisant passer le même individu comme par divers tempéramens, à proportion qu'il éprouve les changemens que les progrès de la vie occasionnent, la justesse des lois de la diététique demande qu'on y fasse attention pour le régime.

1.<sup>o</sup> Les enfans à la mamelle, ayant les fibres extrêmement tendres et sensibles, ressentent aisément les impressions de tout ce qui est nuisible : il faut donc beaucoup de circonspection du côté de la nourriture, qui doit être tenue nourrissante, eu égard à leur foiblesse et à l'état d'accrétion. Cependant, dit Arbutnot, lorsque les solides sont trop lâches, ce qui est le cas des enfans rachitiques, elle doit être légèrement astringente, même dans les jeunes personnes. La quantité doit être aussi réglée ; car rien ne fait plus de tort aux enfans, que de les laisser se gorgier de lait, ou de leur en faire prendre, pour ainsi dire malgré eux, quand ils sont malades.

2.<sup>o</sup> On doit surtout avoir attention sur le choix d'une bonne nourrice, lorsqu'il est question de guérir certaines maladies des enfans, comme le rachitis, dont la cure dépend principalement de la bonne qualité du lait ; d'un autre côté, on doit également veiller au régime de la nourrice, dans la crainte qu'elle ne prenne des nourritures indigestes, mal saines, capables de fournir un mauvais lait.

Ce n'est que par le lait de vache, et par des panades bien apprêtées, qu'on doit suppléer au lait de la nourrice, vers le temps du sevrage : à cette époque, on doit être fort circonspect sur le choix des autres alimens.

3.<sup>o</sup> Les enfans plus avancés en âge sont ordinairement voraces, et mangent, à proportion de leur corps, plus que les adultes, et plus souvent, sans qu'il en résulte aucune incommodité; d'où Hippocrate a conclu que la chaleur innée, étant plus grande que dans tout autre âge, elle consommoit la nourriture avec plus de force: aussi vouloit-il que l'on eût l'attention de leur donner plus de nourriture quand ils étoient malades. Cette grande chaleur fait que leurs sucs lymphatiques se déterminent aisément à l'acrimonie; et l'on remarque qu'ils sont plus sujets à toutes les âcretés de la lympe, qui se portent à la peau, ou qu'il leur survient des engorgemens dans le mésentère et dans les glandes lymphatiques; gonflemens qui sont presque toujours la suite de la gourmandise ou d'alimens mal sains, dont la misère a mis dans le cas de faire usage.

Tout ce qui se passe dans ce période, semble indiquer des alimens sans acrimonie, adoucissans et humectans, qui portent avec eux leur boisson, pour qu'on ne soit pas obligé de noyer l'estomac des enfans avec une quantité d'eau, d'autant plus que, quand ils sont malades, on a bien de la peine à leur faire boire de la tisane.

4.<sup>o</sup> La puberté est le temps où les corps des deux sexes commencent à différer entr'eux: les viscères paroissent acquérir une action qu'ils n'avoient pas; et toute la nature semble renaitre. La force des vaisseaux est plus grande; la chaleur est plus vive, le sang plus fougueux; les maladies inflammatoires sont plus violentes. On doit donc éviter, dans les maladies de cet âge, tous les alimens chauds, âcres et de haut goût; et leur substituer des alimens nourrissans, humectans, rafraichissans, pour combattre l'effervescence des humeurs, et pour fournir à l'accroissement du corps.

5.<sup>o</sup> Dans l'âge viril, on a plus de vigueur; et les parties solides ont acquis toute leur force: à ce titre, on doit faire observer une diète plus stricte pendant le traitement des maladies. Quant au choix des alimens, il suffit de le

modifier selon les forces, le tempérament et l'état de la maladie.

6.<sup>o</sup> La vieillesse est sèche et froide, et approche beaucoup du tempérament mélancolique; c'est une indication pour entretenir la souplesse des fibres, et pour bannir tout ce qui est capable d'endurcir les solides, d'épaissir les humeurs. Le vin, qu'on appelle le lait des vieillards, doit être rejeté alors, surtout pendant la cure des maladies inflammatoires: on doit donner la préférence aux viandes bouillies sur les viandes grillées; mais les alimens liquides, et les végétaux cuits conviennent mieux aux vieillards, observant de les faire manger peu et souvent. Hippocrate, dont le génie subtil et profond a percé le voile de la nature, observe que les vieillards ne se privent qu'avec peine de manger. Cette remarque est absolument vraie à leur égard, surtout quand ils se trouvent dans un état de santé: raison décisive pour les soumettre, ainsi que les enfans, pendant les maladies aiguës, à une diète moins sévère que les adultes, qui n'ont ni corps à former, ni forces à soutenir continuellement, la nature se chargeant assez de cette double opération chez eux, sans que l'art ait à s'en mêler.

§. XLVII. Quant au sexe, 1.<sup>o</sup> les femmes ont l'habitude du corps plus lâche que celle des hommes; leur estomac est plus foible; elles sont plus sensibles; la chaleur est plus grande: assujéties à une vie sédentaire, elles sont plus disposées à amasser une quantité de sang superflu; elles sont sujettes à une évacuation périodique.

Elles doivent donc, lorsqu'elles sont malades, s'observer plus que les hommes sur la nourriture; manger peu à-la-fois, et plus souvent; éviter tout ce qui est âcre et de difficile digestion: elles sont d'ailleurs soumises aux règles diététiques propres à chaque tempérament.

L'expérience prouve que les plaies, les ulcères, etc... qui attaquent les femmes, prennent un mauvais caractère, quand leurs règles sont dérangées ou supprimées, et que les suppurations sont plus louables, dans le cas contraire.

Ainsi, le régime doit être plus sévère pour elles dans la cure de leurs maladies, lorsqu'elles ont leurs règles, parce que le sang joue un rôle dans tous les viscères abdominaux pendant ce temps; et il est rare que l'estomac ne donne pas alors des marques évidentes de sa souffrance, si on le surcharge d'alimens.

2.<sup>o</sup> Les femmes grosses sont aussi soumises à un régime particulier, afin qu'il n'arrive aucun mal à la mère ou à son fruit. Il y en a qui s'imaginent que parce qu'elles ont un fruit à nourrir, elles doivent manger pour deux; c'est ce qu'elles disent ordinairement dans les hôpitaux, quand on les met à la diète. Il y auroit un inconvénient de souscrire à leur demande, parce qu'en multipliant les excréments, c'est leur préparer des tourmens et pendant la grossesse, et après l'accouchement: on augmenteroit les glaires qu'un estomac foible et gêné ne peut qu'engendrer, etc.

On doit donc éviter, à leur égard, les alimens difficiles à digérer, ou de mauvais suc, et leur prescrire, au contraire, en petite quantité à-la-fois, tout ce qui est tempéré, et capable de sortir promptement par les vaisseaux excrétoires. Au surplus, tant d'auteurs illustres, tels que les Mauriceau, Pusos, Levret, Barbault, Deleurye, etc. professeurs aux Écoles de Paris, leur ont tracé des lois si sages, qu'il est inutile que nous nous étendions sur cet article.

§. XLVIII. *La saison et le climat.* Les diverses saisons de l'année demandent une façon de vivre différente dans le même homme; car, dans les chaleurs de l'été, les humeurs dégénèrent très-promptement; et dans le froid de l'hiver, très-lentement. Il y a certaines évacuations du corps, qui se font plutôt dans telle saison de l'année que dans telle autre. Au printemps, la transpiration insensible est plus abondante; en automne, et même en hiver, les humeurs se portent plutôt vers les urines. Il faut donc satisfaire à ces indications de la nature, en dirigeant le régime en conséquence.

On éprouve communément que, dans les grandes chaleurs



leurs de l'été, les alimens légers, liquides, doux, acides, anti-putrides, aqueux, humectans, rafraîchissans, etc. tels que les végétaux, sont plus agréables et plus profitables aux malades; tandis qu'au cœur de l'hiver ils peuvent prendre une nourriture, qui ait de la consistance, tirée des alimens solides, fermes, secs, assaisonnés, succulens, et du règne animal, sans qu'il en résulte aucun fâcheux effet, eu égard à la quantité convenable, mais qui ne peut être déterminée que d'après la nature et l'état de la maladie.

« Ambroise Paré dit qu'il faut en hiver, et à tout âge, « augmenter la portion d'alimens aux malades, plus qu'en « été, parce que la chaleur naturelle est plus grande en hiver « qu'en été, temps où l'on doit boire davantage à raison de « l'excessive chaleur et comme fébrile. »

Pour ce qui est du printemps et de l'automne, la nourriture doit être réglée de manière qu'elle tienne le milieu entre ce qu'exige le temps bien froid ou le temps bien chaud, en proportionnant le régime selon que l'un ou l'autre est plus dominant.

Ces différentes considérations étant utiles et même nécessaires en état de santé, elles doivent l'être davantage en état de maladie, où les fonctions lésées sont d'autant plus susceptibles d'encourir les plus grands dangers. Tous ces faits nous paroissent dignes de remarque, par leur influence sur le corps, et par une suite de l'appétit naturel; c'est pourquoi nous tâcherons d'en faire l'application, en traitant du régime propre à la cure des maladies chirurgicales.

§. XLIX. *Quant au climat.* Dans d'autres pays notre art, sans changer de règles, doit changer de méthode; car celle qui est utilement pratiquée en France, devient à Pétersbourg étrangère et souvent nuisible. En effet, le changement de climat produit sensiblement sur le corps humain, le même effet que la variété des saisons de l'année dans le même endroit de la terre, par rapport à ceux qui l'occupent continuellement.

Dans les climats les plus chauds, on fait un grand usage

des acides végétaux et du régime humectant. Dans les climats les plus froids, au contraire, le vin quelquefois pur, l'usage de la viande et des aromates sont employés avec le même succès dans le traitement des mêmes maladies chirurgicales et autres.

Hippocrate, avec son énergie et sa brièveté ordinaire, a recueilli et rassemblé toutes ces inductions véritables, lorsqu'en faisant la description des règles de la diète, il dit : *Aliquid autem, anni tempestati, regioni, aetati, consuetudini concedendum.*

§. L. *La coutume ou l'habitude.* La coutume, qui est appelée avec raison une seconde nature, mérite bien aussi qu'on y fasse attention. Quand on connoit les alimens et les boissons dont les malades se servent en état de santé pour leur nourriture ordinaire, et qu'on peut se les procurer sans peine, on doit y recourir dans leurs maladies, préférablement à toute autre, et choisir, avec une prédilection principale, les plus convenables aux circonstances présentes.

On ne nourrira pas un soldat comme un général d'armée, ni un paysan comme son seigneur. Les alimens légers, délicats, tels que la volaille et les herbes potagères, sont des alimens convenables pour ces derniers; ce ne seroit que des assaisonnemens salutaires pour les gens forts et robustes, tels que des soldats ou des laboureurs. Ces alimens délicats n'assouviroient pas la faim, qu'excite chez eux une humeur plus âcre et plus atténuée qu'elle ne l'est chez les autres hommes, qui sont sédentaires ou qui vivent dans la mollesse. Il y auroit de la cruauté à prescrire la même diète ou abstinence à un ouvrier qu'à un homme de cabinet. La tempérance ou la gourmandise ne perd même pas ses droits dans la cure des maladies.

§. LI. L'habitude, dit Hippocrate, fait supporter aux personnes foibles ce qui incommoderoit des personnes robustes qui n'y sont point faites : *Assueti debiles ferre possunt ea, quæ in assuetis robustis molestiam creant.* Aph. 49.

« Quoiqu'un aliment soit de bon suc et de facile digestion, dit Paré, il sera moins ou plus tard digéré qu'un autre, pire et accoutumé. Nous voyons que les paysans digèrent mieux le lard, le bœuf, aliment d'usage pour eux, qu'un poulet ou autre aliment de bon suc, lequel se gâtera dans l'estomac; tant a de vertu la coutume, laquelle rend toutes les viandes délectables, plaisantes, et sont mieux retenues dans l'estomac, sans donner de pesanteur ni trop de travail à l'estomac. »

L'observation suivante va nous donner une preuve de la nécessité de préférer pour les malades une nourriture peut-être moins bonne, mais qui leur est plus ordinaire.

En 1768, un laboureur, fort et robuste, de moyen âge, fut apporté à l'hôtel de Besançon, peu de jours après l'accident d'une fracture très-compiquée au bras : les saignées avoient été très-multipliées au commencement, les accidens de la fracture furent violens, la gangrène se mit de la partie, mais le bras fut sauvé. Des suppurations très-abondantes, une diète sévère pendant toute la maladie, qui fut longue, achevèrent de le réduire dans une maigreur et une foiblesse extrêmes.

La plaie étant presque cicatrisée, on abandonna le blessé aux soins des dames de l'hôpital, pour l'administration des alimens. Celles-ci, qui avoient pris le même intérêt que nous aux souffrances de ce malheureux, redoublèrent de soins et d'attentions à son égard : elles lui donnoient, contre l'usage des hôpitaux, les nourritures les plus délicates, les plus succulentes, telles que la volaille, du pain blanc, des biscuits, des confitures, d'excellent vin, et tout ce qu'elles pouvoient imaginer de meilleur pour rétablir cet homme exténué et très-affoibli.

On pouvoit croire, en effet, que ces alimens devoient lui être profitables. Chargé de ses pansemens, je ne le perdois pas de vue ; j'allois le voir souvent après sa guérison. Etonné de son dépérissement et de sa très-grande foiblesse, toujours permanente, quoique depuis un mois sa nourri-

ture fut plus abondante , plus solide et meilleure ; (nourriture cependant qui , suivant lui , ne le rassasioit pas , et qu'il ne trouvoit pas bonne , quoiqu'il eût un grand appétit) ; étonné , dis-je , de sa figure presque étique , j'en fis le rapport au médecin de quartier. M. Athalin , Professeur en médecine de cette ville , homme profond et célèbre praticien , imagina , sur mon rapport , que les alimens qu'on lui administroit ne lui étoient pas profitables. Il s'informa de lui , comment il vivoit dans sa famille ; et ayant appris qu'il ne mangeoit que du pain d'orge , de la soupe aux choux , du lard quelquefois , des bouillies faites avec le millet , le pilé , et la farine de Turquie , ( c'est-à-dire des gaudes , selon le terme du pays , ) qu'il buvoit de l'eau , et quelquefois de la piquette , etc... etc... etc... etc... , M. Athalin ordonna qu'on cessât pour lui le régime actuel , et qu'on lui substituât les mêmes nourritures qu'il prenoit ordinairement dans sa famille , mais réglées à une quantité convenable.

Ce régime singulier fut observé exactement ; et il n'y avoit pas quinze jours qu'on l'avoit commencé , que ce malade reprit ses forces : il sortit un mois après de l'hôpital , ayant sa première vigueur et son embonpoint ordinaire.

§. LII. La conséquence naturelle qu'on doit tirer de ce fait , et de tout ce que nous avons dit , c'est qu'avant de prescrire un régime à un malade , il faut connoître son tempérament ; qu'il faut donner de la nourriture aux enfans et aux vieillards plutôt qu'aux adolescens , en été plutôt qu'en hiver ; dans la maladie qui accable davantage les forces , plutôt que dans celle qui les accable moins ; à celui qui a coutume de vivre splendidement , plutôt qu'à celui qui mène une vie tempérée ; à un homme fort et robuste , plutôt qu'à un homme délicat et sédentaire ; qu'il faut avoir égard enfin à la saison , au climat , et accorder quelque chose à l'habitude.

Examinons maintenant quel doit être le régime par rapport à la maladie précédente ou concomitante de la ma-

ladie actuelle; quelle doit être la qualité et la quantité des alimens, eu égard au temps de la maladie et à son état actuel, soit dans la naissance et le progrès des symptômes et accidens, soit dans son déclin.

§. LIII. *Relativement aux maladies qui auroient pu précéder ou qui accompagneroient la maladie actuelle.*

1.° Un blessé peut être en bonne santé, excepté dans la partie malade; mais si avant l'abcès, la plaie, la fracture, etc. il y avoit une cacochymie remarquable, ou quelque autre maladie, on doit alors régler toute la manière de vivre, de façon qu'elle puisse prévenir la dépravation des humeurs, qu'il y a lieu de craindre par rapport à la maladie et la cacochymie qui accompagnent.

2.° Si, par exemple, il s'y rencontre une cacochymie putride, scorbutique, ou qu'une forte fièvre fasse tourner tout en pourriture, c'est alors qu'on doit s'abstenir des substances animales, telles que les viandes, leurs bouillons, les œufs, etc. pour préférer les substances végétales, anti-septiques.

3.° Si les malades sont desséchés, exténués à la suite d'une maladie précédente, ils ont besoin d'une nourriture délayante, humectante et un peu succulente. Ceux au contraire, qui sont spongieux, et auxquels il faut retrancher une surabondance d'humeurs qui empâtent leurs viscères, et qui rendent les ressorts des solides presque nuls, parce qu'ils sont trop abreuvés, doivent faire usage d'une nourriture sèche et capable d'absorber et de donner de la force et de l'énergie aux vaisseaux et aux viscères; telles sont les viandes grillées, roties, le vin, les assaisonnemens aromatiques, etc. Dans l'un et l'autre cas, les malades doivent s'abstenir de toutes espèces de graisses et d'huiles qui se rancissent dans un estomac foible, et ne s'attacher qu'aux alimens qui peuvent aisément se dissoudre dans l'eau.

4.° Qu'un ulcère soit joint à une constitution écrouelleuse, rachitique, ou à une diarrhée habituelle, on sent

bien que l'indication la plus urgente est de prescrire un régime alimentaire, propre à seconder les vues curatives de ces maladies concomitantes.

En un mot, on doit commencer par découvrir le vice, avant que d'appliquer le régime et les remèdes opposés qui doivent le corriger par leur vertu particulière. *Hippocrates dixit : mederi oportere communia, et propria intuentem.* Cels. Lib. I. préfat,

§. LIV. *Quant à la qualité et à la force des alimens, eu égard à la nature de la maladie.*

Le choix des alimens est bien important pendant le traitement des maladies chirurgicales; car tantôt le régime doit être chaud, froid, humide ou sec, ou atténuant, incisif, apéritif, incrassant, etc... en un mot, il doit être différent à raison des maladies, et de manière qu'il concoure à remplir les indications curatives.

C'est ainsi que dans les maladies aiguës ou inflammatoires, comme le phlegmon, l'érysipèle, le régime doit être rafraichissant; et que dans celles où il y a de la putridité, il faut des alimens qui aient une vertu anti-septique, et qui empêchent la décomposition des humeurs. « C'est alors, « dit M. Louis, que le bouillon chargé de sucs animaux, « qui est très-putrescible, ne conviendrait pas comme dans « une infinité d'autres cas, où l'on n'a garde de l'accuser « des accidens qu'il produit, ( voyez ce qui a été dit à la « note du §. II. ) ou de la persévérance des symptômes qui « céderoient aux autres remèdes, si l'usage indiscret des « décoctions de viandes, ne donnoit de l'aliment à la ma- « ladie, au détriment du malade qu'on prétend nourrir. » Il faut donc faire choix alors des alimens et des boissons qui y sont contraires.

Hippocrate ne faisoit usage, dans ces cas-là, que de la tisane ou de la crème d'orge, comme on peut s'en convaincre, en lisant son *Traité sur le régime des maladies aiguës.*

Ambroise Paré a toujours défendu l'usage des viandes

et des bouillons gras dans la cure des maladies inflammatoires ou putrides, à la place desquels il exhorte de substituer des panées, des décoctions d'orge, des boissons de substances pareilles, ou des pommes cuites, etc. etc.

§. LV. Le choix des bouillons de viande, qu'on substitue quelquefois à la nourriture qu'Hippocrate et Paré donnoient à leurs malades, est, dans la plupart des maladies principalement aiguës, un inconvénient plus redoutable que la nourriture solide. Je m'explique.

On fait mitoner avec soin de la chair de bœuf, de veau, de mouton, de volaille; on en rapproche la gelée; on réduit, dans le petit volume d'une prise de bouillon, tout ce que ces masses de chair peuvent contenir de substance nourricière, et l'on croit avoir beaucoup fait, en épargnant à l'estomac la peine de le séparer. N'est-ce pas un mal que de laisser l'estomac et ses sucs sans action? croit-on même que le volume d'un aliment, d'ailleurs peu abondant en suc, soit une chose inutile dans l'économie animale? et n'a-t-on pas à se reprocher la transition subite d'une action continue de ces organes, à un repos presque parfait?

Qu'on considère ce volume de chile passant dans les secondes voies, moins accoutumées que les premières au travail pénible d'un surcroit d'aliment; qu'on consulte la nature même de cet aliment, son gluant, sa tendance à la putréfaction, et l'on verra s'il est, de tous ceux qu'on pourroit choisir, le plus convenable dans l'état de chaleur inflammatoire, qui fait tout dégénérer.

Qu'on présente à un blessé, qui a de la fièvre ou une disposition au scorbut, à la putridité, des viandes rôties, du bouillon ou de la gelée, il en témoignera bien vite du dégoût et une véritable aversion; mais qu'on lui offre, à leur place, une décoction d'orge, ou du bouillon même, dans lesquels on aura exprimé le jus d'un citron, ou des fruits bien mûrs, et autres substances de même qualité, et on verra avec quel plaisir il les mangera. (Voyez ce qui a été dit §. XXII.)

§. LVI. Il est certain qu'on devoit préférer, surtout dans les maladies aiguës chirurgicales, qui ne permettent point une nourriture de si grande consistance, tantôt des panades, des crèmes farineuses; ou dans certains cas, les bouillons les plus légers, de poulet, de veau, dont on auroit corrigé la disposition septique, ou de simples décoctions en tisanes de graines farineuses, donnés souvent et à distances convenables, par exemple, de trois heures en trois heures; on devoit, dis-je, préférer ce dernier parti, lorsqu'on trouve dans les malades assez de docilité pour se soumettre au régime le plus convenable, et qu'on n'a pas affaire avec des gens qui soient dans l'idée commune et pernicieuse, que plus la maladie est considérable, plus on doit rendre les bouillons épais, nourrissans, ce qui est précisément le contraire de ce qui se doit pratiquer.

Hippocrate, en parlant des malades foibles, dont les liqueurs sont gâtées de beaucoup d'impuretés, a dit que plus on nourrira les corps mal sains, et plus on leur fera de tort. *Impura corpora quò plus nutries, eò magis lædes.*

§. LVII. Enfin, dans les maladies chroniques, celles qui sont froides, où la coagulation des fluides se manifeste, comme l'œdème, le squirre, etc. c'est une autre indication à remplir que dans les maladies inflammatoires: le régime doit être incisif, atténuant, apéritif.

Il est d'autres cas où le choix d'alimens est encore différent: tantôt il faut que le régime soit laxatif, pour entretenir la liberté du ventre; tantôt c'est une indication d'alimens, dont la vertu aromatique et astringente corrobore les fibres, et semble raffermir les tuyaux excrétoires; tantôt il faut rafraichir ou augmenter la chaleur. En un mot, il est bien essentiel de connoître la nature de la maladie, pour lui ordonner une diète contraire; et alors on obtient utilement et sûrement, par la voie des alimens appropriés, ce que les autres moyens ne procureroient peut-être pas sans leur aide.

§. LVIII. Il faut porter le coup-d'œil de tous côtés; car  
on



on est quelquefois forcé de donner aux malades des alimens propres à réveiller leur appétit, quand même la nature de la maladie ne les indiqueroit pas, lequel appétit manque le plus souvent à la fin des maladies, ou se trouve du moins considérablement diminué.

Les choses étant égales, la digestion des alimens se fait d'autant mieux, qu'on les mange avec d'autant plus d'appétit, et toujours plus volontiers. Les malades sont communément portés à prendre certains alimens et certaines boissons qu'ils demandent et desirent avec ardeur : aussi en bien des occasions leur appétit devient un guide sûr, qui éclaire et dirige le chirurgien, l'instruit et lui apprend à déterminer l'espèce d'alimens, et le choix des boissons qu'il doit leur prescrire et leur accorder.

C'est pourquoi Hippocrate conseille prudemment de donner aux malades tous les alimens et toutes les boissons, quels qu'ils puissent être, qu'ils demandent, pourvu qu'il n'en puisse résulter aucun mauvais effet. *Quoscumque cibos, aut opsonia, aut potiones agrotantes expetunt, ea suppetant, si nullum corpori nocumentum sit adfuturum.*

Cependant il seroit ridicule sans doute, qu'un chirurgien souscrivit aveuglément à toutes les volontés de ses malades ; mais aussi il seroit dangereux et préjudiciable aux progrès de l'art, de résister, par une sévérité déplacée, à ces secrettes inspirations, et de s'opposer quelquefois, sans restriction, à cette espèce d'instinct naturel (1).

*La quantité, eu égard au temps, à l'état actuel de la maladie, soit dans la naissance et le progrès des symptômes et accidens, soit dans son déclin.*

§. LIX. Pour déterminer la quantité de nourriture que l'on peut permettre dans les maladies chirurgicales, on doit

(1) Il est vrai qu'on doit suivre le penchant de la nature, quelquefois capricieuse ; elle ne trompe pas, surtout dans certaines maladies aiguës ; je veux dire quand le dégoût ne provient pas de la maladie : mais il n'en est pas de même dans les appétits des choses absurdes, qui sont une complication de certaines maladies chroniques, comme dans les scrophules, le rachitis, etc. . . . pour lors, c'est un symptôme, non pas une indication.

se régler sur les symptômes qui annoncent ce que sera la maladie, par rapport à sa violence et à sa durée. Plus la maladie paroît devoir être aiguë et courte, moins il faut nourrir le malade; et au contraire, si elle doit être longue et peu considérable, on doit permettre une plus grande quantité d'alimens, et plus nourrissans. Soyez d'autant plus sévère sur le régime, dit Paré, que la maladie est plus courte; soyez d'autant plus indulgent, qu'elle est plus longue.

§. LX. L'exactitude du régime, qu'il paroît convenable d'établir au commencement des maladies en général, ne consiste point à priver les malades de toutes sortes d'alimens, mais plutôt à faire un choix éclairé, c'est-à-dire, à éviter et à défendre seulement ceux qui pourroient contribuer à l'augmentation du mal, ou qui seroient d'une digestion difficile, ou d'une assimilation imparfaite.

On se garde bien de donner des alimens solides au commencement des maladies aiguës, dans le temps de l'orgasme, de la violence des accidens; et l'on se borne à des boissons délayantes, à la tisane, au bouillon, que l'on ne donne que lorsque le calme a succédé.

§. LXI. Cependant il est des cas où un blessé peut être foible, au point d'avoir besoin sur le champ de prendre de la nourriture; on doit même, dans les plaies considérables, où les blessés sont pour ainsi dire mourans par la quantité de sang qu'ils ont perdu, les ranimer, avant toute chose, avec du vin, seule circonstance où cette boisson lui soit permise, étant ce qu'il y a de plus contraire aux blessures.

§. LXII. Lorsqu'au commencement des maladies aiguës chirurgicales, ou pendant les chroniques, les symptômes sévissent avec une violence extraordinaire, tout indique de prescrire le régime le plus léger; mais quand leur rigueur est adoucie, on doit accorder, sans peine, une nourriture plus abondante, et se relâcher de la sévérité du régime, à mesure que les accidens de la maladie deviennent plus mi-

tigés, et semblent s'éloigner de leurs plus grands degrés de violence.

Il suit de toutes ces règles, que lorsqu'une maladie chirurgicale quelconque est parvenue à sa plus grande intensité, on doit à proportion donner toujours moins de nourriture et plus légère, au lieu que, pendant son accroissement et pendant son déclin, on doit en permettre une quantité d'autant plus grande et plus forte, à proportion que l'on est plus éloigné, avant ou après, du temps où la maladie est dans l'état le plus violent; c'est-à-dire, que la diète doit être moins sévère dans le temps de la maladie où il y a le moins de fonctions lésées, ou lorsque les lésions des fonctions qui la constituent, sont moins considérables.

§. LXIII. Il existe encore un préjugé dans l'esprit de quelques gens de l'art, que nous devons tâcher de détruire par des raisons fondées sur la pratique et sur la physiologie. Dans les premiers jours d'une plaie fâcheuse, comme les forces du malade ne sont point abattues, surtout s'il n'y a pas eu d'hémorragie considérable, et si l'on a droit de les supposer encore dans leur intégrité, on croit communément alors que le malade est dans le cas d'avoir moins besoin de nourriture: dans cette opinion, ou plutôt dans cette erreur, on perd et on néglige le temps le plus propre à soutenir ses forces. La maladie augmente, fait ses progrès, insensiblement son état de vigueur s'avance; et comme on a privé de trop bonne heure le malade des alimens convenables, il rejette bientôt, par ennui et par dégoût, tous ceux dont on lui continue long-temps l'usage; et enfin arrivé à la violence de tous les accidens, temps où il devoit les commencer, il les rebute et ne peut plus les souffrir. Tels sont les effets d'une méthode fautive et malentendue.

Que le Médecin, dit Celse, ne quittant point son malade, observe de près ses forces pour insister sur la diète, tant qu'elles subsistent, et pour permettre plus de nourriture, dès qu'il commence à craindre la foiblesse: *Ægri*

*vires, subinde assidens, medicus inspiciat, et quamdiu supererunt abstinentiâ pugnet; si imbellicitatem vereri cæperit, cibo subveniat.*

§. LXIV. Mais quand les accidens et les symptômes d'une maladie subsistent sans relâche, dans quel temps de la journée faut-il administrer les alimens ?

Il paroît que c'est dans la partie du jour où les symptômes sont le moins considérables ; où, comme nous l'avons dit plus haut, quand il y a moins de lésion de fonctions, et que celles qui sont lésées se rapprochent davantage de l'état naturel, et *vice versâ*, etc. *Optimum medicamentum est opportune cibus datus.* Cels.

Mais si une fièvre continue se joint à la maladie, et qu'elle soit toujours avec la même intensité, sans diminution ni augmentation, la nourriture doit être donnée après le sommeil, et par conséquent le matin de préférence, puisque les forces sont alors réparées, ou qu'elles sont moins affaïssées dans ce temps-là, toutes choses étant égales d'ailleurs.

En un mot, si le pouls est trop fort, il faut le modérer ; s'il est trop foible, il faut l'exciter. Contre le pouls trop fort et trop plein, on met en usage l'abstinence : le pouls trop foible, au contraire, est animé par une diète plus nourrissante et plus restaurante.

§. LXV. Engénéral, selon le conseil de Celse, L.III, C. IV, il n'est point de temps dans les maladies où l'on ne doive donner de la nourriture, lorsqu'il s'agit de soutenir les forces et d'en prévenir l'épuisement ; cependant on doit observer, dans tous les temps, de ne faire prendre des alimens qu'à proportion de ce qu'il reste de forces dans les viscères, pour que la digestion s'en fasse le moins imparfaitement qu'il est possible, et que le travail de la digestion n'augmente pas le défaut de forces au lieu de les réparer.

Il faudroit même, pour se conformer aux vues d'Hippocrate, choisir de préférence l'heure ordinaire des repas, pour donner aux malades les bouillons, les crèmes et au-

tres nourritures légères ; nourritures , que les circonstances de la maladie , ou l'abattement des forces digestives , ont fait substituer à une autre trop succulente. Cependant il y a des cas , comme dans certaines maladies chroniques , où les malades ne devroient pas toujours avoir des heures fixées pour leurs repas : ils feroient sagement de les partager en plusieurs. Outre l'avantage ( voy. § II et III , ) de ne point risquer de surcharger l'estomac , il y en a un autre bien essentiel : les sucs vieillis acquièrent de l'acrimonie , qui agace et cause des foiblesses , des anxiétés , etc. Le renouvellement continuel d'un nouveau chile est bien plus propre à adoucir toutes les âcretés.

§. LXVI. Avant que de passer aux considérations diététiques propres aux convalescens , c'est-à-dire , à la fin des maladies , voyons quels sont les dangers d'une trop grande quantité d'alimens pris pendant le cours des maladies , en général , et sur-tout pendant celui des suppurations.

On doit à cet égard observer , avec la plus grande attention , l'effet que produit la nourriture qu'on donne à un malade , parce que si elle est trop forte ou en plus grande quantité que l'état de sa maladie ou de son corps ne le permet , il s'ensuit bientôt une dangereuse révolution , non-seulement à la partie malade , mais encore dans toute l'économie animale : ce point unique , dis-je , mérite toute l'attention d'un praticien sage et éclairé ; et la scène effrayante , que nous allons tâcher de peindre , en deviendra la preuve.

§. LXVII. C'est en vain que l'on prétendroit que les funestes accidens qui arrivent à certains malades , dans le cas que nous supposons , seroient l'effet de quelque disposition particulière où ils pourroient être : dans le corps de la plupart des blessés , tout est santé , excepté au lieu de la plaie. Cependant , si ce blessé , se trouvant dans le cours d'une suppuration considérable , ne peut contraindre alors la faim qui le presse , et qu'il se permette l'usage de quelque aliment solide , qu'arrive-t-il ? la plaie , de belle et vermeille

qu'elle étoit, s'affaisse tout d'un coup ; elle pâlit et se sèche, et quelquefois, au contraire, sa suppuration augmente au point d'épuiser le malade. Bientôt on voit succéder d'autres symptômes, plus fâcheux les uns que les autres, et qui ont tous la même cause pour principe.

Ainsi, victime de son avidité, l'estomac du malade en est le premier puni, et les douleurs les plus aiguës le jettent dans un état de foiblesse et d'abattement qui fait frémir. Tantôt il éprouve de cruelles angoisses sous le pesant fardeau qui l'étouffe, et il s'y joint une singulière difficulté dans le jeu des organes de la respiration. Tantôt il est en proie au délire, et à des mouvemens convulsifs qui le soulèvent, et mettent le trouble dans tous les sens. Le malheureux, en proie à des tourmens indicibles, s'agite sur son lit sans pouvoir trouver de situation favorable. Il se sent intérieurement brûler de feux dévorans ; il soupire la nuit après le retour de la lumière ; et lorsque le jour est venu, il se plaint de sa trop longue durée, dans l'espoir que les ténèbres ramèneront le repos qui le fuit : *Quæsiuit cælo lucem, ingemuitque repertâ.* Virg. Mais il n'est plus de repos pour cet infortuné : le mal attaque les derniers retranchemens de sa vie ; et rompant ses barrières avec une fureur qui n'a point de bornes, il inflige au moribond la peine due à ses imprudences.

Cette funeste révolution s'achève quelquefois en moins de vingt-quatre heures ; et il est rare qu'elle passe le troisième jour (1). Une observation bien étonnante se présente ici, c'est qu'en comparant la petite quantité de nourriture

(1) Telles sont les calamités dont j'ai été plusieurs fois témoin : on remarque que ces funestes effets de l'intempérance arrivent communément aux hôpitaux le lendemain des fêtes, parce que les parens sont venus, la veille, gorger leurs malades, de pâtisseries, de biscuits et de toutes espèces d'alimens qui excitent son appétit. D'autres fois, ce sont les soldats qui se vendent réciproquement leur portion dans les hôpitaux : touché de cet affreux tableau, trop souvent répété, étant à l'hôpital vénérien de Besançon, j'ai veillé à ce commerce dangereux, et n'ai pas manqué de faire punir les auteurs.

Combien de blessés parmi les Français et leurs prisonniers, après la

solide que le malade s'est permise, quelquefois cette quantité se trouve si disproportionnée aux degrés de sa faim et à la force de son estomac, considérés indépendamment de la plaie, qu'on ne sauroit comprendre, selon les idées reçues, comment il est possible qu'une si petite cause puisse produire des accidens aussi grands et aussi fâcheux.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce phénomène : les conjectures, d'ailleurs, qu'on proposeroit pour l'expliquer, sont si vagues, et si contradictoires avec quelques-unes des lois de l'économie animale les plus reçues, que nous n'oserions les hasarder sans en avouer l'insuffisance.

§. LXVIII. Tout cela posé, on aperçoit assez les dangers d'une nourriture trop solide, trop abondante, pendant le cours des suppurations ; et l'on doit d'autant plus tenir le malade à une diète exacte, que la suppuration trop considérable, délayant et entraînant le suc nourricier, elle ne sauroit lui permettre de s'épaissir, ni à la plaie de se réunir.

§. LXIX. Cette diète exacte, ou plutôt rigoureuse, est surtout de la plus grande utilité dans les vieilles solutions de continuité ; car on regarde l'abstinence absolue comme un moyen de guérison, auquel nul autre ne pourroit suppléer, surtout lorsqu'il y aura surabondance d'humeurs dans certains corps, et que les fibres sont relâchées : (voy. §. XLIII et LIII.) C'est le sentiment, ou plutôt le précepte d'Hippocrate, en parlant des ulcères : *Corporibus humidâ carne præditis, imperanda fames ; fames enim corpora exsiccat.* Et dans un autre endroit : *Prava hæc est diæta, cum quis plures cibos corpori præbet.*

En faut-il davantage pour nous avertir de diminuer à propos la quantité et la force de la nourriture ?

§. LXX. Quand les malades sont tout-à-fait hors de danger,

bataille de Fontenoi, ne périrent-ils pas dans les hôpitaux de Lille et de Tournai, par la trop grande abondance d'alimens succulens, que les habitans de cette province portoient à ces malheureux ! Cet excès de reconnaissance, ce zèle empressé de leur part devint si funeste à ces victimes honorables de la patrie, qu'il périt presque autant de blessés dans les hôpitaux, que l'on avoit perdu de combattans sur le champ de bataille.

et dans un état de convalescence, on augmente alors leur régime par degrés, et on le change en le proportionnant toujours à la constitution du corps, et à sa vigueur existante, de peur que les viscères ne soient tout-à-coup accablés. C'est encore l'avis d'Hippocrate: *Attenuata longo temporis intervallo corpora, lentè reficere oportet; at quæ brevi, celeriter.* Aph. 7. *Potum quàm cibo reficere proclivius est.* Aph. 11. §. II. Il entend par-là toutes sortes d'alimens liquides (§. XV), qui rétablissent mieux les convalescens que les solides.

§. LXXI. Le changement de nourriture ne doit donc pas être trop prompt, mais se faire par gradation; et bien loin de s'en reposer sur les malades, on doit observer attentivement, dans les premiers jours, les progrès que font les alimens dont ils usent, afin d'en pouvoir mieux régler l'usage, et de connoître, avec sûreté, s'il est à propos de continuer, d'augmenter ou de diminuer leur quantité. *Per inediam debilitati*, dit encore notre oracle, *sensim reficiendi, non vi. . . Quod paulatim et successivè fit, illud tutò fit*, ajoute-t-il ailleurs.

§. LXXII. Ce seroit trop exiger de nous, de vouloir que nous établissions des règles précises pour déterminer la mesure convenable; car le plus souvent il faut se conduire par conjecture ou par raison. On ne peut pas, la balance à la main, peser la juste quantité d'alimens qui convient aux malades, ni en apprécier positivement la force indéfinissable.

Il n'y a pas d'autres poids ni d'autres mesures que celle du sentiment intérieur du corps, et celle de l'état actuel de la maladie, sentimens infaillibles, auxquels on doit tout rapporter, puisqu'il n'est pas possible que cette règle soit d'une précision absolue; on ne peut en approcher que par un à-peu-près. Une exactitude à cet égard, est la chose du monde la plus difficile à saisir; et il y a bien peu de gens de l'art qui en soient capables. *Magna res est*, dit Hippocrate, *quantitas solerti ratiocinatione adoptata.*

§. LXXIII. Il arrive presque toujours qu'une grande  
quantité



quantité d'alimens se prend avec beaucoup d'avidité, de sorte qu'on s'en accable en très-peu de temps. Cette intempérance attaque souvent les convalescens, les femmes en couche, ceux qui ont été affoiblis par de grandes pertes de sang, ou épuisés par une longue abstinence. La coutume fait aussi beaucoup dans ce cas, ainsi que la diversité des mets, ce qui porte beaucoup de préjudices aux malades. Hippocrate donne pour signe que l'on mange trop, lorsque les forces ne reviennent pas. *Si quis ex morbis, cibum capiens, vires non recipiat, copiosiore alimento corpus uti significat.* Aphor. 8. Sect. I.

Sanctorius a assigné trois maux que causoit la diversité d'alimens. *Tria mala eveniunt ob ciborum varietatem, nimium comeditur, minus concoquitur, et minus perspiratur.* Lib. de Cibo et Pot. Aphor. 51. Nous sera-t-il permis de citer ici un poëte, aussi pénétré que Sanctorius lui-même, du danger de la diversité et du mélange d'alimens ?

Nam variæ res

Ut noceant homini credas, memor illius escæ

Quæ simplex olim tibi sederit; at, simul assis

Miscueris elixa, simul conchylia turdis,

Dulcia se in bilem vertent, stomachoque tumultum

Lenta feret pituita,

Horat.

L'on sent assez, sans qu'il soit besoin d'insister davantage sur ce conseil, combien il est impossible que des alimens très-différens subissent, dans le même temps, une digestion parfaite : ce mélange est, comme on sait, une des causes qui ruinent les santés les plus fortes, et qui tuent les foibles. On ne peut donc l'éviter avec trop de soin, non-seulement dans les convalescens, à la fin de leurs maladies aiguës chirurgicales, et surtout pendant le traitement de la plupart des chroniques.

§. LXXIV. Voilà quelles sont les précautions essentielles à l'égard de la qualité, de la force et de la quantité des alimens qui composent en général le régime des malades. A la faveur de ces moyens indiqués, on prévient la violence

de l'inflammation, de la fièvre et des accidens ; on entretient, on diminue, on augmente, on améliore la suppuration ; on change en bien la nature des fluides ; on conserve, on soutient les forces des malades ; on les relève lorsqu'elles paroissent abattues ; on les maintient lorsqu'elles sont prêtes à s'affoiblir, en y suppléant par une quantité proportionnée d'alimens choisis, dont la force répare la foiblesse.

Pour terminer l'exposé des règles générales diététiques, nous ne dirons plus qu'un mot à l'égard de la boisson.

§. LXXV. Il est assez facile ordinairement de faire entendre raison aux malades, au sujet de la nourriture, parce que, quand même ils auroient envie d'en prendre, leur estomac ne peut quelquefois la supporter ; ce n'est pas toujours le plus grand mal, quand ils gardent l'abstinence. Il n'en est pas de même de la boisson à laquelle ils répugnent : lorsqu'elle est indispensablement nécessaire, il faut en prescrire de celles qui sont le moins désagréables, et même donner quelquefois la préférence à celles qui flattent plus le goût des malades, quand même elles ne rempliroient pas l'indication.

Lorsqu'il est question d'étancher la soif des malades, et qu'il y a contre-indication pour des boissons abondantes, il faut faire un choix parmi les alimens adoucissans, acres, aqueux, humectans, et qui portent avec eux leur boisson. On choisit, par préférence, ceux qui ont un goût acide, ou qui tendent naturellement à l'acidité, parce qu'alors ils satisfont doublement aux indications, lorsqu'il y a de l'ardeur dans la fièvre, ou de la putréfaction, et qu'ils étanchent facilement la soif. Mais nous aurons soin d'indiquer au régime particulier des maladies chirurgicales, les différentes boissons convenables aux indications curatives.

§. LXXVI. Pour ce qui est de la quantité des boissons, on doit engager les malades à boire plus abondamment, si c'est dans les maladies aiguës, à proportion qu'elles sont

plus violentes ; que la chaleur animale ou celle de la saison est plus considérable.

On ne sauroit trop recommander aux malades une boisson copieuse, surtout dans le commencement de certaines maladies, pour déromper les mauvais levains des premières voies, et en préparer l'évacuation ; pour délayer la masse des humeurs, en adoucir l'acrimonie, favoriser les sécrétions, les coctions, les crises, et disposer aux purgations, en détendant et relâchant les organes par lesquels elles doivent s'opérer. *Corpora quæ purgare volueris, meabilia facias oportet*, dit Hippocrate, Aph. 9. §. II.

§. LXXVII. La boisson ordinaire, pendant le traitement des maladies chirurgicales, doit diminuer à proportion que la fièvre, l'inflammation et les autres accidens se dissipent. Si l'on continuoit la même quantité, il pourroit en résulter une trop grande inertie, et un relâchement dans les solides, des œdèmes ; elle doit alors être réglée sur l'altération, sur la soif, et sur la sécheresse de la peau.

On donne ordinairement à boire aux malades, lorsqu'on leur donne de la nourriture ; mais lorsqu'on les fait boire sans manger, il faut le faire dans le temps où l'on veut qu'ils reposent, parce que la soif empêche presque toujours le sommeil.

§. LXXVIII. La boisson des repas doit être réglée sur la quantité et la qualité des alimens. En général, les viandes sèches, grillées, roties, demandent un peu plus de boisson, afin qu'étant humectées, elles puissent se dissoudre plus aisément, *et vice versa*.

Au reste, on ne doit pas inonder de boisson les alimens pendant la digestion ; et l'on doit avoir égard à l'état du relâchement et du ton actuel de l'estomac, et à tout ce qui a été dit §. XLIII, LIII, n.° 3.

Voilà nos règles générales diététiques établies, tâchons d'en faire une application particulière à la cure des maladies chirurgicales.

## T R O I S I È M E P A R T I E .

*DES Règles diététiques dans la cure des maladies chirurgicales.*

ON divise ordinairement les maladies chirurgicales en cinq genres ; savoir , les tumeurs , les plaies , les ulcères , les fractures et les luxations. Il est aisé de voir que cette division ne renferme pas toutes les maladies qui sont du ressort de la chirurgie.

Nous croyons devoir adopter une autre division aussi simple et plus méthodique. Ainsi , nous établirons deux classes de maladies chirurgicales , que nous diviserons en maladies aiguës et chroniques.

On appelle maladie aiguë celle qui parcourt ses temps avec plus ou moins de rapidité , et qui se décide promptement pour la mort ou pour la vie. C'est ainsi que nous les distinguons des maladies chroniques qui s'avancent avec moins de vitesse , et qui arrivent plus lentement à leur terminaison.

Dans la classe des maladies aiguës , nous exposerons le régime convenable aux tumeurs et aux maladies vénériennes inflammatoires , aux plaies , aux hémorragies , aux fractures et luxations ; enfin , celui qui doit précéder et suivre les opérations chirurgicales.

*Régime propre aux tumeurs inflammatoires.*

§. LXXIX. Les maladies aiguës , en général , parcourent quatre temps ; savoir , le commencement , l'accroissement , l'état et le déclin ; et de quelque manière que les tumeurs viennent , elles peuvent se terminer par résolution , par sup-

puration, par métastase, par la gangrène ou par endurcissement. Examinons donc le régime qui convient pendant ces différens temps, et eu égard à ces différentes terminaisons.

La fièvre et l'inflammation sont les symptômes les plus graves des tumeurs inflammatoires, et la résolution en est l'événement le plus avantageux. On doit diriger en conséquence le régime curatif.

On satisfait à ces indications, en faisant observer au malade une diète sévère. Plus on diminue la quantité des alimens, plus on dérobe de matière à la fluxion. On le privera donc d'alimens solides, et on substituera à son régime une diète délayante, humectante, rafraichissante, un peu apéritive, et d'une nature très-légère; car ce n'est qu'en modérant l'inflammation du sang, lorsqu'elle est extrême, qu'on peut s'assurer d'une coction plus favorable.

Mais avant que d'aller plus loin, faisons connoître la nécessité d'un régime exact, dans la cure des maladies chirurgicales, et donnons-en un modèle qui puisse convenir. Pour éviter les répétitions, nous ne détaillerons de régime dans les maladies particulières de cette classe, que lorsqu'elles en exigent un différent de celui-ci.

§. LXXX. La cure des maladies aiguës chirurgicales appartenant, pour ainsi dire, à la nature, le point de l'art consiste à ne point opposer d'obstacles à ses efforts. Cette vérité seule suffit pour nous convaincre de quelle importance est le régime dans ces maladies.

Si la nourriture est bien choisie, si elle est donnée à propos, elle devient une source de remèdes et de force pour la nature; sinon, c'est un poison destructif, un fardeau pénible qu'on lui impose, qui l'accable plutôt qu'elle ne la soulage.

La fièvre, qui accompagne ordinairement les maladies inflammatoires, est l'instrument que la nature emploie pour broyer et diviser la matière de la maladie. Elle nous sert de boussole ou de thermomètre, pour pronostiquer la

violence et la durée des accidens. Dès qu'elle paroît, la maladie commence ; c'est alors qu'il faut, pour ainsi dire, couper les vivres, ou plutôt retrancher toute nourriture solide : car dès qu'il y a fièvre, l'estomac ne digère plus. Tout ce qu'on avale se corrompt, et devient un fardeau qui n'ajoute rien aux forces du malade, et qui augmente beaucoup celles de la maladie.

Nous avons exposé, §. II, LIV et LV, le danger qu'il y avoit de permettre l'usage des substances animales. On sera encore plus convaincu de la nécessité de les supprimer ici, si l'on jette un coup-d'œil sur le corps des malades attaqués d'une vive inflammation. Le feu et l'ardeur dont ils se plaignent, la sécheresse de la peau, des lèvres, de la langue, de la gorge ; la rougeur des urines, etc. . . . sont autant de symptômes qui nous montrent clairement qu'il faut rafraîchir, et que bien loin d'employer les bouillons, les gelées, etc. ce régime est totalement opposé à ce que la nature indique (1). Lorsque les accidens ne sont pas graves, que le malade a besoin de force, qu'il est épuisé par la maladie ou la grande diète, et qu'il faut réparer promptement, il faut permettre alors les bouillons de viandes ; mais il est toujours plus prudent d'y joindre des substances végétales, telles que les graines farineuses : on réunit par-là ce qu'il y a de plus nourrissant dans les deux règnes ; et ce mélange prévient le danger de chaque aliment donné seul. Le bouillon empêche la farine de s'aigrir ; la farine empêche le bouillon de pourrir.

§. LXXXI. Dès que la chaleur, la rougeur, la douleur et l'élevation s'annoncent dans une partie, et qu'il y a frisson suivi de fièvre, le malade doit donc renoncer aux alimens solides, et ne prendre par jour, tout au plus, que deux ou trois panades à l'eau. Cette nourriture est forte,

(1) Nous paroissions souvent outrés, lorsque d'un seul mot nous retranchons à ces malades les nourritures animales ; le plus souvent même, une garde, en notre absence, conseille un bouillon, un œuf, et on l'écoute... Il seroit à désirer qu'un règlement assujétit les garde-malades à un *apprentissage* dans les hôpitaux, comme les sage-femmes.

parce que dans le commencement, les symptômes étant moins violens, il reste plus de force à la nature; ainsi l'on peut donner plus de nourriture que lorsque, les symptômes augmentant, la maladie paroît dominer davantage.

Parvenue à son accroissement, les symptômes deviennent plus considérables; la fièvre est quelquefois violente: il faut alors réduire à une panade par jour, ou plutôt s'en tenir à la décoction d'orge, qui sert à la fois de nourriture et de boisson. Si nous diminuons la quantité des alimens, c'est que dans cet état les forces sont plus occupées à combattre les accidens.

Enfin, lorsque la maladie est dans sa plus grande force, c'est alors que la diète doit être prescrite dans toute sa ténuité, c'est-à-dire, qu'on doit s'en tenir à la simple décoction d'orge, ou autres liquides semblables, parce que c'est le moment où la nature est le plus occupée. On ne doit la distraire par aucun travail étranger: de ce temps dépend la résolution de l'inflammation, la suppuration, la perte de la partie par la gangrène, ou l'endurcissement.

Bientôt après les symptômes de la maladie déclinent; il faut alors, au même degré que les symptômes diminuent, augmenter la nourriture jusqu'à parfaite guérison. Alors il est permis d'avoir recours aux bouillons à la viande, et aux alimens solides en petite quantité, lorsque le tissu de la partie enflammée est relâché; que la chaleur, la douleur et la fièvre sont dissipées; que la liberté et la légèreté de la partie affligée sont rétablies, parce que c'est le signe de la parfaite résolution.

§. LXXXII. La fièvre existant toujours avec les tumeurs inflammatoires, la soif qui indique le défaut de la partie séreuse du sang, ou son acrimonie, l'accompagne ordinairement. On doit prescrire des boissons aqueuses, délayantes, rafraîchissantes, imprégnées de quelque suc végétal acide, et prises par intervalles convenables, afin de ne pas surcharger l'estomac; par ce moyen on appaisera la soif, on diminuera la trop grande densité des fluides, on

relâchera les vaisseaux, et l'on appaisera la trop grande impétuosité dans la circulation ; mais les boissons doivent être tièdes , parce qu'elles détrempent et détendent davantage.

Tel est le régime que nous croyons devoir être observé dans la cure de toutes les maladies chirurgicales aiguës , comme dans l'esquinancie , le phlegmon , l'ophtalmie , l'inflammation des testicules , le bubon simple , le panaris , les brûlures , etc. etc. . . pour en obtenir la résolution ( 1 ). Voyons maintenant ce que les autres maladies aiguës externes peuvent exiger de particulier dans le régime.

§. LXXXIII. L'inflammation est inséparable de l'érysipèle , d'où l'on pourroit conclure que le même régime est indiqué ici : mais l'érysipèle provient de plusieurs causes particulières qu'il faut combattre , comme de la transpiration , ou des sécrétions supprimées , ou parce que le sang se trouve chargé d'une lymphe bilieuse , âcre et saline , engorgée dans les vaisseaux capillaires , etc. etc. Lorsque les accidens de l'érysipèle sont violens , ils imposent la nécessité d'une diète sévère. La moindre faute dans le régime ne manqueroit pas de faire rentrer l'érysipèle , qui y est assez disposé de lui-même , ce qui est toujours très-dangereux , quand cela arrive ; c'est pourquoi le régime doit être approprié de manière à faciliter la résolution.

La diète doit être tenue , légère , pour ne point fatiguer les organes digestifs , ni troubler l'économie animale ; et pour empêcher qu'il ne se porte trop de sang ou d'humeur à la partie affectée , il faut encore qu'elle soit adoucissante , tempérante , délayante , et surtout atténuante , et légèrement diaphorétique , pour faciliter l'éruption et empêcher

( 1 ) Il est bien entendu que le régime seul ne doit pas être considéré comme un moyen curatif à toutes les maladies : il doit marcher de pair avec les remèdes généraux , et ceux que la chirurgie fournit. Nous ne les indiquerons pas ici , parce qu'il ne doit être question , dans ce Mémoire , que des règles ou canons diététiques. Cette remarque doit être appliquée à tout ce que nous dirons dans la suite.



la délicescence : au reste, la boisson doit être plus copieuse que dans aucune autre maladie.

Qu'il nous soit permis de dire, en passant, que les personnes sujettes aux érépipèles habituels, doivent s'imposer la loi d'éviter le lait, la crème, tous les alimens gras et visqueux, les pâtisseries et viandes noires, les aromates, les vins épais et fumeux. Elles doivent vivre principalement de légumes, de fruits, de choses un peu acides, et qui tiennent le ventre libre ; boire de l'eau et quelques vins blancs légers. Ces attentions sont importantes, parce qu'outre le danger de ces fréquents érépipèles, ils dénotent quelquefois un léger vice dans le foie et dans la vésicule du fiel, qui, si on le néglige, devient très-grave.

Quand l'érépipèle est produit par les piqûres d'animaux, comme abeille, guêpe, cousins, etc. . . . . il suffit de diminuer un peu des alimens, surtout le soir, et faire usage d'une boisson légèrement diaphorétique : au bout de quelques jours, les accidens cessent ordinairement sans retour.

Le régime propre à la cure du phlegmon doit être le même que celui que nous avons indiqué pour les tumeurs inflammatoires en général : cependant lorsqu'il participe de l'érépipèle, et qu'il prend la voie de résolution, on doit prescrire vers ce temps une diète laxative, échauffante, et légèrement diaphorétique, pour achever d'épurer la masse des humeurs.

### *Des contusions.*

§. LXXXIV. On sait que les contusions sont plus ou moins dangereuses, selon leur degré de violence, et la structure des parties qui en sont le siège. On a beaucoup à craindre de la contusion des testicules et des mamelles, et surtout de celle de la tête, à cause des accidens de la commotion : celles de la poitrine, donnant lieu à la toux et au crachement de sang, ne le sont pas moins. Celles du bas-ventre, qui peuvent se communiquer sans qu'il paroisse ni rougeur,

ni lividité en dehors, les rendent assez fâcheuses par cette seule raison ; mais quelques jours après, la tension de l'abdomen, la difficulté de respirer, la suppression des urines, la fièvre et les autres symptômes de l'inflammation, font bientôt connoître le danger d'un épanchement qui pourroit donner lieu à la suppuration interne, à la pourriture, etc. et à la nécessité absolue de mettre en usage tous les moyens propres à favoriser et à exciter la résolution.

L'indication principale étant de détourner le sang qui se porte à la tumeur, de s'opposer aux progrès de l'inflammation, il est clair que la diète, dans le premier temps, doit être délayante, adoucissante, et capable de prévenir la dépravation des humeurs, et de résister à leur putréfaction. On sent bien aussi la nécessité d'une diète très-sévère : on ne doit permettre d'alimens au malade, qu'autant qu'il lui en faut pour conserver la vie, afin de le mettre à couvert de l'inflammation, et de prescrire une boisson abondante (1) pour procurer de la fluidité aux humeurs coagulées, et faciliter par-là la rentrée de celles qui sont extravasées. La diète sévère, que nous prescrivons, ne paroitra pas trop exagérée dans la cure des fortes contusions, sur-tout quand on réfléchit, qu'étant dans un parfait repos, le malade peut subsister encore à moins de frais.

Enfin, lorsque la maladie est parvenue vers le temps de son déclin, qu'il n'y a pas de fièvre, et que la tumeur paroît se terminer *par la résolution*, on doit faciliter celle-ci, en rendant la diète résolutive, atténuante, apéritive et détersive. Ce régime doit être continué long-temps après que les accidens sont cessés, et même lorsqu'on croit ne plus ressentir d'embarras ni de douleurs ; l'on doit même être

(1) Les fortes contusions des reins demandent néanmoins une attention particulière pour placer à propos les boissons, parce qu'il faut qu'elles soient tantôt mucilagineuses pour adoucir et relâcher, ou diurétiques pour exciter le cours des urines. Si les urines passent bien, on doit exciter le blessé à boire beaucoup : si elles sont retenues, on lui défend de boire ; et on substitue aux tisanes l'huile d'amandes douces, etc. Si les urines sont bourbeuses, sanguinolentes, et qu'elles coulent difficilement, il faut employer des boissons très-légères, délayantes et adoucissantes.

fort réservé sur la quantité d'alimens, et prodigue sur celle de la boisson, parce qu'il y a des exemples de morts subites long-temps après une chute ou un coup, pour avoir négligé d'observer une diète exacte jusqu'à parfaite guérison.

§. LXXXV. Quand même on n'éprouveroit pas les accidens énoncés plus haut, à l'instant d'une chute ou d'une contusion légère en apparence, il est très-prudent de se retrancher, pendant quelques jours, la quantité ordinaire d'alimens, parce que ces sortes de contusions sont d'autant plus dangereuses, qu'on ne peut juger exactement de tout le mal, et que le désordre, qui se manifeste d'abord, n'est qu'une petite partie du mal réel: souvent même on ne découvre aucun mal les premiers jours, et il ne se déclare que quand il n'est plus temps d'y remédier.

§. LXXXVI. *Par la suppuration.* La meilleure cure des maladies inflammatoires, est, sans contredit, celle qui se fait par la résolution; mais quand elle est impossible, on voit bien qu'il faut diriger les indications curatives, de manière à procurer la suppuration sans délai. Rien ne seroit plus pernicieux que d'employer le même régime dans tout le cours d'une même maladie, sans avoir égard à ses différentes terminaisons.

Dans le cas actuel, c'est un sang et des humeurs arrêtées ou extravasées, qui doivent se convertir en pus; on ne peut l'obtenir qu'en réglant le mouvement du sang, de manière que la fièvre soit assez forte pour produire une chaleur suffisante pour la formation du pus, et qui en même temps ne soit pas assez violente pour opérer la mortification.

On ne peut donc compter que sur l'inflammation, pour obtenir une suppuration louable, c'est-à-dire, une suppuration purulente, ce qui est différent dans les plaies et dans les ulcères, où, comme nous aurons peut-être occasion de le dire, elle se forme et se reproduit tous les jours sans inflammation, du moins remarquable.

Or, l'indication principale étant d'augmenter le mouve-

ment de la partie affectée, et d'exciter une petite fièvre, pour travailler à la décomposition du sang arrêté dans la tumeur, avec sa partie blanche, cette transformation en pus louable doit être effectuée par le moyen des forces vitales; car dès que celles-ci viennent à être détruites ou à languir, la formation du pus cesse.

§. LXXXVII. C'est ici le cas où il faut autant de jugement pour régler le régime, que pour employer les topiques nécessaires; car il n'est pas possible de spécifier une méthode uniforme pour tous les cas. Il faut examiner avec attention quel est le degré de chaleur qui règne par tout le corps; et si l'on trouve qu'il n'y en ait pas assez, il faudra l'augmenter par un régime échauffant, parce qu'il y a un degré de fièvre qui est absolument nécessaire pour la formation du pus: mais si au contraire la fièvre paroît trop forte, il faudra la modérer par un régime mixte, qui seroit d'augmenter petit à petit la quantité des alimens fluides, et de prescrire un régime humectant, adoucissant, atténuant et échauffant; et l'on doit avoir égard au tempérament du sujet, au sexe, etc. ainsi que nous l'avons dit dans les règles générales. Comme il est nécessaire de se les rappeler ici, nous les répéterons pour la dernière fois. Ainsi, quand une tumeur inflammatoire vient à quelqu'un d'une constitution hypocondriaque, ou aux mamelles d'une femme d'un tempérament relâché, ou qui nourrit, et que cette tumeur n'a pu se résoudre; alors, si on ne trouve que peu ou point de fièvre, il faudra employer un régime plus échauffant, dans la vue de provoquer la suppuration. Mais si cette tumeur vient à un jeune homme, et que l'ardeur de la fièvre soit excessive, il faut employer un régime relâchant, humectant et adoucissant, sans mélange de substances propres à échauffer.

§. LXXXVIII. Reprenons: pour peu qu'on soit attentif, il sera facile de régler la quantité d'alimens d'après ce qui se passera; on en aura donné suffisamment, si la chaleur de la partie enflammée excède celle qui lui est naturelle en

état de santé, sans être pour cela excessive ; lorsqu'on y sent une douleur supportable, et une pulsation modérée, si les symptômes de l'inflammation augmentent successivement et par degrés. Tous ces signes dans la partie affectée peuvent servir de thermomètre, pour augmenter ou diminuer le mouvement du fluide vital, par la quantité proportionnée des alimens ; mais si l'inflammation est considérable, pour lors, la violence de la fièvre, la soif, la sécheresse de la langue montrent assez ce qu'il faut faire pour régler ce mouvement de la manière convenable.

Enfin si, pendant le traitement de l'abcès, le malade dort bien et respire aisément ; s'il a de l'appétit, et n'a que peu ou point d'altération ; s'il est quitte de la fièvre qu'il avoit lors de la formation du pus ; si la matière est blanche, d'une consistance égale et point fétide, circonstances de bon augure ; on peut alors augmenter convenablement la quantité de la nourriture, qui devra être plus solide : les farineux, peu de viande rotie, quelques œufs à la coque, du poisson cuit à l'eau, de la compote de fruits, du vin trempé, de l'eau d'orge miélée, seront propres à remplir l'indication d'un régime adoucissant, détersif et incrassant. Tel est le régime qui peut convenir au temps de l'évacuation de l'abcès, et à celui de la suppuration des chairs abcédées.

Si au contraire la privation du sommeil, la difficulté de respirer, l'altération, le manque d'appétit ou le dégoût, la fièvre, un pus noir et fétide, l'état érysipélateux des environs de l'abcès, une chair qui devient spongieuse, des callosités qui se forment sur les lèvres de la plaie, avant qu'elle soit refermée ; si, dis-je, tous ces symptômes funestes arrivent, peut-être a-t-on à se reprocher d'avoir trop augmenté les alimens, ou donné d'une qualité contraire à l'indication. Ce moment sinistre n'est pas fort éloigné de la gangrène : dans ce cas, il faut remettre le malade au régime, à la diète sévère, anti-phlogistique, anodine et anti-putride.

L'abcès parvenu à l'état d'une plaie simple et de la cicatrice, le malade pourra reprendre, petit à petit, son régime ordinaire, observant que trop d'alimens, tirés surtout de la classe des animaux, rend ordinairement la suppuration trop abondante; que quelquefois, au contraire, ils la suppriment, et qu'une diète trop rigoureuse la diminue d'une manière trop sensible, et par-là empêche le progrès de la cicatrisation.

§. LXXXIX. Le choix des alimens, dans la cure des abcès, doit varier à raison des parties qu'ils affectent. Par exemple, si c'est un abcès à la gorge, aux parotides ou aux oreilles, la diète doit être légère et peu nourrissante, parce que la moindre erreur en ce genre pourroit conduire à des suites dangereuses. Si l'abcès est au périnée ou à l'anus, ou que ce soit des chancres aux parties naturelles, qui causent des tumeurs inflammatoires à l'anus de l'un et de l'autre sexe; on doit, dans ces cas, faire un mélange d'alimens indiqués plus haut, avec ceux de la classe des anti-septiques, parce que la putréfaction arrive plutôt à ces sortes d'abcès qu'à d'autres, à cause de la mollesse de ces parties, et de la graisse qui les environne. Il faut surtout ménager la quantité des alimens, et n'en prescrire que de liquides, de manière que le malade ne soit pas obligé d'aller souvent à la selle, pour empêcher que les matières trop abondantes ou trop dures, ne compriment les parties lésées, et n'augmentent l'inflammation en sortant.

§. XC. Par la *métastase* ou *délitescence*. Lorsque la rougeur, la douleur et la pulsation d'une maladie inflammatoire cessent tout-à-coup avec diminution de la tumeur, sans que le malade en soit mieux, cette délitescence doit faire craindre quelque dangereuse *métastase*, qui produit souvent une maladie pire que la première; le frisson, la fièvre surviennent ou augmentent; il naît de nouveaux symptômes plus dangereux.

Il y a mille causes, tant internes qu'externes, parmi lesquelles il faut compter le mauvais régime, qui peuvent donner lieu à cette mauvaise terminaison.

La *délitescence* exige l'attention du chirurgien, pour prévenir, surtout par le régime, les progrès d'une nouvelle inflammation, qui, dans une autre partie, parcourra de nouveau ses temps, et se terminera peut-être par des dépôts funestes, dont les viscères sont quelquefois menacés.

Il est inutile que nous dissertions ici sur la nécessité d'une diète sévère, qui doit avoir pour base des boissons, et fort peu d'alimens, de la classe des délayans, des apéritifs, des diurétiques et des diaphorétiques, et qu'on doit employer suivant les circonstances, pour qu'à l'aide des topiques convenables, on puisse rappeler l'humeur au dehors, ou faciliter son évacuation.

Il y a bien d'autres maladies sujettes à la métastase, telles que les dartres habituelles, la goutte, le rhumatisme, les lochies, le lait des femmes nouvellement accouchées, la gonorrhée, les plaies, les ulcères, les dépôts critiques, et généralement toutes les tumeurs humorales; nous aurons soin d'en parler quand l'occasion s'en présentera.

XCI. *Par la gangrène.* L'inflammation, les tumeurs, suppurations, etc. peuvent se terminer par la gangrène ou le sphacèle de la partie; l'un ne diffère de l'autre qu'à raison du degré: la gangrène annonce une putréfaction qui commence; le sphacèle, une putréfaction déjà formée.

L'indication principale, dans la cure du sphacèle, est de rétablir la suppuration; car par-tout où il y a sphacèle, la partie ne suppure plus; et le meilleur signe d'une guérison prochaine, est quand on voit revenir la suppuration. Voyons si, dans le choix des alimens, il n'y auroit pas de secours auxiliaires à ceux de la chirurgie.

Pour obtenir cette suppuration si désirée dans le sphacèle, il est important de soutenir le mouvement du sang par tout le corps, un peu au-dessus de son état naturel, afin que la partie affectée se trouve un peu animée dans les vaisseaux voisins de ceux qui sont sphacelés. Dans ce cas, la diète échauffante, analeptique, cordiale et atténuante, sera capable d'exciter les causes motrices, une

petite émotion dans tout le corps, c'est-à-dire, un peu de fièvre qui sera avantageuse; mais auparavant on doit faire attention à l'état du pouls: car s'il est lent, ou au moins très-moderé, ce régime sera convenable pour relever les forces du malade. Celles-ci étant augmentées, le mouvement vers les parties extérieures s'accéléra; et par ce moyen, on empêchera la matière putride de pénétrer dans le torrent de la circulation: elle sera plutôt disposée à se décharger par la transpiration ou par les urines. Cette indication à pousser au-dehors la matière peccante ou gangréneuse, est très-importante.

XCII. Mais si le sphacèle n'est que la suite d'une inflammation violente qui subsiste encore, et que le pouls soit animé, les extrémités suffisamment chaudes, l'urine colorée et rouge; il y a lieu de croire que le ton de la circulation est assez fort, et que par conséquent il ne le faut point augmenter. Le régime atténuant, échauffant, analeptique, etc. ne conviendra donc point; il hâteroit la corruption plutôt qu'il ne l'empêcheroit. Alors, il faut avoir recours à la diète rafraîchissante, humectante, émolliente et anti-putride, pour ramener la suppuration dans la partie affectée; et le succès est conforme à cette pratique diététique.

En effet, la suppuration, qui arrive à une partie gangrenée, est tout ce qu'on peut attendre de mieux; car, comme elle suppose que la partie est vivante, cela marque que la circulation y est rétablie, et par conséquent qu'on n'a rien à craindre de fâcheux. On doit donc donner tous ses soins pour la faire revenir, et se mettre en garde contre la putréfaction, par l'usage des alimens et des boissons anti-septiques et anti-putrides.

§. XCIII. Quant à la curation de la gangrène, qui n'est pas portée au degré du sphacèle, comme il y a peu de vie dans la partie, et que les fluides y sont néanmoins stagnans, il faut tâcher de la ranimer et de l'entretenir par des boissons cordiales, s'il n'y a pas trop de feu, au moins pourroit-on prescrire



prescrire une boisson de racine de scorsonère ; mais s'il y a trop d'inflammation, si le pouls est élevé, et qu'on sente intérieurement une grande chaleur, on ordonnera beaucoup de boissons tempérantes, délayantes, rafraichissantes et acidules. La diète anti-septique est d'autant plus nécessaire, que la corruption spontanée des humeurs, lorsqu'elles sont stagnantes, tend toujours à la putréfaction.

Il faut être d'autant plus réservé sur la quantité d'alimens, que la masse des humeurs est remplie d'impuretés, et que la pourriture des premières voies ne manqueroit pas d'augmenter celle de la partie gangrenée.

§. XCIV. Quand la gangrène, la sèche, par exemple, vient de cause interne, de la langueur des fonctions vitales, comme dans les vieillards, et que ses progrès sont lents, l'indication principale étant de ranimer les forces, les alimens, cordiaux, fortifiants, analeptiques et échauffans, et d'une nature stimulante et excitative, sont ce qu'il y a de mieux.

§. XCV. On sait que les engelures gangrenées, comme toute gangrène causée par le froid, se guérissent par l'application extérieure des fomentations graduées, depuis la glace jusqu'à l'eau tiède et les spiritueux. Ainsi, lorsqu'on est parvenu à rétablir la circulation par ces secours extérieurs, on doit suivre ces mêmes indications à l'égard du régime, qui doit être en même temps acidule et aromatique, tant pour ranimer la circulation, que pour prévenir la disposition à la putridité des humeurs ; mais si la gangrène menace de la mort, il ne faut faire usage que de la diète cordiale, atténuante, échauffante, et donner même les boissons aussi chaudes que le malade pourra les soutenir, pour ranimer l'action des vaisseaux dans la partie gelée, et réveiller la chaleur naturelle, qui seule peut achever de donner la fluidité aux sucs, qui, quoique dégelés, restent encore figés.

§. XCVI. Il résulte de ce que nous venons de dire, que la diète échauffante, etc... doit toujours être prescrite

dans le traitement de la gangrène, excepté le seul cas d'une inflammation subsistante, d'une gangrène par étranglement, etc. . . on lui substitue le régime tempérant, humectant, et les substances acides qui rafraichissent et résistent à la pourriture en même temps; ainsi, on remplit par-là les deux indications. On voit aussi que pour corriger la putréfaction commençante, il faut remédier à ces causes sensibles par un régime convenable. On ne peut sur cela rien prescrire de général; car telle méthode, qui seroit fort utile dans un cas, seroit nuisible et pernicieuse dans un autre.

*N. B.* Nous renvoyons, à la classe des maladies chroniques, le régime convenable à la cure de l'inflammation, et des tumeurs qui se terminent par endurcissement ou squirre. Passons maintenant à celui qui convient pendant le traitement des principales maladies vénériennes inflammatoires.

*Du Régime propre à la cure des maladies vénériennes inflammatoires.*

§. XCVII. Le virus vénérien, communiqué par contagion, en portant ses premières impressions sur les parties génitales, cause bientôt des maladies aiguës de différentes espèces. En effet, par l'irritation qu'il cause, il excite une phlogose, ensuite une inflammation suivie de suppuration, etc. C'est ce qui arrive dans la gonorrhée.

Le régime est de la dernière importance dans la cure de cette maladie inflammatoire; car ce n'est ordinairement que par les fautes qu'on commet à l'égard de la diète, qu'elle devient si redoutable aux médicamens, qu'elle dure plus long-temps, et finit par donner une vérole générale, qui primitivement, n'étoit que particulière ou locale.

On distingue trois périodes dans la gonorrhée, et le régime doit varier suivant ses différens temps.

L'inflammation étant le symptôme le plus dangereux de

la gonorrhée, le gonflement des parties, où elle a son siège, pouvant suspendre l'excrétion des urines, et les progrès de l'inflammation pouvant se terminer par la gangrène, il est nécessaire, dans le premier période, de diriger la diète de manière qu'elle puisse concourir avec les autres moyens curatifs, pour écarter les accidens, tempérer l'ardeur de l'urine, et réprimer la violence de l'inflammation.

§. XCVIII. Pour satisfaire à cette indication, il faut, aussitôt que le mal paroît, priver le malade de tous les alimens capables de porter quelque acrimonie dans les humeurs; car en augmentant l'acreté des urines, ils augmenteroient infailliblement l'inflammation des parties par le passage des urines. C'est dans cette vue que l'on prescrit des boissons légères et rafraîchissantes, pour que les urines soient moins chargées de sel, et par conséquent moins irritantes, et qu'on doit faire choix d'alimens adoucissans, humectans et rafraîchissans.

Les malades ne devroient vivre que d'alimens liquides, au commencement, et lorsque l'inflammation est très-violente, tels que des crèmes de riz, d'orge, de gruau, de légers bouillons, des potages avec la laitue, le concombre, et les autres cucurbitacées, des laits-de-poule, etc. Mais comme il y a des malades qui sont forcés de masquer en public la grande régularité de leur régime, on peut leur permettre la volaille, les viandes blanches bouillies ou rôties, et quelques autres alimens de bon suc, adoucissans et faciles à digérer.

Si cependant l'inflammation étoit suivie de difficulté d'uriner, d'érections involontaires et douloureuses, comme dans la chaude-pisse cordée, qu'il s'écoulât du sang par la verge, que le périnée fut extrêmement chaud, tuméfié et douloureux; il faudroit absolument renoncer à cette diète animale, et s'en tenir à la diète végétale et liquide.

§. XCIX. C'est d'après la nature des accidens qu'on doit en régler la quantité; mais en général, il faut moins manger le soir qu'à diner; car pendant la nuit la digestion

est toujours plus pénible : ce qui trouble le sommeil , et la chaleur du lit augmente déjà assez l'inflammation , etc.

Quant à la quantité de la boisson , il y en a qui prétendent qu'il faut boire abondamment , pour détendre et relâcher les solides , pour détremper les humeurs , et prescrivent en conséquence des boissons relâchantes , émoullientes , beaucoup d'émulsions , etc. Nous croyons devoir faire , à ce sujet , quelques observations fondées sur la pratique. L'usage de ces différentes boissons demande beaucoup de circonspection : si on les fait prendre en trop grande quantité , si on prescrit à tous les tempéramens celles qui sont extrêmement froides , bientôt elles abattent les forces de l'estomac du malade , ce qui est plus prompt chez ceux qui l'ont foible et délicat ; elles le jettent dans un affaissement si considérable , que l'épaississement particulier , occasionné par le virus , devient bientôt général , etc. Ce n'est pas que nous rejetions ces sortes de boissons ; mais il faut en faire le choix , et en régler la quantité suivant le tempérament , l'âge , la saison et la nature des accidens.

Lorsqu'il est question d'une gonorrhée ancienne , et de celle qu'on appelle chaude-pisse à *répétition* , avec peu ou point d'inflammation , il est inutile d'accabler le malade de boissons rafraîchissantes et relâchantes ; il faut considérer son état comme étant au second période de la maladie , et diriger le régime en conséquence.

§. C. Le second période de la maladie demande autant de circonspection que le premier , tant pour la qualité , que pour la quantité des alimens et de la boisson. Supposons un écoulement louable ; si l'on pêche par la qualité et la quantité des alimens , il changera bientôt sa couleur jaunâtre en vert , et deviendra fétide ; les érections se feront sentir douloureusement ; c'est alors un indice certain qu'il faut s'observer scrupuleusement sur la nourriture , et écarter tout ce qui pourroit déranger la supuration qui est établie , et qui suffit seule pour détruire le principe du mal ; enfin , à relâcher le ventre pour détour-

ner les humeurs , et les empêcher de se porter habituellement vers l'urètre.

Il sera aisé de satisfaire à toutes ces indications par un régime régulier , détersif , adoucissant , laxatif , et peu nourrissant , augmentant cependant la quantité des alimens prescrits au premier temps ; et la boisson doit être moindre. Si le malade étoit foible , on pourroit lui permettre d'user d'un peu de vin rouge , bien trempé , pourvu que rien ne s'y opposât d'ailleurs , et qu'il ne restât aucune impression d'ardeur ; mais comme le vin est rarement utile dans ce cas , et qu'il nuit le plus souvent , il vaudroit mieux le retrancher.

§. CI. Le troisième période de la maladie est celui où la chaleur , l'inflammation des parties , l'érection involontaire , et l'ardeur d'uriner n'existent plus ; mais ce qui le caractérise davantage , c'est la nature de l'écoulement , qui est en moindre quantité , plus épais et plus blanc. On peut alors augmenter convenablement la quantité d'alimens , en faisant choix de ceux qui peuvent adoucir et donner plus de consistance aux humeurs , tels que les farineux en purée , le lait pris le soir , au lieu des viandes , ou pour toute nourriture ; on se trouve bien du lait coupé avec moitié eau de riz , et un peu de sucre candi. A mesure qu'on augmente la nourriture , il est prudent de diminuer la quantité des boissons , auxquelles on pourra joindre le lait ou du miel : on peut permettre quelques fruits en compotes , les poires sèches , la gelée de coings et autres , capables de resserrer un peu les vaisseaux relâchés. Voilà les seuls astringens de ce genre qu'on peut se permettre ; tout autre plus actif , plus généreux , seroit nuisible : on peut aussi , sur la fin , se permettre du bon vin rouge.

L'écoulement de la gonorrhée étant supprimé , il survient des métastases ; tantôt cette humeur virulente se jette sur les testicules , et y cause une inflammation , ou une tumeur au périnée ; d'autres fois elle se porte aux yeux , et occasionne une ophthalmie. Il faut , dans ce cas , prescrire

le même régime, et une diète aussi sévère que dans les premiers temps des maladies inflammatoires, dont nous avons parlé plus haut, et avoir égard à leurs différentes terminaisons.

§. CII. La *strangurie* est une maladie qui succède le plus souvent aux gonorrhées anciennes, opiniâtres et mal traitées. Ses accidens, tant qu'ils sont médiocres, n'exigent pas un régime bien gênant : des boissons, des alimens adoucissans, humectans, doivent être préférés à ceux que l'on prend indistinctement dans la vie ordinaire ; on doit éviter, surtout, ceux qui sont chauds, âcres et stimulans.

Mais si les accidens viennent à augmenter, bientôt le périnée s'échauffe, devient douloureux et tendu ; la strangurie se change en ischurie, ou rétention d'urine ; la fièvre s'allume ; la vessie, trop gonflée, est menacée d'une inflammation dont les suites peuvent être funestes.

C'est alors qu'une diète très-exacte doit marcher de pair avec les moyens curatifs connus, pour diminuer le mouvement et la quantité du sang, en tempérant sa chaleur, en relâchant, et en ramollissant les fibres trop tendues.

Pour satisfaire à ces indications diététiques, on ne doit nourrir le malade qu'avec des bouillons fort légers, et encore en petite quantité, ou d'une décoction d'orge, afin qu'en diminuant par la diète l'abondance du sang, et le rendant plus fluide, l'inflammation de l'urètre se dissipe promptement.

§. CIII. Malgré l'extrême difficulté d'uriner, il semble qu'on devrait retrancher ici les boissons. Cependant, si l'on réfléchit que la chaleur, la salure et l'âcreté de l'urine, n'étant pas délayées, adoucies et tempérées par la boisson, la phlogose de la vessie et de l'urètre augmentera, c'est une raison assez forte pour prescrire une petite quantité de boisson aux malades : nous disons une petite quantité, parce que si la boisson étoit copieuse, en augmentant la quantité de l'urine, on augmenteroit aussi tous les symptômes de la maladie. Ainsi, sans trop en accorder aux ma-

lades, on leur donnera l'eau de veau, de poulet, le petit-lait, la limonade cuite, etc.

§. CIV. La *strangurie*, qui reconnoît pour cause l'engourdissement ou l'atonie de l'organe, une pierre engagée dans le col de la vessie, ou le gonflement de la prostate, l'inflammation de ces parties, etc. . . présentent les mêmes indications diététiques que ci-dessus, c'est-à-dire, de calmer, d'adoucir les douleurs, de délayer et faciliter la sortie de l'urine; observant de régler et ménager à propos la quantité des boissons, etc. Ce n'est qu'après la cessation des accidens de la strangurie vessicale qu'on peut permettre les alimens solides: il y auroit même du danger d'user trop tôt, après la guérison, du vin, des liqueurs, du café, des nourritures âcres, salées et échauffantes, etc.

§. CV. Le régime propre au traitement des chancres, doit être le même que pour les maladies inflammatoires bénignes; c'est-à-dire, tempérant, humectant et modéré, à moins que la fièvre, l'inflammation vive, ou quelque'autre fâcheux symptôme n'obligeât à l'ordonner plus léger.

Il en est de même à l'égard du phimosi et du paraphimosi inflammatoire, dont le régime n'a rien de plus particulier, que celui des maladies plus ou moins aiguës.

*Du régime propre à la cure des plaies, en général et en particulier.*

§. CVI. La cure des plaies est l'ouvrage de la nature; mais celle-ci ne peut rien sans l'art diététique. Supprimer à propos tous les alimens capables de s'opposer à la guérison de ces maladies, et régler la juste quantité de ceux qui peuvent seconder le travail de la nature; voilà tout l'effort de cet art.

§. CVII. La diète, dans la cure des plaies, consiste ou dans une privation totale de nourriture, soit solide, soit liquide, ou à n'exclure que les alimens solides.

L'abstinence totale est particulièrement nécessaire dans

les plaies des organes de la digestion, comme l'estomac, les intestins; et dans celles des viscères, des capacités où il est important de prévenir des épanchemens funestes, car en les chargeant de nouveaux sucs, la surabondance de ces sucs pourroit y augmenter le danger.

On permet la seconde espèce de diète, lorsque les plaies sont moins considérables, et que le péril n'est pas aussi marqué. Celle-ci roule sur l'usage de quelques bouillons, tantôt plus et tantôt moins nourrissans, selon que l'état du blessé l'exige, ou que la nature de la plaie peut s'en accommoder.

§. CVIII. Dans le premier cas, et si les plaies sont pénétrantes; s'il y a lieu de craindre que les viscères ne soient blessés; si on appréhende des épanchemens; si le malade est menacé de quelqu'autre accident, qu'on ne peut détourner qu'en diminuant le volume des liqueurs; on doit supprimer toute nourriture pendant les premiers jours, si les forces du malade le permettent, et ne lui accorder qu'une boisson délayante, adoucissante et résolutive, dont on lui fera boire abondamment.

§. CIX. Cette diète rigoureuse est efficace pour diminuer la quantité des fluides: elle est d'autant plus indiquée, que le malade peut avoir fait des excès d'alimens, peu de temps avant l'accident de la blessure, parce qu'alors il y a lieu de soupçonner un amas de mauvais sucs dans les premières voies, ou qui peuvent avoir passé dans le torrent de la circulation.

Des malades, jugés ne devoir vivre que quelques heures, après des plaies de poitrine, du bas-ventre, des reins, ont été complètement guéris, en ne vivant, pendant plusieurs semaines, que de décoctions d'orge ou d'autres décoctions farineuses, sans sel, sans bouillon, et sans aucun remède quelconque.

§. CX. Si les plaies ne sont pas pénétrantes, si elles n'intéressent aucun des viscères, s'il n'y pas d'épanchement à craindre, s'il n'y a ni tension, ni inflammation, ni douleur,



leur, etc. une telle abstinence seroit déplacée : on ne doit supprimer que les alimens solides, et permettre aux blessés quelques bouillons légers de veau, de poulet, qu'on ne donnera d'abord que de six en six heures, ou de quatre en quatre heures, si les circonstances le permettent. Si le blessé est trop abattu par la quantité de sang qu'il peut avoir perdu, et si en effet il a besoin qu'on relève un peu ses forces ; enfin si la chaleur du blessé s'éteignoit, que ses extrémités se refroidissent ; si la perte de substance à la plaie étoit grande ; c'est alors qu'il est instant d'avoir recours aux cordiaux pour le ranimer : mais de quelle espèce ? Le bon vin rouge est le meilleur de tous les cordiaux ; c'est un aliment médicamenteux, ( voyez §. XVI ) qui renferme toutes les qualités des cordiaux les plus recommandables, sans en avoir les mauvaises, pourvu qu'on n'en donne qu'en petite quantité et avec beaucoup de précaution : c'est le seul cas, selon Celse, excepté de la règle générale, où l'on puisse permettre cette boisson. *Imbecillitas, atas, consuetudo tenuem ac exiguum non sustinet : quò fit ut protinus medicorum communi sententiã uberior cibus interdum exhibeatur, atque ante ullam curationem si opus est, vino agri reficiantur, quando alioquin inimicissimum est.*

§. CXI. Mais le fait, que Boërhaave rapportoit souvent à ses auditeurs, doit bien mettre en garde contre l'abus des cordiaux que nous permettons dans des cas pareils. Un homme, qui avoit eu l'artère axillaire coupée, tombe nageant dans son sang, et peu après est laissé comme mort. Les chirurgiens, qui en font la visite, lui ayant trouvé encore un peu de chaleur, mais sans aucun autre signe de vie, négligent d'examiner la plaie ; pendant le blessé se réchauffe peu-à-peu ; et après avoir resté assez long-temps dans cet état d'extrême foiblesse, il revient de lui-même, et guérit de sa blessure. « On réchapperoit peut-être, dit « Van-Swieten, un grand nombre de blessés, si on ne « s'efforçoit pas de leur prolonger la vie avec du vin, des « cordiaux et autres stimulans. »

§. CXII. Lorsqu'on a affaire à des malades épuisés par des fatigues, par de longues marches et par la mauvaise nourriture, comme il est ordinaire aux soldats qui ont fait campagne; c'est encore une nécessité évidente d'accorder une diète proportionnée à l'état de la maladie, et à l'épuisement des forces.

§. CXIII. Le cas d'épuisement excepté, il n'est aucune sorte de plaie un peu considérable, comme il n'est aucune maladie aiguë, où les bouillons trop souvent réitérés, et trop succulens, ne soient d'une dangereuse conséquence pour les malades. En effet, ces chairs flasques et molles, qui se multiplient si fort dans certaines plaies, malgré la bonne constitution du sujet, ou plutôt que la bonne constitution même du sujet fait pousser si vite; ces fongosités, qui paroissent du matin au soir, ne proviennent ordinairement que d'une nourriture trop forte et trop pleine: ces défaillances, ces redoublemens de fièvre, si violens et si longs, qui succèdent aux foiblesses, et qui jettent les malades dans le dernier accablement, ne doivent leur origine qu'à une abondance extraordinaire de mauvais suc qui trouble le travail de la nature.

§. CXIV. Il est aisé, d'après ce que nous avons dit dans nos règles générales diététiques, de se rendre raison de tous ces phénomènes, qui sont la suite d'une diète mal ordonnée, surtout si l'on fait attention que dans ces momens critiques, en surchargeant l'estomac d'une nourriture trop forte, trop succulente, qu'il est hors d'état de digérer, la plus grande partie des suc passera, sans autre préparation, dans la masse des fluides, et les rendra visqueux; d'où s'ensuivront de nouvelles foiblesses, élévation du pouls, redoublement de fièvre, etc. Mais si ces accidens, qui sont un effort de la nature pour se débarrasser du fardeau qui l'accable, sont salutaires dans d'autres cas, ils doivent être considérés ici comme un expédient dangereux pour un blessé, puisque, tout en le débarrassant d'un ennemi très-nuisible, ils éloignent la guérison qui auroit

eu lieu bien plus tôt, s'il n'eût commis aucun excès. Rien n'autorise donc à exciter cette fièvre par des bouillons trop forts, trop épais, trop réitérés : tout indique, au contraire, dans les premiers jours d'une plaie, une diète plus ou moins sévère, selon l'exigence des cas, pour éviter à la nature un travail étranger ; pour l'aider ou la relever si elle est trop foible ; pour prévenir la fièvre, éloigner ses redoublemens, et la faire tomber, s'il est possible, par une abstinence placée à propos.

§. CXV. Le blessé étant hors du premier danger, s'il n'a plus besoin que de reprendre des forces, il est nécessaire de lui prescrire une diète d'un autre genre (1) : c'est celle que nous avons désignée dans notre dispensaire, sous le titre d'*analeptique* ou restaurante, dont on fait pareillement deux espèces. Cette différence dépend du plus ou du moins de nourriture qu'on permet aux convalescens.

§. CXVI. Supposé que l'estomac soit encore foible, on se garde bien de prescrire des bouillons trop succulens ; ce seroit éloigner la guérison, au lieu de l'avancer : peut-être seroit-il moins dangereux de lui accorder quelques alimens solides, aisés à digérer, que de lui présenter de la gelée de viandes, des consommés, etc. qui ne seroient propres qu'à surcharger les vaisseaux. Rien de plus commun que de voir des blessés périr misérablement, parce qu'on a surchargé leur estomac d'une nourriture trop forte ; ou si la nature a été assez vigoureuse pour surmonter les obstacles qu'on lui a opposés par une surabondance de sucs indigestes, rien de plus ordinaire au moins que de voir des plaies, naturellement bénignes, s'étendre au-delà du terme accoutumé, et traîner à leur suite les accidens les plus graves. Quel est le but de la chirurgie ? C'est l'art important d'abrégér les maladies.

(1) *Postmodùm recedentibus prorsùs omnibus accidentibus, ova sorbilìa recentia, postea carnes uberius concedenda sunt : moxque curatio ad optimum finem tendente, quæ ex optima sanie, accidentium remotione et carne subnascente dignoscitur, victus ratio paulatim adjuvanda est.* Andreas à Cruce. Lib. De calvaria vulneribus.

§. CXVII. Cela posé, les bouillons clairs, les crèmes de riz, d'orge, de gruau, de pain, etc. sont tout ce qu'il faut pour soutenir un malade, et lui redonner des forces. Le mélange de ces farineux avec le bouillon prévient, (comme il a été dit §. LXXX), le danger de chacun de ces alimens donné seul. Cette nourriture, qui seroit surabondante, pendant que la maladie est dans la fougue, doit être placée immédiatement après que l'orage est entièrement cessé : on peut l'accorder aux malades qui commencent à se remettre. La petite fièvre, qui peut encore rester, n'est même pas un obstacle ; c'est ce que nous avons prouvé §. XXXVIII : et même lorsqu'un blessé sent revenir son appétit, et qu'il trouve du goût aux alimens, on ne doit pas balancer à lui permettre une nourriture plus forte qu'au commencement, sans en excepter quelques alimens solides qui peuvent faire disparoitre la petite fièvre à mesure que l'on mange, pourvu que ce soit avec modération. Comme le sang est dépouillé de ses parties balsamiques, il a besoin de réparation ; et le chyle, fourni par de bons alimens, est le meilleur baume qu'on puisse lui procurer. Il n'en faut pas davantage pour faire évanouir ce petit inconvénient fébrile, qui ne subsiste qu'autant qu'il est entretenu par l'âcreté et la sécheresse des liqueurs : mais ne perdons pas de vue le moment de la suppuration, où l'on doit redoubler d'attention pour favoriser, par le régime, cette crise, et rendre le pus louable.

§. CXVIII. Le dégorgement d'une plaie n'est pas plutôt fini, qu'un suc blanc, léger, un peu glutineux, commence à couler de toutes parts : immédiatement après, les lèvres de la plaie se désenfient ; la grande tension des solides diminue ; la chaleur devient tempérée ; la douleur cesse ; et la fièvre disparoit. Une suppuration louable est moins un symptôme qu'une suite nécessaire des plaies ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit par-tout la même, et qu'elle se trouve constamment égale en quantité et en qualité dans tous les cas. Tantôt elle n'est que médiocre,

et tantôt elle est prodigieuse : quelquefois le pus est limpide, clair et presque semblable à de l'eau ; souvent même il est jaune, vert, ou d'une couleur plus mauvaise.

§. CXIX. Si un blessé est maigre, sec et exténué, la suppuration sera petite ou très-médiocre ; s'il est d'un tempérament vigoureux, plein de suc, et nourri avec trop de soin, la suppuration sera abondante ; et la plaie qui, dans le premier cas, ne pourra avancer, fera ici trop de chemin : il ne paroîtra que des chairs molles et fongueuses, qui ne sauroient promettre une heureuse cicatrice.

Des alimens cruds, indigestes et peu nourrissans, etc. produisent, au lieu d'un chyle de bonne qualité, des suc hors d'état de fournir ce baume doux, coulant et médiocrement glutineux, qui seul est propre à la consolidation des chairs ; c'est plutôt une sérosité âcre, plus disposée à irriter les parties saines, ou à les inonder, qu'à leur donner de l'accroissement, et à les faire dégénérer en ulcères solides, rebelles et peut-être incurables.

§. CXX. Ces différens cas présentent différentes indications diététiques. Lorsque les plaies sont sèches, qu'elles ne fournissent presque rien, et que cela dépend de la constitution foible d'un malade, ou d'un épuisement ; dans ce cas, il faut avoir égard à la disposition du corps : cette sécheresse des solides, et la quantité résineuse des liqueurs demandent des alimens humectans pour relâcher et détrempier tout ensemble. L'épuisement des forces indique une diète un peu restaurante ; mais c'est à l'état présent du malade, et à la manière dont il s'est comporté peu avant la maladie, qu'il est essentiel de proportionner les divers moyens diététiques qui se présentent, soit pour fortifier et pour corriger en même temps sa constitution actuelle, soit pour fournir un baume convenable à la masse des fluides, et pour donner de la souplesse aux vaisseaux ; soit enfin pour rendre la circulation plus aisée, et disposer la plaie à fournir une bonne suppuration en quantité convenable.

Les alimens, les plus propres à satisfaire ces différentes vues, sont les bouillons de poulet, seul ou avec les grenouilles; les bouillons de veau ou de mouton; les bouillons ou boissons de différentes espèces, faits avec les suc<sup>s</sup> dépurés de certaines plantes, comme de cerfeuil, de chicorée, de cresson et autres, dont la qualité et la vertu répondent aux indications qu'on a à remplir; les différens laitages, comme le lait d'ânesse, le lait de chèvre, le lait de vache, coupé ou réduit en petit lait, selon les différentes indications qu'on peut avoir d'humecter, de relâcher, de nourrir et de réparer.

§. CXXI. Comme il est question, dans la plupart des cas, de rétablir les digestions, et qu'un malade ne sauroit se rétablir tant que l'estomac ne peut faire ses fonctions, on doit s'attacher d'abord à le réveiller, pour ainsi dire, de son engourdissement: pour cet effet, on doit joindre aux bouillons les plantes amères, et les assaisonner de sel, d'aromates, comme la canelle, s'il y a indication de secouer les fibres nerveuses de l'estomac, de rétablir les oscillations des vaisseaux dans leur état naturel, etc. Cette espèce de régime, dirigé par des hommes habiles, a quelquefois fait disparaître des fièvres intermittentes, que les meilleurs fébrifuges de la matière médicale n'avoient pu fixer.

Dès que les digestions sont rétablies, c'est aux laitages indiqués plus haut, qu'il appartient d'achever la cure, si le blessé a besoin de passer à la diète blanche.

§. CXXII. La suppuration est quelquefois si abondante, que la plaie est inondée de pus, et que les chairs paroissent croître avec une vitesse incroyable, ou que le malade est épuisé: trop de nourriture, des alimens trop succulens contribuent à la multiplicité des suc<sup>s</sup>; de-là un déluge de matière purulente que les plaies fournissent; de-là ces chairs baveuses qui paroissent du matin au soir, qui n'ont qu'une médiocre consistance, et que la nature produit en vain; de-là, en un mot, ces plaies qui dégènèrent en ulcères sordides, ou qui se rouvrent subitement.

« Nous voyons , dit M. Fabre (1), que , lorsque les blessés  
 « s'abandonnent à leur appétit , les progrès de la guérison  
 « sont comme suspendus , et que souvent la plaie , qui étoit  
 « prête à se fermer , se rouvre subitement. Nous voyons  
 « tous les jours le même accident , dit M. Louis (2) , dans  
 « les sujets le mieux constitués , qui , sur la fin de la gué-  
 « rison , se livrent à leur appétit , et forment plus de sucs  
 « qu'il ne faut , par une nourriture trop abondante. S'ils  
 « commencent à reprendre de l'embonpoint avant que la  
 « cicatrisation soit avancée , la formation de la cicatrice  
 « en est sensiblement retardée : le gonflement des cellules  
 « du tissu adipeux ou des vaisseaux rompt une cicatrice  
 « tendre et mal affermie , parce qu'il détruit manifestement  
 « l'ouvrage de l'affaissement. Aussi est-on obligé , pour  
 « guérir certaines plaies , de faire observer un régime exact  
 « aux personnes d'un tempérament pituiteux , qui ont les  
 « chairs molles : on a recours , avec succès , pour obtenir  
 « la consolidation des plaies , aux absorbans , aux dessi-  
 « catifs intérieurs ; on fait boire de l'eau d'esquine ; et  
 « quand tous ces secours ne réussissent pas , une diète ri-  
 « goureuse offre encore une ressource presque assurée. Le  
 « retranchement de toute nourriture est le moyen le plus  
 « efficace pour dessécher toute l'habitude du corps. *Cor-*  
 « *poribus humidis carnes habentibus famem inducere*  
 « *oportet ; fames enim corpora exsiccat.* Hippoc. Aph. 57.  
 « Sect. VII. »

L'autorité de ce grand maître de l'art nous porte à conclure que l'unique expédient qui se présente pour diminuer cette profusion et cette abondance de sucs inutiles , est la diète , c'est-à-dire , la suppression d'une nourriture trop pleine , ou , pour parler plus juste , un genre de vie plus réglé et plus sobre.

§. CXXIII. Il y a cependant des cas où , sans que la

(1) Mémoire sur les plaies avec perte de substance , inséré dans le IV<sup>e</sup> volume des Mémoires de l'Académie.

(2) Mémoire sur la consolidation des plaies avec perte de substance , IV<sup>e</sup> volume des Mémoires de l'Académie.

grande quantité d'alimens y donne lieu, les suppurations sont quelquefois abondantes, et où il est imprudent de tenir les blessés à une diète trop longue et trop rigoureuse : les pertes, qu'ils font tous les jours, n'étant point réparées, le sang s'appauvrit, les bords des plaies deviennent minces, les chairs mollasses, les suppurations ternes, séreuses, salines ; les progrès de la cicatrice cessent, et le scorbut se manifeste ordinairement.

J'ai eu occasion de voir quelquefois que ce vice scorbutique se détruisoit, lorsqu'on avoit augmenté la nourriture des blessés, et qu'il se faisoit un changement si avantageux aux plaies, qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'à l'augmentation des alimens.

§. CXXIV. Nous avons déjà observé que si c'est à raison d'un tempérament ruiné par des excès, que le suc nourricier pêche, et que la plaie tourne mal, il est essentiel d'y remédier promptement par une diète convenable. « La « grande maigreur et l'épuisement des malades, dit encore « M. Louis ( 1 ), peuvent être un obstacle à la consolidation « des parties. . . . . Si l'on nourrit les malades avec des « alimens de bonne digestion ; si la masse du sang est re- « fournie de sucs nourriciers, et que les parties reprennent « leur volume naturel, les vides se remplissent et donnent « des points d'appui pour la consolidation. On ne l'obtiendra « jamais tant que les malades seront exténués ; il faut donc « les engraisser préalablement, si j'ose me servir de l'ex- « pression, afin de procurer le rapprochement nécessaire et « la continuité des parties qui forment le fond de la plaie. « A mesure que la nourriture profite, les plaies, de pâles « et sèches, redeviennent vives, vermeilles, et fournissent « du pus ; mais cette augmentation a des bornes au-delà « desquelles elle deviendroit nuisible à l'affaîssement qu'exige « la formation de la cicatrice ; c'est à la prudence et au « discernement du chirurgien, à aider la nature, et à en « diriger les opérations suivant les circonstances. »

( 1 ) *Ibid.* quò supra.



Tâchons de suivre les indications que nous trace ce savant académicien, qui sont celles de la nature même : c'est par une diète analeptique, plus forte que celle que nous avons indiquée après le calme des premiers accidens, que l'on peut rétablir et engraisser ces tempéramens ruinés, maigres, exténués ; mais on ne doit l'accorder qu'aux malades qui n'ont que peu ou point de fièvre, et dont l'estomac n'est plus chargé de mauvais sucs, ou plutôt qui commence à faire ses fonctions dans l'ordre de la nature.

§. CXXV. S'il est donc question d'accorder une nourriture plus abondante, on donnera des bouillons faits avec le bœuf, le chapon, ou même avec la perdrix, etc. selon que les malades seront en état de fournir à une certaine dépense. Les gelées de corne de cerf, celles faites avec la volaille et le veau, auxquels on ajoute des jaunes d'œuf et le jus de citron, sont encore très-propres à ranimer les forces abattues, et à redonner un peu d'embonpoint à un malade épuisé ; mais on se contentera d'en mettre une cuillerée ou deux dans du bouillon ordinaire : une plus grande quantité pourroit être nuisible, et ce seroit une imprudence que de passer d'une extrémité à l'autre. C'est ce que nous avons prouvé dans nos règles générales. Un convalescent doit être nourri ; mais on lui rendroit un mauvais service, si on le nourrissoit plus qu'il ne faut. Une croûte de pain, que le malade tremperoit dans son bouillon, au moment de l'avalier, lui seroit encore profitable, en ce qu'obligé de la mâcher, il rendroit un peu de salive, laquelle donneroit plus d'action aux substances nutritives.

Nous ne finirions pas, si nous voulions parcourir les différentes espèces de restaurans : on a vu, par notre dispensaire alimentaire, qu'on peut en faire un choix relatif aux circonstances et aux moyens des malades. C'est à la prudence du praticien éclairé à régler le tout.

§. CXXVI. Mais il est une dernière attention bien essentielle à l'égard des blessés, c'est de prendre garde qu'ils ne souffrent de la soif : elle dénote la sécheresse du corps et

l'âcreté des liqueurs ; tout cela est contraire à la consolidation des plaies. Des fruits crus, donnés à propos, soit en substance, ou leur jus exprimé dans de l'eau, pour boisson, sont très-utiles pour rafraîchir, tempérer la chaleur, et tenir le ventre libre. Les grandes boissons sont quelquefois cause d'un dévoiement qui affoiblit beaucoup les blessés ; quelquefois le flux de sang s'y joint avec des coliques : les bouillons doivent alors être donnés en petite quantité ; il faut y délayer un jaune d'œuf, ou bien y ajouter un filet de vin rouge, s'il est possible. On prescrit aussi avec succès des boissons astringentes, comme l'eau de riz, ou faites avec le sirop de coing ; mais il faut en boire peu de l'une et de l'autre. Les gelées de corne de cerf, les alimens incassans, farineux, sont d'un grand secours pour soutenir les forces, ainsi que le vin de Bourgogne.

*N. B.* En prescrivant une diète convenable, dans la vue de ne donner précisément à la nature que ce que l'on croit qu'elle a la force de préparer pour le soutien du malade, on éloignera les obstacles qui arrêtent la nature, et qui l'empêchent de se relever ; ce sera par conséquent la mettre en état de se rétablir elle-même, dès qu'elle ne sera plus accablée d'une surabondance d'humeurs.

Nous venons d'exposer les secours diététiques généraux dont on doit se servir, soit dans le premier temps des plaies, pour prévenir la violence des accidens ; soit pour hâter l'arrivée d'une suppuration qui tarde à paroître ; soit pour diminuer la quantité de celle qui est trop abondante ; soit enfin pour corriger les mauvaises qualités qu'elle peut avoir, et pour obtenir la consolidation d'une plaie, et l'amener à une bonne cicatrice ; il ne nous reste plus qu'à exposer le régime particulier qui convient pendant le traitement de quelques plaies, par rapport aux parties qu'elles affectent.

### *Des plaies de tête.*

§. CXXVII. Les plaies de tête compliquées des accidens

de la commotion, d'épanchemens, de fracture, etc. et même celles qui paroissent les plus légères et quelquefois sans accidens primitifs, comme la blessure des muscles crotaphites, la piqûre de la calotte aponévrotique du péri-crâne, et qui exigent également un régime rigoureux, surtout au commencement; dirai-je qu'étant plus dangereuses que les autres plaies, elles exigent un régime encore plus exact et plus sévère, tant pour désemplir les vaisseaux, que pour prévenir la violence de l'inflammation de la fièvre et les autres accidens? c'est du moins le conseil d'André de la Croix: *Initia morborum*, dit-il, *samem et sitim desiderant; hac ratione modicus cibus, et aqua omnibus ulceribus quam maximè conducit, magis verò recentioribus, quam vetustioribus, maximè autem omnium fracturis in capite, ac femore, et si cui alii parti fractura contigerit.*

§. CXXVIII. Ainsi il faut, autant que les forces du blessé le permettent, ne point lui donner à manger avant l'inflammation, quand même la plaie ne seroit point accompagnée des accidens de la commotion, et lui prescrire des boissons délayantes, comme l'eau de chiendent, l'eau d'orge, l'eau panée, édulcorée avec le sirop violat ou de vinaigre, la limonade, suivant le goût du malade et l'état de son estomac, et continuer ces boissons jusqu'à ce que le temps des grands accidens soit passé, ce qui a lieu le plus souvent vers le quatorzième jour.

§. CXXIX. Mais si la plaie étoit avec dénudation de l'os, si l'inflammation n'étoit pas dissipée, si la fièvre persistoit, si l'on avoit le moindre soupçon d'un symptôme plus grave, si l'on craignoit quelques-uns des accidens consécutifs, le terme du quatorzième jour ne peut plus servir; il faut réduire le blessé jusqu'au quarantième jour aux simples boissons nutritives, telles que l'eau d'orge, l'eau panée, miellée, etc. etc.

Cependant, il y auroit à craindre qu'une diète aussi rigoureuse, et continuée aussi long-temps, n'abattit bientôt un blessé, surtout si son estomac est accoutumé à une

très-grande quantité d'alimens ; car , comme dit André de la Croix : *Quotidianum experimentum attestatur plerisque ex tenui victu, et longâ inedia syncopam, ac capitis dolores incurrisse, atque eos præsertim, quorum ventriculi concoquens facultas valida fuerit.* Et plus bas : *Vaporibus ad caput elevatis dolor excitatur, famemque dum tolerat ventriculus, malis repletur humoribus, et in ipsis dolores ac languores sentiuntur, quos denique cerebri affectus varii sequuntur.*

§. CXXX. Ainsi, sans trop nous écarter de la règle d'Hippocrate, qui défend les alimens jusqu'au quarantième jour, en cas de fièvre et d'accidens différens, et pour nous conformer aux préceptes d'Ambroise Paré et de Guillemeau son disciple, qui, comme André de la Croix, craignent, avec raison, les accidens d'une faim trop long-temps continuée, nous croyons qu'on pourroit permettre, outre les boissons, l'usage de quelques fruits cuits, donnés à propos et en petite quantité, comme des pruneaux, des pommes ou des poires en compotes ; ces alimens ne surchargeront pas l'estomac, et rempliront en même temps les indications curatives, capables d'adoucir, de tempérer les humeurs et de relâcher le ventre.

Paré permet qu'on y ajoute un peu de sucre et de canelle, « laquelle, dit-il, conforte l'estomac et le réjouit. »

Mais lorsque les accidens paroissent un peu moins graves, il faudra aussi permettre quelques potages très-liquides : si l'on ne se relâchoit pas sur la grande sévérité de la diète, il y auroit à craindre que le malade, souffrant et impatienté de la faim, ne transgressât les conseils diététiques, en satisfaisant son appétit vorace, d'où il pourroit résulter des accidens très-fâcheux.

§. CXXXI. On ne doit pas s'en laisser imposer par quelques faits particuliers, qui ne présentent que des exceptions à la règle générale ; il faut encore moins se départir de cette règle dans la pratique de la chirurgie que dans toutes autres circonstances.

Telle est l'observation rapportée par Quesnay, dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

Un homme avoit reçu sur la tête une pierre, du poids d'environ vingt livres, qui tomba d'un second étage; il perdit connoissance; on ouvrit la contusion, le péricrâne étoit séparé; on croyoit qu'il faudroit en venir au trépan. Le lendemain on trouva le blessé fort tranquille, sans fièvre; il n'y avoit ni fente ni enfoncement au crâne; on suspendit l'opération; le blessé fut saigné six fois; on voulut lui faire observer un régime exact, qu'il ne garda pas long-temps; car ayant trouvé le secret d'entrer dans un endroit où il y avoit des pommes, il en mangea au moins un millier depuis le vingtième jour jusqu'au quarantième; cependant, il ne lui survint aucun accident. Il fut environ trois mois à guérir, à cause de l'exfoliation de l'os découvert, qui retarda la guérison de la plaie.

§. CXXXII. Lorsque la suppuration des plaies de tête est bien établie, que le temps des accidens est passé, il faut soutenir les forces du blessé avec des potages, des crèmes de riz, d'orge, d'avoine, de semoule, de vermicel, avec des œufs frais, des compotes de fruits, etc.

Lorsqu'il n'y a pas eu de secousse au cerveau, et dans les cas où l'exfoliation des os se fait attendre, le meilleur parti qu'on pourroit prendre pour l'accélérer, seroit peut-être d'augmenter la nourriture des blessés. Il y a quantité d'exemples dans la pratique, si on y a fait attention, où l'exfoliation prématurée des os étoit due aux forces soutenues par la quantité de nourriture.

Cependant on augmentera ou diminuera la quantité d'alimens d'après l'état de la plaie et des forces du malade; mais sans perdre de vue que dans les plaies de tête, comme après le trépan, la substance pulpeuse du cerveau est toujours disposée à sortir, à s'élever en forme de champignon; et que, pour peu qu'on administrât au blessé des alimens un peu âcres et échauffans, on irriteroit facilement la plaie, et la suppuration prendroit une mauvaise qualité.

§. CXXXIII. Si, malgré les conseils du chirurgien, il arrivoit au malade de prendre trop d'alimens, on pourra lui donner, suivant le conseil de Paré, des bombons d'anis, de fenouil, de conserve de roses pour fortifier l'estomac, faciliter la digestion, et par-là prévenir les vents, et ce qu'on appelle les *vapeurs* de l'estomac, dont il résulte ordinairement des accidens à la tête, surtout lorsqu'il y a plaie; s'il y avoit constipation, on rendra la diète laxative.

§. CXXXIV. On doit, pendant tout le traitement des plaies de tête, éviter les alimens qui ont besoin d'être mâchés long-temps; et même dans les plaies qui intéressent les muscles crotaphites, on ne peut permettre que des alimens liquides, jusqu'à parfaite guérison, sans quoi le mouvement de la mâchoire inférieure ne manqueroit pas d'écarter les lèvres de ces sortes de plaies: la précaution doit être la même dans la cure de celles qui intéressent les joues, le canal salivaire; car il seroit dangereux, surtout si la plaie avoit été accompagnée d'hémorragie, de donner au blessé des alimens qui l'obligeassent à mâcher.

Enfin, après les blessures de la tête, on doit éviter pendant long-temps, et jusqu'à ce que la cicatrice soit bien affermie, l'excès dans le vin (1), et se mettre en garde contre les indigestions.

§. CXXXV. Les plaies du *col*, du *pharynx*, de la *trachée-artère*, et surtout celle de l'*œsophage*, exigent encore la diète la plus sévère, comme l'usage des boissons adoucissantes, l'eau de poulet, très-peu d'alimens liquides qui nourrissent bien, afin que la petite quantité que le blessé en prendra soit suffisante; mais la force des alimens liquides doit être proportionnée à la violence de la fièvre, etc.

Il arrive souvent que les bouillons et les boissons excitent la toux ou le hoquet, et sont rejetés au dehors. Pour

(1) *Vulneratus abstineat à vino; maxime si vulnus est in capite vel in parte nervosa; quia non est res aliqua quæ tantum concutiat nervos et cerebrum sicut vinum: quoniam citò à calore naturali convertitur et propter sui subtilitatem citò penetrat in nervos, et citò caput ascendit, etc. De Diatâ vulneratorum, page 214. Lanfranci Mediolanensis Chirurgia.*

remédier à cet inconvénient, il faut donner les liquides avec un biberon fait de manière qu'il puisse être introduit aisément dans l'œsophage, pour porter les liquides au-delà de la plaie.

§. CXXXVI. Comme ces blessés sont un temps considérable sans pouvoir prendre d'alimens solides, et lorsque la déglutition est tout-à-fait interdite, il faut leur donner souvent des lavemens faits d'excellens bouillons ou de lait, pour soutenir les forces.

Il n'y a plus de doute actuellement sur l'efficacité des lavemens nutritifs; l'anatomie la démontre, et l'expérience la confirme. Cette pratique est autorisée par *Celse*, *Bartholin*, *Peyer*, et par les anatomistes modernes.

Quand on est obligé d'employer des lavemens pour nourrir un malade, il faut nétoyer les intestins des excréments qui y sont, par un clystère d'eau et de sucre, ou de miel: les excréments étant évacués, on donnera des lavemens nutritifs, sans sel ni sucre, ni autre chose capable d'en provoquer l'expulsion; les ayant fait prendre, le malade doit les garder le plus long-temps possible: on les répétera jusqu'à six fois par jour.

§. CXXXVII. Les plaies pénétrantes de la poitrine, avec lésion des parties contenues, exigent une diète encore plus sévère, s'il est possible, que les plaies dont nous venons de parler, parce que tout le sang étant obligé de passer dans un temps donné par le poumon, et le chyle y abondant encore tout cru, il est de toute nécessité qu'il y en passe le moins possible, et qu'il soit de la nature la plus douce et la plus fluide.

Il faut donc s'en tenir alors aux alimens liquides, adouçissans, béchiques, délayans et rafraîchissans, pour prévenir l'inflammation et calmer la toux: ils doivent être donnés en très-petite quantité, et de loin en loin, jusqu'à ce que les accidens soient passés; sans quoi, si on surchargeoit l'estomac, et que son travail fut pénible, ou augmenteroit les accidens.

Mais si la personne blessée est vigoureuse et bien nourrie, on la réduira absolument pendant quelques jours à l'eau pure, ou à l'usage de quelque boisson vulnérable, résolutive et délayante, comme nous l'avons dit au commencement du régime général de la cure des plaies.

On est convaincu, par les faits de pratique, que les secours de la diète étant bien dirigés, ils peuvent concourir pour corriger et prévenir les accidens qui accompagnent l'épanchement, ou qui peuvent succéder à l'opération de l'empyème, dont nous renvoyons le régime convenable dans la classe des maladies chroniques.

§. CXXXVIII. Les plaies externes du bas-ventre exigent presque autant d'attention dans le régime, que celles qui sont pénétrantes; c'est lorsqu'elles offensent les aponévroses des muscles droits, et le péritoine où elles attirent souvent des accidens fâcheux.

Lorsqu'il y a ouverture du péritoine, il est à craindre qu'il ne se forme une hernie, lorsqu'on va à la selle et qu'on fait des efforts pour rendre des excréments trop durs: ainsi, outre les indications diététiques communes à toutes les plaies, on doit, dans celles-ci, ne donner que des nourritures qui ne produisent presque point de matières épaisses, comme des bouillons de viandes, qui suffisent pour soutenir la vie, et avec lesquels on peut ne pas aller de long-temps à la selle.

§. CXXXIX. Lorsque les plaies pénétrantes du bas-ventre sont avec lésion des parties contenues, ou issue de ces mêmes parties, ou épanchement des matières, elles exigent le régime le plus sévère; d'autant plus que très-souvent l'action des viscères propres à la digestion est souvent dérangée, et que lorsqu'on prend un peu trop d'alimens liquides, l'estomac et les intestins en sont aussitôt distendus, et laissent échapper par leurs plaies les matières alimentaires.

§. CXL. Dans les plaies de l'estomac, il faut avoir égard à la situation de la blessure, pour donner ou supprimer les alimens, ce que l'on reconnoitra par la situation où



étoit le malade lorsqu'il a été blessé, par la direction du coup, par la plénitude ou la vacuité de l'estomac, etc... Si la blessure est à la partie supérieure de l'estomac, le malade doit se tenir assis, le tronc droit, lorsqu'il prend les alimens et pendant la digestion; si elle est au grand cul-de-sac, il se tiendra couché sur le côté droit; et dans tous ces cas, on observera de donner des alimens en très-petite quantité et très-liquides. Dans le cas de blessure à la partie inférieure de l'estomac, ou dans le voisinage du pyllore, il faudra s'abstenir de tout aliment et boisson par la bouche, et avoir recours aux lavemens nourrissans.

§. CXLII. Les blessures du *foie*, de la *rate*, du *pancréas* et des *reins*, présentent encore les indications diététiques d'une abstinence d'alimens solides: on doit donner au blessé de l'eau de poulet pour toute nourriture, ou des bouillons faits de veau et de cerfeuil. Voyez ce qui a été dit §. LXXXIV.

§. CXLIII. Si c'est la vessie qui a été ouverte, on doit s'en tenir aux gelées adoucissantes pour toute nourriture, ne donner à boire que médiocrement, et de loin en loin, des boissons mucilagineuses et de l'eau de riz.

§. CXLIV. Cette diète sévère est également indiquée, lorsqu'il y a lésion aux intestins: on ne doit donner à ces blessés que des boissons d'eau d'orge, pendant le temps des premiers accidens; et lorsqu'ils sont cessés, que des alimens difficilement putrescibles, et qui laissent le moins de matières grossières dans les intestins, par la raison qu'on doit éviter, autant qu'il est possible, que le blessé n'aille à la selle.

Rien ne satisfait mieux à toutes ces indications, que des jaunes d'œufs délayés dans du bouillon léger, ou un demi-verre de vin comme restaurant et cordial, si le malade est dans l'habitude d'en boire; ou quelques cuillerées de gelées; car en en prenant de trois en trois heures deux ou trois onces, après y avoir mis du jus de citron pour

corriger leur tendance à la putréfaction, ils suffiront pour soutenir le malade.

Si la blessure étoit aux intestins grêles, et que l'on craignit l'épanchement des liquides alimentaires, il faudra les supprimer, et y suppléer par des lavemens nourrissans, ayant toutefois égard aux précautions indiquées plus haut.

§. CXLIV. La cure des solutions de continuité de cause externe aux intestins, ou par la gangrène, comme cela arrive à la suite des hernies par étranglement, ne peut guères se faire que par une diète sévère : en effet, les viscères maigrissent, s'affoiblissent ; le canal intestinal se flétrit, se rétrécit, et peut, par ce moyen, rapprocher la division et favoriser la réunion, soit des bouts des intestins entr'eux, soit en contractant des adhérences avec les parties voisines. Cette règle générale ne doit pas toujours avoir lieu ; c'est ce que nous expliquerons dans un instant.

On ne doit donc permettre les potages, que lorsqu'il ne paroît plus de matières fécales par la plaie depuis plusieurs jours, que ces matières ont repris leur cours ordinaire, que les accidens sont cessés, et qu'il y a lieu de présumer que la cicatrice est faite.

§. CXLV. Il est d'autant plus nécessaire de donner en ce moment des alimens liquides et légers, eu égard aux forces du malade, mais encore en suffisante quantité, et souvent, pour entretenir le même diamètre des intestins, tant dans la partie supérieure que dans la partie inférieure ; parce qu'il est possible que les intestins, après s'être débarrassés des matières qu'ils contenoient, se resserrent à un point que le malade ne puisse plus recevoir la plus petite partie d'un lavement.

« On connoît, dit *M. Louis* (1), par les exemples qu'on a de personnes mortes faute d'alimens, que tout le canal intestinal peut se rétrécir considérablement ; et l'on a vu,

(1) Mémoire sur la cure des hernies avec gangrène, Tome III des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

« dans ces cas, l'estomac même n'avoir pas plus de capacité qu'un boyau grêle. »

§. CXLVI. Une diète sévère continuée trop long-temps dans ces différens cas, à la suite des plaies des intestins ou des hernies avec gangrène, est donc un abus, en ce qu'elle favorise trop le rétrécissement du canal, et dispose de loin aux accidens consécutifs.

« Il est bien difficile, ajoute *M. Louis*, de se persuader, quoique de très-habiles hommes l'aient avancé, qu'une cicatrice obtenue par une diète rigoureuse, portée aussi loin qu'il est possible, puisse se relâcher et s'étendre, et que le détroit de l'intestin s'élargisse enfin (1). »

§. CXLVII. Mais en faisant sentir la nécessité de ne pas laisser trop long-temps ces malades à un régime sévère, pour les raisons que nous avons alléguées, on doit d'un autre côté ne pas trop se relâcher sur la quantité des alimens, et ne pas trop se presser d'administrer les alimens solides, dans la crainte de trop distendre les intestins, ou de déchirer une cicatrice nouvellement formée; d'où s'en suivroit un épanchement des matières, et tous les accidens les plus fâcheux et même mortels (2).

(1) Cette doctrine de *M. Louis* a été encore confirmée depuis par une belle observation que *M. Pipelet l'aîné* a fournie à l'Académie (\*). « Le rétrécissement de l'intestin, dit *M. Pipelet*, dépend principalement de la constriction du bout inférieur correspondant à l'anus; et c'est une preuve démonstrative de la solidité des conséquences que *M. Louis* a tirées des observations, en blâmant le régime sévère dont on avoit fait un précepte pour obtenir la réunion des bouts de l'intestin; rien en effet ne contribueroit plus à la nécessité de procurer un nouvel anus, ou à mettre les malades dans le cas d'éprouver les funestes effets d'une réunion qui ne conserve pas un diamètre suffisant pour le passage des matières. On ne peut prendre trop de précautions pour éviter le rétrécissement, puisqu'il a lieu dans les gros intestins, où il devroit être moins à craindre. »

(2) C'est ce que prouvent *MM. de la Peyronie, Dufouart, Chastenot et Caqué*, par des observations que rapporte *M. Louis*, dans son Mémoire cité §. CXLV. Il paroît même que dans tous ces cas il y a indication d'un régime laxatif, tant pour prévenir la constipation, que pour favoriser le dégorgement des matières fécales, et empêcher leur trop long séjour dans les intestins.

(\*) Voyez son Mémoire inséré dans le IV<sup>e</sup> Volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

Enfin on doit, pour éviter les coliques et pour ménager la cicatrice de l'intestin, n'augmenter les nourritures que peu à peu pendant long-temps; et il faut surtout se mettre à couvert des indigestions qui peuvent être suivies d'accidens très-graves, comme le prouve M. de la Peyronie par des observations insérées dans son Mémoire sur la cure des hernies, au premier volume de ceux de l'Académie.

§. CXLVIII. Nous avons supposé les plaies du bas-ventre compliquées de lésion des intestins, examinons maintenant quel doit être le régime, lorsque l'épiploon ou le mésentère, ou les intestins, etc. se trouvent pincés à l'ouverture de la plaie, ou lorsqu'il y a hernie avec étranglement.

Les tentatives pour la réduction des parties ayant été inutiles, il est certain qu'outre les autres moyens curatifs connus, il faut tenir le malade à une diète exacte et sévère, c'est-à-dire, aux bouillons, ou à quelques soupes données en suffisante quantité pour prévenir l'inanition: par-là on diminue les forces, on rend les parties plus souples; et faisant maigrir tout le corps, on fait maigrir le mésentère et l'épiploon, dont le volume fait peut-être le principal obstacle à la réduction.

§. CXLIX. Mais si c'est la hernie de l'intestin avec étranglement: que la communication de l'œsophage à l'anus ne soit pas libre; que rien ne puisse passer; que tout ce qui est dans l'estomac, enfin, bien loin d'enfiler la route des intestins, remonte et sorte par le vomissement; alors il ne faut donner au malade qu'une très-petite quantité de liquide, seulement pour mouiller les parois intérieures de l'œsophage et de l'estomac; ce qu'on donneroit de plus ne feroit qu'exciter le vomissement ou l'augmenter, et tout effort ne peut qu'accroître la maladie (1). Cette diète sé-

(1) « Les boissons anti-phlogistiques, (dit M. Goussaud, dans son Mémoire sur les causes des hernies avec étranglement, dans le IV. Volume des Mémoires), si utiles dans tous les cas inflammatoires, ne peuvent être employées ici qu'avec beaucoup de discrétion, par la crainte de surcharger le canal intestinal. Plusieurs praticiens se contentent de faire

rière est non-seulement nécessaire à cause des raisons alléguées plus haut, mais encore parce qu'elle sert de préparation, si on est obligé d'en venir à l'opération pour faire rentrer les parties.

§. CL. L'opération étant faite, les parties étant rentrées, on ne doit pas se presser de permettre les alimens solides, parce que très-souvent les accidens, qui avoient précédé l'opération, subsistent encore après, quoique l'étranglement, qui en étoit la source, ne subsiste plus. L'intestin reste quelquefois enflammé dans une partie de son étendue, et le mésentère est peut-être devenu, par le gonflement de ses vaisseaux, plus épais qu'il ne doit l'être. C'est cette inflammation qu'il faut calmer par la diète et par les boissons adoucissantes, plus ou moins copieuses, selon que le vomissement le permettra, d'autant plus que, par la réduction de l'intestin, on a rendu au canal son passage libre pour l'écoulement des matières. En un mot, quand on a fait la réduction de l'intestin, la suite de la maladie ne demande, pour le régime, d'autres attentions que celles que nous avons indiquées pour les plaies ordinaires.

§. CLI. Dans le cas où l'intestin gangrené est resté dehors, sa présence peut exiger quelque attention, comme nous l'avons dit plus haut, soit à cause de la gangrène, soit à cause du chyle ou des matières qui, pendant un temps, sortent par la plaie : ainsi on ne donnera à la fois que très-peu d'alimens anti-putrides, afin que le chyle passe dans le sang avant que d'arriver à l'ouverture de l'intestin qui est dans la plaie ; par-là on pourra prévenir les excoriations que ce qui sort, par l'intestin ouvert, peut causer à la peau dans toute la circonférence de la plaie ; et du reste, on continuera le régime avec les précautions que nous avons indiquées plus haut. Nous n'entrerons pas dans un

• tenir dans la bouche du malade des tranches de citron, surtout lorsque  
 • les vomissemens ont commencé : les potions huileuses ne peuvent être  
 • utiles que dans les premiers momens, et dans le cas où l'accident ne  
 • seroit pas survenu, quand les intestins grêles sont encore remplis de  
 • matières. »

plus grand détail sur le régime qui convient dans toutes les différentes espèces de hernies : les Mémoires de l'Académie fournissent sur cette importante matière des préceptes qui ne laissent rien à désirer.

*Des plaies envenimées.*

§. CLII. Quoique les accidens des plaies faites par la morsure des animaux, tant enragés que venimeux, présentent les mêmes indications diététiques que pour les autres plaies en général, néanmoins le régime doit varier ici, pour seconder les indications curatives de la destruction du virus.

La principale de ces indications étant de combattre le venin qui s'est glissé dans le sang, ou d'en faciliter l'évacuation, il faut faire un choix convenable d'alimens, propres à délayer et atténuer le sang, à prévenir la coagulation des humeurs, à en faciliter la circulation, à chasser en un mot, par les sueurs et par les urines, tout ce qui tendroit à les fixer.

§. CLIII. Pour remplir ces indications, on emploiera les bouillons légers faits avec le veau ou la volaille, les boissons délayantes, atténuantes, apéritives et diurétiques, enfin quelques-uns des alimens cordiaux, échauffans et diaphorétiques.

*Ambroise Paré* conseille de nourrir le malade au commencement avec des viandes salées et assaisonnées; il est encore d'avis qu'il prenne des viandes visqueuses, pour former obstruction et boucher les conduits : « C'est pour-  
« quoi il faut, dit-il, plutôt manger plus que trop peu,  
« parce que l'inanition accroît la malignité des humeurs ;  
« cependant il faut être modéré. Cinq ou six jours après on  
« quittera ce régime pour user d'alimens tempérés, plutôt  
« humides que secs, et on y mettra des racines apéritives.»

§. CLIV. Le régime, que nous avons exposé ci-dessus, ne diffère de celui d'*Ambroise Paré*, qu'en ce que nous

dirigeons nos moyens pour détruire et faire sortir *subito*, s'il est possible, le virus vénéneux. Paré cherche à émousser son action, et à l'empêcher de pénétrer pour l'évacuer ensuite par un régime apéritif.

Il nous semble, sauf le respect que nous devons à la doctrine du père de la chirurgie française, qu'il vaut mieux chasser d'abord le loup de la bergerie, que de le laisser s'y nourrir pendant quelques jours, et le renvoyer ensuite. D'ailleurs, par le régime délayant, atténuant, apéritif et diaphorétique, nous remplissons en même temps les indications capables de prévenir l'inflammation, et d'entraîner promptement le virus par les urines ou par les sueurs. Ce que Paré ne propose qu'à la fin, nous l'exécutons au commencement avec autant de sûreté pour le malade.

### *Des plaies d'armes à feu.*

§. CLV. Ce que nous avons à dire du régime dans la cure des plaies d'armes à feu, est peu différent de celui des autres, car les indications sont les mêmes; cependant comme la contusion des plaies d'armes à feu est ordinairement beaucoup plus considérable, qu'elles sont plus dangereuses et plus sujettes à la gangrène, il faut être plus circonspect, pendant les premiers jours, sur l'exactitude de la diète qui doit être tenue pour faciliter la révulsion; il faut éviter l'usage des substances animales, et prescrire un régime anti-phlogistique, rafraîchissant, délayant, humectant et anti-putride; et même tant qu'il reste des corps étrangers, on ne doit pas se presser de donner au blessé des alimens solides, ni du vin, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'accidens à craindre.

### *Des fractures.*

§. CLVI. Les fractures simples, et surtout celles qui sont compliquées, exigent le même régime que les plaies.

C'est la nature des accidens qui doit servir de règle pour augmenter ou diminuer la quantité de la nourriture, qui doit être humectante, rafraîchissante ; et anti-septique, si la partie est menacée de gangrène.

§. CLVII. La fracture de la mâchoire inférieure ne permet pas qu'on fasse usage d'alimens solides avant la consolidation parfaite. Celle des os de la face ou du crâne présentent les mêmes indications diététiques que pour la cure des plaies de tête.

§. CLVIII. Celle des côtes est encore soumise à une diète sévère ; car l'inflammation phlegmoneuse de la plèvre, la toux, le crachement de sang et autres accidens semblables sont à craindre : quand même il n'y auroit pas eu d'accidens primitifs, on ne doit pas permettre d'alimens trop solides avant le neuvième ou dixième jour ; et l'on doit surtout éviter les alimens soit liquides, soit solides, capables de causer la toux ; l'on fera choix au contraire de ceux qui peuvent la calmer.

§. CLIX. Le traitement des fractures des os longs exige, pendant les dix ou douze premiers jours, une diète plus ou moins rigoureuse, suivant qu'elles sont, ou qu'elles ne sont pas, accompagnées de plaie ou d'hémorragie.

Comme les fractures des articulations compliquées de plaies durent fort long-temps, on doit, après que le temps des accidens et celui des grandes suppurations est passé, augmenter les alimens du blessé, pour rétablir ses forces épuisées ; car le sang s'appauvrit, soit par les saignées copieuses, soit par la diète trop sévère continuée long-temps. Combien ne voit-on pas de ces blessés qui languissent dans leur lit, des mois entiers, par la diète, par les douleurs, les insomnies, le chagrin, et chez lesquels il se développe des principes scorbutiques, des cours de ventre, des fièvres lentes, qui les épuisent sans ressources ; ce qui vraisemblablement n'arriveroit pas, si on leur donnoit à propos les alimens incassans et farineux, ou le lait, pour adoucir et lier les parties du sang ; ou des cordiaux pour



les ranimer. En un mot, si on leur donnoit à manger plus tôt, il y a du moins lieu de croire que si leurs fractures ou leurs plaies ne se guérissent pas, on pourroit pratiquer l'amputation avec de grandes espérances.

§. CLX. C'est vers le milieu du traitement des fractures, particulièrement des simples, qu'on peut permettre, en toute sûreté, l'usage des alimens solides et restaurans, pour faciliter et accélérer la consolidation des pièces fracturées, par le moyen des sucS nourriciers, en conglutinant les parties divisées, ou en opérant une concrétion inorganique.

§. CLXI. Les anciens prescrivoient à leurs blessés des alimens visqueux, pour accélérer la formation du calus. Ambroise Paré rapporte que sur la fin du traitement de sa fracture à la jambe, il fit usage d'alimens propres à engendrer un sang visqueux, tels que les cartilages et les tendrons de veau, jarrets et pieds de bœuf, de cochon; oreilles de porc, tête de mouton, d'agneau, et des tripes, etc. tantôt il prenoit des panades cuites dans du bouillon de chapon, et des jaunes d'œuf délayés dans ce bouillon; il mangeoit des chataignes, des nêfles; il buvoit du vin clair et gros et astringent, médiocrement trempé. « Ce n'est pas sans « raison, dit Paré, que j'ai spécifié ces alimens; car il y a « autant de danger d'user de viandes trop dures comme trop « légères; car les dures font un calus trop sec, et les trop « légères le font trop délié. »

§. CLXII. Ce régime a pu ne pas nuire à Paré; mais nous avons fait remarquer plusieurs fois que tous les tempéramens ne s'accommodoient pas de la même nourriture: d'ailleurs, les alimens visqueux ne sont pas nécessaires pour favoriser la génération du calus; de plus, c'est que ces parties glutineuses d'animaux seroient plutôt nuisibles, étant de difficile digestion, surtout lorsque le corps est en repos, et parce qu'elles laissent quelque viscosité dans l'estomac; d'où peut s'ensuivre quelque dérangement, comme le prouve Fabrice de Hilden, par une observation qu'il avoit eu lieu de faire: *Observavi in homine quadragenario et bonæ*

avoir de trop âcre ; en un mot , pour donner au corps la disposition la plus favorable , et afin qu'il ne soit pas trop violemment agité par l'effet de la fièvre et de l'inflammation.

Cependant la diète ne doit pas être poussée trop loin : il faut que le malade , à la fin de la préparation , se sente plus gai , plus agile , et qu'avec un peu moins de couleur et d'embonpoint , il ait meilleur visage , et qu'il n'ait pas perdu ses forces. C'est en outrant la diète qu'on déränge totalement la santé.

*Nota.* Nous ne ferons mention ici que du régime propre à l'opération de la taille et de la fistule à l'anus , parce qu'elles exigent quelques différences de celui des plaies en général. Quant à l'amputation des membres , à l'opération du cancer , de l'anévrisme , du bubonocèle , etc. le régime doit être le même que pour les plaies en général , eu égard à leur situation , puisque ce sont effectivement des plaies. L'opération de la fistule lacrymale , de la cataracte et autres petites opérations , n'exigent pas de régime plus particulier que celui des solutions de continuité ; on doit le diriger d'après la nature des accidens qui sont communs aux maladies aiguës chirurgicales.

#### *Du régime propre aux taillés.*

§. CLXVIII. Lorsqu'un malade , que l'on doit tailler , a des douleurs néphrétiques , il faut attendre , pour faire l'opération , que ces douleurs soient passées , et même que les petites pierres qui les causent , aient coulé jusque dans la vessie. Il seroit fâcheux qu'il y tombât de nouvelles pierres , quand on auroit ôté la grosse qui y étoit , ce qui pourroit arriver avant même que la plaie fût cicatrisée.

Pour prévenir cet inconvénient , il faut faire boire au malade , pendant quelques jours auparavant , des boissons adoucissantes et diurétiques , afin de pousser par les urines , et de faire sortir des reins les petites pierres qui y sont.

§. CLXIX. Lorsqu'on n'a pas cette indication à remplir ,

il faut, dix à douze jours avant l'opération, diminuer la quantité d'alimens, et ne permettre que des soupes, des œufs, de la viande même, si l'estomac est en bon état, et pour boisson, un peu de vin aux repas, et dans la journée, de l'eau de chiendent, du petit-lait, etc. Mais à mesure que l'on approche du jour de l'opération, il faut supprimer les alimens solides, et s'en tenir aux bouillons, aux crèmes farineuses, aux gelées, etc. On peut faire prendre, trois ou quatre heures avant l'opération, deux œufs frais aux adultes, un aux enfans, et par-dessus un verre de vin.

§. CLXX. Les bouillons, les gelées, et rien autre, doivent être continués jusqu'au septième, huitième ou neuvième jour après l'opération, à moins que les circonstances particulières n'obligent à donner de l'eau de riz, des crèmes farineuses à l'eau, etc. A cette époque, on accorde aux *zailles* une soupe par jour, puis deux; peu de jours après, un œuf; ensuite un peu de confitures, et l'on revient insensiblement à la viande, au vin, etc. La diète doit être d'autant plus stricte, que l'opération a été plus laborieuse, et qu'elle est suivie d'accidens plus ou moins fâcheux: l'on doit surtout ne permettre les alimens un peu solides, que lorsque les accidens sont cessés; la base du régime doit être la même que pour les plaies accompagnées de fièvre et d'inflammation; s'il y avoit des symptômes apparens de gangrène, le régime doit être *anti-septique*. Enfin, on doit boire modérément, mais un peu plus au commencement, pour entraîner les graviers; car si l'on boit peu, la plaie s'enflamme, l'insomnie survient, et les forces diminuent: si l'on boit trop, la vessie se remplit, se distend et s'irrite. On sent trop de quelle nécessité il est de ne boire que de l'eau, pour qu'il soit besoin d'en faire une loi.

§. CLXXI. Cette façon de vivre rend ordinairement le ventre paresseux: on peut le prévenir par la diète laxative, en accordant des pruneaux cuits ou autre chose semblable, ou quelques onces d'huile d'amandes douces, tant pour relâcher le canal intestinal, entraîner les matières qui y

seroient amassées, et en prévenir l'éréthisme. Il est quelquefois nécessaire d'avoir recours très - promptement à l'huile d'amandes douces, et de la donner à fortes doses, lorsque l'inflammation menace la vessie ; ce que l'on connoit par la tension de l'hypogastre qui se gonfle et qui est douloureux au toucher.

§. CLXXII. Il peut succéder à l'opération de la taille une fistule, par laquelle s'écoule une partie des urines, ce qui dépend de plusieurs causes. La maigreur du malade en est une ; elle dépend quelquefois de son tempérament : les boissons chargées de sels, qu'on lui aura données pendant la cure, peuvent y avoir contribué, parce que les urines salées durcissent toutes les chairs qu'elles trouvent à leur passage, raison de plus pour ne prescrire que des boissons douces et légères. Une diète trop sévère sera donc aussi une des causes de la fistule. Dans ce dernier cas, on ne peut guère espérer de la fermer, que quand le *taille* aura repris un peu d'embonpoint. Cette indication diététique est conforme à la doctrine de *M. Louis*, que nous avons rapportée §. CXXIV. Les alimens, capables de fournir les meilleurs sucs, doivent coopérer à la guérison, conjointement avec les autres moyens chirurgicaux.

*Du régime propre à la cure de la fistule à l'anus, par l'opération.*

§. CLXXIII. Lorsque la disposition du malade, et la nature de la maladie, donnent lieu d'espérer la guérison de la fistule à l'anus par le moyen de l'opération, la première chose à faire est de le disposer par un régime convenable, en ne négligeant rien de tout ce que nous avons dit §. XL, LIII et CXXI, pour corriger les vices du sang.

Si le malade étoit foible, il faudroit lui rétablir les forces par un régime *analeptique*, et quelques jours auparavant l'opération, le mettre à la diète liquide et laxative, parce qu'il est nécessaire qu'il n'y ait point d'excrément dans le canal intestinal, s'il est possible.

§. CLXXIV. L'opération étant faite , on ne peut être trop sévère dans le régime : on ne permettra que des alimens tempérés , liquides et en petite quantité , c'est-à-dire , qu'autant qu'il en faut pour soutenir la vie du malade , afin de prévenir la violence des accidens de l'inflammation , la diarrhée , et la nécessité d'aller souvent à la selle , ce qui dérangeroit beaucoup et nuiroit à la plaie ; car chaque fois que le malade iroit à la selle , il faudroit le panser de nouveau.

Lorsque la plaie sera cicatrisée , on augmentera par degrés la quantité d'alimens , observant de ne pas donner trop tôt de ceux qui produisent de gros excréments , ou qui seroient astringens , afin que les matières ne se durcissent point par leur séjour , et ne blessent pas en sortant les parties qui ont souffert.

§. CLXXV. C'est par la même raison que ces malades , et ceux qui ont des hémorroïdes , doivent éviter dans la suite de manger du poisson , des tendrons de veau , ou autres alimens qui portent avec eux des corps étrangers , lesquels venant à comprimer les vaisseaux hémorroïdaux , peuvent causer de l'engorgement , une inflammation , etc. etc.

Ces indications diététiques , en général et en particulier , sont les mêmes pendant le traitement des abcès gangreneux hémorroïdaux , après l'amputation des hémorroïdes , et pendant les accidens de la chute du rectum.

#### *Du régime propre aux hémorragies en général.*

§. CLXXVI. Les hémorragies sont produites par des causes externes , ou par des causes internes : celles-ci sont quelquefois dépendantes d'une pléthore sanguine , ou de la dissolution du sang , comme dans le scorbut , le cancer , etc. les autres sont la suite des plaies.

Nous n'entrerons pas dans de grands détails diététiques relatifs à leur cure ; car nous ne pensons point qu'on doive attendre , du régime seulement , la suppression du sang qui

coule par l'ouverture d'un vaisseau lésé; et quand on conviendrait que les alimens et la boisson pussent être de quelque utilité, il se passe nécessairement un trop long temps avant que le chyle, formé des alimens, puisse parvenir dans la plaie. Un homme prudent ne s'y fierait point, et n'exposera pas le blessé à un danger éminent, en négligeant d'avoir recours à des moyens plus efficaces, tels que ceux qui sont indiqués dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

§. CLXXVII. Il est essentiel, dans toutes les hémorragies en général, d'éviter les boissons et les alimens qui pourroient les augmenter, jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées. Cette vérité se démontre tous les jours chez les femmes qui ont des pertes; car tant soit peu de vin, ou d'une potion cordiale, ou du bouillon fort suffit, dans ces occasions, pour pousser par les vaisseaux ouverts le reste du sang qui est encore dans le corps, tandis qu'avec des bouillons très-légers les femmes en reviennent presque toujours.

§. CLXXVIII. C'est encore une grande erreur populaire dans les hémorragies du nez, que de donner de la nourriture liquide et solide à proportion que le malade perd du sang; c'est le moyen de rendre la maladie incurable. En effet, l'estomac et les vaisseaux, affoiblis et relâchés, ne sont plus en état de broyer la nourriture, s'il est permis de s'exprimer ainsi; ce qui produit des crudités, et un chyle épais et visqueux, qui ne peut qu'augmenter l'hémorragie; d'un autre côté, si les vaisseaux ont assez de ressort pour digérer la nourriture qu'on leur donne, l'effort qu'ils sont obligés de faire renouvelle l'hémorragie.

§. CLXXIX. On doit, pendant les premiers jours des hémorragies, prescrire une diète tenue, c'est-à-dire, une nourriture très-légère, qui ne fournisse que peu de sang, et un sang doux, comme l'eau de poulet, l'eau de riz, la limonade, l'eau battue avec le syrop de coing et du pain grillé, pour calmer la fougue du sang et resserrer un peu les parties.

§. CLXXX.

§. CLXXX. Lorsqu'on aura satisfait à cette première indication, il sera nécessaire de réparer la grande foiblesse par des liqueurs nutritives, qui, étant semblables aux humeurs saines, ne contiennent en soi aucune acrimonie stimulante, et qui puissent être supportées sans incommodités par un corps débile : tels sont les bouillons que l'on regarde comme excellens, pourvu qu'ils ne soient pas trop épais et trop forts, qu'on ôte exactement la graisse, et qu'on y ajoute peu de sel, du jus de citron, pour leur concilier un goût agréable, et une qualité qui les préserve d'une corruption spontanée. C'est pourquoi l'on fait cuire, avec ces bouillons, de l'oseille, du riz, des substances farineuses, etc.

§. CLXXXI. On les donne en petite quantité, et souvent, de peur de surcharger le corps d'aliment, et pour procurer insensiblement la réplétion des vaisseaux, et soutenir la vie, mais si foiblement, que les vaisseaux ouverts ou blessés puissent se consolider sans crainte que leur trop subite réplétion, ou l'augmentation du mouvement, n'occasionnent de nouveau le déchirement des vaisseaux qui commençoient à se rejoindre. En un mot, il faut avoir égard à la foiblesse du corps, pour déterminer avec plus de justesse la force et la quantité de la nourriture, sans cependant perdre de vue que plus l'hémorragie a été considérable, plus les digestions sont dérangées, raison pour laquelle on ne doit pas trop charger l'estomac. Voyez ce qui a été dit §. LXXIII et CLXXVII.

On peut aussi donner de temps en temps quelques fruits cuits, comme les poires, les nèfles, la gelée de coings, de groseilles, des oranges douces, et autres substances nutritives un peu astringentes, et enfin les doux incrassans.

Quelques jours après, si les forces paroissent trop abattues, on pourra permettre l'usage des viandes blanches, plutôt rôties et grillées que bouillies, assaisonnées de verjus, etc.

§. CLXXXII. Le crachement de sang exige la même sévérité dans la diète, que dans le traitement des plaies de

poitrine ; des boissons aqueuses , adoucissantes , tempérantes et pectorales. Lorsque les accidens sont passés , on ne doit prendre pendant long-temps que des crèmes farineuses , jusqu'à ce que les vaisseaux soient entièrement consolidés : il est même prudent de mettre le malade à la diète lactée , parce qu'il est à craindre que le crachement de sang ne soit suivi de suppuration.

§. CLXXXIII. L'écoulement de sang provenant des reins ou de la vessie , causé par une blessure ou par la présence du calcul , présente également les indications d'une diète sévère. On ne doit faire usage d'abord que des boissons délayantes , adoucissantes et tempérantes , données à grandes doses , pour entraîner le sang ou les graviers qui pourroient être déposés dans la vessie. S'il y a de la fièvre , on s'en tiendra aux crèmes farineuses à l'eau , et à une nourriture douce , légère et de facile digestion , lorsque les accidens seront calmés. Voyez ce qui a été dit §. LXXXIV , CXL et CXLI.

Les hémorragies , qui dépendent d'une cause scorbutique , demandent l'usage des alimens incrassans et des boissons anti-scorbutiques acides.

Il est temps de passer au régime qui appartient au traitement des maladies chroniques chirurgicales.

*Du régime propre à la cure des maladies chroniques.*

§. CLXXXIV. Le même régime de vivre convient à peu près dans toutes les maladies aiguës chirurgicales , parce qu'elles ont presque toutes une théorie commune. Les maladies chroniques ont une marche bien différente de celle des aiguës : les différens temps , qu'on remarque dans ces dernières , ne se rencontrent que très-imparfaitement dans les maladies chroniques : chacune appartient à une classe ; mais ces classes semblent opposées entr'elles , et ne se réunissent que difficilement.

Les mêmes règles diététiques , bien loin de convenir à



toutes, s'excluent mutuellement sous des symptômes opposés, et qui semblent contraires entr'eux; la même cause produit souvent des altérations dans tout le corps, souvent les symptômes sont semblables, et la cause est toute opposée.

Tâchons de fixer la marche difficile de ce régime, d'autant plus important que, constant et uniforme, et avec l'aide des autres choses non naturelles, il a souvent suffi tout seul pour la curation de ces maladies.

§. CLXXXV. On donne le nom de maladies chroniques à celles dont la marche est lente, et dont les effets ne sont point précipités, ni pour la mort, ni pour la vie.

Dans la classe des maladies chroniques, nous comprendrons 1.<sup>o</sup> toutes les tumeurs froides des parties molles, et celles des parties dures; 2.<sup>o</sup> les ulcères; 3.<sup>o</sup> les maladies cutanées; et nous terminerons par l'exposé du régime qui convient aux maladies vénériennes, pendant l'administration du mercure en friction.

Ces différentes maladies chroniques ont des règles particulières de régime qui leur sont propres; elles ont aussi des règles générales que nous allons examiner.

§. CLXXXVI. Il est de règle générale, dans la cure des maladies chroniques, de nourrir uniquement pour la nécessité; de mesurer les alimens non-seulement aux forces du corps et à la dissipation, mais encore à la foiblesse des organes de la digestion, à l'impureté et à la consistance des sucs; de proportionner le volume de la nourriture à la longueur de la maladie (1), afin de soutenir les forces, de ne point détruire, par la foiblesse, un corps que la maladie mine; de donner des alimens analogues à l'état naturel, à moins que l'état de la maladie n'exige des alimens contraires; dans ce cas, c'est les donner conformes à la nature. Enfin, on doit avoir égard aux règles diététiques générales, qui concernent le tempérament, l'âge, le sexe, la saison, le

(1) « La grande diète, dit *Ambroise Paré*, est dangereuse dans les maladies longues, parce que les malades deviennent évacués et hectiques. »

climat et l'habitude, etc. Cette dernière règle, de préférer pour les malades une nourriture moins bonne, mais qui lui est plus ordinaire, appartient en propre aux maladies chroniques.

§. CLXXXVII. Quoique ces maladies parcourent leurs temps plus lentement que les maladies aiguës, elles les parcourent cependant; et on peut distinguer un commencement, une augmentation et un déclin. Plus la maladie s'éloigne de son augmentation, plus il y a de forces de nature: moins il y a de symptômes et d'accidents, plus par conséquent on peut augmenter la nourriture. Lorsque le mal va en augmentant, les forces diminuent, et la nourriture doit aussi diminuer; et si la maladie se transforme en aiguë, on doit suivre les règles établies ci-dessus.

§. CLXXXVIII. Il faut encore considérer que dans les maladies chroniques, il y en a qui sont accompagnées de fièvre, et d'autres qui sont sans fièvre décidée. L'espèce de fièvre, qui précède la suppuration d'une tumeur froide, par exemple, peut être regardée comme salutaire; elle demande néanmoins de la réserve sur la nourriture, parce qu'il est important de ne point détourner la nature dans son action, en donnant de nouveaux fardeaux qui la surchargent: d'un autre côté aussi, il ne faut point laisser languir les forces. Mais l'espèce de fièvre, qui accompagne les ulcères, par exemple, doit être regardée comme symptomatique et dépendante de la résorption du pus, produit dans une partie, et repompé dans la masse du sang; alors cette fièvre est funeste, et demande plus de ménagement que la première, pour la qualité et la quantité de nourriture.

§. CLXXXIX. Le dérangement des digestions, et la foiblesse de l'estomac, sont le plus souvent une des principales causes des maladies chroniques chirurgicales, et un grand obstacle à leur guérison. Si l'on fait attention que l'estomac est la partie qui souffre immédiatement de toutes les erreurs qu'on commet dans la quantité, la qualité et le mélange des alimens et des boissons, on comprendra

combien il est aisé qu'il se déränge, et quelles fâcheuses suites ce dérangement doit avoir ; c'est alors que l'observation de la diète est la plus importante. Le régime ne peut pas être trop simple ; la mastication la plus exacte doit diminuer l'ouvrage de l'estomac : tous ceux qui l'ont foible, doivent éviter les alimens gras, visqueux, relâchans, salés, fumés, et en général tous les alimens qui, sans être indigestes, les auront incommodés plusieurs fois, puisque les estomacs foibles sont sujets à des bizarreries, qui font qu'entre plusieurs alimens qui paroissent avoir les mêmes qualités, et être également digestibles, il s'en trouve qui les incommodent assez constamment.

§. CXC. En général, les malades doivent, dans tous ces cas, s'astreindre à souper très-peu, parce qu'un souper très-considérable ne se digère pas, trouble le sommeil ; de-là tous les maux qui résultent de mauvaises digestions et d'un mauvais sommeil ; et pendant la nuit même, l'agitation, les sueurs, la fièvre ; et le lendemain, augmentation du mal, etc. Au lieu qu'un souper proportionné à l'état de la maladie, ou plutôt à la foiblesse de l'estomac, se digère bien, et laisse jouir d'un sommeil tranquille.

Examinons maintenant les règles diététiques particulières à chacune des maladies chroniques chirurgicales : commençons par les tumeurs froides.

#### *De l'œdème.*

§. CXCI. Lorsqu'on est épuisé par quelque maladie, le ressort des solides est affoibli ; leurs oscillations sont diminuées ; la circulation est lente ; la lymphe se sépare de la masse du sang, s'arrête dans ses vaisseaux, et se répand dans le tissu cellulaire, où elle produit une tumeur œdémateuse ou phlegmatique, qui est molle, froide, sans douleur et sans inflammation pour l'ordinaire. Parmi les autres causes de cette maladie, le mauvais régime, l'abus des alimens froids et cruds, la trop grande boisson peuvent

y donner lieu. Lorsque la lympe imbibe toute la peau de l'habitude du corps, la relâche, la blanchit et la boursoufle, c'est un œdème universel, qu'on appelle *leucophlegmatie*.

CXCII. Pour satisfaire à l'indication curative de l'œdème, il faut faire en sorte que la sérosité ramassée dans la partie, s'évacue par les voies les plus commodes, telles que sont les selles, les urines ou les sueurs, en faisant usage du régime atténuant, apéritif ou diaphorétique. On insiste plus sur le régime qui a par préférence l'une de ces propriétés, suivant que la nature porte à la peau ou aux urines; cette dernière voie est ordinairement la plus commode et la moins pénible à la nature. En un mot, l'indication diététique est de s'abstenir de toute sorte de liquide, et de ne se nourrir que de pain recuit, de viande rotie ou grillée, sans prendre aucune espèce de soupe, de bouillon, de tisane et d'eau, s'il est possible, au moins doit-elle être animée avec un peu de vin.

Par cette manière de vivre, que j'appelle diète sèche, il arrive que la lympe arrêtée est forcée de couler, étant battue continuellement peu-à-peu par l'oscillation des artères voisines, lesquelles étant devenues trop sèches par leur battement réitéré, sont ensuite en état de reprendre la lympe répandue dans leurs interstices.

§. CXCI. Cette diète sèche ne sauroit être toujours employée, soit parce que les malades n'ont pas assez de force d'esprit ou de patience, pour supporter long-temps une soif excessive qui augmente de jour en jour, soit parce que les reins, naturellement trop resserrés, ne peuvent pas toujours vider la lympe, à proportion qu'elle rentre dans les vaisseaux sanguins: dans ce dernier cas, où les urines sont peu abondantes, il faut prescrire un régime tiré de la classe des alimens diurétiques chauds, afin d'ouvrir, s'il est possible, le tissu des reins, et de pousser doucement les urines.

Si l'œdème a été produit par une transpiration retenue, c'est une indication de plus pour employer le régime diaphorétique, surtout pour les personnes qui ont de la

disposition à suer, et dont le ventre est naturellement paresseux.

§. CXCIV. Si la tumeur, au lieu de se résoudre, s'aigrit, et par son séjour devient purulente, au point de causer la mortification de la partie, en ce cas, le régime doit être dirigé d'après les accidens présens, comme il a été dit ailleurs. Enfin, la diète pendant la cure de l'œdème, doit être à-peu-près la même, et moins sévère que dans le traitement de l'érysipèle et du phlegmon, lors même qu'il y a complication (1) de ces maladies. Si l'œdème étoit produit par étranglement, on voit bien que l'indication diététique doit encore varier à raison de sa cause et de ses accidens.

Nous n'indiquons pas de régime pour l'œdème symptomatique, qui ne peut guérir qu'en guérissant la maladie dont il est symptôme.

§. CXCv. Les tumeurs aqueuses, telles que l'hydrocèle et l'hydropisie, celles des articulations, etc. soit par épanchement, soit par infiltration, soit de cause interne, soit de cause externe, sont soumises aux mêmes lois diététiques

(1) Nous profitons de cette occasion pour faire une remarque relative au régime alimentaire, indiqué dans les maladies compliquées, et qui sera générale pour ce Mémoire. L'inflammation se trouve quelquefois unie à l'œdème, au squirrhé, aux congestions d'une matière froide et visqueuse. Dans tous ces cas, il faut prendre tous les chefs de la composition de la maladie, insister sur les plus pressans, et combattre le mal par les boissons et les alimens servant à toutes les indications en même temps, si cela se peut; ou quand cela est impossible, on doit s'attacher à chaque indication particulière, par le régime qui lui convient, en commençant par la plus pressante, comme l'inflammation compliquée avec une congestion froide; on attaquera l'inflammation par la diète rafraîchissante, et ensuite on passera au régime atténuant, apéritif, diaphorétique, etc. s'attachant toujours à connoître assez le caractère des substances alimentaires qu'on emploie, pour qu'il n'arrive point d'en donner qui favorise un vice, en détruisant l'autre.

En un mot, la règle constante, que l'on ne doit point perdre de vue dans toutes les maladies compliquées, c'est ou de les combattre ensemble par un même régime qui leur soit approprié; ou si on ne trouve pas ces qualités dans ce même régime, il faut les combattre séparément par des boissons et des alimens convenables à chacune, ayant toujours soin de commencer par l'indication la plus pressante.

que l'œdème, et souffrent les mêmes exceptions ; car s'il y avoit douleur sourde à la partie, fièvre, etc. alors il faudroit tempérer la diète sèche et tonique, par un régime adoucissant et rafraichissant.

§. CXCVI. L'*emphysème* étant presque toujours le symptôme de quelqu'autre maladie, telles que les contusions, les plaies pénétrantes de poitrine, les ulcères intérieurs putrides, nous n'entrerons dans aucun détail sur le régime qu'il exige, parce qu'il est, à très-peu de chose près, le même que celui de la maladie principale, dont il est l'effet, et qu'on ne peut en obtenir de guérison qu'en guérissant la maladie même qui en est la cause.

### *Du squirrhe.*

§. CXCVII. Il est une autre espèce de tumeurs qui exigent la plus sérieuse attention : ce sont les tumeurs lymphatiques, qui tendent à la squirrhosité, qui deviennent ensuite squirrheuses, et qui dégénèrent ordinairement en *carcinome*, et finissent très-souvent par se changer en véritable cancer.

Comme ces différents périodes de la même maladie demandent un traitement différent, ils exigent aussi un régime particulier :

1.<sup>o</sup> Lorsque les tumeurs lymphatiques commencent ; qu'elles sont encore assez molles ; que la lymphe n'y est pas encore endurcie ; la circulation des fluides s'y fait encore assez facilement.

2.<sup>o</sup> Dans la squirrhosité, l'endurcissement est augmenté ; la circulation est plus gênée ; cependant la tumeur est encore égale.

3.<sup>o</sup> Dans le squirrhe, la matière de l'obstruction est endurcie ; elle bouche tous les vaisseaux, fait corps avec eux ; il n'y a plus de circulation ; la partie affectée, qui forme la tumeur, est inégale, raboteuse et comme désorganisée.

4.<sup>o</sup> Cette tumeur, encore indolente comme les précédentes,

dentes, n'a plus besoin que d'être irritée, enflammée, de travailler dans quelques-uns de ses points, et de devenir douloureuse, pour passer à l'état du *carcinôme*.

5.° Enfin, si la matière formée par cette espèce de travail inflammatoire dans quelques-uns des points du *carcinôme*, se fait jour à l'extérieur, on a le véritable cancer ulcéré.

§. CXCVIII. D'après cet exposé, il est aisé de voir que l'on peut guérir assez facilement dans le premier cas, difficilement dans le second; qu'il est impossible de guérir dans le troisième, et que les deux autres, surtout le dernier, sont nécessairement mortels; par conséquent, que dans la tumeur lymphatique simple l'on doit se proposer de guérir; qu'on le peut dans la squirrhosité; que dans le squirrhe (1), on doit seulement prévenir les progrès du mal, et empêcher qu'il ne travaille et dégénère en *carcinôme*; que dans le *carcinôme* et le *cancer*, il s'agit seulement d'arrêter les progrès du mal, et d'éloigner une fin funeste.

§. CXCIX. Le premier remède des tumeurs squirrheuses est la sobriété; car ce n'est qu'en diminuant la quantité des humeurs, qu'on peut se flatter de rétablir la circulation dans une partie engorgée; cependant il ne faudroit pas demeurer dans une longue abstinence: il y a un certain milieu qui ne peut être déterminé que par les circonstances. Il est encore de règle générale dans le cours de cette maladie, comme dans toutes les chroniques chirurgicales, d'éviter les alimens capables de produire de mauvaises digestions, (parce qu'elles sont souvent la cause de l'épaississement de la lymphe), et ceux qui peuvent la favoriser.

§. C.C. On se privera donc, avec soin, de tous les alimens gras, visqueux, incrassans, tels que les viandes noires, salées, fumées, épicées; les grillades, les pieds,

(1) Nous parlerons ici seulement de la diète et des médicamens internes. Nous savons que l'on peut et que l'on doit même quelquefois tenter la cure du squirrhe par les moyens chirurgicaux: la ligature, le caustique, et surtout l'extirpation, peuvent, dans certaines circonstances, débarrasser totalement le malade de la tumeur squirrheuse.

lès têtes, les intestins d'animaux; le beurre, le fromage, les fritures, les farineux non fermentés, les choux, les salades, les fruits acerbés, le vinaigre et les liqueurs acides, qui tendent, par leur nature, à augmenter l'épaississement.

Ayant considéré le traitement du squirrhe sous cinq points de vue différens, examinons les règles diététiques qui leur conviennent.

§. CCI. Dans le premier cas, l'indication principale est de ramollir peu-à-peu la matière épaisse, de la rendre plus fluide, afin qu'elle résiste moins aux solides; de l'atténuer, la dissiper ou la faire rentrer dans la circulation; de l'évacuer par des voies convenables. Pour satisfaire à ces vues, on doit mettre en usage la diète délayante, humectante, adoucissante, et après, le régime atténuant. On nourrira le malade de bouillons de viande fraîche, ou de volaille, faits avec la laitue, les bourraches, la chicorée: la seule viande, qu'on puisse permettre, est le mouton. On permettra les légumes frais, aqueux, tels que les épinards, les cucurbitacés: on accordera les fraises, les pêches et tous les fruits fondans bien mûrs; le lait de beurre, le lait frais écrémé, coupé avec l'eau d'orge, le petit-lait. On observera le régime le plus exact quant à la quantité; car sans cela, les remèdes, tant internes qu'externes, manqueroient leur effet.

§. CCII. Le squirrhe récent peut céder et cède en effet quelquefois à un régime à-peu-près semblable, étant combiné avec les autres moyens chirurgicaux. On a des exemples de tumeurs squirrheuses aux mamelles, qui avoient résisté à tous les remèdes; se dissiper, en ne vivant, pendant plusieurs mois, que de chicorée et de tous les fruits fondans qui se succèdent sans intervalle, depuis les premières cerises douces, jusqu'aux derniers raisins; d'un peu de pain et d'eau bue abondamment. Mais il ne faut pas toujours compter sur un simple régime, quelque rigoureux qu'il soit; la nature est quelquefois impuissante, si l'art ne vient à son secours.



§. CCIII. L'humeur morbifique étant devenue plus fluide et plus mobile, et par les topiques, et par le régime délayant et humectant, (ce dont on s'aperçoit par la mollesse plus ou moins grande de la tumeur), il est nécessaire de l'atténuer davantage, et de la disposer à sortir par les organes sécrétoires; pour cet effet, on passera à l'usage des alimens atténuans, apéritifs, diurétiques et laxatifs: c'est dans la même intention qu'on prescrit des médicamens internes, pour chasser les levains mis en fonte, dans la crainte qu'ils ne forment de mauvais dépôts sur quelque partie.

Ainsi, on prescrira au malade des bouillons faits avec les légumes et les herbes apéritives, atténuantes et diurétiques, et les autres alimens de même qualité, que l'on continuera jusqu'à ce que la résolution soit faite.

§. CCIV. C'est ici qu'il faut être exact à considérer les différens états de la tumeur, pour voir si, après ce régime, il n'y a pas d'inflammation ou de chaleur à la partie: dans ce cas, il faudroit suspendre le régime atténuant, et se rabattre sur la diète rafraichissante, délayante et adoucissante, pour parvenir ensuite, avec plus de sûreté, au second choix d'alimens apéritifs, etc. si on le juge à propos. Mais comme l'indication principale est d'entretenir une quantité convenable de sérosités dans la masse du sang, pour lui servir de véhicule, et rendre la lymphe plus fluide, il faut, après la diète atténuante, revenir toujours à l'humectante, et prendre ensuite le régime apéritif, atténuant, etc. pour achever de dépurer la masse des humeurs.

§. CCV. Cette alternative, dans le changement d'alimens de différentes natures, est souvent nécessaire et indispensable, d'après la certitude pratique qu'on a de ces tumeurs qui peuvent s'échauffer à la moindre faute de régime pendant le traitement, et dont l'humeur peut se fixer sur quelque autre partie, si la qualité du régime ne seconde les indications médicamenteuses.

§. CCVI. Dans le second cas, qui est celui de la squir-

rhosité, etc. les indications diététiques sont les mêmes ; mais comme l'endurcissement est plus augmenté que dans la première supposition, il faut observer plus long-temps le régime délayant, humectant, etc. Mais lorsqu'il sera temps de satisfaire à la seconde indication diététique, il faudra faire choix des alimens apéritifs, incisifs, atténuans, plus forts que dans le premier cas ; car les obstructions rebelles du squirrhe ne se guérissent que par un long usage du régime, propre à seconder les indications et l'action des médicamens apéritifs internes. C'est ici plus qu'ailleurs qu'il faut encourager les malades à la persévérance : mais ne perdons pas de vue ce que nous avons dit dans nos règles diététiques générales, eu égard *aux saisons*. On ne doit, excepté les cas urgens, ordonner les alimens apéritifs les plus forts, qu'au printemps et en automne, parce que les humeurs en été sont trop agitées, et en hiver, trop concentrées pour sortir librement par la transpiration.

§. CCVII. Dans le troisième cas, qui est celui du squirrhe, il y a également indication d'une diète délayante, et dans laquelle il faut éviter de trop relâcher, de peur d'augmenter l'obstruction, et pareillement de trop agiter, dans la crainte de faire travailler le squirrhe : il est aisé, d'après cela, de combiner l'espèce de diète indiquée.

§. CCVIII. Dans celui où il est question du *carcinome* ou *cancer occulte*, il y a indication de la diète adoucissante, anti-phlogistique et anti-putride, que nous avons déjà indiquée plusieurs fois. Il ne sera pas plus difficile qu'ailleurs d'en déterminer la quantité, qui doit être réglée d'après les circonstances et la violence des accidens ; c'est ce que nous avons développé suffisamment et dans les règles diététiques générales, et dans celles qui sont particulières aux maladies aiguës.

§. CCIX. Dans le cinquième période de cette affreuse maladie, il n'y a pas d'autre indication curative que celle de calmer les accidens, de modérer les symptômes : on ne peut donc proposer qu'un régime de vie capable d'engendrer

des humeurs douces, louables, bien tempérées, et qui puissent, s'il est possible, corriger, par succession de temps, le vice des liqueurs, et les empêcher de devenir caustiques, comme elles le deviennent d'ordinaire pendant le séjour qu'elles font dans la tumeur. Ce régime doit être tempérant, adoucissant et anti-septique : il faut régler la quantité de la nourriture d'après l'état des forces du malade, qui diminuent évidemment par l'abondante suppuration, par les insomnies, par les douleurs et le chagrin ; mais elle doit être donnée en petite quantité à-la-fois, pour prévenir les indigestions et la diarrhée, etc.

§. CCX. Si le cancer est encore susceptible d'être extirpé, il est nécessaire, avant l'opération, de relever les forces abattues, ce qu'on obtiendra par les alimens doux, balsamiques, et par les cordiaux froids, c'est-à-dire, avec les fruits acidules les plus gracieux, qui remédieront en même temps à la putréfaction des tumeurs, si elles en étoient atteintes. Mais la virulence est quelquefois si grande, qu'on n'a pas le temps de corriger l'acrimonie des humeurs avant l'opération : dans ce cas, il vaut mieux commencer par celle-ci, et corriger ensuite, par un régime convenable, la mauvaise qualité des humeurs.

§. CCXI. Le meilleur régime, qu'on puisse encore proposer, est de passer au lait d'ânesse, si mieux l'on n'aime ordonner celui de vache en soupe, pour toute nourriture, et avec une suffisante quantité de pain, suivant l'appétit du malade. Cette diète blanche a quelquefois calmé les vives douleurs du cancer, dissipé la fièvre lente, fait cicatriser la plaie, et redonné de l'embonpoint au malade. Si le virus scorbutique paroïssoit prédominer dans les humeurs, on pourroit joindre les suc des plantes anti-scorbutiques avec le lait, observant de mettre en usage les précautions que nous avons indiquées en parlant de la diète lactée, pour qu'elle puisse être profitable au malade.

§. CCXII. Mais quelque heureux que puisse être en apparence le succès de l'extirpation du cancer, il ne rassure

point contre la récédive, si l'on ne s'applique à la prévenir par le régime tempérant, adoucissant, anti-septique, ou par la diète lactée, continués long-temps, pour achever de corriger le vice des liqueurs; enfin on doit avoir égard aux règles diététiques que nous exposerons à la cure des ulcères malins.

*Du régime propre au traitement des écrouelles.*

§. CCXIII. Nous connoissons peu les causes éloignées des scrophules; mais la cause principale ou prochaine paroît dépendre de la laxité et de la foiblesse des solides, d'une viscosité des humeurs séreuses ou lymphatiques, qui embarrassent les glandes conglobées ou conglomérées.

Le siège ordinairement glanduleux de cette maladie, et ses symptômes, ne laissent aucun doute sur cette cause. En effet, les écrouelles paroissent communément entassées, et forment des chapelets autour du cou, aux aisselles, aux aînes, dans le méésentère, et elles se jettent aussi quelquefois sur les articulations; mais elles n'y restent pas si long-temps indolentes que sur les parties glanduleuses désignées ci-dessus.

§. CCXIV. C'est plutôt à la cause qu'à leurs symptômes qu'on doit s'attacher dans la cure des tumeurs scrophuleuses: aussi l'indication principale est-elle de corriger le vice des humeurs ou la dépravation de la lymphé épaissie; de lui rendre sa fluidité, son mouvement naturel, sa douceur, son onctuosité; de la renouveler en fournissant des sucs mucilagineux plus abondans à tout le tissu cellulaire; d'ouvrir les couloirs de la peau, etc. etc.

Ces indications curatives peuvent et doivent être secondées par un régime alimentaire, car il y a beaucoup à en attendre; et sans lui, les meilleurs spécifiques seroient peut-être inutiles.

§. CCXV. La qualité des substances alimentaires peut être bonne ou mauvaise: au premier cas, si les organes

digestifs sont bien disposés (1), ces substances seront transformées en un chyle balsamique, qui conviendra parfaitement à nos humeurs avec lesquelles il s'assimilera, et ne formera qu'une masse homogène; mais ont-elles un mauvais suc, et ces mêmes organes sont-ils insuffisans pour en corriger le vice originel, le chyle en participera, et nos fluides tiendront inévitablement de leur nature: conséquemment il faut bannir du régime les alimens grossiers, visqueux, indigestes, acides, âcres, capables de relâcher ou d'apporter de l'acrimonie dans les liqueurs.

§. CCXVI. Ainsi, les malades doivent donc s'abstenir de manger d'aucune espèce de gibier, des parties gélatineuses des animaux, de poissons d'étang, de viandes salées, fumées, épiciées, du beurre, du fromage, du laitage et coagulations de lait, des truffes, des champignons, de la bouillie et des farineux non fermentés, des fruits verts ou acerbés, des eaux gazeuses, de neige, acidules, et non filtrées; enfin, on ne doit prendre aucune boisson ou aliment froid à la glace. Cependant le lait et quelques farineux ne doivent pas être supprimés pendant tout le traitement des écrouelles: il est un temps où ils peuvent convenir pour adoucir des symptômes urgens. Au reste, toutes ces substances grossières et pesantes, que nous avons détaillées, ne sont digérées qu'avec peine; les organes destinés à l'élaboration du chyle, ne peuvent suppléer à l'inertie et à l'impuissance de ceux qui doivent accomplir l'ouvrage de la digestion: elles ne perdront presque rien de leur grossièreté; et, transmises dans le torrent de la circulation, il en résultera des engorgemens plus ou moins prompts, selon la plus ou moins grande foiblesse du ressort systaltique des vaisseaux, dont

(1) M. Bordeu (\*) dit que ce qu'il y a de mieux à faire, quant au régime, est de modérer les malades sur leur nourriture; qu'il faut leur laisser celle dont ils usent ordinairement, et à laquelle leur estomac est fait; ne leur donner, pour ainsi dire, ni de plus mauvais, ni de meilleurs alimens, mais leur en diminuer la dose autant qu'il se pourra.

(\*) Voyez sa Dissertation sur les écrouelles, et celles de MM. Faure, Charmeton, Gourmand, Majaut, etc. insérées dans le Recueil des pièces couronnées par l'Académie de Chirurgie. Ces auteurs ont traité à fond cette maladie, l'ont tirée du chaos, et seustrait au charlatanisme.

l'action ne pourra affiner ces sucs, ni redonner à la lymphe, qui en est formée, sa fluidité naturelle.

§. CCXVII. Les indications diététiques doivent tendre à rétablir l'action organique de l'estomac, pour le disposer à faire de bonnes digestions, à corriger le vice scrophuleux, autant qu'il est possible, par le choix des alimens : c'est pourquoi toutes les espèces doivent être du genre de ceux qui humectent, qui sollicitent les urines, ou avoir la propriété d'atténuer, de diviser la lymphe grossière et visqueuse, pour désopiler les glandes et les autres parties obstruées, d'émousser l'activité de leurs sels, ou du moins de les embarrasser, pour se munir contre leur violence, de rendre la circulation plus libre dans les glandes, et de seconder l'évacuation des humeurs divisées par les voies les plus convenables : ce choix d'alimens doit être fait suivant les circonstances, et eu égard au temps de la maladie, au tempérament, etc.

§. CCXVIII. Dans le premier temps, lorsque ces tumeurs sont dures, bien formées, et quoique indolentes, on doit faire usage des alimens délayans et humectans, pour prévenir l'incendie et le soulèvement qui pourroient être suscités par l'action, quoique ménagée, des remèdes atténuans, purgatifs, etc. On prescrira donc au malade les bouillons de veau, de poulet ou de grenouilles, altérés avec la laitue, la chicorée, le cerfeuil, etc. Pour boisson ordinaire, le petit-lait ou l'eau pure de fontaine : pour alimens, le pain de froment, bien levé et bien cuit, les viandes de mouton, de bœuf, de chapons, de poulardes, de poulets, plutôt bouillies que rôties ; en un mot, les sucs des viandes légères, les poissons de rivière, les coquilliacés ; la laitue, les épinards, le pourpier, la chicorée, cuits au gras ; les panades, les pommes cuites, les pruneaux, la marmelade d'abricots, etc. du vin rouge bien trempé.

§. CCXIX. Cette diète délayante, humectante et adouçissante, doit être continuée assez longtemps pour donner, aux filtres destinés à donner passage aux sucs, que l'on doit évacuer

évacuer par les médicamens , une souplesse qui assure la liberté de leur sortie ; pour rendre les parties du sang et de la lymphe plus coulantes et plus méables , et pour fournir aux sucres morbifiques un véhicule doux qui en tempère l'âcreté , laquelle est quelquefois si considérable , qu'aucun filtre ne pouvant en supporter l'irritation , ces sucres ne trouvent aucune issue , l'évacuation ne s'en fait qu'imparfaitement , et la masse en demeure infectée. On sent bien que ce régime humectant ne peut pas convenir à tous les tempéramens ; que le tempérament trop chaud , ou trop sec , doit être plus humecté que le tempérament humide , qui est sujet à beaucoup de crudités , et qui doit observer une diète presque contraire.

§. CCXX. Si le malade étoit émacié ou hectique , le lait peut alors convenir dans ce premier temps , pour le préparer à l'usage de certains remèdes fondans , et pour corriger certains symptômes urgens qui peuvent survenir dans le cours du traitement : on peut même l'employer comme aliment ; mais il ne faut pas le considérer comme un moyen curatif , dit *M. Bordeu* , parce qu'il est directement contraire à l'indication principale qu'il y a à remplir ; c'est celle qui est tirée de la cause qu'on doit combattre. En effet , le lait peut favoriser l'état d'inertie , de foiblesse , et d'affaissement des solides , et il porte dans les liqueurs un chyle prêt à s'aigrir , pour peu qu'il y trouve de disposition dans le sujet.

§. CCXXI. Le second temps des tumeurs scrophuleuses est celui où la lymphe a diminué de consistance , et qu'elle est susceptible d'être divisée ; c'est à cette époque où l'on met en usage les médicamens internes et les spécifiques. Pour seconder leur action , on doit alors prescrire un régime doux , incisif , atténuant , apéritif : tels sont les asperges , le poireau , le cerfeuil , le cresson , les artichaux , les carottes , les navets , la chicorée et les plantes amères , etc.... le petit-lait , le bon vin comme tonique et stomachique , et autres alimens de même qualité , dont les particules , se mêlant à la

masse des humeurs, servent à diviser les parties tenaces, et à les rendre soumises aux lois de la circulation.

§. CCXXII. Ce régime, et les médicamens internes indiqués pour le second temps, ayant été précédés de la diète humectante pour détrempier les molécules de la lympe, leur action ne sera probablement pas suivie de cette effervescence dangereuse qui donne souvent aux tumeurs scrophuleuses un caractère de malignité.

§. CCXXIII. Les tumeurs scrophuleuses paroissent enfin prendre la voie de la résolution, c'est une indication de la diète adoucissante, quelquefois échauffante et diaphorétique; c'est la disposition mollasse et foible de quelques écrouelleux qui doit décider des alimens qui ont cette propriété, entr'autres le mouton grillé, les artichaux, le céleri, le salsifis, la pimprenelle, la scorsonère, le houblon mêlé avec les alimens et les autres assaisonnemens donnés en petite quantité. L'usage du café, très-médiocrement pris, et dans lequel on auroit délayé un jaune d'œuf de préférence au lait, peut convenir à certains tempéramens. On tempérera cependant les infusions de squine, de gaiac, de salsepareille avec le lait. On peut encore permettre l'usage des crèmes farineuses, du chocolat de santé, des châtaignes, les raisins bien mûrs, lorsqu'il est question de soulager les douleurs d'entrailles que les écrouelleux éprouvent quelquefois vers la fin du traitement, pour calmer les fièvres, les toux opiniâtres, et leur procurer de l'embonpoint; en un mot, tous les alimens que l'habitude du malade, le goût, les circonstances qu'on ne peut prévoir, indiquent au praticien.

§. CCXXIV. Si le malade se trouve échauffé par l'usage des médicamens internes, si la tumeur devient douloureuse, s'il y a de la toux, s'il y a difficulté de respirer, etc. un seul symptôme doit suffire pour faire cesser la diète incisive, apéritive, échauffante et diaphorétique qui pourroit faire dégénérer les tumeurs en malignes: il faut lui substituer la diète adoucissante et tempérante.



§. CCXXV. Enfin , si les tumeurs viennent à suppurer, et qu'elles prennent le caractère d'ulcération maligne , que la maigreur , l'épuisement , le marasme , ou la fièvre lente et ses redoublemens se joignent à cet état fâcheux , on voit bien qu'il faut substituer aux régimes précédens celui qui est le plus adoucissant , incrassant et tempérant , ou plutôt en venir à la diète lactée , si les circonstances et l'estomac le permettent.

§. CCXXVI. Mais comme la dissolution des humeurs se joint quelquefois à cette maladie , c'est le cas de marier à propos la diète anti-scorbutique avec celle qui est en même temps indiquée. La boisson doit encore être plus modérée qu'avant la suppuration , et la diète plus sévère.

§. CCXXVII. Il est difficile d'évaluer la juste quantité d'alimens par jour , pendant le traitement de cette maladie : cela dépend de plusieurs circonstances. Le fait est que des alimens , pris en trop grande ou en trop petite quantité , donnent naissance à autant de maux que s'ils péchoient par la qualité. Un estomac rempli est en effet toujours fatigué , la digestion troublée : les crudités , qui en résultent , empêchent d'apercevoir d'abord ces accidens ; mais en passant des premières voies dans la masse , elles disposent la lymphe à des productions pernicieuses , ou à perpétuer et à multiplier même les levains qui existent déjà dans le sang. La disette ou la trop petite quantité des alimens est , suivant Hippocrate , plus nuisible que l'excès , surtout dans une sorte d'état de santé. En effet , l'abstinence trop sévère a ses inconvéniens , et peut mener à la consommation et à l'exténuation , etc.

§. CCXXVIII. Pour prévenir ces excès , établissons une règle générale. C'est de réduire le malade écrouelleux à la valeur de deux potages par jour ; les viandes seront données à diner seulement ; on substituera le soir une petite quantité de végétaux cuits au bouillon , qui ont été indiqués dans chacun des différens temps de ces tumeurs , des fruits cuits , doux et non acides , et suffisante quantité de vin

trempé pour chaque repas. Quant à la boisson ordinaire, la quantité en sera réglée, eu égard à la nature et à l'état de la maladie, à l'âge et au tempérament, etc.

§. CCXXIX. Quant aux enfans écrouelleux, s'ils ont une mauvaise nourrice ou qu'elle soit grosse, il faut la changer, parce que la lympe, qui résulte de ce lait de grossesse, s'arrête et s'endurcit facilement dans les glandes: (et avoir égard à ce qui a été dit §. XXXVII et XLVI). On doit ne permettre aux enfans, pour toute nourriture, que le lait qu'ils tettent, et s'abstenir de leur donner de la bouillie. Cependant nous remarquerons, après *M. Borden*, que le lait, quel qu'il soit, a toujours par lui-même du penchant à prendre la tournure acide qui a beaucoup de rapport avec le suc nourricier des écrouelleux. Il seroit à souhaiter qu'on pût lui substituer, même dans l'enfance, une liqueur plus active et plus directement opposée au levain que l'on craint.

§. CCXXX. Les panades, faites avec la pâte cuite et fermentée, auroient peut-être les qualités propres pour cela; elles seroient très-convenables si l'on y ajoutoit un peu de vin, afin de rendre plus robustes les enfans écrouelleux dont on craint la foiblesse et la débilité: on pourroit leur faire des panades avec un peu de vin cuit, si l'on veut, et quelques aromatiques, comme la canelle, qu'on soutiendrait par quelques prises de chocolat de santé, dont le principal ingrédient semble avoir les qualités convenables pour combattre l'état des écrouelleux, et auquel on joindroit encore l'usage des châtaignes bien cuites et mises en bouillie.

§. CCXXXI. J'ai conseillé l'usage tempéré du vin dans la plupart des maladies froides, comme les écrouelles, tant qu'elles ne paroissent pas s'écarter de la voie de la résolution, que cette boisson favorise. En effet, si nous considérons que la plupart de ces maladies chroniques viennent des langueurs de la circulation du sang, et que, presque toujours, elles ne sont entretenues que par la foiblesse des

solides , qui ne peuvent chasser convenablement les fluides dans les différens couloirs , d'où vient cette inégalité et cette lenteur de mouvement progressif des humeurs , qui fait qu'elles ne peuvent se purger des sucs grossiers et impurs qui en altèrent la substance ; si , dis-je , on fait attention à toutes ces causes , on verra que l'usage tempéré du vin , tel qu'on le conseille ordinairement , est bien indiqué.

En effet , par sa fine sérosité , il délaye , incise , atténue les humeurs grossières , et par ses parties spiritueuses , il stimule doucement les fibres , accélère l'influx du suc nerveux , dégage les parties obstruées , pénètre jusques dans les gaines des tendons pour y diviser ces humeurs arrêtées , ouvre toutes les voies des excrétiens , favorise les urines , et cette transpiration heureuse sans laquelle les tumeurs froides ne peuvent achever leur résolution , et s'abscedent : en un mot , il possède toutes les qualités désignées sous le §. XVI. Son usage modéré , accompagné d'ailleurs d'un régime sage en toutes choses , peut donc être regardé comme salutaire dans ces différentes maladies chroniques. On peut appliquer ici , en faveur de l'usage modéré du vin , ce que dit l'École de Salerne :

- « Dans vos repas , ne buvez point d'eau claire ;
- « Il en provient trop d'incommodités :
- « L'estomac refroidi , mal aisément digère ,
- « Et ce qu'on mange alors laisse des crudités. »

#### *Du rachitis.*

§. CCXXXII. Tout le monde convient que le rachitis ( ainsi que l'exostose et le spina ventosa , qui le plus souvent en dépendent , ) est dû au relâchement des fibres , à la viscosité des fluides , et surtout à l'épaississement de la lymphe ; ce qui est prouvé par les symptômes , et par l'inspection anatomique. En effet , celle-ci nous montre des engorgemens glanduleux , squirreux dans les viscères de l'abdomen , surtout au pancréas , au mésentère , etc. d'où s'ensuit le

gonflement du bas-ventre , etc. etc. dans les enfans rachitiques : cet état est peu différent de l'écrouelleux.

§. CCXXXIII. Ce vice lymphatique impose à ces malades la loi d'éviter tous les alimens gras , épais, visqueux, salés, fumés, la bouillie, le fromage, la pâtisserie, les sucreries qui pourroient produire des vers, les vins doux, les boissons vineuses non fermentées, les acides, les fruits crus, les eaux chaudes, comme le thé, qui relâchent et détruisent l'estomac : de boire peu, et de ne pas satisfaire leur appétit vorace.

§. CCXXXIV. L'indication principale, dans la cure de cette maladie, est de résoudre la viscosité des sucs, de lever les obstructions, et de rendre par ce moyen la circulation des humeurs libre et facile dans tout le corps : en un mot, de corriger la mauvaise qualité du sang, etc. comme dans le traitement des écrouelles.

Pour satisfaire à ces indications, le régime doit être délayant, adoucissant, apéritif, diurétique, tonique, et légèrement diaphorétique.

§. CCXXXV. Dans le premier temps, on prescrira les bouillons légers faits de volaille ou de veau, avec la bourrache, le cerfeuil et les plantes amères ; pour alimens solides, la chicorée, le céleri, le persil, cuits au bouillon ou au beurre, et aromatisés avec la canelle ; les panades avec du pain recuit, le pain levé et bien cuit, quelques œufs frais ; le biscuit aromatisé avec la canelle ou l'anis, dans la vue de relever le ton de l'estomac qui est toujours relâché, et qui par conséquent produit de mauvaises digestions ; et pour boisson, du vin blanc trempé de beaucoup d'eau.

§. CCXXXVI. Dans le second et dernier temps de la maladie, qui est celui où le malade digère mieux, reprend de la vigueur, des couleurs, qu'il est un peu moins stupide, que son visage est moins bouffi, que les sécrétions commencent à se rétablir, que l'appétit n'est pas aussi vorace ; c'est alors qu'il faut donner des alimens propres à fortifier,

à pousser les humeurs par la transpiration , à fondre l'épaississement des humeurs , et à les évacuer.

Pour cet effet , on ajoutera aux alimens apéritifs du premier temps , quelques anti-scorbutiques modérés , comme le cresson et les béchiques , pour favoriser l'expectoration et adoucir davantage l'action des précédens.

§. CCXXXVII. On pourra aussi donner de la viande rôtie ou grillée , et non bouillie , ( à dîner , mais point au souper qui doit toujours être léger ) , comme le pigeon , la volaille , le mouton grillé , le tout maigre , assaisonné avec un peu de sel , de persil ou de muscade ; des œufs à la coque , très-peu cuits ; les raisins secs , les figues , le vin vieux rouge , comme tonique et stomachique , un peu trempé , à la dose d'un verre à chaque repas , et quelquefois dans le jour , si le malade est altéré ; mais il ne faut pas l'inonder de boissons.

§. CCXXXVIII. La quantité de la nourriture doit être très-moderée , et répétée plus souvent dans le jour : outre les raisons que nous avons alléguées plusieurs fois , il y en a une principale dans le cas du *rachitis* ; c'est qu'ordinairement les rachitiques ont la poitrine difforme ; les viscères qu'elle contient peuvent être comprimés et serrés : or , si on remplit trop leur estomac , qui est peut-être gêné , le chyle abondera en trop grande quantité vers le poumon ; la respiration sera plus difficile ; la toux paroitra , etc. etc.

§. CCXXXIX. Si la fièvre surprenoit le malade au milieu du traitement , le marasme , la phthisie et les crachats purulents sont des symptômes à craindre : il faudra supprimer les alimens indiqués plus haut , et réduire le malade aux soupes , aux panades , ou au lait , en y mêlant de temps en temps quelques cuillerées de chocolat , ou à la diète lactée. Des alimens plus solides ne conviendroient pas à cause de la foiblesse d'estomac : tout ce qu'on pourroit permettre en pareil cas , seroit un morceau de pain blanc rôti , trempé dans du vin , avec un peu de sucre et de canelle , s'il n'y a pas de contre-indication.

§. CCXL. Il suffit quelquefois, pour guérir les enfans rachitiques encore à la mamelle, de leur donner une nouvelle et bonne nourrice, qu'on ne leur fait quitter que lorsqu'ils ont la plus grande partie de leurs dents. Il n'est personne qui n'ait observé les succès de ce moyen diététique, et dont nous avons parlé §. XXXVII, XLVI et CCXXVIII.

*Du régime propre à la cure des ulcères.*

§. CCXLI. Si les ulcères sont le produit des plaies, de la contusion, de la brûlure, de la gangrène, et s'ils sont récents, de tels ulcères peuvent être regardés comme benins. Il n'en est pas de même de ceux qui sont la suite du phlegmon, du bubon, de l'œdème, du squirrhé, etc. ceux-ci portent ordinairement le caractère de la malignité. C'est bien pis, lorsqu'ils se rencontrent dans des sujets cachectiques, scorbutiques, vérolés ou écrouelleux, et que leurs bords sont renversés, ou que les chairs sont molles, baveuses, fongueuses, livides, verdâtres, noires, ou qu'ils sont fistuleux, phagédéniques et avec carie : quelques précautions que l'on prenne, soit par le régime ou par les autres moyens chirurgicaux, on a bien de la peine à les cicatriser, surtout s'ils sont très-invétés, et s'ils menacent du marasme ou de la fièvre lente.

Ces différens ulcères n'exigent pas d'autre régime que celui qui convenoit à leurs causes (1); cependant la diète doit être plus sévère qu'avant que ces maladies dégénéraissent en ulcères benins, et plus rigoureuse encore s'ils deviennent malins.

§. CCXLII. D'après ce que nous avons dit touchant le régime des abcès, des plaies, il nous reste peu de chose à dire concernant les ulcères : cependant nous allons essayer

(1) Guy de Chauliac dit « que le régime et les purgations spécifiques pour les humeurs peccantes, sont comme deux pivots sur lesquels roule le traitement général des ulcères; et quand on a satisfait à ces deux points, on s'attache à la partie malade pour la guérir. »

de fixer encore quelques règles générales diététiques, propres à combattre les obstacles qui empêchent leur cicatrisation, tels que l'inflammation, la fièvre accidentelle, la suppuration trop abondante, la sécheresse de la partie, la cacochymie et le scorbut dont les malades peuvent être attaqués; enfin les accidents de reflux de matières purulentes, la fièvre secondaire ou symptomatique. Nous finirons par tracer la conduite qu'on doit tenir par rapport au régime pour les ulcères malins, invétérés ou incurables.

§. CCXLIII. La cure des ulcères, en général, exige toujours une diète simple, des alimens capables de fournir des sucs nourriciers louables; mais cette diète doit être sévère, humectante, rafraichissante, et la boisson copieuse, lorsque l'ulcère est compliqué d'inflammation phlegmoneuse ou de fièvre accidentelle; plus exacte encore et adoucissante, si l'inflammation est érysipélateuse, ayant égard aux autres indications diététiques, exposées dans le régime propre au phlegmon et à l'érysipèle.

§. CCXLIV. Si l'ulcère est compliqué d'*hypersarcome*; d'une suppuration trop abondante ou vicieuse, ce qui peut provenir de la pléthore, d'une trop grande affluence de sucs nourriciers, ou de la mauvaise qualité des humeurs, et par conséquent des substances alimenteuses, c'est encore une indication de la diète sévère et adoucissante: il seroit mieux de réduire le malade aux soupes, aux crèmes farineuses, au nombre de deux ou trois par jour, tout au plus; car moins le sang recevra de nouvelles parties, plus on diminuera ces complications.

§. CCXLV. Si cette abondante suppuration est entretenue par la cacochymie, ce qui dénote des chairs naturellement molles comme chez les pituiteux, la diète doit être dessicative; ou plutôt, une diète austère, qui procure la faim, est le meilleur moyen de parvenir au but qu'on se propose, c'est-à-dire, à dessécher l'habitude du corps. On ne pourroit guère y suppléer par aucun autre remède. C'est ainsi qu'on est parvenu plusieurs fois à cicatriser certains

ulcères d'un mauvais caractère, aux corps dont la fibre étoit relâchée par la surabondance d'humeurs qui les abreuvoient. *Corporibus humidâ carne præditis, imperanda famæ ; famæ enim corpora exsiccant*, dit Hippocrate.

« Si la mollesse des chairs ne vient pas de la constitution naturelle du sujet, dit M. Louis (1), mais qu'elle soit l'effet de la surabondance des humeurs, le régime exact est fort utile ; mais il n'est point un moyen curatif comme dans la cacochymie. On doit prescrire le régime, pour prévenir les inconvéniens qui résulteroient de l'usage des alimens. La nourriture, selon *Hippocrate*, augmente, dans un corps impur, la quantité, et conserve la qualité des mauvaises humeurs. *Impura corpora quò plus nutriveris, eò magis læseris*. Hipp. Aph. 10. Sect. II. »

§. CCXLVI. Si de ces ulcères, même les plus opiniâtres, il se fait une décharge d'humeurs considérables, c'est une marque que le sang est mêlé d'une quantité excessive de *sérum* âcre et tenu, ce qui vient de ce que le malade boit trop. L'excès de boisson n'est donc point du tout propre à guérir ces désordres accidentels : au contraire, l'usage modéré de la bière et du vin vieux, à titre de boisson ordinaire, est moins pernicieux, pour ne pas dire salubre. Il est plus prudent de s'abstenir de boisson et de toutes sortes de liqueurs, hors le temps des repas : les alimens, qu'on doit préférer dans ce cas, sont les viandes, les poissons grillés ou rôtis, et ceux qui donnent de la consistance au sang, comme les préparations d'orge, de riz, les pieds de veau, etc. etc.

§. CCXLVII. Supposons maintenant que les ulcères sont secs et arides, que le pus est visqueux, ou qu'il pêche par la trop petite quantité, et que cette sécheresse dépend de la rigidité des solides, ou de quelqu'autre cause interne ou externe ; c'est une indication pour rappeler la suppuration, et la rendre louable. Le régime doit être rafraîchissant,

(1) Voyez le Mémoire de M. Louis, sur les *détersifs*, inséré dans le Recueil des Prix de l'Académie de Chirurgie.



humectant, émollient et nutritif, afin de s'opposer à la sécheresse. Ainsi, soit que cette intempérie ne se rencontre que dans la partie ulcérée, ou qu'elle règne dans toute l'habitude du corps, l'augmentation de la nourriture doit avoir lieu; et une boisson analogue et plus copieuse doit y être ajoutée: mais il faudra diminuer les alimens à mesure que la suppuration augmentera, dans la crainte qu'une trop grande quantité de sucs, qui aboutiroient à l'ulcère, ne fit naître des chairs baveuses, fongueuses, blafardes, etc.

Parmi les alimens qui conviennent à cette intempérie sèche, nous indiquons des bouillons de veau, de poulet, altérés avec la laitue, le pourpier, la poirée, la buglose, etc. les laits d'amandes, l'orgeat; les panades, les œufs frais, les jaunes d'œufs délayés dans le bouillon, les viandes ou poisson bouilli, les épinards, etc. C'est par cette nourriture plus succulente et plus copieuse, qu'on rappellera aisément la suppuration.

§. CCXLVIII. La maigreur ou la diète trop sévère sont quelquefois un obstacle à la cicatrice des ulcères: c'est ce que nous avons démontré §. LIII, CXIX, CXXIII, CXXIV et CXXV. Ainsi, lorsque les malades sont sans fièvre et en bonne santé, il faut leur donner la liberté de satisfaire un peu plus leur appétit: on a beaucoup d'exemples d'ulcères qui se sont cicatrisés promptement, dès qu'on s'est un peu relâché sur le régime. Van Swieten nous donne un avis très-sage sur le retardement de la guérison des ulcères, occasionné par une abstinence trop rigoureuse, lorsqu'en parlant des qualités nécessaires aux humeurs du corps humain, pour obtenir le dessèchement des ulcères, il dit (1): *Sed fames æquæ vitanda ac nimia repletio; designat enim novo tunc pabulo corpus indigere: et omnes humores, nisi novo blando chylo demulcantur, fient acriores et subputridi. Diurnam enim inediam passorum urina acris putridula, habitus cadaverosus, hanc degenerationem humorum docent.*

(1) Comm. in Aph. Herm. Boërhaave. Sect. CXCII, pag. 283.

§. CCXLIX. On peut aisément se faire une règle générale à l'égard de tous accidens : c'est de s'attacher, par un régime convenable, à les éloigner, à corriger le vice du sang et des humeurs, et à rendre le suc nourricier doux, balsamique, et capable de produire de bonnes chairs.

Il est certain que si l'on ne diminue ou si l'on n'augmente à propos la nourriture des malades ; si on leur permet d'user d'alimens âcres, salés, fumés, et autres indigestes ; s'ils boivent du vin, des liqueurs, du café, on aura tout lieu de craindre que l'aérimonie et l'agitation des humeurs, et l'abondance de la suppuration ne procurent ou n'augmentent tous les accidens dont nous venons de parler ; exceptons cependant le vin, la bière, le cidre, qui sont permis dans la gangrène et le scorbut, où l'on est obligé de ranimer le sang et les esprits.

*Du régime propre à la cure des ulcères scorbutiques.*

§. CCL. Examinons maintenant quel doit être le régime des ulcères, lorsqu'ils sont compliqués du scorbut, qui les rend si opiniâtres et si difficiles à guérir. On s'attend bien que nous ne développerons pas ici les causes de cette maladie, ni son diagnostic, et que nous n'entrerons pas dans de grands détails relatifs à sa cure, cet objet appartenant à la pathologie et à la thérapeutique : nous nous contenterons de la considérer comme une cachexie putride, dépendante d'une cause universelle qui altère toute la masse du sang, qui tend à fondre sa partie rouge, à épaissir la partie lymphatique.

§. CCLI. La diète, propre au traitement des maladies chirurgicales compliquées de scorbut, doit être entièrement végétale, ou au moins doit-on se priver des viandes noires, salées, fumées, et de tous les alimens difficiles à digérer ; et l'on ne doit passer au régime anti-scorbutique, qu'après avoir mis en usage la diète délayante, tempérante, adouçissante et apéritive, pour laver la masse du sang, briser

et résoudre la lymphe épaissie. Après avoir satisfait à cette indication préliminaire, on pourra en venir aux anti-scorbutiques.

§. CCLII. Les circonstances doivent déterminer à faire un choix convenable des anti-scorbutiques, soit acides, soit âcres; mais rarement on emploie seuls les anti-scorbutiques proprement dits, on doit les mêler avec les *anti-scorbutiques acides*; car les acides, par leur qualité rafraîchissante, tempèrent les âcres qui sont plus échauffans.

Ce n'est que dans le premier et le second degré du scorbut, qu'on joint aux acides les *anti-scorbutiques âcres*, dont on s'abstient au dernier degré (1). Ainsi, on prescrira au malade des bouillons; on lui fera manger en salade, aux repas, le cresson, les fleurs de capucine, et de la moutarde avec les autres alimens; on lui permettra les végétaux frais, un peu acidules, le pain nouveau, les fruits aigrelets, comme les oranges, les cerises, les groseilles, les raisins, tous les fruits mûrs, le miel et autres substances acides ou âcres semblables, désignés dans le *dispensaire*; et pour boisson, la limonade, le vin de Moselle, du Rhin, la bière, le cidre, l'hydromel, etc.

§. CCLIII. Si le malade étoit échauffé par les alimens *anti-scorbutiques* âcres, ou épuisé et desséché par la maladie ou l'ulcère, il faudroit faire cesser cette espèce de diète, ou la combiner avec le régime adoucissant, tempérant, ou avec la diète blanche ou lactée.

§. CCLIV. Le scorbut étant une de ces maladies opiniâtres qui viennent lentement, et qui s'en vont de même, demande beaucoup de temps et d'exactitude dans le régime,

(1) Les alimens anti-scorbutiques âcres sont pernicieux dans les degrés ultérieurs du scorbut, où la dissolution a pris la place de l'épaississement, et la fièvre est alors l'accident le plus dangereux qui puisse assaillir le malade; car une dissolution outrée, et la mort qu'elle entraîne à sa suite, en sont promptement le résultat.

Tout ce qui réussit alors est pris dans la classe des substances qui contiennent un corps muqueux, susceptible d'une fermentation légèrement acéscente, propre à donner un peu de consistance aux humeurs, et à rappeler peu-à-peu les solides à leur ton ordinaire.

afin de pouvoir être adouci et totalement guéri ; car tant que la cause pourra renaître, l'ulcère ne se cicatrisera jamais : il deviendra phagédénique, et la gangrène sera le fléau le plus à redouter. C'est pourquoi il faudra continuer ou réitérer le régime anti-scorbutique, lors même qu'on se croira guéri, et revenir aux alimens adoucissans, tels que les bouillons, le lait, le petit-lait, aussi-tôt que l'on sentira la moindre chaleur d'entrailles.

§. CCLV. On ne perdra pas de vue la règle, que nous avons établie sur la nécessité de la diète sévère, comme étant le vrai remède dans la cure des ulcères malins ; mais il ne faudroit pas, d'un autre côté, qu'elle fût trop rigoureuse, car nous avons fait remarquer, au régime des plaies, §. CXXIII, que c'étoit une cause du développement d'un vice scorbutique, lequel se détruisoit, dès qu'on avoit augmenté la nourriture des blessés.

§. CCLVI. Après avoir surmonté ou éloigné tous les obstacles qui pouvoient s'opposer à la guérison des ulcères, il est facile de leur procurer une louable suppuration, de les déterger, de les consolider et de les cicatriser, et par-là de mettre la nature en état d'accomplir cet ouvrage, pour peu qu'elle soit aidée à l'extérieur, et qu'elle ne soit point troublée dans ses opérations.

Elle peut l'être, et c'est quelquefois par le reflux de matières purulentes, dont les ravages sont très-funestes : voyons ce que peut la diète dans ce cas-là.

*De la diète convenable pendant le reflux des matières purulentes.*

§. CCLVII. Si la suppuration d'une plaie ou d'un ulcère, soit interne, soit externe, vient à se supprimer tout-à-coup par quelque cause que ce soit, le pus doit nécessairement refluer dans la masse, et produire un frisson général, une fièvre secondaire ou symptomatique, etc.

C'est ce qu'on observe constamment dans les suppura-

tions sourdes, dont les viscères sont attaqués après ces maladies longues et rebelles, qu'on met au rang des maux incurables, et surtout dans les dispositions écrouelleuses, dont les glandes du mésentère semblent particulièrement être le foyer. Dans tous ces cas, les suppurations sont ordinairement annoncées par des frissons, d'autant plus fâcheux et plus longs, que les matières purulentes sont plus âcres et en plus grande abondance.

§. CCLVIII. Cette énorme quantité de sucs purulens, soit qu'elle dépende d'une suppuration supprimée, ou d'une mauvaise constitution, doit être regardée comme la véritable cause de la fièvre lente et hectique, du crachement de pus, de la diarrhée purulente, des urines chargées de pus, etc. etc.

Quelque nombreux que soient ces symptômes, ils présentent les mêmes indications curatives, attendu que la cause en est par-tout la même, et que la seule différence qu'on y observe, ne vient précisément que du siège que chaque symptôme semble particulièrement affecter.

§. CCLIX. La diète bien réglée est de la dernière importance dans des accidens aussi fâcheux, qui, en compliquant généralement la maladie, nuisent sans cesse à la consolidation de la plaie, de l'abcès ou de l'ulcère : cette diète est d'autant plus importante encore, que les alimens sont tous nuisibles dans cet état. S'il étoit possible de se dispenser d'en donner, il n'y a pas de doute que l'abstinence ne domptât au moins en partie les accidens; mais la chose est démontrée impossible : il faut en donner sans doute, mais bien différemment de ce que l'on fait dans les autres maladies chirurgicales.

§. CCLX. C'est ici que nous devons redoubler de plus en plus notre attention ; sans elle, nous ne saurions espérer d'établir une règle claire, précise et certaine; (autant que la certitude peut avoir lieu ici) dans l'administration des alimens. Aussi l'observation, l'expérience et les préceptes

des grands maîtres seront-ils les flambeaux qui nous guideront, et qui dirigeront notre plume.

§. CCLXI. Dans l'état dont il s'agit, comme dans tout autre, il faut suivre la règle générale du bon sens, qui est de prendre les indications de la maladie essentielle et symptomatique, par rapport aux alimens; et de voir si ceux qui conviennent et à l'ulcère, et à la fièvre de résorption, peuvent satisfaire aux indications de toutes les deux ensemble, ou s'ils y répugnent.

§. CCLXII. Cette espèce de fièvre demande des alimens approchant, le plus qu'il est possible, de l'état naturel; on voit bien pourquoi: et ils doivent porter avec eux une qualité adoucissante; et dès-lors, ce qui est irritant devient contraire.

L'ulcère, d'un autre côté, dont les chairs sont quelquefois molles, le pus visqueux, tenace, etc. demande des alimens détersifs, atténuans ou dessicatifs; or, ceux-ci sont contraires à la fièvre symptomatique, parce qu'ils sont un peu irritans.

On doit donc ou s'en abstenir, ou prendre les plus tempérés, et les associer avec les adoucissans, ou combattre les deux indications séparément; mais si on est forcé de commencer par l'indication la plus pressante, c'est la fièvre qui attirera la première attention.

§. CCLXIII. Les alimens, qui conviennent à cette espèce de fièvre, sont ceux qui abondent en mucilage, qui offrent le moins de résistance aux organes digestifs, et qui s'approchent le plus du caractère des principes naturels; tels sont les crèmes de pain, de riz, d'orge, de gruau, de lentilles; les potages faits avec la semoule, le vermicel, le salep, le sagou, la purée ou le chocolat de marron, (dont la préparation a été indiquée §. XXI); les bouillons de veau, de poulet, de tortue, de grenouilles, de limaçons, (à raison de l'espèce de mucilage que ceux-ci contiennent) faits avec les semences froides; les émulsions, le petit-lait, le lait de chèvre, celui d'ânesse, etc.

§. CCLXIV.

§. CCLXIV. Or, l'usage du lait, de préférence à toute autre nourriture, est, comme nous l'avons dit, un aliment et tout-à-la-fois un médicament, *medicamentum in alimento*. C'est un mucilage déjà préparé, qui, reçu dans l'estomac, y subira un autre travail peu pénible, et qui approche le plus de l'état le plus naturel de la lymphe; ce sera donc l'aliment le plus convenable de tous ceux que nous avons marqués.

§. CCLXV. Mais si la fièvre, dont il s'agit, est déjà violente, et que les matières purulentes abondent dans la masse du sang, le lait se corrompant dans l'estomac, ne peut plus fournir qu'un poison au lieu d'un *aliment médicamenteux*. Il faudra donc bannir ce lait qui nous paroissoit si salutaire, si conforme à nos humeurs, et donner la préférence aux mucilages des végétaux farineux, qui subsistent plus long-temps incorruptibles.

§. CCLXVI. Ce régime, et les autres moyens connus, combinés ensemble, mettent en état de satisfaire à la seconde indication curative, qui est celle de l'ulcère. Nous n'ajouterons qu'un mot sur son régime, puisqu'il a été développé plus haut.

A mesure que la fièvre symptomatique ou de résorption s'éloigne, on doit mêler le régime qui lui est propre, avec celui de l'ulcère, observant de choisir pour celui-ci, parmi les alimens indiqués ailleurs, les plus tempérés, les donnant en petites doses, et de loin en loin, de crainte d'échauffer et de ramener la fièvre, ou de l'augmenter. On doit encore joindre à cette diète mixte les alimens laxatifs et les diurétiques doux, pour pousser par les urines, et délivrer la masse des fluides d'une partie de ces sucS étrangers et corrompus, dont elle est surchargée.

§. CCLXVII. Quant aux accidens qui sont la suite de l'empyème, de l'inflammation et de l'abcès du foie, des dépôts purulens sur les autres viscères, dépendans presque tous de la résorption du pus qui ne tarde pas à avoir lieu, le régime qu'il faut suivre est le même que celui que nous

venons de détailler pour la cure de la fièvre secondaire ou symptomatique des ulcères, et dans tous les cas où il est question de jeter dans le sang un baume convenable.

*Règles diététiques pour les ulcères invétérés et incurables.*

§. CCLXVIII. Ce que nous avons dit concernant le régime des tumeurs squirrheuses, du cancer, des scrophules, du scorbut et de la gangrène, etc. doit être appliqué aux ulcères fistuleux, chancreux, putrides, phagédéniques; à ces ulcères invétérés des jambes, au *spina ventosa*, au *noli me tangere*, etc. Si on en observe bien les règles diététiques, en égard aux accidens, aux complications, au tempérament, et à tout ce qui a été dit dans nos règles diététiques générales, depuis le §. XXXVIII jusqu'à LIV, les moyens chirurgicaux et pharmaceutiques, propres à leur guérison, seront plus efficaces.

§. CCLXIX. Mais quand ces maladies chroniques chirurgicales sont devenues le désespoir des ressources de l'art et de la guérison des malades, malgré que toute attente de succès soit ôtée, il faut néanmoins prescrire un régime à ces malheureux; et voici à quoi nous réduisons nos règles générales diététiques à cet égard.

1.<sup>o</sup> C'est de donner moins de nourriture que les forces apparentes n'en exigent; de soulager les forces de l'estomac, en donnant des alimens faciles à digérer, et toujours le plus proche qu'il est possible de l'état naturel.

2.<sup>o</sup> De diminuer la nourriture, lorsque la quantité des excréments, soit sensible, soit insensible, est diminuée.

3.<sup>o</sup> De ne pas prodiguer les boissons dans un corps où elles ne peuvent que croupir et augmenter la quantité des matières excrémentitielles.

4.<sup>o</sup> D'animer les boissons aqueuses par des matières fortifiantes, qui les empêchent de croupir.

5.<sup>o</sup> Enfin, de pousser l'exactitude des règles hygiastiques aussi loin qu'il est possible, sans cependant manquer d'u-



dulgence pour les desirs du malade, mais aussi sans risquer de hâter ses derniers momens.

*Du régime propre au traitement des maladies cutanées.*

§. CCLXX. On sait que dans la plupart des maladies cutanées il existe une lymphe impure, visqueuse, saline, âcre et corrosive, qui, différemment modifiée par un leviaïn particulier, produit soit la lèpre, la teigne, soit les dartres, la gale, des croûtes, des pustules, etc. accompagnées quelquefois de démangeaisons, de douleurs, d'inflammations et d'exulcérations, etc. d'où il résulte que l'on peut réunir ces différentes maladies, les considérer ensemble, et en tirer des indications diététiques générales, ayant égard aux accidens particuliers, au degré de la maladie, et à tout ce qui a été dit dans nos règles diététiques générales.

§. CCLXXI. La plupart de ces maladies pouvant dépendre d'un défaut de coction dans les premières et secondes voies, c'est déjà une indication pour éviter les viandes salées, fumées; le lard, les substances trop grasses; le fromage, les fruits crus, mal mûrs; les pois, les fèves; toutes les boissons mal saines, comme les vins acides, la mauvaise bière et autres alimens semblables, qui portent dans un sang, déjà surchargé de parties âcres, un principe de maladies éruptives, toujours prêt à se manifester sous différentes formes; et qui, refluant quelquefois de la peau sur les organes intérieurs, d'autres fois s'accrochant à ces mêmes organes, sans s'être auparavant manifesté extérieurement, produit toutes sortes de maladies internes, augmente les accidens de celles de la peau, et peut-être en devient le germe.

§. CCLXXII. Les indications générales, pour la guérison de ces maladies cutanées, consistent à prescrire un régime capable de tempérer le mouvement du sang, d'adoucir et de corriger l'acrimonie des humeurs; de détruire la viscosité de la lymphe, pour rétablir la transpiration.

Dans cette intention , l'eau ( 1 ) et toutes les boissons délayantes , rafraîchissantes , telles que le petit-lait , ne doivent pas être ménagées au commencement ; car il est absolument nécessaire de délayer , de rendre fluides , les humeurs visqueuses , épaisses ; de lever les obstructions , de tempérer la salure âcre des humeurs , de pousser les humeurs peccantes par les urines et par les selles.

§. CCLXXIII. Quant aux alimens , on a reconnu que la diète végétale étoit plus convenable : ainsi , l'on fera un choix des légumes propres à seconder les indications curatives , surtout de ceux qui sont pourvus en partie d'un mucilage et d'un sel pénétrant , et qui conséquemment adoucissent , incisent et dissolvent les humeurs visqueuses ; dépurent les sucs , et remettent du baume dans le sang , ou lui restituent sa qualité essentielle ; enfin , de ces alimens végétaux qui contiennent encore un principe amer , propre à ranimer les fonctions languissantes de l'estomac , et à favoriser la digestion. Notre seul ouvrage , dans ces circonstances , est en un mot de retarder l'action de la nature par des délayans et des rafraîchissans ; de lui fournir de bons sucs tirés des végétaux fermentés. Si l'on permet des viandes , elles doivent être de facile digestion , et préparées par des cuissons qui les rendent plus aisées à digérer , mais surtout sans y joindre aucun assaisonnement échauffant.

§. CCLXXIV. Dans le second temps de la maladie , on joindra aux alimens indiqués ci-dessus ceux qui sont apéritifs , mais surtout parmi les légumes nouveaux , ceux qui ont une vertu diurétique et qui relâchent le ventre ; on doit les préférer à tous autres , quand on espère que les principes de la maladie se détruiront , et seront évacués du corps par ces différentes voies.

§. CCLXXV. Vers le troisième temps , c'est-à-dire , lorsque la douleur et l'inflammation sont calmées ; lorsque les

( 1 ) *Miror cur in herpetibus , inflammationibus , in quibus humectandi et refrigerandi consilium est , non potius ad aquam accedamus. Baillou , Lib. I. Epidem. pag. 126.*

démangeaisons et autres accidens sont diminués ou cessés ; si la nature paroît alors faire des efforts salutaires pour expulser par la transpiration les humeurs peccantes , c'est un indice qu'elle nous offre pour l'aider à exécuter son dessein.

Il sera donc raisonnable de joindre à la diète apéritive , diurétique et incisive , le régime diaphorétique doux , dont le principe puisse faciliter la circulation , déterminer son cours vers la surface du corps , et donner lieu aux parties excrémentitielles de sortir par l'organe sécrétoire de la peau (1).

§. CCLXXVI. Il est des cas où le traitement et le régime entièrement diaphorétiques , quoique bien indiqués par le temps et la disposition de la maladie éruptive , loin de rétablir la santé , augmentent le mal , irritent la démangeaison , et tournent une gale , une simple dartre , en une affection pustuleuse , surtout si le malade est d'un tempérament sec ; c'est alors une contre-indication.

Il est donc absolument nécessaire d'ordonner aux bilieux un régime alimentaire , doux , humectant , etc. et aux tempéramens lâches et phlegmatiques , des alimens chauds , énergiques , animés , atténuans et incisifs pour aiguillonner les premières voies , et diminuer en même temps la viscosité de la lymphe.

§. CCLXXVII. Il faut encore se rappeler ici ce que nous avons dit dans nos règles générales , eu égard aux saisons , pour en faire l'application au traitement des maladies cutanées , en considérant l'économie animale dans toutes ses variations ; ce sera même la boussole qui devra nous servir de guide dans le choix des alimens à cet égard : ajoutons-y quelques éclaircissemens.

§. CCLXXVIII. On sait qu'au printemps le sang se dé-

(1) On sait qu'il y a une très-grande analogie entre les reins et les glandes de la peau , en sorte que les humeurs , qui se portent à celle-ci , s'ouvrent facilement un passage par les reins , et s'évacuent par les urines ; de même aussi que , lorsque les reins , par quelque cause que ce soit , refusent leur service , l'urine sort par les pores de la peau.

veloppe ; que la transpiration insensible est plus abondante ; que la bile commence à devenir plus âcre , à entrer en action ; ce seroit manquer son but , si , dans le régime médicamenteux , les précautions diététiques ne se portoient pas vers ces deux évacuations qu'il faut favoriser.

Je pourrois citer quelques exemples de guérison de dartres qui provenoient d'un défaut de transpiration , avec un épaississement de lymphe , qui , après avoir été traitées inutilement par tous les fondans et les bois sudorifiques d'usage , n'ont pu être guéries que par le suc dépuré de cerfeuil , pris dans du bouillon de veau , ou du petit-lait , au printemps et au commencement de l'été , et par l'usage du lait pour toute nourriture.

Personne n'ignore que la principale vertu du cerfeuil est d'atténuer les sucs visqueux et grossiers , d'ouvrir les glandes rénales , de purifier la masse du sang , en chassant au-dehors et par l'organe de la peau , les matières étrangères qui faisoient obstacle à son mouvement , et qu'enfin il est reconnu pour être principalement consacré aux maladies du foie : or , les dartres en particulier , supposent presque toujours un vice dans ce viscère ; le cerfeuil remplit donc bien les indications et diététiques et curatives.

§. CCLXXIX. Revenons à notre objet. En été , l'âcreté doit être combattue ; il faut modérer , au contraire , les évacuations qui épuisent , et qui entraînent beaucoup de sucs utiles. En automne , les lois ou canons diététiques sont de porter aux urines , de favoriser leur excrétion , d'accoutumer la bile à ne point croupir. C'est vers les conduits seuls de l'urine que toute notre attention doit se porter ; les autres évacuations sont diminuées , et doivent l'être en effet.

Tout cela n'est-il pas conforme à la doctrine d'Hippocrate , lorsqu'il nous dit d'agir conformément aux inclinations de la nature , et de choisir les émonctoires qui semblent lui être plus commodes ? *Quò natura vergit , eò ducere oportet per loca magis naturæ commoda.*

§. CCLXXX. Mais si , comme nous venons de le dire ,

il faut avoir égard au tempérament et à la saison, dans le traitement des maladies cutanées, il n'en est pas de même quant à la coutume dont nous avons fait une règle générale ailleurs. Car si un dartreux ou un teigneux, par exemple, ne vivoit ordinairement que de petit salé, il faudroit bien se garder de respecter en aucune manière cette coutume vicieuse. Il est telles maladies enfin qui ne dépendent que d'une mauvaise habitude, qu'il est essentiel de changer petit-à-petit, sans ébranler une nature déjà foible, mais en la flattant peu-à-peu.

§. CCLXXXI. Les maladies cutanées sont quelquefois aussi le symptôme du scorbut : quand il y a part, il convient de mettre le malade à l'usage des plantes anti-scorbutiques, avec le petit-lait, et même le lait pour toute nourriture, qui est le plus souvent tout-à-la-fois le meilleur aliment, et le médicament le plus souverain qu'on puisse prescrire ; mais on ne doit le faire prendre que vers le milieu ou la fin du traitement.

§. CCLXXXII. Nous n'indiquerons pas la balance de *Sanctorius*, pour mesurer la quantité convenable d'alimens pendant le traitement des maladies cutanées ; mais si tous les malades pouvoient en faire usage, ils s'en trouveroient bien, tant la sobriété et le grand régime sont nécessaires. En effet, les erreurs dans ce genre sont presque plus sensibles dans ces maladies chroniques chirurgicales, que dans toutes les autres : le plus petit travail de l'estomac se fait apercevoir sur la partie malade, et occasionne quelquefois sur le champ une augmentation évidente dans l'éruption, avec des démangeaisons insupportables.

*Du régime propre au traitement des maladies vénériennes, pendant l'administration des remèdes.*

§. CCLXXXIII. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'on doit employer, ou non, les frictions mercurielles, et dans quel temps il convient de les administrer aux personnes

attaquées de maladies vénériennes aiguës ou chroniques, dangereuses ou désespérées ; nous renvoyons , pour cette décision facile à saisir , et pour les autres cas particuliers , aux auteurs modernes , tels que Boërhaave et son commentateur , Astruc , Fabre , etc.

Nous ne devons nous occuper ici que des règles diététiques , qu'il est nécessaire d'observer avant , pendant et après l'usage des préparations mercurielles , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

§. CCLXXXIV. On sait que ce minéral , introduit dans le corps , et surtout dans les pléthoriques et les bilieux , est capable de causer des accidens fâcheux , et de faire manquer le but qu'on se propose , si son administration n'a été précédée d'un régime convenable.

Les propriétés du mercure sont d'exciter des évacuations : or , il est de règle que toutes les fois qu'on se propose d'en établir d'abondantes par quelques-uns des organes excrétoires , il est nécessaire de relâcher les solides , de diminuer le volume des humeurs viciées , de les rendre plus fluides , et par conséquent plus disposées à sortir par les issues que l'on doit ouvrir au virus.

§. CCLXXXV. Pour satisfaire à ces indications , dont le succès du remède qu'on va employer , dépend , il est nécessaire de prescrire au malade un régime délayant , humectant , adoucissant , tempérant et rafraîchissant : pour cet effet , il prendra , tous les matins , dans le lit ou dans le bain , quelques verres de petit-lait , ou bien de l'eau de veau , de poulet , avec la chicorée sauvage , le cerfeuil , le cresson , la bourrache , etc. Si le malade préféroit l'eau pure pour boisson , on peut y ajouter quelques cuillerées de lait.

Le malade prendra à ses repas des alimens de bon suc , aisés à digérer , savoir : à diner , de la soupe , des viandes blanches , plutôt bouillies que rôties ; et à souper , un simple potage ou des œufs à la coque , au lait , au bouillon ou à l'eau , cuits au bain - marie ; des pommes cuites ou de la compote de fruits , etc. On lui défendra le vin , la bière et

toutes

toutes les liqueurs spiritueuses, ainsi que le café et le chocolat, etc.

§. CCLXXXVI. La quantité d'alimens doit être modérée, car si on mangeoit trop et de différens mets à-la-fois, on s'opposeroit aux vues qu'on a d'humecter et de relâcher les solides, de diminuer le volume des humeurs, ce qui ne peut s'obtenir que par la diète : d'ailleurs, on s'exposeroit à une diarrhée dans le cours des frictions, ce qui n'est pas rare, lorsqu'on ne s'assujettit pas aux règles de la diète au commencement.

Appuyons-nous de l'autorité de feu M. Petit, sur la nécessité du régime préparatoire. Voici ce qu'il disoit dans une de ses consultations rapportée par M. Fabre (1).

« Il y a des malades indociles qui ne veulent pas garder  
 « la chambre, et qui vont dans des compagnies pour se  
 « montrer et ne pas paroître trop long-temps absens ; qui  
 « négligent de prendre les bouillons et les boissons hu-  
 « mectantes ; qui ne se réduisent pas au régime convenable,  
 « soit par gourmandise, soit par quelque considération par-  
 « ticulière, et qui ne croient pas que le régime puisse avoir  
 « un rapport si nécessaire avec l'administration des frictions.  
 « Tous ceux qui pensent ainsi, se trompent ; et je suis  
 « persuadé par un grand nombre d'observations, que le  
 « succès du traitement dépend de la régularité des prépa-  
 « rations. »

L'observation suivante confirme l'opinion de MM. Petit et Fabre.

En 1769, deux officiers de cavalerie, en garnison à Besançon, après avoir été préparés aux frictions mercurielles, allèrent souper en ville avant la première friction, pour se consoler, en partie, de ce qu'ils seroient long-temps sans y aller : on donna cette friction à l'un, à minuit, lorsqu'il

(1) Voyez son *Traité des maladies vénériennes*, troisième édition, page 522, l'un des meilleurs écrits de notre siècle sur cette matière, et que nous pourrions citer à chaque page, comme celui d'Astruc, auquel M. Louis vient d'ajouter des remarques fort intéressantes, qui rendent cet ouvrage encore plus utile.

fut rentré chez lui, et à l'autre, le lendemain matin, ne m'ayant pas dit qu'ils avoient soupé la veille en ville : tous les deux tombèrent, vingt-quatre heures après la friction, dans un état effrayant et fort douloureux ; ils avoient les bras, les cuisses et les jambes retirés contre le corps, sans qu'on pût les étendre.

Je pourrois rapporter encore d'autres observations que j'ai faites à l'hôpital vénérien de Besançon, sur des soldats qui, pendant les préparations aux frictions, ou aux dragées de Keiser, (heureusement supprimées aujourd'hui) ayant acheté du pain de leurs camarades, ont eu des accidens d'un autre genre et aussi graves, dès qu'on leur eût donné quelques frictions ou quelques dragées. Mais en voilà assez pour faire sentir la nécessité absolue de se conduire avec sagesse et sobriété dans cette espèce de régime.

*N. B.* Lorsqu'il arrive quelque accident pareil dans les premiers jours, on peut regarder ces gens-là comme manqués : on ne doit pas continuer l'usage du mercure, sans les y avoir préparés de nouveau, en laissant écouler quelque temps.

§. CCLXXXVII. Ce régime préparatoire est celui qui convient aux personnes qui n'ont pas d'autres maladies qui accompagnent la vérole : mais si elles sont attaquées du poulmon, sujettes à la toux, etc. il faut prescrire les différens laits pour toute nourriture.

Si le malade avoit une jaunisse, il faudroit prescrire une diète végétale tirée des plantes et des légumes amers, apéritifs et savoneux, que nous avons déjà cités tant de fois, tels que les bouillons de veau faits avec la chicorée, la fumeterre, la bourrache, la pimprenelle, le cresson, etc.

Si le scorbut étoit de la partie, nous avons indiqué plus haut le régime anti-scorbutique.

Si une diarrhée accidentelle survenoit au moment d'administrer les frictions, outre les remèdes qui sont alors indiqués, il faudroit prescrire une diète sévère, et ne permettre que des alimens faciles à digérer, qui ne chargent



pas l'estomac, et qui ne produisent pas de mauvaise digestion, tels que l'eau de riz, les crèmes farineuses, etc.

Ne pouvant prévoir toutes les circonstances, qui exigeroient quelques différences dans le régime préparatoire, nous laissons, à la prudence des gens de l'art, le soin de le modifier ou de l'étendre, et nous passons à celui qui doit accompagner les frictions.

§. CCLXXXVIII. Au commencement des frictions, le régime doit être plus sévère qu'auparavant, pour le succès du traitement; cela est fondé sur ce que, moins l'on fournira de nouveaux sucs, moins il y aura de plénitude; et les particules mercurielles pénétrant mieux, elles agiront plus efficacement pour expulser au dehors les humeurs; par ce moyen, on obtiendra complètement la dépuración de la masse du sang: le contraire arriveroit, si l'on donnoit des alimens nourrissans et en trop grande quantité.

Ainsi, on retranchera non-seulement le vin, si on se l'étoit permis, et les alimens solides, de peur de causer le dévoiement et même la dysenterie; et, sans avoir égard à l'appétit dévorant qui tourmente ordinairement le malade, on le réduira à deux ou trois soupes, tout au plus par jour: une le matin, la seconde à midi, si elle est absolument nécessaire, et l'autre le soir.

Mais si la salivation paroissoit, ce qui fait cesser la faim, il faudroit substituer aux potages le bouillon clair et dégraissé, dont on ne permettroit qu'une ou deux tasses de quatre en quatre heures, en y ajoutant du jus de citron, pour le rendre un peu *anti-septique*, la disposition des humeurs à la putréfaction semblant l'indiquer alors.

§. CCLXXXIX. On donnera pour boisson l'eau d'orge, ou une décoction de raisins secs, que le malade boira tiède et en grande quantité, afin de prévenir la fièvre, d'adoucir l'acreté de la salive, dont l'impression est fort vive sur les ulcères de la bouche qu'elle arrose; car, dans ces momens de crise, les solides sont ordinairement tendus, presque toutes les sécrétions sont suspendues, excepté celle de la

salive. Mais avant que de boire de la tisane, ou de prendre du bouillon, il faut que le malade se rince et gargarise la bouche avec de l'eau simple, ou mieux avec la décoction d'orge, pour détacher la salive âcre et visqueuse qui s'y trouve, et l'empêcher d'être entraînée dans l'estomac, où elle pourroit causer des tranchées.

§. CCXC. Cette sévérité dans la diète, et cette grande quantité de boisson, ont un avantage marqué dans le traitement des frictions : c'est que le sang étant moins chargé de chyle, et par conséquent plus fluide, il se débarrassera alors plus facilement des humeurs, qui doivent s'en séparer, par la boisson abondante; les parties mercurielles sont encore plus délayées; elles pénètrent mieux les replis tortueux des petits vaisseaux, et détruisent plus facilement les engorgemens des viscères; elles excitent enfin plus promptement les évacuations nécessaires pour la guérison.

*N. B.* Nous devons cependant nous mettre en garde contre les trop copieuses boissons dans certains sujets, parce qu'il arrive quelquefois qu'elles se mêlent difficilement aux humeurs, d'où peuvent s'ensuivre beaucoup d'accidens. Cette théorie est conforme à la pratique.

§. CCXCI. Il y a certains malades chez lesquels il ne faudroit pas pousser trop loin la rigueur de la diète, parce qu'elle pourroit les affoiblir excessivement : ainsi, au lieu de leur accorder des alimens solides, qu'ils ne pourroient peut-être pas mâcher, et qui, pour les raisons citées plus haut, pourroient leur occasionner la dysenterie, il sera bon d'ajouter aux bouillons clairs quelques cuillerées de crème de riz, ou de purée de lentilles, qu'on augmentera petit-à-petit, pour soutenir seulement, et non pour réparer les forces.

§. CCXCII. Nous observerons encore que les bouillons ne doivent pas être donnés trop chauds, ni trop forts de viande, ou trop salés, parce qu'en passant sur les ulcères de la bouche, ils peuvent exciter de vives douleurs; et quand les malades ne peuvent les supporter, quoique froids,

légers et sans sel, on peut substituer le lait de poule, ou des œufs frais à la coque, dont les jaunes, par leur douceur, fournissent en même temps un médicament propre aux ulcères de la bouche, et une nourriture agréable.

On peut encore, suivant le conseil de Paré, rendre la boisson plus douce et plus nourrissante, en faisant tremper dans l'eau d'orge un morceau de mie de pain, qu'on exprime ensuite, et à laquelle il faisoit ajouter un peu de vin.

§. CCXCIII. Ce n'est que vers le troisième temps, et lorsque la salivation, si elle est survenue, paroît se ralentir d'elle-même, que le malade n'a pas de fièvre, de dévoïement ou d'autres accidens qui indiquent la continuation de la diète la plus exacte; c'est alors, dis-je, qu'on doit s'occuper de rétablir les forces du malade, soit en lui rendant les soupes, les potages, les crèmes de pain, de riz (ou de volaille pilée, réduite en espèce de pulpe, et mêlée avec le bouillon), les œufs frais, le biscuit, le veau ou la volaille bouillie ou rôtie, si toutefois les ulcères de la bouche permettent de mâcher et d'avaler.

Mais quelque grand que soit l'appétit du malade, on ne doit permettre qu'une petite quantité d'alimens à-la-fois, pour prévenir les indigestions, et surtout la fièvre, qu'un excès de nourriture pourroit faire naître.

§. CCXCIV. Ces alimens solides ne réussissent pas toujours pour rétablir les forces du malade, quelque légers qu'ils soient: il y a des estomacs si foibles, si délicats, qu'ils ne pourroient les digérer; c'est alors une indication pour donner des alimens qui s'approchent le plus de notre nature; telle est la diète blanche ou lactée: car le lait est plus propre qu'aucun autre aliment pour emporter les restes de la salivation, si elle a eu lieu; pour guérir les ulcères de la bouche, et pour réparer entièrement et plus efficacement les forces que les accidens de la maladie et l'abstinence ont affoiblies.

§. CCXCV. Le régime, propre au traitement des frictions,

doit être à-peu-près le même pendant l'administration du sublimé corrosif, dont l'usage peut avoir de grands inconvéniens ; et comme il y a des personnes délicates, qui ne peuvent le supporter que lorsque leur estomac est un peu rempli, il faudra le leur faire prendre dans du lait ou dans du chocolat, et surtout le soir, pour prévenir les nausées. Les potages, qu'on donnera aux malades, doivent être légers, clairs et peu épais ; on doit bien se garder de leur donner de la viande ou d'autres alimens solides, capables de trop énerver l'action de ce médicament interne, ou de causer des indigestions. Enfin, pour peu qu'il survint d'accidens fâcheux par l'usage du sublimé, il faudroit y remédier par un régime sage, très-exact et adoucissant, tel que le lait et les alimens mucilagineux, qui sont propres à remédier aux désordres de ce médicament, quand il a été administré à trop fortes doses.

§. CCXCXVI. Il résulte de tout ce qui a été dit jusqu'ici, que quelquefois le régime seul peut guérir certaines maladies chirurgicales ; mais cela est rare : quand il ne suffit pas, il est absolument nécessaire d'avoir recours aux médicamens, à l'efficacité desquels il ajoute toujours. C'est aussi ce qu'il faut avoir toujours présent dans la lecture de ce Mémoire, dans lequel, pour se conformer aux intentions de l'Académie, on n'a parlé que du régime à observer dans le traitement des maladies chirurgicales, sans entrer dans aucun détail des secours tant chirurgicaux que pharmaceutiques, qu'on a été cependant quelquefois forcé d'indiquer, lorsque la clarté du discours l'a exigé.

§. CCXCXVII. Nous avons mis dans notre plan de parler du régime convenable pendant l'usage intérieur des eaux minérales, des douches et des bains propres à la cure des maladies chirurgicales ; ce travail est fait avec toute l'attention que nous avons pu mettre dans tout ce qui a précédé : nous y avons même joint quelques observations assez intéressantes sur les erreurs diététiques, et sur les avantages d'un choix d'alimens bien réglé, tel que nous avons eu

occasion d'en observer le succès, tant à Forges et à Spa, qu'à Aix-la-Chapelle, etc. etc.

Mais ce travail ne pouroit présenter ici qu'une esquisse, vu que, pour le finir, il nous auroit fallu entrer dans de plus grands détails relativement aux qualités des différentes espèces d'eaux minérales, et rapprocher de ces qualités les indications des différentes maladies chirurgicales, pour la cure desquelles on emploie ces eaux. Il n'y avoit en effet que ce moyen d'établir, avec quelque certitude, les règles diététiques, que nous pouvions proposer à cet égard.

Or, cette partie essentielle ayant manqué à notre travail, il n'a pu que demeurer imparfait, et trop peu digne dès-lors d'être présenté à l'Académie, et de soutenir ses savans regards. Veut-elle être pleinement satisfaite à cet égard? C'est l'objet d'une autre question qu'elle pourra proposer par la suite.

§. CCXCVIII. Mais celle que nous nous étions chargés de développer et de résoudre d'après le programme de cette illustre compagnie, l'avons-nous en effet développée et résolue à sa satisfaction? *Les règles diététiques, relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales*, les avons-nous détaillées à son desir, et appliquées selon son attente? En établissant enfin sur la théorie et sur l'expérience, les préceptes d'une doctrine aussi exacte qu'il nous a été possible de la découvrir, avons-nous réuni dans cet objet les deux points capitaux, d'où dépendent le succès et l'accroissement de l'Art?

A ne consulter que notre travail et nos efforts, peut-être même notre confiance, cette question seroit sans doute facile à résoudre; mais l'espoir décevant, l'aveugle présomption, sont souvent si près des essais les plus foibles, des entreprises les plus imparfaites! *Quamquam ô... sed tacito suspendam verba labello.*

---

## N O T E S.

*Nous avons cru devoir placer dans cet Ouvrage les préparations de certains alimens, tels que les crèmes de pain, etc.*

(a) **P**RENEZ quatre onces du meilleur pain, que vous ferez cuire pendant une heure, dans une pinte d'eau; après l'avoir bien brisé et passé, on le remet au feu pour le faire cuire jusqu'à la consistance d'une crème très-légère; on y ajoute une once de sucre, deux gros d'eau de fleur d'orange, ou, si l'on veut, un peu de canelle.

Cette crème très-agréable peut tenir lieu de bouillon dans les maladies inflammatoires chirurgicales, accompagnées de fièvre aigue; et elle n'est pas sujette aux mêmes inconvéniens.

Quant à la panade, prenez du bon pain une demi-livre; faites-le cuire dans deux pintes d'eau, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement fondu; on ajoute à la colature, du beurre, du sel ou du sucre, selon le goût du malade; on en donne huit onces ou à-peu-près, toutes les quatre à cinq heures, pour tenir lieu de bouillon.

*Crème adoucissante.*

(b) Prenez deux cuillerées de riz lavé, trente amandes douces dépouillées de leur écorce; broyez ces substances, et formez en une pâte avec de l'eau de poulet; faites bouillir pendant douze heures, dans suffisante quantité d'eau de poulet; ajoutez ce qu'il faut de sucre et un peu de canelle, à proportion de la quantité de la liqueur: passez.

*Gelées adoucissantes.*

Prenez trois poulets, deux livres de rouelle de veau; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau, durant quatre heures, passez avec pression: ajoutez à la colature deux cuillerées de sucre et autant de jus de limon; passez une seconde fois, et mettez dans des pots, pour que la gelée se prenne.

*Autre.*

Prenez une demi-livre d'avoine mondée, deux onces de petits raisins secs, et autant de rapure de corne de cerf, un os fémur de veau concassé; faites une gelée comme à l'ordinaire.

*Préparation du blanc-manger.*

(c) Prenez du lait de vache huit livres, la viande blanche d'un chapon bouilli, ou de deux perdrix rôties; d'amandes douces dépouillées de leur écorce, deux onces; broyez le tout exactement; passez avec expression; faites

saites bouillir dans la colature trois onces de farine de riz, jusqu'à ce que le mélange ait la consistance d'une omelette : vers la fin de la cuisson, ajoutez-y quatre onces d'eau de rose, et huit onces de sucre.

(d) En général, la corne de cerf est propre à modérer les âcres aigres : elle divise les humeurs qui sont devenues visqueuses par corruption ; elle calme les fibres irritées, et les raffermi ; elle soutient et excite la transpiration, ce qui est un effet d'autant plus utile, que cette évacuation est plus nécessaire. C'est avec la corne de cerf qu'on prépare le *decoctum album* de Sydenham. On peut faire, avec la décoction, des médicamens nourrisans, en y ajoutant des alimens convenables pour les différentes maladies. Par exemple, pour les dévoiemens, on peut y détremper de la farine de riz, plus ou moins, selon que le malade est plus ou moins en état d'être nourri ; on y ajoute du sucre, et quelquefois un jaune d'œuf : on peut encore assaisonner salutairement cet aliment médicamenteux, avec un peu de safran ou de la canelle, selon les circonstances, ou du vin de Canarie, ou de raisins de Corinthe, pour le rendre stomacal.

On peut aussi, au lieu de farine de riz, y délayer des amandes pilées en pâte, surtout pour prendre le soir, lorsqu'on veut rafraichir et faire dormir ; et dans ce cas, on y ajoute un peu d'eau de fleur d'orange, etc.

Tout le monde connoît la manière de préparer la gelée de corne de cerf, et sait qu'après avoir clarifié sa colature, par le moyen du blanc d'œuf, on y ajoute du vin blanc, du jus de citron, quelquefois de son écorce pour l'aromatiser, et du sucre, etc. On fait prendre aux malades cette gelée, par cuillerée, lorsqu'ils boivent difficilement, et qu'ils ont besoin d'être humectés et fortifiés.

*Remarques générales sur les œufs.*

(e) Les meilleures sortes d'œufs qu'on puisse donner aux malades sont les œufs à la coque, bien frais et cuits dans l'eau, de manière que le blanc et le jaune n'aient point trop de consistance : ils se digèrent facilement, et produisent un chyle doux : voyez §. X. S'il y a quelque aliment universel, c'est certainement le jaune d'œuf délayé dans de l'eau ou du bouillon : il adoucit, il relève un peu les forces ; il convient principalement, lorsqu'il s'agit de nourrir promptement un corps épuisé par une effusion abondante de sang, ou par la fièvre, etc. Quoique les œufs frais à la coque soient d'une bonne nourriture et de facile digestion, on doit les interdire aux malades dont les premières voies regorgent d'acides et de bile, parce qu'on fait d'autant plus de tort aux corps mal disposés, qu'on leur donne plus de nourriture. *Impura corpora quo plus nutrias, eo magis lædes*, dit Hippocrate.

Quoique les œufs au lait paroissent plus légers, ils ne sont pas si sains, parce qu'ils renferment une grande quantité d'air, qui, se raréfiant dans l'estomac, gonfle ce viscère, et cause beaucoup de vents.

Les œufs pochés à l'eau, ayant été cuits à une chaleur douce et humectante, n'ont rien que de tempéré ; ils se digèrent facilement, et produisent un bon suc.

Les œufs au verjus ou brouillés sont très-innocens ; et c'est une des meilleures sortes d'œufs qu'on puisse conseiller aux valétudinaires et aux personnes délicates.

Les omelettes ne sont pas mal saines, pourvu qu'on n'y mêle ni oignon, ni ciboule, etc.

Les œufs à l'eau et au sucre, cuits au bain-marie, sont délicats et de facile digestion.

En général, les préparations où les œufs sont trop cuits, secs ou brûlés, leur procurent une âcreté qui les rend préjudiciables.

(f) On forme avec les chataignes ou les marons une espèce de chocolat qui n'est point à mépriser : on en fait grand cas dans la sécheresse de la poitrine, dans le crachement purulent, et dans tous les cas où il est question de jeter dans le sang un baume convenable ; rien n'est plus propre à rétablir un malade, à le retirer d'un épuisement, et à lui donner de l'embonpoint ; c'est un remède dont on voit tous les jours les plus heureux effets dans la pratique. Voici la manière de faire ce chocolat :

On fait cuire quelques marons dans de l'eau-de-vie, afin de les dépouiller de leur écorce et de leur pellicule ; on les laisse bouillir ensuite dans huit onces de lait ; après avoir passé cette pulpe, on la repose sur le feu, pour y bouillir avec suffisante quantité de lait, du sucre et un peu de canelle ; on agite enfin la liqueur avec le moulinet à chocolat, afin de la rendre mousseuse ; le malade avalera ce chocolat aussi chaud qu'il pourra le supporter.

(g) On sait que le premier bouillon des choux est laxatif, et le dernier astringent ; parce que leur partie la plus dissoluble, comme la saline, se dissout d'abord, et que les sels picotant un peu les glandes intestinales, excitent une légère évacuation.

Le second bouillon, au contraire, ne trouvant presque plus de sels à dissoudre, ne se charge que de la substance la plus terrestre des choux, qui n'est propre qu'à épaissir les liqueurs, et à leur donner plus de consistance.

Hippocrate faisoit cuire deux fois les choux, et les donnoit ensuite à manger aux dyssentériques et à ceux qui crachoient le sang ; il privoit, par ce moyen, le chou de sa partie purgative, et ne lui laissoit que la plus grossière, qui est la plus astringente.

L'Ecole de Salerne dit aussi en parlant des choux :

*Jus caulis solvit, cujus substantia stringit.*



# M É M O I R E

## *SUR l'Emploi des alimens dans la cure des maladies chirurgicales.*

Optimum medicamentum est opportunè cibus datus,  
qui quando primùm dari debeat, quæritur.

CELS. *De Medic.*

*La Médecine seroit bien plus admirable, les médecins et les  
malades bien plus heureux, si l'on pouvoit, dans tous les  
cas, trouver le remède dans l'aliment, et l'aliment dans le  
remède.*

CLERC. *Hist. nat. de l'homme.*

PAR M. LAFLIZE.

COMMENT l'usage des alimens peut-il être dirigé dans les maladies chirurgicales, pour le faire concourir à leur guérison ? quels sont les préceptes généraux qui doivent en régler l'administration ? quelle sera l'application spéciale de ces préceptes aux cas particuliers ? n'en est-il point où il faille renoncer aux règles communément adoptées ? en un mot, quelle doit être l'administration des règles diététiques, considérées comme moyen de curation dans les maladies chirurgicales ? Telle est la matière que l'Académie offre à discuter, matière neuve et intéressante, dont il est plus facile de sentir l'importance que de la traiter avec succès.

Il ne suffit pas de rassembler des notions générales sur la nature des alimens, pour en former un traité élémentaire propre à l'instruction des élèves : il est moins question de présenter des institutions diététiques, que de fixer l'application des préceptes, que les maîtres de l'art doivent avoir

puisés dans les leçons publiques ou dans leurs lectures particulières, et de faire sentir, avec quelques détails, les avantages qui doivent en réjaillir sur la thérapeutique chirurgicale. Ce n'est pas sur des spéculations hypothétiques qu'on peut fonder des préceptes utiles dans une matière aussi essentielle; l'expérience et l'observation sont les grands moyens que l'art nous présente pour y parvenir. C'est en les employant que les plus grands hommes ont obtenu des succès dans l'art de guérir; c'est sur l'expérience que sont établis les dogmes que nous ont laissés sur cet objet nos deux plus sages législateurs, Hippocrate et Celse.

Ceux qui ont étudié les ouvrages de ces grands hommes, dont les travaux ont été également utiles à la médecine et à la chirurgie, ont vu avec quel soin ils ont réglé l'usage des alimens et de la boisson dans le traitement des maladies, et l'importance qu'ils y ont attachée: il est étonnant que leurs successeurs aient négligé de suivre, sur cet objet, la route qu'ils avoient tracée. On s'est occupé à calculer tristement les funestes effets que produisent les erreurs dans le régime; on les a multipliées à l'infini: plusieurs se sont gravement occupés de tristes et stériles recherches sur les causes de nos maux; personne ou presque personne ne s'est appliqué à nous en consoler, par la recherche des moyens de forcer ces causes au soulagement des maladies qu'elles occasionnent. Il semble que jusqu'à présent on ait prescrit des règles de jeûne, plutôt que de diète ou de régime; cela est si vrai, que l'on n'entend généralement, par le mot de diète, que l'abstinence des alimens. Ce n'est pas là l'idée que nos maîtres y attachoient: la diète, chez eux, étoit la manière de soumettre les alimens aux règles thérapeutiques établies, de les employer comme les remèdes les plus doux et les plus analogues à nos fonctions; les analeptiques sont-ils autre chose que des alimens propres à combattre la foiblesse, à restaurer les convalescens? n'avons-nous pas aussi des alimens doux, huileux, mucilagineux, échauffans, rafraichissans, relâchans, astringens, etc.? Rien n'est plus

commun dans la société, que d'entendre demander à un médecin : Ceci est-il échauffant ? Cela est-il rafraîchissant ? Il est vrai qu'on ne considère alors les alimens que relativement à l'état de santé, ou tout au plus que ces considérations ne sont excitées chez nos jolies femmes, que par la crainte de ternir l'éclat de leur teint. Pourquoi ce qu'on fait dans l'état sain ne seroit-il pas applicable dans l'état malade ? la médecine a-t-elle quelque moyen plus efficace de guérir les maladies chroniques, que la direction réfléchie, raisonnée de la diète, du régime ? de-là, ce conseil si connu dans la plupart des maladies lentes... *Medicòs et medicamina fuge*... Le régime seul, bien réglé, a guéri plus de ces maladies que les remèdes les plus actifs. Ce qui est utile à la médecine, pourroit-il être nuisible à la chirurgie ? les maladies externes reconnoissent-elles d'autres causes, d'autres moyens curatifs que les maladies internes ? ou plutôt n'est-ce point par analogie de traitement, et d'après des succès contre des maux extérieurs, qu'on a entrepris de guérir les maladies intérieures ? Il ne doit exister que les mêmes moyens généraux de guérir les unes et les autres ; et les moyens les plus utiles sont fondés, pour la plus grande partie, sur l'usage bien réglé des alimens ; tout le monde convient de ce principe : par quelle fatalité n'avons-nous donc jusqu'à présent aucun traité *ex professo* sur l'emploi de ce moyen ? La chirurgie a senti la première ce besoin ; quand elle y aura satisfait, quand elle se sera préparé une marche sûre, qu'elle aura des règles certaines pour l'application de la diététique, à la cure des maladies externes, la médecine, en suivant sa méthode ordinaire, appliquera, par analogie, ces règles au traitement des maladies internes ; et elle reconnoitra encore une fois dans la chirurgie, sa mère et son institutrice.

Arbuthnot, Lorry se sont occupés de cette matière, mais osons le dire avec l'Académie, d'une manière trop générale. Il est difficile d'établir des préceptes particuliers : c'est cette difficulté qu'il sera glorieux et utile de vaincre.

Il est impossible de prévoir tous les cas ; aussi n'est-ce pas ce que demande l'Académie.

Admettons une division dans les maladies chirurgicales ; classons-les aussi exactement qu'il est possible ; indiquons les alimens qui conviennent dans le traitement de chacune de ces classes en particulier , et nous aurons rempli le but. Auparavant jetons un coup-d'œil rapide sur la nature de l'aliment, sur la matière proprement nutritive, que les organes savent en extraire, et le rapport qui existe entre cette matière et nos humeurs.

Les progrès, que la chimie a faits en tous genres, ont étendu leur influence sur cet objet ; et la diversité même des opinions a beaucoup contribué à y répandre de la lumière : l'observation est venue corriger les expériences des uns, et confirmer celles des autres. Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans tous les détails des recherches faites par les chimistes sur la matière alimentaire ; cela n'est pas dans le plan de l'Académie : mais il ne sera pas déplacé d'exposer sommairement le résultat des connoissances modernes sur cette matière ; elles deviennent une introduction utile à ce que nous aurons à dire dans la suite.

Tout ce qui peut réparer les pertes que souffrent continuellement les liquides, et même les solides de notre machine ; tout ce qui peut l'augmenter jusqu'au point de fermeté et de solidité qu'elle doit avoir, pour que toutes les fonctions s'exécutent convenablement, mérite le nom d'aliment. Nous n'en trouvons que dans les substances végétales et animales ; c'est donc uniquement dans ces substances qu'il faut chercher la matière nutritive, proprement dite.

Parmi les végétaux, les corps farineux sont généralement reconnus pour être les plus nourrissans, et spécialement le froment. Il est composé de quatre substances : le son, la substance glutineuse, la partie muqueuse ou sucrée, et l'amidon. Ces deux dernières substances sont confondues au centre du grain ; la glutineuse les couvre en dehors,

et y tient, en les pénétrant, par plusieurs filets ; le tout est enveloppé extérieurement par le son.

Les expériences chimiques ont démontré que le son et la substance glutineuse, qu'on a aussi appelée végéto-animale, sont de nature huileuse, et ont plusieurs propriétés des substances du règne animal, celle surtout de passer immédiatement et rapidement à la fermentation putride.

La partie muqueuse sucrée, séparée de l'amidon par le filtre, a une saveur douce et agréable ; elle fermente à la manière des corps muqueux sucrés. . . L'amidon ou la partie amidacée, qui reste sur le filtre, est blanche, douce au toucher, sans odeur et sans saveur ; elle se dissout aisément dans la bouche ; d'ailleurs, elle est inaltérable.

Les chimistes ont recherché laquelle de ces substances seroit à la nutrition ; quelques-uns ont regardé la matière glutineuse ou végéto-animale comme essentiellement nutritive ; ils se sont fondés sur l'analogie de cette matière avec les substances animales ; d'autres ont accordé cette propriété à la partie amidacée ; tous s'étoient d'expériences et de raisonnemens qui leur paroissent déterminans. La question me semble difficile à décider ; peut-être ne le sera-t-elle en faveur d'aucune de ces deux opinions : des recherches ultérieures pourront forcer à reconnoître la nécessité de la présence de ces deux matières, liées par la substance muqueuse, et combinées ensemble par la fermentation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la matière glutineuse ne sauroit être digérée seule d'une manière utile, et que l'amidon, privé des matières glutineuses et muqueuses sucrées, ne produit que de mauvais pain : aussi le meilleur pain est-il fait avec la farine de froment, dans laquelle les matières glutineuse, muqueuse et amidacée se trouvent en proportions requises.

Il est vraisemblable cependant que, s'il existe dans le bled une substance essentiellement nutritive, c'est la substance amidacée, à laquelle les autres ne sont unies dans le corps farineux, que pour lui procurer une élaboration qui la

rende plus facile à être assimilée par les organes qu'elle doit nourrir et réparer. La matière végéto-animale, en se combinant avec la matière amilacée, la dispose à l'animalisation.

Ce qui appuie cette opinion, et peut la porter au point d'évidence qui caractérise la vérité, c'est que l'amidon est la matière le plus abondamment répandue : elle existe non-seulement dans le bled et tous les corps farineux des plantes graminées, mais encore dans les légumineux, dans les fruits d'une infinité d'arbres ; dans les tiges et les racines de certains arbrisseaux ; dans les écorces, les troncs et les rameaux de diverses plantes qui servent d'alimens aux hommes et aux animaux.

D'ailleurs, l'amidon se dissout dans l'eau bouillante, et forme une gelée plus ou moins transparente, qui prend cette qualité en se refroidissant, et qui se dissout ensuite dans l'eau chaude, à la manière des parties gélatineuses des fruits et des viandes, que l'expérience a démontré convenir à la nourriture des animaux.

Ces faits sont appuyés de plusieurs observations, par lesquelles il est constant que des personnes nourries d'amidon seul, et d'un peu de sucre avec de l'eau, ont vécu plusieurs jours sans faim, sans fatigue, et sans abandonner leurs exercices habituels. On a remarqué que l'amidon, administré seul, sans sucre, étoit beaucoup plus difficile à digérer, ce qui est une preuve que la matière muqueuse sucrée, fermentescible, qui existe dans le grain du froment, y est nécessaire, comme je l'ai dit, pour en faciliter l'assimilation.

On ne sauroit cependant se dissimuler qu'il existe des végétaux évidemment nourrissans, dans lesquels les recherches les plus exactes ne peuvent découvrir d'amidon ; il semble que l'on pourroit en conclure que l'amidon n'est point la matière essentiellement nutritive des végétaux : cette conséquence pourroit séduire ceux qui ne voient que les surfaces des objets, et sont toujours pressés de juger.

M. Parmentier (1) a fait voir que la qualité nutritive de ces végétaux étoit due à des sucres mucilagineux sucrés, fermentescibles, dont ils se trouvent remplis ; ces sucres, évaporés à une chaleur douce, se convertissent en une gelée plus ou moins savoureuse et colorée, qui attire l'humidité de l'air, et qui se dissout aisément dans l'eau, à-peu-près comme l'amidon dans l'état d'empois. Ils n'en diffèrent pas réellement, mais seulement par la forme qu'ils doivent à l'état où ils se trouvent. Si l'on goûte dans leurs différents états, depuis leur développement jusqu'à leur parfaite maturité, les substances farineuses et légumineuses, et toutes les parties des plantes, dont on peut retirer de l'amidon, on reconnoitra facilement que dans le temps où elles sont le plus succulentes, dans le moment où elles paroissent avoir pris toute leur extension, et n'avoir plus besoin que de la dernière élaboration, qui les rendra farineuses ; toutes ces substances sont sucrées et muqueuses, et il paroît que c'est la plus grande partie de ce mucus sucré qui passe à l'état d'amidon. La partie amidonnée n'est donc que le mucilage à l'état de siccité, et non fermentescible ; c'est la matière nutritive dans un état qui la rend propre à être conservée long-temps : il faut la ramener à l'état muqueux sucré et fermentescible, pour qu'elle puisse être assimilée à nos organes.

La matière nutritive n'est donc, comme l'avoit pressenti Hippocrate, comme Stahl et Juncker l'avoient annoncé, que ce corps mixte, mucilagineux et sapide, reconnu dans tous les végétaux, et que quelques chimistes modernes ont appelé le corps muqueux par excellence ; c'est ce corps muqueux qu'on retrouve dans les liqueurs animales, déjà altéré à la vérité, mais qui ne passe à une animalisation complète, que par l'action réitérée des organes ; c'est ce corps muqueux, cette gelée qu'on peut extraire des corps animaux, à l'aide de l'eau bouillante, qui est la matière vraiment

(1) Mémoire sur les végétaux qui pourroient suppléer, en temps de disette, à ceux qu'on emploie communément à la nourriture des hommes.

nutritive que nous fournit le règne animal. Les travaux de Geoffroi le cadet (1), et ceux de M. Thouvenel (2) concourent à prouver cette assertion, qui est celle des médecins de tous les siècles, qui doit son origine à l'observation des phénomènes habituels et journaliers de la nutrition, et dont la vérité est amplement prouvée par les recherches expérimentales des chimistes-physiciens de notre siècle.

Le reste des matières animales et végétales que nous mangeons ne sert qu'à lester la machine pendant un certain temps ; il est ensuite évacué sous la forme de gros excréments, et il n'en est pas moins utile à l'entretien de la santé, puisque ce lest est nécessaire au bon état de l'économie animale.

On voit donc clairement l'analogie qui existe entre la matière muqueuse nutritive des végétaux, et la matière gélatineuse nourricière et réparatrice animale. On conçoit, comme l'a dit M. Thouvenel (3), que par la première élaboration, le corps muqueux des végétaux est changé d'abord en matière gélatineuse inconcrescible, qui, par les progrès de l'animalisation, devient albumineuse, concrescible, et enfin plastique, ce qui la rend plus propre à l'organisation.

« En effet, continue M. Thouvenel, si l'on examine les états successifs de la formation des animaux, on observe que moins elle est avancée, plus la mucosité gélatineuse y est abondante, et l'albumineuse en moindre quantité.

« Au contraire, plus l'organisation approche de sa perfection, et plus les forces vitales sont énergiques, moins il y a de gelée et de substance concrescible : cette dernière a d'ailleurs une disposition prochaine et immédiate à la putréfaction, tandis que l'autre, surtout si elle est extraite des jeunes animaux, n'éprouve ce genre d'altération, qu'après avoir passé par un degré d'ascence plus ou moins sensible, plus ou moins durable, ce qui prouve qu'elle a moins perdu de son caractère végétal. »

(1) Mémoire de l'Académie des Sciences. 1730.

(2) Mémoires chim. et médic. sur la sanguification.

(3) Mémoire cite.



La matière nutritive est donc toujours la même, de quelques corps que nos organes l'aient extraite ; mais elle se trouve mêlée dans les corps alimenteux en différentes proportions, avec d'autres substances qui ont des propriétés plus ou moins actives, et peuvent produire en nous divers changemens, selon leurs degrés d'activité. C'est surtout dans l'état de maladie qu'il est essentiel de faire un bon choix des matières alimentaires, selon le degré de force ou de foiblesse des organes qui doivent se les assimiler. Ce choix peut avoir des effets infiniment utiles dans les maladies chirurgicales, et doit beaucoup influencer sur leur curation. Mais avant d'entrer dans les détails dont cet objet est susceptible, rappelons-nous quelques principes qui nous prémunissent contre les applications trop générales des préceptes que nous tâcherons d'établir. « En médecine, dit « Celse, la règle générale peut bien être absolue et con-  
« stante ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle ne souffre aucune  
« exception dans la pratique (1). »

Le tempérament du malade, ses habitudes, le climat, la saison, peuvent établir autant d'exceptions qu'il peut se trouver de variétés (2) : le tempérament de chaque individu est plus ou moins décidé, plus ou moins compliqué. Dans l'un, il favorise l'action des causes de la maladie ; dans l'autre, il s'y oppose et l'anéantit, selon cette maxime d'Hippocrate : « Une chose incommode l'un, et fait du  
« bien à un autre, parce qu'un corps diffère d'un corps ;  
« une constitution, d'une constitution ; un aliment, d'un  
« aliment (3). » De la comparaison de ces diverses circonstances, résulte l'emploi des moyens diététiques, dont il faut se servir. Il est donc essentiel de connoître d'abord le tempérament de son malade. Est-il sec ou humide ? foible ou vigoureux ? sujet ou non aux maladies ? et lorsqu'il en éprouve, sont-elles graves ou légères ? longues ou de peu

(1) Cels. De Med. Lib. VIII. Cap. XII.

(2) Hippoc. Aphor.

(3) *Idem* De Flatibus.

de durée ? a-t-il une manière de vivre régulière ? est-il actif ou indolent ? frugal ou intempérant ? Il est important d'être au fait de tout cela, si l'on ne veut pas s'exposer à se tromper dans les indications à remplir, et dans le choix des moyens.

Il est quelquefois prudent de consulter le goût des malades, ou du moins de ne pas le contrarier avec opiniâtreté. La nature nous inspire, plus souvent qu'on ne croit, le désir des alimens et des remèdes propres à seconder ses vues. Il n'est point de médecins qui n'aient observé que dans toutes les maladies du genre putride, les malades ont une aversion insurmontable pour le bouillon à la viande et toutes les substances animales, tandis qu'ils ont un goût décidé pour les citrons, les oranges et tous les alimens ou les remèdes acides ou acescens. L'observation a prouvé que ces alimens et ces remèdes sont les plus propres à combattre la putridité.

Il existe une infinité de circonstances, même dans l'état de santé, où les hommes sont portés comme par instinct, à l'usage des alimens qui leur sont utiles. « Les peuples du Nord ont un appétit déterminé pour les amers qui viennent à la sabure glaireuse qui leur est presque naturelle. Les robs, les confitures, les sorbes, l'orgeat, qui sont si nécessaires aux habitans des pays méridionaux, sont aussi leurs délices (1). » Il y auroit donc trop de sévérité, et souvent du danger à refuser constamment à un malade les choses qu'il desire ardemment, à moins qu'elles ne soient directement contraires à sa maladie, ou fort nuisibles par elles-mêmes. Il n'est pas difficile de distinguer le désir réel qu'indique le besoin de la nature, du caprice auquel les malades peuvent se livrer. Si c'est l'effet du caprice, ils repoussent bientôt l'aliment qu'ils ont demandé ; si c'est au contraire l'effet du besoin, ils le mangent avec satisfaction.

Il ne faut jamais perdre de vue que l'habitude, quelque

(1) Clerc. Hist. nat. de l'homme.

mauvaise qu'on la juge, a acquis des droits qu'il seroit dangereux de contrarier. Hippocrate l'a dit; les choses auxquelles on est habitué, quoique mauvaises d'elles-mêmes, en deviennent moins nuisibles. Ainsi, le corps n'est pas aussi affecté des mauvaises habitudes, qui sont anciennes, que d'une chose indifférente, mais à laquelle on n'est pas habitué. Si l'on veut changer ses habitudes, il faut bien se garder de le faire subitement: la nature craint également tous les extrêmes, au lieu qu'elle se trouve bien des changemens insensibles (1). Il faut donc proportionner les secours et les conseils, non-seulement aux différens malades, mais aux diverses circonstances. Ces vérités générales s'appliquent naturellement à la diète: il est nécessaire de nourrir un peu davantage les grands mangeurs que les autres, lorsqu'ils sont malades: il faut accorder un peu de vin aux ivrognes; il ne faut pas absolument priver de café ceux qui en usent habituellement, parce que les choses dont on a l'habitude, quoique nuisibles, ont cessé de l'être relativement à celui dont les organes y ont été accoutumés. C'est ainsi qu'un marin boit sans danger une quantité d'eau-de-vie qui tueroit un homme sobre; c'est ainsi qu'une cuillerée de vin est un bon cordial pour un hydropose, tandis qu'elle n'excite pas le moindre changement dans un homme habitué à boire du vin.

Un homme, de quarante-neuf à cinquante ans, aidoit à descendre une pièce de vin à la cave; il ne restoit plus que deux degrés à franchir, lorsque la corde qui la soutenoit, se rompit: tout le poids de la pièce porta sur ce pauvre malheureux, qui ne put l'empêcher de se précipiter en roulant sur ses jambes. Les muscles jumeaux furent déchirés à la partie latérale interne de chaque jambe; il en résulta deux plaies de l'étendue de deux pouces quarrés chacune; les tégumens voisins étoient meurtris et détachés de l'étendue de la paume de la main; les dilatations nécessaires firent voir que les muscles qu'ils recouroient

(1) Hippoc. Aphor. Sect. II.

étoient mâchés. On emporta tout ce qui ne pouvoit reprendre vie : il en résulta une déperdition de substance considérable ; la suppuration s'établit ; les dimensions des plaies diminuèrent, et la cure sembla avancer beaucoup pendant les deux premiers mois. A cette époque, ces ulcères ne varièrent plus ; et ils demeurèrent dans le même état pendant tout le troisième mois. Le blessé, habitué à boire du vin, en demandoit avec instance, et on lui en refusoit constamment ; cependant, par réflexion, on lui en accorda d'abord un verre par jour ; ensuite on lui en permit deux : huit jours après, on aperçut un changement notable en mieux ; et la guérison, qui suivit de près, vint apprendre que l'habitude est une des choses qu'un praticien doit le plus respecter dans le traitement des maladies. En effet, ce ne peut être qu'à l'usage modéré du vin permis à cet homme, qu'on doit attribuer la cure de ses plaies.

J'ai vu un exemple frappant du danger qu'il y a à changer subitement la nourriture à laquelle les malades sont habitués. Un jeune homme avoit eu, à la suite d'une gonorrhée mal traitée, trois dépôts au périnée ; ils s'étoient ouverts naturellement : et l'urine, qui s'écouloit par-là, y avoit entretenu des ulcères fistuleux. Le chirurgien, qui les traitoit, avoit défendu au malade ses alimens ordinaires, et lui avoit prescrit, pour toute nourriture, des laitues et d'autres légumes herbacés cuits à l'eau ; encore ne lui en permettoit-il qu'en petite quantité. Ce nouveau genre d'aliment, et l'usage de l'eau en boisson, avoient considérablement maigri et affoibli ce jeune homme : on attribuoit ce dépérissement au mal plutôt qu'au régime, dont on ordonnoit sévèrement la continuation. Enfin, le malade ne pouvoit plus se mouvoir ; et il en étoit à un point d'épuisement qui faisoit craindre pour sa vie : je le vis à cette époque, et je lui conseillai de reprendre, par gradation, la nourriture à laquelle il étoit habitué dès l'enfance, et de soutenir l'action de l'estomac par un peu de vin dont il avoit l'habitude. Il reprit dans peu ses forces ; et la nature

ainsi secourue, vint à bout de cicatriser les ulcères avec les remèdes appropriés. Il est donc essentiel de consulter l'habitude; et un chirurgien sage ne s'en écartera jamais qu'avec précaution, s'il veut obtenir des succès constans.

Il en est de même des climats et des saisons : c'est une des circonstances qu'Hippocrate avoit jugées dignes de son attention. Il est démontré par l'expérience générale, qu'il faut moins de nourriture, et qu'il la faut plus légère dans les saisons et les contrées chaudes, que dans les contrées froides. Dans le Nord, et pendant l'hiver, on mange davantage, et l'on digère plus facilement; sous la ligne, au contraire, et pendant l'été, on mange moins; et le travail de la digestion est plus lent. M. Clerc dit avoir observé que les Allemands, les Polonois et les Russes supportent difficilement une diète sévère, dont s'accommodent mieux les Cosaques, les Georgiens, les Persans et les Grecs qu'il a eu occasion de traiter (1). Il ne faut cependant pas en tirer une conséquence trop absolue et sans exception : je connois un homme qui est plus agile, et dont les organes exécutent mieux leurs fonctions pendant l'été que pendant l'hiver, ce qui tient sans doute à quelque variété de tempérament, à laquelle il est utile de faire attention; et c'est une nouvelle preuve de la nécessité d'examiner bien exactement toutes les circonstances, avant de donner la préférence à un aliment, à un remède sur un autre.

C'est la connoissance de toutes ces variétés, et le bon usage qu'on peut en faire, qui mettent le médecin à portée de tourner au profit de la machine, les ressources que la nature lui offre en elle; car c'est la nature qui est le premier maître du médecin, et il n'est plus ou moins heureux qu'à proportion qu'il en saisit la marche, avec plus de facilité, et la suit avec plus de précision. Ce n'est pas-là tirer ses indications de quelque système aussi obscur que bien symétrisé : c'est, pour le dire avec Celse, prendre conseil des causes évidentes qui sont à notre portée, de la combi-

(1) Clerc. Hist. nat. de l'homme.

raison même des circonstances ; ce sont elles qui indiquent les variations que doit admettre celui qui se propose de guérir. C'est par le défaut de cette combinaison, qu'on prescrit dans les hôpitaux une manière de vivre et d'être uniforme, nuisible à la plus grande partie, relativement au genre et à la situation de leurs blessures, et à leur tempérament ; c'est à cela surtout qu'il faut attribuer le peu de succès des pansemens et des opérations, et la quantité effrayante des catastrophes.

Une réflexion qui ne doit pas échapper, et que les chirurgiens instruits ont faite plus d'une fois, c'est que si l'on ne tire pas de l'usage bien dirigé des alimens, un secours immédiat contre les plaies et autres maladies chirurgicales en elles-mêmes, il en résulte un grand avantage relativement au bon état qu'il importe de procurer à l'économie animale, et dont on sait que dépend en grande partie la guérison. Les plus célèbres chirurgiens, ceux qui ont été le plus heureux dans leur pratique, ont toujours pensé, avec Hippocrate, que le but essentiel de leur art étoit de mettre la nature à l'aise, de lui préparer la facilité d'agir, de lui fournir des sucs sains, qu'elle puisse employer à sa manière, et des forces suffisantes pour les appliquer à la guérison, car c'est la nature qui guérit ; son ministre n'a rien à faire qu'à écarter les obstacles, et éloigner les causes nuisibles.

C'est d'après ces principes vrais, confirmés par l'expérience, qu'on peut se faire une idée juste de ce qu'on appelle préparation, remèdes préparatoires en médecine et en chirurgie. En effet, le but de toute préparation doit être d'amener le corps à l'état le plus propre à l'espèce d'opération à laquelle on se propose de le soumettre : s'il s'y trouve naturellement, toute préparation devient inutile, dangereuse ; il ne faut que s'abstenir d'agir. Mais l'inaction pour la plupart des praticiens est un état contraint, gêné ; ils ne sont satisfaits qu'après avoir beaucoup besogné, sans s'inquiéter si cette besogne est conforme au travail de la nature ;

nature, dont ils ne connoissent que le nom. Je le répète, mettons cet agent en état d'agir librement et utilement, et nous aurons rempli le but de toute préparation, et peut-être le seul but raisonnable de tout l'art de guérir. Vous avez une opération considérable à faire sur un sujet pléthorique, tirez du sang; prescrivez une diète modérée, anti-phlogistique; vous préviendrez la violence de la fièvre. L'inflammation, les hémorragies. Si votre sujet est foible, exténué, cherchez à le fortifier par une diète nourrissante, analeptique; enfin, s'il est placé dans cet état heureux, qui tient le milieu entre ces extrêmes, si ses fonctions s'exécutent avec aisance et liberté, ne lui prescrivez rien; il est tout préparé.

La diète végétale est-elle préférable à la diète animale, dans le traitement des maladies? Ce problème, qui n'auroit jamais dû en être un, a été diversement expliqué par les médecins. Dans le Nord, on se permet plus que vers le Midi, les alimens tirés du règne animal. Les médecins de la Chine, du Japon, des Indes Orientales, défendent la viande, les poissons, les œufs dans les fièvres; ils n'accordent à leurs malades que l'eau de riz, ou tout au plus le riz avec beaucoup d'eau: ils pensent que l'estomac ne sauroit digérer lorsque le corps est malade. Dans nos climats moyens, nous avons plus de complaisance: nous accordons le bouillon de viande à nos fébricitans, malgré la réclamation de quelques médecins célèbres. Toutes les viandes disposent certainement nos humeurs à la putréfaction: on dit que le mouvement, excité par les fièvres aiguës, tend au même but; il seroit donc plus sage, dans ces cas, de renoncer, avec les médecins de l'Inde, à tout produit animal. Une chose nous excuse; c'est l'habitude des viandes en santé: d'ailleurs, il y a quelque différence entre le bouillon de veau, de poulet, et ce qu'on appelle communément de bon bouillon; et l'on s'abstient assez généralement de ce dernier.

Un préjugé dangereux, et qui mérite par-là toute notre

attention, c'est la persuasion où sont plusieurs praticiens routiniers, que les gelées de viande fortifient les malades : en conséquence, ils chargent un estomac foible, épuisé, de ces gelées tirées, pour l'ordinaire, du veau et du coq ; ils oublient ou ils ignorent le conseil de Boërhaave, qui regardoit les gelées, les consommés comme très-nuisibles aux estomacs foibles ; qui disoit positivement qu'ils ne pouvoient se digérer qu'avec les forces les plus robustes, et qu'ils se changeoient en vraie colle forte, dans les sujets dont les organes étoient affoiblis. Il est cependant des circonstances dans lesquelles les alimens alkalescens peuvent mériter la préférence ; nous tâcherons de les désigner dans la suite.

Une diète trop sévère a ses inconvéniens, comme un régime trop nourrissant ; c'est l'avis d'Hippocrate : *Tennis et exquisitus victus periculosus magis quam paulò plenior* (1). C'est d'après ce principe qu'il rendoit sa tisane d'orge plus épaisse dans une infinité de cas. Il n'y a pas de gardes-malades qui suivent rigoureusement les ordres des médecins-jeûneurs ; et les malades ne s'en trouvent pas plus mal, pourvu qu'ils ne franchissent pas les bornes de leur appétit. L'affaissement, l'épuisement sont les suites nécessaires d'une diète trop sévère : on sait que la privation totale des alimens rend les humeurs plus âcres, et les détermine à la putréfaction. Assurément cet état des liquides n'est propre à favoriser aucun des efforts de la nature : il seroit difficile de concevoir comment on prétendroit parvenir à la guérison d'une plaie, en détruisant les forces du blessé et les sucs balsamiques du sang, s'il est encore permis de s'exprimer ainsi. Un pus âcre et ichoreux n'a jamais donné l'espérance d'une cicatrice prochaine ; et l'on ne parvient à lui rendre une qualité louable, qu'en détruisant l'acrimonie des liquides, et en augmentant l'oscillation des solides, par des remèdes, et plus souvent encore par des alimens convenables, administrés à propos.

(1) Aphor. Sect. I.



Je dis des alimens convenables et administrés à propos, parce que s'ils étoient accordés à contre-temps, et si leur qualité ou leur quantité n'étoient point relatives à la nature de la maladie ou des accidens, ils deviendroient nuisibles, et bientôt on verroit les symptômes augmenter, et le malade périr. Les digestions, dans ces circonstances, sont toujours laborieuses et imparfaites; le chyle s'élabore mal; et il n'entre dans la masse des humeurs, que des sucs cruds, dont l'assimilation est très-difficile; les épaissemens morbifiques en sont augmentés, et la force des organes diminuée; il en résulte des suppurations vicieuses dans les plaies et les ulcères de tout genre. Il y a bien plus à craindre, s'il existe une indigestion: on sait combien cet accident est grave, lorsqu'il survient à un homme en santé; quels funestes effets ne doit-il pas produire sur un malade? En supposant que l'indigestion fût légère, elle auroit du moins l'inconvénient de troubler le travail de la nature, qui, dans le cours de la suppuration la plus louable, ne sauroit être détournée de ce travail sans danger.

On évitera ces écueils, en gardant un juste milieu analogue aux indications: on saura par-là conserver à son malade les forces suffisantes, et renouveler le chyle nécessaire à la nutrition, sans s'exposer à produire une surabondance, qui deviendrait aussi fatale que la disette. Le point principal est d'éviter en tout les extrêmes. *Non satietas, non fames, neque aliud quidquam bonum est, quod naturæ modum excedat* (1).

Dans les sujets vigoureux, la nature trouve des ressources que l'art seul peut lui procurer dans les sujets foibles: une diète rigide convient aux premiers, et nuirait aux autres; les deux observations suivantes viennent à l'appui de cette double vérité.

Un homme âgé de cinquante ans, d'une constitution robuste, et d'un embonpoint assez fourni, eut à l'anus une fistule complète; elle fut opérée par l'excision, qui avoit

(1) Hippoc. Aphor. 4. Sect. II.

produit une déperdition de substance considérable. Le malade, qui avoit été obligé de se transporter pour subir cette opération, desiroit fort de s'en retourner bientôt chez lui; il étoit persuadé que la sévérité de la diète pourroit contribuer beaucoup à accélérer sa guérison; en conséquence, il ne voulut prendre que du bouillon léger à la viande, et de la tisane. Il se tint exactement à ce régime pendant trois semaines: son embonpoint en fut diminué, mais sans aucun accident. Le mois étoit à peine écoulé, qu'il fut complètement guéri: huit jours suffirent pour le ramener, par gradation, à l'usage de ses alimens ordinaires.

Un jeune homme, d'une constitution foible et délicate, ressent à l'anüs une douleur sourde qui l'inquiète; elle augmente pendant trois jours. Le malade appelle un chirurgien qui, après avoir examiné le mal, ne reconnoit qu'une petite dureté, qui ne semble pas devoir occasionner des douleurs aussi fortes qu'elle en produit. On pratique la saignée qu'on n'ose pas répéter à cause de la foiblesse du sujet; on applique des cataplasmes anodins; le sixième jour, le malade demande lui-même qu'on lui fasse l'opération: on se rend à son desir, et il sort de l'ouverture un verre de pus sanguinolent; la dénudation du rectum détermine le chirurgien à le fendre et à emporter les angles. Le jeune homme observe, pendant les quinze premiers jours, une diète assez sévère; l'ulcère avançoit vers la guérison. Quinze autres jours d'une pareille diète l'avoient beaucoup maigri; la cicatrice avoit gagné le sphincter; on voyoit, en dilatant l'anüs, un ulcère de la largeur de l'ongle du pouce, qui fournissoit assez de pus, et qui pendant trois semaines restoit dans le même état: la diète étoit toujours strictement observée; le chirurgien voulant s'assurer de la cause qui entretenoit cette suppuration, aperçoit un vide considérable, qu'il attribue à la fonte des graisses qui environnoient le rectum: il imagine de permettre de la nourriture à son malade; cela lui réussit au gré de ses desirs: l'embonpoint s'établit, et bientôt l'ulcère est absolument cicatrisé.

Nos maîtres nous ont assigné une règle, d'après laquelle nous pouvons fixer le besoin d'abstinence ou des alimens : c'est d'examiner si les forces du malade peuvent suffire à la violence de la maladie ; s'il n'est pas à craindre qu'il ne périsse d'inanition avant la terminaison du mal ; ou s'il est possible que la maladie finisse avant que la diète ait trop diminué les forces (1).

Boërhaave a rendu cette règle plus sensible par une comparaison empruntée d'un ancien auteur : « La maladie est « semblable à un fardeau, les forces du malade à la per-  
« sonne qui doit le porter, et la durée de la maladie à la  
« longueur du chemin qu'elle doit faire ». Or, comme on ne peut savoir si la personne qui doit porter le fardeau est en état de le faire, à moins qu'on ne sache auparavant le poids, les forces du porteur et la longueur du chemin ; de même dans les maladies, il est impossible de dire quels seront les alimens nécessaires, pour mettre un malade en état de résister à la maladie, à moins que nous ne connoissions toutes les circonstances qui l'accompagnent. Il faut donc, avant toutes choses, que nous soyons parfaitement instruits de la durée d'une telle maladie, et des forces du malade, afin de pouvoir donner des ordres sur le régime (2).

L'état de l'esprit du malade, la situation de son ame, c'est-à-dire, les passions qu'il éprouve, méritent encore la plus grande attention, quand il faut lui prescrire des alimens : la tristesse exclut tout aliment solide, ceux surtout dont la digestion est pénible. Le système nerveux est alors dans un état d'anxiété, qui ne permet à aucune fonction de s'exercer librement ; c'est pour cela qu'il est si intéressant que le médecin sache capter la confiance de son malade, et acquière assez d'empire sur son esprit, pour le placer dans cette situation tranquille, qui permet à la nature d'agir avec facilité contre la cause du mal.

Concluons de tout cela qu'il n'y a point de précepte

(1) Hippoc. Aphor. 9. Sect. I.

(2) Clerc. Hist. nat. de l'homme.

absolu; que tous sont soumis aux circonstances qui accompagnent les maladies; que leur application doit varier à l'infini; qu'il n'est pas possible d'établir des règles de diète spéciale pour chacun des cas qui se rencontrent dans l'exercice de la chirurgie, et que ce n'est qu'en établissant des points généraux, dont chaque exception puisse se rapprocher, qu'on peut se flatter de ne rien omettre de ce qu'il est essentiel de savoir. Nous sommes donc ramenés tout naturellement à la division des maladies chirurgicales que nous avons annoncée; c'est le seul moyen de mettre de l'ordre dans cette matière, et de renfermer nos préceptes de diète dans les bornes d'un mémoire.

Quelqu'exacte que soit la division généralement adoptée des maladies chirurgicales, en tumeurs, en plaies et en ulcères, nous ne la suivrons pas dans ce mémoire; elle nous éloigneroit de l'ordre et de la clarté que nous désirons mettre dans notre travail. Quand il est question d'établir des principes, et d'en déduire des règles de pratique, on ne sauroit le faire avec trop d'ordre: il seroit à désirer qu'on pût aller graduellement des notions les plus simples aux plus composées; lorsque cela est impossible, il faut du moins être clair et précis, c'est le vrai moyen d'être utile. Si nous nous astreignons à suivre servilement la route frayée, nous serions forcés à beaucoup de répétitions inutiles: une tumeur, une plaie, un ulcère peuvent être de nature différente; comment indiquer d'une manière générale et fixe l'espèce d'aliment qui convient à chaque variété? Une tumeur inflammatoire exige une autre diète qu'une tumeur œdémateuse. Il nous faudroit établir autant de règles particulières que chacune de ces maladies présenteroit de différences; et notre ouvrage en deviendroit plus volumineux, sans être plus instructif. Il nous paroît plus simple et plus exact de diviser toutes les maladies chirurgicales en trois classes principales: la première comprendra les maladies chaudes ou inflammatoires; la seconde, les maladies froides ou phlegmatiques; et la troisième, les

maladies mixtes, ou qui tiennent le milieu entre les deux premières.

*Des maladies chirurgicales inflammatoires.*

On doit entendre par maladies chirurgicales inflammatoires, toutes plaies, tumeurs, ulcères, quelles que soient leurs causes, lorsqu'ils sont accompagnés de grands accidens, comme fièvre, délire, hémorragie, convulsions, etc. qui mettent le malade en danger, et qui par-là se rapprochent davantage des maladies aiguës produites par des causes internes. Il est démontré par l'observation suivie de plusieurs siècles, que dans toute maladie inflammatoire externe, l'irritabilité et la sensibilité sont mises en action par quelque cause stimulante : cette action est portée au-delà des bornes prescrites par l'état de santé ; et c'est-là proprement la cause immédiate de toute inflammation. Il ne faut, pour s'en convaincre, que jeter un coup-d'œil sur les phénomènes qui en résultent : les plus constans sont l'augmentation de chaleur, jointe à une douleur plus ou moins vive. Ils ont également lieu dans toute inflammation soit externe, soit interne : ceux qui ont quelques connoissances de l'économie animale, conviendront que ces symptômes ne peuvent exister qu'à raison de l'augmentation contre nature de la sensibilité et de l'irritabilité. Si la douleur devient considérable, la fièvre l'accompagne bientôt ; lorsque les parties affectées ne sont pas assez sensibles pour occasionner l'accélération générale de la circulation, il n'existe qu'une fièvre locale ; on observe alors que les artères de la partie enflammée battent plus vite et plus fort que dans l'état ordinaire : la différence de ces deux états peut établir une sous-division des maladies inflammatoires en plus ou moins aiguës.

Il y a donc, dans toute maladie inflammatoire externe, augmentation d'irritabilité et de sensibilité ; c'est vers cet objet que doivent être dirigées toutes les vues curatives : il

n'est question que d'anéantir ou d'affoiblir les causes irritantes, et de diminuer l'intensité de leurs effets. C'est aussi le seul but que se sont toujours proposé les meilleurs praticiens : sans trop s'occuper des discussions, des hypothèses ou des erreurs théoriques, dont on a enveloppé ces causes et leur manière d'agir, ils ont appris de l'expérience, qu'en calmant l'effervescence des liquides, en émoussant la sensibilité trop vive des solides, on parvenoit à terminer les maladies inflammatoires d'une manière salutaire. Ils en ont résumé un certain nombre de canons pratiques, dont ils ne s'écartent point dans le traitement de ces maladies ; c'est ainsi que se sont établies les indications de diminuer la raréfaction, par l'usage de la saignée et des délayans anti-phlogistiques, de diminuer la disposition inflammatoire du sang par les délayans incisifs, de calmer l'action trop forte des solides, par les anodins, les relâchans, les émoulliens de toute espèce.

Il est nécessaire que la diète concoure à remplir ces indications avec les autres secours chirurgicaux : il faut donc prescrire une nourriture dont l'assimilation soit facile ; qui soutienne plutôt les forces qu'elle ne les augmente ; qui calme les grands mouvemens des solides et des fluides, loin de les exciter ; qui adoucisse l'acrimonie, et corrige la disposition alkaléscente des humeurs ; c'est le temps où le mal est le plus aigu, c'est donc celui où la nourriture doit être la plus légère. *Ubi peracutissimus est morbus, extremè tenuissimo victu uti necesse est* (1). La tisane d'orge doit suffire ; on peut la rendre plus ou moins nourrissante à la manière d'Hippocrate, selon les circonstances. Ceux qui auront lu et médité ce que Barker a écrit sur cette matière (2), ne seront point embarrassés pour régler la consistance de cette boisson : on peut y substituer des tisanes faites avec l'amidon et un peu de sucre ou de miel ; c'est le moyen de nourrir le malade sans le fatiguer, et de porter

(1) Hippoc. Aphor. Sect. I.

(2) Essai sur la conformité de la médecine ancienne et moderne.

dans toutes ses humeurs, un rafraîchissement dont elles ont, dans ces circonstances, le plus grand besoin.

Boërhaave, qui avoit reconnu que les farineux non-fermentés fatiguoient les organes digestifs, conseilloit de remplacer la tisane d'orge par une décoction de pain : c'est une méthode dont j'ai souvent à me louer ; mais il faut avoir la précaution d'ôter la croûte du pain, surtout lorsqu'elle est brûlée, parce que dans toute substance farineuse, réduite en charbon, la portion huileuse est devenue empyreumatique, et par conséquent âcre et irritante ; qualités opposées à l'indication qu'on se propose de remplir.

On peut aussi permettre un bouillon léger fait avec les herbes et le beurre frais ; mais le bouillon à la viande doit être interdit au malade, dans tous les cas où la circulation trop accélérée fait craindre l'alkalescence des fluides. Si l'on est forcé d'en accorder, ce ne sera qu'en l'unissant aux farineux, tels que le riz, le gruau d'orge, d'avoine, et mieux, un peu d'amidon. Les parties acrimonieuses, qu'il porteroit dans les liquides, seront alors enveloppées, émoussées ; elles ne pourront plus altérer les humeurs, rendre la suppuration ichoreuse, les chairs fongueuses, et retarder la cicatrisation.

Il ne suffit pas de désigner la nature de l'aliment, et la quantité que le malade peut en prendre ; il faut encore distribuer cette quantité par petites portions, et fixer les heures où on doit les donner. Il vaut mieux, par exemple, que le malade prenne quelque nourriture, chaque deux heures, que de la lui donner deux fois par jour, quand on lui en serviroit, en ces deux fois, une égale quantité. Par ce moyen, les fonctions de l'estomac s'exécutent mieux ; les alimens s'assimilent plus aisément ; et les humeurs destinées à se porter à la partie affectée, jouissent constamment des mêmes propriétés : autrement il se trouveroit une trop grande quantité de chyle à-la-fois, dans la masse des humeurs ; l'assimilation en deviendroit plus difficile, et la fièvre augmenteroit. L'aliment le plus indiqué,

s'il est pris en trop grande masse, au lieu d'être utile, occasionne une surcharge fâcheuse, qui, dans les grandes plaies ou les inflammations vives, trouble l'économie animale, et dérange le travail de la nature, qu'il est toujours si important de laisser agir en liberté. Une règle générale, c'est que si la maladie est assez grave pour exiger de la part du malade un repos parfait, la diète doit être extrêmement tenue; et toute la nourriture qu'on peut accorder, doit être liquide et en petite quantité: il seroit dangereux de s'écarter de ce précepte à cette époque. On sait que l'assimilation des alimens est accélérée par le mouvement, et qu'il seroit imprudent de fatiguer les organes, en les obligeant à un travail qui surpasseroit leurs forces; ce n'est pas ce qu'on avale qui soutient et fortifie, mais ce qu'on digère: il ne faut donc jamais en présenter aux organes plus qu'ils n'en peuvent assimiler.

Dans le temps de l'orgasme de toute maladie qui s'annonce par une inflammation grave, l'estomac ne peut aucunement exercer son action; les alimens sont donc obligés de séjourner dans un lieu chaud: ils y sont exposés à une décomposition tumultueuse, dont le résultat ne peut être que très-imparfaitement saisi et distribué par des vaisseaux et des organes qui souffrent un bouleversement général. Les malades languissent donc sous le poids des alimens: ils ont des nausées, des rapports acides ou nidoreux; des sueurs, des foiblesses et des anxiétés terribles, sur la région cardiaque. Le vomissement est, dans ces circonstances, l'événement le plus désirable: s'il ne vient pas débarrasser l'estomac de cette surcharge, le mal-aise dure jusqu'à ce que l'action organique affoiblie, permette aux vaisseaux relâchés de donner passage aux sucs imparfaits, produits par ce travail pénible, pour les verser dans le torrent de la circulation, où ils vont exciter de nouveaux troubles. Aussi voit-on survenir une fièvre plus forte, une soif insupportable, une chaleur brûlante à la partie malade: tous les symptômes augmentent; la douleur est plus aiguë; et si la



gangrène ne s'annonce pas, il s'établit au moins une suppuration vicieuse, qui ne prend un meilleur caractère que par la privation de tout aliment solide.

C'est d'après l'observation de ces effets, que Fabrice d'Aquapendente, marchant sur les traces de Celse, a dit que la diète dans les inflammations devoit être très-exacte, pour empêcher non-seulement la génération du sang, mais encore pour le diminuer. Il veut cependant qu'elle soutienne les forces du malade (1).

Arbutnot observe, avec raison, qu'il est des circonstances particulières où il faut avoir égard à la nature des parties enflammées : il recommande l'usage des plantes lacteuses dans toutes les maladies du foie ; c'est surtout dans l'ulcération du parenchyme de ce viscère, à la suite d'un dépôt extérieurement ouvert, qu'elles conviennent. On peut encore en tirer un parti fort avantageux dans les inflammations érisipélateuses : ces plantes, telles que l'endive, la laitue, la dent de lion, etc. contiennent un suc savoneux, qui a la propriété de résoudre la bile, et d'inciser les humeurs épaissies. Il faut cependant éviter de les employer trop abondamment ; il pourroit en résulter de l'irritation et une augmentation trop vive dans le mouvement circulatoire.

La diversité des causes qui donnent lieu à l'inflammation, mérite aussi des considérations ; car si la turgence inflammatoire paroît dépendre d'une acrimonie saline ou muriatique concentrée dans les humeurs, on donnera la préférence à la décoction des plantes mucilagineuses, afin d'émousser les parties âcres et irritantes, d'engluer les couloirs, et de les garantir des impressions fâcheuses des corpuscules acrimonieux, qui circulent avec les humeurs. L'eau de veau seule peut suffire, quand on la prépare avec des viandes fraîches : on peut lui associer les racines d'althéa et autres plantes du même genre, surtout si la tension des solides est excessive.

(1) Liv. II. Chap. IV.

Dans tous les cas, il ne faut jamais oublier que la cure de l'inflammation, par le concours de l'hygiène diététique, exige qu'on ait égard au genre de vie, à l'habitude, à l'âge, etc.... Aquapendente y donne la plus grande attention. Si le malade est foible et accoutumé aux travaux des champs, il lui donne du pain trempé et cuit dans du bouillon de chair de veau ou de mouton, et pour boisson, un bouillon maigre et autres choses semblables. Il peut se faire aussi que cet état de foiblesse arrive à un homme élevé dans les villes, on lui donnera alors, dit-il, une tisane d'orge, dans laquelle on fera cuire un jeune poulet, après l'avoir bien contus; mais dans des circonstances opposées, où l'inflammation seroit très-considérable, la diète doit être stricte. A ces exemples, il joint celui d'un tempérament jeune et maigre, sous le poids d'une inflammation vive, pendant les chaleurs brûlantes de l'été; il recommande alors d'après Hippocrate, l'usage des boissons d'eau d'orge, et des eaux distillées d'endive, de laitue, de laiteron (1); et pour aliment, il se contente de quelques tranches de pain, très-minces et légèrement rôties, infusées dans l'eau fraîche, avec quelques gouttes de bon vinaigre, et un peu de sucre, selon le goût du malade. Cette conduite peut servir de guide dans le choix des moyens dont l'hygiène alimentaire chirurgicale peut faire un usage heureux dans la cure des maladies inflammatoires.

Quand, malgré les secours diététiques et chirurgicaux, le plus sagement administrés, on n'a pu, en aucune manière, procurer la résolution de la tumeur, il arrive quelquefois que les vaisseaux engorgés se rompent; l'humeur captive s'épanche avec leurs débris et ceux du tissu cellulaire qui les soutenoit; la tension, la douleur et la dureté diminuent à mesure que le dégorgement a lieu; et dès qu'il est complet, tous les accidens cessent: l'ouverture de la tumeur donne issue à une certaine quantité de pus, dont

(1) On sait aujourd'hui le cas qu'on doit faire des eaux distillées, des plantes non-odorantes, et qui ne sont pourvues d'aucun principe volatil.

le caractère varie, et doit régler le régime. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler ; et, suivant le plan que nous nous sommes formé, nous revenons à établir les règles diététiques à suivre dans ces circonstances, lorsque nous parlerons des maladies mixtes.

D'autres fois il ne s'établit pas de suppuration, quoique la résolution n'ait pas eu lieu ; mais la tumeur inflammatoire change de caractère : les humeurs, entassées contre nature dans les vaisseaux, s'y fixent ; les parties les plus tenues s'échappent, et les plus grossières s'épaississent de plus en plus ; l'action organique s'affoiblit, et la maladie est enfin changée en squirrhe, ce qui a lieu d'autant plus sûrement et plus promptement, que l'air, la saison ou le climat sont froids, ou qu'on a inconsidérément appliqué des topiques contre-indiqués. Nous parlerons du régime qui convient en ce cas, en traitant des maladies froides. Il n'en sera pas de même de la terminaison de l'inflammation par la gangrène et le sphacèle : cette dégénération est trop rapide et trop éminemment dangereuse, pour ne pas nous en occuper dans la classe des maladies chirurgicales aiguës.

De quelque cause que dépende la putréfaction gangréneuse, il est constant qu'une portion des fluides dissous et infectés par la pourriture, enfile les routes de la circulation, et y charie des miasmes corrompus, qu'il importe de combattre par un régime anti-septique. Les recherches de Pringle, de Macbride, de M. Bordenave, etc. ont démontré que les alimens vraiment anti-septiques sont ceux dont il se dégage facilement beaucoup d'air fixe (1), dans le moment où la digestion les décompose dans l'estomac, pour les rendre propres à être animalisés et assimilés par l'action des autres organes. L'expérience a appris que c'est dans le régime végétal que ces alimens se trouvent en plus grande quantité : le règne animal n'en est pas absolument dépourvu.

(1) On sait aujourd'hui que cet air fixe est un gaz acide volatil, ce qui rend plus facile à concevoir comment il s'oppose à la putréfaction, dont les produits sont alkalis.

Ainsi, les préparations d'amidon, la décoction blanche de Sydenham, le sagou, le salep, les gommés arabique et adraganth, le miel, le sucre, les liqueurs en fermentation, le moût de vin et de bière, le petit-lait, l'eau de poulet, le bouillon de jeunes animaux, sont autant d'anti-septiques qui peuvent être également utiles ; mais ils ne sont pas les seuls qu'on puisse employer avec succès : les acides, les astringens, les aromatiques, etc. ne sont pas moins recommandables dans certains cas de gangrène.

Hildanus, de qui nous avons un traité complet de la gangrène et du sphacèle, met une différence essentielle dans le traitement curatif alimentaire de chacune d'elles, relativement à la diversité des causes qui la décident : celle qui est la suite d'une intempérie chaude, ou qui dépend de l'usage abusif des alimens stimulans, salés, etc.... est généralement combattue par les substances végétales aqueuses, douces, farineuses et incrassantes ; par les chairs récentes des jeunes animaux, les boissons délayantes, les émulsions rafraichissantes, etc.... Chacune de ces matières alimentaires agit selon son espèce contre la putréfaction, et peut remplir le but qu'on se propose, en fournissant des sucs propres à envelopper les molécules putrescibles, à les noyer, pour ainsi dire, et ralentir par-là la marche trop rapide de tous les fluides. C'est ainsi que Hildanus remarque que la gangrène, qui a eu pour cause une inflammation érépisélateuse, violente, demande une diète froide et humide ; qu'il prescrit des bouillons avec l'orge, la chair de jeune mouton, la laitue, le pourpier, la bourrache, l'oseille, ou d'autres semblables.

Lorsque la gangrène est l'effet du long séjour des malades dans quelque lieu humide et froid, il faut, après avoir changé l'atmosphère environnante, secourir le malade par des alimens et des boissons anti-septiques, de la classe de ceux qui rappellent le ressort, l'élasticité et l'énergie des fibres ; qui provoquent la circulation des fluides ; qui leur donnent de la consistance, et qui leur fournissent des sucs ;

qui soutiennent et réparent ceux qui ont de la tendance à la dissolution putride. C'est ici que conviennent les acides, les liqueurs fermentantes, les aromatiques, les fortifiants. Pour ajouter à l'action des substances alimentaires de ce genre, et leur donner un caractère anti-septique, astringent et chaud, on y ajoute la coriandre, l'anis, la muscade et autres épices ; la décoction de kina, celle de scordium, les infusions de sommités de sauge, de thim et de fleurs de lavande, conviennent également. Si la saison est chaude, la limonade ou toute autre boisson légèrement acidulée par l'acide vitriolique, remplissent les vues du chirurgien.

Quoique les liqueurs spiritueuses contiennent peu du gaz acide, qu'on a appelé air fixe, elles ne doivent pas être rejetées à cause de l'effet qu'elles produisent d'abord sur les solides, dont elles raniment les oscillations. Arbuthnot, de Boissieu, Hoffmann, Pringle, Huxham, Monro, en autorisent l'usage dans ces circonstances ; mais il faut toujours avoir sous les yeux cette remarque de M. Bordenave, que toutes substances, spiritueuses aromatiques, doivent s'appliquer avec beaucoup de modération : leur abus seul peut déterminer une acrimonie et une dissolution dans les liqueurs, qui causeroient certainement la pourriture, au lieu de l'empêcher.

L'espèce de gangrène la plus affligeante et la plus affreuse par ses suites, c'est celle qui accompagne la peste. Ambroise Paré, qui a écrit si exactement sur cette cruelle maladie, entre dans le plus grand détail sur le régime des pestiférés ; il désigne la qualité des alimens qu'il faut éviter : tels sont, selon lui, les viandes douces, humides, crasses, celles qui sont salées, épicées ; la moutarde, les oignons, et en général tout ce qui fournit des sucs peu propres à nourrir, à réparer, et à soutenir ceux qui sont attaqués de dissolution putride. Il en expose les motifs avec précision ; il rejette les légumes parce qu'ils occasionnent des vents, et causent des obstructions ; et il conseille, si l'on veut en faire usage, de les préparer au bouillon, qu'on rend apéritif

et diurétique. Il observe qu'il n'est point de maladies qui affoiblissent autant la nature, pour quoi il est d'avis qu'on donne souvent à manger aux malades, mais peu chaque fois, ayant toujours égard à l'âge, au tempérament, à l'habitude, etc.... Il porte l'attention jusqu'à indiquer la manière de préparer le pain, qui sera, dit-il, bien levé, bien cuit, un peu salé, et fait de bon froment ou de méteil; il prescrit de ne le manger ni trop frais, ni trop sec. Il passe ensuite à la nature des viandes qu'il croit propres à empêcher la décomposition putride, à hâter la chute des escarres, à faciliter le dégorgement des parties vénéneuses, et à corriger la disposition des fluides; il désigne toutes celles qui engendrent de bons sucs, et qui déposent peu d'excrémens: telles sont celles des jeunes moutons, des veaux, des chevreaux, des lapreaux, des poulets, etc.... Il conseille de les unir avec la laitue, le pourpier, l'oseille, la buglosse, le cerfeuil, l'orge mondé, la graine de grenade, etc.... On voit qu'il se propose par-tout le but d'anéantir les causes putréfiantes et délétères; et quoiqu'il n'ait pas connu, comme dans ce siècle, les expériences physico-chimiques sur la putréfaction et les moyens d'en arrêter les progrès, il conseille tous les alimens dont l'observation lui avoit appris l'utilité et les succès, et que l'expérience nous a depuis démontré convenir, par les principes qu'ils fournissent, à arrêter la disposition putride et gangreneuse.

Toutes les grandes opérations chirurgicales, telles que le trépan, l'empyème, le bubonocèle, la lithotomie, la fistule à l'anus, les amputations, les accouchemens forcés et laborieux, les grands dépôts sous le fascia-lata et ailleurs, précédés et accompagnés d'accidens graves, tels que la douleur, la fièvre, l'inflammation, etc.... les dépôts laiteux dans le temps où leurs symptômes sont à leur plus haut degré, les premiers temps douloureux des fractures, des luxations, des plaies considérables, les grandes hémorragies, etc... entrent dans la classe des maladies inflammatoires. Le temps des opérations est un temps d'orgasme, pendant lequel

lequel le trouble de la machine est porté au même point que celui qui est occasionné par les maladies de la première classe, même dans leur plus haut degré. La diète doit, par conséquent, être aussi sévère, et l'abstinence des alimens solides absolue; c'est le seul moyen de prévenir l'engorgement, l'inflammation, l'hémorragie, etc. dont ces opérations seroient certainement suivies. Hippocrate fixoit la durée de ce régime jusqu'au septième jour, que les accidens ont coutume de diminuer. En général, il faut attendre la rémission des accidens, pour se relâcher de cette sévérité, à quelque jour qu'elle arrive; on est quelquefois forcé de la faire durer jusqu'au quatorzième, jusqu'au vingtième, jusqu'au quarantième et au-delà, selon qu'il subsiste quelque symptôme dangereux, qu'une indulgence peu réfléchie pourroit rendre mortel. Ce n'est point ici le cas d'appliquer l'aphorisme de faveur, dont nous avons parlé plus haut, dans lequel Hippocrate affirme qu'une diète moins rigoureuse est préférable à une trop sévère. On péche moins, au contraire, par la sévérité que par la complaisance, surtout dans le cas où l'estomac, les intestins ont été blessés; et dans ces dernières circonstances, il faut même porter le scrupule jusqu'à éviter les boissons prises autrement que par cuillerées: sans cela, on exposerait son malade aux suites dangereuses de l'épanchement, et l'on auroit le désagrément de voir périr un sujet qu'on auroit pu sauver. Ce n'est donc que dans le second temps de ces maladies, que les alimens, proprement dits, peuvent être administrés sans danger, et qu'il est avantageux d'en faire un choix raisonné: mais ce second temps appartient à la classe des maladies mixtes; et nous remettons à entrer, sur cela, dans quelques détails, lorsque nous parlerons des maladies que nous avons placées dans cette classe.

Dans toutes les autres circonstances des maladies chirurgicales de la première classe, il est essentiel que les blessés ne restent pas en proie à la soif: un objet important, c'est que les humeurs ne péchent par aucun genre

d'acrimonie, et qu'elles jouissent constamment d'une certaine fluidité, afin que s'il existe quelque âcreté, elle puisse être entraînée par les sueurs et par les urines, plutôt que de se porter à la plaie, où elle occasionneroit les plus grands ravages. Il faut, en général, que le malade boive abondamment, tant que la fièvre subsiste, et que les accidens inflammatoires se soutiennent; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il est quelquefois dangereux de trop rafraîchir les malades (1): et ce seroit une erreur dangereuse que d'imaginer qu'un malade, qui a la fièvre, ne sauroit jamais trop boire. Une boisson abondante est nécessaire, à la vérité, dans les premiers jours qui accompagnent et qui suivent les grands accidens; ceux de la fièvre peuvent enlever le malade: lorsqu'elle est trop vive, la suppuration ne peut avoir lieu; il est donc question de la modérer, et rien ne peut y contribuer plus efficacement que les boissons délayantes; mais il doit rester assez de fièvre pour opérer la suppuration. Ce seroit donc une extrémité vicieuse que de la supprimer, et cela arriveroit infailliblement par l'abus des aqueux; il en résulteroit encore d'autres désavantages: la machine s'affoiblirait, et la partie affectée seroit par-là privée des ressources qu'elle doit tirer du bon état de l'ensemble; le tissu, qui environne la solution de continuité, se relâcheroit, et la gangrène pourroit en être la suite; enfin, le pus n'acqueroit point le degré de consistance qui le fait regarder comme louable.

L'homme sage saura donc éviter ces excès: c'est l'estomac du malade, ce sont ses forces qui doivent nous diriger. Il seroit aussi nuisible d'entretenir une indigestion habituelle de boisson, que d'en priver absolument: on sait combien l'action de l'estomac peut influer sur l'état des plaies: s'il est toujours surchargé, continuellement fatigué, la marche de l'économie animale sera contrariée, et il peut en résulter des accidens irréparables. J'ai vu une petite vérole, dont l'éruption s'étoit bien faite, et qui avançoit vers la suppu-

(1) Hippocr. Aphor. 5. Sect. II.



ration, arrêtée tout-à-coup dans sa marche, par une boisson trop abondante; le malade en eut une indigestion, et mourut par le défaut du travail de la suppuration : il avoit avalé vingt pintes de tisane en douze heures. C'est un préjugé trop généralement adopté, que les fébricitans doivent boire beaucoup : buvez ; faites passer une rivière par votre estomac. Vous ne sauriez trop boire, disent tous les jours ceux qui se laissent diriger par la routine : ils devroient apprendre ou ne pas oublier que la réplétion des meilleures choses peut produire des effets terribles. Il n'y a pas de praticien attentif qui n'ait observé, comme l'a dit Bordeu, que le pouls des malades qui ont beaucoup bu, est très-gêné dans ses mouvemens, surtout lorsque la boisson remplit et tiraille les intestins. C'est donc un écueil qu'il faut prudemment éviter : le plus sûr, c'est de ne donner que peu de boisson à-la-fois, et de laisser, entre chaque verrée, un intervalle suffisant, pour que l'estomac n'en soit pas surchargé.

Les boissons, dont on fait le plus souvent usage, sont destinées à délayer, à rafraîchir ou à tempérer les symptômes inflammatoires, et alors elles sont connues sous le nom général d'anti-phlogistiques ; ou bien elles sont douées de quelques principes spiritueux, propres à ranimer les forces, à multiplier les oscillations, et elles ont le titre de toniques. Il n'est question ici que des premières : les secondes ne conviennent que dans les maladies phlegmatiques.

Les tisanes tièdes sont les plus relâchantes : elles remplissent plus sûrement les indications qui se présentent ici. Cependant les tempéramens échauffés, ceux qui sont dans la force de l'âge, surtout si la chaleur de la saison concourt, peuvent se contenter d'une boisson dégourdie. Celse ne désapprouve pas même l'usage de l'eau fraîche (1), après la cessation de la fièvre et de la douleur. André de la Croix conseille la limonade, le syrop rosat, celui de grenade,

(1) Lib. V. Cap. XXVI.

comme très-propres à rafraîchir, en été, les tempéramens bilieux (1). Si les nerfs étoient piqués, tirillés, agacés de quelque manière que ce puisse être, il seroit à craindre que ces boissons ne produisissent en petit les inconvéniens qu'on reproche aux spiritueux : il sera donc plus prudent de préférer, dans ces derniers cas, la tisane d'orge, l'infusion de quelques plantes mucilagineuses, comme la mauve, la guimauve, etc... Elles méritent la préférence, 1.<sup>o</sup> toutes les fois qu'il se présente quelque accident nerveux, produit par la maladie même, ou par le traitement chirurgical qu'on est forcé d'employer ; 2.<sup>o</sup> dans les lésions des parties fort sensibles, comme les testicules, les houppes nerveuses cutanées, le poumon, l'estomac, le diaphragme ; 3.<sup>o</sup> toutes les fois que ces organes sont affectés sympathiquement ; 4.<sup>o</sup> après les applications caustiques des vessicans, d'exutoires, qui peuvent faire une impression trop vive sur la vessie.

Toutes les boissons, dont l'effet est d'accélérer le mouvement, doivent être bannies dans ces circonstances : ainsi, l'on doit surtout s'abstenir des vulnéraires dont on abuse si communément. Un de leurs inconvéniens le plus ordinaire, c'est d'occasionner des sueurs, de détourner par conséquent le cours des urines, et d'établir la constipation, deux choses également à éviter dans le temps de l'orgasme. Les maladies des reins, des uretères, de la vessie, de l'urètre, exigent les mêmes précautions, à moins qu'elles ne soient entretenues par une cacochymie glaireuse et pituiteuse ; et alors elles rentrent dans la seconde classe.

### *Des maladies chirurgicales froides.*

J'appelle *maladies chirurgicales froides* ou *phlegmatiques*, celles où le peu d'action des solides, dû à leur relâchement ou à leur rigidité, a favorisé les congestions provenant de l'épaississement des humeurs, ou les épanche-

(1) Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

mens lymphatiques, suite de leur appauvrissement : la fièvre les accompagne rarement. Ce sont les maladies chroniques chirurgicales, dans lesquelles les alimens doivent être prescrits relativement à leurs causes. Ici, comme dans les maladies inflammatoires, les règles spéciales qu'on peut établir, sont soumises à des règles générales, dont il ne faut jamais s'écarter : il ne sera pas inutile de les exposer en peu de mots, avant de rien dire de plus particulier. On ne doit nourrir qu'autant qu'il est nécessaire pour soutenir la vie, et faciliter son action : la quantité des alimens doit se mesurer sur les fonctions qui restent libres ; sur la dissipation, sur la foiblesse des forces digestives, sur le plus ou le moins de consistance des sucs animaux. Il faut avoir soin de proportionner la nourriture à la longueur de la maladie, et de prémunir le malade contre la foiblesse et l'affaîssement, sans oublier qu'il seroit nuisible de passer ces bornes, d'après le précepte d'Hippocrate, qui défend de trop nourrir les corps impurs. Les alimens, qui fatigueront le moins les organes de la digestion, méritent la préférence : un moyen efficace pour y parvenir, c'est de choisir des alimens qui contiennent peu de matières excrémenteuses, d'en diviser les masses, et de multiplier les instans de les prendre, faisant toujours attention qu'une digestion soit complètement finie avant de donner matière à une nouvelle, et qu'elles n'anticipent jamais l'une sur l'autre.

Quoique les maladies froides parcourent leurs temps plus lentement que les maladies chaudes, elles les parcourent cependant : elles augmentent et diminuent successivement ; plus elles s'éloignent de l'état d'augmentation, plus on peut accorder de nourriture, parce qu'alors il y a moins de lésion dans les fonctions. Lorsque le mal augmente, les forces diminuent ; et nous avons assez fait voir que la quantité ou la consistance des alimens devoit diminuer dans les mêmes proportions.

Nous avons dit que le peu d'action des solides, qu'on doit regarder comme la cause des maladies froides ou phlegma-

tiques, étoit dû ou à leur rigidité, ou à leur relâchement, ce qui établit deux causes de ces maladies : la première, de celles qu'on pourroit appeler actives, et l'autre, de celles auxquelles paroît convenir le nom de passives.

Les maladies froides actives sont ou avec fièvre, ou sans fièvre décidée. Cette fièvre est quelquefois un effort de la nature, qu'il est utile de favoriser : plus souvent, comme dans le cas des ulcères anciens, cette fièvre est symptomatique, et est occasionnée par la résorption de la matière purulente ou sanieuse, qui infecte toute la masse des humeurs, et produit cette fièvre lente et hectique, qui se termine par la mort. On sent bien que la diversité de ces circonstances exige une différence dans le régime.

Si la fièvre peut devenir utile, il faut bien se garder de chercher à l'affoiblir par une diète sévère, ou de gêner le travail de la nature, en augmentant son fardeau par trop d'alimens. Une nourriture presque assimilée, dont l'atténuation des parties ne fatigue point les organes, est préférable à toute autre : les viandes légères des jeunes animaux, les poissons qui vivent sur les bords de la mer, les plantes légèrement savonneuses sont les alimens les plus indiqués ; leur quantité sera réglée sur leurs effets. La mesure la plus certaine, c'est de faire attention que la chaleur, produite par l'action de la nature, n'en soit point augmentée. Dans les cas où la fièvre est symptomatique, il est difficile de prescrire une nourriture qui puisse corriger l'état acrimonieux du sang : les alimens, en s'animalisant, revêtent les qualités des liqueurs animales. Il n'y auroit donc que les mucilagineux adoucissans, invisquans, dont on pourroit espérer quelque succès : mais les forces de l'estomac et des viscères suffisent rarement à leur assimilation ; cependant il faut soutenir le malade, et lui prescrire des alimens de cette nature, pris en petite quantité, et souvent. Lorsqu'il n'existe pas de fièvre dans les maladies lentes actives, il est moins difficile de régler la diète : il suffit que les alimens soient adoucissans, que leurs principes ne soient point trop exaltés, et qu'ils soient faciles à digérer.

Dans les cas où la nature est inactive, où les maladies froides sont le produit du relâchement des fibres, où elles n'ont aucune action, où elles sont dans la langueur et l'atonie, il seroit à désirer qu'on pût faire naître la fièvre; elle deviendroit le remède le plus efficace.

C'est la force et l'activité des solides, contenues dans les bornes du tempérament de chaque individu, qui entretiennent la régularité des fonctions, qui constituent la santé. Si cette force diminue, les liquides ne sont plus élaborés comme ils doivent l'être; ils n'acquièrent point la consistance qui convient à l'état sain; ils pèchent par l'un ou l'autre excès; ils deviennent ou trop fluides ou trop épais; et souvent ils ont le double vice dans des parties différentes. Ils s'arrêtent, ils croupissent et deviennent acrimonieux; les sécrétions se suspendent, et la machine se détraque: dans ces circonstances, il faut donner du ton, exciter la nature opprimée. Des alimens corroborans, les assaisonnemens de toute espèce, peuvent y contribuer plus sûrement que des remèdes toujours dégoûtans, et contre lesquels l'estomac et tout le système sensible se soulèvent.

En général, il est nécessaire de diversifier la nourriture, selon les indications que présentent les stases des humeurs trop épaissies ou trop liquides. Dans certaines tumeurs froides ou indolentes, comme l'athérome, le méliceris, le stéatome, les glandes scrophuleuses, les squirrhes, les loupes, les exostoses où l'épaississement domine, on emploiera des médicamens savoneux, de ceux qui abondent en huile animale; ils accéléreront la fonte de ces humeurs engorgées, la plupart de nature acide. Les fruits fondans d'été, tels que les poires, les pêches, les mûres, sont au premier rang.

L'épaississement acide se corrige par l'usage des substances animales, prises surtout dans la classe des volatiles, des amphibies, des poissons, les œufs. Rien n'est plus propre à accélérer la circulation, à atténuer les sucs épaissis, que la chair ou le bouillon de vieilles volailles: elles contiennent,

dit Arbuthnot, quelque chose de subtil et de médiocrement âcre, propre à cet effet. Certains végétaux abondans en sel, l'ail, les oignons, le persil, le cresson, les noix, les noisettes, les olives, les truffes noires, trouvent encore ici leur place, avec les restrictions que peuvent exiger l'âge, le tempérament ou quelque autre circonstance.

Dans tous les cas d'infiltrations aqueuses, ce seroit en vain qu'on auroit recours à l'application de divers topiques; ceux mêmes qui ont le plus d'activité ne produiroient pas l'effet qu'on auroit pu s'en promettre : il faut recourir aux moyens internes, propres à rendre aux solides le ton qu'ils ont perdu, et à corriger le vice des fluides. C'est surtout dans l'administration raisonnée des alimens, qu'on trouvera les secours les plus utiles. Au reste, dans ces circonstances, comme dans toutes autres, il faut rechercher quelles sont les causes du mal qu'on se propose de guérir : il peut dépendre d'un tempérament froid, pituiteux, cacochyme; d'une saison humide, d'une atmosphère froide et nébuleuse; d'alimens et de boissons relâchantes, dont on a outré l'usage; d'évacuations sanguines trop abondantes; d'un virus particulier, circulant avec les fluides, etc... Il est nécessaire, avant toutes choses, de mettre le malade à l'abri de l'action de l'air, de la saison, du climat : on passe ensuite aux moyens diététiques, dont on peut espérer du soulagement. C'est la marche d'Aquapendente, de Paré, de Pigray et de tous les praticiens raisonnables : ils conseillent un régime sec, tonique, absorbant et diurétique. En effet, les indications à remplir sont de ranimer toutes les fonctions, en rendant aux fibres le degré de ton et d'élasticité dont elles manquent; de faire rentrer dans le torrent de la circulation des humeurs qui s'en sont séparées; de donner de la consistance à celles qui n'en ont pas assez, et de procurer l'évacuation de celles qui sont surabondantes. Ainsi, le pain grillé, les asperges, le céleri, le persil, les artichaux, les viandes rôties et épicées avec divers acides, comme le vinaigre, et avec le sel marin; et si l'on est menacé de gangrène,

gangrène, avec le poivre, le gingembre, la canelle, sont les alimens les plus convenables, ainsi que dans les autres cas de tumeurs aqueuses, de plaies ou d'ulcères, dont les chairs pâles, et le pus peu consistant, annoncent le mauvais état des humeurs. Pigras conseille les chairs de mouton, de chevreau, de perdrix, de chapon et des petits oiseaux qui habitent les montagnes; il veut aussi qu'on assaisonne jusqu'aux bouillons qu'on donne aux malades, avec des plantes aromatiques, telles que le thym, l'hyssope, la sauge: il exclut du régime toutes sortes de pâtisseries, de légumes et de fruits, excepté ceux qui sont secs et confits.

Toute opération, destinée à évacuer de l'eau accumulée en quelque partie du corps que ce soit, demande le même régime. A titre de tonique, il convient encore à ceux chez qui les hernies seroient occasionnées par une laxité trop marquée dans les fibres; à ceux chez qui le défaut de ton dans les ligamens pourroit favoriser la récurrence de certaines luxations. Dans les cas où l'on a à traiter spécialement des tumeurs flatueuses, il convient de renoncer à tous les alimens qui peuvent occasionner des vents, ou augmenter ceux qui existent; tels sont les légumes farineux, les fruits crus, les raves, les châtaignes, etc... Il faut au contraire user de substances alimentaires, dont les principes pénétrants puissent diviser les matières visqueuses, et donner assez de ton aux parties solides, pour qu'elles réagissent sur les flatuosités, et les forcent à s'échapper: dans cette intention, on assaisonne les alimens avec la coriandre, l'écorce de citron ou d'orange, etc.

Dans toutes les maladies froides, la nature des boissons doit être réglée sur celle des alimens: c'est ici que conviennent les liquides toniques, capables de fortifier les solides, de rendre plus fluides les humeurs accumulées par congestion, et de faire rentrer, dans leurs couloirs naturels, celles qui se sont infiltrées. Ainsi, les infusions vulnéraires, qu'on prodigue si mal-à-propos dans les maladies chaudes, trouveront ici une application heureuse: les tisanes sayo-

neuses ou chargées des principes actifs des plantes aromatiques, le seaux minérales toniques, etc... peuvent être utiles; on peut même, dans quelques occasions, avoir recours, avec succès, aux liqueurs fermentées, et surtout au vin. Presque tous les auteurs, depuis Hippocrate jusqu'à ceux de nos jours, se sont accordés à regarder le vin comme le plus grand ennemi des plaies: s'ils l'accordent quelquefois, s'ils en tolèrent l'usage, plutôt qu'ils ne le conseillent, en certaines circonstances, ce n'est qu'à titre d'exception; ils ont toujours soin de joindre à cette indulgence quelques restrictions ou quelques correctifs (1). Mais il me semble qu'ils ont fait de ce précepte une règle trop générale: en effet, le vin est contre-indiqué dans toutes les occasions où il est nécessaire de prévenir ou de détruire l'irritation, et de diminuer les forces et la pléthore. Dans toutes les grandes plaies, dans toutes les grandes opérations, dont l'inflammation doit ou peut être la suite, il est prudent de s'abstenir de cette boisson ou de toute autre spiritueuse: elles seroient propres à augmenter la tension, l'éréthisme; à froncer les extrémités nerveuses; à favoriser l'hémorragie; à suspendre les évacuations qui, dans ces cas, ne se font avec aisance que quand le calme est rétabli. Mais dans les maladies qui reconnoissent, pour principe ou pour effet immédiat, l'atonie et le relâchement des solides, la stagnation des liqueurs, ou du moins la lenteur de leur mouvement, il faut des secours particuliers, qui puissent soutenir et fortifier les malades épuisés. Ainsi, dans les cas de la paracentèse, des scarifications qu'on pratique aux jambes des hydropiques, le vin, pris modérément, devient un tonique utile: c'est donc à tort que Boërhaave proscriit constamment cette liqueur du régime des maladies chirurgicales. *Salsum, aromaticum, acidum, vinum, vulneri mala* (2). Ses assertions sur cet objet sont assurément trop générales; et l'expérience

(1) Hippoc. rat.-vict. in acutis. — Cels. Lib. V. Cap. XXVI. — Andr. à Cruce. Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

(2) Aphor. de cognos. et cur. Morb.



ne les justifie point : aussi Van-Swiéten les a-t-il modérées, peut-être ne les a-t-il pas assez restreintes. Le vin, dit Celse, est, en général, un très-grand ennemi des plaies ; mais il est des cas qui en exigent absolument. André de la Croix, qui rejette tout-à-fait le vin dans la cure des ulcères, ne laisse pas de le recommander, même dès les premiers jours, si quelqu'accident grave paroît l'exiger (1) ; et il met de ce nombre une très-grande foiblesse, l'état qui succède à une hémorragie considérable, un tempérament cachectique, une mauvaise santé habituelle, la grossesse, un estomac froid, etc... « Qu'on accorde du vin, dit-il ; mais « qu'on le donne léger et trempé avec l'eau, tel qu'Hippo-  
« crate l'a approuvé ; de cette manière, il sera moins sujet  
« à porter à la tête ». On diminue encore sa force, en y trempant un morceau de pain, qui absorbe les parties les plus spiritueuses ; la tête alors et les nerfs en sont moins affectés. Le même auteur, d'après Galien et Avicenne, conseille l'usage du vin, lorsque la régénération des chairs se fait ; car alors, dit-il, il augmente les forces, et contribue à accélérer la curation. Ambroise Paré, qui proscriit le vin jusqu'à ce que les grands accidens soient passés, ce qui n'arrive guères, selon lui, dans les plaies de tête surtout, avant le quatorzième jour, reconnoît des cas d'exception (2).

En effet, si le malade est scorbutique, s'il y a chez lui quelque disposition au sphacèle, si la gangrène est purement locale, si elle tient à une dégénération alcaline ; cet état ne doit-il pas trouver, dans le vin, un remède approprié, à titre de tonique et d'anti-septique ? S'il est foible, et que des défaillances menacent sa vie, hésitera-t-on à satisfaire à l'indication la plus pressante ? La crainte de voir enflammer la plaie, est-elle quelque chose en comparaison de l'espérance de voir rétablir l'économie animale en général ? Il y a une inconséquence ridicule dans la pratique de ceux qui bannissent impitoyablement cette liqueur, dans

(1) Tract. I. Lib. III. Cap. VII.

(2) Liv. X. Chap. XIV.

le cas même de prostration de forces, tandis qu'ils ne craignent pas de prescrire des potions analeptiques, spiritueuses, et d'autres remèdes âcres et irritans.

Il ne faut donc pas se contenter de permettre le vin; on doit le prescrire hardiment comme moyen thérapeutique, toutes les fois qu'il sera question de soutenir, d'augmenter les forces. Il en est de même de l'usage des autres boissons spiritueuses et toniques: ce que nous avons dit du vin peut leur être appliqué respectivement à leur plus ou moins d'activité.

### *Des maladies chirurgicales mixtes.*

Je place dans la classe des maladies mixtes, la plupart des cas chirurgicaux, qui ne sont ni accompagnés des grands symptômes de ceux de la première classe, ni absolument privés de ceux dont l'absence caractérise la seconde; ils forment une classe moyenne, dont le régime se rapproche de celui de l'une ou de l'autre des premières, selon que la circonstance déterminée s'en rapproche elle-même. En général, il doit être moins sévère que celui des maladies inflammatoires, et moins âcre, moins irritant que celui qui convient aux maladies phlegmatiques. Il comprend les alimens qu'on peut accorder dans les blessures légères, dans le second et le troisième temps des maladies inflammatoires, des opérations pendant la suppuration, dans les suites de couches laborieuses et forcées, des dépôts laiteux changés en ulcères; dans les cas où il faut soutenir ou exciter l'écoulement des lochies; après les grandes opérations, lorsque le trouble et l'orgasme qu'elles excitent, sont passés. C'est proprement, à quelques modifications près, le régime des convalescens et des maladies chroniques de la peau.

N'oublions pas qu'on ne doit faire passer les malades, de la diète sévère, à l'usage libre des alimens, que par gradation; on occasionneroit des rechutes dangereuses, en leur permettant une nourriture trop solide, avant que les organes

aient recouvré les forces suffisantes pour la digérer. Tant qu'il existe de la fièvre dans les maladies de la première classe, il faut s'en tenir au régime que nous avons prescrit : ce n'est que quand elle a cessé, ou du moins qu'elle est considérablement diminuée, qu'on peut augmenter graduellement la quantité de nourriture. Les forces de l'estomac sont notre boussole ; peu d'alimens à-la-fois, et souvent répétés, seront moins nuisibles que beaucoup à-la-fois, et rarement. Il faut avoir soin de ne prendre, dans un repas, que d'une sorte d'aliment ; de mâcher scrupuleusement tout ce qui a besoin de l'être : la mastication exacte mêle intimement l'aliment avec la salive, et c'est le premier changement qu'il doit éprouver ; c'est un commencement d'animalisation, nécessaire pour qu'elle continue à s'exécuter facilement dans l'estomac et les autres organes digestifs. Le défaut de mastication contribue, plus qu'on ne le pense communément, aux digestions difficiles, laborieuses, même dans l'état de santé parfaite ; combien ne doit-il pas nuire dans un état de foiblesse, où l'on a besoin d'une bonne digestion pour recouvrer ses forces, et se rétablir entièrement ? Ces vérités paroissent triviales ; mais elles sont importantes, et l'on ne sauroit trop les répéter lorsqu'il est question de la santé, et souvent de la vie.

Après la cessation des symptômes les plus graves, il faut donc des alimens légers, tels que la laitue, l'endive, les scorsonères, les carottes, le riz cuit au gras ; quelques fruits fondans et médiocrement savoneux, comme les poires, les pêches, les raisins bien mûrs. Si l'on a quelque raison de craindre la disposition alkalescente des humeurs, on insiste sur les farineux, les fruits acides, tels que les oranges, les citrons, les pommes de reinette. Ces derniers contiennent beaucoup d'air, et pourroient occasionner des flatuosités ; on prévient cet accident en les faisant cuire. Il ne faut permettre l'usage de la viande qu'avec précaution : dans ce cas, la volaille est préférable à la chair des quadrupèdes ; elle se digère plus facilement ; elle semble être, en quelque

manière, moins animalisée. A la vérité, nous conservons la faculté de transmuier les alimens en notre propre substance ; mais ils retiennent toujours quelque chose de leur premier caractère, surtout dans un convalescent. Par cette raison, la chair des quadrupèdes ne doit guère être employée avant la cicatrisation ; il seroit à craindre que les particules putrescibles, qu'une assimilation imparfaite laisseroit aborder à la plaie, ne contribuassent à entretenir le gonflement, directement opposé à l'affaîssement, à l'amai-grissement généralement nécessaires pour que la cicatrice se forme. Il faut s'abstenir surtout de la chair des animaux qui en ont mangé d'autres, comme les canards sauvages, les brochets, etc... Ces substances rendent le sang âcre ; elles en augmentent le mouvement et la chaleur ; elles doublent la fièvre, et peuvent occasionner des hémorragies, surtout dans les tempéramens naturellement échauffés. Il est encore essentiel d'éviter les viandes pesantes, et dont l'usage empêche la transpiration ; c'est le défaut du cochon, de l'anguille et des animaux dont la graisse est huileuse : les huiles et les graisses se rancissent par leur séjour dans un lieu chaud, et elles s'assimilent difficilement à nos humeurs ; et dans le cas même où elles s'y assimilent, elles deviennent un obstacle à la réunion des chairs. Elles obstruent les petits vaisseaux ; elles y séjournent ; et la chaleur, en exaltant les particules huileuses, les rend propres à empêcher la résolution des inflammations : elles ne peuvent acquérir que des propriétés vicieuses. Le foie des animaux abonde en huile assez agréable au goût ; mais cet aliment dégénère dans l'estomac avec la plus grande facilité, et les chirurgiens s'en aperçoivent bientôt au caractère que prend la plaie.

Le régime est donc absolument nécessaire dans les plaies et les suppurations ; une longue abstinence leur deviendroit pernicieuse : bientôt les humeurs, n'étant pas entretenues et adoucies par un nouveau chyle, deviendroient âcres et alkalescentes ; et les plaies suppurantes passeroient à l'état d'ulcères sanieux. Mais une nourriture trop copieuse ne leur

seroit pas moins nuisible : elle établiroit des suppurations trop abondantes, qui entraineroient toute la matière nutritive, et épuiseroient les malades, qui deviendroient enfin les victimes de leur intempérance.

Quand, malgré les secours diététiques les plus appropriés, l'inflammation est suivie de la suppuration, il est essentiel de reconnoître les qualités et la quantité du pus : celui qui est tel qu'il doit être, annonce que jusque-là les forces de la nature ont toujours été dans une proportion convenable à son travail, et qu'il suffit de les y maintenir par le régime et les boissons qui ont précédé, au moins jusqu'à ce que le tissu adipeux soit en quelque façon dégorgé, surtout si le tempérament est assez fort, et que la saison soit d'une température favorable. Mais pour peu que la couleur et la consistance du pus soient changées, il faut travailler à la réparation des fluides, dont la perte constante ne manqueroit pas d'affoiblir les vaisseaux purifères, et de déterminer à la suite l'établissement d'un ulcère, dont la cure deviendroît longue et pénible. On entretient les forces vitales par des potages et des alimens capables de fournir des sucs d'une bonne qualité : outre les bouillons plus forts, et les gelées de viande, on permet un potage léger, un œuf frais, avec quelques mouillettes, s'ils ne répugnent point aux malades, et un peu de bon vin, si le tempérament est lâche et froid. On conseille encore des substances prises entre les viandes noires et rôties, du pain bien cuit, etc. On ne les donne qu'à très-petites doses d'abord, pour les raisons que tout le monde conçoit.

La consistance de la matière purulente étant en raison des parties sur lesquelles le foyer humoral s'est fixé, on doit y avoir certains égards : les abcès profonds du bas-ventre, ceux des parties membraneuses du foie, les dépôts laiteux, glanduleux, etc... fournissent un pus tout-à-fait différent de celui qui succède à la fonte du tissu cellulaire, et sa quantité est quelquefois très-considérable. Si, par les sages préceptes de l'art, on doit en ménager l'évacuation

complète dans des cas particuliers, on sent en même temps l'importance de soutenir les forces du malade, par des alimens qui fournissent des sucs un peu plus nourrissans, qui cependant s'animalisent aisément, et puissent suffire à la nature, pour l'entretenir dans une parfaite égalité. On doit alors substituer aux boissons et à la nourriture tout-à-fait relâchante, des bouillons gras, un peu chargés de matières amylacées, des panades claires, des bouillons de pain, des crèmes d'orge et de riz, dans lesquelles on délaye des jaunes d'œufs, et on les donne à des distances proportionnées au besoin. tandis qu'on remplace, par des boissons vulnéraires qui soulagent la foiblesse des fibres organiques, celles qu'on avoit d'abord prescrites dans l'intention d'en calmer l'érethisme, et d'en combattre la rigidité; la différence de circonstances décide quelquefois en faveur de celles qui sont apéritives, incisives et diurétiques, etc.

Une suppuration purulente peut être regardée comme surabondante, lorsque, dans des pansemens faits à égale distance, on trouve l'ulcère plus couvert, et l'appareil plus imbibé de pus, qu'il n'avoit coutume de l'être auparavant. Si cet excès n'est point l'effet de l'air environnant, ou de quelques petits foyers qui se soient fait jour dans la cavité ulcérée, on peut soupçonner que le malade a négligé de suivre les règles qui lui avoient été prescrites pour le régime, et qu'il a fait une réparation de sucs trop prompte et trop abondante. Ce vice de suppuration peut se corriger, ou par une abstinence absolue, si le cas le supporte, ou par la diminution des alimens, ou par l'usage des substances alimentaires de nature différente.

Les observations multipliées des praticiens nous offrent une foule d'exemples de cicatrices récentes, rompues et suppurant de nouveau après un seul repas trop copieux. Si l'on juge de ces effets par comparaison avec une plaie ou un ulcère, dont les fibres sont à nud, et n'ont absolument rien qui puisse modérer leur dilatation extensive, on verra que les vaisseaux remplis et engorgés sont forcés de se rompre,

et de laisser épancher les fluides qu'ils contiennent, sans avoir eu la faculté de les élaborer d'une manière uniforme; que le tissu cellulaire perd son peu de force, et qu'il permet, aux sucs qui y accourent, de le traverser sans obstacle: second inconvénient qui retarde la cure.

Le moyen le plus sûr de prévenir un pareil état, est un régime sage et discret; et celui de le réparer avec plus de célérité et d'efficacité, est une diète scrupuleuse. En cessant tout-à-coup de porter dans la machine des sucs nouveaux, ceux qui remplissent les loges de la membrane adipeuse, se trouvent forcés d'y suppléer: ils sont successivement absorbés et portés dans le sang, où la nature les change en sucs propres à nourrir. Insensiblement les sources diminuent; elles s'épuisent, et le corps se dessèche: les vaisseaux étant alors dans une inanition presque complète, les feuillettes du tissu cellulaire s'affaissent et se rapprochent; les sucs les plus tenus s'évaporent en partie, ou sont résorbés; les portions d'humeurs les mieux travaillées se fixent, et les premiers linéamens de la cicatrice commencent à paroître. Ce procédé est vraiment efficace; et il peut suffire pour décider la cure parfaite d'une plaie ou d'un ulcère, que les purgatifs réitérés, et les dessicatifs les plus puissans n'ont pu obtenir dans les malades dont le tempérament est gras et humide.

Les sujets, au contraire, dont le corps est émacié et atténué par une longue suppuration et par l'abstinence, attendent les plus grands secours d'alimens propres à relever promptement l'action des solides, et à réparer les sucs appauvris: les bons bouillons, les potages, les crèmes de riz, d'amidon, les purées de lentilles, quelquefois du lait, conviennent. On varie ces alimens, on en donne successivement de plus solides; on en rapproche les doses, à mesure que les digestions s'exécutent plus aisément, et que l'appétit se développe. C'est à cette époque que l'on passe à une nourriture plus restaurante: c'est ici le cas le plus favorable pour permettre des boissons spiritueuses, comme

plus propres à rétablir les esprits après l'abstinence et la fatigue (1).

Il survient quelquefois, pendant le traitement des plaies, des constipations fort opiniâtres, qui occasionnent du trouble et de la chaleur, au point que les vaisseaux de la plaie se crispent, se resserrent, s'enflamment, et forment des obstacles à la préparation de la matière purulente; la plaie et les environs s'affaissent, se dessèchent, et la gangrène s'annonce. Si ces symptômes surviennent à une suppuration bien établie, ils peuvent en occasionner le reflux et tous les accidens des métastases: c'est le cas d'administrer aux malades, indépendamment des lavemens et autres remèdes convenables, des alimens et des boissons lénitives et douces, qui calment la chaleur de l'estomac, relâchent le canal intestinal, et le lubrifient. Telles sont les décoctions d'orge avec le miel et le syrop violat, celui de limon, si la chaleur est grande; la pulpe de pommes cuites avec du sucre, le beurre frais, les bouillons de veau préparés avec les plantes rafraîchissantes, la laitue cuite, etc.

Il arrive quelquefois qu'il faut diminuer la liberté du ventre, parce qu'elle entraîne les sucs qui devraient se porter aux vaisseaux de la plaie, les assouplir et les nourrir. Il est nécessaire de recourir, dans ce cas, à des alimens contraires, qui rétablissent le ton des organes, en raffermissant les conduits excréteurs, et donnent aux humeurs plus de consistance. Les substances farineuses, réduites en bouillie, la purée des fèves, la marmelade de coings deviennent très-utiles: on y joint l'eau de riz, les syrops de coings, de roses, de grenade, et quelquefois un peu de vin sucré.

Les plaies contuses, comme celles d'armes à feu, et même les contusions sans plaies, occasionnées par des coups ou des chutes, demandent qu'on prescrive des alimens et des boissons qui aient la propriété de résister à la putréfaction, d'augmenter l'activité de la circulation autour de la partie

(1) Arbuthnot. Essai sur les alimens.



malade, et de relever les solides de l'engourdissement qu'ils éprouvent, et qui les prive de leur sensibilité; sans cela, les humeurs pourroient bien se corrompre dans des vaisseaux dont l'action organique est presque éteinte: on donne donc des alimens de facile digestion, comme la tisane de pain, les crèmes d'amidon, d'orge, de riz, les fruits bien mûrs, etc. On soutient les digestions et les forces de la machine par des boissons légèrement aromatiques, qui résistent à la putridité, et raniment les solides languissans; mais dès qu'il s'est établi autour de la contusion un mouvement inflammatoire, il faut renoncer à ce genre de boisson, et s'en tenir au régime des maladies chaudes de la première classe: quand la suppuration y est rétablie, on abandonne, par degré, la diète rigide, comme nous l'avons dit plus haut.

Il faut être plus réservé dans les plaies de tête; et ce n'est qu'avec la plus grande circonspection qu'il faut permettre des alimens un peu nourrissans. Paré rapporte à ce sujet une observation (1) faite sur un laquais, qui avoit reçu au pariétal un coup d'épée, qui n'avoit cependant pas pénétré la seconde table; la plaie étoit presque guérie, lorsqu'un matin, le malade mangea des tripez fricassées avec des oignons, des épices et du vin: il fut pris d'une fièvre continue, perdit la parole et le sens; sa tête et son visage s'enflèrent considérablement, et ce ne fut pas sans peine qu'on appaisa tous ces accidens. Quesnay rapporte aussi un exemple de ce genre (2); mais la maladie étoit plus grave. Un jeune garçon avoit reçu au front un coup de pied de cheval: les deux tables du coronal étoient enfoncées; les accidens avoient cessé après l'opération convenable; mais le septième jour il mangea, et il fut saisi d'une fièvre avec redoublement, et d'une douleur à l'hypocondre droit. Il s'ensuivit une bouffissure considérable, et il s'en fallut peu qu'il ne périt.

(1) Liv. X. Chap. XXII.

(2) Mém. de l'Acad. de Chir. Tom. I. Du trépan dans les cas douteux.

Indépendamment des effets nuisibles, que des alimens pris à contre-temps produisent dans l'économie animale, il se rencontre encore ici des empêchemens locaux : la mastication mettant en jeu plusieurs muscles, et la moindre agitation étant contraire dans les plaies qui attaquent les parties internes ou externes du crâne, il est clair qu'aucune espèce d'alimens solides ne peut convenir dans les lésions de cette partie ; on ne doit user que d'une nourriture liquide.

Pendant le traitement des fractures, il faut prescrire des alimens en suffisante quantité et de nature assez visqueuse pour favoriser la formation du cal. Ambroise Paré conseille, dans ces circonstances, les extrémités cartilagineuses et tendineuses, comme les pieds, les oreilles cuites avec l'orge mondé ou le riz ; il recommande, pour le dessert, l'usage des châtaignes et des nèfles. Il y a autant de danger, dit-il, à user de viandes trop dures, que de trop légères : les dures font un calus trop sec, et les trop légères en produisent un trop délié. Le régime, dit Galien, doit être visqueux. André de la Croix (1) appuie ce sentiment, en disant : lorsque cette substance cartilagineuse, compacte et épaisse, qui a reçu le nom de cal, se forme après une fracture, il faut faire usage d'alimens visqueux, capables de contribuer à sa formation. Verduc établit, dans sa *Pathologie de chirurgie*, des règles diététiques, différentes à observer dans les fractures : il pense que cette manière de vivre contribue à rendre le cal trop gros et difforme ; il cite une observation de Fabrice de Hilden, qui a connu un homme d'un bon tempérament, qui eut la jambe cassée à l'âge de quarante ans. Un empirique lui prescrivit des alimens visqueux : il guérit à la vérité de sa fracture dans l'espace de quarante jours ; mais il devint bientôt cachectique et ictérique. Il éprouva des douleurs dans les reins et dans les autres viscéres, et mourut enfin hydropique.

Il n'est pas douteux que l'usage, trop long-temps continué des alimens visqueux et gluans, ne puisse nuire à la masse

(1) Tract. II, Lib. I. Cap. VI. De cibo.

des humeurs animales, l'épaissir et occasionner des stases, des engorgemens, des obstructions dans les viscères ; mais conseiller ce genre d'alimens, ce n'est pas dire d'en faire un usage long et continu. Chaque genre de régime doit avoir des bornes : il n'en est pas moins vrai que dans les cas où la trop grande fluidité des liquides présente l'indication de leur donner un peu plus de consistance, pour favoriser la soudure des os, il est très-sage d'employer les alimens conseillés par Galien, Paré, André de la Croix et Pigras. Il faut savoir saisir les circonstances, et varier à propos le régime comme les remèdes.

C'est surtout dans les hernies et les luxations par relâchement, qu'on doit éviter les alimens gras, farineux, et en général les relâchans : tous les auteurs sont ici du même avis, et en donnent des raisons que tout le monde connoît.

Ajoutons à ces réflexions qu'un régime trop resserré n'est pas moins propre à retarder la guérison qu'une nourriture trop abondante : c'est principalement quand on voit que la cure doit tirer en longueur, qu'il est utile d'accorder un peu d'alimens. Les Grecs ont à la vérité poussé la sévérité de la diète plus loin que nous, dans les premiers temps des maladies chirurgicales, puisque dans les blessures dangereuses Hippocrate refusoit toute espèce d'alimens pendant les sept premiers jours ; mais nous sommes plus sévères dans le troisième temps des maladies, que ne l'étoient Ambroise Paré et André de la Croix. La raison, qui nous engage à régler les intervalles des bouillons, dans les plaies, déterminoit ce dernier à éviter, dans les ulcères, une trop grande variété d'alimens ; il insiste sur ce conseil : mais une fois que les malades sont parvenus à l'état de convalescence, au lieu de les condamner impitoyablement au bouilli, à la volaille, selon notre ennuyeuse méthode, Ambroise Paré prend le plus grand soin de diversifier les mets de ceux qu'il a intention de restaurer : poulets, pigeonnoux, levraux, faisans, merles, perdrix, truites, lottes, brochetons, assaisonnés au verjus, aux citrons, à l'orange ; garnissons

tour-à-tour la table de ces malades, selon les facultés et le goût des convalescens (1).

Le père de la chirurgie française nous donne ici un exemple de ne pas nous en tenir seulement à indiquer l'espèce d'aliment à administrer, mais de régler encore la manière dont il doit être assaisonné. En effet, il n'est pas moins utile de prescrire la préparation, que la nature ou la quantité de la nourriture : la distance qu'il y a, d'un léger bouillon à un consommé, de l'eau de veau à la chair de cet animal, exposée quelque temps à l'air, et ensuite rôtie, établit des différences qu'il est important de ne pas négliger dans la pratique. C'est ainsi que les farineux, dont les phlegmatiques s'accoutument mal, leur deviennent avantageux, lorsque le mucilage en a été atténué par la fermentation.

Quelques anciens, les Arabes surtout, avoient la plus grande confiance aux analogies entre les alimens et les parties blessées : Averroës assure positivement que les parties d'animaux semblables à celles qui sont blessées, leur sont d'un grand secours ; mais, pour dire la vérité, ajoute encore André de la Croix, de qui est cette réflexion (2), je n'ai jamais vu les plaies du cerveau guérir, parce qu'on avoit mangé des cervelles de poules, mais bien à la suite et en conséquence d'une diète réglée méthodiquement et d'une manière convenable. Ce n'est pas que la partie blessée ne mérite une grande considération dans la pratique ; tel a toujours été le sentiment des maîtres de l'art. En effet, la lésion d'un organe est plus ou moins grave, à raison de l'importance de la fonction à laquelle il est destiné ; c'est pour cela que les plaies du poumon, et de tous les viscères vitaux, exigent la diète la plus rigoureuse, et surtout il est nécessaire qu'elle soit adoucissante. Toute irritation, qui occasionneroit la toux, seroit dangereuse : il faut donc rejeter toutes les boissons acides, quand même

(1) Liv. X. Chap. XIV.

(2) Tract. II. Lib. I. Cap. VI.

il y auroit hémorragie, parce qu'en agaçant ce viscère, elles détruiraient les bons effets qu'elles auroient pu produire par leur qualité astringente.

Nous avons déjà dit un mot du régime sévère qu'exigent les plaies de l'estomac : en général, plus la partie affectée doit contribuer à la digestion, plus il faut de prudence et de circonspection pour régler la diète. Après l'opération du bec de lièvre, comme après la réduction de la mâchoire, le malade ne doit ouvrir la bouche que le moins possible : ses alimens doivent être de nature à ne pas avoir besoin de mastication, tels que l'orge mondé, les panades, les coulis, etc. (1). Il est même dangereux, selon la remarque de Celse, de laisser parler beaucoup, à cause du mouvement que la prononciation exige des lèvres et de la mâchoire (2).

Dans les érosions de l'estomac, Paré conseille le lait, ainsi que dans les plaies et fistules de la poitrine (3). Cette substance, qui tient aux alimens et aux boissons, peut convenir dans différens cas ; mais il faut se souvenir que cette liqueur alimentaire s'allie mal avec d'autres, à moins que ce ne soit dans les estomacs robustes, dont la force d'assimilation mêle et digère également tout ce qu'on leur présente ; ce n'est guères le cas des valétudinaires, à qui on donne le lait comme remède, autant que comme aliment. Il convient beaucoup dans les cas vénériens, de même qu'après la morsure des animaux venimeux, du chien enragé, etc. Le lait de femme mérite la préférence : on peut le suppléer par celui d'ânesse ; dans ce cas, on la nourrit d'une manière relative à l'indication qu'on se propose. Le lait conserve l'odeur, le goût, les propriétés des alimens qui ont contribué à le former ; c'est un moyen de le rendre médicamenteux, et de faire trouver le remède dans l'aliment. Dans tous les cas où les organes affoiblis ne peuvent

(1) Paré, Liv. XVI. Chap. IX.

(2) De Medic. Lib. VIII. Chap. XII.

(3) Liv. X. Chap. XIV.

exercer que foiblement leur action, on doit épargner à un organe malade les frais de l'assimilation des alimens ; il faut qu'il puisse en extraire sans travail la partie nutritive. Quel avantage ne pourroit-on pas retirer d'un aliment doux, facile à digérer, qui seroit en même temps le remède indiqué ? Ainsi, on peut rendre le lait astringent, tonique dans les crachemens de sang, qui ne sont pas inflammatoires ou critiques ; on peut le rendre pectoral, incisif, vulnéraire, balsamique dans les ulcères des viscères. M. Clerc rapporte à ce sujet plusieurs observations qui sont bien propres à exciter la confiance générale sur l'usage du lait rendu médicamenteux, par les propriétés des alimens qu'on fait prendre à l'animal qui le fournit (1).

Les violentes maladies des yeux ne cèdent guères qu'à une grande abstinence ; et Celse la prescrit dans les premiers temps de l'inflammation, réglant ensuite la diète qui convient aux autres temps ; plus exact, en cela, qu'Hippocrate, qui s'étoit contenté, dans ses *Aphorismes*, de prescrire en général le vin, l'abstinence, le bain et la saignée après le bain (2). Les gens chassieux néanmoins, ajoute Celse, doivent adopter un régime moins strict, crainte d'augmenter l'âcreté de la pituite, qui se porte aux paupières (3). Ces exemples suffisent sans doute pour donner une idée de la manière dont il faut diversifier la quantité et la qualité des alimens, relativement aux parties affectées. Celles qui sont les plus nerveuses, les plus sensibles, exigent en général une diète plus adoucissante, et plus de ménagement. La partie, sur laquelle doit se faire une opération quelconque, détermine encore en quelque sorte, le genre de régime qui doit la précéder. C'est ainsi, qu'avant l'opération de la taille, Celse recommande une nourriture légère et salubre, défend celle qui est glutineuse, et prescrit une boisson abondante (4). Dans toutes les opérations qui se

(1) Hist. nat. de l'homme, Tome II.

(2) Aphor. Sect. III et VII.

(3) De Medic. Lib. VI. Cap. VI.

(4) Lib. VIII. Cap. ultim.

pratiquent sur la bouche ou dans les plaies accidentelles de cette partie, il est essentiel d'éviter toute espèce de mouvement de la mâchoire, des lèvres, des joues, etc... si l'on ne veut pas courir les risques de voir décoller les lèvres de la plaie, qui ont été rapprochées. Dans ce cas, on ne sauroit toujours avoir égard au besoin de boisson ou d'alimens; et ce n'est qu'avec la plus grande précaution qu'on peut en insinuer dans le pharynx, de manière à ne rien déranger. Le lait, les bouillons et autres alimens liquidés sont les seuls qu'on puisse employer. Dans la bronchotomie, dans l'empyème, on doit avoir soin d'éviter les longues inspirations ou expirations; il ne faut donc boire que peu à-la-fois, et ne pas avaler à longs traits.

Pigrai parle d'un jeune homme qu'il guérit d'une plaie considérable à la gorge, en le nourrissant de lait qu'il faisoit descendre dans l'estomac avec assez de précaution, pour qu'il n'en sortit point par la plaie. Il avoit soin, pour faciliter la déglutition, de le placer dans une position où la plaie se trouvoit située supérieurement; il fut forcé à ce manège pendant vingt-deux jours. Si la déglutition étoit absolument impossible, il faudroit avoir recours aux lavemens nourrissans, avec le bouillon et autres matières nutritives liquides. Oribase, Aétius, Aquapendente et plusieurs autres l'ont fait avec succès.

Après l'opération du bubonocèle, outre l'engorgement, l'inflammation, l'hémorragie, qui sont à redouter dans toutes les grandes opérations, l'état de l'intestin exige encore quelques précautions: l'étranglement, qu'il a souffert, doit déterminer à rendre les boissons légèrement antiseptiques, pour corriger ou prévenir la disposition à la gangrène.

Après l'opération de la fistule à l'anus par l'excision (1), comme il est important que le malade n'aille point à la garderobe dans les premiers jours, il faut éviter les boissons

(1) Je n'entre point ici dans la discussion des cas où elle mérite la préférence sur la ligature avec le plomb.

qui pourroient provoquer des selles. Il y a des sujets dans lesquels le petit-lait, l'eau de poulet, etc... agissent comme laxatifs ; il faut y faire attention : un chirurgien éclairé sait, dans tous les cas, prendre son parti, relativement à la nature des circonstances.

Le régime des femmes accouchées mérite aussi quelque attention. On peut considérer une femme en couche sous deux points de vue ; ou elle nourrit, ou elle ne nourrit point. Dans le premier cas, tout le régime consiste à favoriser la sécrétion du lait, et à n'en point altérer la qualité. Le lait est un chyle extrait des alimens par les premiers organes de la digestion ; on en augmentera donc la quantité par tous les alimens faciles à digérer, qui contiennent des sucs analogues au chyle : tels sont les farineux fermentés, les panades, la viande des jeunes animaux, le lait, les légumes herbacés, etc... Il est nécessaire, pour préparer un bon lait, d'unir les alimens du règne végétal à ceux du règne animal ; l'usage des seuls végétaux pourroit, par leur qualité acéscente, produire dans le nourrisson tous les accidens qui dépendent de l'acrimonie acide. Au reste, la qualité des alimens, qu'on accorde aux nourrices, doit être proportionnée au plus ou moins de facilité avec lequel elles digèrent.

Dans les femmes qui ne nourrissent point, on se propose de diminuer le lait, et à remédier à la pléthore particulière des mamelles ; il ne leur faut donc qu'une nourriture délayante et humectante, qui fournisse peu de sucs nourriciers, et produise peu de chyle. On permet, de trois en trois heures, du bouillon de viande léger, une soupe chaque douze heures, ou une rôtie au sucre, un peu de fruits cuits, quelques confitures : mais pendant la fièvre de lait, il faut observer la diète la plus rigide. On donne, pour boisson habituelle, des infusions tièdes de plantes légèrement diurétiques et diaphorétiques, etc. Si la nouvelle mère avoit commencé à nourrir son enfant, il seroit difficile de supprimer l'abord du lait aux mamelles ; il faut alors écarter



toute nourriture abondante et succulente, et ne faire usage que d'alimens secs, qui fassent peu de chyle et digèrent lentement.

*Des complications.*

Les complications morbifiques peuvent être nombreuses; il faut alors ménager la quantité et la qualité des alimens, de manière à les assortir aux indications présentées par la complication. C'est surtout lorsqu'il existe dans les humeurs du malade un virus quelconque, que les maladies chirurgicales se compliquent d'accidens, qui en retardent ou empêchent la guérison; c'est donc contre le virus qu'il faut tourner ses efforts; c'est lui qu'il faut vaincre avant toutes choses: par exemple, dans le virus cancéreux, comme il paroît consister dans la putréfaction de la lymphe, toutes les tumeurs, tous les ulcères qui tiennent à ce caractère, soit qu'on essaie une cure radicale, soit qu'on se contente d'un traitement palliatif, exigent un régime qui tende à détruire cette putridité existante. Galien conseille la crème de tisane, le petit-lait, des herbages doux, et tout ce qui peut adoucir les humeurs. On peut se contenter d'amidon sucré; c'est une nourriture adoucissante et facile à digérer, qui répare les pertes sans fatiguer les organes: on en soutient l'effet par l'usage d'eau saturée de l'acide volatil qu'on a appelé air fixe; on a même employé ces acides avec succès à l'extérieur. On pourroit peut-être prescrire aussi les boissons fermentées, telles que la bière, le cidre, le poiré, le vin même; on a des exemples de leurs bons effets. J'ai eu occasion d'en voir un qui ne sera pas déplacé ici.

Une fille de quarante ans, d'un tempérament phlegmatico-bilieux, qui a toujours vécu dans le célibat, se heurta, en ouvrant une fenêtre, contre l'espagnolette; le coup porta dans le milieu de la mamelle gauche: elle y sentit aussitôt une douleur fort vive qui se rallentit d'abord, et se fit sentir plus vivement quelques instans après; elle s'accrut de jour en jour, et fut suivie d'une dureté qui, malgré l'application

des eaux et des plantes résolutives, fit des progrès si rapides (1) que, six mois après, elle avait le caractère carcinomateux. D'après une consultation, l'amputation de toute la mamelle fut faite à ce terme, et la plaie conduite à une cicatrice parfaite deux mois après. Cette fille vaqua, pendant six semaines, à ses occupations avec la plus grande agilité, et s'estimoit trop heureuse : elle ne jouit pas longtemps de ce bien-être, car bientôt elle sentit un petit corps, de la grosseur d'un pois, qui glissoit sous la peau à côté de la cicatrice; cela commença à l'inquiéter. Elle s'étoit déjà plaint plusieurs fois d'un érysipèle dartreux, qui affectoit tantôt une partie, tantôt l'autre, mais surtout les jambes. Un peu avant la parfaite cicatrice de l'ulcère du sein, on lui avoit établi deux cautères, l'un au bras du même côté, l'autre à la jambe opposée, pour faire diversion de l'humeur; elle avoit fait usage des bouillons altérans, et avoit été purgée plusieurs fois; mais cela n'empêcha pas le retour du mal, ou plutôt ces moyens ne furent pas suffisans pour nétoyer le sang et les humeurs, du virus qui les infectoit. Ce cruel poison se porta, avec une nouvelle fureur, dans l'endroit où l'accident l'avoit d'abord déterminé. Cette petite glande grossit, s'exulcéra deux mois après, et devint bientôt de l'étendue d'un petit sou; elle ne passa jamais celle d'un écu de trois livres. Elle seroit devenue bien plus considérable, si le feu du cancer eût eu de l'aliment (qu'on me permette cette expression) mais la maigreur s'y opposa. Cet ulcère fut accompagné, dans sa naissance et dans ses progrès, d'une glande sous la même aisselle; la malade n'appliqua, pendant un an, pour topique, que de la ciguë bouillie dans l'eau commune, comme elle avoit fait avant l'opération de sa première tumeur; elle eût aussi recours aux pilules de ciguë. On lui vanta beaucoup l'usage exté-

(1) Les progrès rapides, que fait un cancer, ne seroient-ils pas une contre-indication de l'opération? car il faut, autant qu'il est possible, et pour l'honneur de l'art, éviter les opérations infructueuses. Il n'y avoit, dans ce cas, ni glandes sous l'aisselle, ni ancienneté du mal, ni autres preuves que l'habitude du corps étoit imprégnée du virus cancéreux.

ricur de dissolution du vitriol bleu et de vert-de-gris , à la dose d'un gros sur une pinte d'eau ; elle s'en servit depuis avec constance. Les cautères cessèrent de suppurer ; elle s'en lassa , ainsi que du régime doux qu'elle observoit. Les douleurs rhumatismales en différentes parties du corps , et les lancinantes dans le sein et sous l'aisselle , qu'elle ressentoit , malgré la sagesse de son régime , lui firent franchir les bornes de la diète ; elle se permit le vin et les alimens de haut goût : son mal n'en fit pas plus de progrès ; à la vérité , ceux qu'il avoit faits jusque-la étoient très-rapides ; sa situation étoit insupportable ; elle attribuoit une partie de son mal à son temps critique ; elle étoit quelquefois trois ou quatre mois sans avoir ses règles ; les fleurs blanches , auxquelles elle a toujours été sujette , en tenoient lieu , et elle ne s'en trouvoit que plus mal. Le retour de ses règles , après un si long temps , lui procuroit quelques soulagemens momentanés : tantôt elle se plaignoit de constipations opiniâtres , qui duroient plusieurs semaines ; tantôt elle rendoit par le vomissement le peu d'alimens qu'elle prenoit ; tantôt elle avoit des foiblesses , qui faisoient craindre pour ses jours ; elle desiroit de les voir terminer , ainsi que ses parens et amis qui lui étoient fort attachés. J'oubliois de dire que le bras du côté malade , peu de temps après l'apparition de la glande sous l'aisselle , s'étoit enflé considérablement , et étoit devenu œdémateux : j'attribuai cet accident au gonflement et à la dureté de cette glande qui comprimoit les vaisseaux axillaires. La malade avoit eu aussi à l'hypocondre , du même côté , des douleurs qui l'empêchoient de marcher ; elle étoit quelquefois quinze jours ou trois semaines sans changer de posture : il lui est arrivé une fois de passer trois semaines hors de son lit , sans quitter son fauteuil. Elle a trainé , pendant plus de trois ans , cette vie malheureuse ; le défaut de régime n'a apporté aucun changement à son état ; elle a été six mois sans boire une goutte d'eau ; elle ne buvoit que du vin , et faisoit un usage très-fréquent de la liqueur minérale d'Hoffmann , à la dose

de vingt gouttes au moins chaque fois, des eaux de mélisse, de fleurs d'oranges, d'élixir de Garus. Six mois avant sa mort, elle prenoit tous les jours une tasse ou deux de forte décoction de têtes de pavots sans graine; elle étoit excitée à user de ce dernier remède, par l'exemple d'une de ses camarades qui n'a rien trouvé de mieux pour se soulager d'un asthme suffoquant, dont elle est tourmentée depuis vingt-sept ans: elle en fait un usage si considérable, qu'on les lui apporte par sac à bled, de différens endroits; elle en met jusqu'à trente têtes pour une tasse, et cela deux fois par jour.

Tous les chirurgiens savent que, si le virus cancéreux n'a pas été parfaitement détruit par l'opération, les malades ne passent guère l'année sans périr de quelque manière: celle qui fait le sujet de cette observation, présente une exception à cette règle générale. Ne pourroit-on pas penser qu'elle n'a dû, pendant trois ans, son existence, quoique très-désagréable et fort douloureuse, qu'à l'usage des alimens fortifiants, du vin? Ne pourroit-on pas du moins en tirer la conséquence, qu'il n'est pas si dangereux qu'on le pense, d'abandonner, dans ces cas, le régime sévère et trop affoiblissant, qu'on a coutume de prescrire?

Tous les virus n'opposent pas une résistance aussi opiniâtre à l'action des remèdes: le vénérien cédera au mercure et à une nourriture adoucissante. Dans les momens où ce virus a formé des tumeurs dans les glandes ou dans les os, qu'il existe des douleurs très-vives, et que l'inflammation survient; ces maladies rentrent dans la classe des maladies chaudes, et la diète doit être sévère. Les bouillons gras pourroient augmenter l'acrimonie de la lymphe; les tisanes de pain, de riz, d'orge mondé, d'amidon, conviennent beaucoup mieux: ces boissons aliméteuses calment la chaleur, relâchent les fibres, émoussent les particules acrimoneuses, et rendent le mouvement circulatoire plus libre et plus uniforme. Quand le premier moment est passé, que le calme est rétabli, que les tumeurs sont eu

suppuration ou en résolution ; il n'y a pas d'inconvénient à nourrir davantage les malades : les œufs cuits au lait, et même le lait pur remplissent alors toutes les indications diététiques ; on y joint pour boisson, comme chacun sait, la décoction des bois sudorifiques.

Dans la dégénération des humeurs par le vice scorbutique, les fluides épanchés sous la forme de taches, les gencives gonflées, spongieuses et saignantes, les fatigues et la foiblesse spontanées, semblent annoncer la dissolution des parties qui composent la masse du sang ; il paroît que, dans ces circonstances, le sel ammoniac phosphorique, qui existe constamment dans le sang, cesse d'être parfaitement neutre, comme cela est nécessaire dans l'état de santé. Il est d'expérience que les substances végétales, qui contiennent un sel analogue, rétablissent cette neutralité : telles sont les plantes crucifères, comme le raifort, le cresson, le cochléaria, etc... dans lesquelles une analyse sage démontre l'existence d'un sel ammoniac, analogue à celui du sang. C'est donc aux alimens de ce genre qu'il faut avoir recours ; autrement il s'établit bientôt une acrimonie alkaline, qui détruit les tissus animaux, et produit les plus grands dégâts ; c'est alors que les farineux et tous les alimens acidules conviennent éminemment. C'est dans ces circonstances que les fruits du genre du citron et de l'orange, toutes les substances végétales qui ont la même propriété, et les boissons chargées de l'acide gazeux, telles que les eaux de Bussang, produisent les meilleurs effets : la suppuration toujours vicieuse des ulcères scorbutiques, doit guider le chirurgien dans l'administration de ces alimens, et en régler la quantité.

La cacochymie pituiteuse, qui amène les tumeurs froides, scrophuleuses, etc... demande des alimens et des boissons qui stimulent, qui soutiennent la transpiration, et qui, en donnant plus d'activité aux solides, augmentent l'énergie des fluides. On évite donc les fruits et les végétaux crus ; on fait usage des viandes rôties, tirées des animaux qui vivent sur les montagnes, de pain bien levé, bien cuit,

de bons vins secs, des décoctions des plantes amères, des bois sudorifiques, etc. En un mot, le régime doit être ici sec et restaurant, c'est-à-dire, le même que celui que nous avons indiqué dans la classe des *maladies froides*.

Il faut aussi faire une grande attention au caractère épidémique : s'il règne une épidémie, il est bien difficile que les maladies chirurgicales, accompagnées de solution de continuité, n'y participent plus ou moins, quelle que soit sa nature; elle ajoute une nouvelle indication à celle qu'offroit la maladie principale. C'est ainsi qu'en observant tout, qu'en comparant toutes les circonstances, un praticien attentif force les maladies jusque dans leurs derniers retranchemens, et mérite la confiance générale; mais les indications résultantes de ces diverses observations peuvent se contrarier : c'est alors à la prudence du chirurgien, à les combiner de manière à en former une mixte, qui laisse agir la nature.

Il est impossible, et il n'est pas nécessaire de prévoir tous les cas. Si quelques-uns de ceux qui se proposent d'entrer dans la carrière de la chirurgie, ne pouvoient, après avoir saisi les principes fondamentaux de cette science, en faire l'application aux cas particuliers, infiniment variés, qui se présentent dans la pratique; ces hommes doivent se juger eux-mêmes, et rester à la barrière de la lice où ils vouloient entrer.

---



